

Alcide de Camille

HISTOIRE
DES
TEMPS MODERNES

A L'USAGE DES MAISONS D'ÉDUCATION

PAR
UN PROFESSEUR D'HISTOIRE

DE L'ACADÉMIE DE PARIS

Docteur ès lettres

NOUVELLE ÉDITION

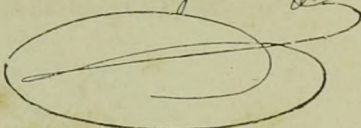


PARIS
LIBRAIRIE CH. DELAGRAVE
15, RUE SOUFFLOT, 15

Histoire ancienne, par LE MÊME. 1 vol. in-12, br.	2 »
Histoire du moyen âge, par LE MÊME. 1 vol. in-12, br.	2 »
Histoire de France, par LE MÊME. 3 vol. in-12, br.	4 50
Précis d'histoire de France, par LE MÊME. 1 vol. in-12, br.	2 50

Tout exemplaire non revêtu de notre griffe sera
réputé contrefait.

Ch. Delagrave



DU MÊME AUTEUR :

HISTOIRE ANCIENNE. 1 vol. in-18 jésus, broché..... 2 fr.
HISTOIRE DU MOYEN-AGE. 1 vol. in-18 jésus, broché..... 2 »

Sceaux. — Imprimerie Charaire et C^o.

HISTOIRE
DES
TEMPS MODERNES

A L'USAGE DES MAISONS D'ÉDUCATION

PAR
UN PROFESSEUR D'HISTOIRE

DE L'ACADÉMIE DE PARIS

Docteur ès lettres

NOUVELLE ÉDITION



BIBLIOTECA MUNICIPAL
"ORIGENES LESSA"
Tombo N. 2376
MUSEU LITERARIO

PARIS
LIBRAIRIE CH. DELAGRAVE
15, RUE SOUFFLOT, 15
1891

HISTOIRE

TEMPS MODERNES

A COURSE DES HAUTES ÉTUDES

EN PHILOSOPHIE ET HISTOIRE

PAR M. DE LA HARPE

DE LA FACULTÉ DE THÉOLOGIE

DE L'UNIVERSITÉ DE MONTPELLIER



PARIS

LIBRAIRIE DE LA FACULTÉ

DE LA FACULTÉ DE THÉOLOGIE

1761

HISTOIRE

DES

TEMPS MODERNES

I

État politique et divisions géographiques de l'Europe au milieu du xv^e siècle.

Histoire des temps modernes. — L'histoire des temps modernes s'étend depuis la prise de Constantinople par les Turcs ottomans, en 1453, jusqu'à nos jours. On peut s'arrêter à l'année 1815, où les traités de Vienne ont constitué la géographie politique de l'Europe. L'intervalle de quatre siècles qu'embrasse l'histoire moderne, se divise naturellement en cinq époques. La première, de 1453 à 1520, est celle où s'organisent définitivement les États qui vont jouer le principal rôle au xv^e siècle : France, Angleterre, Espagne, Autriche, Turquie. Les quatre premiers prennent pour champ de bataille l'Italie et s'en disputent la conquête. Vers la fin du xv^e siècle, les découvertes des Espagnols et des Portugais ouvrent les mers et développent la richesse mobilière, pendant qu'en Italie la Renaissance brille du plus vif éclat sous le pontificat de Léon X. Le monde s'agrandit et l'Europe s'éclaire. La seconde époque est celle de la Réforme, qui commence avec les premières prédications de Luther, et s'étend jusqu'à la paix de Westphalie (1517-1648). L'Allemagne et la Suisse sont d'abord le théâtre de troubles religieux. De là, le protestantisme se répand en Scandinavie, en Angleterre, en Hollande, en France, et provoque des guerres qui ne se terminent que par les traités d'Osna-brück et de Münster (1648). Ces traités proclament en Allemagne la liberté de conscience, et assurent en Europe la prépondérance de la France. La troisième époque, de 1648 à 1715, de la paix de Westphalie à la mort de Louis XIV, est celle où la France domine l'Eu-

rope. Elle triomphe d'abord de toutes les coalitions, et par l'ascendant du génie aussi bien que par la puissance des armes, elle tient le premier rang. Mais lorsque Louis XIV a perdu ses grands ministres et ses grands généraux, et que l'Angleterre s'est mise à la tête d'une redoutable coalition, la France est vaincue, et l'équilibre européen se consolide par les traités d'Utrecht, de Rastadt et de la Barrière (1713, 1714 et 1715), qui marquent la fin du règne de Louis XIV. Pendant la quatrième époque, de la mort de Louis XIV à la révolution française (1715-1789), les cinq grandes puissances européennes, la France, l'Angleterre, l'Autriche, la Prusse et la Russie, se disputent le premier rang. La France n'a plus la prépondérance; toutefois sa puissance est encore redoutable, et la maison de Bourbon règne à Madrid, à Naples, à Parme et à Plaisance, en même temps qu'à Paris; l'Angleterre étend sa domination sur les mers et fonde un vaste empire aux grandes Indes; mais la guerre d'indépendance d'Amérique et la neutralité armée arrêtent les progrès de sa puissance maritime; l'Autriche est maîtresse de la Belgique, d'une partie de l'Italie, de la Bohême et de la Hongrie; la Prusse, avec un territoire peu étendu et une faible population, s'élève par le génie de Frédéric le Grand au rang des premières puissances de l'Europe; enfin la Russie, créée par Pierre le Grand, se mêle à tous les événements importants de l'Europe, et devient sous Catherine II une des premières puissances du monde. La cinquième époque est celle de la Révolution et de l'Empire, de 1789 à 1815. L'Europe se coalise six fois contre la France; vaincue dans les cinq premières guerres, elle triomphe dans la sixième et impose à la France les traités de 1815.

Ce rapide aperçu suffit pour montrer le progrès qui s'est accompli depuis le milieu du *xv^e* siècle jusqu'en 1815. L'Europe, qui manquait d'unité en 1453, voit entrer successivement dans le système d'équilibre, les Turcs, les Scandinaves et les Slaves; une relation étroite s'établit entre tous les États; Paris, Londres, Vienne, Berlin, Saint-Pétersbourg, malgré la diversité des gouvernements, des mœurs et des intérêts, sont liés intimement, et la guerre ne peut éclater sur un point sans ébranler toute l'Europe. En même temps le théâtre de l'activité humaine s'est agrandi par les découvertes; l'Amérique voit s'élever une république, rivale des plus redoutables empires; les Indes, la Chine, l'Océanie reçoivent des colonies européennes. L'Afrique elle-même, par l'Algérie, semble renaitre à la civilisation. Le culte des arts et des lettres, d'abord concentré en

Italie, s'est répandu dans l'Europe entière. L'Espagne, la France, l'Angleterre, l'Allemagne, ont eu tour à tour leur siècle littéraire et leurs artistes inspirés par l'imitation de l'antiquité et par le génie des temps modernes. Les sciences ont été créées. Il est donc impossible de méconnaître qu'un progrès immense s'est accompli dans le monde depuis le xv^e siècle jusqu'au xix^e

Etat politique de l'Europe au milieu du xv^e siècle. — Un écrivain du xv^e siècle, auquel sa haute position permettait d'embrasser l'Europe entière, et qui avait assez d'intelligence pour en bien apprécier la situation, Ænéas Sylvius Piccolomini, qui devint pape sous le nom de Pie II, a décrit l'état politique de l'Europe vers l'époque de la prise de Constantinople par Mahomet II : « La chrétienté est un corps sans tête, une république qui n'a ni lois ni magistrats. Le pape et l'empereur ont l'éclat que donnent les grandes dignités ; ce sont des fantômes éblouissants ; mais ils sont hors d'état de commander, et personne ne veut obéir. Chaque pays est gouverné par un souverain particulier, et chaque prince a des intérêts séparés. Quelle éloquence pourrait parvenir à réunir sous le même drapeau un si grand nombre de puissances divisées de mœurs, et souvent ennemies les unes des autres ? Lors même que l'on pourrait rassembler leurs troupes, qui oserait faire les fonctions de général ? Quel ordre établirait-on dans cette armée ? Qui nourrirait cette multitude ? Qui comprendra tant d'idiomes différents ? Quel homme parviendra à réconcilier les Anglais et les Français, Gênes et l'Aragon, l'Allemagne, la Bohême et la Hongrie ? Gênes s'armera-t-elle contre les Turcs, dont elle est tributaire ? Venise est l'alliée des musulmans. Les Espagnols ont leur guerre sainte contre Grenade. Le roi de France appréhende à chaque instant une nouvelle descente des Anglais, et ceux-ci ne songent qu'à se venger de leurs désastres. Le Danemark, la Suède et la Norvège, pays reculés aux dernières limites du monde, n'ont aucun intérêt qui les attire en Asie. L'Allemagne est remplie de divisions : les princes y sont en guerre avec l'empereur et sont loin d'être amis entre eux. » Ces divisions de l'Europe la réduisaient à l'impuissance, au moment où Constantinople tombait au pouvoir des Turcs ottomans.

La France, qui avait alors pour roi Charles VII, venait cette année même (1453) d'expulser les Anglais de la Guienne et Gascogne par la victoire de Castillon (Gironde) ; elle avait besoin de repos après les désastres de la guerre de Cent ans, et elle se croyait sans cesse menacée par l'Angleterre qui ne s'était pas résignée à sa défaite.

La Grande-Bretagne, gouvernée par Henri VI ou plutôt par la Française Marguerite d'Anjou, était, de son côté, en proie à des querelles intestines qui allaient bientôt dégénérer en une guerre longue et sanglante. L'empire d'Allemagne, affaibli depuis longtemps par sa constitution anarchique (Voy. n^o 37, § 1^{er}), avait un souverain peu capable de le relever. C'était l'Autrichien Frédéric III, auquel ni les électeurs ni la noblesse du second ordre ni les villes ne voulaient obéir. Ænéas Sylvius écrivait aux princes d'Allemagne : « Vous appelez Frédéric votre roi et votre empereur ; mais vous ne lui laissez aucune puissance ; vous ne lui obéissez qu'autant que vous le voulez, et vous ne le voulez pas le moins du monde. » Frédéric, tout occupé des intérêts de la maison d'Autriche, paraissait peu se soucier de l'état de l'Allemagne. Il convoqua à la vérité une diète à Ratisbonne et fit prêcher la croisade : mais les seigneurs qui avaient pris la croix trouvèrent des prétextes pour se dispenser de partir. En Italie, toutes les puissances étaient divisées ; les maisons d'Anjou et d'Aragon se disputaient Naples. Alphonse le Magnanime, roi d'Aragon, était alors en possession de la Sardaigne, de la Sicile et de Naples ; mais Gênes soutenait les princes angevins, et ses flottes inquiétaient Naples et la Sicile. A Milan, François Sforza venait à peine d'échanger le titre de condottière pour celui de grand-duc, et avait besoin de consolider sa puissance. Cosme de Médicis n'exerçait à Florence qu'une autorité morale due à ses grandes richesses et à la supériorité de son génie. L'aristocratie vénitienne était exclusivement occupée de ses intérêts commerciaux. Le pape seul, Nicolas V, s'émut des dangers de l'Europe, et s'efforça d'unir tous les Italiens dans une même pensée pour la défense de la chrétienté. Il fit conclure, en 1454, la paix de Lodi entre les États d'Italie, et prêcha la croisade ; mais il mourut (1454) avant que les princes de l'Europe répondissent à son appel. Calixte III, son successeur (1454-1458), ne fut pas plus heureux. Il était réservé à Pie II (1458-1464) de tenter les derniers efforts pour armer la chrétienté contre les musulmans.

Pie II (Ænéas Sylvius Piccolomini), nourri de l'antiquité classique, avait éprouvé une amère douleur à la nouvelle de la prise de Constantinople par Mahomet II. Il écrivait à cette époque même au pape Nicolas V : « La main me tremble en traçant ces lignes. L'indignation ne me permet pas de me taire, ni la douleur de parler. Il est honteux de vivre encore ! L'Italie, l'Allemagne, la France et l'Espagne sont dans l'état le plus florissant, et voilà, ô honte ! que nous laissons prendre Constantinople par les Turcs. » Il pressait Nicolas V de se

mettre à la tête d'une croisade : « C'est au saint-siège, lui écrivait-il, à songer aux moyens de détourner un si grand danger : c'est à lui d'avertir les princes et les peuples, de les presser et de ne rien omettre pour le salut de la chrétienté. » Devenu pape, Pie II s'efforça de ranimer l'ardeur pour les croisades. Il convoqua un concile à Mantoue (1459); mais déjà l'Italie était de nouveau déchirée par la guerre civile. Jean de Calabre, fils de René d'Anjou, disputait le trône de Naples à la maison d'Anjou, et s'emparait, à l'embouchure du Rhône, de vingt-quatre galères qui avaient été préparées pour l'expédition du pape. Charles VII défendit de prêcher la croisade dans ses États. Philippe le Bon, duc de Bourgogne, qui avait juré sur le *faisan* d'aller combattre les infidèles, oublia son serment. L'Allemagne était plus divisée que jamais. Pie II, attristé, résolut de marcher en personne contre les Turcs. « Lorsque les princes chrétiens, disait-il, verront le vicaire du Christ, vieux et malade, partant pour la guerre, peut-être auront-ils honte de rester chez eux ! » Il partit, en effet, et arriva à Ancône, en vue des galères vénitienes qui devaient le transporter en Grèce. Mais la mort (1464) ne lui permit pas de réaliser son projet. Ses dernières paroles furent un encouragement à persévérer : « Rappelez à mes frères, disait-il au cardinal de Pavie, le devoir de continuer ma sainte entreprise. » Avec Pie II disparut la pensée d'une croisade; l'Europe retomba plus que jamais dans ses divisions.

L'Espagne, qui avait eu si longtemps le génie des croisades, était alors déchirée par des guerres civiles. En Castille, le faible Henri IV luttait mollement contre une puissante aristocratie. La Navarre et l'Aragon obéissaient à Alphonse le Magnanime, qui avait en outre de vastes États en Italie; mais il était inquiet par Gênes et par le parti angevin. Le Portugal avait pour roi Alphonse l'Africain, tout occupé, ainsi que son frère Henri, de découvertes maritimes. D'ailleurs, au sud de l'Espagne, l'État musulman de Grenade existait encore, et, avant de songer à de lointaines croisades, il fallait terminer la lutte contre les Arabes qui durait depuis sept siècles. Au nord, la Suède venait de rompre l'union de Calmar, et luttait contre le Danemark (Voy. *Moyen Age*, p. 293). La Russie était toujours dominée par les Tartares de la horde d'Or (Ibid., p. 295). Les seuls défenseurs de la chrétienté furent le Hongrois Jean Huniade (Ibid., p. 292) et l'Albanais Scanderbeg (Ibid., p. 298).

En résumé, l'Europe était trop divisée au milieu du xve siècle, pour entreprendre une croisade contre les musulmans; mais elle

était déjà assez solidement constituée pour ne plus redouter les invasions asiatiques. C'est ce que prouve l'étude détaillée de la géographie européenne à cette époque. Nous la commencerons par les contrées méridionales.

DIVISIONS GÉOGRAPHIQUES DE L'EUROPE AU MILIEU DU XV^e SIÈCLE.—
Espagne. — L'Espagne, au milieu du xv^e siècle, était partagée en cinq États : Navarre, Aragon, Castille, royaume de Grenade et Portugal. La Navarre avait pour villes principales Pampelune, Alava, Vittoria, Pau; elle était réunie, en 1453, à l'Aragon sous la domination d'Alphonse le Magnanime. L'Aragon (capitale Saragosse), comprenait la Catalogne et les Baléares dont les villes principales étaient Barcelonne, Valence, Palma, Port-Mahon, etc. La Castille, dont la capitale était alors Tolède, renfermait les royaumes de Léon et d'Oviédo, la principauté de Galice (capitale Saint-Jacques de Compostelle), la Vieille-Castille (cap. Burgos), la Nouvelle-Castille (cap. Tolède), l'Estrémadure (cap. Badajos), le royaume de Murcie et la plus grande partie de l'Andalousie (Séville, Cordoue, Jaen, etc.). Le royaume de Grenade, toujours au pouvoir des musulmans, s'étendait au sud de l'Andalousie; les villes principales de ce royaume étaient Malaga, Ronda, Loxa, Bæza. Le Portugal avait pour capitale Lisbonne qui avait remplacé Coïmbre en 1423. Il se divisait comme aujourd'hui en six provinces : Entre-Douero-et-Minho, cap. Braga; Tras-os-Montes, cap. Bragance; Beira, cap. Coïmbre; Estrémadure, cap. Lisbonne; Alentejo, cap. Evora, et Algarves, cap. Tavira. Sur la côte d'Afrique, Ceuta, Madère, les Açores et les îles du cap Vert dépendaient du Portugal.

L'Italie.—L'Italie était encore plus divisée que l'Espagne : au nord, le duché de Milan comprenait Pavie, Plaisance, Parme, Castelnovo (près de Reggio de Modène), Tortone, Pontremoli, Alexandrie et le Crémonais. Venise était l'État le plus puissant de l'Italie; elle possédait sur le continent, Trévise, Bellune, Cadore, Feltre et tout le Frioul, Vicence, Vérone, Padoue, la Polésine de Rovigo, Lonato, Valeggio, Peschiera, le Bressan, le Bergamasque, Crème, l'Istrie, la Dalmatie excepté la république de Raguse, les îles Ioniennes, l'île de Négrepont, la grande île de Candie, et en Morée, Argos, Napoli de Romanie, Patras, Coron, Modon; elle devait bientôt ajouter à ses possessions l'île de Chypre. Gênes était loin d'avoir d'aussi vastes domaines; elle possédait cependant l'île de Corse, Chio et Lesbos sur la côte d'Asie Mineure et Famagouste dans l'île de Chypre. La maison de Savoie commençait à paraître; outre la Savoie,

cap. Chambéry, elle avait la Bresse, le Bugey, le Valromey, les pays de Gex, de Vaud, de Chablais, de Faucigny et de Genève, une partie du Valais, les duchés d'Aoste et de Piémont et le comté de Nice ; mais, au milieu même des États des ducs de Savoie, il existait des principautés indépendantes, telles que le marquisat de Saluces, le comté de Tende, la seigneurie de Monaco, le Montferrat (cap. Casal). Modène et Reggio appartenaient à la maison d'Este avec Commacchio et Ferrare qui fut plus tard érigé en duché ; Mantoue était aux Gonzague ; la Mirandole aux Pic. L'État de l'Église comprenait, outre Rome et le Patrimoine de Saint-Pierre, les villes et territoire d'Ancône, Rimini, Pesaro, Fano, Sinigaglia, Spolète, Ravenne, Bologne, Imola, Faenza, Ferrare, Forli, Césène, Bénévent et Avignon ; mais la plupart de ces villes étaient au pouvoir de petits seigneurs qui reconnaissaient à peine de nom l'autorité pontificale. Le royaume des Deux-Siciles existait tel qu'il est de nos jours. Il appartenait au roi d'Aragon, Alphonse le Magnanime.

France.—En France, le domaine royal s'était considérablement accru ; il comprenait l'Île-de-France, la Normandie, la Champagne, la Brie, le Vermandois, le Berri, le Poitou, la Saintonge, l'Aunis, la Touraine, le Lyonnais, le Dauphiné, la Guienne et Gascogne, la seigneurie de Montpellier et le comté de Comminges. La féodalité conservait cependant une grande puissance. Au premier rang se placent les quatre maisons apanagées de Bourbon, d'Orléans, d'Anjou et de Bourgogne. 1° La maison de Bourbon possédait le comté de Clermont en Beauvoisis accordé par saint Louis à son fils Robert de Clermont, les duchés de Bourbon et d'Auvergne, le Forez (cap. Montbrison), le Beaujolais (cap. Villefranche dans le département du Rhône), et la seigneurie de Dombes (cap. Trévoux dans le département de l'Ain). Une branche cadette de la maison de Bourbon, dite branche de Montpensier, avait le duché de Montpensier, le comté de Sancerre (département du Cher) et le Dauphiné d'Auvergne qui comprenait Clermont-Ferrand et le Velay (cap. le Puy). 2° Les domaines de la maison d'Orléans se composaient de l'Orléanais, des comtés d'Angoulême, de Dreux et de Blois, du Valois (villes principales Crespy (Oise), la Ferté-Milon (Aisne), Verberie (Oise), etc.), et des domaines de la maison de Coucy (villes principales : Ham (Somme), Coucy (Aisne), la Fère (Aisne), etc.). 3° La maison d'Anjou possédait les comtés de Provence, du Maine et de l'Anjou. René d'Anjou y avait réuni par héritage le comté de Bar-sur-Ornain. Il portait le titre de roi des Deux-Siciles et de Jérusalem. 4° La plus

puissante des maisons apanagées était celle de Bourgogne qui, outre la Bourgogne et la Franche-Comté (appelées au moyen âge *la duché* et *la comté* de Bourgogne), avait l'Artois, les villes de la Somme (Saint-Quentin, Amiens, Abbeville, Roye et Montdidier), les comtés de Mâcon, d'Auxerre, de Bar-sur-Seine, de Boulogne et de Ponthieu, de Flandre, de Namur, de Hainaut, de Hollande, de Zélande, de Frise, de Brabant, de Limbourg et de Luxembourg. Parmi les anciennes seigneuries féodales qui existaient encore en 1453, les principales étaient le duché de Bretagne, les comtés de Penthièvre (Morbihan), de Rethel, de Nevers, d'Étampes, d'Alençon, de Laval, de Saint-Pol, les principautés de Bouillon et de Sedan, la sirie de Joinville (Haute-Marne), le duché d'Aumale, l'Armagnac (Gers), l'Albret (Landes), le comté de Foix (Ariège) et quelques seigneuries moins importantes, comme l'Astarac et le Pardiac.

Angleterre et Écosse.—L'Angleterre avait perdu toutes ses possessions en France, à l'exception de Calais. Elle comprenait la partie méridionale des îles Britanniques et était séparée de l'Écosse par la Tweed et une ligne tracée un peu au nord de Berwick et de Carlisle. Le pays de Galles était réuni à l'Angleterre depuis le règne d'Édouard I^{er} (1286) ainsi que l'Irlande soumise en partie depuis Henri II (1174). Les villes principales de l'Angleterre étaient Londres, York, Cantorbéry, Berwick qui avait été cédée par l'Écosse, Oxford et Cambridge, célèbres par leurs universités, et Warwick où le comte de Warwick, de la maison de Nevill, rappelait l'ancienne splendeur des seigneurs féodaux. Il nourrissait sur ses terres jusqu'à trente mille vassaux. Rien n'annonçait à cette époque la prospérité industrielle et commerciale de l'Angleterre. La plupart des villes n'étaient que des bourgades, et le principal commerce était celui des laines que l'Angleterre vendait à la Flandre. L'Écosse était encore plus misérable; elle se divisait en *highland* ou hautes terres et *lowland* ou basses terres. Dans les hautes terres ou partie septentrionale de l'Écosse dominait le comte de Ross, connu sous le nom de *lord des îles*, parce qu'il était seul reconnu comme souverain des Hébrides. Les highlanders ou habitants des hautes terres avaient conservé les mœurs patriarcales et se divisaient en clans, espèces de tribus dont tous les membres se regardaient comme unis par les liens de parenté. Le clan des Campbell était un des plus célèbres; on y retrouvait les vertus et les vices des âges primitifs, l'hospitalité, le dévouement au chef, avec les haines héréditaires et les cruautés atroces. Au sud de l'Écosse, dans les basses terres, la féodalité régna avec toutes ses

violences anarchiques; les Douglas étaient toujours en lutte avec la royauté et les lords des frontières regardaient la guerre comme leur état naturel. Elle n'était guère pour eux qu'un brigandage lucratif. Les îles Shétland et les Orcades appartenaient à la Norvège.

Allemagne.—L'Allemagne formait toujours le véritable centre de l'Europe, et, quoiqu'elle eût beaucoup perdu de son importance depuis le xiii^e siècle, elle était encore au premier rang par les souvenirs qui se rattachaient à la dignité impériale. Elle exerçait toujours une grande influence sur les États scandinaves par la Hanse et sur les États slaves par la maison d'Autriche et l'ordre Teutonique. Mais la multitude et la diversité des principautés, les unes ecclésiastiques, les autres séculières, celles-ci démocratiques, celles-là soumises à un gouvernement aristocratique, entravaient les mouvements de l'Allemagne et la condamnaient à une sorte d'immobilité; forte pour la résistance, elle était faible pour les guerres lointaines, et ce fut en vain qu'au xv^e siècle la diète de Ratisbonne vota la croisade contre les Turcs. A l'ouest et au sud de l'Allemagne étaient les trois électors ecclésiastiques de Cologne, Trèves, Mayence qui comprenaient la plus grande partie de la Prusse rhénane actuelle; le Palatinat (Bavière rhénane et partie septentrionale du duché de Bade), la Lorraine; l'Alsace partagée entre plusieurs seigneurs féodaux et divisée en Nordgau et Sungau; le Brisgau (partie du duché de Bade); la Souabe qui renfermait un grand nombre de principautés et entre autres le duché de Wurtemberg; la Bavière au pouvoir de la maison de Wittelsbach qui avait aussi le Palatinat ainsi que les duchés de Zimmern et de Deux-Ponts (Bavière rhénane). L'Autriche était devenue, aux xiv^e et xv^e siècles, la principauté prépondérante dans l'Allemagne méridionale. Elle possédait, outre l'archiduché d'Autriche, la Styrie, la Carinthie, la Carniole, le Tyrol, la Silésie, la Moravie et la Lusace. Ces trois dernières provinces avaient appartenu antérieurement à la maison de Luxembourg. Elles passèrent à la maison d'Autriche par le mariage d'Albert II d'Autriche avec la fille de l'empereur Sigismond. Ladislas le Posthume, fils d'Albert d'Autriche, les possédait en 1453. Il était en même temps roi de Bohême et de Hongrie, comme l'avaient été son père et son aïeul; ainsi l'influence allemande s'étendait sur les Slaves et les Tartares du Danube. L'Autriche avait perdu à la fin le territoire de la Suisse, qui comprenait alors huit cantons (Schwytz, Uri, Unterwalden, Lucerne, Zurich, Glaris, Zug, Berne) et qui s'était fortifiée par son alliance avec la France; mais elle avait amplement compensé cette perte par ses progrès dans les contrées orientales.

Au centre et au nord de l'Allemagne, on trouvait, avec quelques principautés puissantes, un grand nombre de villes libres, Augsbourg, Ratisbonne, Nüremberg, Francfort, Strasbourg, Worms, Spire, Magdebourg, Paderborn, Münster, Brunswick, Brême, Thorn, Dantzig, etc. La plupart avaient obtenu un gouvernement libre et le titre de villes impériales, lorsque les anciennes maisons duciales de Souabe, de Franconie et de Saxe s'étaient éteintes. Il existait aussi, au centre et au nord de l'Allemagne, plusieurs petites principautés, débris des anciennes maisons féodales, telles que les duchés de Brunswick, de Holstein, d'Oldenbourg, de Mecklenbourg et un grand nombre d'évêchés. Le Brunswick était divisé en deux branches, Brunswick et Lunebourg. Les duchés de Holstein et d'Oldenbourg appartenaient à une seule maison. Le Mecklenbourg, occupé par une population slave, dépendait de l'Allemagne; il se divisait en Mecklenbourg-Schwérin et Stargard. La Poméranie comprenait la Poméranie ultérieure ou Pomérelie (cap. Dantzig), et la Poméranie citérieure divisée en deux parties, le duché de Wolgast et le duché de Stettin. Beaucoup d'évêchés et seigneuries étaient devenus indépendants depuis que la maison de Welf avait été dépouillée de la Saxe (Voy. *Moyen Age*, p. 432). Parmi les principautés immédiates on remarquait celles de Mansfeld, de Stade, de Nassau, de Reuss et de Schwartzbourg, ainsi que les évêchés de Minden, d'Osnabrück, de Münster, de Paderborn, de Verden et d'Hildesheim, les archevêchés de Brême et de Magdebourg. Mais les trois maisons les plus puissantes étaient celles de Brandebourg, de Saxe, et de Hesse. La première, qui descendait de Frédéric de Hohenzollern, avait considérablement agrandi la marche de Brandebourg. La nouvelle maison de Saxe avait soumis à sa domination la Misnie et la Thuringe. La Hesse, divisée en principautés de Marbourg et de Cassel, s'étendait jusqu'au Mein et confinait avec le comté d'Hanau; elle avait sous sa suzeraineté la principauté de Waldeck.

L'Allemagne septentrionale dominait la Baltique par la Hanse et exerçait une grande influence sur les Slaves par l'ordre teutonique. Les villes hanséatiques, dont la principale était Lübeck, étaient alors dans toute leur puissance. Nous avons énuméré ailleurs (*Moyen Age*, p. 463) les nombreuses villes qui s'y rattachaient. Elle avait des comptoirs ou plutôt des postes fortifiés dans les principales cités de l'Europe septentrionale, et principalement à Novogorod, à Drontheim et à Bergen; les Hanséatiques y jouissaient de privilèges exorbitants. Les chevaliers teutoniques étaient devenus aussi une princi-

pauté redoutable, sur laquelle il est nécessaire d'insister parce qu'elle a joué un rôle important aux *xiv^e*, *xv^e* et *xvi^e* siècles.

Ordre Teutonique.—Après avoir quitté la Palestine, les chevaliers teutoniques étaient venus s'établir sur les bords de la mer Baltique. Ces chevaliers, réunis depuis 1237 à l'ordre des Porte-glaive, conquièrent tous les pays situés entre le golfe de Finlande et l'Elbe, et civilisèrent par la violence les Prussiens, les Lithuaniens, les Esthoniens et les Livoniens. La fin du *xiii^e* et tout le *xiv^e* siècle sont l'époque la plus brillante pour l'ordre Teutonique. Sa décadence commence avec le *xv^e* siècle et va toujours en augmentant jusqu'à ce que la Réforme lui porte le dernier coup. Ses ennemis sont les païens de la Baltique et les Polonais qui voyaient avec crainte l'influence excessive qu'acquerrait cet ordre religieux et militaire tant en Allemagne que sur les frontières de la Russie.

Les premières acquisitions faites par l'ordre Teutonique dans le *xiv^e* siècle sont en 1308 celle de Dantzick et de son territoire. En 1309, la ville de Marienbourg fondée par l'Ordre en devient la capitale. En 1328, les chevaliers teutoniques virent arriver sur les bords de la Baltique une armée de croisés conduite par Jean de Bohême. Ce prince entreprit deux croisades contre les païens du nord; la première que nous venons de citer en 1328 et la seconde en 1337. Dans cette croisade, l'Ordre s'occupa moins de pousser ses conquêtes contre les païens que contre la Pologne. Dès 1331 il l'envahit, mais Wladislas IV ayant fait prisonniers quarante-six chevaliers les fit massacrer. Depuis lors la guerre entre l'ordre Teutonique et la Pologne se fit avec un horrible acharnement. Suspendue par quelques trêves, elle recommençait toujours avec une nouvelle violence, et n'était interrompue que par les exploits des chevaliers contre les Lithuaniens et les Esthoniens.

En 1347, Waldemar IV, roi de Danemark, vendit à l'ordre Teutonique l'Esthonie sur laquelle il avait exercé jusqu'alors les droits de suzerain. La nouvelle marche du Brandebourg passa aussi au commencement du *xv^e* siècle sous la domination des chevaliers. Leur puissance semble alors parvenue à son plus haut degré.

Outre la Livonie et l'Esthonie, les autres contrées soumises à leur domination renfermaient cinquante-cinq villes fortes, quarante-huit châteaux, dix-neuf mille villages et environ deux millions d'habitants. Les revenus de l'Ordre montaient à huit cent mille marcs d'argent, sans compter les amendes judiciaires ni l'ambre des bords de la Baltique.

En 1409, la guerre qui devait commencer la ruine de l'ordre Teutonique, éclata entre les chevaliers et la Pologne. Wladislas V. premier roi de la maison des Jagellons, leur livra en 1410 la célèbre bataille de Tanneberg. Le grand maître commandait la plus belle armée que l'Ordre eût encore levée; elle se montait à quatre-vingt-trois mille guerriers. Celle de Wladislas, composée de Polonais, de Hongrois, de Valaques et même de Tartares, s'élevait à deux cent mille hommes. Le combat dura du matin jusqu'au soir, l'Ordre fut complètement vaincu. Le grand maître, six cents chevaliers et quarante mille hommes restèrent sur le champ de bataille. On porta la perte, du côté des Polonais à près de soixante mille hommes. Wladislas V profita de sa victoire pour mettre le siège devant Marienbourg, mais il fut repoussé et signa, en 1411, la première paix de Thorn par laquelle il conservait toutes ses conquêtes. Ce qui fut encore plus fatal à l'Ordre que la perte de la bataille de Tanneberg, ce furent les divisions qui la suivirent. Il se partagea en deux factions : d'un côté les nobles et les partisans de l'Église romaine coalisés sous le nom du Vaisseau d'Or; de l'autre une faction démocratique qui inclinait vers les nouvelles opinions religieuses et portait le nom de Toison d'Or.

Les Polonais et les Lithuaniens profitèrent de ces divisions pour envahir les possessions de l'ordre Teutonique, qui fut à son tour réduit à la guerre défensive. Enfin en 1466, Casimir IV, roi de Pologne, lui imposa le second traité de Thorn, par lequel la Prusse occidentale était réunie à la Pologne. La Prusse orientale restait seule à l'Ordre, mais à condition que le grand maître se déclarerait vassal du roi de Pologne.

Depuis ce second traité de Thorn, l'Ordre perdit chaque jour quelques-unes de ses conquêtes; enfin en 1521 l'affranchissement de la Livonie et la séparation des chevaliers Porte-glaive; et en 1525 la sécularisation de la Prusse par le grand maître Albert de Brandebourg lui portèrent les derniers coups. Quoique l'ordre Teutonique eût succombé dans sa lutte contre la Pologne, les pays qu'il avait conquis et civilisés comme les deux Prusses et la nouvelle marche de Brandebourg n'en conservèrent pas moins le caractère allemand.

États scandinaves. — Le Danemark était, au milieu du xve siècle, le plus considérable des États scandinaves. Il comprenait le Jutland (villes principales : Amhus, Aalborg, Viborg et Ripen), l'île de Sceland, qui renfermait Copenhague, nouvelle capitale du royaume,

et Roschild, ancienne cap. ; ainsi que les îles de Fionie et de Laland. Quoique l'union de Calmar eût été rompue en 1448, les Danois avaient conservé en Suède les provinces de Gothie, de Scanie, de Blekingie et d'Halland. La Norvège leur était également soumise. Drontheim était la capitale de ce royaume, auquel appartenait les Orcades, les Shetland, les îles Féroë et l'Islande. La Suède, qui avait rompu l'union de Calmar en 1448, avait alors pour capitale Upsal. Les provinces les plus importantes de ce royaume étaient les deux Bothnies, la Finlande et l'île de Gothland.

États slaves; Pologne et Lithuanie. — En 1453, la Pologne était à la tête des États slaves, et ces luttes contre l'ordre Teutonique ne firent qu'accroître sa puissance. Elle était limitée au sud-ouest par les duchés de Silésie; au nord par l'ordre Teutonique, et au nord-est par la Lithuanie qui la séparait de la Russie. Elle comprenait le duché de Masovie (cap. Varsovie); la Lithuanie (cap. Wilna), qui était réunie à la Pologne depuis l'avènement des Jagellons, mais qui conservait ses lois et sa constitution indépendantes; la Russie Blanche ou couverte de neiges (villes principales : Smolensk, Witepsk, Mohilev); la Russie Noire (cap. Novogrodeck); la petite Russie (villes principales : Tchernigov et Pultava); la Russie Rouge (Wolhynie et Gallitzie). Quelques années plus tard, Casimir IV, qui régnait en Pologne en 1453, enleva aux chevaliers teutoniques la Prusse occidentale et la Poméranie (Danzick, Elbing, Marienbourg, Culm, Thorn). Si l'on ajoute que les Jagellons donnèrent des rois à la Bohême et à la Hongrie à la fin du xv^e siècle, on aura une idée de la vaste puissance de ce pays. La Russie, au contraire, n'était pas même considérée comme un État européen. Asservi aux Tartares de la horde d'Or (*Moyen Age*, p. 295), elle avait pour duc, en 1453, Wasili III, au nom duquel ne se rattache aucun souvenir important.

Bohême, Hongrie, Slaves du Danube. — On rattache aux États slaves la Bohême, la Hongrie, l'Esclavonie, la Serbie et autres provinces danubiennes. La Bohême avait pour capitale Prague sur le Moldau; elle était toujours animée de cette haine contre l'Allemagne qui avait éclaté dans la guerre des hussites (*Moyen Age*, p. 284), et quoiqu'elle eût reconnu pour roi Ladislas le Posthume, fils de l'Autrichien Albert II, le véritable souverain était Georges Podiébrad, chef du parti slave. La Hongrie, menacée à la fois par les Turcs et par les Autrichiens, joua un grand rôle à la fin du xv^e siècle. Ce pays borné au nord par les monts Carpathes, au sud par l'Adriatique, la Save et le Danube, à l'ouest par l'Autriche, à l'est par la

Valachie, la Moldavie et la Transylvanie, avait alors pour capitale Stul-Weissenbourg ou Albe Royale, et pour villes principales Belgrade glorieusement défendue par Jean Huniade, Presbourg, Bude ou Ofen. La Moldavie, la Servie, la Bosnie, la Transylvanie, obéissaient à des souverains nationaux, appelés waiwodes ou hospodars, tributaires tantôt de la Hongrie, tantôt de la Turquie.

Turquie. — Les Turcs, qui venaient de s'emparer de Constantinople, étaient loin d'avoir achevé la conquête de la partie européenne de l'empire byzantin. Ils étaient maîtres de la Roumélie (villes principales : Constantinople et Andrinople), de la Bulgarie (villes principales : Varna, Nicopolis, Silistrie), de la Macédoine et de la Thessalie; mais l'Albanie qui avait pour chef Scanderbeg (Georges Castriot), l'Attique, la Morée et la plupart des îles n'étaient pas encore soumises. Cependant la prise de Constantinople et les progrès rapides de Mahomet II inspirèrent une terreur universelle, et l'Europe redouta une nouvelle invasion de barbares; il suffit cependant des Hongrois sous Jean Huniade et des Albanais sous Scanderbeg pour arrêter les Turcs. Alors l'Europe occidentale se rassura, et oublia les projets de croisade. Les principaux États, la France, l'Angleterre, l'Espagne, l'Autriche, achevèrent de se constituer par les progrès que fit le pouvoir royal à la fin du xv^e siècle. Lorsqu'ils furent parvenus à une forte unité, ils se disputèrent l'Italie que ses divisions livraient aux influences et aux conquêtes étrangères.

II

France. — Louis XI. — Charles le Téméraire. — Charles VIII. — Accession de la Bretagne.

§ I. Progrès de l'autorité royale en France dans les dernières années de Charles VII et sous Louis XI. — Puissance des maisons féodales. — Opposition et mort du duc de Bourgogne. — Résultats du règne de Louis XI. — Anne de Beaujeu et Charles VIII. — États généraux de 1484. — Acquisition de la Bretagne (1453-1491).

Progrès de l'autorité royale en France dans les dernières années de Charles VII (1453-1461). — La guerre de Cent ans venait de se terminer; Charles VII avait triomphé des Anglais à la journée de Castillon (1453), et leur avait enlevé la Guienne. Il ne leur restait plus de leurs anciennes possessions en France que la ville de Calais. En

même temps, l'autorité royale s'était affermie par des réformes d'une haute importance. L'établissement d'un impôt permanent permit d'organiser une armée permanente. Dès 1439, Charles VII avait institué des compagnies de *gens d'armes*, qui portaient le nom de *compagnies d'ordonnance*. En 1445, il établit l'infanterie des francs-archers (Voy. *Moyen Age*, p. 250). Avec cette armée permanente la royauté fut toujours prête à combattre et à écraser la féodalité. On doit encore signaler parmi les réformes de Charles VII la *pragmatique sanction de Bourges* qui rendit aux chapitres et aux abbayes l'élection des abbés et des évêques, et réforma des abus qui s'étaient introduits dans l'Église ; enfin l'édit de Montils-lez-Tours (1453) qui donna une nouvelle organisation au parlement de Paris. Charles VII mourut en 1461, et eut pour successeur son fils Louis XI, qui avait attristé par ses révoltes les dernières années de son père.

Louis XI (1461-1483). Puissance des maisons féodales. — Louis XI trouva, en montant sur le trône, plusieurs grandes maisons féodales, et entre autres les maisons de Bourgogne, d'Anjou, d'Orléans, de Bourgogne et de Bretagne. La première possédait, outre la Bourgogne proprement dite, la plus grande partie des Pays-Bas. La seconde était en possession de la Provence et du Maine aussi bien que de l'Anjou (Voy. pour les détails géographiques, p. 7). Louis XI chercha, dès le commencement de son règne, à enlever à ces seigneurs les droits régaliens. Il blessa toute la noblesse en restreignant ses privilèges de chasse, et irrita surtout le duc de Bourgogne, ou plutôt son fils le comte de Charolais en rachetant les villes de la Somme, comme l'y autorisait le traité d'Arras (Voy. *Moyen Age*, p. 242). Les seigneurs mécontents formèrent contre Louis XI une ligue formidable désignée sous le nom de *ligue du Bien public* (1465). A la tête des nobles armés contre Louis XI étaient son frère, Charles, duc de Berry, chef nominal de la coalition, le comte de Charolais, fils du duc de Bourgogne. Philippe le Bon, les ducs de Bourbon et de Bretagne, Dunois, Jean de Calabre, fils de René d'Anjou, etc. Le comte de Charolais envahit l'Île-de-France à la tête des Bourguignons, pendant que François II, duc de Bretagne, marchait sur Paris. Louis XI voulut empêcher la jonction du comte de Charolais et du duc de Bretagne ; il se posta à Montlhéry (Seine-et-Oise) entre Paris et Orléans, et livra bataille au comte de Charolais. Le succès fut indécis ; mais Louis XI ne put empêcher les seigneurs d'unir leurs forces pour assiéger Paris. Le roi s'était attaché la bourgeoisie parisienne, et elle résista quelque temps aux attaques des seigneurs coa-

lisés. Mais la défection de Rouen et de la Normandie livra la Seine aux ennemis ; Louis XI fut obligé de négocier avec les assiégeants, et de leur abandonner par les traités de Conflans et de Saint-Maur une partie des avantages qu'ils réclamaient. Le comte de Charolais obtint pour son père les villes de la Somme et le Ponthieu, dont Abbeville était la capitale. Charles de Berry eut le duché de Normandie. Le roi fit aux autres seigneurs d'importantes concessions. Afin que le *Bien public* ne parût pas complètement abandonné, on établit une commission de trente-six notables qui devait s'occuper des questions d'intérêt général.

Louis XI, vaincu dans cette première lutte, ne tarda pas à réparer l'échec qu'il avait essuyé. Dès le commencement de 1466, il enleva la Normandie à son frère, et gagna ou intimida les autres seigneurs, pendant que Charles le Téméraire qui venait de succéder à son père comme duc de Bourgogne (1467) était occupé à combattre les Liégeois et les Flamands révoltés. Dans une assemblée d'états généraux tenus à Tours en 1468, Louis XI fit déclarer la Normandie indissolublement réunie à la couronne, et donna la Guienne en échange à son frère. Le duc de Bretagne tenta vainement de s'opposer aux progrès du roi, il fut vaincu et subit, en 1468, le traité d'Ancenis (Loire-Inférieure) qui lui enlevait les villes de basse Normandie dont il s'était rendu maître.

Opposition et mort du duc de Bourgogne (1468-1477).— Louis XI eut bientôt à combattre un adversaire plus redoutable, Charles de Bourgogne, qui, après avoir vaincu les Liégeois, marcha contre la France. Louis XI chercha à le désarmer par l'entrevue de Péronne. Ce roi souple et rusé avait compté sur son habileté diplomatique pour séduire son impétueux ennemi ; mais Charles de Bourgogne, apprenant une nouvelle révolte des Liégeois, accusa Louis XI de l'avoir provoquée, et le retint plusieurs jours prisonnier à Péronne. La vie du roi fut, dit-on, menacée, et Charles conçut le projet de l'enfermer dans la tour où, d'après la tradition, Herbert de Vermandois avait fait périr Charles le Simple. Louis XI parvint à gagner plusieurs des conseillers du duc de Bourgogne, et, entre autres Philippe de Comines, sire d'Argenton, qui a écrit l'histoire de ces événements. Cependant le roi n'échappa au danger qu'en signant un traité honteux, et en allant assister au sac de la ville de Liège, dont il avait lui-même encouragé la révolte, si l'on en croit la plupart des historiens. De retour dans ses États, Louis XI se hâta de rompre un traité imposé par la violence ; il détermina son frère, qui devait obtenir la Champagne

en place de la Guienne, à rester dans cette dernière province où il était moins exposé à subir l'influence du duc de Bourgogne. Bientôt même le duc de Guienne périt empoisonné (1472), et on accusa de ce crime Louis XI, qui s'empara immédiatement de l'héritage de son frère. Charles de Bourgogne et François de Bretagne se coalisèrent de nouveau pour s'opposer aux progrès de la royauté. Le duc de Bourgogne ravagea le nord de la France, fit massacrer les habitants de Nesle et assiégea Beauvais, d'où il fut repoussé par le courage de Jeanne Hachette. Heureusement pour la France, Charles nourrissait des projets téméraires; au lieu de poursuivre ses conquêtes en France, il alla *se heurter*, comme dit Comines, *contre les Allemagnes*. Il s'empara du duché de Gueldre, de la Lorraine, et de la plus grande partie de l'archevêché de Cologne (1473). Il acheta de Sigismond d'Autriche le landgraviat d'Alsace, et songea à rétablir l'ancien royaume de Bourgogne qui comprenait, avec la Bourgogne et la Franche-Comté, la plus grande partie de la Suisse. Mais Louis XI parvint à lui susciter des obstacles insurmontables. Pendant que Charles perdait une année entière (1474-1475) au siège de la petite ville de Neuss qui dépendait de l'archevêché de Cologne, Louis XI accablait les Armagnacs qui s'étaient révoltés dans le midi de la France. Jean d'Armagnac était pris et tué dans Lectoure. Son frère Jacques d'Armagnac, duc de Nemours, était arrêté et réservé pour l'échafaud. Vainement le roi d'Angleterre, Édouard IV, vint débarquer à Calais, en 1475, et menacer la France d'une redoutable invasion. Le duc de Bourgogne, son allié, que les princes de l'empire avaient forcé de lever le siège de Neuss, avait perdu son armée. Il vint presque seul rejoindre Édouard IV. Le prince anglais découragé se hâta de signer la paix de Pecquigny, où pour de l'argent et des titres il consentit à évacuer la France. Louis XI fit alors tomber la tête du connétable de Saint-Pol qui s'était rendu coupable de trahison, et cet exemple effraya et contint les seigneurs qui étaient disposés à se déclarer pour le duc de Bourgogne.

A cette époque, Charles, jadis nommé *le Terrible* et maintenant *le Téméraire*, commençait contre les Suisses la lutte qui devait lui être fatale. Le sire de Hagenbach, qu'il avait chargé du gouvernement de l'Alsace, avait provoqué par ses exactions une attaque des Suisses. Il avait été tué dès 1474, et les Suisses vainqueurs à Héricourt (Haute-Saône) avaient envahi la Franche-Comté. Ce fut seulement en 1476, que Charles le Téméraire marcha contre eux; il les rencontra à Granson, où la brillante chevalerie de Bourgogne fut

vaincue par les paysans suisses. Elle essuya un second échec la même année à Morat, et la journée fut si sanglante que ce fut longtemps un proverbe parmi les Suisses : *cruel comme à Morat*. Les vainqueurs élevèrent une pyramide des ossements des Bourguignons. Les Suisses envahirent alors la Lorraine, où ils voulaient rétablir leur allié, René de Vaudemont. Charles le Téméraire tenta un dernier effort, et périt à la bataille de Nancy (5 janvier 1477). Il ne laissa qu'une fille, nommée Marie de Bourgogne. Louis XI enleva à cette princesse la Bourgogne, la Franche-Comté, l'Artois et la Picardie, qui étaient considérés comme fiefs masculins, et ne pouvaient être possédés par des femmes. Quant à la Flandre, elle resta entre les mains de Marie de Bourgogne qui la porta, ainsi que d'autres domaines de sa famille, comprenant la plus grande partie des Pays-Bas, à la maison d'Autriche, par son mariage avec Maximilien, fils de l'empereur Frédéric III (1477). Louis XI tenta vainement d'enlever ces États à la maison d'Autriche ; vaincu à Guinegate, il fut obligé de les lui abandonner par la paix d'Arras (1482).

Résultats du règne de Louis XI. — Malgré cet échec, les résultats du règne de Louis XI furent très-avantageux à la France. Outre les quatre provinces qu'il avait enlevées à la maison de Bourgogne, il se fit céder par René d'Anjou la Provence, l'Anjou et le Maine (1481) ; ces provinces furent définitivement réunies à la couronne après la mort du neveu de René d'Anjou, Charles du Maine qui avait obtenu l'usufruit des domaines de son oncle. Si l'on ajoute à ces réunions territoriales l'acquisition du Roussillon acheté du roi d'Aragon, l'institution des postes (1467), celle de trois parlements à Bordeaux, Grenoble et Dijon, pour rendre plus présente l'autorité royale dans ces provinces nouvellement conquises, on sera disposé à oublier la cruauté et la perfidie proverbiales de Louis XI, et à reconnaître qu'il a rendu de grands services à la France.

L'histoire dominée par le roman s'est trop préoccupée dans Louis XI de l'homme extérieur, de cette figure railleuse et sinistre que la tradition conserve, et qu'un romancier moderne a immortalisée. Si Louis XI a été fourbe, superstitieux, cruel, il a été surtout actif, prévoyant et habile. Parcourant sans cesse la France, il s'est signalé par ses lois autant que par ses actes politiques. L'industrie étendit toute municipale, il entreprit de la faire nationale ; il convoqua des négociants à son grand conseil pour aviser avec eux au moyen d'étendre et de faire prospérer le commerce ; il ouvrit de nouveaux marchés et provoqua la fondation de nouvelles manufactures ; il s'occupa des

routes, des canaux, de la marine marchande, de l'exploitation des mines; il attira par des privilèges des artisans étrangers, et entre autres des imprimeurs qu'il établit à la Sorbonne. Il tint sur pied des troupes quatre fois plus nombreuses que ses prédécesseurs, et fit des armements maritimes. Il méditait de nouvelles réformes lorsque la mort le frappa. Il aurait voulu, d'après le témoignage de Comines, établir l'unité de lois, de poids et de mesures.

Cependant l'histoire ne saurait absoudre ce prince des actes de mauvaise foi et de cruauté dont il s'est rendu trop souvent coupable. Rien ne peut justifier ni excuser le crime. « Que l'on tue un homme, a dit un historien moderne, et qu'on l'enterre au pied d'un arbre, l'arbre fleurira plus tôt; son vigoureux feuillage s'étendra de tous côtés; engraisé par le sang, il s'ombragera de rameaux plus vastes; mais il couvrira le monde, qu'il ne couvrira pas le meurtre. » Louis XI avait la conscience des crimes qu'il avait commis; la terreur que lui inspirait l'approche de la mort en est une preuve. Son historien Comines nous le montre s'enfermant au château du Plessis-lez-Tours, multipliant les barreaux de fer et s'entourant de gardes, parce que sa défiance croissait avec les années. Il fit venir du fond de la Calabre un ermite célèbre par ses miracles, et le supplia de lui prolonger la vie. On apporta de Reims la sainte ampoule et il se fit frotter le corps avec l'huile consacrée; il se couvrait de reliques; mais rien ne pouvait dissiper la terreur que lui causaient les approches de la mort. Le spectacle de ce roi si redouté et si tremblant est une des leçons que l'histoire ne doit pas oublier. Louis XI mourut en 1483, et eut pour successeur son fils Charles VIII.

CHARLES VIII (1483-1498); *Anne de Beaujeu*. — Charles VIII, élevé loin de la cour, était incapable de gouverner par lui-même, quoiqu'il eût atteint la majorité légale fixée à quatorze ans. Ce fut sa sœur, Anne de Beaujeu, qui prit la direction du gouvernement. Elle rappelait son père, Louis XI, par la vigueur de son caractère et la pénétration de son esprit. Afin de lutter contre les grands qui menaçaient l'autorité royale, elle convoqua les états généraux à Tours (1484).

États généraux de Tours (1484). — Cette assemblée est remarquable par la liberté avec laquelle les députés manifestèrent leurs sentiments. Une réaction très-vive éclatait alors contre le despotisme de Louis XI et contre les ministres qui en avaient été les instruments. Olivier le Daim, un de ses conseillers, fut pendu. Cependant les états généraux ne voulurent pas affaiblir la puissance royale

nécessaire à l'unité de la France ; ils décidèrent que l'autorité appartiendrait à un conseil de régence, dont douze membres devaient être désignés par le roi. Ils votèrent ensuite l'impôt, mais seulement pour deux ans. Ils exprimèrent formellement le vœu de la convocation périodique des états généraux. Toutefois Anne de Beaujeu, après avoir obtenu des subsides et la confirmation de son autorité, congédia l'assemblée. Les grands, mécontents de ce résultat, prirent les armes. A leur tête étaient les ducs d'Orléans et de Bourbon, le comte d'Angoulême, le duc d'Alençon et Dunois. Le duc de Bretagne, François II, et hors de la France, Maximilien d'Autriche fomentaient les troubles. Anne de Beaujeu, rappelant la politique vigoureuse de son père, souleva les Flamands contre Maximilien, pendant que La Trémouille, à la tête de l'armée royale envahissait la Bretagne, triomphait des coalisés à Saint-Aubin du Cormier (Ille-et-Vilaine) (1488), et imposait à François de Bretagne un traité par lequel il s'engageait à ne marier sa fille que du consentement du roi.

Réunion de la Bretagne (1491).— Le duc de Bretagne ne survécut pas longtemps à ce traité, et de nombreux prétendants se disputèrent la main de sa fille Anne de Bretagne, héritière du duché. Maximilien, veuf de Marie de Bourgogne, fut sur le point de l'emporter ; mais Charles VIII entra en Bretagne à la tête d'une armée, s'en empara et épousa Anne de Bretagne (1494) ; il fut stipulé que si le roi mourait sans enfants, la duchesse de Bretagne ne pourrait épouser que son successeur. Ainsi on peut considérer la Bretagne comme réunie dès cette époque au domaine de la couronne. L'autorité royale était alors victorieuse des maisons féodales ; elle s'était emparée des domaines des maisons d'Anjou et de Bretagne ; ceux de la maison de Bourgogne étaient divisés, et le duc d'Orléans était vaincu et prisonnier. La royauté se sentit assez forte pour tenter des conquêtes lointaines, et elle se lança dans les guerres d'Italie.

III

Angleterre. — Guerre des Roses.

1. Angleterre. — Guerre des deux Roses. — La royauté anglaise sous Henri VII (1433-1509).

Angleterre. — L'Angleterre, à la fin du xv^e siècle, arriva, comme

la France, à la puissance absolue, mais en traversant une crise violente, connue sous le nom de *guerre des deux Roses*. La ruine de l'aristocratie décimée dans les batailles et la lassitude des partis jetèrent la nation dans les bras du despotisme. Elle accepta, comme un bienfait, le repos même sous des souverains absolus. L'époque que nous parcourons se divise en deux parties : dans la première (1453-1485), l'Angleterre se déchire par la guerre civile; la seconde (1485-1509) est toute pacifique. Henri VII, le premier des Tudors, occupe le trône avec gloire; il apaise par sa sagesse les passions depuis longtemps irritées, et impose l'autorité absolue à l'Angleterre.

Guerre des deux Roses. — Pour comprendre les causes de cette guerre, il faut se rappeler qu'Édouard III avait laissé plusieurs fils (*Moyen Age*, p. 226). L'aîné était Lionel, duc de Clarence, dont la postérité fut privée du trône par la maison de Lancastre (*Ibid.*, p. 229). Les droits de la maison de Clarence passèrent par un mariage à la maison d'York, qui ne songea à les faire valoir que lorsque la faiblesse de Henri VI et le despotisme de Marguerite d'Anjou eurent irrité la nation, Henri VI avait épousé, en 1444, Marguerite d'Anjou, fille de ce René d'Anjou, roi de Naples, duc de Lorraine, comte du Maine, qui, avec tous ces titres, était sans États, et qui n'eut pas de quoi donner la plus légère dot à sa fille. C'était une femme entreprenante, courageuse, inébranlable. Elle eut tous les talents du gouvernement et toutes les vertus guerrières; mais aussi elle se livra quelquefois aux cruautés, que l'ambition, la guerre et les factions inspirent. Sa hardiesse et la pusillanimité de son mari furent les premières sources des calamités publiques. Marguerite d'Anjou voulut gouverner, et il fallut se défaire du duc de Gloucester, oncle du roi. On fit arrêter ce duc sous prétexte d'une conspiration, et le lendemain il fut trouvé mort dans son lit. Cette violence rendit le gouvernement de la reine et le nom du roi odieux. Le duc de Gloucester, qui voulait toujours la guerre contre la France, était très-populaire en Angleterre; on ne l'appelait que le *bon duc*. Après sa mort, on imputa à Marguerite d'Anjou les désastres de la guerre sur le continent. la perte de la Normandie, et bientôt celle de la Guienne et Gascogne. De là naquirent les troubles. Il se trouvait alors en Angleterre un descendant d'Édouard III, de qui même la branche était plus près d'un degré de la souche commune, que la branche alors régnante. Ce prince était Richard d'York; il portait sur son écu une *rose blanche*, et le roi Henri VI, de la branche de Lan-

castre, portait une *rose rouge*. C'est de là que vinrent les noms fameux consacrés à cette guerre civile.

Le duc d'York accusa devant le parlement le duc de Suffolk, premier ministre et favori de la reine, à qui ces deux titres avaient valu la haine de la nation. Voici un étrange exemple de ce que peut cette haine. La cour, pour contenter le peuple, bannit d'Angleterre le premier ministre. Il s'embarqua pour passer en France. Le capitaine d'un vaisseau de guerre garde-côte, ayant rencontré le navire qui portait ce ministre, lui demanda qui était à bord. Le patron répondit qu'il menait en France le duc de Suffolk. « Vous ne conduirez pas ailleurs celui qui est accusé par mon pays, » dit le capitaine, et sur-le-champ il lui fit trancher la tête. C'était ainsi que les Anglais en usaient en pleine paix. Bientôt la guerre ouvrit une carrière plus horrible. Le roi Henri VI avait des maladies de langueur qui le rendaient, pendant des années entières, incapable d'agir et de penser. Pendant une de ces années funestes de la langueur de Henri VI (1454), le duc d'York et son parti se rendirent les maîtres du conseil. Le roi, comme en revenant d'un long assoupissement, ouvrit les yeux : il se vit sans autorité. Sa femme, Marguerite d'Anjou, l'exhortait à être roi ; mais pour l'être il fallut tirer l'épée. Le duc d'York, chassé du conseil, était déjà à la tête d'une armée. On traîna Henri à la bataille de Saint-Albans (au nord de Londres) ; il y fut blessé et pris, mais non encore détrôné. Le duc d'York, son vainqueur, le conduisit en triomphe à Londres (1455) ; et lui laissant le titre de roi, il prit pour lui-même celui de *protecteur*, titre déjà connu aux Anglais. Henri VI, souvent malade et toujours faible, n'était qu'un prisonnier servi avec l'appareil de la royauté. Sa femme voulut le rendre libre pour régner elle-même ; son courage était plus grand que ses malheurs. Elle leva des troupes, comme on en levait dans ce temps-là, avec le secours des seigneurs de son parti. Elle tira son mari de Londres, et se mit à la tête de son armée. Elle rangea elle-même ses troupes en bataille à la sanglante journée de Northampton (1460), et combattit à côté de son mari. Le duc d'York n'était pas dans l'armée opposée ; son fils aîné, le comte de March, y faisait son apprentissage de la guerre civile sous le comte de Warwick, l'homme de cette époque qui avait le plus de réputation, esprit né pour ce temps de trouble, rempli d'artifice, et plus encore de courage et de fertés, propre pour une campagne et pour un jour de bataille, fécond en ressources, capable de tout, fait pour donner et pour ôter le trône selon sa volonté. Le génie du comte de Warwick l'emporta sur celui

Je Marguerite d'Anjou; elle fut vaincue à la bataille de Northampton. Elle eut la douleur de voir son mari fait prisonnier dans sa tente, et, ne parvint qu'avec peine à s'enfuir emmenant le prince de Galles son fils. Henri VI fut reconduit pour la seconde fois dans sa capitale par les vainqueurs, toujours roi et toujours prisonnier.

On convoqua un parlement, et le duc d'York, auparavant protecteur, demanda cette fois un autre titre. Il réclamait la couronne comme représentant une branche aînée des descendants d'Édouard III, tandis que Henri VI était né d'une branche cadette. La cause du roi et de celui qui aspirait à l'être fut solennellement débattue dans la chambre des lords. Chaque parti fournit ses raisons par écrit comme pour un procès ordinaire. Le duc d'York, tout vainqueur qu'il était, ne put gagner sa cause entièrement. Le parlement décida que Henri VI garderait le trône pendant sa vie et que le duc d'York, à l'exclusion du prince de Galles, serait son successeur. Mais à cet arrêt on ajouta une clause qui était une nouvelle cause de trouble et de guerre; c'est que, si le roi violait cette loi, la couronne dès ce moment serait dévolue au duc d'York.

Marguerite d'Anjou, vaincue, fugitive, éloignée de son mari, ayant contre elle Londres et le parlement qui soutenait le duc d'York victorieux, ne perdit pas courage. Elle parcourait le pays de Galles et les comtés du nord de l'Angleterre, animant ses amis, s'en faisant de nouveaux et formant une armée. Chaque seigneur amenait ce qu'il avait d'hommes rassemblés à la hâte. Le pillage tenait lieu de solde et de provisions. Il fallait en venir bientôt à une bataille ou se retirer. La reine ne tarda pas à se trouver en présence de son ennemi le duc d'York, à Wakefield (comté d'York). Elle était à la tête de dix-huit mille hommes. La fortune dans cette journée seconda son courage (1460). Le duc d'York, vaincu, mourut percé de coups. Son second fils Rutland fut tué en fuyant par lord Clifford. « Ton père a tué mon père, répondit lord Clifford aux larmes et aux prières de l'enfant; il faut que tu meures aussi, toi et les tiens. » La tête du duc d'York fut placée sur les murailles de cette ville avec celles de quelques-uns de ses partisans, et y resta longtemps comme un monument de sa défaite. Marguerite, victorieuse, marcha sur Londres pour délivrer Henri VI. Le comte de Warwick, l'âme du parti d'York, avait encore une armée dans laquelle il traînait son roi et son captif à sa suite. La reine et Warwick se rencontrèrent près de Saint-Albans, lieu déjà fameux par un combat. La reine fut encore victorieuse (1461); elle goûta

le plaisir de voir ce Warwick si redoutable, et de rendre à son mari sur le champ de bataille sa liberté et son autorité. Jamais femme n'avait eu plus de succès et plus de gloire; mais le triomphe fut court. Il fallait avoir pour soi la ville de Londres qui s'était déclarée pour le duc d'York. La reine n'obtint pas d'y être reçue et ne put la forcer avec une faible armée. Vaincue à la Croix de Mortimer, près de Londres, les troupes de Marguerite se dispersèrent. Le seul fruit des victoires de la reine fut de pouvoir se retirer en sûreté. Elle alla dans le nord de l'Angleterre fortifier son parti, que le nom et la présence du roi rendaient encore plus considérable.

Cependant Warwick, qui dominait dans Londres, rassembla le peuple dans une plaine, aux portes de la ville (1461), et lui montrant le fils du duc d'York : *Lequel, dit-il, voulez-vous pour votre roi, ou ce jeune prince, ou Henri de Lancastre?* Le peuple répondit *York*. Les cris de la multitude tinrent lieu d'une délibération du parlement. Il n'y en avait point d'assemblé en ce moment. Warwick réunit quelques seigneurs et quelques évêques. Ils jugèrent que Henri VI de Lancastre avait enfreint la loi portée antérieurement par le parlement (Voy. p. 23). Le jeune York fut donc reconnu dans Londres sous le nom d'Édouard IV, tandis que la tête de son père était encore attachée aux murailles d'York. A cette nouvelle, Marguerite rassembla dans le nord de l'Angleterre jusqu'à soixante mille combattants. C'était un grand effort. De son côté, Warwick avait réuni quarante mille hommes, et il marcha avec le jeune roi contre l'armée de la reine. Les deux adversaires se trouvèrent en présence près de Towton, aux confins de la province d'York. Ce fut là que se donna la plus sanglante bataille de la guerre des Roses (1461). Il y périt, disent les contemporains, plus de trente-six mille hommes. Warwick fut pleinement victorieux, le jeune Édouard IV affermi, et Marguerite d'Anjou abandonnée. Elle s'enfuit en Écosse avec son mari et son fils. Alors le roi Édouard fit ôter des murs d'York la tête de son père pour y mettre celles des généraux ennemis. Chaque parti, dans le cours de ces guerres, exterminait tour à tour, par la main des bourreaux, les principaux prisonniers. L'Angleterre était un vaste théâtre de carnage, où les échafauds étaient dressés de tous côtés sur les champs de bataille.

L'intépide Marguerite ne perdit point courage. Mal secourue en Écosse, elle se réfugia en France en traversant les vaisseaux ennemis qui couvraient la mer. Louis XI commençait alors à régner;

elle négocia avec lui et prom. Mais; mais Louis XI, mal affermi ne put que lui faire de vaines promesses. Marguerite ne se rebuta point, elle emprunta de l'argent, elle emprunta des vaisseaux; elle obtint enfin cinq cents hommes et se rembarqua. Repoussée par une tempête et séparée de sa petite flotte, elle finit par gagner les côtes d'Angleterre (1463). Elle livra une nouvelle bataille à Hexham (comté de Northumberland); elle fut encore vaincue. Henri VI s'enfuit d'un côté, sa femme et son fils de l'autre, sans escorte, et exposés à tous les accidents et à tous les affronts. Henri tomba entre les mains de ses ennemis; lié sur un mauvais cheval, il fut ramené dans Londres au milieu des huées de la populace et enfermé à la Tour où il vécut jusqu'en 1471. Marguerite fut, dit-on, arrêtée par des brigands; mais elle parvint à s'échapper de leurs mains, gagna la côte et se retira en France avec son fils.

Le jeune Édouard fut mis sur le trône par les mains de Warwick, délivré par lui de tous ses ennemis, maître de la personne de Henri VI, régnait paisiblement. Mais, dès qu'il fut tranquille, il fut ingrat. Warwick négociait en France le mariage de ce prince avec Bonne de Savoie, sœur de la femme de Louis XI. Édouard, au moment où l'on était près de conclure, devint amoureux d'Élisabeth Widewille ou Woodville, veuve du chevalier Gray, l'épousa et la déclara reine (1465). Il combla de faveurs les parents d'Élisabeth, et surtout le comte Rivers, son père. Warwick apprit ces nouvelles en France, où il négociait le mariage d'Édouard IV. Il en fut outré et devint ennemi irréconciliable du roi. Il entraîna dans son parti Clarence, frère d'Édouard IV. La guerre se ralluma; mais ce ne fut plus le parti de la *rose rouge* contre la *rose blanche*; la guerre civile était entre le roi et son sujet irrité. Les combats, les trêves, les négociations, les trahisons se succédèrent rapidement (1469-1471). Édouard IV fut d'abord vaincu à Bambury (1469), près d'Oxford, et le comte Rivers fut mis à mort par les partisans de Warwick qui l'avaient fait prisonnier. Cependant cet avantage ne fut pas décisif; il fallut que Louis XI fournit des secours à Warwick pour abattre le parti du roi. Il y réussit à Nottingham (1470). Édouard IV, forcé de quitter l'Angleterre, se retira près de son beau-frère Charles le Téméraire, duc de Bourgogne, et attendit que la discorde se mit entre les vainqueurs. Elle ne tarda pas à éclater. Warwick, après avoir chassé d'Angleterre le roi qu'il avait fait, tira de la Tour de Londres ce même Henri VI qu'il avait détrôné, et le replaça sur le trône. Il mérita ainsi le nom de *faiseur de rois*, que lui donnèrent ses contem-

porains et que lui a conservé l'histoire. Clarence, que Warwick avait gagné par l'espérance de la couronne, fut irrité de la conduite de son allié et se rapprocha de son frère. Édouard IV avait conservé des partisans en Angleterre; il y rentra, en 1471, après sept mois d'exil. Sa faction lui ouvrit les portes de Londres. Henri VI, jouet de la fortune, rétabli à peine, fut de nouveau enfermé à la Tour. Warwick, qui marchait sur Londres à la tête d'une armée, fut vaincu en 1471 à Barnet, près de Londres, et périt dans le combat. Marguerite d'Anjou, toujours féconde en ressources, repassait dans ce temps-là même en Angleterre avec son fils le prince de Galles. Elle apprit, en abordant, ce nouveau malheur. On est étonné qu'une femme, après tant de disgrâces, ait encore osé tenter la fortune. Les bords de la Saverne et le parc de Tewkesbury furent le théâtre de sa dernière bataille. Elle commandait elle-même ses troupes, menant de rang en rang le prince de Galles (1471). Le combat fut opiniâtre; mais enfin la victoire resta à Édouard IV. La reine, dans le désordre de sa défaite, ne voyant point son fils et demandant en vain de ses nouvelles, perdit tout sentiment et toute connaissance. Elle resta longtemps évanouie sur un chariot, et ne reprit ses sens que pour voir son fils prisonnier et son vainqueur Édouard IV devant elle. On sépara la mère et le fils. Elle fut conduite à Londres dans la Tour, où était le roi son mari. Tandis qu'on enlevait ainsi la mère, Édouard se tournant vers le prince de Galles: « Qui vous a rendu assez hardi, lui dit-il, pour pénétrer dans mes États? » — « Je suis venu dans les États de mon père, répondit le prince, pour le venger et pour sauver de vos mains mon héritage. » Édouard irrité le frappa de son gantelet au visage, et l'on raconte que les propres frères d'Édouard, les ducs de Clarence et de Gloucester, se jetèrent sur le prince de Galles et le tuèrent. Henri VI, toujours enfermé à la Tour, fut aussi mis à mort (1471). On laissa vivre Marguerite d'Anjou, parce qu'on espérait que les Français payeraient sa rançon. En effet, lorsque, quatre ans après, Édouard vint à Calais pour faire la guerre à la France et que Louis XI le renvoya en Angleterre par un traité honteux, il stipula, dans cet accord, le rachat de cette héroïne, moyennant cinquante mille écus. Marguerite d'Anjou, après avoir soutenu dans douze batailles les droits de son mari et de son fils, mourut, en 1482, la reine, l'épouse et la mère la plus héroïque et la plus malheureuse de l'Europe.

Le reste du règne d'Édouard IV fut tranquille. Le triomphe de la *rose blanche* était complet, et sa domination était cimentée du sang

de presque tous les princes de la *rose rouge*. Mais Édouard IV redoutait ses frères, et il fit périr le duc de Clarence (1478). On a prétendu que ce prince, auquel le roi avait laissé le choix du genre de mort, se fit noyer dans un tonneau de vin de Malvoisie. Ce qui est plus important que ces traditions incertaines, c'est la politique d'Édouard IV envers la France et l'Écosse. Il y fomenta les guerres civiles et vint même débarquer sur le continent pour soutenir Charles le Téméraire (Voy. p. 17). Le roi d'Écosse Jacques III fut forcé de lui abandonner Berwick, que Marguerite d'Anjou avait livré aux Écossais pour obtenir des secours. Édouard IV mourut en 1483, la même année que Louis XI. Il laissait deux fils, dont l'aîné fut proclamé roi sous le nom d'Édouard V. Leur oncle, le duc de Gloucester, forma le dessein d'arracher ces deux enfants à la reine leur mère et de les faire périr pour régner. Il prodigua les serments et les artifices, et, après avoir obtenu les deux fils d'Édouard, il les fit garder dans la Tour sous prétexte de veiller à leur sûreté. Mais quand il voulut en venir à l'assassinat, il trouva un obstacle. Le lord Hastings, grand chambellan, homme d'un caractère farouche, mais attaché au jeune roi, fut sondé par les émissaires de Gloucester, et laissa entrevoir qu'il ne prêterait jamais son ministère à ce crime. Gloucester, voyant un tel secret en des mains si dangereuses, n'hésita pas un moment sur ce qu'il devait faire. Le conseil d'État était assemblé dans la Tour; Hastings y assistait. Gloucester entre avec des satellites : *Je t'arrête pour tes crimes*, dit-il au lord Hastings. — *Qui? moi, milord?* répondit l'accusé. — *Oui, toi, traître*, dit le duc de Gloucester, et dans l'instant il lui fait trancher la tête en présence du conseil.

Délivré ainsi de celui qui savait son secret, et méprisant les formes des lois avec lesquelles on colorait en Angleterre tous les attentats, Gloucester rassemble des malheureux de la lie du peuple qui crient dans l'hôtel de ville qu'ils veulent avoir Richard de Gloucester pour roi. Le maire de Londres va le lendemain, suivi de cette populace, lui offrir la couronne. Il l'accepte et se fait couronner roi sous le nom de Richard III (1483). A peine fut-il couronné, qu'un nommé Tirrel étrangla, dit-on, dans la Tour, le jeune roi et son frère le duc d'York. On retrouva plus tard leurs cadavres sous un escalier de la Tour. Richard III, monstre au moral comme au physique, régna deux ans (1483-1485), et se signala par des actes de la plus odieuse tyrannie. Enfin au bout de deux ans et demi parut un vengeur. Il restait après tant de princes massacrés un seul rejeton

de la *rose rouge*, caché dans la Bretagne. On l'appelait Henri Tudor, comte de Richemond. Il prétendait descendre d'Édouard III et de Jean, duc de Lancastre. Son droit au trône était douteux ; mais l'horreur des crimes de Richard III le fortifiait. Il vint avec une petite troupe débarquer dans la principauté de Galles, dont il était originaire ; tout le pays s'arma en sa faveur. Richard III accourut pour le combattre, et les deux armées se trouvèrent en présence (1485) à Bosworth, non loin de Warwick. Richard avait la couronne en tête, croyant avertir par là ses soldats qu'ils combattaient pour leur roi contre un rebelle. Mais le lord Stanley, un de ses généraux, qui voyait depuis longtemps avec horreur cette couronne usurpée par tant d'assassinats, trahit son indigne maître, et passa avec un corps de troupes du côté de Henri Tudor. Quand Richard vit la bataille désespérée, il se jeta en fureur au milieu de ses ennemis, et y reçut une mort plus glorieuse qu'il ne méritait. Son corps nu et sanglant, trouvé dans la foule des morts, fut porté à Leicester, sur un cheval, la tête pendante d'un côté et les pieds de l'autre. Il y resta deux jours exposé à la vue du peuple, qui, se rappelant tous ses crimes, n'eut pour lui aucune pitié. Stanley, qui lui avait arraché la couronne de la tête, lorsqu'il avait été tué, la porta à Henri de Richemond. Les victorieux chantèrent le *Te Deum* sur le champ de bataille ; et, après cette prière, tous les soldats, inspirés d'un même mouvement, s'écrièrent : *Vive notre roi Henri !* Cette journée (1485) mit fin aux désolations dont la *rose rouge* et la *rose blanche* avaient rempli l'Angleterre.

La royauté anglaise sous Henri VII (1485-1509). — Henri Tudor, qui prit le nom de Henri VII, commença une nouvelle dynastie qui a régné en Angleterre de 1485 à 1603, et qui est remarquable pour avoir affermi l'autorité monarchique qu'elle porta jusqu'au despotisme. Henri VII, Henri VIII, Élisabeth sont les plus illustres des Tudors. Leur puissance s'explique en partie par l'état de l'Angleterre, lasse des horreurs de la guerre civile, et préférant le despotisme à l'anarchie. Cependant de si violentes agitations ne s'apaisent pas subitement. Henri VII trouvait encore la nation frémissante, il s'efforça de la calmer. En épousant une fille d'Édouard IV, il réunit les droits des Lancastre et des York en sa personne. Il étouffa facilement deux émeutes qui semblent la parodie de la sanglante guerre des Roses. Un garçon boulanger, nommé Lambert Simnel, se fit passer pour le neveu d'Édouard IV, et fut reconnu par un certain nombre d'Anglais pour le véritable rejeton de la *rose blanche* (1487) ; mais Henri VII,

ayant dispersé ses partisans, crut humilié assez les factieux en mettant ce roi dans sa cuisine, où il servit longtemps. Un autre imposteur, nommé Perkins Warbeck, juif de Tournai, se dit fils du roi Édouard IV (1492). Le roi de France, attentif à nourrir les divisions en Angleterre, le reçut à sa cour et l'encouragea. La douairière de Bourgogne sœur d'Édouard IV et veuve de Charles le Téméraire, reconnut le jeune juif pour son neveu. Il jouit plus longtemps de sa fourberie que le garçon boulanger. Sa taille majestueuse et sa valeur semblaient le rendre digne du rang qu'il usurpait. Il épousa une princesse de la maison d'York. Il arma même l'Écosse, et trouva des ressources après ses défaites. Enfin, abandonné et livré au roi (1498), il fut condamné à la prison ; mais ayant voulu s'évader il paya sa hardiesse de sa tête. L'année suivante (1499), un troisième imposteur, nommé Willford, voulut encore se faire passer pour le comte de Warwick, neveu d'Édouard IV. Cette tentative entraîna la mort du véritable comte de Warwick, prince infortuné, qui depuis sa naissance était enfermé à la Tour.

Henri VII, qui avait su vaincre, sut gouverner. Les parlements qu'il assembla et qu'il ménagea firent de sages lois. Les nobles, ruinés par les longues et sanglantes luttes de la guerre des Roses, obtinrent l'autorisation d'aliéner leurs domaines. La haute aristocratie, déjà décimée par la guerre, acheva de se ruiner, et, comme les classes inférieures n'étaient pas en état de la remplacer, ce fut la royauté qui profita d'abord de sa décadence. On prétend que les confiscations livrèrent à Henri VII près du cinquième des terres du royaume. Un seul fait, dit un historien moderne, donne une idée des ravages que la guerre des Roses avait faits dans les rangs de la vieille aristocratie. En 1453, Henri VI convoqua cinquante-trois lords temporels pour la session du parlement. *Vingt-neuf* seulement furent convoqués, en 1485, par Henri VII, et de ces vingt-neuf plusieurs avaient été élevés récemment à la pairie. En même temps, Henri VII encourageait le commerce et envoyait le Vénitien Sébastien Gabotto parcourir les côtes de l'Amérique septentrionale. L'industrie était affranchie de quelques-uns des obstacles qui l'entravaient ; il n'était plus nécessaire d'avoir un revenu de vingt schellings en fonds de terre pour mettre son fils en apprentissage. Le commerce et l'industrie allaient bientôt enrichir les classes inférieures, auxiliaires de la royauté sous les Tudors, ses adversaires sous les Stuarts. Henri VII étendit sa puissance par des alliances habiles : il fit épouser sa fille Marguerite au roi d'Écosse Jacques IV, et maria son fils (plus tard Henri VIII) à Catherine d'Aragon.

Le seul vice que l'on puisse reprocher à ce prince a été son avarice. Son goût et la nécessité le rendaient avare. Des amendes, des confiscations odieuses et d'autres rapines fiscales ternirent sa gloire. Ses coffres se trouvèrent remplis à sa mort de deux millions sterling (environ cinquante millions), somme immense pour le temps, qui eût été plus utile en circulant dans le public qu'en justant ensevelie dans le trésor du prince. Cependant Henri VII a resté obtenu le titre de *Salomon d'Angleterre*. Le chancelier Bacon, qui a écrit l'histoire de son règne, caractérise ainsi ses lois : « Elles ne naissaient pas des besoins du moment, mais elles embrassaient dans leur sagesse l'avenir tout entier ; lois destinées à assurer le bonheur et la tranquillité progressifs du peuple, comme le voulaient les législateurs de l'antiquité. » Henri VII mourut en 1509, et eut pour successeur son fils Henri VIII.

IV

Espagne.—Ferdinand et Isabelle.—Chute de Grenade.

§ Espagne. — Faiblesse de Henri IV. — Puissance de Ferdinand et d'Isabelle. — Réunion de la Castille et de l'Aragon.—Chute de Grenade (1453-1516).

Espagne.—L'Espagne était un des pays de l'Europe qui, au milieu du xve siècle, semblaient le plus éloignés de l'unité monarchique. Naturellement divisée par les montagnes et les fleuves, qui, en la protégeant contre l'ennemi extérieur, élèvent de fortes barrières entre les différentes provinces, la péninsule ibérique présentait cinq États en 1453 : Castille, Aragon et Navarre réunis, Portugal et Grenade. L'Aragon, sous Alphonse le Magnanime, était tout occupé de l'Italie ; le Portugal, qui avait pour roi Alphonse l'Africain (1438-1481), étendait ses découvertes et ses conquêtes sur la côte occidentale d'Afrique. Restaient en présence les royaumes de Castille et de Grenade, divisés de religion et d'intérêt ; mais pendant quatorze ans des discordes intestines les empêchèrent d'en venir aux mains. Ce fut seulement après que le mariage de Ferdinand et d'Isabelle eut réuni les forces de l'Aragon et de la Castille

que Grenade tomba sous leurs coups et que l'Espagne arriva à cette unité territoriale, politique et religieuse, qui devait faire sa force et sa gloire au xv^e siècle. Elle en était encore bien éloignée au milieu du xv^e.

Faiblesse de Henri IV. — La Castille, troublée par de longues minorités et par les révoltes perpétuelles d'une noblesse qui se regardait comme indépendante, vit monter sur le trône, en 1454, Henri IV, prince faible, dominé par des favoris, entre lesquels on distinguait surtout Bertrand de la Cueva. Ce gouvernement honteux provoqua des révoltes. Une partie de la noblesse prit les armes contre le roi de Castille et lui opposa son frère Alphonse. Les rebelles, devenus puissants, déposèrent leur roi (1465). On dressa une tente dans la plaine d'Avila (Vieille-Castille). Une mauvaise statue de bois, représentant Henri IV, fut couverte des ornements royaux et élevée sur ce théâtre. La sentence de déposition fut lue. L'archevêque de Tolède ôta la couronne à la statue, un autre l'épée, un autre le sceptre ; puis la statue fut renversée, et le jeune frère de Henri IV proclamé roi. La mort d'Alphonse (1468) ne mit pas fin à ces troubles. Les rebelles opposèrent à Henri IV sa sœur Isabelle et déclarèrent illégitime Jeanne, fille du roi. Henri IV fugitif était réduit à la plus triste condition. Étant entré à Tolède, il vit toute la population se soulever contre lui et le chasser de la ville. Il ne sortit de tant de troubles que par un des plus honteux traités que jamais souverain ait signés. Il reconnut sa sœur Isabelle pour sa seule héritière légitime (1468), au mépris des droits de sa propre fille Jeanne ; et les révoltés lui laissèrent le nom de roi à ce prix. C'est ainsi que le malheureux Charles VI, en France, avait signé l'exhérédation de son propre fils.

Réunion de la Castille et de l'Aragon. — Pour affermir l'autorité d'Isabelle, il fallait lui donner un mari qui fût en état de soutenir ses droits. Les partisans de cette princesse jetèrent les yeux sur Ferdinand, héritier du royaume d'Aragon, prince à peu près de l'âge d'Isabelle. L'archevêque de Tolède les maria, en 1469, et ce mariage fut la source de la grandeur de l'Espagne. Mais il fallut encore plusieurs années de luttes pour consolider la puissance de Ferdinand et d'Isabelle. Henri IV mourut en 1474, et sur son lit de mort il reconnut la légitimité de sa fille Jeanne et protesta qu'à elle seule appartenait la couronne de Castille. Jeanne voulut soutenir ses droits les armes à la main ; mais elle fut vaincue, en 1476, à Toro (royaume de Léon), et termina dans un cloître une vie destinée au trône. Peu

de temps après (1479) Ferdinand succéda en Aragon à son père Juan II, dont le règne (1458-1479) avait été souillé par des crimes et troublé par des guerres civiles. Isabelle et Ferdinand, ayant alors réuni les forces de la Castille et de l'Aragon, formèrent une puissance telle que l'Espagne chrétienne n'en avait point encore vu depuis l'invasion des musulmans.

Chute de Grenade.—A l'époque même où s'unissaient les royaumes de Castille et d'Aragon, Grenade, le dernier État musulman d'Espagne, était en proie à des discordes intestines. Abul-Hacen, roi de Grenade, était attaqué par son fils et par son frère. Son fils, appelé Abul-Abdala ou Boabdil, avait à venger sa mère la sultane Aïxa qui avait été répudiée par Abul-Hacen. Boabdil chassa son père de Grenade (1483) et tous deux se disputèrent les armes à la main une couronne que Ferdinand et Isabelle se préparaient à leur ravir. Pour comble de malheur, un troisième parti se forma en faveur d'El-Zagal, frère d'Abul-Hacen, qui avait conçu l'espoir de détrôner son frère et son neveu. Les *rois Catholiques* (c'était le nom que l'on donnait à Ferdinand et Isabelle) fomentaient ces discordes. Ils s'engagèrent à soutenir Boabdil contre son père et son oncle, à condition qu'il leur payerait un tribut de douze mille écus d'or, qu'il se reconnaîtrait leur vassal et leur livrerait plusieurs places. Boabdil signa tout. Pendant que le royaume de Grenade était en proie à ces guerres civiles, les *rois Catholiques* marchaient de conquête en conquête : Alhama (1482), Ronda et Lcxa (1484), Malaga (1485) tombèrent entre leurs mains. Au milieu de ces désastres, Abul-Hacen mourut de douleur ou sous les coups de son frère. Boabdil fit alors un traité avec El-Zagal ; il lui laissa Guadix et Almería, et conserva Grenade. Bientôt El-Zagal traita avec les *rois Catholiques* et leur vendit ses places pour une pension annuelle (1490). Il ne restait plus aux musulmans que Grenade, et les *rois Catholiques* vinrent l'assiéger à la tête de soixante mille hommes.

Grenade était défendue par de forts remparts flanqués de mille trente tours. Malgré les guerres civiles qui l'avaient inondée de sang, elle renfermait encore plus de deux cent mille habitants. Tous les musulmans d'Espagne s'y étaient concentrés, résolus à défendre leur religion et leur patrie. Le désespoir doublait leurs forces, et, sous un autre roi que Boabdil, ce désespoir aurait pu les sauver ; mais Boabdil, faible et féroce, faisait périr, sur un soupçon, sur le moindre indice, les plus fidèles défenseurs de Grenade. Toutes les tribus de Grenade, surtout celle des Abencerrages, la plus illustre,

étaient mécontentes et découragées. Les imans prédisaient à haute voix la fin de l'empire des Maures, et l'horreur qu'inspirait le joug des Espagnols soutenait seule un peuple indigné contre son roi. Les troupes des rois Catholiques, au contraire, ivres de leurs succès passés, se regardant comme invincibles, croyaient marcher à une conquête certaine. Elles se voyaient guidées par des chefs qu'elles adoraient, Ponce de Léon, marquis de Cadix ; Henri de Gusman, duc de Médina-Sidonia ; Mendoze, Aguillar, Villena, et surtout Gonzalve de Cordoue. Isabelle, dont on admirait l'héroïsme, assistait au siège avec l'infant, les infantes et la plus brillante cour qui fût alors en Europe. On mêlait aux travaux guerriers les fêtes et les plaisirs. Les tournois délassaient des combats. Isabelle présidait à tout : un seul mot de sa bouche était une récompense. L'abondance régnait dans le camp ; la joie, l'espoir animaient tous les cœurs, tandis qu'à Grenade la défiance mutuelle, la consternation générale, la famine imminente avaient glacé tous les courages.

Le siège dura pendant près de neuf mois. Les chrétiens ne tentèrent point de prendre d'assaut une place si bien fortifiée. Après avoir dévasté les environs, ils attendirent patiemment que la faim leur livrât Grenade ; se bornant à repousser les fréquentes sorties des Maures, ils n'engagèrent point d'action décisive, et resserrèrent chaque jour davantage l'ennemi qui ne pouvait leur échapper. Un incendie, qui commença aux tentes d'Isabelle, consuma tout le camp. La reine, bien loin de se décourager, voulut qu'à la place du camp brûlé les Espagnols bâtissent une ville, afin de prouver aux musulmans que le siège ne serait jamais levé. Cette idée grande, extraordinaire, digne du génie d'Isabelle, fut exécutée en quatre-vingts jours. Les Espagnols s'établirent dans la nouvelle cité qui fut fermée de murailles. Elle subsiste encore aujourd'hui, et porte le nom de *Santa Fe* (Sainte-Foi), que lui donna la pieuse reine. Enfin, pressés par la famine, battus le plus souvent dans les petits combats qui se livraient sans cesse sous leurs murs, abandonnés par l'Afrique qui ne tenta aucun effort pour les sauver, les Maures sentirent la nécessité de se rendre. Gonzalve de Cordoue fut chargé par les rois de régler les articles de la capitulation. Elle portait que les habitants de Grenade reconnaîtraient pour souverains Ferdinand et Isabelle, ainsi que leurs successeurs à la couronne de Castille ; qu'ils rendraient sans rançon tous les prisonniers chrétiens ; que les Maures, toujours gouvernés selon leurs lois, conserveraient leurs coutumes, leurs juges, la moitié de leurs mosquées et le libre exercice de leur

culte; qu'ils pourraient garder ou vendre leurs biens et se retirer en Afrique ou en tel autre pays qu'ils choisiraient, sans que jamais les Castillans pussent les forcer de quitter l'Espagne; que Boabdil jouirait, dans les Alpujares, d'un riche et vaste domaine, dont il disposerait à son gré.

Boabdil exécuta cette capitulation quelques jours avant le terme convenu, parce qu'il apprit que le peuple de Grenade, soulevé par les imans, voulait rompre la négociation et s'ensevelir sous les ruines de la ville. Le roi de Grenade se hâta de livrer l'Alhambra aux Castillans. Il alla ensuite porter les clefs de sa capitale à Ferdinand, et ne rentra plus dans Grenade. Bientôt, accompagné d'un petit nombre de serviteurs, il prit le chemin du triste domaine qu'on lui donnait pour royaume. Arrivé sur le mont Padul, d'où l'on découvre Grenade et la Vega ou plaine fertile qui l'entoure, il jeta un dernier regard sur ces lieux et versa des larmes. *Pleure comme une femme*, lui dit sa mère la sultane Aïxa, *cette ville que tu n'as pas su défendre comme un homme*. Ce lieu se nomme encore *le Soupir du Maure*. Longtemps les musulmans regrettèrent cette ville bâtie par leurs ancêtres, peuplée, opulente, ornée de ce merveilleux palais des rois maures, dans lequel étaient les plus beaux bains de l'Europe, et dont plusieurs salles voûtées étaient soutenues sur des colonnes d'albâtre. Isabelle et Ferdinand firent leur entrée à Grenade, le 2 janvier 1492, au bruit de leur artillerie et au milieu d'une double haie de soldats. La ville semblait déserte; les Maures, retirés dans leurs maisons, fuyaient la présence de leurs vainqueurs et cachaient leur désespoir. Les rois Catholiques allèrent d'abord à la grande mosquée, qui fut transformée en église, et où ils rendirent grâces à Dieu de tant de succès. Tandis qu'ils remplissaient ce pieux devoir, le comte de Tendilla, nouveau gouverneur de Grenade, arborait la croix triomphante, l'étendard de Castille et celui de Saint-Jacques sur la plus haute tour de l'Alhambra. Ainsi finit la puissance des musulmans en Espagne, 781 ans après l'invasion de Tarik (Voy. *Moyen Age*, p. 89).

Puissance de Ferdinand et d'Isabelle. — La prise de Grenade eut un grand retentissement dans toute l'Europe. Ferdinand fut regardé comme le vengeur de la religion chrétienne, et il fut dès lors appelé roi d'Espagne. En effet, maître de la Castille par sa femme, de Grenade par ses armes, de l'Aragon par sa naissance, il ne lui manquait que la Navarre qu'il conquit dans la suite. Cette même année (1492), Christophe Colomb, encouragé par Isabelle, découvrit le nouveau

monde, dont les trésors devaient bientôt enrichir l'Espagne. Cependant, dans l'intérieur même de ce royaume, de nombreux et puissants obstacles s'opposaient au triomphe de l'unité monarchique. La noblesse était puissante ; les grandes maîtrises de Calatrava, d'Alcantara et de Saint-Jacques de Compostelle formaient autant de souverainetés indépendantes. Ferdinand et Isabelle les réunirent à la couronne (1493) et acquirent ainsi des richesses immenses et la disposition de forces redoutables. La noblesse fut attaquée indirectement : un de ses principaux privilèges était celui de rendre la justice ; elle s'en acquittait si mal, que l'Espagne était en proie à une effroyable anarchie. Les villes avaient formé depuis longtemps une *sainte-hermandad* ou *sainte confrérie*, pour réprimer ces violences. Chacune des villes associées fournissait une certaine contribution ; on levait avec cet argent un corps de troupes destiné à protéger les voyageurs et à poursuivre les criminels. Des juges avaient été institués dans les différentes parties du royaume. Les troupes de la Sainte-Hermandad amenaient devant eux les voleurs et les meurtriers, et, malgré les réclamations des seigneurs qui avaient droit de justice, les coupables étaient condamnés et livrés au dernier supplice. Ferdinand se servit habilement de cette institution, qui tendait à affaiblir et même à détruire la juridiction territoriale des barons ; il la protégea contre leurs attaques et étendit la puissance de la Sainte-Hermandad, dont il fit un instrument d'ordre et d'unité monarchique. Les villes, qui servirent ainsi à abaisser la noblesse, devaient elles-mêmes perdre leurs privilèges sous le successeur de Ferdinand.

L'introduction de l'inquisition en Espagne (1493) contribua encore à fortifier le pouvoir des rois Catholiques, regardés comme les défenseurs et les vengeurs de la foi. L'inquisition existait en France depuis la guerre des Albigeois ; mais elle n'y avait jamais eu le caractère sanguinaire qu'elle prit en Espagne. Un des premiers résultats de l'établissement de ce tribunal, chargé de rechercher et de punir tous les crimes contraires à la foi, fut une persécution dirigée contre les juifs et les Maures. Les juifs étaient très-puissants en Espagne ; ils avaient attiré à eux presque tout l'argent du pays par le commerce et l'usure. Les rois Catholiques prirent le parti de les chasser et de les dépouiller. On ne leur donna que six mois pour vendre leurs biens, dont ils furent obligés de se défaire à vil prix. On leur défendit, sous peine de la vie, d'emporter ni or ni argent ni pierreries. Il sortit d'Espagne trente mille familles juives, dont les unes se retirèrent en Afrique, les autres en France ou en Portugal. Beaucoup

de juifs embrassèrent le christianisme pour rester en Espagne, et le tribunal de l'inquisition fut chargé de veiller spécialement à la pureté de leur foi. Depuis cette époque, on commença à distinguer en Espagne et en Portugal les anciens et les nouveaux chrétiens. Les musulmans, auxquels la capitulation de Grenade avait permis de conserver leur religion et leurs coutumes, furent persécutés comme les juifs; les uns se révoltèrent (1499), et périrent par les armes; d'autres émigrèrent en Afrique, d'autres enfin feignirent d'embrasser le christianisme.

Ferdinand, après avoir affermi son autorité en Espagne, étendit ses conquêtes en Italie et s'empara du royaume de Naples (Voy. n^o 44). Il se montra, dans les affaires extérieures, comme dans le gouvernement intérieur, politique habile, adroit, souple et ferme à la fois, prudent jusqu'à la méfiance, fin jusqu'à la fausseté. Isabelle, plus noble, plus fière, douée d'un courage héroïque, d'une constance à toute épreuve, eut un rôle plus glorieux. Elle soutint et releva les hommes supérieurs, comme Gonzalve de Cordoue et Christophe Colomb, victimes de la jalousie de Ferdinand. Cette reine mourut en 1504, laissant pour héritière sa fille Jeanne la Folle, qui avait épousé l'archiduc d'Autriche, Philippe le Beau. Ce dernier fut chargé du gouvernement de la Castille; mais il survécut peu de temps à Isabelle. Après sa mort en 1506, ce fut le cardinal Ximènes, archevêque de Tolède, qui administra la Castille au nom du jeune Charles d'Autriche, fils de Philippe le Beau et de Jeanne la Folle. Ximènes avait un génie élevé et un caractère énergique. Au milieu des grandeurs, il observait la règle austère des Franciscains, et nourrissait des sentiments d'enthousiasme religieux qui convenaient au génie ardent d'une nation exaltée par de longues guerres contre les musulmans. Ximènes poursuivit les Maures jusque sur les côtes d'Afrique; il leur enleva Oran (1508), puis Tunis, Alger et Tripoli (1510). Ferdinand ne seconda pas Ximènes dans ces expéditions héroïques, dont les périls étaient considérables et le résultat douteux. Il le laissa épuiser ses forces et son argent en Afrique, pendant que lui-même faisait en Europe une conquête qui devait être plus avantageuse et plus durable.

La Navarre, séparée de l'Aragon depuis la mort de Jean II en 1479, avait passé successivement par des mariages dans les maisons de Foix et d'Albret. Catherine de Foix, reine de Navarre, avait épousé Jean d'Albret en 1484, et ce fut par cette union que la couronne de Navarre revint aux sires d'Albret; mais ce ne fut pas sans contesta-

tion. Une branche cadette de la maison de Foix disputa le trône à Jean d'Albret, et il en résulta de longues guerres qui épuisèrent les deux partis. Ferdinand le Catholique profita de ces discordes pour envahir la Navarre espagnole (1512). Le roi de France, Louis XII, protecteur de la maison d'Albret, était alors menacé par une redoutable coalition et voyait son royaume envahi de toutes parts. Il ne put fournir des secours à Jean d'Albret, qui fut rejeté au delà des Pyrénées et réduit à la Navarre française. Cette conquête de Ferdinand compléta l'unité territoriale de l'Espagne. Il lui avait imposé l'unité religieuse par l'établissement de l'inquisition. L'abaissement des nobles et la réunion des grandes maîtrises avaient préparé l'unité de gouvernement que son successeur Charles-Quint devait achever d'établir en triomphant des *comuneros* ou défenseurs des libertés communales de l'Espagne. Les trésors de l'Amérique commençaient à enrichir l'Espagne. Ses troupes et ses capitaines étaient les plus renommés de l'Europe. Tout lui promettait une époque de gloire et de grandeur, qu'elle atteignit sous Charles-Quint et Philippe II (Voy. nos 47 et 53).

V

Allemagne et Italie.—Frédéric III et Maximilien.—Venise et Gènes.—Les Médicis.—Politique du Saint-Siège.

§ I. Allemagne et Italie à la fin du *xv^e* siècle. Constitution anarchique de ces deux pays qui, par suite de leurs divisions, deviendront successivement le champ de bataille de l'Europe.—Frédéric III et Maximilien; vains efforts pour mettre de l'ordre en Allemagne. — Ludovic le More. — Venise et Gènes. — Les Médicis et Savonarole.—Politique du Saint-Siège.—Les Aragonais à Naples (1453-1494).

Allemagne et Italie à la fin du xv^e siècle.—L'Allemagne et l'Italie présentent à la fin du *xv^e* siècle un contraste complet avec les principales puissances de l'Europe. Tandis que la France, l'Angleterre et l'Espagne arrivent, par des voies différentes, à l'unité monarchique, l'Allemagne et l'Italie se divisent de plus en plus. Leurs luttes intestines les livrent aux invasions étrangères, et l'Italie d'abord, puis l'Allemagne deviennent un champ de bataille pour

l'Europe. Il y eut cependant quelques efforts faits en Allemagne pour substituer l'ordre à l'anarchie sous le règne de Maximilien.

Frédéric III (1453-1493).—Frédéric III, de la maison d'Autriche, régnait en Allemagne depuis 1440 et avait sacrifié les intérêts de l'empire à ceux de sa famille. Il laissait l'Allemagne en proie à l'anarchie et s'efforçait de conquérir la Hongrie et la Bohême. Pendant que les villes et les nobles se faisaient une guerre acharnée en Franconie et renouvelaient les désastres du règne de Wincelas (Voyez *Moyen Age*, p. 281), l'empereur vendait à Charles le Téméraire les droits impériaux dans les provinces du Rhin et négociait avec lui le rétablissement du duché de Bourgogne. A la mort de Charles le Téméraire, Maximilien, fils de Frédéric III, épousa Marie, fille unique du duc de Bourgogne, et réunit les provinces des Pays-Bas aux domaines de sa famille. C'est de cette époque que date la rivalité des maisons de France et d'Autriche. Le combat de Guinegate (1480), où Maximilien vainquit les lieutenants de Louis XI, amena le traité d'Arras (1482), par lequel le roi de France abandonnait la Flandre à Maximilien sous condition d'hommage. Cet agrandissement de la maison d'Autriche est le fait principal du règne de Frédéric III, qui se termina en 1493.

Maximilien (1493-1519).—Son fils Maximilien, désigné pour son successeur dès 1486, le remplaça, et continuant la politique habile de la maison d'Autriche, étendit sa puissance par des traités et des mariages. Le traité de Senlis, en 1494, lui donna l'Artois et la Franche-Comté. En 1496, il hérita, à la mort de Sigismond d'Autriche, du Tyrol, de l'Alsace, du Brisgau et du comté de Ferrette. La même année, son fils Philippe le Beau épousa Jeanne la Folle, et ce mariage prépara la domination autrichienne en Espagne. En 1500, un héritage lui donna le comté de Goritz (Illyrie). Enfin, en 1515, Louis, roi de Bohême et de Hongrie, assura à Ferdinand, petit-fils de l'empereur Maximilien, la main de sa sœur Anne, héritière de cette double couronne. Ainsi la maison d'Autriche, déjà maîtresse de l'archiduché d'Autriche, de la Styrie, de la Carniole, de la Carinthie, avait acquis en peu d'années les provinces des Pays-Bas, l'Artois, la Franche-Comté, l'Alsace, le Tyrol, le Brisgau, le comté de Goritz (Illyrie), les royaumes de Navarre, de Castille, d'Aragon et des Deux-Siciles, enfin la Bohême et la Hongrie. En même temps, Maximilien donnait une meilleure organisation aux États autrichiens. Il substituait aux milices féodales des troupes mercenaires, appelées *reitres* (cavaliers) et *lansquenets* (landsknechts, défenseurs du

pays). L'introduction des postes rendit plus rapide la transmission des ordres du souverain. Une hiérarchie de tribunaux vint aboutir au conseil¹ aulique, cour suprême des États autrichiens. Enfin les domaines héréditaires de la maison d'Autriche, divisés en districts, furent soumis à une administration régulière. Maximilien, appliqué surtout à développer la puissance autrichienne, ne négligea pas cependant l'empire d'Allemagne. Il fit quelques efforts pour mettre de l'ordre au milieu de la confusion qui régnait dans ce pays; mais il n'obtint que peu de succès.

Efforts pour mettre de l'ordre en Allemagne.—En 1495, la diète de Worms proclama la *paix publique* et fit une division de l'Allemagne en cercles, qui fut confirmée et complétée en 1500. Les dix cercles établis furent les cercles de *Haute-Saxe* et de *Basse-Saxe*, comprenant l'Allemagne septentrionale (Brandebourg, Mecklenbourg, Holstein, Hanovre, Saxe royale et duchés de Saxe); de *Westphalie*; de *Bourgogne* (correspondant aux provinces des Pays-Bas, qui provenaient de la succession de la maison de Bourgogne); de *Haut et Bas-Rhin* (partie de la Prusse rhénane et de la Bavière rhénane); de *Franconie* (Allemagne centrale); de *Souabe* (Alsace, pays de Bade, Wurtemberg); de *Bavière* et d'*Autriche*. Chaque cercle réunissait un grand nombre de petits États et avait à sa tête un capitaine nommé par les princes du cercle. Ce capitaine, assisté d'un conseil, était chargé de maintenir l'ordre. Tout délit était puni d'une amende de deux mille marcs d'or et de la perte de tous les droits dans l'empire. Les perturbateurs de la paix publique étaient exposés aux mêmes châtimens. La *mise au ban de l'empire* ou sentence qui dépouillait de tous les droits civils et politiques était prononcée par la Chambre impériale. Ce tribunal se composait d'un grand juge représentant l'empereur, de quatre présidents et de cinquante assesseurs, pris moitié parmi les ecclésiastiques docteurs en théologie, moitié parmi les laïques docteurs en droit. La Chambre impériale résida d'abord à Francfort et ensuite à Spire. La lenteur de ses procédures rendait le plus souvent la répression impuissante. On doit cependant reconnaître que Maximilien fit un effort aussi énergique que possible pour donner à l'Allemagne une organisation moins vicieuse. Le même empereur abolit les tribunaux secrets, appelés *cours wehmiques* ou *Saint-Wehmé*. Les membres de ces tribunaux, qui prenaient le nom de *francs-juges*, prononçaient leurs sentences sans entendre l'accusé, et un des juges était chargé de l'exécution. Cette juridiction mystérieuse, instituée au

milieu de l'anarchie des temps féodaux, dans le but d'enrayer les criminels assez puissants pour braver les lois, était devenue une cause de désordres et de crimes. Maximilien, en la détruisant, rendit un nouveau service à l'Allemagne.

Cet empereur, au milieu des vastes domaines de sa maison, était sans cesse réduit à l'indigence, et les Italiens l'avaient surnommé Maximilien *Pochi-Denari*. Son caractère présentait d'étranges contrastes. Il aimait la chevalerie et s'efforçait d'en faire revivre les sentiments et les pompes extérieures, pendant qu'il luttait d'intrigues diplomatiques avec Louis XI et Ferdinand d'Aragon. Le règne de Maximilien se prolongea jusqu'en 1519, et fut rempli en grande partie par les guerres d'Italie, qui commencèrent à la fin du xv^e siècle et qui étaient provoquées par la situation anarchique de ce pays.

ITALIE.—Les principaux États de l'Italie, à cette époque, étaient Milan, où régnaient les Sforza ; Venise et Gênes, Florence, Rome et Naples. Civilisée et amollie, cette contrée s'était unie un instant par la crainte des Turcs, mais elle retomba presque immédiatement dans ses discordes et appela l'étranger. La faiblesse, unie au désir de la vengeance, enfantait la perfidie. Le poignard et le poison étaient trop souvent les armes des Italiens. Ludovic le More et d'autres petits tyrans donnaient déjà l'exemple de cette politique qui triomphait par la ruse et se maintient par la violence, politique dont Machiavel a été plus tard le législateur. La pratique précéda la théorie.

Ludovic le More.—La maison de Sforza, souveraine à Milan depuis 1430, eut pour chef un condottière nommé François Attendolo, qui, après l'extinction des Visconti et une vaine tentative pour organiser le gouvernement républicain, s'empara du pouvoir et le conserva jusqu'en 1466. Tout le Milanais lui obéissait. Son fils Galéas (1466-1476) fut un odieux tyran qui périt assassiné dans la cathédrale de Milan. Il laissait un fils encore enfant, qui fut proclamé grand-duc de Milan, sous la tutelle de sa mère et du chancelier Simonetta ; mais son oncle Ludovic Sforza, plus connu sous le nom de *Ludovic le More*, chassa la mère, fit mourir le chancelier et s'empara du pouvoir sous le nom de son neveu. Bientôt il le fit empoisonner et resta seul maître du Milanais. Menacé par le roi de Naples, Ludovic le More appela à son secours Charles VIII, qui avait des prétentions sur le royaume des Deux-Siciles. Il fit sentir à ce jeune roi *les fumées et gloires d'Italie*, selon la pittoresque expression de Comines. Telle fut l'occasion des guerres qui remplirent la fin du xv^e siècle et une partie du xvi^e.

Venise et Gènes.—Venise était toujours la plus redoutable des puissances italiennes. Des bords du lac de Côme, elle étendait ses domaines en terre ferme jusqu'au milieu de la Dalmatie. Les Turcs ottomans lui avaient enlevé presque toutes ses possessions en Grèce; mais il lui restait la grande île de Candie, et elle venait de s'approprier (1476) celle de Chypre par la donation de la dernière reine, Catherine Cornaro, fille du Vénitien Marco Cornaro. D'ailleurs la ville de Venise, par son industrie, valait seule et Candie et Chypre et tous les domaines de terre ferme. L'or des nations coulait chez elle par tous les canaux du commerce. Son gouvernement était réglé et stable; l'aristocratie venait encore d'affermir son pouvoir par l'établissement des *inquisiteurs d'État* (1454) et la déposition du doge Foscari (1456). Mais cette oligarchie, occupée de maintenir sa domination et d'étendre son commerce, ne songeait guère à défendre l'Italie. Elle ne sortit de son indifférence que lorsqu'elle crut sa puissance menacée par les Français. Gènes, ancienne rivale de Venise, était réduite à implorer la domination des princes étrangers. Repoussée par Louis XI, elle se donna à Milan, et, en 1490, Ludovic le More reçut de Charles VIII l'investiture du duché de Gènes.

Les Médicis.—Les Médicis, qui avaient la principale autorité en Toscane, l'avaient obtenue à force de bienfaits et de vertus. Cosme de Médicis, né en 1389, simple citoyen de Florence, vécut sans rechercher de grands titres; mais il acquit par le commerce des richesses comparables à celles des plus grands rois de son temps; il s'en servit pour secourir les pauvres, pour se faire des amis parmi les riches en leur prêtant son bien, pour orner sa patrie d'édifices, pour appeler à Florence les savants grecs chassés de Constantinople. Ces conseils furent pendant trente années les lois de sa patrie; ses bienfaits furent ses principales intrigues, et ce sont toujours les plus sûres. On vit après sa mort, par ses papiers, qu'il avait prêté à ses compatriotes des sommes immenses, dont il n'avait jamais exigé le moindre payement. Il mourut regretté de ses ennemis mêmes (1464). Florence, d'un commun consentement, orna son tombeau du nom de *Père de la patrie*. Sa réputation valut à ses descendants la principale autorité dans la Toscane. Son fils, Pierre I^{er} (1464-1469), l'administra sous le nom de *gonfalonier*. Ses deux petit-fils, Laurent et Julien (1469-1478), eurent le sort des fils de Pisistrate. Julien tomba sous les coups des assassins (1478). Laurent, échappé aux meurtriers, comme Hippias, vengea comme lui la mort de son frère. Ce qui rendit le meurtre plus odieux, ce fut le moment choisi par

les assassins, à la tête desquels étaient les Pazzi, banquiers florentins établis à Rome. On avait profité de la solennité d'une grande fête dans l'église de Santa-Reparata pour égorguer les Médicis et leurs amis, comme peu auparavant les assassins du duc Galéas Sforza avaient choisi la cathédrale de Milan pour tuer ce prince au pied de l'autel. Le moment de l'élévation de l'hostie fut celui que les Pazzi et leurs complices prirent pour le meurtre, afin que le peuple, attentif et prosterné, ne pût en empêcher l'exécution. En effet, dans cet instant même, Julien de Médicis fut tué par un frère des Pazzi et par d'autres conjurés. Laurent fut seulement blessé et eut assez de force pour se retirer dans la sacristie.

Les Florentins, qui aimaient les Médicis, les vengèrent par le supplice de tous les coupables qu'ils rencontrèrent. L'archevêque de Pise, François Salviati, fut pendu aux fenêtres du palais. Le prêtre Stefano, qui avait blessé Laurent, après avoir été traîné dans les rues de Florence, fut mutilé, écorché et enfin pendu. Laurent, vengé par les Florentins, s'en fit aimer le reste de sa vie. On le surnomma le *Père des muses*. C'était une chose admirable de voir ce citoyen qui faisait toujours le commerce, vendre d'une main les denrées du Levant, et soutenir de l'autre le fardeau de la république, entretenir des facteurs et recevoir des ambassadeurs; faire la paix et la guerre, être l'oracle des princes, cultiver les belles-lettres, donner des spectacles au peuple et accueillir tous les savants grecs de Constantinople. Il égala le grand Cosme par ses bienfaits, et le surpassa par sa magnificence. Ce fut alors surtout que Florence fut comparable à l'ancienne Athènes. On y vit à la fois le prince Pic de la Mirandole, Politien, Marsile Ficin, Lascaris, Chalcondyle, que Laurent rassemblait autour de lui et qui formaient l'*académie platonicienne* de Florence. Le premier était un prince souverain, qui, dès sa plus tendre enfance, fut un prodige d'étude et de mémoire. Le goût des sciences fut si fort en lui, qu'à la fin il renonça à sa principauté et se retira à Florence, où il mourut le jour même que Charles VIII fit son entrée dans cette ville (1494). On dit qu'à l'âge de dix-huit ans il savait vingt-deux langues. A vingt-quatre ans il soutint à Rome des thèses sur tous les objets des sciences, sans en excepter une seule; mais cette érudition indigeste était plus propre à étouffer l'esprit qu'à le féconder. Politien et Marsile Ficin rendirent plus de services : le premier en mettant sur le théâtre des pièces italiennes imitées de l'antiquité, et le second en publiant et traduisant les œuvres de Platon.

Savonarole.—Au milieu de ses travaux pacifiques et brillants, Laurent de Médicis était troublé par l'opposition du dominicain Jérôme Savonarole. Prédicateur éloquent et exalté, ce moine exerçait une grande influence et s'était fait chef de parti. Il reprochait aux Médicis l'influence et l'espèce de domination qu'ils exerçaient dans une république. Il annonçait aux Italiens que leurs iniquités seraient bientôt châtiées par des conquérants étrangers, et prenait, dans ses menaces, le ton des prophètes. « Un homme, disait-il, passera les monts à l'exemple de Cyrus; il marchera en Italie; il s'en emparera en peu de jours sans tirer l'épée. Ne bâtissez pas de fortresses, car elles vous seraient inutiles; elles seraient prises sans efforts. » Il faisait parler Dieu lui-même : « O Rome, ô Italie, dit le Seigneur, je vais vous livrer aux mains d'un peuple qui vous effacera d'entre les peuples. Les barbares vont venir affamés comme des lions, et la mortalité sera si grande, que les fossoyeurs iront par les rues criant : *qui a des morts?* et alors l'un apportera son père et l'autre son fils. O Rome, je te le répète, fais pénitence; faites pénitence, ô Venise, ô Milan. » Jamais homme n'avait eu plus de crédit sur le peuple de Florence. Savonarole était devenu une espèce de tribun, en faisant recevoir les artisans dans la magistrature. Lorsque Laurent de Médicis mourut (1492), le parti républicain reprit la supériorité et finit par chasser de Florence (1494) Pierre II, fils de Laurent. On rétablit l'ancienne forme de gouvernement, et Savonarole eut plus de crédit que jamais. Mais ce moine dominicain s'étant permis d'attaquer le pape Alexandre VI, on lui opposa un franciscain qui l'accusa d'hérésie. L'épreuve du feu fut proposée et acceptée. Un jour fut fixé, dans lequel les deux champions devaient traverser des bûchers enflammés; mais, à la vue du feu, ils trouvèrent des prétextes pour éluder l'épreuve, et Savonarole perdit sa popularité. Il fut bientôt arrêté, condamné à mort et exécuté (1498). Florence, agitée par ces discordes, était peu capable de résister aux invasions étrangères.

Politique du Saint-Siège.—Le noble rôle de défenseur de l'Italie avait d'abord paru réservé au saint-siège. Pie II écrivait en apprenant la victoire de Jean de Calabre sur la maison d'Aragon (1460) « O Italie, je combattrai de toutes mes forces pour ton indépendance, et tu ne reconnaîtras point de maître! Quant à Venise et Florence, ne songeant qu'à t'asservir à leur domination, elles négligent de s'unir pour ta défense et te préparent les fers de l'étranger. » Mais, après la mort de Pie II (1464), le saint-siège abandonna cette

généreuse politique. Paul II (1464-1471) tenta vainement d'armer la chrétienté contre les Turcs. Son successeur Sixte IV (1471-1484) donna l'exemple de la politique égoïste qu'on a flétrie du nom de *népotisme*, parce que le principal but était d'élever en puissance et en dignité les neveux du pape. Sixte IV voulut dépouiller les seigneurs d'Imola et de Forli pour enrichir de leurs États un de ses neveux, nommé Jérôme Riario. Les Médicis ayant soutenu ces petits princes, le pape prit part à la conjuration des Pazzi. Un de ses neveux, Raphaël Riario, fut envoyé à Florence pour diriger les conjurés (1478). Lorsque les Pazzi et leurs complices eurent été punis, le saint-siège fut engagé dans une guerre contre les Médicis et donna l'exemple de ces discordes qui affaiblissaient l'Italie et la livraient à l'étranger. Après la mort de Sixte IV, Innocent VIII (1484-1492) suivit la même politique. En lutte avec le roi de Naples, Ferdinand le Bâtard, il appela les Français en Italie et provoqua ces invasions qui devaient être funestes à ses successeurs. Alexandre VI (Rodric Borgia), qui occupa le trône pontifical après la mort d'Innocent VIII (1492), souilla la papauté par ses vices. Il faut détourner les yeux de ce triste spectacle, en reconnaissant que le saint-siège perdit alors une partie du prestige dont la vénération des peuples l'avait justement environné.

Les Aragonais à Naples.—A Naples, régnait la maison d'Aragon; mais toujours menacée par les prétentions rivales des princes angevins (Voy. *Moyen Age*, p. 268). Alphonse le Magnanime, roi des Deux-Siciles, d'Aragon et de Navarre, avait triomphé de René d'Anjou. Il usa noblement de sa puissance (1453-1458); il protégea les lettres avec une magnifique générosité, et pour obtenir un manuscrit de Tite Live il accorda la paix à Florence. Mais ses largesses immodérées le forcèrent d'accabler d'impôts le royaume de Naples, et le parti angevin profita du mécontentement pour se relever. L'opposition éclata à la mort d'Alphonse le Magnanime (1458); ses États furent partagés entre son frère, Jean II, et son fils bâtard, Ferdinand. Le premier eut l'Aragon et la Sardaigne; le second les Deux-Siciles. Jean de Calabre, fils de René d'Anjou, rappelé par le parti angevin, passa en Italie, et en 1460, battit Ferdinand à Sarno (dans la Principauté citérieure près de Salerne). Ferdinand fut secouru, dans cette position critique, par le duc de Milan, François Sforza, et par Scanderbeg, auquel son père avait souvent envoyé des renforts dans ses luttes contre les Turcs. Avec ces secours, il attaqua et vainquit, en 1462, Jean de Calabre à Trofa (Capitanate). Après

deux années d'inutiles efforts, Jean de Calabre fut contraint de se rembarquer pour la France (1464). Ferdinand, affermi par la victoire de Troïa, abusa cruellement de sa puissance. Lui et son fils Alphonse s'enrichirent par la ruine du peuple ; ils accaparaient l'huile et le blé, et les revendaient à un prix excessif. La politique extérieure de Ferdinand n'était pas plus généreuse ; il entretenait partout les divisions, à Florence contre les Médicis, à Milan contre les Sforza. Ludovic le More, menacé par ce prince, appela les Français en 1492 et détermina l'invasion de Charles VIII. Ferdinand le Bâtard mourut en 1494, au moment où le roi de France se préparait à passer les Alpes. Alphonse II, son successeur, était tellement odieux qu'il abdiqua presque immédiatement en faveur de son fils Ferdinand II, qui tenta vainement de défendre le royaume de Naples contre les Français.

Ainsi, en résumé, l'Italie était en proie à des discordes perpétuelles, et les princes qui devaient la défendre la livraient à l'étranger. C'était en vain que les hommes éminents appelaient de tous leurs vœux l'unité de l'Italie, comme l'avaient fait jadis Dante et Pétrarque (Voy. *Moyen Age*, p. 269 et 270). Les passions égoïstes étaient seules écoutées, et, au commencement du xvi^e siècle, Machiavel exprimait les mêmes regrets que les poètes du moyen âge. « Notre infortunée patrie, écrivait-il (*Prince*, liv. 26), gémit encore et sèche dans l'attente d'un libérateur qui mette fin aux dévastations de la Lombardie, de la Toscane et du royaume de Naples. Elle demande au ciel de susciter un prince qui l'affranchisse du joug odieux et humiliant des étrangers, qui ferme les nombreuses plaies dont elle est depuis si longtemps affligée, et sous l'étendard de qui elle puisse marcher contre ses cruels oppresseurs. Avec quelles démonstrations de joie et de reconnaissance ne recevraient-elles pas leur libérateur, ces malheureuses provinces qui gémissent depuis si longtemps sous le joug d'une domination odieuse ! Quelle ville lui fermerait ses portes ? Quels rivaux aurait-il à craindre ? Est-il un seul Italien qui ne s'empressât de lui rendre hommage ? Tous sont las de la domination des *barbares*. Que notre nation reprenne son ancien éclat et qu'elle puisse encore chanter avec Pétrarque : « *Le courage prendra les armes contre la fureur ; le combat sera de courte durée ; l'antique valeur n'est pas morte dans les cœurs italiens.* » Aucun prince de l'Italie ne se montra digne de ce rôle, et pendant plus de soixante ans l'Italie fut en proie aux *barbares* qu'elle haïssait et qu'elle appelait.

VI

Les Turcs sous Mahomet II. — Étendue et puissance de l'empire ottoman en 1520.

§ I. Les Turcs sous Mahomet II et Sélim.—Conquête d'une partie de la vallée du Danube et l'Albanie, de la Syrie, de l'Égypte et d'Alger (1453-1520).—Étendue et puissance de l'empire ottoman en 1520.

L'époque la plus glorieuse de l'empire ottoman s'étend de 1453 à 1570. Dans cet intervalle, les Turcs, sous Mahomet II, Bajazet II, Sélim Ier, Soliman le Magnifique et Sélim II, s'emparèrent des provinces danubiennes et des côtes de la mer Noire, de l'Albanie, de la Syrie, de l'Égypte, des îles de l'archipel et de la mer Ionienne, de l'Afrique septentrionale et spécialement d'Alger. Ils firent craindre à l'Europe une nouvelle invasion de Tartares; mais leur puissance fut aussi courte que brillante, et la décadence commença dès l'époque de la bataille de Lépante (1571).

Les Turcs sous Mahomet II (1453-1483). Conquête d'une partie de la vallée du Danube et de l'Albanie.—Les Turcs venaient de s'emparer de Constantinople (Voy. *Moyen Age*, p. 299). Rien ne semblait devoir arrêter leurs progrès. L'Europe divisée tenta vainement d'oublier ses querelles pour défendre la chrétienté; vainement les papes Nicolas V et Pie II firent un appel à tous les princes (Voy. p. 4 et 5); vainement le duc de Bourgogne, dans une célèbre assemblée tenue à Lille, fit paraître l'Église sous les traits d'une femme éplorée et jura sur le faisceau d'aller combattre le Turc. Tous ces projets de croisade s'évanouirent avec les sentiments d'indignation et d'enthousiasme qui les avaient inspirés. Jean Huniade, waywode de Transylvanie, et Scanderbeg, prince d'Albanie, opposèrent seuls une résistance héroïque aux Ottomans victorieux. Scanderbeg, qui avait déjà repoussé Amurat II (Voy. *Moyen Age*, p. 298), ne craignit pas d'attaquer son fils, déjà maître de Constantinople et de la plus grande partie de la Grèce; il envahit la Macédoine et s'y empara de plusieurs forteresses (1455). Mahomet envoya vainement contre lui de nombreuses armées commandées par ses meilleurs généraux. Scanderbeg les vainquit dans plusieurs rencontres et maintint l'indépendance de l'Albanie jusqu'à sa mort. Jean Huniade défendit Belgrade avec la même intrépidité et força Mahomet II à lever le siège de cette ville (1456). Repoussé sur

ces deux points, le sultan ajourna les projets de conquête européenne qu'il semble avoir un instant formés, et compléta la soumission de l'empire grec. Il s'empara (1458) d'Athènes, de Corinthe, de Thasos, de Samothrace et d'Imbros, acheva la conquête de la Servie (1459), détruisit l'empire de Trébizonde, où les Comnènes s'étaient maintenus, soumit Sinope, Cérasonte, Trébizonde et les villes voisines (1461). Lesbos dans l'Archipel, la Bosnie et l'Herzégovine (1463), enfin la Caramanie, au sud-est de l'Asie Mineure, furent conquises en quelques années.

Venise, qui avait montré une si coupable indifférence lorsque Constantinople était assiégée, se réveilla enfin à l'approche du danger. Elle s'allia avec Scanderbeg, et lorsque le héros albanais mourut (1467), la république prit sous sa tutelle son fils Jean Castriot et conclut une alliance avec le Tartare Ussum-Cassan (1471). Ce descendant de Tamerlan venait de s'emparer de la Perse. Il était en relation avec les Vénitiens qui trafiquaient sur la mer Noire, et l'intérêt commun de la Perse et de Venise était d'arrêter les progrès menaçants de la puissance ottomane. Ussum-Cassan porta la guerre jusqu'en Asie Mineure; mais il ne fut pas soutenu par les Européens qui auraient pu profiter de cette diversion. Ils négligèrent l'occasion favorable, laissèrent Mahomet I. conclure la paix avec le shah ou roi de Perse, s'emparer de Négrepont (autrefois Eubée), qui appartenait aux Vénitiens depuis la quatrième croisade (Voy. *Moyen Age*, p. 150), retourner au fond de la mer Noire pour y prendre, en 1476, Caffa, l'ancienne Théodosie rebâtie par les Génois; revenir en Europe, réduire Zante et Céphalonie, dévaster la Croatie et le Frioul, et courir jusqu'à Trieste à la porte de Venise. En même temps l'Albanie, qui avait été longtemps le rempart des possessions vénitiennes, n'étant plus défendue par un Scanderbeg, tomba au pouvoir de Mahomet II. Venise voyait chaque jour du milieu de ses lagunes l'incendie de quelques-uns de ses villages de terre ferme. Elle se lassa de soutenir une guerre désastreuse sans être appuyée par les princes européens, et conclut, en 1479, un traité honteux par lequel elle se reconnaissait tributaire du sultan.

Venise vaincue, Mahomet assiégea Rhodes, où s'étaient retirés les chevaliers de Saint-Jean de Jérusalem (Voy. *Moyen Age*, p. 155), qui avaient reçu de leur nouvelle résidence le nom de *chevaliers de Rhodes*. Ce fut en 1480 que les Turcs attaquèrent cette île, autrefois fameuse dans tout l'univers par son colosse d'airain, dédié au soleil, ouvrage immense et qui, s'élevant à une grande hauteur, les pieds

posés sur deux mâles de marbre, laissait voguer sous lui les plus gros navires. Rhodes était tombée au pouvoir des Sarrasins vers le milieu du viii^e siècle; un chevalier français, Foulques de Villaret, grand maître de l'ordre de Saint-Jean de Jérusalem, l'avait reprise sur eux en 1310, et un autre chevalier français, Pierre d'Aubusson, la défendit contre les Turcs. Mahomet II fut forcé de lever le siège. Ce revers ne rendait pas le sultan moins terrible pour l'Occident. Sa flotte venait de s'emparer d'Otrante et faisait trembler toute l'Italie. Mahomet II songeait à y conduire lui-même une armée, lorsqu'il mourut à Nicomédie, en 1481. On a vu ailleurs (Voy. *Moyen Age*, p. 299) combien son esprit était cultivé pour un Tartare; mais il était cruel jusqu'à la férocité. De son règne date l'institution des *ulemas* ou *oulemans*, qui sont à la fois des jurisconsultes et des professeurs musulmans. Ils ne doivent pas être confondus avec les *cadis* qui rendent la justice ni avec les *imans* qui desservent les mosquées, encore moins avec les *muezzins* qui, du haut des minarets, appellent les musulmans à la prière.

Bajazet II (1481-1512).—A la mort de Mahomet II, son fils aîné Bajazet était en pèlerinage à la Mecque. Le frère de Bajazet Zizim, profita de cette circonstance pour se faire proclamer sultan; mais Bajazet revint en toute hâte et força l'usurpateur à prendre la fuite. Zizim se retira d'abord à Rhodes, puis à Rome, où le pape Alexandre VI le vendit au roi de France Charles VIII (Voy. n^o 44). Bajazet était loin d'être aussi belliqueux que son père Mahomet II. Les janissaires, irrités de l'oisiveté dans laquelle il les laissait languir, se révoltèrent. Le sultan ne parvint à les apaiser qu'en entreprenant de nouvelles guerres; il acheva la soumission de la Moldavie (1486) et s'empara d'une partie de la Croatie (1489). Mais les Turcs aspiraient surtout à la conquête de la Syrie et des autres provinces qui étaient depuis le xiii^e siècle au pouvoir des Mameluks. Cette milice circassienne avait résisté à la mollesse du climat, parce qu'elle se renouvelait sans cesse par l'arrivée d'esclaves achetés dans les régions du Caucase, et qui servaient à la recruter. Pendant trois cents ans, l'Égypte, la Syrie et les contrées voisines obéirent à cette race guerrière. Bajazet, qui voulut enlever la Syrie aux Mameluks, fit l'épreuve de leur courage; ils le vainquirent à Issus (1489). Forcé de renoncer à cette conquête, Bajazet dévasta la Circassie et les provinces du Caucase, où se recrutaient les Mameluks, et il prépara ainsi la ruine de leur milice. En 1499, il renouvela la guerre contre Venise, s'empara de Coron, Modon, Patras, Lépante, Durazzo,

et imposa, en 1504, aux Vénitiens un traité qui leur enlevait les îles de Sainte-Maure et de Leucade (1504). Mais Bajazet retomba, après ces succès, dans l'inaction qui avait irrité les janissaires dès le commencement de son règne; ils se révoltèrent de nouveau et proclamèrent pour sultan le second fils de Bajazet, Sélim 1^{er}. Bajazet périt bientôt empoisonné. Les Turcs le regardent comme un de leurs poètes les plus remarquables.

Sélim 1^{er} (1512-1520). Conquête de la Syrie, de l'Égypte et d'Alger.—Sélim commença son règne par le meurtre de ses frères, et c'est surtout de cette époque que date l'usage des massacres qui ensanglantèrent si longtemps le sérail à l'avènement des sultans. Racine a parlé de cette coutume avec une élégance qui en dissimule un peu trop l'horreur (*Bajazet*, acte I, sc. I) :

• Tu sais de nos sultans les rigueurs ordinaires
Le frère rarement laisse jouir ses frères
De l'honneur dangereux d'être sorti d'un sang
Qui les a de trop près approchés de son rang. *

Le règne de Sélim fut rempli tout entier de guerres et de conquêtes dirigées principalement contre des populations asiatiques et africaines. Les Persans avaient déjà plusieurs fois attaqué les Turcs et arrêté par de menaçantes diversions leurs invasions en Europe. Le royaume de Perse venait de passer à une nouvelle dynastie, celle des Sophis. Ismaël Sophi, monté sur le trône en 1501, avait conquis l'Arménie et étendu sa domination jusqu'à Samarcand (Tartarie indépendante). C'était pour Sélim un voisin dangereux. A la rivalité politique se joignit l'opposition religieuse : les Sophis étaient de la secte d'Ali (gendre de Mahomet), et les Turcs de la secte d'Omar, un des premiers khalifes. Ces divers motifs allumèrent une guerre qui dura deux ans (1514-1516). Les Turcs remportèrent d'abord une victoire à Tauris (1515) et s'emparèrent de cette ville; mais dans la suite ils essayèrent des revers et perdirent plus de quarante mille hommes au milieu des déserts qui protégeaient les frontières de la Perse. Une révolte força Sélim d'ajourner sa vengeance.

Il fut plus heureux contre les Mameluks. Une première victoire remportée près d'Alep (1517) lui ouvrit la Syrie; il s'empara d'Alep et de Damas, et bientôt après de la Phénicie et de la Palestine. Il triompha une seconde fois des Mameluks près de Gaza (1518), et

pénétra en Égypte. Une dernière bataille se livra aux portes du Caire. Les Mameluks y furent encore vaincus et trente mille furent égorgés sur les bords du Nil. L'Égypte tout entière se soumit alors aux Ottomans. Après cette rapide conquête, Sélim se prépara à tirer vengeance des Persans; il voulait les soumettre à son empire, et, après avoir réuni sous une seule domination toutes les forces des musulmans, tourner ses armes contre l'Europe. Déjà les flottes musulmanes portaient l'épouvante en Italie et en Espagne. Elles avaient soumis la côte septentrionale d'Afrique, Tripoli, Tunis, Alger, et fait de ces villes barbaresques des repaires de pirates qui infestaient la Méditerranée. Léon X prêcha, en 1517, une croisade contre les Turcs et envoya des ambassadeurs aux principaux souverains de l'Europe, à l'empereur Maximilien, à François I^{er}, à Charles d'Autriche, roi d'Espagne, au roi d'Angleterre Henri VIII, afin de les presser de renoncer aux guerres intestines et de réunir leurs forces contre l'ennemi commun. Une ligue fut en effet conclue en 1518 pour arrêter les progrès de la puissance ottomane; mais les troubles religieux de l'Allemagne, la guerre des *comuneros* en Espagne, enfin la rivalité de Charles-Quint et de François I^{er} empêchèrent les princes coalisés de s'unir contre les Turcs. Heureusement la mort de Sélim (1520) suspendit pour quelque temps les progrès des Ottomans.

Si l'on considère à cette époque l'organisation et l'étendue de leur empire, on comprend les inquiétudes de l'Europe. Les institutions des Turcs étaient parfaitement propres à en faire un peuple conquérant. Les terres enlevées aux ennemis étaient distribuées comme fiefs militaires, mais sans hérédité, à des musulmans qui au premier signal du sultan devaient prendre les armes. On appelait ces terres *timars* et ceux qui les occupaient *timariots*. Quarante-vingt mille timars avaient été distribués en Europe, et cinquante mille en Asie. Outre cette milice, les Turcs avaient une armée permanente composée de la redoutable infanterie des janissaires et de la cavalerie des Spahis. La première se recrutait surtout au moyen d'esclaves qu'on élevait dans le camp. Si l'on remarquait dans les jeunes gens, que l'on faisait enlever tous les cinq ans, une intelligence plus vive, on les attachait spécialement à la personne du sultan, et ils devenaient, après les longues épreuves d'une sévère éducation, les *ulémas*, les interprètes de la loi. C'était parmi eux que les sultans allaient prendre leurs vizirs. Il n'y avait pas d'aristocratie dans cet empire, mais une véritable démocratie militaire. Si l'on ajoute à

l'organisation vigoureuse des armées le fanatisme religieux et l'ardeur que le Coran inspirait alors à ses disciples, on comprendra les rapides progrès des Ottomans et l'inquiétude qu'éprouvait l'Europe au commencement du xvi^e siècle.

Étendue de l'empire turc vers 1520.—Les limites de l'empire turc étaient vers 1520 : au nord, le Danube, le Pruth, la mer Noire et le Caucase; à l'est, l'Euphrate; au sud, le golfe Persique, l'Arabie, la mer Rouge, la Nubie, l'Abyssinie et la chaîne de l'Atlas; à l'ouest, le Maroc, la mer Ionienne, l'Adriatique, la Save et la Drave. L'empire turc s'étendait en Europe, en Asie et en Afrique. En Europe, il comprenait la Bulgarie, la Serbie, la Bosnie, la Moldavie, la Valachie, la Croatie, la Roumilie ou Romélie (ancienne Thrace), la Macédoine, l'Albanie, la Thessalie et la Grèce proprement dite, avec toutes les îles qui en dépendent, à l'exception de Candie, qui appartenait aux Vénitiens. En Asie, les Turcs possédaient l'Asie Mineure, la Palestine et la Phénicie, la Syrie jusqu'à l'Euphrate, les provinces caucasiennes (Géorgie et Circassie). L'île de Chypre, sur les côtes d'Asie Mineure, était toujours au pouvoir de Venise. Enfin, en Afrique, l'empire turc comprenait l'Égypte et les régences de Tripoli, de Tunis et d'Alger, qui allaient bientôt s'organiser sous Soliman le Magnifique et son lieutenant Khaïr-Eddin Barberousse. L'empire ottoman, déjà si redoutable, devait encore s'étendre pendant une partie du xvi^e siècle et profiter des discordes de l'Europe pour y jouer un rôle important (Voy. n^o 48).

VII

Guerres d'Italie. — Louis XII. — Tableau de l'Italie au moment de l'invasion française.

§ I. Commencement des guerres d'Italie.—Expéditions de Charles VIII et de Louis XII.—Gouvernement de ce dernier prince.—§ II. Tableau de l'Italie au commencement du xv^e siècle.—Milan, Gênes, Venise, Florence, Rome, Naples. Renaissance des arts et des lettres.—Jules II.—Léon X.—L'Arioste, Machiavel, Bembo, Bramante, Léonard de Vinci, Raphaël, Michel-Age. — Érasme. — Copernic.

GUERRES D'ITALIE. — Depuis 1494 jusqu'en 1559, les principaux peuples de l'Europe, Français, Espagnols, Allemands, se disputèrent

la conquête de l'Italie. Ces guerres, qui commencent à la première invasion de Charles VIII (1494) et ne se terminent qu'au traité de Cateau-Cambrésis (1559), peuvent se partager en deux époques : 1^o de 1494 à 1515, les rois de France, Charles VIII et Louis XII, tentent la conquête du royaume de Naples et du duché de Milan; 2^o de 1515 à 1559, la France, sous François Ier et Henri II, lutte contre la maison d'Autriche, qui a pour chefs Charles-Quint et Philippe II, et résiste à la monarchie universelle que ses souverains espéraient fonder. La France conserve à peine quelques villes en Italie; mais elle y a puisé le goût des lettres et des arts qui se manifeste dès le temps de Louis XII et de François Ier.

Causes et commencement des guerres d'Italie.—Les guerres d'Italie ont eu plusieurs causes; d'abord l'état même de ce pays, ses divisions, ses guerres intestines et l'appel que les princes italiens adressaient aux puissances étrangères (Voy. p. 40 et 45); ensuite les prétentions de Charles VIII sur le royaume de Naples et celles de Louis XII sur le duché de Milan. La seconde maison d'Anjou, qui avait longtemps disputé le royaume de Naples aux princes de la maison d'Aragon (Voy. *Moyen Age*, p. 268), s'était éteinte avec René d'Anjou et son neveu Charles du Maine; mais elle avait transmis ses droits à Louis XI et à ses successeurs. Louis XI était trop prudent pour tenter des guerres lointaines; mais son fils Charles VIII fut loin d'imiter sa politique. A peine âgé de vingt ans, nourri d'idées chevaleresques, entouré de jeunes courtisans qu'enivraient comme lui les *fumées d'Italie*, selon l'expression de Comines, Charles VIII ne rêvait pas seulement la conquête de Naples; mais il espérait détrôner le sultan des Turcs et s'emparer de la terre sainte. Il commença par sacrifier des avantages réels en vue de ces conquêtes chimériques: ainsi, par le traité de Narbonne (1493), conclu avec Ferdinand le Catholique, il lui abandonna le Roussillon et la Cerdagne, qui avaient été acquis par Louis XI, à condition que le roi d'Aragon ne troublerait pas l'expédition des Français en Italie. Par le traité de Senlis (1493), conclu avec Maximilien, Charles VIII cédait à ce prince l'Artois, la Franche-Comté et le Charolais, partie des dépouilles de la maison de Bourgogne, ne faisant pas réflexion que des provinces qui joignent un État valent mieux qu'un royaume à quatre cents lieues de chez soi. Enfin, par le traité d'Étaples (près de Calais), signé avec Henri VII d'Angleterre, le roi de France s'engagea à lui payer sept cent quarante-cinq mille couronnes d'or, se rendant ainsi tributaire des Anglais qu'il redoutait, pour aller attaquer les Italiens

qu'il ne craignait pas. Il commença par s'appauvrir en voulant s'enrichir par des conquêtes.

L'expédition fut conduite avec la légèreté et l'imprévoyance que l'on devait attendre de cette cour frivole. On avait réuni une armée de plus de trente mille hommes et surtout une artillerie formidable qui jeta l'épouvante en Italie ; mais le roi manquait d'argent ; il fut obligé d'en emprunter à Lyon, à Turin, et de mettre en gage les pierreries que lui prêta la duchesse de Savoie. Les Alpes furent franchies sans obstacle en 1494. Charles VIII, après avoir traversé Turin, arriva dans les États de Ludovic le More, son allié. Il le blessa en visitant un neveu de Ludovic, que son oncle retenait prisonnier après l'avoir dépouillé du duché de Milan. De là, le roi de France se rendit en Toscane, où il irrita les Florentins en proclamant l'indépendance de Pise. Il entra en maître dans la ville de Florence qui venait de chasser Pierre II de Médicis ; mais lorsqu'il voulut lever un impôt sur les Florentins, Pierre Capponi, un des magistrats populaires, osa lui résister. *Nous allons sonner nos cloches*, lui dit-il, *et nous préparer au combat*. Charles VIII n'osa braver les Florentins. Il sortit de leur ville, laissant derrière lui de nouveaux ennemis. Il s'avança vers Rome, où le pape Alexandre VI négociait avec lui. Il y fit son entrée en conquérant à la fin de l'année 1494. Le pape, réfugié dans le château Saint-Ange, vit les canons des Français tournés contre ses faibles murailles. Il désarma Charles VIII, en nommant cardinal Briçonnet, évêque de Saint-Malo, principal ministre du roi, et en lui livrant Zizim ou Gem, frère de Bajazet II, sultan des Turcs ottomans. Ce fils de Mahomet II, après avoir disputé l'empire à son frère Bajazet, s'était réfugié chez les chevaliers de Rhodes. Accueilli d'abord comme un hôte, il fut ensuite traité en prisonnier et livré au pape. Charles VIII tenait à l'avoir à sa disposition, parce qu'il projetait la conquête de Constantinople. Ce fut pour le même motif qu'il acheta les droits du dernier Paléologue retiré à Rome. Zizim mourut peu de temps après, et l'on prétendit, mais sans preuve, qu'il avait été empoisonné.

Le traité conclu, Alexandre VI sortit du château Saint-Ange, repartit au Vatican et reçut du roi de France le serment d'obédience. Charles s'avança ensuite vers le royaume de Naples (1495). A son approche, Alphonse II, haï de ses sujets comme son père, abdiqua. Son fils Ferdinand II, devenu roi, ne put rétablir les affaires ; il se retira dans l'île d'Ischia située à peu de distance de Naples. Charles VIII entra dans cette ville en vainqueur, sans avoir presque com-

battu. Il prit prématurément le titre et les insignes d'empereur. Dans ce temps-là même presque toute l'Europe travaillait à lui faire perdre la couronne de Naples. Le pape, les Vénitiens, Ludovic le More, l'empereur Maximilien, Ferdinand d'Aragon, Isabelle de Castille se liguèrent contre la France. C'est un des premiers exemples de ce système d'équilibre qui a pour but de tenir la balance égale entre tous les États de l'Europe, et d'empêcher qu'un prince ou une nation n'acquière une puissance exorbitante. Ce fut à Venise que la ligue fut conclue, le 31 mars 1495. Comines, qui y résidait pour le roi de France, se hâta d'avertir de la coalition Charles VIII qui s'endormait dans les plaisirs. Le roi repartit pour la France cinq mois après l'avoir quittée, ne laissant à Naples que quatre à cinq mille Français sous les ordres de Gilbert de Montpensier. Lui-même, avec un peu plus de neuf mille hommes, revint en toute hâte par Rome, Sienna, Pontremoli. Près de Plaisance, vers le village de Fornovo ou Four-noue, il rencontra l'armée des confédérés forte d'environ quarante mille hommes. Une brillante victoire, remportée par neuf mille Français sur quarante mille Italiens, ouvrit à Charles VIII le chemin de la France. Il ne perdit pas deux cents hommes; les Italiens en laissèrent plus de quatre mille sur le champ de bataille. Une retraite glorieuse fut le seul fruit de cette victoire. Les Français ne tardèrent pas à être chassés de Naples par Frédéric, oncle de Ferdinand II que seconda Gonzalve de Cordoue, surnommé le grand capitaine. Il ne restait nul vestige de ce torrent qui avait inondé l'Italie, lorsque Charles VIII mourut en 1498. Le roi ne laissait pas d'enfants; ce fut son cousin Louis d'Orléans, chef de la branche de Valois-Orléans, qui lui succéda sous le nom de Louis XII.

Louis XII (1498-1515); *expéditions de Louis XII en Italie*.—Le nouveau roi n'avait pas seulement des prétentions à la couronne de Naples, comme Charles VIII; il descendait de Valentine Visconti, fille de Jean Galéas Visconti (Voy. *Moyen Age*, p. 233 et 264), et, en cette qualité, il réclamait le duché de Milan. Louis XII commença par s'allier avec le pape Alexandre VI; il avait besoin de lui pour se séparer de sa femme, Jeanne de France, fille de Louis XI, qu'il avait épousée par contrainte et qu'il voulait répudier. César Borgia lui apporta la bulle de divorce, et reçut en récompense le duché de Valentinois, une compagnie de cent hommes d'armes et une pension de vingt mille livres. Louis XII épousa ensuite Anne de Bretagne, veuve de Charles VIII, et ce mariage dicté par la politique autant que par l'inclination du roi contribua à réunir la Bretagne à la cou-

ronne. Louis XII était encore lié à Alexandre VI par le funeste desir de faire valoir ses droits sur les États d'Italie. Le pape promit de favoriser tous ses projets de conquête, et Louis XII se prépara à envahir le duché de Milan (1499). Il avait pour lui les Vénitiens qui devaient partager les dépouilles du Milanais. Ils avaient déjà pris le Bressan et le pays de Bergame; ils voulaient encore le Crémonais. Louis XII, après avoir renouvelé les traités avec l'Angleterre, fit passer les Alpes à son armée, et, quoique ses troupes fussent moins nombreuses que celles de Ludovic le More, on vit de nouveau ce que pouvait l'impétuosité française, que les Italiens appelaient *la furia francese*, contre la tactique italienne. L'armée du roi s'empara en vingt jours du duché de Milan et de celui de Gênes, tandis que les Vénitiens occupèrent le Crémonais. Ludovic le More s'enfuit à Insprück auprès de l'empereur Maximilien, dont il était le vassal. Louis XII fit son entrée dans Milan, et y reçut les députés de tous les États d'Italie en homme qui était leur arbitre; mais il eut l'imprudence de confier le gouvernement du Milanais à J. J. Trivulce, chef du parti guelfe dans ce pays. Aussitôt après le départ du roi, la faction gibeline rappela Ludovic le More, qui, à la tête d'une armée de Suisses, reprit possession de Milan (1500). Il fallut de nouveaux efforts pour l'en chasser. Louis de La Trémouille conduisit une armée française au delà des Alpes pour réparer les fautes qu'on avait faites. Il rentra dans Milan pendant que Ludovic le More se tenait enfermé dans Novare. Les Suisses, qui depuis quelques années faisaient usage de leur liberté pour se vendre à qui les payait, étaient à la fois en grand nombre dans l'armée française et dans la milanaise. Quelques capitaines de cette nation flétrirent sa gloire par l'amour de l'argent. Chargés par Ludovic le More de le défendre dans Novare, ils traitèrent avec les Français (1500). Tout ce que Ludovic put en obtenir, ce fut de sortir avec eux, habillé à la suisse et une hallebarde à la main; il parut ainsi à travers les haies des soldats français; mais ceux qui l'avaient vendu le firent bientôt reconnaître. Il fut pris, conduit à Pierre-Encise, et de là dans la tour de Bourges, où Louis XII lui-même avait été en prison; enfin transféré à Loches, où il vécut dix années.

Louis XII, maître de Gênes et de Milan, voulut encore avoir Naples; mais il redoutait Ferdinand le Catholique, qui soutenait son parent Frédéric III, roi de Naples depuis 1499. Le roi de France s'unit avec le roi d'Aragon pour partager les États napolitains, comme il s'était uni avec les Vénitiens pour partager les dépouilles

de Ludovic le More. Par le traité secret de Grenade (1500), Ferdinand le Catholique devait avoir la Pouille et la Calabre; le reste, c'est-à-dire Naples, la terre de Labour, les Abruzzes, était destiné au roi de France. Les Français envahirent le royaume de Naples par terre et par mer. Ferdinand le Catholique envoya Gonzalve de Cordoue, sous prétexte de défendre son allié, mais en réalité pour l'accabler. L'infortuné Frédéric, trahi par son parent, pressé par les Français, dénué de toute ressource, aima mieux se remettre dans les mains de Louis XII, qu'il crut généreux, que dans celles de Ferdinand d'Aragon qui le traitait avec tant de perfidie. Il vint en France (1501) avec quelques galères, et reçut de Louis XII une pension de cent vingt mille livres. Ainsi Louis XII avait tout à la fois un duc de Milan, prisonnier, un roi de Naples suivant sa cour et son pensionnaire. Gênes était une de ses provinces, aussi bien que Naples et Milan. En même temps, César Borgia, l'allié de Louis XII, soumettait avec l'aide des Français les villes de la Romagne, Forli, Faenza, Rimini, Imola, et, dans ces conquêtes, la perfidie, l'assassinat et l'empoisonnement firent partie de ses armes. La conquête de Naples elle-même avait été trop souvent souillée par la mauvaise foi, et les Français, complices de ces iniquités, finirent par en être victimes.

Louis XII fut joué par Ferdinand d'Aragon. Une querelle s'éleva entre les Français et les Espagnols pour la possession d'un pays limitrophe de la Pouille et des Abruzzes et pour les impôts levés sur les troupeaux qui passaient l'été dans les Abruzzes et l'hiver dans la Pouille. Les Français eurent d'abord l'avantage et Gonzalve de Cordoue fut bloqué dans Barlette (1502). Mais, pendant que Ferdinand d'Aragon amusait Louis XII par des négociations, il faisait passer une armée en Italie, et les Espagnols vainqueurs des Français à Seminara et à Cerignola, les chassèrent du royaume de Naples (1503). Vers la même époque, Alexandre VI mourut, et César Borgia qui croyait avoir pris les mesures les plus efficaces pour soutenir, en pareille circonstance, la puissance de sa maison, tomba lui-même dangereusement malade. Il fut forcé de se livrer à Gonzalve de Cordoue. Mais le *grand capitaine* ne se piquait pas de loyauté; il disait que *la toile d'honneur doit être grossièrement tissée*. Il envoya César Borgia prisonnier en Espagne; dans la suite Borgia, s'étant échappé de prison, fut tué dans un combat. Malgré la ruine des Borgia, Louis XII tenta un nouvel effort pour reconquérir le royaume de Naples. Il envoya une armée commandée par La Trémouille et

dans laquelle se trouvait le cardinal Georges d'Amboise, son principal ministre. Les cardinaux étaient alors réunis en conclave pour donner un successeur à Alexandre VI. On prétend que Georges d'Amboise eut le désir de se faire nommer pape; mais qu'il ne voulut pas paraître imposer son élection par la force et qu'après avoir longtemps retenu l'armée française sous les murs de Rome il l'en éloigna. Les cardinaux nommèrent alors Pie III, qui mourut au bout de quelques jours et eut pour successeur Julien de la Rovère, célèbre sous le nom de Jules II. Pendant ce temps l'armée française s'était avancée jusqu'au Garigliano, sur la frontière du royaume de Naples; mais les pluies avaient grossi ce torrent, et les Français ne purent le franchir. Bientôt attaqués par Gonzalve de Cordoue ils essayèrent (1504) une défaite qui entraîna la perte définitive du royaume de Naples. Ainsi le cardinal d'Amboise, qui passait cependant pour un homme sage, perdit à la fois sa dignité pontificale pour lui, et le royaume de Naples pour son roi.

Ce ne furent pas les seules fautes commises par Louis XII dans ses relations avec les puissances étrangères. Il signa la même année (1504) le funeste traité de Blois qui démembrait la France. Par ce traité, le roi donnait la seule fille qu'il eût d'Anne de Bretagne au petit-fils de l'empereur et du roi d'Aragon, ses deux ennemis, à ce même prince qui fut depuis, sous le nom de Charles-Quint, si terrible à la France et à l'Europe. La dot de Claude de France devait être composée de la Bretagne entière et de la Bourgogne. La France abandonnait Milan et Gènes. On ne peut s'expliquer cet incompréhensible traité que par l'ascendant d'Anne de Bretagne qui voulait faire de sa fille la première princesse du monde. Elle céda peut-être aussi à un sentiment de haine contre l'héritier présomptif de la couronne, François d'Angoulême. Heureusement les états généraux, assemblés à Tours (1506), réclamèrent contre ce funeste traité. Peut-être le roi, qui s'en repentait, eut-il l'habileté de se faire demander par la France entière ce qu'il désirait. En tout cas, il céda sagement aux remontrances de la nation. L'héritière d'Anne de Bretagne fut ôtée à l'héritier de la maison d'Autriche et de l'Espagne, ainsi qu'Anne elle-même avait été ravie à l'empereur Maximilien. Elle épousa le comte d'Angoulême, qui fut depuis François Ier. La Bretagne, deux fois unie à la France et deux fois près de lui échapper, lui fut incorporée et la Bourgogne n'en fut point démembrée.

Un effort que fit Gènes, en 1507, pour recouvrer son ancienne liberté, fut puni par Louis XII avec plus de faste que de rigueur. Il

entrauans cette ville l'épée nue, et fit brûler tous les privilèges de Gênes; ensuite, ayant fait dresser son trône dans la plus grande place sur un échafaud superbe, il fit venir au pied de l'échafaud les habitans qui entendirent leur sentence à genoux. Il ne les condamna qu'à une amende de cent mille écus d'or, et bâtit une citadelle qu'il appela *la bride de Gênes*. Peu de temps après (1508) Louis XII se ligua contre les Vénitiens, ses alliés, avec ses ennemis secrets, Jules II, Maximilien, Ferdinand d'Aragon. Ce fut un événement inouï que la coalition de tant de rois contre une république, qui n'était quelques siècles auparavant qu'une ville de pêcheurs devenus d'illustres négocians. La ligue fut signée dans la ville de Cambrai d'où elle a tiré son nom.

Le principal instigateur de la *ligue de Cambrai* fut le pape Jules II. Ce pontife avait formé le généreux projet de délivrer l'Italie; mais il voulait d'abord que les Vénitiens s'unissent à lui et lui remissent beaucoup de villes de la Romagne, qu'ils avaient enlevées aux domaines de l'Église, telles que Rimini, Faenza, une partie du duché de Ferrare et du duché d'Urbino. Les Vénitiens refusèrent. Jules II se servit alors contre eux des Français mêmes, qu'il eût voulu chasser de l'Italie. Ce ne fut pas assez de ce peuple; le pape fit entrer une grande partie de l'Europe dans la coalition. Il y réussit d'autant mieux que la plupart des souverains avaient à se plaindre de Venise. Elle avait fermé l'entrée de l'Italie à l'empereur Maximilien, lorsqu'il avait voulu se rendre à Rome pour s'y faire couronner. Maximilien avait cité à comparaître devant lui le doge Loredano et tout le sénat de Venise. Comme ils n'obéirent point à ses sommations, la chambre impériale les condamna par contumace et les mit au ban de l'empire. D'ailleurs Vérone, Vicence, Padoue, la marche de Trévise et le Frioul étaient à la convenance de l'empereur, et il espérait s'en emparer. Ferdinand le Catholique voulait reprendre quelques villes maritimes du royaume de Naples qu'il avait engagées aux Vénitiens, entre autres Brindes, Otrante, Gallipoli. Le roi de Hongrie avait des prétentions sur une partie de la Dalmatie. Le duc de Savoie pouvait revendiquer l'île de Chypre, parce qu'il était parent de la maison de Lusignan qui en avait eu la souveraineté. Le roi de France, qui avait cédé aux Vénitiens une partie du duché de Milan (le Bressan, le Bergamasque, le Crémonais), aspirait à leur enlever ces provinces. Les maisons d'Este et de Gonzague élevaient aussi des prétentions contre une république qui, depuis plusieurs siècles, s'était enrichie des dépouilles de toutes les nations voisines.

Louis XII fut, de tous les confédérés, celui qui attaqua les Vénitiens avec le plus d'ardeur. La rapidité de succès qui avait accompagné les Français dans les commencements de toutes leurs expéditions ne se démentit pas. Le roi, à la tête de son armée, triompha des forces vénitiennes à la célèbre journée d'Aignadel ou de Vaila (1509), près de la rivière de l'Adda. Il s'empara des provinces de Bergame, de Brescia et de Crémone; en même temps chacun des princes coalisés se jeta sur son partage. Les troupes de Ferdinand le Catholique occupèrent ce que Venise avait en Calabre. Jules II prit possession de la Romagne. L'armée de Maximilien envahit le Frioul et s'empara de Trieste qui est resté à la maison d'Autriche. Il n'y eut pas jusqu'au duc de Ferrare et au marquis de Mantoue, autrefois au service de Venise, qui ne saisissent leur proie. Venise, désespérant de pouvoir défendre ses villes de terre ferme, leur remit leurs serments de fidélité et même l'argent qu'elles devaient à l'État. Réduite à ses lagunes, elle brava l'effort des coalisés. Louis XII, après s'être avancé jusqu'au bord de la mer, se borna au stérile plaisir de lancer quelques boulets contre Venise. Maximilien échoua au siège de Padoue, et Jules II qui avait abaissé Venise et reconquis les villes de l'État ecclésiastique se rapprocha de la république pour chasser les Français de l'Italie (1510). Il leva les anathèmes qu'il avait lancés contre Venise, et se ligua avec cette ville contre Louis XII. Il voulait détruire en Italie tous les étrangers les uns par les autres, exterminer le reste alors languissant de l'autorité allemande et faire de la péninsule italique un corps puissant dont le souverain pontife eût été le chef. Il n'épargna dans ce dessein ni négociations ni argent ni peines. Il fit lui-même la guerre; il alla à la tranchée; il affronta la mort. On ne peut méconnaître son courage et ses grandes vues.

Une nouvelle faute de Louis XII seconda les desseins de Jules II. Le roi de France montra une économie qui est une vertu dans le gouvernement ordinaire d'un État paisible et un vice dans les grandes affaires. Il avait dans son armée un grand nombre de Suisses qui avaient surtout contribué à la conquête du Milanais. Ils avaient vendu leur sang et jusqu'à leur bonne foi, en livrant Ludovic le More (Voy. p. 55). Les cantons demandèrent au roi une augmentation de pension; Louis la refusa. Jules II profita de cette faute. Il flatte les Suisses, et leur donna de l'argent. Il les encouragea par le titre de *defenseurs de l'Église*. Il fit prêcher chez eux une croisade contre les Français, et chargea son légat Mathias Schinner, évêque de Sion, de les enrôler sous l'étendard du saint-siège. Les Suisses accou-

raient en grand nombre à ces sermons belliqueux qui flattaient leurs passions. Ferdinand le Catholique, par qui Louis XII avait été si souvent trompé, se déclara aussi contre les Français. Il reçut du pape l'investiture pleine et entière du royaume de Naples. Jules II le mit à ce prix entièrement dans ses intérêts. Ainsi le pape, par sa politique, avait pour lui les Vénitiens, les Suisses et le roi d'Aragon (1510). On nomma cette nouvelle coalition *Sainte ligue*, parce que le souverain pontife en était le chef.

Louis XII, attaqué par Jules II, convoqua une assemblée d'évêques à Tours. Ce concile national déclara nulles les censures prononcées par le pape pour affaires purement temporelles et demanda la convocation d'un concile général qui serait appelé, comme les conciles de Constance et de Bâle, à réformer l'Église dans son chef et dans ses membres. Ce concile fut, en effet, réuni à Pise (1510); mais il ne tarda pas à se dissoudre. Pendant que le roi de France délibérait et consultait les évêques, Jules II faisait la guerre avec résolution. A l'âge de soixante et dix ans, il alla en personne assiéger la Mirandole; il visitait les travaux, le casque en tête, pressait les attaqués et entraît en vainqueur par la brèche (1511). Louis XII se décida enfin à une guerre vigoureuse contre les coalisés. Le jeune Gaston de Foix, son neveu, reçut le commandement de l'armée, et rendit son nom immortel à l'âge de vingt-trois ans. Il délivra Bologne (1512), où étaient enfermés Lautrec et d'Alègre, battit l'armée vénitienne près de Brescia, et reprit cette ville, où Bayard, le chevalier *sans peur et sans reproche*, fit admirer sa valeur et sa générosité. Gaston de Foix, après avoir délivré les Français, passé rapidement quatre rivières, et repoussé partout les ennemis, arriva à Ravenne, où une nouvelle victoire le couvrit de gloire et lui coûta la vie. Il s'obstina à poursuivre les Espagnols qui se retiraient en bon ordre, et reçut une blessure mortelle (1512). Cette brillante campagne de trois mois lui avait mérité le nom de *Foudre d'Italie*.

La mort de Gaston de Foix eut de funestes conséquences. Les mercenaires allemands, qui avaient remplacé les Suisses dans l'armée française, furent rappelés par Maximilien qui négociait avec les ennemis de Louis XII. Les Suisses descendirent de leurs montagnes amenant avec eux Maximilien Sforza, fils de Ludovic le More; ils voulurent, en couronnant le fils, expier leur trahison envers le père (Voy. p. 55). Les Français se virent forcés d'évacuer leurs conquêtes de la Romagne. Bayard illustra la retraite par ses exploits; mais c'était un héros obligé de fuir. En quelques mois, l'Italie tout entière

fut perdue. Louis de La Trémouille fut envoyé (1513), à la tête d'une armée, pour reconquérir le Milanais. Il assiégea Novare. Douze mille Suisses vinrent l'attaquer. Ils se présentèrent sans canon, marchèrent droit au sien et s'en emparèrent; ils détruisirent toute son infanterie, mirent en fuite la gendarmerie, et remportèrent une victoire complète. Ils donnèrent alors à Maximilien Sforza le duché de Milan, d'où ils avaient entièrement expulsé les Français. Gênes reprit sa liberté, et il ne resta rien à Louis XII au delà des Alpes. A la même époque, mourut le pape Jules II qui eut pour successeur Léon X.

Les coalisés ne se bornèrent pas à chasser les Français de l'Italie. Ils resserrèrent leur ligue et l'étendirent en y faisant entrer le roi d'Angleterre Henri VIII et l'empereur Maximilien. La nouvelle coalition fut formée à Malines (1513), et la France fut bientôt envahie. Les Suisses vinrent, au nombre de vingt mille, mettre le siège devant Dijon. Paris même fut épouvanté. Louis de La Trémouille, gouverneur de Bourgogne, ne put les renvoyer qu'avec vingt mille écus comptants, une promesse de six cent mille au nom du roi et sept otages qui en répondaient. Le roi ne voulut donner que cent mille écus, payant encore à ce prix leur invasion plus cher qu'il n'eût payé leur secours. Au sud, Louis XII perdit un rempart que la France avait contre l'Espagne. Son allié et son parent le roi de Navarre, Jean d'Albret, fut dépouillé de la plus grande partie de ses États par Ferdinand le Catholique (Voy. p. 36). Henri VIII fit une invasion dans le nord de la France, dont la ville de Calais lui donnait l'entrée. L'empereur Maximilien, toujours entreprenant et pauvre, servit dans l'armée du roi d'Angleterre, et ne rougit point d'en recevoir une paye de cent écus par jour. Henri VIII fut vainqueur à la journée de Guinegate (1513), qu'on nomma *la journée des Éperons*, parce que, dit un historien, les Français s'y servirent plus de l'éperon que de la lance. Térouane, ville aujourd'hui ruinée, fut prise, ainsi que Tournai qui appartenait alors à la France. Le royaume, ainsi assailli de tous côtés, semblait vieilli et épuisé comme son roi. Cependant telle était déjà l'unité des provinces que les tentatives pour démembrer la France furent impuissantes. Les Anglais attaquèrent en vain la Guienne. Louis XII acheta la paix par quelques sacrifices d'argent. Il paya un million d'écus à Henri VIII, et épousa sa sœur Marie d'Angleterre (1514). Il signa aussi des trêves avec le pape, l'empereur et le roi d'Aragon; ce dernier conserva ses conquêtes en Navarre. Louis XII survécut peu de temps à ces traités; il mourut en

1545, sans laisser d'héritier direct. Son neveu François d'Angoulême lui succéda sous le nom de François I^{er}.

Gouvernement de Louis XII.—La gloire de Louis XII n'est pas dans sa politique extérieure ; mais son gouvernement intérieur lui a mérité le titre glorieux de *Père du peuple*. Il eut, en effet, une attention paternelle à ne point faire porter au peuple un fardeau trop pesant. Malgré les dépenses qu'exigeaient des guerres perpétuelles, il n'augmenta pas les impôts. Vers la fin de son règne il eut recours à une mesure qu'on a beaucoup critiquée et dont plus tard, en effet, les conséquences furent fâcheuses ; il vendit des offices. Il se borna d'abord à vendre des charges de finances, mais la végalité ne tarda pas à s'étendre aux offices de judicature, et ses successeurs abusèrent de cette ressource. Louis XII s'attacha surtout à protéger les paysans contre les brigandages des gens de guerre. Il avait soin que la justice fût rendue partout avec promptitude, avec impartialité et presque sans frais. Son édit de 1499 (édit de Blois) a rendu sa mémoire chère à tous ceux qui aiment la justice. Le roi ordonnait, par cet édit, « qu'on suivit toujours la loi, malgré les ordres contraires à la loi que l'importunité pourrait arracher au monarque. » Les lettres et les arts furent protégés sous ce règne. Georges d'Amboise fit construire le célèbre château de Gaillon, et l'artiste italien Giovanni Giocondo (Jean Joconde), appelé en France par Louis XII, éleva à Paris plusieurs monuments, parmi lesquels on remarquait la grand'chambre du Palais de justice. Les Grecs Lascaris, Démétrius et Aléander trouvèrent un asile en France et s'efforcèrent d'y répandre le goût de la littérature grecque.

§ II. *Tableau de l'Italie au commencement du xvi^e siècle.*—L'Italie, vers l'époque de la mort de Louis XII (1515), était toujours divisée en six États principaux, et les efforts de Jules II pour y établir l'unité avaient été infructueux : à Milan, Maximilien Sforza avait été rétabli par les Suisses en 1513 ; Gênes venait de reconquérir son indépendance, par l'expulsion des Français ; Venise, épuisée par ses guerres contre les Turcs et contre la ligue de Cambrai, ne s'occupait que de son commerce ; Florence, qui avait chassé les Médicis en 1494, les avait reçus de nouveau en 1512. Ils régnaient aussi à Rome depuis l'avènement de Léon X (Jean de Médicis) et se signalaient par la protection qu'ils accordaient aux lettres et aux arts. Naples était au pouvoir de Ferdinand le Catholique. Cette division préparait à l'Italie de nouvelles calamités et un nouvel asservissement à des puissances étrangères. Au milieu des désastres de l'invasion et de

la guerre, il y avait alors, dans ce pays, un admirable développement des lettres et des arts. Cette époque, qu'on nomme le *siècle de Léon X*, est restée une des plus brillantes de l'histoire. Rien ne rappelle davantage l'idée de l'ancienne Grèce; car si les arts fleurirent en Grèce au milieu des guerres étrangères et civiles, ils eurent en Italie le même sort, et presque tout y fut porté à sa perfection, tandis que les armées de Charles-Quint saccagèrent Rome, que les pirates barbaresques ravagèrent les côtes, et que les dissensions des princes et des républiques troublèrent l'intérieur du pays. L'Italie eut, dans Guichardin, son Thucydide ou plutôt son Xénophon; car il commanda quelquefois dans les guerres qu'il écrivit. Machiavel fut à la fois poète, historien et homme d'État. Le cardinal Bibbiena avait fait revivre la comédie grecque; Trissino, qu'on appelle ordinairement *le Trissin*, donna un modèle de tragédie régulière dès le commencement du *xvi^e* siècle. Ruccellaï suivit bientôt le Trissin. On traduisit à Venise les meilleures pièces de Plaute. Les Italiens, en imitant les tragiques grecs et les comiques latins, ne les égalèrent pas; mais ils firent de la pastorale un genre nouveau dans lequel ils n'avaient point de guides et où personne ne les a surpassés. *L'Aminta* du Tasse et le *Pastor fido* du Guarini sont encore le charme de tous ceux qui entendent l'italien.

Renaissance des arts et des lettres. — Jules II. — Léon X. — L'Arioste. — Machiavel. — Bembo.— Cette renaissance des arts et des lettres fut surtout encouragée par les papes Jules II et Léon X. Le premier, quoique occupé principalement de guerre et de politique, fut le protecteur de Bramante et de Michel-Ange. Il conçut le projet d'élever à la place de l'ancienne basilique de Saint-Pierre, une église qui surpassât en magnificence tous les monuments du monde, et il en fit tracer le plan par le Bramante. Léon X fut digne de donner son nom à ce siècle des lettres et des arts.

Léon X.— Jean de Médicis, créé cardinal à quatorze ans, fut pape à l'âge de trente-six, et prit le nom de Léon X. Sa famille alors était rentrée en Toscane. Léon eut bientôt le crédit de mettre son frère Pierre à la tête du gouvernement de Florence. Il fit épouser à son autre frère, Julien le Magnifique, la princesse de Savoie, duchesse de Nemours, et le fit un des plus grands seigneurs d'Italie. Ces trois frères, élevés par Ange Politien et par Chalcondyle, étaient tous trois dignes d'avoir eu de tels maîtres. Tous trois cultivaient à l'envi les lettres et les beaux-arts; ils méritèrent que ce siècle s'appelât le *siècle des Médicis*. Le pape surtout joignait le goût le plus

fin à la magnificence la plus recherchée. Il excitait les grands génies dans tous les arts par ses bienfaits, et par son accueil plus séduisant encore. On croyait voir renaître les beaux jours de l'empire romain. La religion s'attirait le respect par des cérémonies pompeuses ; le style barbare de la chancellerie romaine était aboli et faisait place à l'éloquence des cardinaux Bembo et Sadolet, hommes qui savaient imiter la latinité de Cicéron. Les comédies de l'Arioste et celles de Machiavel furent jouées souvent en présence du pape et des cardinaux par les jeunes gens les plus qualifiés de Rome. Le faste de la cour de Léon X pouvait blesser les esprits austères ; mais on devait reconnaître que cette cour policait l'Europe et y répandait le goût des lettres et des arts. Parmi les génies qui firent alors la gloire de l'Italie, on distingue l'Arioste et Machiavel.

L'Arioste (1474-1533) formé à la cour des comtes de Ferrare, de la maison d'Este, composa avant 1500 des pièces dans lesquelles il y a de la vérité, du naturel et un comique excellent ; mais le poème qui l'a immortalisé est le *Roland furieux*, qui parut en 1516. On a pu reprocher à l'Arioste l'intempérance de l'imagination et le romanesque incroyable ; mais il a racheté ce défaut par des allégories si vraies, par des satires si fines, par une connaissance si approfondie du cœur humain et par les grâces du comique qui succèdent sans cesse à des traits terribles. Le *Roland furieux* a été considéré à bon droit comme le modèle le plus parfait de ces poèmes héroï-comiques qui travestissent des personnages illustrés par l'histoire ou par des traditions romanesques.

Machiavel est un génie d'un ordre différent. Poète, politique, historien, philosophe, il peut être cité comme un des hommes les plus éminents de l'Italie, quoique sa politique ait eu de funestes conséquences. Machiavel, né à Florence en 1469, prit une part active aux affaires de sa patrie, après l'expulsion de Pierre de Médicis. Chargé de plusieurs ambassades, il montra un esprit délié et un talent d'observation dont on trouve la trace dans ses écrits. Ses contes en vers et ses pièces de théâtre n'étaient pour lui que des amusements. Les genres plus sévères, l'histoire et la politique, convenaient mieux à son génie. Il écrivit l'histoire de Florence, des remarques sur les décades de Tite Live, et surtout le livre intitulé *le Prince, ou de l'Art d'acquérir et de conserver des principautés*. Machiavel s'y montre admirateur de César Borgia. La seule règle de la politique est, à ses yeux, l'intérêt ; le succès justifie les moyens. Ces maximes étaient pratiquées par les Italiens longtemps avant que Machiavel en

fit un code de politique; on doit néanmoins blâmer sévèrement cet ouvrage immoral et funeste. Machiavel survécut à la liberté de sa patrie, et ses dernières années se passèrent dans la disgrâce et l'exil. Il mourut en 1529.

Le cardinal Bembo cultiva la poésie lyrique à la cour de Laurent de Médici. Né à Venise en 1470, Bembo fut un des imitateurs les plus ingénieux de Pétrarque. Les critiques italiens admirent la pureté de son style; mais ils en blâment avec raison l'élégance affectée. L'Arioste, Machiavel et Bembo, quel que soit leur mérite, sont loin de donner une idée complète du brillant développement de la littérature italienne au xvi^e siècle. L'Italie offrit à l'Europe le premier modèle du drame et de l'épopée modernes. Le Trissin et le Tasse, l'un par une savante imitation de l'antiquité, l'autre par une heureuse alliance de la forme ancienne et des pensées modernes, ouvrirent une voie nouvelle. L'histoire reprit la gravité et la composition harmonieuse qui l'avaient élevée si haut en Grèce et à Rome. La philosophie s'inspira aussi des souvenirs de l'antiquité. La Renaissance a partout dû l'inspiration moderne à la beauté de la forme empruntée aux Grecs et aux Romains. C'est là son caractère distinctif dans les lettres comme dans les arts.

Bramante, Léonard de Vinci, Raphaël, Michel-Ange. — L'architecture, la peinture, la sculpture ont été cultivées avec éclat au commencement du xvi^e siècle. Le Bramante (1444-1514) fut un des premiers artistes qui remplacèrent l'architecture du moyen âge par un style emprunté à l'antiquité. Né dans le duché d'Urbin, le Bramante vint s'établir à Rome pour y étudier les monuments les plus célèbres de l'architecture des anciens. Protégé et encouragé par le pape Jules II, il réunit au Vatican le Belvédère qui en était séparé par un petit vallon, et construisit à cette occasion des galeries magnifiques. Parmi les nombreux monuments élevés par le Bramante, on cite le cloître des Pères de la paix, la fontaine de Transtévère, et un petit temple rond qu'on admire au milieu du cloître de Saint-Pierre *in montorio*. Bramante traça pour Jules II le plan de Saint-Pierre de Rome, et il subsiste encore quelques-unes des constructions qu'il fit pour cette église, entre autres les arcs qui portent la tour du dôme.

Léonard-de Vinci (1452-1519), contemporain du Bramante, fut tout à la fois sculpteur, peintre et ingénieur. Il est surtout célèbre comme peintre, et on place ses œuvres à côté de celles des plus grands artistes italiens. *La Cène*, peinte à fresque au couvent des dominicains de Milan, est regardée comme un chef-d'œuvre. Dans les der-

niers temps de sa vie, Léonard de Vinci se rendit en France où l'appelaient François Ier, et il mourut en 1519 dans la splendide résidence que ce prince lui avait assignée. Une tradition, douteuse il est vrai, représente Léonard de Vinci mourant dans les bras du roi de France.

Raphaël Sanzio, le plus célèbre des peintres modernes, naquit en 1483, à Urbino, dans l'État ecclésiastique. Il eut pour maître Vanucci de Pérouse, dit le Pérugin, mais il ne tarda pas à le surpasser. Après avoir continué ses études à Florence, il fut appelé à Rome par Jules II, en 1508, et fut chargé de peindre une salle du Vatican, où l'on admire les quatre grandes compositions appelées la *Dispute du Saint Sacrement*, l'*École d'Athènes*, le *Parnasse* et la *Jurisprudence*; il les avait terminées en 1514. Ce qui distingue les œuvres de Raphaël, c'est la perfection du dessin, la beauté des formes et des physionomies, la noblesse et l'harmonie de toutes les parties de la composition. Les prophètes, les sibylles, les nombreuses têtes de vierges attestent quelle heureuse variété Raphaël savait mettre dans ses productions. Raphaël ne se fit pas moins remarquer dans la peinture historique; il fut même architecte. Léon X le chargea, après la mort du Bramante, de diriger la construction de Saint-Pierre de Rome, et les plans que Raphaël traça à cette occasion prouvent qu'il aurait excellé dans l'architecture aussi bien que dans la peinture. Raphaël mourut, en 1520, à trente-sept ans, aussi éminent par la fécondité que par la beauté de son génie.

Michel-Ange, qui fut le rival de Raphaël, est un artiste d'un caractère tout différent. Il excelle surtout par la vigueur de ses conceptions et la fougue du génie. Michel-Ange Buonarroti naquit en Toscane, près d'Arezzo, en 1474. Protégé par Laurent de Médicis, il se distingua surtout comme sculpteur, et le Moïse qu'il exécuta pour le tombeau de Jules II est considéré comme le chef-d'œuvre de la statuaire moderne. Dans la suite, Michel-Ange se plaça au premier rang parmi les peintres en exécutant les fresques de la chapelle Sixtine. Enfin il s'illustra comme architecte en élevant la coupole de Saint-Pierre de Rome. Ce grand homme fut aussi poète, et il a laissé des sonnets remarquables par l'élévation des sentiments. Il mourut en 1564, à l'âge de quatre-vingt-dix ans.

Outre les artistes dont nous avons rappelé les noms et les œuvres, l'Italie produisit au xvi^e siècle beaucoup de peintres et de sculpteurs qui auraient suffi à l'illustration d'un autre pays et d'un, autre siècle. Le Caravage et Jules Romain, disciples de Raphaël,

rappelaient le dessin noble et sévère de leur maître. L'école vénitienne brilla surtout par le coloris. Le Giorgion, Paul Véronèse, le Tintoret et surtout le Titien rivalisèrent avec les maîtres des écoles romaine et florentine. Enfin l'école lombarde se distingua surtout par la grâce. Elle produisit le Corrège, le Parmesan et l'Albane.

Érasme — Au commencement du xvi^e siècle, l'Italie était presque le seul pays où l'on cultivât les lettres et les arts. Cependant on voit, dès cette époque, le goût de la littérature classique se propager dans le reste de l'Europe, et préparer des productions originales par l'étude des chefs-d'œuvre de la Grèce et de Rome. Érasme (1467-1536) est un des hommes qui ont le plus contribué à réveiller le goût des lettres grecques et latines. Né à Rotterdam, il parcourut la France, l'Angleterre et l'Italie, et finit par s'établir à Bâle, où il mourut. Il écrivit en latin un grand nombre d'ouvrages, parmi lesquels on remarque ses *Colloques* ou dialogues publiés en 1522, ses *Lettres* et l'*Éloge de la folie*, où il fait la satire de toutes les conditions. Érasme avait d'abord paru favorable aux opinions de Luther, par la critique mordante qu'il fit d'un grand nombre d'abus introduits dans l'Église; mais plus tard, témoin des troubles occasionnés par la Réforme et redoutant les emportements de Luther, il écrivit contre lui. Il défendit surtout la *liberté morale* que Luther avait sacrifiée.

Copernic.—Au moment où les lettres et les arts renaissaient en Europe, le célèbre astronome Copernic ouvrit aux sciences une voie nouvelle. Né à Thorn en 1473, il parcourut l'Italie et étudia tous les systèmes planétaires alors en vigueur. Dès 1507, rejetant l'opinion vulgaire qui faisait tourner le soleil autour de la terre, il reconnut le soleil comme centre du système planétaire. Cependant l'ouvrage où il développait ses idées ne parut qu'en 1543, l'année même de la mort de Copernic. Il porte pour titre : *De revolutionibus orbium cœlestium* (*Des Révolutions des corps célestes*). Ses contemporains luren loin d'admettre son système; on le tourna même en ridicule; mais la postérité l'a vengé et l'a placé au nombre des fondateurs de la science astronomique.

Découverte de la poudre à canon, de l'imprimerie, de la boussole. — Christophe Colomb et Vasco de Gama.

§ I. Nouveaux éléments de civilisation générale.—Découverte ou usage chaque jour croissant de la poudre à canon, du papier, de l'imprimerie et de la boussole.— Christophe Colomb et Vasco de Gama.— Empire colonial des Espagnols et des Portugais.—Développement de la richesse mobilière.

Nouveaux éléments de la civilisation générale. Découverte ou usage chaque jour croissant de la poudre à canon, du papier, de l'imprimerie et de la boussole.—Vers la fin du xve siècle, les éléments de civilisation générale se multiplièrent et contribuèrent à étendre et à propager les connaissances. Les Arabes avaient apporté à l'Europe la poudre à canon, le papier-linge et la boussole; telle est du moins l'opinion généralement admise (Voy. *Moyen Age*, p. 93). L'imprimerie avait été découverte par Guttenberg et ses associés vers le milieu du xve siècle (Voy. *Moyen Age*, p. 307 et 308). Mais ce fut seulement à la fin de ce siècle et dans le cours du siècle suivant que ces découvertes devinrent fécondes pour la civilisation européenne. Les armes à feu avaient été longtemps des machines tellement compliquées que l'usage en était difficile. Les Français les perfectionnèrent pendant les guerres d'Italie. Les canons furent placés sur des affûts et traînés par des chevaux; ce fut ainsi que la formidable artillerie de Charles VIII traversa les Alpes et jeta la terreur en Italie. L'Espagnol Pedro de Navarre enseigna l'art de faire jouer les mines pour prendre des places ou briser des rochers. En 1521, Charles-Quint se servit, au siège de Mézières, de mortiers qui lançaient des bombes. Il est question de grenades dès 1536; on donnait ce nom à de petites boules creuses en fer ou en fer-blanc, et même en bois ou en carton, que l'on remplissait de poudre et qu'on lançait dans les rangs des ennemis, où elles éclataient. L'arquebuse fut aussi perfectionnée. Au lieu d'abaisser lentement la mèche sur le bassinet, on se servit d'une pierre de silex, dont le choc fit jaillir des étincelles et mit le feu à la poudre du bassinet. Peu à peu les anciennes armes disparurent et le système des fortifications se modifia. La tactique militaire et les combinaisons stratégiques remplacèrent la force individuelle. Une école de grands capitaines com-

mence avec Gonzalve de Cordoue et se continue jusqu'au prince de Parme. Les Espagnols durent en partie leur supériorité au xvi^e siècle à ces tacticiens. Plus tard la France et l'Allemagne perfectionnèrent l'art militaire et en firent une véritable science. La révolution opérée par la découverte et le progrès des armes à feu eut donc une importance réelle pour la civilisation générale de l'Europe; elle contribua à la décadence de la féodalité, à l'affermissement de la puissance monarchique et au triomphe du génie de l'homme sur la force brutale.

Le papier-linge ou papier de chiffes, dont l'usage paraît remonter au xiii^e siècle, mais ne devint commun qu'au xv^e, remplaça avec un grand avantage les matières dont les anciens se servaient pour la transcription des manuscrits. Cette découverte, qu'on a attribuée aux Arabes, facilita les progrès de l'imprimerie. Dès la fin du xv^e siècle l'imprimerie avait pénétré dans toutes les parties de l'Europe même chez les Turcs. Les Aldes en Italie, les Estienne en France, multiplièrent les éditions correctes et savantes des auteurs anciens; ils en donnèrent des commentaires érudits et contribuèrent puissamment à ce réveil du goût qu'on appelle la Renaissance.

La boussole ou aiguille aimantée, qui a la propriété de se tourner vers le nord, paraît avoir été connue des navigateurs du moyen âge. On cite des vers d'un poète du xiii^e siècle qui ne laissent aucun doute à cet égard; mais ce fut seulement au commencement du xiv^e siècle que l'on plaça l'aiguille aimantée en équilibre sur un pivot, le tout enfermé dans une boîte, afin que, se balançant librement, l'aiguille suivit la tendance qui la ramène vers le pôle. Dans la suite on ajouta un carton divisé en trente-deux rumbes de vents, qu'on appelle la *rose des vents*, et l'on suspendit la boîte qui porte cet appareil, afin que, malgré l'agitation du vaisseau, la boussole restât toujours horizontale. Ces perfectionnements successifs permirent aux marins de se diriger à travers les mers, sans longer timidement les côtes, comme les anciens, et bientôt les bornes du monde connu furent reculées par de hardis navigateurs. Christophe Colomb découvrit l'Amérique et Vasco de Gama ouvrit une nouvelle route pour aller aux Indes orientales.

Christophe Colomb.—Christophe Colomb, né à Gênes en 1441, jugea, sur la seule inspection d'une carte de notre univers, qu'il devait y en avoir un autre et qu'on le trouverait en naviguant toujours à l'occident. D'anciennes traditions parlaient de cette terre située au milieu de l'Océan Atlantique et désignée sous le nom

d'*Atlantide* ; mais , pour braver les mers sur la foi d'une idée , sur une vague et lointaine espérance , il fallait un courage et une persévérance dont peu d'hommes sont capables. Christophe Colomb montra un courage égal à la force de son esprit , et d'autant plus grand , qu'il eut à combattre les préjugés de tous ses contemporains et à soutenir les refus de tous les princes. Gènes , sa patrie , le traita de visionnaire. Henri VII , roi d'Angleterre , plus avide d'argent que capable d'en acquérir dans une si noble entreprise , n'écoula pas le frère de Christophe Colomb. Lui-même fut repoussé par le roi de Portugal , dont les vues étaient entièrement tournées du côté de l'Afrique. Il ne pouvait s'adresser à la France , où la marine était toujours négligée , et les affaires en confusion pendant la minorité de Charles VIII. L'empereur Maximilien n'avait ni ports pour une flotte ni argent pour l'équiper , ni grandeur de courage pour un tel projet. Venise eût pu s'en charger ; mais , soit que l'aversion des Génois pour les Vénitiens ne permit pas à Colomb de s'adresser à la rivale de sa patrie , soit que Venise ne conçût de grandeur que dans son commerce d'Alexandrie et du Levant , Christophe Colomb n'espéra qu'en la cour d'Espagne. L'union de Ferdinand et d'Isabelle avait préparé la grandeur de ce pays ; Colomb la fonda ; mais ce ne fut qu'après huit ans de sollicitations que la cour d'Espagne consentit au bien que le citoyen de Gènes voulait lui faire. L'argent manquait. Il fallut que le prieur Perez , et deux négociants n. omés Pinzone , avançassent dix-sept mille ducats pour les frais d'armement. Enfin , le 3 août 1492 , Christophe Colomb partit du port de Palos en Andalousie avec trois petits vaisseaux et le titre d'amiral.

Des îles Canaries où il mouilla , il ne mit que trente-trois jours pour découvrir la première île de l'Amérique , et pendant ce court trajet il eut à soutenir plus de murmures de son équipage qu'il n'avait essuyé de refus des princes de l'Europe. Cette île , qui fait partie du groupe des Lucayes ou îles de Bahama , fut nommée San-Salvador. Aussitôt après , Christophe Colomb découvrit les autres îles Lucayes , Cuba , Haïti , qu'il appela Hispaniola et que les Français désignèrent plus tard sous le nom de Saint-Domingue. Ferdinand et Isabelle furent dans une singulière surprise de le voir revenir au bout de sept mois (15 mars 1493) avec des Américains d'Hispaniola , des raretés du pays , et surtout de l'or qu'il leur présenta. Le roi et la reine le firent asseoir et se couvrir comme un grand d'Espagne et le nommèrent vice-roi du nouveau monde. Il était regardé partout comme un homme unique envoyé du ciel. C'était alors à qui s'inté-

resserait dans ses entreprises, à qui s'embarquerait sous ses ordres. Il repartit avec une flotte de dix-sept vaisseaux (1492). Il découvrit encore de nouvelles îles, la Dominique, la Guadeloupe, Antigua, Saint-Christophe et la Jamaïque. Le doute s'était changé en admiration pour lui à son premier voyage; mais l'admiration se tourna en envie au second. Il était amiral, vice-roi et pouvait ajouter à ces titres celui de bienfaiteur de Ferdinand et d'Isabelle. Cependant des juges, envoyés sur ses vaisseaux mêmes pour veiller sur sa conduite, le ramenèrent en Espagne. On y retint Colomb quatre années, soit qu'on craignit qu'il ne prît pour lui ce qu'il avait découvert, soit qu'on voulût seulement avoir le temps de s'informer de sa conduite. Enfin on le renvoya encore dans le nouveau monde (1498). Ce fut à ce troisième voyage que Colomb aperçut le continent, dont la découverte lui a été contestée par Améric Vespuce. Colomb découvrit d'abord l'île de la Trinité; il s'avança ensuite à l'ouest, après avoir traversé une des embouchures de l'Orénoque et découvrit l'île de la Marguerite, ainsi nommée à cause de la grande quantité de perles qu'on trouve aux environs; il vit la côte de l'Amérique méridionale où l'on a bâti dans la suite Caracas. Il s'en éloigna pour aller réprimer une sédition qui avait éclaté à Hispaniola; victime pour la seconde fois d'imputations calomnieuses, il fut ramené en Espagne (1501). Le peuple, qui entendit que Colomb arrivait, courut au-devant de lui, comme au-devant du génie tutélaire de l'Espagne. On tira Colomb du vaisseau; il parut, mais avec les fers aux pieds et aux mains. L'ingratitude était aussi grande que les services. Isabelle en fut honteuse; elle répara cet affront autant qu'elle le put; elle lui confia de nouveau la conduite de vaisseaux pour qu'il continuât ses découvertes; il aperçut la Martinique; mais on le repoussa de Saint-Domingue. Colomb, malade et découragé, revint en Espagne, où il apprit la mort d'Isabelle, sa bienfaitrice (1504). Pour comble de malheur on lui contesta jusqu'à l'honneur de ses découvertes. Le Florentin, Améric Vespuce, jouit de la gloire de donner son nom à la nouvelle moitié du globe; il persuada à ses contemporains qu'il avait le premier découvert le continent. Mais, comme le disait Newton, la gloire n'est due qu'à l'inventeur; ceux qui viennent après ne sont que des disciples. Colomb mourut pauvre en 1506, après avoir donné un monde à l'Espagne.

Empire colonial des Espagnols.—Les découvertes dans le nouveau monde se continuèrent rapidement pendant la première moitié du xv^e siècle. Le Portugais Alvarez Cabral, jeté sur les côtes du

Brésil, en prit possession au nom de sa patrie (1500). Les Anglais, conduits par Sébastien Gabotto, parcoururent la côte orientale de l'Amérique du Nord. Balboa s'avança dans l'isthme de Panama, et du haut des montagnes qui le traversent, il aperçut l'océan Pacifique (1513). Bientôt Fernand Cortez et Pizarre fondèrent par leurs conquêtes sur le continent l'empire colonial des Espagnols. Ce fut de l'île de Cuba que partit Fernand Cortez pour de nouvelles expéditions dans le continent américain (1519). Ce simple lieutenant du gouverneur d'une île nouvellement découverte, suivi de moins de six cents hommes, n'ayant que dix-huit chevaux et quelques pièces de campagne, subjuga le plus puissant État de l'Amérique. D'abord il fut assez heureux pour trouver un Espagnol qui, ayant été neuf ans prisonnier à Yucatan, sur le chemin du Mexique, lui servit d'interprète. Cortez avança le long du golfe du Mexique, tantôt caressant les naturels du pays, tantôt faisant la guerre; il trouva des villes où les arts étaient en honneur. La puissante république de Tlascala, qui florissait sous le gouvernement des caciques, s'opposa à son passage; mais la vue des chevaux et le bruit seul du canon mettaient en fuite ces multitudes mal armées. Cortez fait une paix aussi avantageuse qu'il le veut; six mille de ses nouveaux alliés de Tlascala l'accompagnent dans son voyage du Mexique. Il entre dans cet empire sans trouver de résistance, malgré les défenses du souverain. L'empereur du Mexique commandait cependant, à ce qu'on dit, à trente vassaux, ou caciques, dont chacun pouvait paraître à la tête de cent mille hommes armés de flèches et de ces pierres tranchantes qui leur tenaient lieu de fer.

La ville de Mexico, bâtie au milieu d'un grand lac, était le plus beau monument de l'industrie américaine; des chaussées immenses traversaient le lac tout couvert de petites barques faites de troncs d'arbres. On voyait dans la ville des maisons spacieuses et commodes, construites de pierre, des marchés, des boutiques qui brillaient d'ouvrages d'or et d'argent, ciselés et sculptés, de vaisselles de terre vernissée, d'étoffes de coton et de tissus de plumes qui formaient des dessins éclatants par les plus vives nuances. Auprès du grand marché était un palais où l'on rendait sommairement la justice aux marchands. Plusieurs palais de l'empereur Montezuma augmentaient la somptuosité de la ville. Il y avait de grands jardins où l'on ne cultivait que des plantes médicinales. Cependant cette civilisation, qui pouvait paraître brillante au milieu de peuplades sauvages, était en réalité peu avancée. Les temples du Mexique étaient ornés de crânes

d'hommes suspendus comme des trophées ; car les Mexicains immolaient à leurs dieux des victimes humaines. Ils ignoraient l'usage de l'écriture, et ils ne conservaient le souvenir des événements passés qu'au moyen de cordons entrelacés. Les Mexicains n'opposèrent que peu de résistance aux Européens. Ces animaux guerriers sur qui les principaux Espagnols étaient montés, ce tonnerre artificiel qui se formait dans leurs mains, ces châteaux de bois qui les avaient apportés sur l'Océan, ce fer dont ils étaient couverts, leurs marches comptées par des victoires, tant de sujets d'admiration joints à cette faiblesse qui porte les peuples à admirer ; tout cela fit que, quand Cortez arriva dans la ville de Mexico, il fut reçu par Montezuma comme son maître et par les habitants comme leur dieu. On raconte qu'un cacique, sur les terres duquel passait un capitaine espagnol, lui présenta des esclaves et du gibier. « Si tu es dieu, lui dit-il, voilà des hommes, manges-les ; si tu es homme, voilà des vivres que ces esclaves t'apporteront. »

Peu à peu les Mexicains s'appropriant avec leurs hôtes osèrent les traiter comme des hommes. Une partie des Espagnols était à la Vera-Cruz ; un général de Montezuma qui avait des ordres secrets les attaqua, et, quoique ses troupes fussent vaincues, il y eut trois ou quatre Espagnols tués ; la tête de l'un d'eux fut même portée à Montezuma. Alors Cortez fit ce qui s'est jamais fait de plus hardi en politique ; il alla droit au palais, suivi de cinquante Espagnols ; là mettant en usage la persuasion et la menace, il emmena l'empereur prisonnier au quartier espagnol. le força de lui livrer ceux qui avaient attaqué les siens à la Vera-Cruz, et fit mettre les fers aux pieds et aux mains de l'empereur même, comme un général qui punit un simple soldat ; ensuite, il l'engagea à se reconnaître publiquement vassal de Charles-Quint. Montezuma et les principaux de l'empire donnèrent pour tribut attaché à leur hommage six cent mille marcs d'or pur, avec une incroyable quantité de pierreries, d'ouvrages d'or et tout ce que l'industrie de plusieurs siècles avait fabriqué de plus rare. Cortez en mit à part le cinquième pour son maître, prit un cinquième pour lui et distribua le reste entre ses soldats.

Tandis que Cortez était près de subjuguier l'empire du Mexique avec cinq cents hommes qui lui restaient, le gouverneur de Cuba, Velasquez, plus offensé de la gloire de Cortez, son lieutenant, que de son peu de soumission, envoya presque toutes ses troupes, qui consistaient en huit cents fantassins, quatre-vingts cavaliers bien montés et deux petites pièces de canon, pour réduire Cortez, le faire prison-

nier et poursuivre le cours de ses victoires. Cortez, ayant d'un côté mille Espagnols à combattre et le continent à retenir dans la soumission, laissa quatre-vingts hommes pour lui répondre de tout le Mexique, et marcha, suivi du reste, contre ses compatriotes ; il en défit une partie et gagna l'autre. Enfin, cette armée, qui venait pour le détruire, se rangea sous ses drapeaux, et il retourna au Mexique avec elle. L'empereur était toujours en prison dans sa capitale, gardé par quatre-vingts soldats. Celui qui les commandait, nommé Alvaredo, sur un bruit, vrai ou faux, que les Mexicains conspiraient pour délivrer leur maître, profita d'une fête où deux mille des principaux étaient plongés dans l'ivresse, pour fondre sur eux avec cinquante soldats ; il les égorgea eux et leur suite sans résistance, et les dépouilla de tous les ornemens d'or et des pierreries dont ils s'étaient parés pour cette fête. Cette violence, que tout le peuple attribuait avec raison à la rage de l'avarice, souleva les Mexicains, et, quand Cortez arriva, il trouva deux cent mille Américains en armes contre quatre-vingts Espagnols occupés à se défendre et à garder l'empereur. Les Mexicains assiégèrent Cortez pour délivrer leur roi. Ils se précipitaient en foule contre les canons et les mousquets. L'empereur Montezuma mourut dans un de ces combats, blessé de la main de ses sujets qu'il cherchait à calmer. Les Mexicains nommèrent un nouvel empereur, animé comme eux du désir de la vengeance. Ce fut le célèbre Guatimozin, dont la destinée fut encore plus funeste que celle de Montezuma. Il arma tout le Mexique contre les Espagnols.

Le désespoir, l'opiniâtreté de la vengeance et de la haine précipitaient toujours des multitudes d'Américains contre ces mêmes hommes qu'auparavant ils n'osaient regarder qu'à genoux. Les Espagnols étaient fatigués de tuer, et les Américains se succédaient en foule sans se décourager. Cortez fut obligé de quitter la ville où il eût été affamé ; mais les Mexicains avaient rompu toutes les chaussées. Les Espagnols firent des ponts avec les corps des ennemis ; dans leur retraite sanglante, ils perdirent tous les trésors qu'ils avaient ravis pour Charles-Quint et pour eux. Chaque jour de marche était une bataille ; on perdait toujours quelque Espagnol, dont le sang était payé par la mort de plusieurs milliers de ces malheureux qui combattaient presque nus. Cortez n'avait plus de flotte. Il fit faire par ses soldats, et par les Tlascaliers qu'il avait avec lui, neuf bateaux, pour rentrer dans Mexico par le lac même qui semblait lui en défendre l'entrée. Les Mexicains ne craignirent point de donner un combat naval. Quatre à cinq mille canots, chargés chacun de deux

hommes, couvrirent le lac, et vinrent attaquer les neuf bateaux de Cortez, sur lesquels il y avait environ trois cents hommes. Ces neuf brigantins, qui avaient du canon, renversèrent bientôt la flotte ennemie. Cortez avec le reste de ses troupes combattait sur les chausses. Vingt Espagnols tués dans ce combat, et sept ou huit prisonniers, faisaient un événement plus important dans cette partie du monde, que les multitudes de morts dans nos batailles. Les prisonniers furent sacrifiés aux dieux du Mexique. Mais enfin, Cortez ayant reçu des renforts triompha de Guatimozin, qui fut fait prisonnier (1521). L'empereur du Mexique s'est rendu célèbre par les paroles qu'il prononça lorsque les Espagnols le firent mettre sur des charbons ardents, pour savoir en quel endroit du lac il avait fait jeter ses richesses. Son grand prêtre, condamné au même supplice, jetait des cris. Guatimozin lui dit : *Et moi, suis-je sur un lit de roses ?* On ne sait si l'on doit plus détester la cruauté des Espagnols qui faisaient périr les Américains dans ces affreuses tortures, qu'admirer l'héroïsme de cette petite troupe de guerriers victorieuse de tant de millions d'hommes. Cortez, maître du Mexique, s'empara du Darien et de la Californie, qui fut négligée par les Espagnols, et dont la richesse ne s'est révélée que de nos jours. Quel fut le prix des services de Cortez ? Celui qu'avait eu Colomb : il fut persécuté. A peine put-il obtenir une audience de Charles-Quint ; un jour il fendit la presse qui entourait la voiture de l'empereur, et monta sur l'étrier de la portière. Charles-Quint demanda quel était cet homme. « C'est, répondit Cortez, celui qui vous a donné plus d'États que vos pères ne vous ont laissé de villes. »

Vers le même temps, deux aventuriers, Almagro et François Pizarre, donnèrent à Charles-Quint de nouvelles terres plus vastes et plus riches que le Mexique. Du pays de Cusco et des environs du tropique du Capricorne, jusqu'à la hauteur de l'île des Perles, qui est au sixième degré de latitude septentrionale, un seul roi étendait sa domination absolue dans l'espace de près de trente degrés. Il était d'une race de conquérants que l'on appelait *Incas*. Manco Capac, le premier de ces Incas, avait subjugué le pays, lui avait imposé des lois et donné une religion. Il passait pour le fils du Soleil ; ses descendants étaient adorés comme des dieux, et aucun Péruvien, quel que fût son rang, n'eût osé paraître devant eux sans être chargé d'un fardeau en signe d'humilité. Les Péruviens transmettaient les principaux faits à la postérité, par des nœuds qu'ils liaient à des cordes. Ils avaient des obélisques et des gnomons réguliers, pour marquer

les points des équinoxes et des solstices; leur année était de trois cent soixante-cinq jours. Ils avaient élevé des prodiges d'architecture et taillé des statues avec un art surprenant. C'était la nation la plus policée et la plus industrielle du nouveau monde.

Leur religion consistait, comme celle de tous les peuples païens, dans l'adoration des forces de la nature et principalement du soleil. Les Péruviens rendaient un culte à cet astre, et formaient des danses religieuses en soulevant une chaîne d'or longue de plus de douze cents pieds et grosse comme le poignet. Chacun en soulevait un chaînon. Il faut conclure de ce fait, que l'or était plus commun au Pérou, que le cuivre ne l'est parmi nous. Les Incas étaient à la fois les descendants et les prêtres du dieu. Ce gouvernement, fondé sur la théocratie, tenait dans l'esclavage la plus grande partie de la nation, et s'en servait, comme les castes théocratiques de l'Inde et de l'Égypte, pour exécuter des travaux prodigieux. Les Incas avaient fait construire un grand chemin de Cusco jusqu'à Quito, à travers des précipices comblés et des montagnes aplanies. Des relais, établis de demi-lieue en demi-lieue, portaient les ordres du monarque dans tout son empire. Telle était la police. Si on veut juger de la magnificence, il suffit de savoir que le roi était porté, dans ses voyages, sur un trône d'or qui pesait vingt-cinq mille ducats, et que la lumière de lames d'or, sur laquelle était le trône, était soutenue par les premiers de l'État. Du reste, après avoir rendu justice à la civilisation du Pérou, il faut reconnaître qu'elle était encore bien imparfaite. Les Péruviens ne connaissaient pas le fer, n'avaient point d'autre bête de somme que le lama, et ignoraient l'usage de la monnaie. Le moyen même qu'ils employaient pour transmettre les principaux événements, atteste leur ignorance.

Tel était le pays que Pizarre attaqua avec deux cent cinquante fantassins, soixante cavaliers et une douzaine de canons. Nous ne nous arrêterons pas aux prodigieuses difficultés que la nature, les maladies, les tempêtes opposèrent à Pizarre. Sa fermeté triompha de tous les obstacles. On est forcé d'admirer l'audace de ces hommes dont la férocité révolte. Enfin après trois tentatives successives et huit années de persévérance, Pizarre arriva par la mer du Sud à la hauteur de Quito, en 1532. Le Pérou était alors gouverné par l'Inca Athualpa ou Atabalipa. Lorsque Pizarre parvint à Quito, l'Inca y était aussi arrivé avec une armée d'environ quarante mille hommes armés de flèches et de piques d'or et d'argent. Pizarre commença, comme Cortez, par une ambassade, et offrit à l'Inca l'amitié de Charles-Quint. L'Inca

répondit qu'il ne recevrait pour amis les déprédateurs de son empire, que quand ils auraient rendu tout ce qu'ils avaient ravi sur leur route, et après cette réponse, il marcha aux Espagnols. Quand l'armée de l'Inca et la petite troupe castillane furent en présence, les Espagnols voulurent encore mettre de leur côté jusqu'aux apparences de la religion. Un moine, nommé Valverde, s'avança avec un interprète vers l'Inca, une Bible à la main, et lui déclara qu'il fallait croire *tout ce que disait ce livre*. L'Inca l'approchant de son oreille et n'entendant rien, le jeta par terre. Alors Valverde excita les Espagnols à la vengeance et au combat. Les canons, les chevaux et les armes de fer firent sur les Péruviens le même effet que sur les Mexicains; on n'eut guère que la peine de tuer. Athualva, arraché de son trône d'or par les vainqueurs, fut chargé de fers. Pour se procurer une prompte liberté, il s'obligea à donner autant d'or qu'une des salles de son palais pouvait en contenir jusqu'à la hauteur de la main qu'il éleva au-dessus de sa tête. Aussitôt ses courriers partirent de tous côtés pour assembler cette rançon immense. L'or et l'argent arrivaient tous les jours au camp espagnol, mais comme on ne remplit pas toute l'étendue des promesses d'Athualpa, les esprits des vainqueurs s'aigrirent. Leur avarice trompée monta à cet excès de rage, qu'ils condamnèrent l'empereur à être brûlé vif; toute la grâce qu'ils lui promirent, c'est qu'en cas qu'il voulût mourir chrétien, on l'étranglerait avant de le brûler. Athualpa, déterminé par cette espérance, reçut le baptême et fut accompagné dans ses derniers moments par ce même Valverde, un des principaux auteurs de ses malheurs. Beaucoup d'autres Péruviens partagèrent le sort de l'Inca. Cependant de la rançon payée par Athualpa, chaque cavalier espagnol eut deux cent quarante marcs en or pur; chaque fantassin en eut cent soixante. On partagea environ dix fois autant d'argent dans la même proportion. Les officiers eurent des richesses immenses; et on envoya à Charles-Quint trente mille marcs d'argent, trois mille d'or non travaillé, et vingt mille pesant d'argent, avec deux mille d'or en ouvrages du pays.

Un frère de l'Inca tenta de 1533 à 1534 une inutile résistance. En 1535 tout le Pérou était soumis et ce fut alors que les vainqueurs jetèrent les fondements d'une nouvelle capitale à laquelle ils donnèrent le nom de *Lima*. Jusqu'alors la crainte de l'ennemi avait uni les conquérants, mais quand il s'agit de partager le butin ils se divisèrent. En 1538, Almagro, qui avait triomphé des frères de Pizarre, fut arrêté et décapité par ordre de ce dernier. Ce qu'il y a de plus extraordinaire, c'est qu'au milieu de ces guerres civiles qui affaiblissaient

les Espagnols, les Péruviens ne firent aucune tentative pour recouvrer leur indépendance. Au contraire il y avait des Péruviens dans chaque armée; ils se battaient pour leurs tyrans. Pizarre vainqueur ne jouit pas longtemps de son triomphe; les amis d'Almagro excitèrent une insurrection à Lima et assassinèrent Pizarre en 1541. Le jeune Almagro fut proclamé par les factieux gouverneur du Pérou. Mais Vaca de-Castro, juge de la cour de Valladolid, envoyé par Charles-Quint pour rétablir l'ordre, battit le jeune Almagro et le fit décapiter la même année. Cependant tant qu'il restait quelque parent d'Almagro et de Pizarre, la paix était impossible. Charles-Quint, autant par politique que par pitié, avait déclaré en 1542 tous les Indiens libres. Ce décret révolta les colons. Ceux du Pérou prirent pour chef Gonzalo Pizarre, frère du conquérant. En 1546, vainqueur du vice-roi, Gonzalo Pizarre se rendit maître de tout le Pérou. Ses amis le pressaient d'épouser *une fille du Soleil* (une fille du sang des Incas), de réconcilier les Indiens avec les Espagnols et de s'ériger en souverain indépendant. Gonzalo hésita, et tout fut perdu. Un simple ecclésiastique, sans titre, sans escorte, Pedro de la Gasca, arriva d'Espagne. Le nom de Charles-Quint et la vue des ordres de l'empereur qu'apportait Pedro de la Gasca lui soumièrent la flotte et l'armée; d'ailleurs la plupart des Espagnols aimaient mieux obéir à leur souverain d'Europe qu'à un compagnon qui deviendrait leur maître. Gonzalo Pizarre et les chefs de la révolte furent livrés au bourreau et la guerre civile étouffée.

Pendant que s'accomplissait la conquête du Pérou, les Espagnols formaient d'autres établissements dans l'Amérique méridionale. Leur histoire présente peu d'intérêt, et nous nous bornerons à un exposé rapide de la fondation de ces colonies qui complétèrent en Amérique l'empire espagnol. Dès 1527 les Espagnols avaient établi une colonie à *Vénézuëla*, ou Petite Venise, ainsi nommée parce que les Indiens occupaient des huttes élevées au-dessus des eaux qui dominaient la plaine. En 1535, ils descendirent la rivière de la *Plata* (rivière d'argent) et arrivèrent dans la région où s'éleva Buenos-Aires. En 1536, Benalcazar et Quesada s'établirent dans la Nouvelle-Grenade, où ils trouvèrent une population beaucoup plus civilisée que celle de la plupart des contrées de l'Amérique. Vers le même temps Porto-Bello fut fondé sur le golfe de Darien, Carthagène et Sainte-Marthe un peu à l'est. Les provinces de Caracas et de Cumana reçurent des colonies. Plus au sud, vers 1540, le Chili fut découvert; Saint-Jacques et la Conception fondés. A la même époque,

Gonzalo Pizarre, qui tenta ensuite de renverser le gouvernement espagnol, entreprit une expédition à l'est du Pérou, à la tête de trois cent quarante soldats, accompagnés de quatre mille Indiens. La riche végétation de ces contrées arrêta bientôt les Espagnols, et quand on se fut ouvert un passage la hache à la main, on trouva des marais remplis de reptiles venimeux. Après une marche pénible qui dura pendant près d'une année, Gonzalo Pizarre arriva sur les bords du Napo, affluent du Marañon, ou rivière des Amazones. On construisit un brigantin sur lequel s'embarquèrent cinquante hommes commandés par Orellana. Le vaisseau descendit le Napo et quand on arriva au Marañon, Orellana persuada à ses compagnons de le descendre et de retourner en Espagne plutôt que d'aller s'exposer de nouveau à tant de périls. Un seul refusa de prendre part au complot et fut déposé sur le rivage. Quant à Orellana, il traversa l'Amérique méridionale par une navigation de deux mille lieues et rencontra enfin des vaisseaux espagnols qui le reçurent à leur bord. Il leur raconta des fables qui furent accueillies par la crédulité populaire, et, entre autres, l'histoire d'une république des Amazones qu'il prétendait avoir trouvée sur les bords du fleuve. C'est de là qu'est venu à l'ancien Marañon le nom de rivière des Amazones. Ce fut encore ce navigateur qui parla du fameux pays d'*Eldorado* si souvent et si vainement cherché par les voyageurs. Les maisons, d'après son récit, y étaient couvertes de toits d'or et d'argent. Les compagnons de Gonzalo Pizarre si perfidement abandonnés par Orellana furent instruits de sa trahison par celui qui avait refusé d'y prendre part. Ils revinrent au Pérou; mais leur troupe affaiblie par la famine et les maladies souffrit encore plus du retour que de la première marche.

On est frappé d'étonnement au récit de ces prodiges d'audace; mais on s'indigne en lisant dans les auteurs contemporains les cruautés des Espagnols. On avait distribué à chaque colon espagnol une portion de terrain et un certain nombre d'esclaves. L'avidité des maîtres dépeupla les colonies espagnoles en condamnant cette population efféminée à des travaux excessifs pour l'exploitation des mines. Bientôt ils furent obligés de joindre à ces esclaves des nègres qu'ils achetaient en Afrique. Heureusement la religion chrétienne, toujours propice aux malheureux, prit la défense des esclaves contre des maîtres cruels. Las Casas, religieux dominicain, évêque de Chiapa, touché des cruautés de ses compatriotes et des misères de tant de peuples, eut le courage de s'en plaindre à Charles-Quint et à son fils Philippe II dans des mémoires que nous avons encore. Il y représente

les Américains comme des hommes doux et timides, d'un tempérament faible qui les rend naturellement esclaves. Il dit que les Espagnols ne virent dans cette faiblesse que la facilité qu'elle donnait aux vainqueurs de les détruire; que dans Cuba, dans la Jamaïque, dans les îles voisines, ils firent périr plus de douze cent mille hommes, comme des chasseurs qui dépeuplent une terre de bêtes fauves. « Je les ai vus, dit-il, dans l'île Saint-Domingue et dans la Jamaïque, remplir les campagnes de fourches patibulaires, auxquelles ils pendaient ces malheureux treize à treize. Je les ai vus donner des enfants à dévorer à leurs chiens de chasse. » Ces cruautés changèrent l'Amérique en désert. La traite des noirs qui avait pour but principal de fournir des esclaves aux colons espagnols ne put combler le vide qu'avait laissé la destruction des indigènes. D'un autre côté, l'Espagne, comptant exclusivement sur les mines du Pérou et du Mexique, négligea les véritables sources de la richesse nationale, la culture des terres et l'industrie. Les mines s'épuisèrent; les frais qu'exigeait l'exploitation surpassèrent le profit qu'on en retirait. Ainsi, par un juste retour, les cruautés des Espagnols retombèrent sur eux-mêmes et en entraînant la dépopulation du Mexique et du Pérou, ruinèrent les auteurs de tant de calamités.

Découvertes des Portugais.—Les Portugais qui avaient précédé les Espagnols dans les découvertes maritimes (Voy. *Moyen Age*, p. 256) rivalisèrent avec eux à la fin du x^v^e siècle et au commencement du xvi^e. Ils cherchaient une nouvelle route pour aller aux grandes Indes et détruire ainsi le monopole des Vénitiens qui, par leurs traités avec le soudan d'Égypte, pouvaient seuls transporter les denrées de l'Asie en Europe. Déjà Barthélemy Diaz avait découvert le cap de Bonne-Espérance (Voy. *Moyen Age*, p. 256). Deux autres Portugais, Covillam et Paira, avaient entrepris un long voyage pour explorer les contrées orientales de l'Afrique et principalement l'Abyssinie, afin de frayer aux Européens une voie à travers l'Arabie jusqu'à l'Inde. Paira fut assassiné en Abyssinie; mais Covillam, après avoir traversé la mer Rouge et l'Arabie, arriva dans l'Inde, où il visita Calicut, Goa et Cananor. Il envoya la relation de son voyage au roi Jean II, et dans la suite elle fut remise à Vasco de Gama par Emmanuel le Fortuné, qui régna de 1495 à 1521 et sous lequel eurent lieu les principales découvertes des Portugais.

Vasco de Gama.—Vasco de Gama partit de Lisbonne, le 8 juillet 1497, avec trois petits vaisseaux montés par cent soixante hommes; il se dirigea d'abord vers les îles du cap Vert, et, après les avoir

doublées, il s'avança au sud et vint relâcher à la baie de Sainte-Hélène, située un peu au nord du cap de Bonne-Espérance. Il toucha bientôt à ce cap. Assailli par une violente tempête, Gama eut à lutter contre les vents et contre l'équipage qui voulait le forcer à revenir en Europe. Il montra la même énergie que Christophe Colomb, et comme lui il surmonta tous les obstacles par sa fermeté. Après avoir doublé la pointe méridionale de l'Afrique, Gama s'engagea dans l'océan Indien que les Européens n'avaient pas encore exploré. Il remonta par ces mers inconnues vers l'Équateur. Il n'avait pas encore repassé le tropique du Capricorne, qu'il trouva, vers Sofala, des peuples policés qui parlaient arabe. Les musulmans, en allant à l'orient de l'Afrique, et les chrétiens, en remontant par l'occident, se rencontrèrent à cette extrémité de la terre.

Vasco de Gama s'arrêta, dans les premiers jours de mars 1498, dans la ville de Mozambique, habitée par des musulmans arabes, qui vivaient sous l'autorité d'un prince de leur religion et faisaient un grand commerce avec la mer Rouge et les Indes. Il fut d'abord favorablement accueilli; mais bientôt les rivalités religieuse et commerciale rendirent les Portugais odieux aux Arabes; ils leur tendirent des embûches, et Gama fut forcé de s'éloigner. Il n'eut pas plus de succès à Monbaza; mais, à Mélinde, il fut mieux accueilli et obtint même un pilote qui le guida, à travers l'océan Indien, jusqu'à la côte de Malabar. En vingt-trois jours, la petite flotte de Gama se rendit de Mélinde à Calicut (20 mai 1498). Cette ville, une des plus commerçantes et des plus riches de l'Inde, avait pour souverain un prince qui portait le titre de zamorin. Vasco de Gama, malgré les intrigues des Maures qui faisaient le commerce sur la côte de Malabar, réussit dans ses négociations avec le zamorin. Élevé par sa grandeur d'âme au-dessus de tous les périls, il laissa le commandement des vaisseaux à son frère et débarqua avec un petit nombre de compagnons dans cette contrée inconnue. Le zamorin le reçut comme l'ambassadeur d'un grand roi; mais les Maures lui dressèrent des embûches, auxquelles il n'échappa que par un mélange remarquable de prudence et de fermeté. Il revint en Europe en 1499, et fut comblé d'honneurs par Emmanuel. L'amiral Alvarez Cabral partit immédiatement (1500) pour imposer au zamorin l'alliance du Portugal. Quelques-uns de ses compagnons qu'il avait envoyés à terre ayant été égorgés, Cabral bombarda Calicut et brûla les vaisseaux du zamorin; il visita ensuite les rois de Cochin et de Cananor qui firent alliance avec lui et revint en Europe en 1501.

Il fallait des forces plus considérables pour établir la puissance portugaise dans les Indes. Vasco de Gama fut envoyé une seconde fois par le roi Emmanuel à la tête d'une flotte de vingt vaisseaux (1502). Gama commença par fonder des établissements sur la côte orientale d'Afrique, à Sofala et à Mozambique. Il s'allia avec les souverains de la côte de Malabar qui redoutaient le zamorin et cherchaient des alliés contre lui. Il punit ensuite le souverain de Calicut de sa perfidie en bombardant la ville pendant vingt-quatre heures. Avant son départ, Gama établit un fort sur la côte de Malabar, pendant qu'un de ses lieutenants fondait à Cochin un port et un comptoir de commerce. Vasco de Gama revint en Europe en 1503, et y resta jusqu'en 1524 ; à cette époque, il retourna dans les Indes en qualité de vice-roi, et mourut à Cochin peu de temps après son arrivée.

Empire colonial des Portugais. — L'empire des Portugais aux grandes Indes était loin d'être fondé après les deux expéditions de Gama. Cet honneur était réservé à Almeida et surtout à Alphonse d'Albuquerque. Le premier (1505-1508) triompha dans plusieurs rencontres du zamorin de Calicut et eut à combattre une ligue formidable formée par les Vénitiens, le sultan d'Égypte et le zamorin. Venise, qui se voyait menacée dans son monopole, s'unit étroitement avec le sultan d'Égypte pour ruiner les établissements portugais. Elle fonda un arsenal à Alexandrie et envoya du bois pour les vaisseaux, du fer pour les canons. La flotte coalisée du sultan et de Venise vogua bientôt sur la mer Rouge et s'avança vers le détroit de Babel-Mandeb. Almeida, dont le lieutenant Albuquerque avait occupé l'île de Socotora, près du détroit, tenta d'arrêter la flotte ennemie ; mais il fut vaincu et destitué (1508). On lui donna pour successeur Alphonse d'Albuquerque, qui fut le véritable fondateur de la puissance portugaise aux grandes Indes (1508-1515). Albuquerque s'était déjà emparé, à l'entrée du golfe Persique, de la ville d'Ormuz, la plus brillante et la plus civilisée de l'Asie. Le roi de Perse, dont elle avait dépendu, voulait que les Portugais lui en fissent hommage et lui payassent tribut. Albuquerque montra aux envoyés du roi de Perse des boulets et des grenades. *Voilà, leur dit-il, la monnaie des tributs que paye le roi de Portugal.* La puissance portugaise aux grandes Indes était surtout menacée par la coalition de Venise et de l'Égypte. Les Vénitiens avaient proposé au sultan de couper l'isthme de Suez à leurs dépens et de creuser un canal qui eût joint le Nil à la mer Rouge. Ils eussent, par cette entreprise, conservé le

commerce des Indes. Mais, à cette époque même (1509), Venise était menacée par la ligue de Cambrai (Voy. p. 58), et elle fut obligée de renoncer à ce projet, pendant qu'Albuquerque battait la flotte du soudan et songeait à ruiner l'Égypte. Il avait conçu le dessein de détourner les eaux du Nil. Privé du fleuve qui la fertilise, l'Égypte n'eût été qu'un désert de sable. Ce plan gigantesque ne pouvait recevoir son exécution qu'avec le concours du roi d'Abysinie, qui refusa de seconder Albuquerque.

L'amiral portugais, après avoir réduit l'Égypte à l'impuissance en ruinant sa flotte, s'empara de Goa (1510) sur la côte de Malabar, et en fit la capitale des colonies portugaises aux grandes Indes. Il doubla ensuite le cap Comorin, parcourut la côte de Coromandel et s'empara de Malaca (1511) dans l'Inde au delà du Gange (Chersonèse d'Or des anciens). Les rois de Siam et de Pégu se reconnurent tributaires du Portugal. Les trésors qu'Albuquerque rapporta de cette expédition furent immenses; le cinquième, qui fut réservé au roi de Portugal, s'élevait à plus de deux cent mille écus d'or. Bientôt les Portugais s'établirent sur toutes les côtes de l'île de Ceylan (1514), qui produit la cannelle la plus précieuse et les plus beaux rubis de l'Orient. A l'époque de la mort d'Albuquerque (1515), l'empire colonial des Portugais s'étendait de Sofala et de Mozambique jusqu'à Malaca, à l'extrémité orientale de l'océan Indien. Ce grand homme, qui avait disposé des trésors de l'Asie, mourut pauvre à Goa. Ce qu'on doit surtout admirer dans son gouvernement, c'est l'humanité. Il chercha à établir des relations amicales entre les Européens et les Asiatiques, et à consolider l'union des deux peuples par des mariages; mais après lui la justice fut étouffée par l'avidité, et les Portugais, comme les Espagnols, ne virent dans leurs colonies que des comptoirs où ils devaient s'enrichir promptement, et dans les indigènes des esclaves qu'ils pouvaient torturer à plaisir.

L'empire colonial des Portugais s'accrut encore pendant la plus grande partie du xvi^e siècle. Ils eurent des comptoirs au Bengale (1518), trafiquèrent jusqu'à Siam et fondèrent la ville de Macao, sur la frontière de la Chine. La conquête de Diu (1536), dans le royaume de Cambaie, acheva d'établir leur puissance sur la côte de Malabar. Ils allèrent jusqu'au Japon (1542) et entretenirent des relations de commerce avec ce pays. Les îles Moluques, seul endroit de la terre où croît le girofle, furent découvertes et conquises par les Portugais. Les négociations et les combats contribuèrent à ces établissements. Les Portugais, en moins de cinquante ans, ayant découvrir

cinq mille lieues de côtes, furent les maîtres du commerce des Indes. Ils avaient au milieu du *xvi^e* siècle des établissements considérables depuis les Moluques jusqu'à la côte orientale d'Afrique, dans une étendue de soixante degrés de longitude. Tout ce que la nature produit d'utile, de rare, d'agréable fut porté par eux en Europe, à bien moins de frais que Venise ne pouvait le donner. La route du Tage au Gange devenait fréquentée. Siam et le Portugal étaient alliés. Ces découvertes merveilleuses et cette ardeur pour les lointains voyages éveillèrent les imaginations, et il se trouva au *xvi^e* siècle un poète portugais pour chanter l'expédition de Vasco de Gama. Le Camoëns célébra dans ses *Lusiades* (poème en l'honneur des Lusitaniens ou Portugais) le fait le plus glorieux de l'histoire de sa patrie et sut grouper autour de Gama tous les héros du Portugal.

Développement de la richesse mobilière. — Un des principaux résultats des découvertes maritimes fut le développement de la richesse mobilière. Au moyen âge, la richesse immobilière, qui consistait surtout dans les terres féodales, était presque seule connue. L'industrie communale avait commencé à répandre la richesse mobilière aux *xiii^e*, *xiv^e* et *xv^e* siècles; mais elle était encore très-restreinte. L'or et l'argent étaient rares, et ce fut seulement au *xvi^e* siècle, par suite de l'exploitation des mines du nouveau monde, que ces métaux se répandirent avec abondance en Europe. Un écrivain du *xvi^e* siècle remarque que la valeur de l'argent diminua dans la proportion d'un à dix. A cette diffusion des métaux répond un nouveau progrès dans le commerce, dans les habitudes sociales et dans les arts. Le nombre des marchands s'était accru de manière à exciter l'étonnement des contemporains, et le commerce lointain avait grandi en étendue et en succès; le prix de toutes choses était plus élevé; les terres rapportaient davantage. De nouveaux quartiers se formaient dans les villes, et partout l'on bâtissait des maisons plus commodes et plus somptueuses. L'aisance de la classe moyenne se montrait plus que jamais dans les habits, les meubles et les divertissements coûteux. Malheureusement les guerres de religion, nées de la réforme, vinrent entraver ces progrès du commerce et de la civilisation.

IX

**La Réforme en Allemagne, en Suisse,
en Angleterre.**

§ I. Mouvement du protestantisme.—Luther (1517) : la Réforme en Allemagne.—Christian II et Gustave Vasa : la Réforme dans le Nord (1513-1560).—Zwingle et Calvin : la Réforme en Suisse, aux Pays-Bas et en Écosse (1516-1564).—Henri III : la Réforme en Angleterre.—Édouard VI.—La reine Marie (1509-1558).

Réforme.—On appelle *Réforme* ou *Réformation* la révolution religieuse dont Luther donna le signal en 1517 et qui agita l'Allemagne, les États scandinaves, la Suisse, les Pays-Bas, l'Écosse, l'Angleterre et la France. Elle donna lieu à de longues guerres qui remplirent la seconde moitié du xvi^e siècle et le commencement du xvii^e; elle arma une moitié de l'Europe contre l'autre, provoqua la formation d'États nouveaux (provinces-unies des Pays-Bas) et prépara la révolution d'Angleterre. Bossuet, dans son *Histoire des Variations des églises protestantes*, indique les causes réelles et profondes de ces agitations religieuses : « Il y avait plusieurs siècles que l'on désirait la réformation de la discipline ecclésiastique. *Qui me donnera*, disait saint Bernard, *que je voie, avant que de mourir, l'Église de Dieu comme elle était dans les premiers jours?* Si ce saint homme a eu quelque chose à regretter en mourant, ç'a été de n'avoir pas vu un changement si heureux. Il a gémi toute sa vie des maux de l'Église. Il n'a cessé d'en avertir les peuples, le clergé, les évêques, les papes même; il ne craignait pas d'en avertir aussi ses religieux qui s'en affligeaient avec lui dans leur solitude, et louaient d'autant plus la bonté divine de les y avoir attirés, que la corruption était plus grande dans le monde. Les désordres s'étaient encore augmentés depuis. L'Église romaine, la mère des Églises, qui, durant neuf siècles entiers, en observant la première avec une exactitude exemplaire la discipline ecclésiastique, la maintenait de toute sa force par tout l'univers, n'était pas exempte de mal; et, dès le temps du concile de Vienne, un grand évêque chargé par le pape de préparer les matières qui devaient y être traitées, mit pour fondement de l'ouvrage de cette sainte assemblée, qu'il y fallait *réformer l'Église dans le chef et dans les membres*. Le grand schisme (Voy. *Moyen Age*, p. 301) arrivé un peu après mit plus que jamais cette parole à la

bouche non-seulement des docteurs particuliers, d'un Gerson, d'un Pierre d'Ailly, des autres grands hommes de ce temps-là, mais encore des conciles, et tout en est plein dans le concile de Pise et dans le concile de Constance (Voy. *Moyen Age*, p. 302). On sait ce qui arriva dans le concile de Bâle, où la réformation fut malheureusement éludée, et l'Église replongée dans de nouvelles divisions. Le cardinal Julien représentait à Eugène IV les désordres du clergé, principalement de celui d'Allemagne. *Ces désordres*, lui disait-il, *excitent la haine du peuple contre l'ordre ecclésiastique; et, si on ne les corrige, on doit craindre que les laïques ne se jettent sur le clergé à la manière des hussites, comme ils nous en menacent hautement.* Si on ne réformait promptement le clergé d'Allemagne, il prédisait qu'après l'hérésie de Bohême (Voy. *Moyen Age*, p. 284), et quand elle serait éteinte, il s'en élèverait bientôt une autre encore plus dangereuse. Car on dira, poursuivait-il, *que le clergé est incorrigible, et ne veut point apporter de remède à ses désordres. On se jettera sur nous*, continuait ce grand cardinal, *quand on n'aura plus aucune espérance de notre correction. Les esprits des hommes sont en attente de ce qu'on fera, et ils semblent devoir enfanter quelque chose de tragique. Le venin qu'ils ont contre nous se déclare; bientôt ils croiront faire à Dieu un sacrifice agréable, en maltraitant ou en dépouillant les ecclésiastiques comme des gens odieux à Dieu et aux hommes, et plongés dans la dernière extrémité du mal. Le peu qui reste de dévotion envers l'ordre sacré achèvera de se perdre. On rejettera la faute de tous ces désordres sur la cour de Rome qu'on regardera comme la cause de tous les maux, parce qu'elle aura négligé n'y apporter le remède nécessaire. Il voit une prompte désolation dans le clergé d'Allemagne. Les biens temporels dont on voudra le priver lui paraissant comme l'endroit par où le mal commencera. Les corps, dit-il, périront avec les âmes; Dieu nous ôte la vue de nos périls, comme il a coutume de faire à ceux qu'il veut punir. Le feu est allumé devant nous et nous y courons.* C'est ainsi que dans le x^e siècle ce cardinal, le plus grand homme de son temps, en déplorait les maux et en prévoyait la suite funeste, par où il semble avoir prédit ceux que Luther allait apporter à toute la chrétienté en commençant par l'Allemagne, et il ne s'est pas trompé, lorsqu'il a cru que la réformation méprisée et la haine redoublée contre le clergé allaient enfanter une secte plus redoutable à l'Église que celle des Bohémiens. Elle est venue cette secte sous la conduite de Luther, et en prenant le titre de *Réforme*, elle s'est vantée d'avoir accompli les

vœux de toute la chrétienté, puisque la réformation était désirée par les peuples, par les docteurs et par les prélats catholiques. »

Bossuet après avoir signalé les abus qui faisaient désirer depuis longtemps la réformation de l'Église, montre qu'il ne s'agissait que de la discipline et que le dogme devait rester inébranlable. « Il y avait, dit-il, deux sortes d'esprits qui demandaient la réformation : les uns vraiment pacifiques et vrais enfants de l'Église en déplorent les maux sans aigreur, en proposaient avec respect la réformation dont ils toléraient humblement le délai, et loin de la vouloir procurer par la rupture ils regardaient au contraire la rupture comme le comble des maux. Au milieu des abus, ils admiraient la divine providence, qui savait, selon ses promesses, conserver la foi de l'Église, et, si on semblait leur refuser la réformation des mœurs, sans s'aigrir et sans s'emporter, ils s'estimaient assez heureux de ce que rien ne les empêchait de la faire parfaitement en eux-mêmes. C'était là les forts de l'Église, dont nulle tentation ne pouvait ébranler la foi ni les arracher de l'unité. Mais il y avait outre cela des esprits superbes, pleins de chagrin et d'aigreur, qui frappés des désordres qu'ils voyaient régner, dans l'Église et principalement parmi ses ministres, ne croyaient pas que les promesses de son éternelle durée pussent subsister parmi ces abus. Au lieu que le fils de Dieu avait enseigné à respecter *la chaire de Moïse*, malgré les mauvaises œuvres *des docteurs et des pharisiens assis dessus*, ceux-ci devenus superbes, et par là devenus faibles, succombaient à la tentation qui porte à haïr la chaire en haine de ceux qui y président, et, comme si la malice des hommes pouvait anéantir l'œuvre de Dieu, l'aversion qu'ils avaient conçue pour les docteurs leur faisait haïr tout ensemble et la doctrine qu'ils enseignaient et l'autorité qu'ils avaient reçue de Dieu pour enseigner. Martin Luther donna le branle à ces mouvements. Les deux partis de ceux qui se sont dits *réformés* l'ont également reconnu pour l'auteur de cette nouvelle réformation. Ce n'a pas été seulement les luthériens, ses sectateurs, qui lui ont donné à l'envi de grandes louanges. Calvin admire souvent ses vertus, sa magnanimité, sa constance, l'industrie incomparable qu'il a fait paraître contre le pape : *c'est la trompette ou plutôt c'est le tonnerre ; c'est la foudre qui a tiré le monde de sa léthargie ; ce n'était pas Luther qui parlait, c'était Dieu qui foudroyait par sa bouche*. Il est vrai qu'il eut de la force dans le génie, de la véhémence dans ses discours ; une éloquence vive et impétueuse qui entraînaient les peuples et les ravissait ; une hardiesse extraordinaire ;

quand il se vit soutenu et applaudi, avec un air d'autorité qui faisait trembler devant lui ses disciples, de sorte qu'ils n'osaient le contredire ni dans les grandes choses ni dans les petites. » Il est nécessaire d'insister sur la biographie de ce puissant et dangereux esprit, dont Bossuet ne fait ici qu'esquisser le portrait.

Luther (1483-1546).—Martin Luther naquit à Eisleben, en Saxe, en 1483, année qui vit mourir Édouard IV et Louis XI, et où naquirent Raphaël, Rabelais et le réformateur allemand. Ses parents étaient pauvres, et Luther fut d'abord réduit à chanter devant les maisons pour gagner quelque argent. Une femme charitable, veuve d'un chevalier, fournit la somme nécessaire pour l'entretenir à l'université d'Erfurt. Frappé de la mort d'un de ses amis foudroyé à ses côtés, Luther fit vœu d'embrasser la vie religieuse, et, en 1505, il se fit moine au couvent des augustins de Wittemberg (Saxe prussienne). Dans la solitude du cloître, il se livra avec ardeur à l'étude de la théologie ; il était sujet à des accès de profonde mélancolie, auxquels la musique seule pouvait l'arracher. Il aimait cet art avec passion, et ne cessa de le cultiver au milieu des agitations de sa vie. Luther était âgé de vingt-cinq ans, lorsque l'électeur de Saxe, auquel le provincial de l'ordre des Augustins l'avait recommandé, l'appela à une chaire de théologie dans l'université de Wittemberg. Le succès que Luther obtint par ses prédications, dissipa la mélancolie qui avait attristé ses premières années de solitude. Il fut bientôt chargé d'une mission en Italie, pour une affaire relative à son couvent. C'était l'époque où la cour polie et savante de Léon X étalait une magnificence et un goût pour les arts qui scandalisaient quelques esprits austères. Luther revint d'Italie profondément blessé et irrité ; il saisit la première occasion pour éclater. Léon X faisait vendre des indulgences pour achever l'église de Saint-Pierre de Rome. Les dominicains furent chargés de cette mission en Allemagne, et l'un d'eux, Jean Tetzl, se rendit à Wittemberg en 1517. Luther prêcha contre lui, et fit afficher des thèses où il attaquait les indulgences. La dispute entre les augustins et les dominicains retentit bientôt jusqu'en Italie et parvint aux oreilles du pape Léon X ; il négligea d'abord cette affaire, en disant que ce n'était qu'une querelle de moines. Cependant, comme elle prenait chaque jour de plus vastes proportions, le pape envoya en Allemagne le légat Cajetan (1518). Luther, qui reconnaissait encore à cette époque l'autorité du pape, se rendit à Augsbourg, sur la sommation du légat ; mais il refusa de se rétracter et fut condamné. Il en appela du légat au pape mieux informé, en protestant toujours de sa soumission

au saint-siège. « Donnez la vie ou la mort, lui disait-il, appelez ou rappelez, approuvez ou réprouvez, comme il vous plaira; j'écouterai votre voix... comme celle de Jésus-Christ même. » Condamné par le pape, Luther en appela au futur concile (1518), mais sans rompre encore avec le saint-siège. Il persistait à dire, au contraire, « qu'il ne prétendait ni douter de la primauté et de l'autorité du souverain pontife, ni rien dire qui fût contraire à la puissance du pape bien avisé et bien instruit. » Mais, en même temps, emporté par la fougue de son esprit, il rejeta plusieurs dogmes, et entre autres la transsubstantiation, la nécessité de la confession auriculaire, le purgatoire, l'invocation des saints, l'inviolabilité des vœux monastiques, etc. Enfin le pape Léon X fulmina, le 18 juin 1520, la bulle de condamnation contre Luther. Dès lors, Luther ne connut plus de bornes, il réunit les étudiants de Wittemberg sur la place publique, et ayant élevé un bûcher, il y jeta la bulle de Léon X et les décrétales des papes, en disant : « Puisque tu as attristé le saint du Seigneur, que le feu éternel l'attriste et te consume. »

La Réforme en Allemagne (1520-1555).—Toute réconciliation était devenue impossible, et la querelle, jusqu'alors purement théologique, allait devenir politique. La situation de l'Allemagne favorisait le progrès des opinions luthériennes. L'empereur Maximilien était mort en 1519, et l'électeur de Saxe, Frédéric le Sage, chargé provisoirement de l'administration de l'empire, était le protecteur déclaré de Luther. D'ailleurs les richesses du clergé d'Allemagne excitaient depuis longtemps la convoitise des princes, et ils saisirent avidement cette occasion d'augmenter leur puissance. Cependant Charles-Quint, nommé empereur, cita Luther à comparaître devant la diète impériale de Worms. On cherchait à retenir Luther en lui rappelant l'exemple de Jean Hus; mais rien ne put l'arrêter. *J'irai*, dit-il, *quand même il y aurait autant de diables que de tuiles sur les toits.* Il comparut en effet devant Charles-Quint en 1521. Sommé de rétracter ses opinions, il s'y refusa et fut mis au ban de l'empire. La sentence respectait toutefois le sauf-conduit que Charles-Quint avait accordé à Luther, et lui permettait de sortir de la ville. Comme il retournait à Wittemberg, il fut enlevé par des cavaliers masqués qui l'emmenèrent au château de la Wartbourg. C'était son protecteur, l'électeur de Saxe, qui voulant le mettre à l'abri des poursuites lui avait procuré cet asile, que Luther nomma son Pathmos. Là, pendant deux années (1521-1523), il écrivit de nombreux pamphlets contre la papauté et l'Église catholique; il les faisait imprimer sous

ses yeux et les répandait à profusion dans toute l'Allemagne. La grossièreté même des invectives les rendait plus populaires. Parmi ses disciples, les uns, comme Philippe Mélanchthon, étaient des esprits cultivés, qui avaient une grande influence sur les savants ; les autres, comme Carlostadt, s'adressaient à la foule et lui communiquaient leurs passions. Dès 1522, Luther comptait un grand nombre de sectateurs dans l'Allemagne septentrionale. L'électeur de Saxe et le landgrave de Hesse le protégeaient ouvertement, pendant que Charles-Quint était occupé de sa lutte contre François I^{er}. Les églises luthériennes qui s'organisèrent à cette époque, conservèrent une partie de la discipline catholique et maintinrent l'épiscopat.

Les agitations de la Réforme, se mêlant aux passions anarchiques, ne tardèrent pas à soulever les paysans de la Souabe, de la Thuringe et de l'Alsace (1524-1526). Ils prirent les armes contre leurs seigneurs, ruinèrent les châteaux et se livrèrent aux actes de violence qui avaient autrefois signalé la jacquerie française. A leur tête était un fanatique nommé Thomas Müncer, qui prêchait l'égalité absolue et la nécessité d'un second baptême ; de là cette secte prit le nom d'*anabaptistes*. En religion, elle ne reconnaissait d'autre autorité que celle de la Bible interprétée par chaque individu. Elle ne voulait pas de prêtres. Ceux qui se croyaient inspirés de Dieu prêchaient, et le plus souvent leur langage était empreint d'une exaltation qui enflammait les passions populaires. On vit se renouveler les horreurs de la guerre des hussites, jusqu'au moment où les seigneurs ayant réuni leurs forces, attaquèrent ces bandes errantes et les massacrèrent. Luther, après avoir écrit en faveur des paysans opprimés, s'était élevé fortement contre les anabaptistes et avait séparé sa cause de la leur. Ce parti, vaincu en 1526, se réfugia en Westphalie, où il reparut un peu plus tard.

La guerre des anabaptistes ne fut que le prélude des troubles qui pendant plus de vingt années agitèrent l'Allemagne. Le parti luthérien se fortifiait et s'organisait ; Albert de Brandebourg, grand maître de l'ordre Teutonique, venait de séculariser ses États et de se déclarer prince héréditaire de la Prusse (1525). Les protestants redoutant Charles-Quint, qui avait triomphé de François I^{er} à Pavie, se coalisèrent à Torgau, pendant que les catholiques s'unissaient à Dessau. La guerre paraissait imminente ; elle fut ajournée par le renouvellement de la lutte entre Charles-Quint et François I^{er} (1527-1529). Enfin la paix de Cambrai laissa l'empereur libre de sévir en Allemagne. La diète de Spire, tenue en 1529, défendit toute innova-

tion en matière religieuse. Les princes luthériens *protestèrent* contre cette décision, et c'est de là qu'est venu le nom de *protestants*, qui sert encore à les désigner. On les appela aussi *huguenots*, du mot allemand *Eidgenossen* (confédérés par serment). Cependant, avant d'en venir à la force ouverte, Charles-Quint convoqua une nouvelle diète à Augsbourg (1530). Luther, qui était toujours *au ban de l'empire* et sous le coup de la sentence de proscription, ne s'y rendit pas. Ce fut Mélanchthon qui représenta dans cette assemblée le parti protestant. La douceur de son caractère et les lumières de son esprit le rendaient plus propre qu'aucun autre à un rôle de conciliation. Luther caractérisait son ami par ses paroles : « Mélanchthon trace lentement et péniblement le sillon, laboure, sème et arrose avec joie, parce que Dieu lui a largement distribué ses dons. Pour moi, j'arrache les souches et les racines, je comble les marais, j'émonde les bois; je fraye la route et je l'aplanis. » Ces deux hommes se complétaient. Mélanchthon communiquait quelque chose de sa douceur à Luther; il en recevait la force et le feu. Bossuet a dit de Mélanchthon, avec sa justesse et sa précision ordinaires : « Il joignait à l'érudition, à la politesse et à l'élégance du style une singulière modération. » Ce fut Mélanchthon qui rédigea la *célèbre confession d'Augsbourg*, formule de foi des églises luthériennes. Elles se séparèrent nettement des sacramentaires qui rejetaient la présence réelle, et des anabaptistes qui déclaraient nul le baptême des enfants; mais sur la plupart des points elles ne purent s'entendre avec les catholiques. Alors Charles-Quint, de concert avec les députés des princes et des États catholiques, rendit un décret qui proscrivait la nouvelle doctrine et accordait aux protestants un délai assez court pour revenir à l'ancienne et véritable religion. Le délai expiré, ils devaient être poursuivis et domptés par les armes. Bien loin d'obéir, les princes protestants, soutenus par la France, l'Angleterre, la Suède et le Danemark, signèrent la ligue de Smalcalde (1531), et s'engagèrent à défendre leurs libertés religieuses et politiques. Charles-Quint, menacé par les Turcs et par François I^{er}, ne tenta pas d'exécuter immédiatement la sentence prononcée contre les luthériens; il signa avec eux la paix provisoire de Nüremberg (1532), et ajourna pour quatorze ans les guerres de religion. L'Allemagne était cependant bien loin d'avoir recouvré la tranquillité. Elle fut surtout troublée par les anabaptistes qui s'étaient retirés à Münster.

A la tête de ces fanatiques était un prétendu prophète, nommé Matthias, qui fut bientôt remplacé par un garçon tailleur, connu sous

le nom de Jean de Leyde, parce qu'il était originaire de cette ville. Jean de Leyde se fit proclamer roi (1534). La pompe de son couronnement fut magnifique. On a encore des monnaies qu'il fit frapper; ses armoiries étaient deux épées dans la même position que les clefs du pape. Monarque et prophète à la fois, il fit partir douze apôtres qui allèrent annoncer son règne dans toute l'Allemagne septentrionale. Pour lui, à l'exemple des rois d'Israël, il voulut avoir plusieurs femmes. L'une d'elles ayant parlé contre son autorité, il lui trancha la tête en présence des autres, qui, soit par crainte, soit par fanatisme, dansèrent avec lui autour du cadavre sanglant de leur compagne. Ce prétendu prophète eut une vertu qui n'est pas rare chez les bandits et chez les tyrans, la valeur; il défendit Münster avec un courage intrépide pendant une année entière, et dans les extrémités où le réduisait la famine, il refusa tout accommodement. Enfin il fut pris les armes à la main par la trahison d'un des siens (1536). Sa captivité ne lui ôta rien de son orgueil, et il périt dans d'affreux supplices sans se laisser abattre. La secte des anabaptistes cessa depuis cette époque de former un parti politique; mais elle a continué d'exister jusqu'à nos jours, entièrement différente, il est vrai, de ce qu'elle était dans l'origine. Les successeurs de ces fanatiques sanguinaires sont les plus paisibles des hommes, occupés de leurs manufactures et de leur négoce, laborieux et charitables. L'Allemagne ne cessa d'être troublée par des querelles religieuses jusqu'à l'époque où Charles-Quint, ayant terminé sa lutte avec François Ier par le traité de Crespy (1544), devenu maître absolu de l'Espagne et de la plus grande partie de l'Italie, voulut aussi pacifier l'Allemagne, la soumettre à son autorité et la ramener à l'unité religieuse. Luther mourut l'année même où la guerre de religion éclata en Allemagne (1546).

Les confédérés de Smalcalde, inquiets des dispositions menaçantes de l'empereur, levèrent des troupes plus nombreuses que les siennes, et l'attaquèrent en Bavière; mais bientôt des querelles éclatèrent dans leur armée, où tout le monde voulait commander sans que personne obéît. L'empereur en profita, détacha Maurice de Saxe du parti de l'électeur et le détermina à envahir ses États. A cette nouvelle, l'électeur de Saxe, qui était en Bavière, se hâta de retourner dans ses domaines pour les défendre. Charles-Quint l'y poursuivit et le vainquit à la célèbre bataille de Mühlberg, près de Wittenberg (1547). L'électeur tomba entre les mains de l'empereur, qui le dépouilla de ses États et les donna à Maurice de Saxe. Peu de

Münster 1534.

temps après, le landgrave de Hesse, Philippe le Magnanime, fut également fait prisonnier, et Charles-Quint traîna à sa suite, dans une dure captivité, deux des princes les plus puissants et les plus illustres de l'Allemagne. Il voulut, à cette époque, trancher les difficultés religieuses en imposant à l'Allemagne une loi provisoire qu'on appela l'*Interim* (en allemand *In-halt*), parce qu'elle devait régler la situation de l'Allemagne jusqu'à la convocation d'un concile général. L'*Interim* maintenait tous les dogmes de l'Église catholique, mais faisait quelques concessions pour la discipline. Ainsi le mariage des ecclésiastiques était toléré, aussi bien que la communion sous les deux espèces. Cette transaction, comme la plupart des actes du même genre, mécontenta tout le monde. On accusa l'empereur de despotisme pour les taxes immenses imposées aux vaincus. Il arriva alors à Charles-Quint ce qui lui était arrivé après la prise de François I^{er}; tout le fruit de ses succès fut perdu. Le pape Paul III retira ses troupes dès qu'il le vit trop puissant. Henri VIII ranima les restes du parti luthérien languissant en Allemagne. Le nouvel électeur de Saxe, Maurice, se déclara contre l'empereur et se mit à la tête de la coalition. Maurice avait été chargé de presser le siège de Magdebourg, ville qui refusait de se soumettre à l'*Interim*; il en profita pour lever des troupes, pendant qu'il négociait secrètement avec la France et réorganisait la ligue de Smalcalde. Tout à coup il marcha sur Insprück, où s'était retiré l'empereur (1552). Il fut sur le point de le faire prisonnier avec son frère Ferdinand. Charles-Quint n'eut que le temps de s'enfuir dans les montagnes du Tyrol. Dans ce temps-là même, le roi de France, Henri II, se saisit de Metz, Toul et Verdun, qui depuis cette époque sont toujours restés à la France. Charles-Quint se vit forcé de traiter avec ses sujets rebelles et de leur accorder la liberté de conscience par la trêve de Passau (1552). Il tenta alors de reprendre Metz; mais il échoua dans les attaques qu'il dirigea contre cette ville, et bientôt après il abdiqua (1555). Cette année même, il avait signé avec les protestants la paix d'Augsbourg, qui proclamait la liberté de conscience, laissait les biens sécularisés entre les mains des protestants et leur ouvrait l'entrée de la chambre impériale. Seulement on interdisait pour l'avenir toute espèce de sécularisation; c'est-à-dire qu'il était défendu aux princes ecclésiastiques d'embrasser la réforme, comme l'avait fait le grand maître de l'ordre Teutonique, et de rendre leurs États séculiers.

Christian II et Gustave Vasa : La Réforme dans le Nord (1543-1560).

—La réforme ne s'arrêta pas à l'Allemagne; elle fut propagée dans les États scandinaves dès le commencement du xvi^e siècle, et ne tarda pas à pénétrer en Suisse, aux Pays-Bas, en Écosse et en Angleterre. Elle se plia partout aux exigences politiques : elle s'allia en Suède et en Danemark aux luttes de l'union de Calmar (Voy. *Moyen Age*, p. 293); en Suisse, elle fut tantôt démocratique, tantôt aristocratique, selon les cantons où elle s'établit; aux Pays-Bas, elle donna naissance à la république des Provinces-Unies; en Écosse, elle rompit l'ancienne union de la France avec ce pays et le livra à l'Angleterre; en Angleterre, elle se fit l'alliée du despotisme de Henri VIII et d'Élisabeth. Il faut parcourir rapidement l'histoire de ces pays pour suivre les révolutions qu'y provoqua la réforme au xvi^e siècle.

Depuis le milieu du xv^e siècle, le Danemark et la Suède n'avaient cessé de lutter pour le maintien ou la rupture de l'union de Calmar. Christian I^{er}, roi de Danemark, avait combattu, avec des alternatives de revers et de succès, le grand maréchal de Suède, Charles Canutson, et les autres défenseurs de l'indépendance suédoise. Son petit-fils, Christian II, s'empara de la Suède et de la Norvège (1520), et signala son gouvernement par d'atroces cruautés. Il eut pour principal auxiliaire Gustave Troll, archevêque d'Upsal. Plus de quatre-vingts sénateurs furent égorgés, et un nombre beaucoup plus considérable de Suédois sacrifiés dans tout le royaume. Christian II se fortifia par une alliance avec Charles-Quint, dont il épousa la sœur. Mais il ne tarda pas à rencontrer un adversaire redoutable. Un Suédois, qui avait échappé à ses cruautés, Gustave Vasa, s'était réfugié dans les montagnes de la Dalécarlie, déguisé en paysan. Il travailla même aux mines, soit pour subsister soit pour se mieux déguiser. Mais enfin il se fit connaître à ces hommes énergiques, qui détestaient d'autant plus la tyrannie que toute politique était inconnue à leur simplicité rustique. Ils le suivirent, et Gustave Vasa se vit bientôt à la tête d'une armée. L'usage des armes à feu n'était point encore connu de ces paysans grossiers; il était peu familier au reste des Suédois; c'était une des causes qui avaient toujours donné la supériorité aux Danois. Mais Gustave, ayant fait acheter des mousquets à Lübeck, combattit bientôt avec des armes égales. Lübeck ne fournit pas seulement des armes; elle envoya des troupes; sans quoi Gustave eût eu bien de la peine à réussir. C'était une simple ville de marchands de qui dépendait la destinée de la Suède; elle était mécontente de Christian qui avait fermé le Danemark aux Hanséatiques. Comme ce roi était alors en Danemark, ce fut l'archevêque

d'Upsal qui soutint tout le poids de la guerre contre le libérateur de la Suède. Enfin le parti suédois l'emporta, et Gustave, après avoir battu les neutenants de Christian II, resta maître d'une partie du pays (1524). On raconte que le roi de Danemark, qui avait en son pouvoir la mère et la sœur de Gustave Vasa, se vengea sur elles avec une atrocité incroyable. Il fit jeter, dit-on, ces deux princesses à la mer, enfermées dans des sacs.

Ce tyran, qui assassinait des femmes, n'osait aller en Suède faire tête à Gustave. Non moins cruel envers les Danois qu'envers ses ennemis, il fut bientôt aussi exécration au peuple de Copenhague qu'aux Suédois. Les Danois, alors en possession d'élire leurs rois, avaient le droit de les déposer. Les premiers qui renoncèrent à la domination de Christian furent ceux du Jutland, du duché de Sleswick et de la partie du Holstein qui dépendait du Danemark. Son oncle Frédéric, duc de Holstein, profita de ce soulèvement des peuples. Tous les habitants de ce qui composait autrefois la Chersonèse Cimbrique le proclamèrent roi et firent signifier au tyran l'acte de sa déposition authentique par le premier magistrat du Jutland. Ce chef de justice intrépide osa porter à Christian sa sentence dans Copenhague même. Christian, voyant tout le reste de l'État ébranlé, haï de ses propres officiers, n'osant se fier à personne, reçut, dans son palais, comme un criminel, son arrêt qu'un seul homme désarmé lui signifiait. Le Danemark obéit à la sentence. Il n'y a point d'exemple d'une révolution si subite et si tranquille (1523). Le roi se retira en Flandre dans les états de Charles-Quint, son beau-frère, dont il implora longtemps le secours. Son oncle Frédéric, qui avait été élu, dans Copenhague, roi de Danemark, de Norvège et de Suède, n'eut de la couronne de Suède que le titre. Gustave Vasa, ayant pris dans le même temps Stockholm, fut élu roi par les Suédois, et sut défendre le royaume qu'il avait délivré. Christian, avec l'archevêque Troll errant comme lui, fit une tentative pour rentrer dans quelques-uns de ses États. Il avait la ressource que donnent toujours les mécontents d'un nouveau règne. Il y en eut en Danemark; il y en eut en Suède. Il passa avec eux en Norvège. La querelle religieuse vint ici se joindre aux luttes politiques. Le nouveau roi de Suède, Gustave Vasa, commençait à attaquer le clergé qui avait soutenu le parti des Danois. Le roi Frédéric permettait aux Danois de changer de religion. Christian, au contraire, soutenait le catholicisme; mais ses efforts furent impuissants. Abandonné de tout le monde, il se laissa mener en Danemark et finit ses jours en prison (1532). L'empereur

Charles-Quint, son beau-frère, qui ébranla l'Europe, ne put le rétablir sur le trône. L'archevêque Troll, d'une ambition inquiète, ayant armé la ville de Lübeck contre le Danemark, mourut de ses blessures plus glorieusement que Christian.

La Réforme en Danemark et en Suède. — La réforme triompha alors dans les États scandinaves. Dès 1527 les États de Danemark avaient supprimé les tribunaux ecclésiastiques et adopté le luthéranisme. En 1528, Gustave Vasa avait embrassé publiquement la religion luthérienne que prêchaient en Suède Olaüs et Laurent Petri. Le premier fut nommé pasteur de Stockholm et le second archevêque d'Upsal. Un concile national abolit, en 1529, la religion catholique et confisqua tous les biens du clergé. La résistance de la Dalécarlie, fidèle au catholicisme, fut comprimée par Gustave Vasa. Ce prince fit le premier connaître aux nations étrangères de quel poids la Suède pouvait être dans les affaires de l'Europe, dans un temps où la politique prenait une nouvelle face. Il entra dans la ligue de Smalcalde (1531) et soutint François Ier et les protestants d'Allemagne contre Charles-Quint (Voy. p. 91). Gustave employa la plus grande partie de son règne à régler et à fortifier la Suède. Il lui donna une armée permanente et une marine qui lui permirent de se passer des Hanséatiques. Les anciennes lois de l'État furent respectées. Gustave fit déclarer son fils Frédéric son successeur par les états de la nation (1544), et même il obtint que la couronne resterait dans sa maison, à condition que, si sa race s'éteignait, les états rentreraient dans le droit d'élection.

Zwingle et Calvin : la Réforme en Suisse, aux Pays-Bas, en Écosse (1515-1564). — La Suisse, les Pays-Bas et l'Écosse adoptèrent aussi la réforme, mais en modifiant les doctrines luthériennes. Les nouveaux réformateurs furent Zwingle et Calvin. Le premier était né, en 1484, à Wildhaus, près de Saint-Gall, et était devenu curé de Zurich. Il embrassa les nouvelles opinions religieuses et alla même plus loin que Luther en rejetant la présence réelle dans l'eucharistie. On désigna sous le nom de *sacramentaires* les partisans de sa doctrine. Zurich, Berne, Bâle, Schaffouse et les villes alliées de Saint-Gall et de Mulhouse se prononcèrent pour Zwingle. Lucerne, Uri, Schwitz, Underwalden, Zug, Fribourg, Soleure et le Valais restèrent fidèles à la religion catholique. Glaris et Appenzel étaient partagés. La guerre ne tarda pas à éclater entre les deux partis rivaux. Zwingle se mit à la tête de l'armée protestante, et fut tué dans le combat (1531). Les divisions et les luttes continuèrent en Suisse

jusqu'à l'époque où l'arrivée de Calvin leur donna une nouvelle violence.

Calvin.—Calvin était né à Noyon (Oise), en 1509. Ses progrès dans l'étude furent rapides; dès l'âge de douze ans, il obtint des bénéfices ecclésiastiques, et, fort jeune encore, composa un savant commentaire sur le traité *de la Clémence* de Sénèque. Il termina ses premières études à Paris, mais se destinant à la jurisprudence, il alla suivre à Orléans les leçons de Pierre de l'Étoile, célèbre professeur de droit, puis à Bourges celles du jurisconsulte milanais Alciat, et de Melchior Wolmar, professeur de grec. Mais il s'appliqua surtout à la théologie, et ne tarda pas à s'attirer des persécutions par ses opinions hétérodoxes. Il erra quelque temps de ville en ville, et enfin, en 1533, il sortit de France. Il se retira d'abord à Bâle, puis à la cour de Ferrare, où la duchesse Renée, fille de Louis XII, protégeait les savants. Ce fut à Bâle qu'en 1535 il publia son livre de *l'Institution chrétienne*, qui le plaça au premier rang parmi les réformateurs français. Calvin s'efforçait d'y présenter la réforme comme un retour à l'Évangile et au christianisme primitif; il mettait un art infini à rapprocher les Pères de l'Église de ses opinions, et à excuser ses opinions quand elles s'éloignaient de celles des Pères. Son ouvrage, à la hauteur des intelligences les plus élevées par l'importance des questions qu'il aborde et la manière dont il les traite, à la portée des esprits les plus vulgaires par la lucidité de l'exposition et du raisonnement, d'une étendue médiocre, composé à la fois en latin et en français, dans la langue savante et dans la langue vulgaire, fut bientôt entre toutes les mains. C'est surtout à cet ouvrage que s'applique l'éloge que fait Bossuet du style de Calvin dans son *Histoire des Variations*. « Donnons-lui cette gloire, dit-il, d'avoir aussi bien écrit qu'un homme de son siècle; mettons-le même, si l'on veut, au-dessus de Luther; car, encore que Luther eût quelque chose de plus original et de plus vif, Calvin, inférieur par le génie, semblait l'avoir emporté par l'étude. Luther triomphait de vive voix; mais la plume de Calvin était plus correcte, surtout en latin; et son style, qui était plus triste, était aussi plus suivi et plus châtié. Ils excellaient l'un et l'autre à parler la langue de leur pays; l'un et l'autre étaient d'une véhémence extraordinaire; l'un et l'autre, par leurs talents, se sont fait beaucoup de disciples et d'admirateurs; l'un et l'autre, enflés de ces succès, ont cru pouvoir s'élever au-dessus des Pères; l'un et l'autre n'ont pu souffrir qu'on les contredit, et leur éloquence n'a été en rien plus féconde qu'en injures. »

Après avoir séjourné quelque temps en Italie, Calvin revint à Paris, et n'y pouvant vivre avec sécurité, il prit le parti de retourner à Bâle en passant par Genève. Déjà depuis un an la réforme avait été établie à Genève par un décret des magistrats, auquel l'assemblée générale des citoyens avait donné son adhésion. L'évêque de Genève, Pierre de La Baume, avait été expulsé, et un gouvernement républicain organisé. Cette révolution, dictée d'abord par des considérations purement politiques, était devenue religieuse par les prédications de Guillaume Farel, Français comme Calvin. Farel se trouvait alors seul chargé de tous les soins de la nouvelle Église, et il appelait un collaborateur, lorsque arriva Calvin. Farel le retint, et dès l'année 1536, les actes publics prouvent que Calvin fut chargé de faire des leçons de théologie. Farel et Calvin ne se bornèrent pas à la prédication, ils voulurent changer les mœurs des Genevois. De là de sourds mécontentements, et enfin une rupture ouverte. En 1538, un ordre des magistrats leur enjoignit de sortir de la ville dans le délai de trois jours. Calvin se retira à Strasbourg. Là dominait Bucer, qui dix ans auparavant avait introduit dans cette ville la réforme de Luther. Il permit à Calvin d'établir une Église française, qui attira bientôt un grand nombre de réfugiés. Malgré le rôle important que Calvin jouait à Strasbourg, il ne cessait de tourner ses regards vers Genève. Il avait parfaitement compris tous les avantages de la position de cette ville, et c'était de là qu'il espérait agiter la France, l'Angleterre et l'Italie. Aussi ne cessait-il pas de correspondre avec les Genevois. En 1540, il leur adressa son traité de *la Sainte Cène*, où il attaquait le dogme de l'eucharistie avec encore plus de violence que dans *l'Institution chrétienne*. Enfin le parti de Calvin triompha à Genève et le fit rappeler en 1541. La même année, Calvin avait été chargé de représenter la ville de Strasbourg à la diète de Francfort, et ensuite à la conférence de Ratisbonne. Ce ne fut qu'après avoir terminé ces négociations qu'il rentra à Genève. Rappelé par une forte majorité, il prit un ascendant prodigieux, et s'occupa de réaliser ses projets d'organisation. Ses ordonnances sur la discipline ecclésiastique, l'établissement d'un *consistoire*, chargé de veiller à la conservation de la doctrine religieuse, et l'autorité politique dont il s'empara mirent entre ses mains la puissance absolue. Il fit priver un magistrat de son emploi, parce que sa vie était peu réglée; Jacques Gruet eut la tête tranchée pour avoir écrit des *lettres impies et des vers libertins*; enfin en 1553, le médecin espagnol Michel Servet fut arrêté à son passage à Genève, et, sur l'accusation de Calvin, brûlé vif pour avoir

attaqué le mystère de la Trinité dans un livre qui n'avait été ni composé ni publié à Genève.

Ce caractère dur et fanatique de Calvin se révélait dans son extérieur. Un écrivain contemporain nous le représente de moyenne taille, maigre, blême, le visage long, l'œil brillant, le nez aquilin, la barbe noire, le front jauni et dépouillé par les veilles, large et plein, annonçant un jugement étendu et une fidèle mémoire. Il avait pris pour devise ces paroles de l'Écriture : *Je ne suis pas venu pour apporter la paix, mais l'épée*. Ce rôle d'austère réformateur, Calvin le soutint avec persévérance. On comprend à peine comment il pouvait suffire à tous ses travaux. Il changea la législation civile de Genève avec le secours de plusieurs réfugiés français, et surtout de Germain Colladon, jurisconsulte éclairé qu'il avait autrefois connu à Bourges. Il fonda des établissements d'instruction publique, qui, sous la direction de Théodore de Bèze, devinrent bientôt florissants. Pour multiplier et répandre les ouvrages des réformateurs, il lui fallait le concours actif de la presse; de là l'établissement à Genève d'un grand nombre d'imprimeries et de librairies. Il prêchait presque tous les jours, donnait trois leçons de théologie par semaine, assistait à toutes les délibérations du consistoire, à toutes les assemblées de la compagnie des pasteurs et était l'âme de tous les conseils. Consulté, presque aussi souvent comme jurisconsulte que comme théologien, il répondait également à tout. Il contenait ou calmait les agitations d'un gouvernement naissant, et trouvait encore le temps de suivre des négociations politiques au nom de la république de Genève. Tant d'occupations ne ralentirent jamais la correspondance qu'il entretenait dans toute l'Europe. Au milieu de ces travaux de chef politique et de réformateur religieux, Calvin publiait chaque année des ouvrages de polémique ou de doctrine. Ses *Commentaires sur l'Écriture sainte* sont un des plus considérables. Calvin mourut à Genève avant d'avoir atteint cinquante-cinq ans, le 27 mai 1564.

L'Église instituée par Calvin diffère profondément de celle de Luther; il ne se borna pas à rejeter l'autorité du pape et de l'Église; il n'admit pas même l'épiscopat, qu'avaient conservé les luthériens. Les ministres ou prêtres calvinistes furent choisis par les anciens de chaque Église et formèrent avec eux le consistoire. Cette organisation républicaine, les calvinistes auraient voulu l'étendre à l'État, et dans la plupart des pays où ils triomphèrent, ils établirent une constitution républicaine. De Genève, qui entra à cette époque dans

la Confédération suisse, et dont Calvin fit comme la capitale du protestantisme, ses disciples se répandirent aux Pays-Bas, en France, en Écosse, en Angleterre, prêchant partout la doctrine de leur maître ; mais ils ne réussirent pas également dans tous les pays. S'ils constituèrent la république des Provinces-Unies et imposèrent la religion presbytérienne à l'Écosse, ils ne parvinrent qu'à obtenir la tolérance en France, et ils furent forcés de renoncer à leur organisation républicaine pour être admis en Angleterre.

La Réforme aux Pays-Bas. — Dès l'année 1523, les doctrines de Calvin avaient fait de nombreux prosélytes dans les Pays-Bas. Charles-Quint envoya à Bruxelles deux inquisiteurs pour s'opposer à leurs progrès. Mais les supplices ne firent qu'augmenter l'ardeur des novateurs. Érasme, originaire de Rotterdam et bien instruit des affaires des Pays-Bas, écrivait que les partisans de la réforme s'étaient multipliés à Bruxelles depuis que Henri Voes et Jean Esch y avaient été brûlés. L'inquisition redoubla de sévérité, et, si l'on en croit Schiller, elle avait fait, en 1550, plus de cinquante mille victimes. Ce qui fut surtout désastreux pour les Pays-Bas, ce fut l'émigration d'un grand nombre d'artisans et de marchands qui avaient fait la prospérité de Bruges, de Gand, d'Anvers et d'autres villes de ces contrées. Ils portèrent leur industrie dans les pays protestants, et entre autres en Angleterre, dont la richesse commerciale date surtout de la seconde moitié du *xvii*^e siècle. Cependant Charles-Quint, qui était né à Gand, et qui se souvenait toujours de son origine flamande, garda quelque ménagement dans la persécution ; mais, lorsque son fils Philippe II lui eut succédé (1556), ce prince tout espagnol porta les choses aux dernières extrémités et provoqua par ses violences la révolte qui enleva les Provinces-Unies à l'Espagne (Voy. n^o 53).

La Réforme en Écosse. — Les doctrines luthériennes avaient été prêchées en Écosse dès 1525 ; un acte du parlement les avait prosrites, sans pouvoir en empêcher la propagation secrète. Après la mort de Jacques V (1541), et pendant la minorité de Marie Stuart sa fille, le régent, Jacques Hamilton, comte d'Arran, que ses intérêts avaient d'abord rapproché de l'Angleterre, toléra les prédications des novateurs. L'un de ces derniers, Georges Wishart commença à répandre le calvinisme en Écosse, et eut parmi ses disciples le fameux Knox, que les protestants écossais regardent comme leur apôtre. Lorsque le comte d'Arran eut chargé de politique et se fut réconcilié avec le cardinal Beaton, archevêque de Saint-André, Wishart fut arrêté et mis à mort (1546), et John Knox réduit à fuir

l'Écosse et à se retirer en France. Il y fut jeté dans les fers et passa plusieurs années enchaîné sur les galères. Délivré en 1550, il se réfugia à Genève, où il eut pour maître et pour ami Calvin, qu'il égalait en inflexibilité et surpassait en énergie. Quelques années après (1555), Knox revint en Écosse, où Marie de Guise gouvernait au nom de sa fille, Marie Stuart. Knox fit de nombreux prosélytes par ses prédications et gagna entre autres James Stuart, fils naturel de Jacques V, et célèbre plus tard, sous le nom de comte de Murray. Les troubles excités par Knox décidèrent Marie de Guise à sévir contre les protestants. Knox quitta une seconde fois l'Écosse (1557) et se retira à Genève, pendant qu'on le brûlait en effigie à Édimbourg. Le parti nombreux et violent qu'il avait laissé en Écosse osa résister ouvertement à la régente. Les nobles se coalisèrent sous le nom de *lords de la congrégation*, et lorsque Elisabeth fut parvenue au trône d'Angleterre (1558) et eut manifesté ses sympathies pour le protestantisme, ils invoquèrent son secours contre Marie de Guise. La guerre civile éclata en Écosse, et les protestants n'hésitèrent pas à déposer la régente (1559) et à s'allier publiquement avec Elisabeth par le traité de Berwick (1560). De cette époque date la rupture de l'ancienne et loyale alliance qui existait entre la France et l'Écosse, et qui tant de fois avait été utile à ces deux pays dans leurs luttes contre l'Angleterre. Le parti protestant ne pouvait se soutenir que par la protection d'Élisabeth ; il s'unit de plus en plus avec elle, lui sacrifia plus tard Marie Stuart (Voy. n° 52) et prépara la réunion des deux royaumes d'Angleterre et d'Écosse.

La Réforme en Angleterre ; Henri VIII (1509-1547).—En Angleterre, la réforme fut établie par Henri VIII, mais avec des modifications importantes. Henri VIII avait succédé, en 1509, à son père Henri VII (Voy. p. 30). Il avait trouvé un royaume florissant et une autorité solidement établie. L'Angleterre, après les violentes agitations de la guerre des Roses, se reposait sous le despotisme. Henri VIII laissa d'abord l'autorité au cardinal Wolsey, qu'il combla d'honneurs et de puissance. Lorsque les pamphlets de Luther commencèrent à ébranler l'Église, Henri VIII s'éleva contre le réformateur et l'attaqua dans un ouvrage qui lui fit donner par le pape le titre de *défenseur de la foi*. Mais une passion violente changea toutes les doctrines de cet homme voluptueux, fougueux et opiniâtre en ses désirs. Il s'éprit d'amour pour une suivante de la reine Catherine d'Aragon, et, afin d'épouser Anne de Boulen ou Boleyn, il voulut faire rompre (1527) un mariage qui durait depuis dix-huit

ans. Plusieurs enfants étaient nés de son union avec Catherine d'Aragon, tante de Charles-Quint, et il lui restait encore la princesse Marie, qui monta plus tard sur le trône d'Angleterre. Pour obtenir le divorce, Henri VIII alléguait que Catherine d'Aragon avait été fiancée à son frère Arthur, qu'elle avait perdu au bout de quelques mois, et, sous ce prétexte, il demanda au pape Clément VII de rompre son mariage. Le pape envoya en Angleterre le légat Campeggio (1529) pour instruire l'affaire. Après de longs délais, le procès de divorce fut évoqué à Rome et ajourné indéfiniment. Henri VIII, qui avait disgracié Wolsey et dont les fougueuses passions ne connaissaient pas de mesure, résolut de rompre avec la cour de Rome. Il acheta les suffrages d'un certain nombre d'universités et fit prononcer, en 1533, le divorce par Thomas Cranmer, ancien chapelain de la maison de Boleyn, devenu archevêque de Cantorbéry. Aussitôt le pape lança une bulle d'excommunication contre Henri VIII (1534). Le roi se vengea en se faisant proclamer par le clergé et le parlement *chef suprême de l'Église anglicane*. Quelques hommes d'une âme élevée et d'un caractère énergique refusèrent de prêter *le serment de suprématie*, c'est-à-dire de reconnaître Henri VIII pour le pape de l'Angleterre. De ce nombre furent Fisher, évêque de Rochester, et Thomas Morus, chancelier d'Angleterre; ils furent condamnés par le parlement à avoir la tête tranchée, suivant la rigueur de la loi nouvellement portée, et la sentence reçut son exécution. On mit à prix la tête du cardinal de la Pole, qui était alors à Rome. Le roi fit périr par la main du bourreau la mère de ce cardinal, sans respecter ni sa vieillesse ni le sang royal dont elle sortait, et tout cela parce qu'on lui contestait sa qualité de pape anglais.

La réforme de Henri VIII fut purement disciplinaire; les couvents furent supprimés et leurs biens confisqués (1536); mais le dogme fut maintenu avec une implacable sévérité. Ce fut un crime capital de croire au pape; c'en fut un d'être protestant. Henri VIII fit brûler sur la même place ceux qui parlaient pour le pontife et ceux qui professaient la réforme de Luther. Tous ces meurtres se faisaient par l'autorité du parlement, instrument servile des caprices de Henri VIII. Ce masque de justice, plus odieux peut-être que l'oppression qui brave les lois, fut pourtant ce qui prévint les guerres civiles. Il n'y eut que quelques séditions dans les provinces, et principalement dans les comtés du nord. Elles furent facilement étouffées. Londres, tremblante, resta tranquille; tant Henri VIII, adroit et terrible, avait su se rendre absolu! Sa volonté faisait toutes les lois,

et ces lois, par lesquelles on jugeait les hommes, étaient si imparfaites, qu'on pouvait alors condamner un accusé sans l'entendre. Thomas Cromwell, favori de Henri VIII, fut l'auteur (1536) de cette loi monstrueuse, dont il fut plus tard victime. La Chambre des lords pouvait, par un *bill d'attainder*, mettre un accusé hors la loi sans procès préalable.

Sous ce règne, le palais du roi fut toujours rempli, comme dit Bossuet, de sang et d'infamie. Anne de Boleyn ne jouit pas longtemps de son triomphe sur Catherine d'Aragon. Les passions de Henri VIII qui l'avaient élevée la renversèrent. Épris de Jeanne Seymour, une des suivantes d'Anne de Boleyn, il ne craignit point la honte d'accuser la reine d'adultère devant la Chambre des lords. Le parlement, toujours servile sous ce règne, condamna Anne de Boleyn sur les indices les plus légers. La lettre qu'elle écrivit à son mari, avant d'aller à l'échafaud, mérite d'être rapportée : « Vous m'avez toujours élevée ; de simple demoiselle, vous me fîtes marquise ; de marquise, reine ; et de reine vous voulez aujourd'hui me faire sainte. » Enfin Anne de Boleyn passa du trône à l'échafaud (1536) par la jalousie d'un mari qui ne l'aimait plus. Elle laissait une fille, qui régna plus tard sous le nom d'Élisabeth. Le lendemain même de l'exécution de la reine, Henri VIII épousa Jeanne Seymour, qui mourut l'année suivante (1537), en accouchant d'un prince qui fut roi sous le nom d'Édouard VI. Henri passa bientôt à de nouvelles noces (1539) avec Anne de Clèves, séduit par un portrait que le fameux peintre Holbein avait fait de cette princesse. Mais quand il la vit, il la trouva si différente de ce portrait, qu'au bout de six mois il se résolut à un troisième divorce. Il dit à son clergé qu'en épousant Anne de Clèves il n'avait pas donné un consentement intérieur à son mariage. On ne peut avoir l'audace d'alléguer une telle raison que quand on est sûr que ceux à qui on la donne auront la lâcheté de la trouver bonne. Les bornes de la justice et de la honte étaient passées depuis longtemps. Le clergé et le parlement prononcèrent la sentence de divorce.

Thomas Cromwell porta la peine d'avoir conseillé ce mariage, et trouva sa perte où il avait cru trouver son soutien. On s'aperçut qu'il donnait une secrète protection aux nouveaux prédicateurs, ennemis de la présence réelle que le roi défendait avec ardeur. Quelques paroles que Thomas Cromwell dit à cette occasion contre le roi furent rapportées, et par l'ordre de ce prince le parlement le condamna comme hérétique et traître à l'État (1540). On remarqua

qu'il fut condamné sans être ouï, et qu'ainsi il porta la peine du détestable conseil dont il avait été le premier auteur, de condamner des accusés sans les entendre. La même année, Henri VIII épousa une cinquième femme, Catherine Howard, nièce du duc de Norfolk. Tout autre se fût lassé d'exposer sans cesse au public la honte vraie ou fausse de sa maison. Mais Henri fit encore trancher la tête à cette reine (1542). Souillé de trois divorces et du sang de deux épouses, il contracta un sixième mariage avec une veuve, nommée Catherine Parr (1543). Elle fut près de subir le sort d'Anne de Boleyn et de Catherine Howard, parce qu'elle fut quelquefois d'un autre avis que le roi sur des matières de théologie. Henri VIII mourut en 1547. Il avait incorporé le pays de Galles à l'Angleterre (1536) et érigé l'Irlande en vice-royauté, afin d'assurer la domination anglaise dans ce pays.

Édouard VI (1547-1553).—Henri VIII avait déterminé, quelques années (1544) avant sa mort, l'ordre de succession. Il se reprochait son injustice à l'égard de ses deux filles, Marie et Élisabeth; le parlement, qui les avaient déclarées illégitimes, reconnut leurs droits par un nouveau bill, et acheva ainsi de perdre toute considération en montrant que ses décrets variaient sans cesse avec les caprices du despote. Le bill fixa l'ordre d'hérédité en appelant successivement à la couronne Édouard, Marie et Élisabeth. Édouard VI, fils de Henri VIII et de Jeanne Seymour, était mineur à la mort de son père, et Henri avait établi un conseil de régence pour administrer l'État pendant sa minorité. Mais le duc de Somerset (Édouard Seymour, oncle d'Édouard VI), qui était un des membres du conseil de régence, s'empara de toute l'autorité et se fit donner le titre de protecteur du royaume. Son administration intérieure porta tout entière sur les affaires religieuses. Somerset était calviniste, et Cranmer, qui, pour plaire à Henri VIII, avait maintenu le dogme catholique, se montra zélé pour la réforme calviniste sous Édouard VI. Aussi les ministres commencèrent-ils immédiatement à étendre la réforme, au dogmes tout en conservant au roi la suprématie spirituelle. Ils trouvèrent le Parlement aussi docile que sous ce prince. Sur la proposition de Somerset, il rendit, en 1548, un bill qui abolissait le célibat des prêtres et toutes les cérémonies de l'Église catholique. Quelques membres du clergé voulurent résister. De ce nombre fut l'Évêque de Winchester, Gardiner, ancien ministre de Henri VIII; il fut arrêté et enfermé à la Tour, où il revint au pur catholicisme. Ce

fut surtout contre les anabaptistes que sévit Cranmer. Ces sectaires si fougueux en Allemagne étaient en Angleterre les plus pacifiques des hommes. Une morale pure, mêlée de quelques pratiques ridicules, mais innocentes, ne méritait pas de provoquer les persécutions du primat. Cependant Cranmer les livra impitoyablement au supplice.

Dans le gouvernement extérieur, Somerset se proposa le même but que Henri VIII : unir, même par la violence, l'Écosse à l'Angleterre et abaisser la France. La première expédition de Somerset en Écosse (1548) eut d'heureux résultats. Les Écossais furent battus à cinq milles d'Édimbourg, et dix mille d'entre eux restèrent sur le champ de bataille. Mais Somerset ne profita point de sa victoire ; il savait que des cabales se formaient à Londres contre lui et il était impatient de retourner les dissiper. En effet, lord Seymour, frère de Somerset et grand amiral d'Angleterre, aspirait à supplanter le protecteur. Somerset le fit arrêter, condamner et décapiter en 1549, sans qu'il eût été entendu dans ses défenses ; mais ce supplice d'un frère par un frère rendit le protecteur odieux à toute la nation ; un revers qu'éprouva l'armée anglaise en Écosse et la perte de Boulogne sur le continent mirent le comble au mécontentement général. Jean Dudley, comte de Warwick, en profita pour faire condamner le protecteur comme usurpateur. Somerset fut enfermé à la Tour et Dudley le remplaça sous le titre de duc de Northumberland. Du fond de sa prison Somerset voulut former de nouvelles intrigues ; mais Dudley le prévint et l'ancien protecteur fut condamné à mort et exécuté.

Le changement de ministre ne modifia point la politique du gouvernement, surtout dans les affaires religieuses. Northumberland était encore plus zélé pour le protestantisme que Somerset ; ses opinions religieuses étaient un mélange des doctrines de Luther et de Calvin. Pour les propager il appela des prédicateurs étrangers. Les deux plus célèbres étaient Pierre Martyr et Jérôme Ochino. L'Allemand Martin Bucer vint bientôt les rejoindre ; les disciples des anciens Lollards se joignirent à eux, et ce fut alors que le protestantisme s'établit dans la plus grande partie de l'Angleterre. Mais la principale affaire de l'ambitieux Northumberland était de changer l'ordre de succession. Il voulait assurer la couronne à Jeanne Gray, qui avait épousé son fils Guilford. Pour y réussir il représenta au parlement les dangers que courrait la religion protestante si Marie, dont le zèle pour le catholicisme était bien connu, montait sur le trône. Il n'en coûta rien au parlement d'ajouter un nouvel acte de servilité à

toutes les bassesses qui l'avaient déshonoré sous Henri VIII. Il abrogea la loi de succession rendue en 1544 sous Henri VIII et en porta une nouvelle. Marie et Élisabeth étaient de nouveau exclues comme illégitimes et la couronne assurée à Jeanne Gray, qui, par son aïeule Marie, duchesse de Suffolk, était arrière-petite-fille de Henri VII. Ce bill fut rendu en 1553, et peu de temps après mourut Édouard VI, dont le règne n'avait été qu'une longue minorité.

La reine Marie (1553-1558).— Aussitôt après la mort d'Édouard VI, Northumberland, conformément aux derniers statuts du parlement, proclama reine lady Jeanne Gray. Elle n'était pas alors à Londres. Occupée d'étude et de poésie, Jeanne Gray n'aspirait pas à la couronne. Lorsque Northumberland et les lords de son parti vinrent lui apporter les insignes de la royauté, elle sembla pressentir combien cet honneur lui serait funeste, *poussa des cris de terreur et s'évanouit*, d'après le récit d'un témoin oculaire. Son entrée dans Londres fut pompeuse, mais triste. Le peuple condamnait par son silence les intrigues de Northumberland. Marie Tudor, au contraire, retirée dans le comté de Suffolk, vit accourir sous ses drapeaux tout le parti catholique et une foule de nobles irrités contre Dudley. Elle réunit quarante mille hommes. Charles-Quint la soutenait; son ambassadeur Simon Renard jouissait du plus grand crédit auprès de Marie et la dirigeait habilement. Northumberland ne trouvant que désunion parmi les siens et que froideur dans le peuple sembla s'abandonner lui-même. A peine eut-il quitté Londres pour prendre le commandement de son armée, que le peuple de cette ville se souleva et proclama Marie. Jeanne Gray déposa avec joie une couronne qui lui avait causé neuf jours d'anxiété, et retourna se livrer à ses études poétiques dans la solitude de Sion-House. Northumberland lui-même déposa les armes et reconnut Marie Tudor.

Cette reine entra enfin dans Londres en 1553, et ses premiers actes attestèrent qu'elle était la digne fille de Henri VIII. L'âge de Jeanne Gray, qui avait à peine seize ans, et surtout l'espèce de contrainte qu'on avait exercée envers elle pour la placer sur le trône auraient fléchi tout autre que Marie. « Mais, dit un historien, elle avait trop de sang des Tudors pour pardonner. » Jeanne Gray, son père le duc de Suffolk, son beau-père le duc de Northumberland et Guildford, son mari, furent décapités. Bien d'autres victimes portèrent leurs têtes sur l'échafaud. Élisabeth, sœur de Marie, ne dut son salut qu'à la profonde dissimulation avec laquelle elle cacha ses sentiments pendant le règne de cette princesse. Après le supplice de Jeanne Gray,

Le premier soin de la reine fut le choix d'un époux, et ce fut alors surtout que parut l'influence de Simon Renard. Vainement la nation repoussait un prince étranger, vainement l'ambassadeur français de Noailles s'efforça d'écarter Philippe et alla même, dit-on, jusqu'à tremper dans une conspiration contre Marie; l'influence espagnole prévalut. Le parlement, quelque docile qu'il fût à tous les caprices de la reine, osa faire des remontrances et fut dissous en 1553. Le mariage de Marie et de Philippe II fut conclu l'année suivante (1554) à des conditions en apparence avantageuses pour les Anglais. On avait stipulé que Philippe n'aurait de la royauté que le titre et laisserait l'administration à la reine; nul étranger ne pourrait posséder de charges dans le royaume; les lois et les privilèges de la nation seraient inviolables; les enfants mâles qui naîtraient de Marie et de Philippe hériteraient non-seulement de l'Angleterre, mais de la Bourgogne et des Pays-Bas, etc. Malgré ces conditions avantageuses, ce mariage excita une profonde antipathie en Angleterre et Philippe II ne parvint jamais à y obtenir de popularité. Le mécontentement public se manifesta énergiquement par l'insurrection de Wyatt (1554) « C'était, dit l'ambassadeur français Noailles, un gentilhomme des plus vaillants et assurés, dont j'aie jamais ouï parler. » Wyatt souleva les habitants du comté de Kent. Un instant il fut sur le point de triompher; il occupa Westminster; mais un retard le perdit. Il fut fait prisonnier et mis à mort avec tous ses complices. On soupçonna Noailles de n'avoir pas été étranger à l'insurrection. Les instructions de Henri II semblaient l'engager à y prendre part. « Il faudra, lui écrivait ce prince, conforter sous main les conducteurs des entreprises que savez le plus dextrement que faire se pourra, et s'élargir plus ouvertement, plus franchement parler avec eux que n'avez encore fait, en manière qu'ils mettent la main à l'œuvre. »

La conspiration de Wyatt était une attaque contre le système politique qui soumettait l'Angleterre à l'Espagne, et contre le système religieux qu'on prévoyait qu'allait suivre la reine. Jusqu'alors, en effet, Marie, en observant dans l'intérieur de son palais le culte catholique, n'avait point attaqué le culte réformé. Charles-Quint écrivait à son ambassadeur : « Il ne faut pas trop se hâter avec zèle, que la reine s'accommode avec douceur aux définitions du parlement, sans rien faire de sa personne qui soit contre sa conscience, ayant seulement sa messe à part en sa chambre; qu'elle attende jusqu'à ce qu'elle ait opportunité de parlement. » Après la répression de la conspiration de Wyatt, on obtint ce parlement favorable à tous les projets de la reine. Il

s'ouvrit, d'après l'ancien usage, par une messe du Saint-Esprit, et le premier acte que présenta la reine fut un bill pour l'abolition de la liturgie d'Édouard VI. Les bills sur l'administration des sacrements sous les deux espèces, sur le mariage des prêtres, sur les bénéfices ecclésiastiques furent rapportés. Le cardinal de la Pole, condamné à mort sous Henri VIII, fut envoyé de Rome, en 1554, pour réconcilier l'Angleterre avec le saint-siège. Mais comme on craignait l'opposition des familles opulentes qui possédaient des biens ecclésiastiques, on déclara qu'elles ne seraient soumises à aucune restitution.

Marie ne se borna pas à rétablir le catholicisme, elle voulut extirper la réforme; elle y employa le fer et le feu, suivant l'usage adopté par tous les partis à cette époque. Plusieurs évêques et un grand nombre d'ecclésiastiques et de laïques furent brûlés en 1555. On en porte le nombre à plus de huit cents. De toutes les exécutions la plus célèbre fut celle de l'ancien évêque de Cantorbéry, Cranmer. Ces supplices ne servirent qu'à exalter le fanatisme des protestants et à rendre Marie odieuse. La politique extérieure de la reine était d'ailleurs peu propre à faire oublier les violences de son gouvernement. Elle entraîna l'Angleterre dans une guerre contre la France pour plaire à l'Espagne, laissa échapper toute influence sur l'Écosse, dont la jeune reine épousa le dauphin fils de Henri II; enfin elle perdit en 1558 Calais, la dernière possession anglaise sur le continent. Elle mourut la même année et fut remplacée par sa sœur Élisabeth.

X

Rivalité de François I^{er} et de Charles-Quint.

§ I. Rivalité de François I^{er} et de Charles-Quint : Marignan, Pavie; captivité de François I^{er}. — Prise de Rome par le connétable de Bourbon. — Traité de Cambrai (1545-1529). — Rôle de l'Angleterre dans la lutte de la France et de l'empire.

La rivalité de François I^{er} et de Charles-Quint comprend une période de vingt-quatre ans, de 1520 à 1544, depuis l'avènement de Charles-Quint au trône impérial jusqu'à la paix de Crespy; elle est remplie par quatre guerres, que terminèrent les traités de Madrid (1526), de Cambrai (1529), la trêve de Nice (1537) et le traité de

Crespy (1544). Avant d'entrer dans le récit de cette lutte, il est nécessaire de suivre l'histoire des deux princes rivaux depuis leur avènement jusqu'à l'époque où ils en vinrent aux mains.

François Ier (1515-1547).—La France semblait épuisée à l'avènement de François Ier, en 1515, mais sous ce roi jeune et ambitieux elle se ranima, et on vit bientôt tout ce qu'elle renfermait de ressources. François d'Angoulême, arrière-petit-fils de Louis d'Orléans et de Valentine Visconti, avait des prétentions sur le Milanais au même titre que Louis XII. Ce fut d'abord contre cette contrée qu'il tourna ses armes. Mais avant de franchir les Alpes, il voulut assurer la paix de la France avec les nations voisines. Il confirma le traité signé entre Henri VIII et Louis XII, et conclut une alliance avec Charles d'Autriche, souverain des Pays-Bas, qui s'engageait à ne pas inquiéter le roi dans son expédition contre le Milanais. Enfin François s'assura le concours des Vénitiens qui, en 1499, avait été si utile à Louis XII pour s'emparer du Milanais. Ces alliances et l'état des principaux royaumes semblaient assurer le succès de François. En effet, Ferdinand le Catholique se mourait; Maximilien, dont les projets étaient toujours entravés par des embarras financiers, était peu redoutable; le pape Léon X hésitait. Les Suisses seuls se montraient disposés à soutenir Maximilien Sforza. Quoique abandonnés par leurs alliés, ils inspiraient encore une juste terreur. On se rappelait leurs anciens exploits et leur récente victoire à Novare. Mais ce qui les rendait surtout redoutables, c'est qu'ils étaient maîtres du passage des Alpes. Pour traverser ces montagnes, François fut obligé de suivre un chemin qui n'avait été guère fréquenté que par des chasseurs.

L'armée laissa à sa gauche le mont Genève, passa la Durance à gué et s'engagea dans le col de l'Argentière. Il fallut faire sauter des rochers pour s'ouvrir un passage, jeter des ponts sur les abîmes et élever le long des précipices des galeries en bois. Pedro de Navarre, qui venait de passer du service de l'Espagne à celui de la France, dirigeait tous les travaux. Il était secondé par le zèle des simples soldats qui s'attelèrent à l'artillerie au lieu de chevaux, et traînèrent ainsi à travers les défilés soixante-douze gros canons. En cinq jours, deux mille cinq cent lances, dix mille Basques et vingt-deux mille lansquenets, franchirent le col de l'Argentière, et les Suisses, qui gardaient les autres passages, apprirent avec étonnement que l'armée française débouchait en Lombardie dans les plaines du marquisat de Saluces. Les Suisses entamèrent quelques négocia-

tion. mais il y avait trop d'animosité des deux côtés pour qu'eiles réussissent. François Ier, qui marchait sur Milan les rencontra à peu de distance de cette ville, dans les plaines de Marignan.

Bataille de Marignan (1515).—La bataille qui s'y livra est une des plus sanglantes de ces guerres d'Italie, où ont été livrés tant de combats meurtriers. Vingt-cinq mille Suisses, portant sur l'épaule et sur la poitrine les clefs de saint Pierre, les uns armés de ces longues piques de dix-huit pieds, que plusieurs soldats poussaient ensemble en bataillon serré, les autres tenant leurs grands espadons à deux mains, vinrent fondre à grands cris sur le camp du roi. La gendarmerie, commandée par François Ier, les attaqua sans pouvoir les ébranler; ils soutinrent plus de vingt charges de ces chevaux de bataille, couverts de fer comme les hommes d'armes qui les montaient. Le combat se prolongea ainsi jusqu'à la nuit. Les différents corps de l'armée française se trouvaient alors séparés, et le roi presque seul passa la nuit sur l'assût d'un canon, à cinquante pas d'un bataillon suisse. « La nuit vint, dit Fleuranges, et demeura le roi auprès de l'artillerie; il n'avoit point un homme de pied près de lui, mais environ vingt-cinq hommes d'armes; et vous jure ma foi que fut un des plus gentils capitaines de son armée et ne voulut jamais abandonner son artillerie, et faisoit rallier le plus de gens qu'il pouvoit autour de lui. Et fit éteindre le roi un feu qui étoit auprès de l'artillerie, pour ce que les Suisses étoient si près d'eux, et afin qu'ils ne le vissent point si mal accompagné. Ledit seigneur demanda à boire, car il étoit fort altéré, et on alla lui querir de l'eau qui étoit toute pleine de sang... Le roi avoit avec lui un trompette italien, nommé Christophe, qui le servit merveilleusement bien; car il demeura toujours auprès du roi et entendoit-on ladite trompette par-dessus toutes celles du camp; et pour cela on savoit où étoit le roi et se retiroit-on vers lui. » On réunit ainsi pendant la nuit environ vingt mille lansquenets et toute la gendarmerie. De leur côté, les Suisses s'étaient ralliés au son du taureau d'Uri et de la vache d'Underwalden, ces deux trompes fameuses qui avaient retenti à Granson et à Morat, et qu'on entendit sonner toute la nuit. Au point du jour le combat recommença avec une nouvelle fureur, mais les Suisses finirent par céder, laissant sur le champ de bataille dix à douze mille des leurs. Vers la fin de l'action, l'Alviane arriva à la tête des Vénitiens et tailla en pièces quelques compagnies suisses, qui firent une terrible résistance. Les autres regagnèrent leurs montagnes.

Ainsi se termina cette célèbre bataille de Marignan, que le maré-

chal Trivulce appelait un combat de géants. Les dix-huit actions, auxquelles il avait assisté, ne lui paraissaient en comparaison que des jeux d'enfants. Le roi, qui n'avait que vingt et un ans, y montra un admirable sang-froid, et les Français y firent preuve de ce courage patient qui est plus rare que l'ardeur impétueuse qu'on leur accorde. François 1^{er} voulut être armé chevalier sur le champ de bataille de la main de Bayard. « Il avoit bien raison, ajoute l'auteur des Mémoires de Bayard, car de meilleur ne l'eût sçu prendre. » Le roi conféra ensuite l'ordre de chevalerie à plusieurs gentilshommes, et surtout à l'Aventureux (Fleuranges).

Le résultat de la bataille de Marignan fut la conquête du Milanais. Maximilien Sforza, abandonné par les Suisses, alla mourir prisonnier en France comme son père Ludovic le More. Pour s'assurer la possession du Milanais, François 1^{er} conclut avec les Suisses une paix définitive en 1515. D'autres traités lui ménagèrent de nouveaux alliés en Italie et préparèrent la conquête du royaume de Naples, qu'il méditait. Le plus important fut le concordat conclu en 1516, avec le souverain pontife Léon X. Pour se concilier la faveur du pape, François sacrifia la pragmatique sanction, à condition que le pape lui accorderait la nomination aux bénéfices ecclésiastiques. Léon X s'engageait en même temps à rendre Modène et Reggio au duc de Ferrare, mais il obtenait le duché d'Urbain. François 1^{er} conclut la même année le traité de Noyon avec le jeune Charles d'Autriche, qui venait de succéder à son aïeul Ferdinand d'Aragon mort en 1516.

Charles d'Autriche (1516-1555). — Charles avait seize ans lorsqu'il fut appelé à la couronne d'Aragon par la mort de son aïeul Ferdinand le Catholique. Déjà depuis dix ans il était roi de Castille; mais le cardinal Ximènes avait gouverné sous son nom (Voy. p. 36). Lorsque Charles d'Autriche monta sur le trône, l'Espagne venait d'arriver à l'unité territoriale et politique. Le mariage de Ferdinand et d'Isabelle avait réuni la Castille et l'Aragon; la conquête avait soumis Grenade et la Navarre. Les deux Siciles étaient aussi une possession espagnole, et la découverte du nouveau monde préparait à l'Espagne l'abondantes ressources. L'unité religieuse avait été établie par l'inquisition; les juifs chassés, les Maures expulsés vivaient, à la vérité, l'Espagne d'une partie de sa population; mais le reste était enflammé d'une ardeur religieuse féconde en grandes actions. La noblesse était affaiblie; les grandes maîtrises de Calatrava, d'Alcantara et de Saint-Jacques de Compostelle avaient été réunies à la

couronne; la sainte *Hermanidad* ou fraternité des villes avait été organisée contre la noblesse et comme soutien du pouvoir absolu. Enfin la bulle de la *Cruzada* (de la croisade) avait mis à la disposition du roi d'Espagne les biens ecclésiastiques. Ainsi les circonstances semblaient favorables à la maison d'Autriche, lorsque le jeune Charles fut appelé en Espagne. Mais il resta encore un principe puissant de liberté; l'Aragon avait toujours son *justiza*, ses *fueros* et ses cortès. En Castille, la sainte *Hermanidad* ou fraternité des villes formait une association puissante pour la défense des libertés communales.

Lorsqu'en 1517 le jeune Charles vint prendre possession des couronnes de Castille et d'Aragon, il était loin d'avoir la prudence, l'expérience des hommes et des choses qui en ont fait un des plus grands souverains du monde. Entouré de courtisans flamands, de son précepteur Adrien d'Utrecht, de son gouverneur Antoine de Chièvres, seigneur de Croy, il blessa les Espagnols, dont il ignorait les mœurs et dont il parlait mal la langue. Ils le crurent faible d'esprit comme sa mère et s'irritèrent de l'insolence de ses favoris. La disgrâce du vieux cardinal Ximènes, qui alla mourir dans son archevêché de Tolède, la nomination d'un étranger de vingt ans, Guillaume de Croy, au premier siège épiscopal d'Espagne, la perception d'impôts énormes qu'on accusait les Flamands de dilapider, tout contribuait à exaspérer le peuple. On prétendait que onze mille ducats avaient été transportés en Flandre en quelques mois. Comment s'étonner que le mécontentement ait dégénéré en révolte? Charles ayant fait voter un nouvel impôt par les cortès de Castille réunies à Valladolid, l'insurrection devint générale. Ségovie, Tolède, Séville, Zamora, Burgos se soulevèrent et égorgèrent ou brûlèrent en effigie les députés qui avaient accordé les subsides (1519-1520). Charles venait de quitter l'Espagne pour aller prendre possession de la couronne impériale, et avait laissé le gouvernement à son ancien précepteur Adrien d'Utrecht. Ses troupes furent dispersées, et les *comuneros* ou défenseurs des libertés communales mirent à leur tête D. Juan de Padilla. Ils s'emparèrent, en 1520, de Tordesillas, où résidait Jeanne la Folle, mère de Charles-Quint, et ils organisèrent un gouvernement régulier au nom de cette princesse. En même temps une révolte éclatait dans le royaume d'Aragon. Charles-Quint, inquiet des progrès des *comuneros*, adjoignit à Adrien d'Utrecht de nobles Castillans pour rendre quelque popularité au gouvernement. Les nobles ne tardèrent pas à se séparer des *comuneros*. La rivalité des villes fit le reste. Burgos,

jalouse de Tolède, se sépara de la ligue. Padilla tenta la fortune des armes à Villalar (Léon); il fut vaincu, fait prisonnier et condamné à mort (1521). Avant de subir le dernier supplice, il écrivit deux lettres, l'une adressée à la ville de Tolède, sa patrie, l'autre à sa femme doña Maria Pacheco. Elles méritent d'être citées. Voici la traduction de la lettre adressée à Tolède :

« A toi , la couronne d'Espagne et la lumière du monde, à toi qui fus libre dès le temps des Goths et qui as versé ton sang pour assurer ta liberté et celle des cités voisines, ton fils légitime, Juan de Padilla, te fait savoir que par le sang de ses veines tes anciennes victoires vont être rafraîchies et renouvelées ! si le sort n'a pas voulu que mes actions soient placées au nombre des exploits fortunés et fameux de tes autres enfants, il faut l'imputer à ma mauvaise fortune et non pas à ma volonté. Je te prie, comme ma mère, d'accepter la vie que je vais perdre, puisque Dieu ne m'a rien donné de plus précieux que je puisse perdre pour toi. Je suis bien plus jaloux de ton estime que je ne le suis de la vie. Les révolutions de la fortune, toujours inconstante et mobile, sont infinies. Mais ce qui me donne la consolation la plus sensible, c'est de voir que moi, le dernier de tes enfants, je vais souffrir la mort pour toi et que tu en as nourri d'autres dans ton sein qui seront en état de me venger. Plusieurs langues feront le récit du genre de mort qu'on me destine et que j'ignore encore. Ce que je sais, c'est que ma fin est prochaine ; elle montrera quel était mon désir. Je te recommande mon âme, comme à la patronne de la chrétienté. Je ne parle point de mon corps ; il n'est pas à moi. Je ne peux en écrire davantage ; car dans ce moment même je sens le couteau près de mon sein , plus touché du déplaisir que tu vas ressentir que de mes propres maux. »

Padilla envoya à sa femme D. Maria Pacheco les reliques qu'il portait à son cou et lui adressa la lettre suivante : « Si vos peines ne m'affligeaient pas plus que ma mort , je me trouverais parfaitement heureux. Il faut cesser de vivre ; c'est une nécessité commune à tous les hommes ; mais je regarde comme une faveur signalée du Tout-Puissant une mort comme la mienne , qui ne peut manquer de lui plaire, quoiqu'elle paraisse déplorable aux hommes. Il me faudrait plus de temps que je n'en ai pour vous écrire des choses qui pussent vous consoler ; mes ennemis ne me l'accorderaient pas , et je ne veux pas différer de mériter la couronne que j'espère. Pleurez la perte que vous faites, mais ne pleurez pas ma mort ; elle est trop honorable pour exciter des regrets. Je vous lègue mon âme ; c'est le seul bien

qui me reste et vous le recevrez comme la chose que vous estimiez le plus en ce monde. Je n'écris point à mon père Pero Lopez; je n'ose le faire; car, quoique je me sois montré digne d'être son fils en sacrifiant ma vie, je n'ai pas hérité de sa bonne fortune. Je n'ajouterai rien de plus; je ne veux pas fatiguer la patience du bourreau qui m'attend, ni me faire soupçonner d'allonger ma lettre pour prolonger ma vie. Mon domestique Sossa, témoin oculaire de tout, et à qui j'ai confié mes plus secrètes pensées, vous dira ce que je ne peux vous écrire. C'est dans ces sentiments que j'attends le coup qui va vous affliger et me délivrer. »

Maria Pacheco se montra digne de D. Juan de Padilla en défendant héroïquement Tolède contre l'armée de Charles-Quint. Chassée de la ville, elle se réfugia dans la citadelle, où elle tint encore pendant quatre mois; enfin elle se réfugia en Portugal sous un déguisement. Malgré l'héroïsme de ses défenseurs, la liberté des villes succomba comme avaient péri antérieurement les privilèges de la noblesse espagnole (Voy. p. 35). Charles-Quint réduisit les cortès à n'être plus qu'une assemblée insignifiante, où trente-six députés représentaient pour la forme les villes d'Espagne. Du reste, il se montra modéré après la victoire, sachant bien que l'Espagne lui fournirait les meilleurs capitaines et les meilleures troupes pour l'accomplissement des projets qu'il méditait.

Rivalité de François I^{er} et de Charles-Quint. — Tels étaient les deux souverains qui allaient remplir l'Europe de leur puissance et de leur lutte; François I^{er} était déjà fameux par sa victoire de Marignan, quand Charles commençait à peine à sortir de l'obscurité et ne semblait pas appelé à de si glorieuses destinées. L'occasion qui fit éclater leur rivalité fut la vacance du trône impérial en 1519. Maximilien venait de mourir, Charles d'Autriche et François I^{er} sollicitèrent les suffrages des électeurs. Henri VIII se mit aussi sur les rangs, mais plus tard et sans aucune chance de succès. Les princes de l'empire, craignant de se donner un maître trop puissant, offrirent la couronne impériale à l'électeur de Saxe, Frédéric le Sage; mais ce prince eut la prudence de la refuser en déclarant que l'empire menacé par les Turcs avait besoin d'un souverain capable de le défendre. Les suffrages se portèrent alors sur Charles d'Autriche. François avait déclaré qu'il se soumettrait au choix des électeurs, quel qu'il fût, et il avait engagé Charles à imiter sa modération. « Nous faisons la cour à la même maîtresse, lui avait-il écrit; employons l'un et l'autre tous nos soins pour réussir; mais dès que le sort aura nommé le rival heureux, c'est

à l'autre à se soumettre et à rester en paix. » Cette résignation philosophique que promettait François n'était pas dans son caractère, et à peine le choix des électeurs fut-il connu qu'il se prépara à la guerre.

Les causes de lutte ne pouvaient manquer entre deux souverains dont les États se touchaient sur plusieurs points. Tous deux prétendaient à la souveraineté du Milanais ; François le réclamait comme héritage de Valentine Visconti, Charles d'Autriche comme fief de l'empire. L'occupation de la Navarre par les Espagnols et de la Bourgogne par les Français était encore un prétexte de guerre. François se déclarait le soutien de la maison d'Albret et Charles réclamait l'héritage de son aïeul Charles le Téméraire. Avant de suivre les détails de cette lutte qui a embrasé l'Europe entière, il est nécessaire de connaître les forces des deux princes et de rechercher les causes qui ont fait triompher Charles-Quint.

Les ressources des deux princes semblaient à peu près égales. L'empire de Charles était plus vaste ; il comprenait, outre les États héréditaires de la maison d'Autriche, l'Espagne, les Pays-Bas, Naples, les possessions espagnoles dans le nouveau monde. Enfin, comme empereur, Charles disposait des forces de toute l'Allemagne. Mais ses États étaient disséminés. Les mœurs, les intérêts des peuples qui les composaient étaient souvent en opposition. Ainsi les Espagnols détestaient les Flamands, et lorsque Antoine de Chîèvres prit le gouvernement de l'Espagne, il rencontra une violente résistance. Plus tard, sous Philippe II, le pouvoir des Espagnols ne fut pas moins odieux aux Flamands et provoqua la guerre des Pays-Bas. Enfin en Italie, le royaume de Naples était toujours déchiré par des factions. Ainsi l'étendue des États de Charles était balancée par leur peu d'unité. En France, au contraire, les forces étaient plus compactes et obéissaient à une seule impulsion. L'ancienne rivalité du nord et du midi s'était effacée surtout depuis que Louis XI avait si cruellement traité les Armagnacs. Les descendants de cette famille étaient devenus des courtisans. Louis d'Armagnac, duc de Nemours, et Gaston de Foix avaient cherché par leurs services à effacer la tache que d'anciennes révoltes avaient imprimée à leur famille.

On retrouve le même équilibre pour les ressources pécuniaires. Les provinces flamandes étaient les plus industrieuses et les plus riches de l'Europe ; chaque année les galions d'Espagne apportaient à Charles les *moissons d'or* de l'Amérique. Mais les villes de Flandre opposaient souvent une vive résistance à la perception des impôts. Pendant tout son règne, Charles-Quint fut obligé pour en obtenir des

subsidés d'employer la ruse. Souvent aussi les tempêtes retardaient l'arrivée des galions ou les engloutissaient. Ainsi s'expliquent les embarras pécuniaires qui entravèrent plus d'une fois la politique de Charles-Quint. François 1^{er} avait plus de facilité pour multiplier les impôts : il vendit des offices de judicature, aliéna le domaine royal, introduisit en France la loterie ; mais l'argent manquait toujours à cette cour prodigue, et plus d'une fois les armées ne reçurent pas leur solde, parce que les subsidés avaient servi aux plaisirs du roi.

Les armées des deux princes étaient à peu près égales en force. La cavalerie, ou, comme on disait alors, la gendarmerie française passait pour excellente ; elle comptait dans ses rangs les Bayard, les Fleuranges, les La Palisse ; de son côté, l'infanterie espagnole était la meilleure du monde. Formée par Gonzalve de Cordoue, elle avait trouvé de dignes chefs dans Raymond de Cardonne et Hugues de Moncade. Ils avaient formé ces bandes redoutables, qui, sous Charles-Quint et son fils, devaient menacer l'indépendance de l'Europe. Ainsi la puissance des princes, leurs ressources pécuniaires et militaires se balançaient. Mais le caractère personnel des rivaux, celui de leurs généraux et de leurs ministres, enfin les avantages que Charles-Quint avait dans l'opinion lui assurèrent la supériorité.

Les traits qui dominent dans le caractère de Charles-Quint sont la ruse, l'activité et le génie politique. Il dissimulait sa joie comme sa crainte toutes les fois que son intérêt l'exigeait. Après la bataille de Pavie, il répondit à ceux qui le félicitaient : « Les chrétiens ne doivent se réjouir que des avantages qu'ils remportent sur les infidèles. » Pendant que ses troupes retenaient prisonnier le pape Clément VII il faisait dire des prières pour sa délivrance. Quant à son activité, elle égala celle de César, de Charlemagne et de Napoléon. Comme eux, nous le voyons presque en même temps sur tous les points, combattant François en Italie, négociant en Angleterre, accablant les protestants d'Allemagne, couvrant la Hongrie menacée par les Turcs, enfin passant la Méditerranée pour disputer à Barberousse Tunis et Alger. Du reste, Charles semble avoir dédaigné le faste pour ne songer qu'à ses véritables intérêts. Ainsi tandis que François déployait tant de magnificence à l'entrevue du camp du Drap d'or et offensait en l'éclipsant le monarque qu'il voulait gagner, Charles passait en Angleterre sans aucun appareil et signait avec Henri VIII un traité avantageux. Ce prince politique n'était guère accessible aux sentiments de générosité. Sa conduite à l'égard de François 1^{er}, prisonnier à Madrid, en est une preuve frappante.

Mais prudent et ferme, il savait proportionner le but aux moyens, ne formait une entreprise qu'avec réflexion et la poursuivait avec une énergique persévérance. Au contraire François affectait des sentiments chevaleresques qui souvent lui devinrent funestes. Ainsi à la bataille de Pavie il se jeta devant ses canons, et se fit vaincre à la pointe de l'épée plutôt que de devoir le succès à son artillerie. Cette prétention de faire revivre la chevalerie à une époque où la politique avait déjà eu son législateur dans Machiavel, suffirait seule pour mettre François bien au-dessous de Charles-Quint. Le premier tentait, au xv^e siècle, une résurrection impossible des âges passés ; le second entouré d'hommes d'État et d'habiles tacticiens offre le premier modèle d'un souverain des temps modernes.

Le caractère des généraux répondait à celui des princes. Autour de Charles-Quint on voit Antoine de Lève, gouverneur des Pays-Bas, Ferdinand d'Avalos, marquis de Pescaire, gouverneur du Milanais, Lannoy, vice-roi de Naples, Hugues de Moncade, élève de Machiavel, grands généraux, mais chez lesquels l'homme d'État l'emporte sur le guerrier ; du côté de François, des capitaines, braves sans doute, mais incapables de diriger une armée, un Bayard, un Fleuranges, un La Palisse. A la tête des armées, des courtisans, qui doivent leur faveur à la souplesse de leur esprit ou à la protection des maîtresses du roi, un Lautrec qui par ses cruautés soulève l'Italie, un amiral Bonnavet qui perd dans les plaisirs le temps favorable pour reconquérir le duché du Milan, et est ensuite forcé de l'évacuer ; des ministres qui trahissent l'État pour complaire à la reine mère, Louise de Savoie, Semblançay qui lui livre l'argent destiné aux Suisses, et est mis à mort pour un crime dont Louise de Savoie était plus coupable que lui ; Duprat qui, pour servir la vengeance de cette même princesse, dépouille le connétable de Bourbon et le pousse à la révolte. Comment s'étonner que François fût si mal servi par ses généraux et ses ministres, quand il ne savait pas soutenir les plus habiles contre des intrigues de cour ? Trois hommes pouvaient balancer les talents militaires et politiques des ministres de Charles-Quint : le connétable de Bourbon, l'amiral André Doria et le chancelier de Milan Morone. Le premier fut sacrifié à la haine de la reine mère ; le second, si grand amiral, *qu'il semblait, dit Montluc, que la mer le redoutât*, fut abreuvé de dégoûts et passa du côté de Charles-Quint ; le troisième, trahi comme toute l'Italie au traité de Cambrai (1529) par la perle politique de François, tourna contre la France l'activité et les ressources de son esprit.

Enfin Charles-Quint avait pour lui l'opinion, et c'était beaucoup une époque où elle commençait à devenir *la reine du monde*. Les preuves de cette puissance de l'opinion, qui distingue si profondément le xvi^e siècle du moyen âge, abondent. Ici c'est Henri VIII n'osant répudier Catherine d'Aragon qu'après avoir consulté les universités, là Charles-Quint cherchant à prouver sa foi par des persécutions contre les Maures et les protestants, pendant que ses troupes rançonnent le pape. François I^{er} veut faire oublier ses liaisons avec les Turcs en élevant les premiers bûchers où soient montés les protestants de France. Ces actes mêmes d'intolérance étaient autant d'hommages rendus à l'opinion. Les princes courtoisaient tous les ministres de la renommée. Les rois de France, d'Angleterre et d'Espagne enchérissaient l'un sur l'autre pour gagner la faveur de ses organes les plus indignes, et payaient les éloges de l'historien Paul Jove. Cette puissance de l'opinion était favorable à Charles-Quint à un double titre. Quoique la dignité d'empereur fût bien déchue, cependant elle était encore entourée d'un certain prestige. On s'était habitué à regarder le chef du saint-empire romain comme le premier souverain de la chrétienté. La dignité impériale imposait encore à l'Europe et environnait celui qui en était revêtu d'une considération supérieure à celle de tous les autres princes. Ensuite Charles-Quint se présentait comme le champion de la chrétienté contre les Turcs, du catholicisme contre les protestants, tandis que François s'alliait avec Soliman et les luthériens d'Allemagne. Un historien moderne a résumé avec force et rapidité la puissance et le caractère de l'empereur au moment où commence la lutte.

« Charles-Quint avait alors vingt ans, et il était le plus puissant souverain de l'Europe. Il avait acquis, en 1506, les Pays-Bas ; en 1516, les royaumes d'Espagne, de Naples, de Sicile et de Sardaigne ; en 1519, les États de la maison d'Autriche, et il venait d'obtenir l'empire, Christophe Colomb, Fernand Cortès, François Pizarre avaient ajouté presque tout un continent nouveau à ses États d'Europe. Quatre grandes maisons, les maisons d'Aragon, de Castille, de Bourgogne d'Autriche, étaient venues se réunir en lui. Voisines de la France, effrayées de son agrandissement sous Charles VII et sous Louis XI, et de ses conquêtes sous Charles VIII, ces maisons s'étaient alliées par des mariages, et elles avaient laissé Charles-Quint comme l'héritier de leur puissance et le représentant de leurs craintes. Né d'un système d'alliances politiques, il était à lui seul une coalition. Les races royales qu'il résumait en sa personne ne lui avaient

pas seulement transmis leurs possessions, mais leurs qualités. Il avait l'habileté et la ruse de cette maison d'Aragon qui avait produit, dans Ferdinand le Catholique, le plus politique et le plus astucieux des souverains de son temps ; la gravité et la tristesse de cette maison de Castille, qui s'était éteinte dans Jeanne la Folle ; la bravoure et le caractère entreprenant de cette maison de Bourgogne qui était allée expirer à Morat et à Nancy avec Charles le Téméraire ; l'esprit de conduite de cette maison d'Autriche qui, arrivée avec sa seule épée en Allemagne, dans le ^{xiii}e siècle, y était la plus puissante au ^{xvi}e. Il était jeune, brillant, sérieux, adroit, courageux, plein d'éclat et de projets. Les États qu'il avait reçus n'étaient pour lui que des moyens d'en acquérir d'autres. L'Autriche, les Pays-Bas, l'Espagne, l'Italie furent comme de fortes colonnes sur lesquelles il travailla pendant vingt ans à élever le vaste édifice de la monarchie universelle. »

Avant d'en venir aux mains, Charles-Quint et François 1^{er} cherchèrent à se fortifier par des alliances. Les Vénitiens et le pape semblaient indécis, cependant les premiers inclinaient pour la France, le second pour l'empereur ; mais le prince le plus puissant, celui qui devait assurer la victoire à son allié, c'était Henri VIII, roi d'Angleterre. Il avait raison de prendre pour devise : *Qui je défends est maître*. Aussi les deux princes s'empressèrent-ils de rechercher son amitié. François obtint de Henri une entrevue entre Guines et Ardres en Picardie. La magnificence que les deux souverains y déployèrent (1520) a fait donner à la plaine qui en fut le théâtre le nom de *camp du Drap d'or*. Les courtisans rivalisèrent de luxe avec les princes et se ruinèrent par la richesse de leurs équipages, « tellement, dit Martin du Bellay, que plusieurs y portèrent sur leurs épaules leurs moulins, leurs forêts et leurs prés. » Dans les joutes et les tournois qui accompagnaient toutes les fêtes de cette époque, le roi de France l'emporta sur Henri VIII et irrita par cette supériorité le prince qu'il voulait gagner. Charles-Quint montra plus d'adresse, il avait devancé François en allant visiter en Angleterre Henri VIII, qui avait été flatté de cette marque de déférence. Il s'était d'ailleurs ménagé d'autres avantages. Il avait gagné le cardinal de Wolsey, premier ministre de Henri VIII et tout-puissant sur l'esprit de son maître. L'ambitieux Wolsey aspirait à la tiare, et, connaissant l'influence de Charles-Quint sur le collège des cardinaux, il s'était déclaré pour lui, quoiqu'il continuât de toucher la pension que lui payait le roi de France. D'ailleurs Henri était jaloux de la supériorité

de François en Écosse. Enfin, en se liguant avec l'empereur, il pouvait espérer de reprendre en France les provinces possédées par ses ancêtres, au lieu qu'en se liguant avec François 1^{er} il ne pouvait rien gagner en Allemagne, où il n'avait rien à prétendre. Ces considérations déterminèrent le roi d'Angleterre à se déclarer pour l'empereur. Charles-Quint eut encore l'adresse d'entraîner Léon X dans son parti. Ainsi lorsque la guerre commença, toutes les chances de succès étaient en sa faveur.

Cependant rien ne put arrêter François 1^{er} qui voulait venger son amour-propre blessé. Il commença la guerre sous un nom étranger ; mais le général était français, l'armée composée de Français et on ne put se méprendre sur le véritable instigateur des hostilités. Le traité de Noyon (1546) avait laissé indécise la question de la Navarre ; cependant la maison d'Albret dont le chef était, depuis la mort de Jean d'Albret (1547), Henri d'Albret, soutenait toujours ses droits. Les circonstances semblaient favorables pour les faire valoir ; la Castille et le royaume de Valence étaient en pleine insurrection. François envoya en Navarre une armée dont il confia le commandement à André de Foix, sire de Lespère, frère de Lautrec et de la comtesse de Châteaubriant. La première faute de Lespère fut de laisser à Charles-Quint le temps d'écraser les *comuneros* ; il n'entra en Navarre que lorsque la révolte était étouffée. Cependant, comme rien n'était préparé pour la défense, il s'empara de Pampelune et eût pu se maintenir en Navarre ; mais il céda à la folle ambition d'attaquer la Castille. Alors les Castillans, qui étaient restés indifférents à la conquête de la Navarre ou même l'avaient vue avec plaisir, repoussèrent Lespère, lui enlevèrent ses conquêtes et le forcèrent de repasser les Pyrénées.

Les Français ne furent pas plus heureux au nord. Là encore François avait commencé la guerre sous un nom étranger. Robert de La Mark, duc de Bouillon, se plaignait du conseil aulique qui avait empiété sur sa juridiction. François l'excita, en 1521, à déclarer la guerre à l'empereur et à entrer dans le Luxembourg à la tête d'une armée levée en France. L'empereur, étonné de l'audace d'un si faible seigneur reconnut aisément à quels conseils il obéissait, envahit le nord de la France et vint mettre le siège devant Mézières. Cette place était d'une haute importance, parce qu'elle couvrait la Champagne. Elle était mal fortifiée, n'avait qu'une faible garnison et se voyait menacée par vingt mille ennemis. Mais la présence de Bayard suppléa à tout. Déjà illustré par de glorieux faits d'armes et par la

courtoisie dont il avait fait preuve au sac de Brescia , le *chevalier sans peur et sans reproche* mit le comble à sa réputation par la défense de Mézières ; il força les impériaux d'en lever le siège en 1522. Mais du reste les Français n'obtinrent aucun avantage dans le nord ; la Champagne et la Picardie furent ravagées, et on offensa le connétable de Bourbon en lui enlevant le commandement de l'avant-garde, qui était un droit de sa charge, pour le confier au beau-frère du roi, le duc d'Alençon.

Dans le Milanais, les Français furent encore plus malheureux. La mauvaise administration de Lautrec avait disposé les esprits à la révolte. On prétendait qu'il avait chassé de Milan près de la moitié des habitants. Il avait fait écarteler le seigneur Palavicini, soupçonné de vouloir soulever le Milanais, et il avait donné à son propre frère la confiscation de l'accusé : cela seul rendait le nom français odieux. Parmi les exilés se trouvait le chancelier Morone, ministre doué des plus grands talents. Irrité contre Lautrec, il détermina le pape Léon X à envoyer dans le Milanais le général Prosper Colonna à la tête d'une armée italienne. Les deux armées étaient composées en grande partie de Suisses ; on représenta à la diète générale des cantons suisses que leur nation se déshonorait en laissant ses enfants s'entr'égorger. La diète envoya alors aux Suisses des deux armées l'ordre de revenir dans leur pays. Mais le cardinal de Sion, Matthias Schinner, toujours acharné contre les Français, corrompit les courriers qui devaient porter l'ordre aux Suisses de Prosper Colonna. Ceux de l'armée française le reçurent seuls, et comme depuis longtemps ils ne touchaient plus de solde, ils se retirèrent immédiatement. L'armée française, affaiblie par cette défection, évacua le Milanais.

Tout, au contraire, réussissait à Charles-Quint. Au moment où les Français abandonnaient le Milanais, il donnait une nouvelle preuve de sa puissance sur le sacré collège. Léon X venait de mourir (1522). Charles eut le crédit de faire élever à la papauté son ancien précepteur, Adrien d'Utrecht, qui prit le nom d'Adrien VI. Il alla lui-même en Angleterre presser Henri VIII de prendre les armes contre la France. Une faction qu'il avait dans Gênes, aidée de ses troupes, en chassa les Français et fit un nouveau doge sous la protection impériale. Ainsi sa puissance et son adresse pressaient et entouraient de tous côtés la monarchie française. François I^{er}, qui dans telles circonstances dépensait trop pour ses plaisirs et gardait peu d'argent pour ses affaires, voulut cependant tenter la conquête du Milanais. Il ordonna à Lautrec de repasser les Alpes ; mais ce général, qui connaissait le carac-

tère des Suisses et la prodigalité de la cour, exigea qu'on lui remit trois cent mille écus pour leur solde. Le roi et le surintendant des finances, Semblançay, jurèrent qu'on lui enverrait cette somme ; mais Louise de Savoie, mère du roi, força Semblançay de lui remettre l'argent qui fut follement prodigué. Lautrec avait d'abord contenu les Suisses par ses promesses, mais lorsqu'ils virent qu'on les trompait, il n'y eut qu'un cri dans leur armée : *argent, congé ou bataille*. Lautrec qui savait que Prosper Colonna était retranché dans une position inexpugnable, chercha vainement à les détourner de la bataille ; il fut enfin forcé de les conduire à l'ennemi. Prosper Colonna était campé sur une hauteur flanquée d'artillerie ; on ne pouvait y parvenir que par un chemin creux que dominait le canon de l'ennemi. Les Suisses s'avancèrent dans ce sentier avec leur intrépidité ordinaire marchant droit sur l'artillerie. Culbutés plusieurs fois par les Italiens, ils revinrent à la charge, mais sans plus de succès. Alors ils reprirent le chemin de leurs montagnes en bon ordre et sans que Prosper Colonna osât les poursuivre. Cette sanglante défaite de la Bicoque (1522) força de nouveau les Français d'évacuer le Milanais.

Le mauvais succès de ces deux campagnes détermina François à se mettre lui-même à la tête de ses troupes (1523). La gloire de Margnan était encore présente à sa mémoire ; mais, au moment où il allait quitter la France, une trahison provoquée par ses injustices et par celles de sa mère le força de différer son expédition. Charles de Bourbon, comte de Montpensier, dauphin d'Auvergne et connétable de France, était le plus puissant seigneur du royaume. Il tenait de sa femme le duché de Bourbon, les comtés de Clermont et de la Marche, ainsi que plusieurs autres domaines. Ses talents militaires le plaçaient au premier rang parmi les généraux français. Mais, sans égard pour sa puissance et ses grandes qualités, on l'avait abreuvé d'affronts. On lui avait enlevé le gouvernement du Milanais, et, en 1521, on l'avait privé du commandement de l'avant-garde. Toutes ces vexations venaient de Louise de Savoie, dont l'amour dédaigné s'était changé en haine. Elle poussa la vengeance jusqu'à vouloir ruiner le connétable. Secondée par le chancelier Duprat, elle lui disputa, en 1523, l'héritage de la duchesse de Bourbon, sa femme, et obtint que provisoirement les biens seraient mis en séquestre. Cette sentence inique prouva à Bourbon qu'il n'avait rien à attendre de juges vendus ; alors il entama des négociations avec Charles-Quint et se vengea par un crime. François I^{er} avait reçu avis de la trahison du connétable ; mais il ne voulut pas d'abord y ajouter foi et donna à Bour-

don le temps de passer en Italie. Ce qui rend plus odieuse la trahison du connétable, c'est qu'il ne conspirait pas seulement contre François, mais contre l'existence même de la France. Il avait promis de soulever cinq provinces dont il se croyait maître ; or, devait l'en récompenser en rétablissant pour lui l'ancien royaume d'Arles. Le reste de la France eût été partagé entre Henri VIII et l'empereur. Il eût été imprudent de quitter la France au moment où elle était menacée d'un pareil danger et lorsqu'on ignorait combien de seigneurs avaient trempé dans la trahison du connétable. Ces motifs déterminèrent François à rester dans son royaume et à envoyer à sa place en Italie l'amiral Bonnivet. Un esprit souple et intrigant, un talent de courtisan qui charmait le roi, tels étaient les titres de Bonnivet. Il passa les Alpes à une époque où Prosper Colonna, manquant d'argent, ne pouvait plus retenir ses troupes sous les drapeaux. Déjà Colonna se retirait vers Milan et il se disposait à évacuer cette ville, lorsque Bonnivet, par une faute que Guichardin attribue à l'esprit de vertige, s'arrêta, perdit plusieurs mois dans les plaisirs et laissa aux impériaux le temps de recevoir de l'argent et des renforts.

L'année suivante (1524), Prosper Colonna, auquel Bourbon et le marquis de Pescaire avaient amené des auxiliaires, attaqua à son tour Bonnivet. L'amiral, trop faible pour lui tenir tête, voulut effectuer sa retraite par la vallée d'Aoste. Mais il fut vivement poursuivi. Retranché près de Biagrassa, il fut chassé de cette position par les impériaux et perdit un grand nombre de soldats au passage de la Sessia. Bayard avait été chargé du commandement de l'arrière-garde ; il s'illustra encore dans cette journée et répara, autant qu'il fut en lui, les fautes de Bonnivet. Si l'on en croit quelques chroniques, il défendit presque seul contre l'armée ennemie le pont jeté sur la Sessia. Frappé d'une blessure mortelle, il succomba, comme ses ancêtres depuis plusieurs générations, sur le champ de bataille. On rapporte qu'il se fit étendre au pied d'un arbre, et qu'élevant la poignée de son épée en guise de croix, il se confessa à son écuyer, suivant un ancien usage. Bourbon, qui commandait l'avant-garde des ennemis, l'aperçut le visage tourné devers l'ennemi, et lui dit qu'il avait grand pitié de lui, le voyant en cet état pour avoir été si vertueux chevalier. — Le capitaine Bayard lui fit réponse : Monsieur, il n'y a point de pitié en moi, car je meurs en homme de bien. Mais j'ai pitié de vous, de vous voir servir contre votre prince, votre patrie et votre serment. »

La défaite de Biagrassa enleva le Milanais pour la troisième fois

aux Français depuis le commencement de ce règne, et ils se virent menacés dans leur pays. Les impériaux pénétrèrent en Provence. Bourbon avait promis aux généraux de Charles-Quint, Pescaire et Lannoy, que, dès qu'il entrerait en France, tous ses vassaux prendraient les armes ; mais personne ne remua. Les impériaux, ayant mis le siège devant Marseille, furent vigoureusement repoussés. On n'épargna à Bourbon ni les reproches ni les railleries ; un jour ce général étant accouru au bruit d'un coup de canon et demandant ce qui venait d'arriver : « Ce sont, lui répondit Pescaire, les consuls de Marseille qui nous apportent les clefs de cette ville. » L'armée impériale épuisée n'échappa que par une retraite qui ressemblait à une fuite. François, encouragé par ce succès, poursuivit les impériaux au delà des Alpes (1525). D'abord tout lui réussit, Milan ouvrit ses portes, la Lombardie se soumit. Mais au lieu de poursuivre le cours de ses succès et d'accabler les ennemis, François s'acharna au siège de Pavie. Bourbon, Pescaire et Lannoy s'avancèrent pour le forcer de lever le siège qu'Antoine de Lève avait soutenu avec le plus grand courage. Les meilleurs généraux conseillaient à François de se renfermer dans son camp et de laisser l'armée espagnole privée de vivres et d'argent s'épuiser d'elle-même. Mais à une époque de tactique et de science militaire, François I^{er} se croyait toujours au temps de la chevalerie. Il mettait son honneur à ne point refuser le combat ; il commit encore l'imprudence de détacher de son armée douze mille hommes qu'il envoya vers le royaume de Naples, au moment où les impériaux venaient l'attaquer.

Bataille de Pavie.—La bataille de Pavie fut livrée le 24 février 1525. Les Français eurent d'abord l'avantage, grâce à l'artillerie que Jacques de Genouillac dirigeait avec une grande habileté. Malheureusement François I^{er} se jeta, par une folle magnanimité, entre ses canons et l'ennemi et voulut décider l'affaire à la pointe de l'épée. Il fit des prodiges de valeur ; mais pris entre la garnison de Pavie qui fit une sortie et l'armée des impériaux, il fut complètement défait. Ses plus intrépides généraux, La Trémouille, La Palisse, tombèrent à ses côtés. Lui-même fut enfin forcé de rendre son épée. Le soir même de la bataille, il écrivit à sa mère un billet qu'on a résumé dans ces mots : *Madame, tout est perdu, fors l'honneur.* Le vice-roi de Naples, Lannoy, se hâta de faire passer François I^{er} en Espagne. Bourbon s'y rendit en même temps pour soutenir ses intérêts dans les négociations qui allaient s'ouvrir. La nation espagnole témoigna hautement le plus vif intérêt pour le *roi chevalier*. Les nobles espagnols demandèrent

qu'il fût prisonnier sur parole, s'offrant eux-mêmes pour caution. Quant à Bourbon, ils ne dissimulèrent pas le mépris et la haine que leur inspirait sa trahison. Charles-Quint pria l'un d'eux, le marquis de Villena, de recevoir le connétable dans son palais. Villena lui déclara qu'il obéirait à ses ordres, mais qu'aussitôt que Bourbon serait sorti il brûlerait sa maison, parce que le toit sous lequel avait reposé un traître, ne devait plus abriter un homme loyal.

Captivité de François I^{er} (1525-1526).—Charles-Quint resta insensible à tous ces sentiments d'honneur chevaleresque. François avait cru qu'il lui suffirait de voir son bon frère d'Espagne pour recouvrer sa liberté; mais l'empereur le confia à la garde du vigilant Alarçon, le retint dans une étroite captivité et s'abstint de le voir. Les premières conditions qu'il lui fit proposer étaient tellement honteuses que le roi les repoussa avec indignation. On exigeait qu'outre la renonciation à ses droits sur la Bourgogne, le Milanais et Naples, il consentit à abandonner la Provence et le Dauphiné pour en former un royaume en faveur de Bourbon. Cette dernière condition révolta François et il déclara qu'il périrait dans les fers plutôt que de sacrifier son honneur. Les chagrins de la captivité affaiblirent sa santé et en 1526 il fut attaqué d'une maladie qui mit sa vie en danger. Charles craignit que sa victime ne lui échappât par la mort. Il savait d'ailleurs que François avait plusieurs fois parlé d'abdiquer en faveur du dauphin. Il permit donc à la sœur du roi, la célèbre Marguerite de Valois, duchesse d'Alençon, de pénétrer dans la prison du roi. Bientôt après il alla lui-même le visiter, malgré les représentations du chancelier de Castille qui lui répétait qu'il ne pouvait voir son prisonnier sans briser ses fers; mais rien ne put fléchir la politique égoïste de Charles. Enfin, en 1526, François conclut avec lui le traité de Madrid, par lequel il abandonnait à Charles la Bourgogne et les droits de la France sur le Milanais et le royaume de Naples, renonçait à la suzeraineté de la Flandre et de l'Artois, et promettait de livrer le dauphin et le duc d'Orléans, fils du roi, qui devaient servir comme otages jusqu'à l'exécution complète du traité. Le jour même où François conclut ce traité, il protesta secrètement devant plusieurs Français contre des conditions qui lui étaient arrachées par la violence.

Après la signature du traité de Madrid et la ratification de Louise de Savoie, régente de France, le roi prit congé de Charles et se dirigea vers la frontière septentrionale, accompagné par Alarçon. Lorsqu'on fut arrivé à la Bidassoa qui sépare les deux royaumes, Lautrec parut sur la rive opposée avec une escorte égale en nombre à celle d'Alarçon.

Au milieu de la rivière était une barque vide. Les deux troupes se rangèrent vis-à-vis l'une de l'autre sur les deux rives ; au même instant, Lannoy s'avança de la rive espagnole avec huit gentilshommes, et Lautrec de la rive française avec huit autres. Le premier avait le roi dans sa barque, le second le dauphin et le duc d'Orléans ; ils se réunirent dans la barque qui était vide, et l'échange fut fait en un instant. François, après s'être hâté d'embrasser ses deux enfants, sauta dans la barque de Lautrec, et aborda au rivage français. Aussitôt il monta un cheval ture et partit au grand galop en agitant sa main au-dessus de sa tête et s'écriant plusieurs fois avec des transports de joie : *Je suis encore roi*. Il arriva bientôt à Saint-Jean de Luz et de là, sans s'arrêter, à Bayonne. De cette ville il écrivit à Henri VIII pour le remercier des soins qu'il avait pris pour sa délivrance, et en même temps il éludait les instances des ambassadeurs de l'empereur qui le pressaient d'exécuter le traité de Madrid. François recevait des envoyés de tous les princes les félicitations les plus vives, et il était facile de reconnaître que la prépondérance de l'empereur excitait de vives inquiétudes. Les troupes impériales vivaient à discrétion dans le Milanais, et y levaient d'énormes contributions que Guichardin porte jusqu'à cinq mille ducats par jour. Le duc de Milan, François II Sforza, était incapable de leur résister, et il était facile de prévoir qu'après avoir épuisé cette contrée, ils ruineraient le pays des Vénitiens et les terres pontificales. Rapprochés par la crainte que leur inspirait Charles-Quint, Milan, Venise et le pape négocièrent avec François Ier, et signèrent le traité de Cognac (1526). Ils s'engageaient à forcer l'empereur à relâcher les fils du roi moyennant une rançon raisonnable et à rétablir François II Sforza dans la possession paisible du duché de Milan. Si l'empereur rejetait ces conditions, les princes coalisés devaient mettre sur pied une armée de vingt-cinq mille hommes, qui, après avoir chassé les Espagnols du Milanais, irait attaquer le royaume de Naples. Le roi d'Angleterre fut nommé protecteur de cette ligue qui reçut le titre de *sainte*, parce que le pape Clément VII en était le chef. Le pape releva le roi de France du serment qu'il avait prêté à l'empereur.

Charles-Quint, informé de cette ligue, fit sommer François de tenir sa parole. Il chargea de cette mission deux ambassadeurs, Lannoy et Alarçon. Mais, au lieu de leur répondre directement, François donna audience en leur présence aux députés des états de Bourgogne. Ceux-ci lui représentèrent qu'il avait excédé les pouvoirs d'un roi en consentant à ce que leur province fût aliénée de la couronne. *Us*

ajoutèrent même qu'ils n'obéiraient point à des ordres contraires aux lois du royaume. Cette comédie prouva aux ambassadeurs de Charles-Quint que le roi de France n'exécuterait point le traité, et qu'il fallait avoir recours aux armes. La gloire ne fut pas le partage de François Ier dans ces événements. Il avait donné sa parole à Charles-Quint de lui remettre la Bourgogne, promesse faite par faiblesse, faussée par raison, mais avec honte. Il en essuya le reproche de l'empereur. Il eut beau lui répondre : « Vous avez menti par la gorge, et toutes les fois que le direz, mentirez. » La loi de la politique était pour François Ier et la loi de la chevalerie contre lui. Le roi voulut assurer son honneur en proposant un duel à Charles-Quint, comme Philippe de Valois avait défié Édouard III. L'empereur l'accepta, et lui envoya même un héraut qui apportait ce qu'on appelait la *sûreté du camp*, c'est-à-dire la désignation du lieu du combat et les conditions. Mais les querelles des rois ne se vidaient plus en champ clos, et ce fut en Italie que les deux adversaires ou plutôt leurs lieutenants se rencontrèrent. Charles-Quint profita de la lenteur des confédérés pour écraser les petits princes d'Italie. Le roi de France, qui semblait se défier de lui-même depuis la défaite de Pavie, prolongeait les négociations et laissa à Charles le temps d'accabler ses alliés. Bourbon s'empara de Milan que François Sforza ne put défendre ; les reproches du pape et des Vénitiens ne tirèrent pas François de l'espèce d'inertie où il était plongé. Cependant les lieutenants de Charles agissaient avec vigueur. A Rome, son ambassadeur, Hugues de Moncade, avait gagné les Colonna, qui se soulevèrent contre Clément VII, leur ennemi, et s'emparèrent d'une des portes de la ville. Clément VII s'enfuit en toute hâte au château Saint-Ange. Mais sans force et sans vivres, il fut obligé de signer avec Moncade un traité par lequel il s'engageait à rendre ses bonnes grâces à la famille des Colonna, et à rappeler toutes ses troupes de l'armée confédérée.

Prise de Rome par le connétable de Bourbon (1527).—Pendant que les troupes des princes coalisés s'affaiblissaient, celles de l'empereur recevaient de nouveaux renforts d'Allemagne. Georges Fronsberg amena seize mille hommes des *bandes noires*, et vint rejoindre Bourbon dans le Milanais ; mais l'augmentation même de l'armée mit les généraux impériaux dans un grand embarras. L'argent manquait, et les mercenaires allemands et espagnols réclamaient à grands cris leur solde. Le Milanais était ruiné, et, pour assouvir leur avidité, Bourbon résolut de livrer Rome au pillage, et entraîna son armée vers cette ville. Vainement Clément VII épouvanté chercha à cou-

juré l'orage, en négociant avec le vice-roi de Naples, Lannoy, il licencia ses troupes, et parut se reposer sur la foi des traités; mais rien n'arrêta Bourbon. D'ailleurs il aurait vainement essayé de retenir cette armée de mercenaires entraînée par l'appât du pillage. Les illusions dont le pape s'était bercé s'évanouirent enfin, lorsqu'il vit les troupes de Bourbon se précipiter de la Toscane vers Rome. Il fit réparer à la hâte les remparts de cette ville, et lança l'excommunication contre Bourbon et son armée. Mais l'anathème ne produisit aucun effet sur ces hommes endurcis par une guerre implacable, et dont un grand nombre étaient luthériens. Dès le lendemain de son arrivée (6 mai 1527), Bourbon ordonna un assaut, et s'élança un des premiers vers les remparts. Au moment où il les escaladait, un coup de feu l'atteignit et le renversa. Il se sentit mortellement blessé; mais il eut assez de présence d'esprit pour ordonner qu'on le couvrit d'un manteau, afin que la vue de son corps ne décourageât pas ses troupes. Cependant les soldats furent bientôt instruits de sa mort, et alors leur courage se changea en fureur. Leur impétuosité brisa tous les obstacles, et Rome tomba entre leurs mains. Le sac fut horrible. La cupidité, la vengeance, l'habitude du sang inspiraient à ces bandes mercenaires la plus féroce cruauté. Jamais les Goths ni les Vandales n'avaient exercé de pareilles atrocités, et, ce qu'il y eut de plus affreux, c'est que pendant plusieurs mois l'armée occupa Rome et renouvela chaque jour les horreurs du pillage. Le pape s'était réfugié avec les cardinaux dans le château Saint-Ange. Mais il fut bientôt forcé de se rendre prisonnier, et confié à la garde d'Alarçon, le geôlier de François I^{er}. La chrétienté présentait alors un étrange spectacle. Le chef du catholicisme était insulté et rançonné dans Rome par les troupes de celui qui s'intitulait le chef du saint-empire romain et le protecteur du saint-siège. Les luthériens allemands célébraient sous les yeux du pontife de grossières parodies et insultaient au catholicisme. Charles-Quint, au milieu de la catholique Espagne, témoignait une douleur hypocrite de la conduite de ses soldats, prenait le deuil avec toute sa cour, et ordonnait des prières et des processions dans toute l'Espagne pour la liberté du pape. Les Italiens, cruellement opprimés, accusaient l'indifférence de François I^{er} qui leur avait promis sa puissante protection, et qui maintenant paraissait complètement insensible à leurs malheurs.

Il comprit enfin le danger de ses temporisations, et s'unit plus étroitement avec Henri VIII. Une entrevue eut lieu en 1527 à Amiens, entre François et Wolsey muni des pleins pouvoirs du roi d'Angle-

terre. Il fut décidé qu'on entrerait sur-le-champ en campagne, et que l'Italie serait le théâtre de la guerre. La situation de ce pays devenait chaque jour plus grave. Les Florentins, profitant de la captivité du pape, avaient reconquis leur indépendance. Les Vénitiens s'étaient emparés de plusieurs villes des États pontificaux sous prétexte de les garder. L'armée impériale, toujours maîtresse de Rome, refusait d'en sortir et se livrait aux excès les plus odieux. Enfin les Français, soutenus par l'Angleterre, Venise et Florence, entrèrent en Italie. Lautrec, qui commandait l'armée de terre, était secondé par André Doria, le plus grand homme de mer de l'époque. Il s'empara d'abord de Gênes, où il rétablit la faction des Frégoses, partisans de la France. Alexandrie fut obligée de se rendre après quelques jours de siège, et tout le pays en deçà du Tessin fut soumis. Lautrec emporta Pavie d'assaut, et se vengea par un cruel pillage du triste souvenir qui s'attachait à cette ville. Mais les ordres de François I^{er} l'empêchèrent d'achever la conquête du Milanais. Le roi lui enjoignit de marcher sur Naples. A l'approche des Français, les impériaux rendirent au pape la liberté moyennant une forte rançon. L'armée espagnole sortit enfin de Rome et se dirigea vers Naples, sans que Lautrec pût l'attaquer dans sa retraite. Le général français la poursuivit jusqu'à Naples, et mit le siège devant cette ville. André Doria, à la tête de la flotte, bloquait le port, et l'on comptait que la famine forcerait bientôt l'armée espagnole de se rendre. Vainement le marquis de Moncade, qui avait succédé à Lannoy dans la vice-royauté de Naples, rassembla une flotte et tenta une bataille navale; il fut défait et tué dans le combat. Cependant le siège traînait en longueur. Le pape ne tenait pas les promesses qu'il avait faites à la France; les Vénitiens s'inquiétaient de ses succès; le roi d'Angleterre ne put attaquer les Pays-Bas, et François négligea de faire passer à Lautrec les fonds nécessaires pour l'expédition. Mais la principale cause du mauvais succès fut la défection d'André Doria.

La liberté de cet amiral avait déplu à François I^{er} et à ses ministres. On ne lui épargna ni les affronts ni les injustices; on dédaignait ses avis: on ne payait pas régulièrement ses appointements; enfin les Français portèrent au comble son mécontentement en nettoyant et fortifiant le port de Savone pour l'opposer à Gênes. Le Génois Doria se plaignit avec une hauteur qui déplut à François I^{er}, à tel point qu'il donna l'ordre à Barbésieux, amiral du Levant, de cingler vers Gênes, et de s'emparer de Doria et de ses vaisseaux; mais, pour réussir dans l'exécution de ce projet, il eût fallu le plus profond secret, tandis que

Doria, averti des ordres du roi, put se retirer en un lieu sûr et entama une négociation avec l'empereur. Leur accord fut bientôt conclu, et l'amiral génois porta des secours à la ville qu'il avait dû bloquer. L'armée française se trouva alors dans une déplorable position. Elle manquait de vivres pendant qu'ils abondaient dans Naples. Des maladies épidémiques se joignirent à la famine. Lautrec lui-même périt victime de la peste. Alors l'armée, réduite à moins de quatre mille hommes et harcelée par les impériaux, fut obligée de signer un traité par lequel elle s'engageait à rendre ses armes et ses drapeaux, et à se laisser reconduire, sous la garde d'un détachement, jusqu'aux frontières de France. Doria enleva Gênes aux Français, qui furent complètement expulsés de l'Italie. La tentative que fit François I^{er} pour reconquérir le Milanais ne fut pas heureuse. Son général, le comte de Saint-Paul, fut battu par Antoine de Lève, et forcé de repasser les Alpes.

Traité de Cambrai (1529).—Epuisé par tant de revers, François I^{er} souhaitait la paix ; de son côté, Charles voyait avec inquiétude l'invasion de Soliman le Magnifique en Hongrie, et les progrès de la réforme en Allemagne. Marguerite d'Autriche, tante de Charles-Quint, et Louise de Savoie, mère de François I^{er}, convinrent d'une entrevue à Cambrai, et y négocièrent la paix. Avant la conclusion du traité, on apprit que le pape Clément VII avait signé une paix particulière avec l'empereur, et lui avait donné l'investiture du royaume de Naples à condition qu'il rétablirait son autorité dans Florence. Cette nouvelle hâta la conclusion de la paix de Cambrai. Il fut convenu que l'empereur ne réclamerait pas pour le présent la restitution de la Bourgogne, quoiqu'il n'abandonnât pas ses droits sur cette province ; François payerait deux millions d'écus pour la rançon de ses fils, rendrait les villes qu'il tenait encore dans le Milanais, céderait la souveraineté de la Flandre et de l'Artois, renoncerait à toutes prétentions sur Naples, Milan et Gênes, et sur toutes les autres villes situées au delà des Alpes, et enfin épouserait Éléonore, sœur de l'empereur. Ainsi François abandonnait tous ses alliés d'Italie, et laissant l'empereur seul arbitre de ce pays, livrait à sa merci les Vénitiens, les Florentins, le duc de Ferrare et les barons napolitains qui s'étaient joints à son armée. Indignés de la conduite du roi de France, ils ne lui épargnèrent pas des reproches qui n'étaient que trop mérités. La conduite de François lui enleva toute espérance de se relever en Italie. Henri VIII accéda à la paix de Cambrai, et contribua même à payer une partie de la rançon des fils de François I^{er}.

Rôle de l'Angleterre dans la lutte de la France et de l'empire.—

Pendant toute cette partie de la guerre (1520-1529), le rôle de Henri VIII fut celui d'un médiateur puissant et habile, qui se déclara contre le parti qui menaçait l'équilibre européen. Ainsi, en 1520, lorsque François 1^{er}, maître du Milanais et illustré par la victoire de Marignan, semblait plus redoutable que Charles-Quint, Henri VIII s'allia avec l'empereur contre la France. Il espérait d'ailleurs reconquérir une partie des provinces que ses ancêtres avaient possédées sur le continent; mais lorsqu'il eut échoué dans ses diverses tentatives et que l'empereur eut pris une supériorité décisive par la victoire de Pavie (1525) et le traité de Madrid (1526), Henri VIII se rapprocha de la France. Il accéda à la ligue de Cognac (1527), et promit d'attaquer les Pays-Bas, pendant que François 1^{er} envahirait l'Italie. Outre l'intérêt général de l'équilibre européen, Henri VIII était alors animé par un motif particulier contre Charles-Quint. Il voulait faire rompre son mariage avec Catherine d'Aragon, tante de l'empereur, et il savait que l'influence de Charles-Quint auprès du saint-siège serait le plus puissant obstacle à ses projets. Ainsi l'intérêt particulier de la roi d'Angleterre s'accordait avec la politique pour le rapprocher de François 1^{er}. En résumé, sans prendre une part directe à la guerre, Henri VIII sut en profiter pour étendre l'influence anglaise sur le continent, pendant qu'il affermissait sa puissance dans le pays de Galles, en Irlande et en Écosse.

XI

Soliman II.—Siège de Vienne.

§ I. Introduction des Ottomans dans la politique européenne. — Soliman II. — Siège de Vienne.—Expédition de Charles-Quint contre Tunis et Alger.—Invasion de la Provence.—Trêve de Nice.—Bataille de Cérisoles (1527-1547).

Introduction des Ottomans dans la politique européenne.— Ce fut à l'occasion de la rivalité de François 1^{er} et de Charles-Quint que les Turcs ottomans entrèrent dans la politique européenne. Jusqu'alors ils avaient effrayé l'Europe par leurs conquêtes (Voy. p. 46). On les redoutait comme des Tartares qui renouvelaient les invasions des Huns et des Mongols; mais aucun prince chrétien n'avait songé à rechercher leur alliance et à s'en faire des auxiliaires contre d'autres

souverains. François I^{er} fut le premier qui donna l'exemple des alliances entre les rois chrétiens et les Turcs ottomans. Le sultan était à cette époque Soliman II ou Soliman le Magnifique, qui avait succédé à Sélim I^{er}, et sous lequel la puissance ottomane atteignit son plus haut degré de puissance.

Soliman II (1520-1566).—Soliman avait commencé son règne par la prise de Belgrade devant laquelle Amurat II et Mahomet II avaient échoué. Cette première conquête (1521) lui ouvrait la Hongrie; une seconde assura aux Turcs l'empire de la Méditerranée. Rhodes avait été l'écueil de Mahomet II. Les chevaliers de Rhodes avaient résisté, en 1480, aux attaques des musulmans; mais alors ils étaient unis dans une seule pensée, la défense de la chrétienté. La discorde, née de l'ambition, livra Rhodes aux Turcs. Le chancelier de l'ordre, Damaral, irrité de la nomination de Villiers de l'Île-Adam à la dignité de grand maître que lui-même avait brigüé, faisait passer des avis secrets aux Turcs. Malgré cette trahison qui fut découverte et entraîna la mort de Damaral, six mille chevaliers résistèrent longtemps à cent cinquante mille Turcs. Soliman vint lui-même presser le siège. Enfin le grand maître, abandonné par les habitants de Rhodes qui le menaçaient de traiter avec le sultan et voyant qu'il ne restait plus des fortifications de l'île que des monceaux de pierres et de cendres, conclut avec les Turcs une honorable capitulation (1521). Lorsque l'Île-Adam sortit de la place, le vainqueur l'accueillit avec affabilité et dit à son grand vizir : « Ce n'est pas sans quelque peine que j'oblige ce chrétien, à son âge, de sortir de sa maison. » En 1529, Charles-Quint accorda aux chevaliers fugitifs le rocher de Malte d'où leur ordre a pris son troisième nom.

Après la prise de Rhodes, Soliman ne laissa pas les janissaires languir dans le repos. Il savait qu'il fallait à leur ardeur des guerres ou étrangères ou civiles; pour prévenir ces dernières il envahit la Hongrie en 1526. C'était une véritable guerre de religion; aussi les évêques étaient-ils en grand nombre dans l'armée chrétienne, en tête était porté l'étendard de la Vierge, et la cavalerie hongroise était animée du même enthousiasme que sous Jean Huniade et Matthias Corvin. Mais tout fut inutile; plus de dix-huit mille Hongrois restèrent sur le champ de bataille avec leur roi Louis II. La dévastation de la Hongrie fut la suite de cette sanglante défaite. Soliman ne poussa pas alors ses conquêtes au delà de Bude. Après son départ, la Hongrie fut livrée à des querelles intestines provoquées par la rivalité de Ferdinand d'Autriche et de Jean Zapoly. Soliman se déclara pour ce der-

nier, et envahit les États autrichiens. Il était d'ailleurs appelé par François 1^{er} qui, depuis 1527, négociait avec le sultan, et ne craignit pas de s'armer avec les ennemis de la chrétienté pour affaiblir Charles-Quint par cette puissante diversion.

Siège de Vienne (1529). — Une innombrable armée de Turcs vint mettre le siège devant Vienne (1529); mais comme le sultan avait été longtemps arrêté par les eaux débordées du Danube, Ferdinand avait jeté dans cette ville une garnison de vingt-sept mille hommes. Son frère, Charles-Quint lui avait fourni d'excellentes troupes espagnoles. Lui-même, à la tête de cent mille hommes, vint protéger l'Allemagne menacée par les Ottomans. Le danger commun avait calmé un instant les passions religieuses et réuni pour la défense de la patrie les protestants et les catholiques. Soliman échoua devant cette force imposante. Après vingt jours de siège et vingt assauts, le sultan qui avait perdu quarante mille hommes s'éloigna de Vienne et regagna la Hongrie en toute hâte. C'est alors surtout que le rôle de Charles-Quint devient glorieux. On le voit à la fois combattre les Turcs, retenir les Français au delà des Alpes, indiquer un concile et revoler en Espagne pour aller faire la guerre en Afrique.

Expédition de Charles-Quint contre Tunis (1530-1534). — Pendant que Soliman et son amiral Khaïr-Eddin Barberousse organisaient les États barbaresques de Tunis, Alger et Tripoli, et faisaient la *traite des blancs* sur les côtes d'Espagne et d'Italie, Charles-Quint se montrait partout le défenseur de la chrétienté. Il donnait aux chevaliers de Rhodes un poste fortifié au milieu de la Méditerranée, abordait à Tunis (1534), remportait une victoire sur l'usurpateur de ce royaume, donnait à Tunis un roi tributaire de l'Espagne, délivrait dix-huit mille captifs chrétiens qu'il ramenait en triomphe en Europe, et qui, aidés de ses bienfaits et de ses dons, allèrent chacun dans leur patrie, élever le nom de Charles-Quint jusqu'au ciel. Tous les rois chrétiens semblaient petits devant lui, et l'éclat de sa renommée obscurcissait toute autre gloire. Son bonheur voulut encore que Soliman fût alors occupé d'une guerre contre les Persans. Le sultan leur avait enlevé Tauris et Van, &c. était entré en conquérant dans Bagdad (1534); il s'était rendu maître de l'Irak-Araby (ancienne Babylone), du Diarbekir, de l'Algesireh (ancienne Mésopotamie), et du Kourdistan (partie de l'Assyrie et de la Susiane). Soliman, après avoir pris la moitié de la Perse à Thamas, fils d'Ismaël Sophi, retournait triomphant à Constantinople (1535); mais ses conquêtes ne furent pas durables; ses généraux perdirent en Perse presque toutes les villes prises par

leur maître. Charles-Quint s'était allié avec les Persans contre les Turcs, comme François I^{er} avec les Ottomans contre les impériaux ; ainsi la querelle des deux princes ébranlait le monde entier. L'Europe n'avait point senti de plus violentes secousses depuis la chute de l'empire romain, et nul empereur depuis Charlemagne n'eut tant d'éclat que Charles-Quint.

Invasion des impériaux en Provence (1536).—Partout François et Charles étaient en présence. Le roi de France s'était joint aux coalisés de Smalcalde (1531) pour empêcher l'empereur de rétablir l'unité religieuse en Allemagne (Voy. p. 91), et lorsque Charles-Quint alla combattre les musulmans sur la côte d'Afrique, François I^{er} resserra son alliance avec Soliman. Enfin, sous prétexte de venger le meurtre d'un de ses envoyés nommé Merveille et de reconquérir le duché de Milan sur lequel il avait toujours des prétentions, François I^{er} renouvela les guerres d'Italie (1534-1537). Il commença par s'emparer de la Savoie, parce que le duc, Charles III, lui refusait le passage. D'ailleurs Louise de Savoie, mère du roi, élevait des prétentions sur une partie du duché, et, entre autres, sur la Bresse et le comté de Nice. Ce fut à l'occasion de cette guerre que Genève, qui jusqu'alors était soumise à son évêque et aux ducs de Savoie, se déclara indépendante et s'allia avec les cantons suisses (1535). C'est aussi de cette époque que date le premier séjour de Calvin dans cette ville (Voy. p. 97), et l'importance qu'elle prit dans le parti protestant. Sur ces entrefaites, François Sforza mourut (1536), et le roi de France réclama le duché de Milan. Charles-Quint l'amusa par des négociations jusqu'au moment où il eut rassemblé ses troupes. Il força alors les Français de repasser les Alpes, envahit la Provence et vint mettre le siège devant Marseille, pendant qu'au nord une armée d'impériaux ravageait la Champagne et la Picardie. Le connétable de Montmorency sauva la Provence en la changeant en désert. Charles-Quint affamé dans son camp et menacé par les troupes françaises fut réduit à battre en retraite. Il repassa les Alpes avec une armée diminuée de moitié. Le pape, Paul III, se porta médiateur entre les deux rivaux et les déterminâ à une entrevue.

Trêve de Nice (1537).—L'entrevue eut lieu à Aigues-Mortes (Gard). Les deux souverains, qui peu auparavant avaient porté l'un contre l'autre les accusations les plus graves, se témoignèrent une amitié et une confiance extraordinaires. François se rendit sur les vaisseaux de Charles-Quint et se mit entre les mains de son ennemi, qui, de son côté, vint passer une nuit dans le logis du roi. Les festins furent ma-

gnifiques, et les démonstrations d'amitié merveilleuses. On ne put cependant conclure une paix définitive et on se borna à une trêve de dix ans qui fut signée à Nice. La victime du bon accord des deux princes fut le duc de Savoie, dont François et Charles gardèrent les places fortes. Peu de temps après la trêve de Nice, l'empereur, qui était retourné en Espagne, sollicita la permission de traverser la France. Il avait appris que Gand s'était révoltée. Afin de se rendre plus promptement en Flandre, il demanda à François I^{er} passage à travers son royaume. Le roi s'empessa de le lui accorder; il lui envoya le dauphin et le duc d'Orléans jusqu'à Bayonne et alla lui-même au-devant de l'empereur jusqu'à Châtelleraut (1539). Ce voyage fut un enchaînement de fêtes. François I^{er} aimait la pompe; il se plut à accueillir son rival avec magnificence, et si, comme on l'a prétendu, on lui conseilla d'arrêter Charles-Quint au milieu de sa cour, il repoussa avec mépris un projet si contraire à l'honneur. Il profita cependant de la présence de l'empereur pour reprendre les négociations relatives au duché de Milan. Charles-Quint promit de donner l'investiture à un des fils du roi; mais dans la suite il éluda sa promesse et les hostilités recommencèrent. Ainsi la générosité avec laquelle le roi avait reçu l'empereur en France, tant de fêtes somptueuses, tant de témoignages de confiance et d'amitié réciproques n'aboutirent qu'à une nouvelle guerre. François I^{er} s'allia avec le Turc, le roi de Suède, Gustave Vasa et les protestants d'Allemagne (1541), pendant que Charles-Quint entreprenait une seconde expédition contre les musulmans d'Afrique et tentait de conquérir Alger, comme il avait conquis Tunis.

Siège d'Alger par Charles-Quint (1541). — Charles-Quint avait réuni une flotte considérable dans l'île de Sardaigne, et avait appelé les chevaliers de Malte à cette guerre sainte, dont le but était de détruire un des principaux foyers de la piraterie musulmane. Vainement André Doria, auquel sa grande réputation et une intrépidité souvent éprouvée donnaient le droit de parler avec liberté, combattit le projet de l'empereur et lui représenta que la saison était trop avancée (octobre 1541) pour une pareille entreprise. Charles-Quint dont l'intrépidité croissait avec l'âge, lui répondit en riant : « Vingt-deux ans d'empire pour moi, et soixante-douze ans de vie pour vous, nous doivent suffire à tous deux pour mourir contents. » Rien ne put fléchir sa résolution, et peu de jours après il partit à la tête de soixante galères et de navires de transport. Son armée était de vingt mille hommes de pied et de six mille chevaux. L'empereur, pour prévenir

les rivalités nationales, la divisa en trois corps, dont l'un comprenait les Italiens avec les chevaliers de Malte, le second les Espagnols et le troisième les Allemands et les troupes des Pays-Bas. La ville d'Alger, enveloppée par cette armée, opposa une vigoureuse résistance. Elle avait pour gouverneur un lieutenant de Barberousse et pour défenseurs sept mille musulmans résolus à se faire tuer jusqu'au dernier pour la défense de leur religion. Un grand nombre d'Arabes tenaient la campagne et harcelaient par leurs escarmouches les troupes chrétiennes. Des pluies glaciales et des tempêtes furieuses ajoutèrent encore aux difficultés du siège. Une partie de la flotte fut brisée. Dès lors l'armée, privée de munitions et de vivres, exposée aux intempéries d'un climat meurtrier, ne fit que dépérir. Vainement les chevaliers de Malte avaient fait des prodiges de valeur; il fallut lever le siège. L'empereur gagna avec peine le port de Bougie qui appartenait aux Espagnols et de là il revint en Espagne environ un mois après son départ pour l'Afrique. Pendant ce temps, Soliman avait envahi de nouveau la Hongrie et taillé en pièces quinze mille Autrichiens devant Bude (1541). Sa flotte s'était jointe à celle de François I^{er} pour ravager les côtes d'Italie (1542), et l'on avait vu, au grand scandale de la chrétienté, les fleurs de lis et le croissant unis devant Nice. Les Français et les Ottomans ne purent prendre cette ville, et Barberousse ramena la flotte turque à Toulon, dès qu'André Doria s'avança avec ses galères au secours de la ville.

Bataille de Cérises (1544). — Les Français, repoussés des côtes d'Italie, voyaient encore leurs provinces envahies. Charles-Quint avait pénétré en Champagne, où il s'était emparé d'Épernay et de Château-Thierry; les Anglais venaient de prendre Boulogne. La victoire de Cérises (1544) répara ces désastres. L'armée française, commandée par le duc d'Enghien, général jeune et ardent, avait mis le siège devant Carignan (Piémont). Du Guast, un des lieutenants de Charles-Quint, vint au secours de la place, résolu à livrer bataille. Le duc d'Enghien la désirait également; mais comme François I^{er} avait défendu d'exposer son armée aux hasards d'un combat, il envoya Montluc en France pour représenter au roi l'ardeur de l'armée et les chances de victoire. Montluc parla avec l'ardeur d'un homme convaincu et la franchise d'un soldat. Il entraîna François. « Allez, lui dit le roi, retournez en Piémont, et combattez au nom de Dieu. » La noblesse française, animée du même enthousiasme que son roi, accourut pour partager les périls et la gloire de cette journée. La bataille se livra à Cérises, non loin de Carignan. La gendarmerie

française soutint sa réputation et renversa les corps qui lui étaient opposés. L'infanterie espagnole eut, de son côté, l'avantage. La victoire était indécise, lorsque le duc d'Enghien la décida en entraînant les Suisses contre l'infanterie espagnole, qu'il fit en même temps charger par les hommes d'armes. Dix mille impériaux restèrent sur le champ de bataille, et le butin fut considérable. Cette victoire eut d'importants résultats. Carignan se rendit, et Charles, que rappelaient en Allemagne les troubles du protestantisme, signa la paix de Crespy avec François I^{er} (1544). Par ce traité, la France conservait la Bourgogne, et le duché de Milan devait être donné au duc d'Orléans qui épouserait une fille de l'empereur. François, de son côté, s'engageait à restituer au duc de Savoie les villes qu'il lui avait enlevées, sauf Pignerol et Montmélian. La mort du duc d'Orléans, survenue peu de temps après, épargna à l'empereur l'embarras d'une nouvelle violation de sa parole. François I^{er} garda le Piémont, et acheta bientôt la paix du roi d'Angleterre (1546). L'année suivante (1547), mourut François I^{er}, moins illustre pour avoir balancé la fortune de Charles-Quint que pour avoir ranimé en France le goût des lettres et des arts (Voy. n^o 49, p. 142). Il eut pour successeur son fils Henri II.

XII

Henri II.—Conquête des Trois Évêchés.

§ I. Henri II et le traité de Cateau-Cambrésis.—Résultats des guerres d'Italie.—La péninsule fermée aux Français et soumise aux Espagnols.—La France acquiert Metz, Toul et Verdun (1547-1559).—La Renaissance en France.

HENRI II (1547-1559).—Le règne de Henri a été la continuation de celui de François I^{er}, avec moins d'énergie personnelle de la part du roi, plus d'influence des courtisans et des prodigalités plus funestes. Du reste, Henri II défendit comme son père l'équilibre européen menacé par Charles-Quint, et protégea comme lui les lettres et les arts. Dès le commencement de son règne (1548), il entra en lutte avec le roi d'Angleterre qui n'avait pas rendu la ville de Boulogne, dont il avait promis la restitution à la France. Henri II l'obtint (1550), en s'engageant à payer en deux années une somme de quatre cent mille écus. Il avait en même temps fortifié l'influence française en Écosse en prenant sous sa protection la jeune reine Marie Stuart, qui

fut élevée en France et mariée plus tard au dauphin. Henri II s'efforça d'étendre partout les alliances françaises; il s'unit étroitement avec la maison de Farnèse, à laquelle le pape Paul III avait donné le duché de Parme et de Plaisance, et il plaça une garnison française dans la ville de Parme pour la protéger contre Charles-Quint. En Allemagne, le roi de France s'engagea à défendre les libertés germaniques menacées par l'empereur; il seconda Maurice de Saxe, qui attaqua l'empereur à l'improviste et le força de proclamer la liberté de religion (Voy. p. 93). Les conditions du traité signé en 1552 entre le roi de France, l'électeur de Saxe, le duc de Mecklembourg et le landgrave de Hesse, méritent d'être citées : les princes allemands abandonnaient au roi Cambrai, Toul, Metz et Verdun, qu'il devait posséder comme villes impériales en maintenant les droits de l'empire; ils s'engageaient, en outre, à le consulter pour la prochaine élection d'un empereur et à le préférer à tout autre, s'il le voulait; enfin Henri II renouvela l'ancienne alliance avec Soliman le Magnifique, et il fut convenu que la flotte turque commandée par le corsaire Dragut agirait de concert avec la flotte française.

La guerre que Henri II fit à Charles-Quint en 1552 fut heureuse pour la France. Pendant que les Français, sous Brissac, se maintenaient en Piémont et s'emparaient de Sienna, au cœur de la Toscane, le roi en personne faisait la conquête des trois évêchés, Toul, Metz et Verdun (mars-avril 1552), et tentait, mais sans succès, une invasion en Alsace. Charles-Quint, attaqué par les luthériens d'Allemagne, fut forcé de leur accorder la paix de Passau, afin de tourner ses forces contre la France. Il vint assiéger Metz en personne à la tête de cinquante mille hommes (1552). Ce siège est un des plus mémorables de l'histoire; il fait la gloire éternelle de François de Guise, qui défendit la ville soixante-cinq jours contre Charles-Quint, et qui le contraignit enfin d'abandonner son entreprise, après avoir perdu une grande partie de son armée. Charles se vengea sur la Picardie, où il saccagea Térouanne et Hesdin (1553). La première ne s'est jamais relevée de ses ruines. De leur côté, les Français dévastèrent l'Artois et la Flandre, et Guise battit les impériaux à Renty (1554). Dans le même temps, la flotte française, unie à celle des Ottomans s'empara d'une partie de la Corse. Ainsi, les succès se balançaient et aucun parti n'obtenait d'avantage décisif. Charles-Quint était découragé, surtout de l'échec qu'il avait essuyé devant Metz. « La fortune, disait-il, n'aime pas les vieillards. » Lassé de tant de secousses, vieilli avant le temps, il résolut de renoncer à ses couronnes à l'âge

de cinquante-cinq ans (1555), c'est-à-dire à l'âge où l'ambition des autres hommes est dans toute sa force. Ne voulant pas laisser une guerre à son héritier, il signa avec les protestants d'Allemagne la paix d'Angsbourg (Voy. p. 93) et avec le roi de France la trêve de Vaucelles, près de Cambrai (1556); elle suspendait les hostilités en laissant chaque parti en possession de ses conquêtes. Charles-Quint, après son abdication, se retira au monastère de Saint-Just en Andalousie, où il vécut encore deux ans (1556-1558), sans cesser de s'occuper des affaires générales de l'Europe avec une force d'esprit qui prouve combien se sont trompés la plupart des historiens en le représentant comme atteint d'une sorte de démence.

Les États de Charles-Quint furent partagés entre son frère Ferdinand et son fils Philippe II. Le premier eut la dignité impériale et les domaines héréditaires de la maison d'Autriche en Allemagne. Au second revinrent les Pays-Bas, l'Espagne, le duché de Milan, le royaume des Deux-Siciles et les possessions des Espagnols dans le nouveau monde. Comme les États de Philippe II touchaient sur presque tous les points le royaume de Henri II, la lutte devait éclater entre ces princes avec autant de force qu'entre François Ier et Charles-Quint. Le roi de France avait toujours des prétentions sur Naples, le Milanais, la Navarre, tandis que Philippe II réclamait la Bourgogne, comme héritier de Charles le Téméraire. Il venait d'épouser Marie d'Angleterre (Voy. p. 107) et semblait plus puissant que son père. De son côté, Henri II se fortifia de l'alliance du pape Paul IV (Caraffa), qui s'engageait à donner le royaume de Naples à un des fils du roi. Philippe II, instruit de ces négociations, fit envahir les États pontificaux par le duc d'Albe, vice-roi de Naples, pendant que lui-même, résidant alors aux Pays-Bas, se préparait à pénétrer dans la France septentrionale. Henri envoya, en toute hâte, François de Guise, illustré par la défense de Metz, au secours du pape. Guise chassa les Espagnols des États de l'Église; mais il ne parvint pas à s'emparer de Naples.

Pendant ce temps Philippe II avait rassemblé, dans les Pays-Bas, une armée de soixante mille hommes, à laquelle étaient venus se joindre huit mille Anglais; il avait pour lieutenants Philibert-Emmanuel, duc de Savoie, que les Français avaient dépouillé de ses États, et le comte d'Égmont. Ces généraux mirent le siège devant Saint-Quentin (1557). Cette ville était défendue par l'amiral de Coligny, si célèbre plus tard dans les guerres de religion. Le roi de France, Anne de Montmorency, avait envoyé le duc de Nemours à l'armée espagnole

et fut complètement vaincu (1547). Plus de cinq mille Français furent tués ou faits prisonniers. Le connétable lui-même tomba entre les mains de l'ennemi. Cette désastreuse journée de Saint-Quentin semblait ouvrir Paris aux Espagnols, et leurs plus habiles généraux voulaient, en effet, que l'on marchât immédiatement sur cette ville ; mais Philippe II, qui pendant la bataille s'était tenu à l'écart, arrêta les Espagnols par son excessive circonspection. Il voulut d'abord prendre Saint-Quentin. L'amiral de Coligny, quoique la place fût en mauvais état et la garnison peu nombreuse, se défendit avec tant de vigueur qu'il donna le temps à Henri II de réunir quelques troupes et de rappeler d'Italie le duc de Guise. Toute la France et le roi même regardaient ce prince comme leur unique espérance ; Henri II le déclara lieutenant général du royaume, titre qui le mettait au-dessus du connétable. Guise justifia cette confiance par la rapidité et l'éclat de ses succès. Prendre Calais et tout son territoire au milieu de l'hiver (8 janvier 1558) et au milieu de la consternation où la bataille de Saint-Quentin jetait la France ; chasser pour jamais les Anglais qui avaient possédé Calais pendant plus de deux cents ans, fut une action qui étonna l'Europe et qui mit François de Guise au-dessus de tous les capitaines de son temps. Cette conquête fut plus éclatante et plus profitable que difficile. La reine Marie n'avait laissé dans Calais qu'une garnison trop faible ; la flotte n'arriva que pour voir les étendards de France arborés sur les murailles. Ce succès fut bientôt suivi de la prise de Thionville par le duc de Guise et de celle de Dunkerque par de Thermes, maréchal de France et gouverneur de Calais. Mais ce général s'étant trop avancé dans le pays ennemi fut attaqué et vaincu par le comte d'Egmont près de Gravelines.

Traité de Cateau-Cambrésis (1559). — Le connétable, qui était toujours prisonnier, négociait depuis quelque temps avec les ministres de Philippe II la paix qui fut enfin conclue à Cateau-Cambrésis, près de Cambrai, en 1559. La principale difficulté avait été pendant longtemps la ville de Calais ; mais, après la mort de la reine Marie d'Angleterre, Philippe II y prit moins l'intérêt. Cependant le roi de France promit de rendre Calais dans huit ans ou de payer huit cent mille écus d'or, si la place n'était pas restituée dans le délai fixé. La France rendit Thionville, Mariembourg, Montmédy et un grand nombre d'autres villes ; elle évacua le Piémont, à l'exception de Pignerol, de Casal et du marquisat de Saluces. La Corse fut restituée aux Génois, et le Montferrat au duc de Mantoue. Saint-Quentin, Ham, le Catelet, Nojon, Chauni revinrent à la France, qui garda les trois évêchés

de Toul, Metz et Verdun. Ce traité fut diversement apprécié dès le temps de Henri II. Le parti de la guerre, qui avait pour chefs les princes de la maison de Guise et surtout François de Guise, se plaignit qu'on eût sacrifié plus de cent places fortes pour obtenir la restitution de quelques villes sans importance. Les défenseurs du traité, parmi lesquels le cométable de Montmorency et le maréchal de Saint-André tenaient le premier rang, représentaient que ces conquêtes lointaines étaient beaucoup moins importantes que des places frontières, comme Calais, Saint-Quentin, Toul, Metz et Verdun. Parmi les conditions du traité était le mariage de Philippe II avec Isabelle de France, fille de Henri II. Des fêtes furent célébrées pour ce mariage; Henri II lui-même voulut y prendre part, et lutter dans un tournoi contre son capitaine des gardes Montgommery. Un éclat de lance pénétra à travers sa visière et lui fit une blessure mortelle (1559). Il laissa la France pleine de factions, et gouvernée par des étrangers sous un roi âgé de dix-sept ans (Voy. n° 51).

Resultats des guerres d'Italie : la péninsule fermée aux Français et soumise aux Espagnols. — La France acquiert Metz, Toul et Verdun.—Le traité de Cateau-Cambrésis termine définitivement pour la France la période des guerres d'Italie; on entre dans une nouvelle phase, celle des guerres de religion. C'est le moment d'apprécier rapidement les résultats des guerres d'Italie. Si l'on considère les sacrifices immenses d'hommes et d'argent que s'imposa la France, et les faibles avantages qu'elle obtint, on est disposé à juger sévèrement ces expéditions. La France avait conquis successivement Naples, le Milanais et le Piémont; elle avait ensuite perdu Naples sous Louis XII, le Milanais sous François I^{er} et le Piémont sous Henri II. Il ne lui restait que le marquisat de Saluces, Pignerol et Casal, et bientôt même Henri III abandonna ces débris de la puissance française en Italie. Au contraire, l'Espagne ne cessa d'y étendre son influence; elle avait conquis les Deux-Siciles sous Ferdinand le Catholique; elle s'empara du Milanais sous Charles-Quint. Maîtresse des deux extrémités de l'Italie elle tenait le reste dans sa dépendance: Gênes était dominée par les Doria, et la conspiration de Fieschi, qui avait échoué récemment (1547), n'avait fait qu'affermir leur pouvoir; les Farnèse, souverains de Parme et de Plaisance, s'étaient alliés avec la maison d'Autriche, et Charles-Quint venait de faire épouser sa fille Marguerite à Octave Farnèse; le duc de Savoie, Philibert-Emmanuel, rétabli par Philippe II, lui était tout dévoué; les Médicis, qui avaient obtenu de Charles-Quint le titre de grands-ducs de Toscane, n'étaient que des

lieutenants de la maison d'Autriche. Le pape Paul IV, qui avait tenté un instant de secouer le joug de l'Espagne, avait été bientôt obligé de s'y soumettre. Venise seule avait gardé son indépendance, mais isolée au milieu de ses lagunes, elle avait perdu son influence politique depuis la ligue de Cambrai (Voy. p. 58), et chaque jour les découvertes maritimes des Espagnols et des Portugais, en ouvrant de nouvelles voies au commerce, tarissaient la source de ses richesses. On peut donc dire sans exagération que l'Italie était fermée à la France et soumise à l'Espagne. Un résultat aussi funeste n'avait pu être compensé par la conquête de Toul, Metz et Verdun, quelque importante que fût cette acquisition. Si l'on veut trouver la véritable influence des guerres d'Italie sur la France, il faut considérer l'essor que prirent à cette époque les lettres et les arts et ce qu'on peut appeler la Renaissance en France.

La Renaissance en France.—Ce fut principalement sous François I^{er} et Henri II que le goût des lettres et des arts se réveilla en France, et, qu'excités par le spectacle de la renaissance italienne, les Français cherchèrent à imiter l'antiquité. Il faut distinguer deux âges dans cette *renaissance de la France* : le premier est signalé principalement par des travaux d'érudition et par la création d'établissements scientifiques, le second par la production d'ouvrages où les poètes et prosateurs français s'efforcent de rivaliser avec les modèles anciens. François I^{er} réunit à sa cour un grand nombre d'érudits, tels que Jean Lascaris, Guillaume Petit, Nicolas Cop, Étienne Poncher, Jean et Martin du Bellay, Guillaume Budée ; il correspondait avec Érasme et protégeait le poète Clément Marot. Sa sœur, la première Marguerite de Valois, qui fut successivement duchesse d'Alençon et reine de Navarre, aimait et protégeait comme lui les gens de lettres ; elle-même écrivait des contes qui ont été réunis dans le recueil intitulé *Heptaméron* ou les Sept jours. Une lettre adressée à cette princesse par l'évêque de Meaux, Briçonnet, prouve quelle était l'ardeur de Marguerite pour les lettres et les arts. « Madame lui écrivait cet évêque, s'il y avait au bout du royaume un docteur, qui, par un seul verbe abrégé, pût apprendre toute la grammaire, autant qu'il est possible d'en savoir, et un autre de la rhétorique et un autre de la philosophie, et aussi des sept arts libéraux, chacun d'eux par un verbe abrégé, vous y voleriez. » La fondation de l'Imprimerie royale et du Collège des trois langues ou Collège royal (aujourd'hui Collège de France) seconda puissamment cette généreuse ardeur d'apprendre. Dès 1518, Guillaume Budée écrivait à Érasme : « Le roi a dessein

d'immortaliser son nom par un établissement utile aux lettres. Il s'entretient souvent avec l'évêque de Paris (Étienne Poncher), et avec son confesseur (Guillaume Petit) des moyens de faire fleurir les sciences. Il les charge d'attirer dans ses Etats des hommes éminents en doctrine. Nous nous sommes flattés de vous ramener à Paris, où vous avez étudié si longtemps. Toute la cour vous souhaite, et le roi, peut-être, vous écrira lui-même. » Ce projet, ajourné par suite des guerres contre Charles-Quint, ne fut repris qu'en 1529, après le traité de Cambrai. Trois chaires furent fondées pour l'enseignement du latin, du grec et de l'hébreu. On y ajouta dans la suite des cours de mathématiques, de médecine, d'éloquence, etc. Vainement l'université voulut, en vertu de ses privilèges, s'opposer à la fondation du Collège de France, la protection de François 1^{er} le fit triompher de cet obstacle.

La littérature française ne se ressentit qu'à la longue de l'étude de l'antiquité. Clément Marot (1495-1544), le plus célèbre des poètes du règne de François 1^{er}, se distingue surtout par son *élégant badinage*. Il continue avec plus de pureté la poésie du x^ve siècle. Ses épigrammes et ses épîtres se font remarquer par un tour fin et gracieux. Il paraît à peine connaître les anciens; le *Roman de la Rose* lui est plus familier que Virgile et Horace. Clément Marot fut longtemps attaché à la cour de François 1^{er}, dont il était valet de chambre. On voyait encore près de ce roi, qui se piquait lui-même d'être poète, Bonaventure Desperriers, auteur d'un recueil de contes, Ilugues Salel, traducteur d'Homère, Victor Brodeau, Octavien et Mellin de Saint-Gelais. Le premier dut à son talent poétique sa nomination à l'évêché d'Angoulême, et le second fut récompensé de ses vers par l'abbaye de Notre-Dame-des-Reclus. Les bénéfices ecclésiastiques étaient trop souvent le prix d'ouvrages médiocres ou peu dignes d'une pareille récompense. Ainsi les œuvres satiriques et souvent licencieuses de Rabelais contribuèrent à lui faire obtenir la cure de Meudon. Rabelais (1483-1553) était un des érudits les plus distingués de cette époque; il parlait toutes les langues savantes et était digne de figurer à côté d'Érasme et de Budée. Mais ce n'est pas à ce titre qu'il est célèbre. Ses romans burlesques, intitulés *Gargantua* et *Pantagruel* l'ont immortalisé. Il les compare lui-même à de petits siènes qui contiennent les parfums. Il a, en effet, caché les satires les plus vives et les plus vraies sous une enveloppe grossière. « Où il est mauvais, dit La Bruyère, il passe bien loin au delà du pire; c'est le charme de la canaille; où il est bon, il va jusqu'à l'exquis et à l'excellent; il peut être le mets des plus délicats. »

C'est surtout sous Henri II et dans la seconde moitié du xvi^e siècle que l'on est frappé de l'influence de la Renaissance sur la littérature française. Marot parut alors trop naïf, ou, comme on disait, trop gaulois. Rabelais était aussi, malgré son érudition, bien différent des modèles anciens. Des esprits ardents, initiés aux beautés pures et imposantes des littératures grecque et latine, ne pouvaient se contenter de ballades de triolets et de toutes les poésies galantes que répandait à profusion l'école de Marot. Ils rompirent brusquement avec elle. Joachim Dubellay (1524-1560) donna le signal dans l'ouvrage intitulé *les Illustrations de la langue française* (1550). Il y exhortait les jeunes Français à s'enrichir, comme leurs ancêtres, des dépouilles de la Grèce et de Rome. « Marchez courageusement, leur disait-il, vers cette superbe cité romaine, et de ses dépouilles (comme vous avez fait plusieurs fois) ornez vos temples et vos autels. » Ce cri de guerre trouva de l'écho, et toute une génération de poètes répondit à l'appel de Dubellay, étudia l'antiquité avec passion, et, sans prendre le temps de digérer et d'élaborer tout ce qu'elle accumulait d'idées et de connaissances, elle produisit à la hâte des œuvres le plus souvent informes : telle fut l'école dont Ronsard a été le chef. Elle séduisit jusqu'aux meilleurs esprits de ce temps « Ce fut, dit Pasquier, une belle guerre que l'on entreprit lors contre l'ignorance. » Montaigne, un esprit si fin et si profondément nourri des anciens, en parle avec encore plus d'éloges : « Je pense, dit-il, qu'ils ont monté la poésie au plus haut degré où elle sera jamais ; et aux parties en quoi Ronsard et Dubellay excellent, je ne les trouve guère éloignés de la perfection ancienne. » Les poètes de la pléiade, Ronsard (1524-1585), Remi-Belleau (1528-1577), Baïf (1532-1589), etc., furent admirés par leurs contemporains ; mais la postérité les a singulièrement rabaissés, et la réaction a dépassé toutes les bornes aussi bien que l'admiration.

Il faut reconnaître avant tout que les poètes de cette époque ont manqué de goût. Dans leur admiration fanatique pour l'antiquité, ils voulurent imposer à la langue française des tournures et des formes empruntées aux langues anciennes et incompatibles avec le génie de notre langue ; ils composèrent ainsi un détestable jargon qui gêne leurs meilleures pièces. Ils furent imitateurs serviles et inintelligents ; c'est ce qui fit que cette renaissance française, au moins en littérature, fut presque entièrement stérile. Il faut attendre le xvii^e siècle pour assister à la véritable renaissance de la littérature en France. Cependant, malgré leurs défauts, Dubellay, Ronsard et leurs disciples ont contribué à

donner à la langue française plus d'élévation et de noblesse. Il y a de la dignité et de l'harmonie dans les vers suivants de Joachim du Bellay. Quoique certains mots aient vieilli ou soient détournés de leur sens propre, le style est plus élevé que celui des anciens poètes français.

• Las! où est maintenant ce mépris de fortune?
Où est ce cœur vainqueur de toute adversité?
Cet honnête désir de l'immortalité,
Et cette belle flamme au peuple non commune?
Maintenant la fortune est maîtresse de moi,
Et mon cœur qui souloit être maître de soi,
Est serf de mille maux et regrets qui m'ennuient;
De la postérité je n'ai plus de souci,
Cette divine ardeur je ne l'ai plus aussi,
Et les Muses de moi, comme étrangères, s'enfuient. •

Il en est de même dans l'ode *sur l'Immortalité* :

• L'un aux clameurs du palais s'étudie,
L'autre le vent de la faveur mendie,
Mais moi que les Grâces chérissent,
Je hais les biens que l'on adore;
Je hais les honneurs qui périssent
Et le soin qui les cœurs dévore :
Rien ne me plaît, fors ce qui peut déplaire
Au jugement du rude populaire. •

Joachim du Bellay excelle aussi dans le genre gracieux. Il écrit à un ami en lui envoyant des vers :

• L'amour se nourrit de pleurs
Et les abeilles de fleurs;
Les prés aiment la rosée;
Plébus aime les neuf sœurs,
Et nous aimons les douceurs
Dont sa muse est arrosée. •

Ronsard a été le plus célèbre des poètes de la Pléiade. Il en sera question ailleurs (Voy. n° 54). Il suffit de marquer en ce moment le caractère général de cette renaissance, son ardeur, ses mérites et ses défauts.

La renaissance française s'étendit aux arts comme aux lettres. Le gothique fit place à une architecture gracieuse, imitation des monuments de l'Italie et de la Grèce. Dès le temps de Louis XII,

Giovanni Giocondo en avait donné des modèles. François I^{er} appela d'Italie Léonard de Vinci (Voy. p. 65), le Rosso, le Primatice, André del Sarto, Benvenuto Cellini, etc. Ces artistes étaient presque tous sculpteurs, peintres et architectes. Ils élevèrent, par ordre de François I^{er}, des châteaux que l'on admire encore aujourd'hui, et entre autres Chambord, ou restaurèrent et embellirent d'anciens palais, comme Fontainebleau, Blois, Amboise, etc. Le Rosso, que l'on désigne quelquefois en France sous le nom de *Maître Roux*, était né à Florence en 1496. François I^{er} lui confia la direction des travaux d'art qui s'exécutaient à Fontainebleau. Ce fut sur ses dessins que fut construite la grande galerie du château, qu'il enrichit de peintures, de frises et de riches ornements en stuc. Le Primatice, né à Bologne en 1490, avait été élève de Jules Romain, et se rattachait à l'école de Raphaël. Appelé en France par François I^{er}, il fut chargé après le Rosso de la direction des travaux de Fontainebleau ; il orna de ses peintures la *galerie d'Ulysse*. Le Florentin André del Sarto fut aussi comblé des faveurs de François I^{er}. Benvenuto Cellini est surtout célèbre comme sculpteur et graveur ; il vécut quelque temps à la cour de François I^{er} ; mais il ne se montra pas assez courtisan, et fut renvoyé en Italie.

Sous la direction de ces Italiens, il se forma une école d'artistes français qui ont rivalisé avec leurs modèles. Pierre Lescot, Philibert de Lorme, Jean Cousin, Jean Goujon, Germain Pilon, furent à la fois peintres, sculpteurs et architectes. Pierre Lescot, qu'on désigne quelquefois sous le nom d'*abbé de Clagny*, traça le plan du Louvre, qui devait être reconstruit sous François I^{er}. La *fontaine des Innocents* est une des productions les plus remarquables de cet artiste. Philibert de Lorme dirigea une partie des travaux de Fontainebleau, éleva les châteaux d'Anet et de la Muette, et construisit le château des Tuileries, qu'on regarde comme son chef-d'œuvre. Jean Cousin est renommé principalement comme peintre ; cependant il a mérité un rang distingué parmi les sculpteurs en élevant le tombeau de l'amiral Chabot. On doit à Jean Goujon les sculptures qui ornent la façade méridionale du Louvre, et dont une restauration ingénieuse a fait reparaitre de nos jours toute la délicatesse. Plusieurs châteaux du xvi^e siècle et, entre autres, le château d'Anet, furent embellis par cet artiste. Germain Pilon a été le rival de Jean Goujon. Les sculptures des tombeaux de François I^{er} et de Henri II, à Saint-Denis, sont dus en grande partie à Germain Pilon. Une de ses productions les plus remarquables est le *mausolée du chancelier de Birague*, dont le

musée de la Renaissance, au Louvre, conserve d'admirables débris. En résumé, le xvi^e siècle a été une époque féconde pour la France. Elle s'est inspirée des chefs-d'œuvre de l'Italie. Les poètes, les prosateurs et les artistes de la France, sans avoir la perfection des écrivains, des peintres et des sculpteurs italiens, ont réveillé le goût du beau et préparé le xvii^e siècle, où devait briller la véritable Renaissance littéraire de la France.

XIII

Le concile de Trente.

§ I. Le concile de Trente.—Sages réformes à la cour pontificale.—Création de l'ordre des Jésuites.—Paul III, Paul IV, Pie V, Sixte V (1534-1590).

Concile de Trente.—Le concile de Trente est le dernier concile œcuménique ou universel qui ait été rassemblé pour prononcer sur les dogmes et la discipline de l'Église. Réuni pour la première fois en 1545, il ne s'est terminé qu'en 1563. Cette durée de vingt-sept ans a été plusieurs fois interrompue par les événements politiques. L'histoire de ce concile est d'une haute importance. Elle se rattache aux réformes qu'accomplit avec prudence la cour de Rome pour répondre aux réclamations que les plus saints prélats faisaient entendre depuis plusieurs siècles (Voy. p. 85). Comme le remarque Bossuet (Voy. p. 87), il y avait deux sortes d'esprits qui demandaient des réformes : les uns, dociles à l'autorité de l'Église, signalaient les abus de la discipline et attendaient avec soumission que l'Église y mit un terme; les autres, emportés par la fougue des passions, ne respectaient pas même les dogmes, et, de leur propre autorité, s'élevaient en réformateurs. Le concile de Trente donna satisfaction aux premiers en faisant disparaître les principaux abus; il résista aux seconds, en donnant une nouvelle consécration aux dogmes immuables de l'Église.

Le pape Clément VII avait fait de vains efforts pour assembler un concile général. Il n'avait pu s'entendre avec les protestants, ni sur le lieu où serait réuni le concile, ni sur la puissance dont il serait investi. Son successeur, Paul III, de la maison de Farnèse, qui occupa le trône pontifical de 1534 à 1549, travailla avec le plus grand zèle à la réunion de cette assemblée. Il convoqua le concile à Mantoue pour le mois de mai 1537; mais le renouvellement de la

guerre entre François I^{er} et Charles-Quint fournit un prétexte pour différer la réunion. Enfin, après de longs délais, le concile fut ouvert à Trente par les légats du pape Paul III (1545). Cette ville du Tyrol rendait plus facile, par sa situation géographique, le concours des prélats italiens et allemands. Le concile, après quelques discussions préliminaires sur l'ordre des sessions, décida que la traduction de la Bible, connue sous le nom de *Vulgate*, serait adoptée comme seule authentique. L'assemblée se prononça ensuite sur quelques points de doctrine (1547); mais elle fut troublée par les guerres d'Allemagne. Charles-Quint, qui venait de triompher des protestants à Mühlberg (Voy. p. 92), pouvait être tenté d'abuser de sa puissance et d'imposer ses volontés au concile. Le pape se hâta de le transférer de Trente à Bologne. L'opposition de l'empereur et de ses partisans suspendit pour quelque temps l'assemblée. Dans l'intervalle Paul III mourut, et eut pour successeur Jules III (1550-1555). Le concile fut rétabli à Trente (1551); mais troublé par les querelles politiques qui divisaient alors l'Italie, il fut suspendu de nouveau (1552) par suite de l'invasion de Maurice de Saxe dans le Tyrol (Voy. p. 93), et il ne se réunit que huit ans plus tard.

Dans l'intervalle le siège pontifical fut occupé par plusieurs papes. Jules III était mort en 1555, et son successeur Marcel II n'avait régné que quelques mois. Paul IV (1555-1559) s'efforça de réprimer les abus et les scandales qui souillaient les Etats de l'Église. Il punit sévèrement les blasphèmes et les débauches, obligea les évêques à résider dans leurs diocèses, et enleva toute autorité à ses neveux qui en avaient abusé. Ces réformes opérées dans le palais pontifical et dans les États de l'Église eurent une salutaire influence. Les protestants avaient attaqué avec violence le luxe de la cour romaine, qu'ils appelaient la *nouvelle Babylone*; le pape leur enlevait ce prétexte dont ils avaient habilement profité pour troubler la chrétienté. On attribue aussi à Paul IV l'institution de la congrégation de l'*Index*, qui était chargée de signaler les ouvrages dont la lecture devait être interdite aux fidèles. C'était une espèce de tribunal de censure établi près des papes et chargé d'éclairer leurs décisions. La sévérité de Paul IV excita un vif mécontentement parmi les Romains, et l'irritation éclata surtout au moment de sa mort. Son successeur Pie IV (1559-1565) réunit de nouveau le concile de Trente (2 juillet 1560), et les pères du concile restèrent assemblés pendant trois ans. Les décisions dogmatiques les plus importantes furent adoptées dans les dernières sessions. Deux cent cinquante membres, dont quatre légats, deux

cardinaux, vingt-cinq archevêques, cent soixante-huit évêques, sept abbés, sept généraux d'ordre et trente-neuf procureurs de prélats prirent part aux discussions. Tous, à l'exception des procureurs, signèrent les décrets du concile.

On distingue, dans les canons du concile de Trente, la partie dogmatique admise par tous les États catholiques et la partie disciplinaire qui ne fut pas universellement adoptée. La première résume toutes les croyances de l'Église catholique; elle admet et proclame le symbole des apôtres, les sept sacrements, le péché originel, la justification, le sacrifice propitiatoire de la messe pour les vivants et pour les morts, la présence réelle et la transsubstantiation dans l'eucharistie, le purgatoire, l'utilité des prières pour les morts, l'invocation des saints, la vénération pour les reliques et les images du Christ, de la Vierge et des saints, l'efficacité salutaire des indulgences, la supériorité de l'Église de Rome mère et maîtresse de toutes les autres, et la nécessité de l'obéissance au souverain pontife, successeur de saint Pierre et vicaire de Jésus-Christ. Ces décrets dogmatiques furent réunis par Pie IV dans une *profession de foi conforme au concile de Trente* (*professio fidei Tridentina*). La partie disciplinaire relative à la juridiction ecclésiastique, aux amendes et peines corporelles que les juges d'église pouvaient infliger, aux procès pour mariage, à la juridiction du pape sur les évêques, etc., ne fut pas adoptée par toutes les puissances catholiques. La France en rejeta une partie comme contraire aux libertés de l'Église gallicane.

Sages réformes à la cour pontificale.—Avant la fin du concile de Trente, les papes avaient déjà procédé à la réforme de la plupart des abus qui avaient excité une opposition légitime (Voy. p. 148) : ils avaient exigé que les évêques résidassent, et supprimé les annates, réserves, grâces expectatives (Voy. *Moyen âge*, p. 249), ainsi que le trafic des indulgences. Un formulaire de foi d'une grande simplicité avait été rédigé par Charles Borromée, neveu du pape Pie IV, et a servi de modèle aux catéchismes. Le concile de Trente prescrivit la tenue de synodes diocésains pour resserrer les liens de la hiérarchie ecclésiastiques, et ranimer le zèle religieux. Des écoles spéciales furent fondées pour former les ecclésiastiques, et furent désignées sous le nom de séminaires. En un mot, de grands efforts furent faits pour que le clergé devînt plus instruit, plus moral et plus zélé. On vit en France, au xvii^e siècle, les conséquences de cette réformation intérieure de l'Église, lorsque le clergé, dirigé par Bossuet et par d'autres illustres prélats, s'illustra par la vertu et la science. En faisant disparaître les abus, la

papauté s'efforça d'opposer aux novateurs une milice nouvelle dévouée à l'Église. Les anciens ordres furent réformés et de nouveaux fondés. L'humilité chrétienne et le renoncement à tous les biens parurent surtout dans la congrégation des Capucins, instituée en 1523 par Matteo Baschi. L'ordre des Théatins date de la même époque (1524); un des fondateurs fut le cardinal Pierre Caraffa, qui devint pape sous le nom de Paul IV (Voy. p. 448), et montra un zèle ardent pour les réformes. Les théatins se consacrèrent particulièrement à la prédication. Ils ne devaient rien posséder, ni en particulier ni en commun; il ne leur était pas permis de mendier, et ils devaient se contenter de ce que la Providence leur envoyait. Mais de tous ces ordres le plus puissant fut celui des jésuites, destiné spécialement à combattre la réforme.

Création de l'ordre des Jésuites — Le fondateur de l'ordre des Jésuites fut l'Espagnol Ignace de Loyola, dont le vrai nom est don Inigo Lopez de Recalde, né en 1491 au château de Loyola. Il suivit d'abord la carrière des armes. Blessé, en 1521, au siège de Pampe-lune, il lut pendant sa convalescence l'Écriture sainte et la Vie des saints, et résolut de les imiter. Aussitôt après sa guérison, il entreprit le pèlerinage de Jérusalem pour travailler à la conversion des infidèles. Détourné de ce projet par le provincial des franciscains, il revint à Venise en 1524, et conçut la pensée de fonder un ordre nouveau. Pour la réaliser, il se livra à l'étude, et ses persévérants efforts lui méritèrent le grade de docteur à l'âge de quarante-trois ans (1534). Il s'associa, au collège Sainte-Barbe, à Paris, six compagnons : Pierre Fabre ou Lefèvre, François-Xavier, les trois Espagnols Lainez, Salmeron et Bobadilla, et le Portugais Rodriguez. Aux trois vœux de pauvreté, de chasteté et d'obéissance, que faisaient ordinairement les moines, Ignace de Loyola et ses compagnons en ajoutèrent un quatrième : ils s'engagèrent à se rendre partout où le pape voudrait les envoyer. Au moment où une partie de l'Europe se détachait du saint-siège et proclamait la liberté illimitée des discussions religieuses, les jésuites opposèrent à cette révolte l'obéissance absolue. Le pape Paul III, après avoir fait examiner leurs statuts, les approuva, en 1540, et leur donna le nom de *clercs de la société de Jésus*; celui de *jésuites* a prévalu. En peu de temps, les jésuites se propagèrent dans toutes les contrées de l'Europe et pénétrèrent jusqu'aux grandes Indes, dont saint François-Xavier fut le premier apôtre. Le but principal de l'ordre était la plus grande gloire de Dieu (A. M. D. G.). Ils y travaillèrent par la prédication, les

missions, les catéchismes, la controverse contre les hérétiques, la confession et l'instruction de la jeunesse. Un noviciat de deux ans, consacré à des exercices spirituels, fut imposé à tous les membres de la société. À la suite du noviciat, ils prononçaient leurs vœux et se livraient à de nouvelles études qui embrassaient les langues, la poésie, la rhétorique, la philosophie, la théologie, l'histoire ecclésiastique, et l'Écriture sainte. Un second noviciat les préparait à l'enseignement, aux catéchismes et à la prédication. La société se divisait en trois classes : les *profès*, les *coadjuteurs spirituels*, chargés surtout de l'enseignement et enfin les *coadjuteurs temporels* destinés aux services manuels. Le chef des jésuites, qui réside à Rome, porte le nom de *général* ; il a pour conseil six *assistants*, appartenant à l'Allemagne, à la France, à l'Espagne, au Portugal, à l'Italie et à la Pologne ; les assistants sont élus dans les assemblées générales ; ils peuvent, dans des circonstances urgentes, déposer le général. En temps ordinaire, les assemblées générales peuvent seules le priver du pouvoir dont il est investi. Chaque province est soumise à un supérieur nommé *provincial*. Les constitutions des jésuites ont été rédigées par Ignace de Loyola et Lainez.

Pie V (1566-1572).—Les papes de la fin du xvi^e siècle ne cessèrent de travailler à la réforme de l'Église. On doit citer au premier rang *Pie V*, qui régna de 1566 à 1572. Il avait été moine dominicain avant d'être élevé à la papauté. Son zèle ardent contribua à la propagation des principes du concile de Trente. Il bannit le luxe, convertit en aumônes les largesses que le souverain pontife répandait à son exaltation, corrigea les mœurs, obligea les évêques à la résidence et lutta partout avec une grande énergie contre les progrès du protestantisme. Il contribua puissamment à la victoire de Lépante, que remporta, en 1571, la flotte de don Juan d'Autriche sur les Ottomans et institua une fête pour en perpétuer le souvenir. La réforme des ordres religieux et l'institution de nouvelles congrégations occupèrent aussi ce pape. Il reforma l'ordre de Cîteaux, établit, à Pavie, un collège pour élever la jeunesse dans la religion et dans les lettres, favorisa l'institut de la Doctrine chrétienne et approuva celui des *Frères de la charité*, fondé récemment par l'Espagnol Jean de Dieu. *Pie V* distribuait d'abondantes aumônes et lavait lui-même les pieds des pauvres ; en même temps il protégeait les savants et les élevait aux dignités. Toute sa vie fut une suite d'actes de bienfaisance, d'humilité et de pénitence. Son successeur Grégoire XIII (1572-1585) fut aussi remarquable par sa science que par ses vertus. Il est connu

par la réforme du calendrier qu'on appelle *Réforme grégorienne Sixte V* (1585-1590).—Sixte V s'éleva de la plus humble condition à la dignité pontificale. Il avait été pâtre dans son enfance ; devenu moine franciscain, il se signala par ses talents et fut promu au cardinalat (1576), et dissimula avec une profonde habileté son ambition et les dons merveilleux qu'il avait reçus pour le commandement. Il fut élu pape en 1585 et ne tarda pas à s'illustrer. Mettre dans son pontificat une sévérité inouïe et de la grandeur dans toutes ses entreprises ; embellir Rome et laisser le trésor pontifical très-riche ; licencier d'abord les soldats, les gardes même de ses prédécesseurs et dissiper les bandits par la seule force des lois sans avoir de troupes ; se faire craindre de tout le monde par sa place et par son caractère ; c'est là ce qui mit le nom de Sixte V parmi les noms illustres, du vivant même de Henri IV et d'Élisabeth. Il se fit aussi une grande réputation en embellissant Rome. Du temps des Césars, quatorze aqueducs immenses, soutenus sur des arcades, voituraient des fleuves entiers à Rome l'espace de plusieurs milles et y entretenaient continuellement cent cinquante fontaines jaillissantes et cent dix-huit grands bains publics, outre l'eau nécessaire à ces mers artificielles, sur lesquelles on représentait des batailles navales. On voyait quatre-vingt-dix colosses élevés sur des portiques : quarante-huit obélisques de granit, taillés dans la haute Égypte, étonnaient l'imagination qui concevait à peine comment on avait pu transporter du tropique aux bords du Tibre ces masses prodigieuses. Les papes restaurèrent quelques-uns de ces aqueducs, et relevèrent des obélisques ensevelis sous des décombres. Sixte-Quint rétablit la fontaine Mazia, dont la source est à vingt milles de Rome, auprès de l'ancienne Préneste, et il la fit conduire par un aqueduc de treize mille pas ; il fallut construire des arcades dans un chemin de sept milles de longueur. Cinq obélisques furent relevés par les soins du même pape. L'ouvrage qui donna quelque supériorité à Rome moderne sur l'ancienne fut la coupole de Saint-Pierre. Il ne restait dans le monde que trois monuments antiques de ce genre, une partie du dôme du Parthénon ou temple de Minerve dans Athènes ; celui du Panthéon à Rome, et celui de la grande mosquée de Constantinople, autrefois Sainte-Sophie, ouvrage de Justinien. Mais ces coupoles, assez élevées dans l'intérieur, étaient trop écrasées au dehors. Le Brunelleschi, qui rétablit l'architecture en Italie au xiv^e siècle, remédia à ce défaut par un coup de l'art, en établissant deux coupoles l'une sur l'autre, dans la cathédrale de Florence ; mais ces coupoles tenaient encore un peu du

gothique. et n'étaient pas dans les nobles proportions. Michel-Ange Buonarroti, peintre, sculpteur et architecte, également célèbre dans ces trois genres, donna, dès le temps de Jules II, le dessin des deux dômes de Saint-Pierre, et Sixte-Quint fit construire en vingt-deux mois cet ouvrage dont rien n'approche. La bibliothèque, commencée par Nicolas V, fut tellement augmentée alors, que Sixte-Quint peut passer pour en être le véritable fondateur. Le vaisseau qui la contient est encore un beau monument. Les embellissements de Rome et la bonne administration établie dans les domaines de l'Église sont les plus beaux titres de gloire de ce pape. Il mourut en 1590.

X

La Réforme en France.—Guerres de religion.—François II.—Charles IX.—Henri III.—Les Guises.

§ 1. La Réforme en France.—Guerres de religion.—François II.—Charles IX.—Henri III.—Les Bourbons et les Guises (1559-1589).

Les troubles religieux commencèrent en France dès le temps de François Ier et continuèrent jusqu'à l'édit de Nantes proclamé par Henri IV en 1598 ; mais ce fut principalement sous les trois derniers Valois, fils de Henri II et de Catherine de Médicis, que la France fut ensanglantée par les querelles des protestants et des catholiques. Le royaume, épuisé par ces luttes intestines, perdit la haute position que lui avaient donnée en Europe Louis XII, François Ier et Henri II. Tandis que l'Espagne ne cessait de s'agrandir et qu'Élisabeth s'emparait de l'Écosse, la France perdait ses dernières possessions en Italie. Les deux factions qui la déchiraient invoquaient le secours de l'étranger ; les Guises s'alliaient avec l'Espagne et les protestants avec l'Angleterre. L'intérêt national était sacrifié à l'intérêt de parti. On introduisait les étrangers au cœur du royaume, on leur livrait des places fortes, et la France paraissait sur le point d'être démembrée. Ce fut au milieu de ces calamités que disparut la famille des Valois.

Réforme en France. — Dans les premières années de la Réforme (1521-1526), les novateurs étaient bien accueillis à la cour de François Ier. Son poète favori, Marot, avait adopté leurs opinions, et la sœur du roi, Marguerite de Valois, les protégeait ouvertement. A

cette époque, on ne distinguait pas la réforme de la Renaissance, et l'hérésie qui n'avait pas encore nettement formulé ses dogmes ne paraissait que hardiesse d'opinion. On confondait volontiers Lefèvre d'Étaples, Guillaume Farel et leurs adhérents avec Érasme et les *humanistes*, qui attaquaient certains abus ecclésiastiques sans porter atteinte au dogme. Lorsque les novateurs de Paris se virent attaqués, ils cherchèrent un asile à Meaux auprès de l'évêque de cette ville, Briçonnet, protecteur des savants. Rien ne prouve mieux que la réforme se cachait alors sous le masque de l'érudition; mais, lorsqu'elle se montra plus à découvert, les théologiens élevèrent la voix et avertirent François Ier du danger. Le roi lui-même, devenu plus sévère après la défaite de Pavie et la captivité de Madrid, commença à sévir contre les protestants. A cette époque, les lois de la France étaient telles que le roi était considéré comme le gardien de la foi, comme l'évêque extérieur chargé d'éloigner de l'Église tous les dangers et de maintenir la pureté de sa doctrine. D'ailleurs on ne pouvait toucher à l'Église sans ébranler l'État avec lequel elle était étroitement unie. La vieille maxime *un roi, une foi, une loi*, était un des fondements de la monarchie française, telle que l'avaient faite le moyen âge et les traditions de plusieurs siècles. Comment s'étonner que les rois aient cherché à réprimer des tentatives qui allaient bouleverser la société civile et religieuse? Tout en déplorant les cruautés dont se souilla le pouvoir royal, on doit reconnaître qu'il était du droit et du devoir de la puissance temporelle de s'opposer à des doctrines qui allaient plonger la France dans les agitations les plus terribles et compromettre pour longtemps son unité.

D'ailleurs les novateurs portaient dans leurs prédications une violence fanatique, et leur glaive n'était pas seulement le glaive de la parole et de la foi. Bossuet (liv. Ier de *l'Histoire des variations*, n° 34) a fortement marqué cette différence entre les premiers apôtres de l'Évangile et les réformateurs du xvi^e siècle : « L'Évangile, disait Luther et tous ses disciples après lui, a toujours causé du trouble, et il faut du sang pour l'établir; aveugles qui ne voyaient pas ou qui ne voulaient pas voir quel glaive J. C. avait jeté, et quel sang il avait fait répandre. Il est vrai que les loups, au milieu desquels il envoyait ses disciples, devaient répandre le sang de ses brebis innocentes; mais ~~est-il~~ dit que ses brebis cesseraient d'être brebis, formeraient de séditeux complots et répandraient à leur tour le sang des loups? L'épée des persécuteurs a été tirée contre ses fidèles; mais ses fidèles tiraient-ils l'épée, je ne dis pas pour attaquer les persécuteurs, mais

pour se défendre de leurs violences ? En un mot, il s'est excité des séditions contre les disciples de J. C. ; mais les disciples de J. C. n'en ont jamais excités aucune durant trois cents ans d'une persécution impitoyable. L'Évangile les rendait modestes, tranquilles, respectueux envers les puissances légitimes, quoique ennemies de la foi, et les remplissait d'un vrai zèle, non pas de ce zèle amer qui oppose l'aigreur à l'aigreur, les armes aux armes et la force à la force. Qu'étaient les catholiques donc si l'on veut des persécuteurs injustes ; ceux qui se vantaient de les réformer sur le modèle de l'Église apostolique devaient commencer la réforme par une invincible patience. Mais, au contraire, disait Érasme qui en avait vu naître les commencements : *Je les voyais sortir de leurs prêches avec un air farouche et des regards menaçants comme gens qui venaient d'ouïr des invectives sanglantes et des discours séditeux.*

Cette violence des novateurs du xvi^e siècle et les troubles dont l'Allemagne était si violemment agitée (Voy. p. 90) expliquent, sans justifier des cruautés contraires à l'esprit du christianisme, les persécutions qui furent alors dirigées contre les protestants. Dès 1528, une image de la Vierge ayant été mutilée à Paris, probablement à la suite d'une prédication fanatique, plusieurs protestants furent arrêtés et livrés au dernier supplice. Meaux, Vienne, Secz, Toulouse eurent aussi leurs persécutions. Ces supplices excitèrent chez les protestants un dangereux enthousiasme, et la persécution parut d'autant plus odieuse que François I^{er} s'alliait avec les protestants d'Allemagne à l'époque même où il faisait brûler les protestants français. De toutes ces exécutions, la plus cruelle fut dirigée contre les Vaudois ou disciples de Pierre Valdo, qui depuis plusieurs siècles habitaient la Provence, sans être inquiétés. Un arrêt du parlement d'Aix, rendu en 1545, ordonna la destruction de tous leurs villages. Il défendit que *nul ne donnât retraite, aide, secours, argent ni vivres à aucun Vaudois, ni hérétique, et ce sous peine de la vie.* Par suite de ces mesures violentes les Vaudois, hommes, femmes et enfants, ne pouvant nullement être hébergés dans les villages et les villes, étaient contraints d'errer dans les bois et dans les campagnes, et réduits à se nourrir d'herbes. Le massacre le plus affreux eut lieu à Carbières (Vaucluse). « On prétend, dit l'historien de Thou, qu'il y eut huit cents personnes tuées tant dans la ville que dehors. Pour les femmes, elles furent enfermées, par ordre du président d'Oppède, dans un grenier plein de paille où l'on mit le feu, et, comme elles tâchaient de se jeter par les fenêtres, elles furent repoussées avec des crocs

et des piques. Il y eut vingt-deux villages traités avec cette rigueur. »

Les persécutions devinrent encore plus cruelles sous Henri II; plusieurs édits, et entre autres ceux de Paris, de Fontainebleau et de Châteaubriant prononcèrent les peines les plus sévères contre les protestants et enjoignirent aux magistrats de les appliquer sans aucun ménagement. L'édit de Châteaubriant (22 juin 1551) chargeait les ecclésiastiques de poursuivre les crimes d'hérésie. Peu s'en fallut que l'inquisition espagnole ne fût alors introduite en France. La résistance du parlement de Paris en préserva le royaume. Au milieu de ces persécutions, les protestants faisaient de rapides progrès. La première église réformée fut fondée à Paris, en 1551, l'année même où l'édit de Châteaubriant prescrivait de redoubler de sévérité. Quatre ans plus tard, en 1555, on comptait en France deux mille cent cinquante églises protestantes. La plupart de ceux qui les composaient étaient des gentilshommes disposés à défendre leurs opinions les armes à la main. Ils avaient contre eux, dans presque toutes les villes, et surtout à Paris, la plus grande partie du peuple. Peu s'en fallut que le peuple ne brûlât le temple protestant de la rue Saint-Jacques. Les protestants répondirent à cette provocation en se rendant processionnellement *au pré aux Clercs* (1558) et en chantant publiquement les cantiques composés par Clément Marot. Cette manifestation audacieuse faillit faire éclater une sédition et fut cause de nouvelles rigueurs. On accusait une partie des membres du parlement de Paris de soutenir les protestants. Le roi se rendit en personne dans cette assemblée (1559) pour faire enregistrer un édit plus rigoureux que tous les autres. Plusieurs conseillers osèrent lui résister, et, entre autres, Anne du Bourg. Ce dernier blessa surtout le roi par des allusions aux désordres de la cour qu'il opposait à la morale sévère des calvinistes. Henri II exaspéré fit arrêter Anne du Bourg et plusieurs autres conseillers en plein parlement. Le roi fut tué cette même année, dans un tournoi, célébré près de la Bastille où était enfermé Anne du Bourg. Les protestants ne manquèrent pas de voir dans cette coïncidence une preuve de la vengeance de Dieu qui punissait les persecuteurs de la vraie religion. Henri II laissait quatre fils dont trois (François II, Charles IX et Henri III) occupèrent successivement le trône.

François II (1559-1560).—François II n'avait que dix-sept ans à la mort de son père, il était gouverné par sa femme Marie Stuart, qui elle-même était dirigée par les Guises, ses oncles. A la tête de ces

princes lorrains étaient François de Guise et le cardinal de Lorraine, le premier fameux par la défense de Metz et la prise de Calais ; le second, théologien célèbre et habile politique. Ils commencèrent par faire mettre à mort Anne du Bourg. Le parti protestant se sentit frappé tout entier ; les Condé et les Châtillon le dirigeaient à cette époque. Ils se tinrent prudemment à l'écart, tout en excitant une vive opposition contre les Guises. Louis de Condé fut l'âme invisible de la conjuration d'Amboise (1560), et il conduisit cette entreprise avec tant de dextérité que, lors même que toute la France savait qu'il en était le chef, personne ne put l'en convaincre. Les protestants prétendaient excuser le complot en disant qu'il s'agissait d'ôter le gouvernement au duc de Guise et au cardinal de Lorraine, tous deux étrangers, qui tenaient le roi en tutelle, la nation en esclavage, les princes du sang et les officiers de la couronne éloignés. Mais la conjuration n'en était pas moins criminelle, en ce qu'elle attaquait les droits d'un roi majeur, maître par les lois de choisir les dépositaires de son autorité. Il n'a jamais été prouvé que, dans ce complot, on eût résolu de tuer les Guises ; mais, comme ils auraient résisté, leur mort était infaillible. Cinq cents gentilshommes, tous bien armés et mille soldats déterminés, conduits par trente capitaines choisis, devaient se rendre au jour marqué à Blois où était la cour. Les rois n'avaient pas alors une garde nombreuse et la ville de Blois était entièrement ouverte. L'indiscrétion du chef nominal, La Renaudie, qui s'ouvrit dans Paris à un avocat, fit découvrir la conjuration. Les Guises se hâtèrent de transférer la cour au château d'Amboise qui était à l'abri d'un coup de main. Les conjurés n'allèrent pas moins au rendez-vous. Comme ils arrivaient par troupes séparées, ils furent aisément défaits. La Renaudie se fit tuer en combattant ; plusieurs moururent comme lui les armes à la main. Ceux qui furent pris périrent dans les supplices, et pendant un mois entier on ne vit dans Amboise que des échafauds sanglants et des potences chargées de cadavres.

La conspiration découverte et punie ne servit qu'à consolider le pouvoir de ceux qu'on avait voulu renverser. François de Guise eut l'autorité des anciens maires du palais sous le titre de lieutenant général du royaume. Il n'ignorait pas que le véritable chef de la conspiration d'Amboise était le prince de Condé, et qu'il ne serait complètement maître de la France qu'en s'emparant de sa personne. Il profita de la réunion des états généraux à Orléans pour le faire arrêter (1560). On fit instruire le procès de Condé par une commission composée de conseillers d'État et de membres du parlement, malgré les privilèges

des princes du sang qui ne devaient être jugés que par les pairs de France et le parlement de Paris, toutes les chambres réunies. Le prince de Condé fut condamné à mort. Le chancelier de L'Hôpital refusa de signer l'arrêt; un conseiller d'État suivit son exemple. Cependant on allait exécuter la sentence, malgré l'opposition du chancelier, lorsque tout à coup le jeune François, malade depuis longtemps et infirme dès son enfance, mourut à l'âge de dix-huit ans, laissant à son frère Charles, qui n'en avait que dix, un royaume épuisé et en proie aux factions. La mort de François II fut le salut du prince de Condé; on le fit bientôt sortir de prison, après avoir ménagé entre lui et les Guises une réconciliation qui n'était et ne pouvait être que le sceau de la haine et de la vengeance.

Charles IX (1560-1574).— Charles IX était mineur; les états généraux alors réunis à Orléans, accordèrent à Catherine de Médicis la tutelle du jeune roi et l'administration du royaume. Cette Italienne, nourrie de la politique de Machiavel, ne savait que diviser pour régner. Son but constant fut de balancer le pouvoir des Guises par celui des Bourbons et des Châtillons. Un seul homme, le chancelier de L'Hôpital, resta fidèle au devoir au milieu de cette cour corrompue; il se montra législateur dans un temps où l'on manquait de lois, et sagement philosophe à une époque d'enthousiasme et de fureurs. Il fit réformer un grand nombre d'abus par les états généraux. Malheureusement les passions étaient plus puissantes que les lois, et les divisions étaient partout dans la cour, dans Paris, dans les provinces. La reine mère convoqua une assemblée à Poissy (1561) dans l'espérance de rapprocher les protestants et les catholiques. Mais ce *colloque de Poissy*, pour employer le terme consacré, ne servit qu'à aigrir les deux partis. Théodore de Bèze, qui porta la parole au nom des protestants, scandalisa les catholiques, et l'on se sépara plus irrité que jamais. Le chancelier de L'Hôpital voulut alors que la puissance royale, s'élevant au-dessus des factions, tranchât la question en accordant la tolérance. Il fit proclamer l'édit de janvier (1562), qui bien exécuté aurait épargné à la France près de quarante années de guerres civiles; on permettait aux protestants de tenir leurs prêches, mais hors des villes, afin d'éviter les querelles. Les Guises, qui couvraient leurs vues ambitieuses du masque de la religion, éclatèrent à la nouvelle de l'édit de janvier, et se préparèrent à la guerre civile. Ils étaient soutenus par le roi d'Espagne, Philippe II, et le zèle de la religion ou des intrigues politiques avaient rapproché de leur parti le connétable de Montmorency, Antoine de

Bourbon, roi de Navarre, et le maréchal de Saint-André, ancien favori de Henri II. On donna le nom de *triumvirat* au parti formé par François de Guise, le connétable et le maréchal de Saint-André. D'un autre côté, le prince de Condé et les trois Châtillons (l'amiral de Coligny, Dandelot, colonel général de l'infanterie française, et l'évêque de Beauvais) avaient organisé le parti protestant composé d'un grand nombre de gentilshommes prêts à entrer en campagne. La guerre civile était imminente. Un léger prétexte la fit éclater. Le duc de Guise, en passant près de Vassy (Haute-Marne), trouva des calvinistes, qui, en vertu de l'édit de janvier, célébraient leur prêche. Les gens de sa suite se prirent de querelle avec les protestants, en tuèrent environ soixante, blessèrent et dispersèrent le reste. Cet événement, qui est connu sous le nom de *massacre de Vassy*, fut le signal des guerres de religion.

Guerres de religion.—Il y a eu en France huit guerres de religion, de 1562 à 1598, quatre sous Charles IX, quatre sous Henri III et Henri IV. La première guerre dura de 1562 à 1563, et fut signalée par trois événements principaux, le siège de Rouen, la bataille de Dreux et le siège d'Orléans. Les triumvirs, qui s'étaient emparés de la cour et du jeune roi Charles IX, les conduisirent à Rouen pour reprendre cette ville dont les huguenots s'étaient rendus maîtres. Il était d'autant plus important de la leur enlever qu'ils venaient de livrer le Havre aux Anglais, et promettaient de leur donner Rouen et d'autres places de Normandie. Antoine de Bourbon fut tué au siège de Rouen, et le duc de Guise faillit y être assassiné. Ce fut alors qu'il adressa au meurtrier ces belles paroles : « Vois la différence qu'il y a entre nos deux religions, la tienne t'ordonne de m'assassiner, quoique tu n'aies reçu de moi aucune offense, et la mienne me commande de te pardonner tout convaincu que tu es de m'avoir voulu tuer. » La ville de Rouen fut prise et livrée au pillage (1562). Le duc de Guise voulut ensuite aller reprendre Orléans dont les protestants s'étaient emparés ; mais, avant d'y arriver, il fallut combattre les huguenots à Dreux (Eure-et-Loir). Il y eut un moment d'émotion dans les deux armées, lorsqu'elles se virent, Français contre Français, sur le point de s'égorger. Un contemporain, le capitaine La Noue, exprime avec vérité cette situation : « Tous ces bons et valeureux carrés de lances restèrent plus de deux grosses heures à une canonnade l'un de l'autre. Chacun alors se tenoit ferme repensant en soi-même que les hommes qu'il voyoit venir vers soi n'étoient Espagnols, Anglois ni Italiens, mais François, voire des plus braves, entre lesquels il y en avoit qui étoient

ses propres compagnons, parents et amis. et que dans une heure il faudroit se tuer les uns les autres. Ce qui donnoit quelque horreur du fait, sans néanmoins diminuer le courage. » Le maréchal de Saint-André fut tué dans la bataille, et le connétable de Montmorency fait prisonnier; mais François de Guise remporta la victoire, et fit prisonnier le prince de Condé, chef de l'armée ennemie. Guise fut alors au comble de la gloire; toujours vainqueur dans toutes les batailles où il s'était trouvé, et toujours réparant les malheurs du connétable, son rival en autorité, mais non en réputation. Il était l'idole des catholiques et le maire de la cour; affable, généreux, et en tout sens le premier homme de l'État. Après la victoire de Dreux, il alla faire le siège d'Orléans, il était sur le point de prendre cette ville, un des principaux centres du parti protestant, lorsqu'il fut assassiné (1563) par un huguenot nommé Poltrot de Méré.

Les chefs du parti catholique étaient tous morts ou prisonniers; le chef du parti protestant, Condé, était aussi prisonnier. Catherine de Médicis négocia avec lui, et conclut en 1563 le traité d'Amboise, qui était d'autant plus nécessaire que cette funeste guerre divisait toutes les provinces et toutes les villes. « Là où le huguenot est maître, écrit Étienne Pasquier, il ruine les images, démolit les sépulcres et les tombeaux, enlève tous les biens sacrés et voués aux églises. En échange de ce, le catholique tue, massacre, noie tous ceux qu'il connoît de cette secte, et en regorgent les rivières. Il n'est pas que parmi cela quelques-uns n'exécutent des vengeances privées sur leurs ennemis aux dépens de la querelle publique. » Ce fanatisme, qui désolait la France entière, sévit particulièrement en Languedoc et en Dauphiné. Dans la première de ces provinces, Montluc était la terreur des protestants. Toujours accompagné de deux bourreaux, il livrait les huguenots aux plus horribles supplices. En Dauphiné, le baron des Adrets, calviniste, n'était pas moins féroce. « On le craignoit, dit Brantôme, plus que la tempête qui passe par de grands champs de blé. Jusque-là que, dans Rome, on appréhenda qu'il armât sur mer et qu'il la vint visiter; tant sa fortune, sa renommée, sa cruauté voloient partout. » De Thou raconte que, dans ses voyages, il le vit à Grenoble, très-vieux, mais d'une vieillesse encore forte et vigoureuse, d'un regard farouche, le nez aquilin, le visage maigre et décharné, marqué de taches de sang noir, tel qu'on peint Sylla.

La France, après les calamités de la guerre civile, trouva un peu de repos par l'édit d'Amboise (1563). Catherine de Médicis accorda aux protestants la liberté d'exercer leur culte hors des villes et dans

les terres des seigneurs qui avaient droit de haute justice. On reprit ensuite le Havre sur les Anglais et la majorité du roi fut proclamée au parlement de Rouen. Charles IX entreprit alors un voyage pour connaître la situation des provinces (1564-1566). Les protestants remarquèrent avec inquiétude les conférences de Catherine de Médicis avec le duc de Savoie et le légat du pape à Lyon, et surtout avec le duc d'Albe à Bayonne. On répandit des bruits sinistres sur un projet de massacre des huguenots. Condé et l'amiral de Coligny rassemblèrent une armée et tentèrent d'enlever la cour qui était alors à Monceaux (1567). Ce fut le signal de la seconde guerre de religion (1567-1568). Catherine de Médicis, avertie des projets des huguenots, s'enferma à Meaux avec Charles IX. De là ils revinrent à Paris sous la protection d'un corps de Suisses, qui repoussa les attaques des protestants. Ceux-ci s'établirent à Saint-Denis où le connétable vint leur livrer bataille (1567). L'avantage resta à l'armée royale; mais le connétable, Anne de Montmorency, fut tué dans cette bataille de Saint-Denis. Il avait soixante-quatorze ans, et pendant les quatre règnes de François Ier, Henri II, François II et Charles IX, il avait maintenu une discipline sévère; homme intrépide à la cour comme dans les armées, plein de grandes vertus et de défauts, général malheureux, esprit austère, difficile, opiniâtre, mais honnête homme et pensant avec grandeur. La paix de Longjumeau (1568), qui confirma le traité d'Amboise, suspendit pour bien peu de temps les guerres de religion.

Coligny et Condé, sous prétexte que Catherine de Médicis voulait les faire arrêter, reprirent les armes, firent de la Rochelle une de leurs places de guerre les plus importantes, s'allièrent avec l'Angleterre et appelèrent dans le royaume des reîtres et des lansquenets soudoyés par Élisabeth. Le duc d'Anjou, frère de Charles IX, eut le titre de général de l'armée catholique; mais le véritable chef était le maréchal de Tavannes. Il triompha des huguenots à la bataille de Jarnac (mars 1569), où le prince Louis de Condé fut tué ou plutôt assassiné après sa défaite par Montesquiou, capitaine des gardes du duc d'Anjou. Coligny rassembla les débris de l'armée vaincue et rendit la victoire de Jarnac inutile. Il fut bientôt rejoint par la reine de Navarre, Jeanne d'Albret, veuve d'Antoine de Bourbon; elle présenta son fils, Henri de Bourbon, à l'armée protestante et le fit reconnaître chef de parti. L'amiral resta cependant le véritable chef de l'armée. Il soutint seul le poids de cette guerre malheureuse, manquant d'argent, et cependant ayant des troupes, trouvant l'art d'ob-

tenir des secours allemands, sans pouvoir les payer, vaincu encore à la journée de Moncontour (octobre 1569), dans le Poitou, par l'armée du duc d'Anjou, et réparant toujours les ruines de son parti. Catherine de Médicis, désespérant d'accabler les protestants, leur accorda pour la troisième fois la tolérance religieuse. Le traité fut signé à Saint-Germain (1570), et les protestants, outre le droit de célébrer leurs prêches, obtinrent quelques places de sûreté, entre autres Cognac, Montauban, la Charité, etc. Ils pouvaient tenir garnison dans ces villes.

Si l'on en croit quelques historiens, Catherine de Médicis, en signant le traité de Saint-Germain, n'avait voulu qu'endormir les huguenots dont elle méditait dès lors le massacre. On prétend qu'elle attira leurs chefs à Paris sous prétexte du mariage du jeune roi de Navarre avec Marguerite de Valois, sœur de Charles IX (1572). Ce qui est certain, c'est que la reine de Navarre mourut peu de temps après son arrivée à la cour. « Cette femme, dit d'Aubigné, avoit l'âme entière aux choses viriles, l'esprit puissant aux grandes affaires, le cœur invincible aux adversités. » Bientôt après, une tentative d'assassinat fut commise sur l'amiral de Coligny. Enfin, dans la nuit du 24 août 1572, la cloche de Saint-Germain-l'Auxerrois donna le signal de cet affreux massacre, connu dans l'histoire sous le nom de *massacre de la Saint-Barthélemy*. L'amiral de Coligny fut une des premières victimes. Dix ou douze mille protestants, selon le calcul le plus vraisemblable, furent égorgés par une populace fanatique. Dans beaucoup de villes, on suivit l'exemple de Paris. Cependant il y eut quelques exceptions honorables, qu'il faut se hâter d'opposer à ces scènes lugubres. L'évêque de Lisieux, Jean Le Hennuyer, ouvrit son église aux protestants; le vicomte d'Orthez, gouverneur de Bayonne, répondit au roi qui lui enjoignait de faire égorger les huguenots : « Sire, j'ai communiqué vos ordres à la garnison; j'y ai trouvé de fidèles soldats et pas un bourreau. » L'hôpital, qui avait quitté la cour depuis plusieurs années, éprouva une profonde douleur à la nouvelle de ces massacres; il ne cessait de répéter le vers de Lucain : *Excidat illa dies ævo* (périsse la mémoire de ce jour); il survécut peu de temps à la triste impression que lui avait causée ce crime; l'Europe entière s'en émut; louée en Espagne et à Rome, la Saint-Barthélemy souleva l'indignation de la plupart des pays et même des États catholiques d'Autriche. L'empereur Maximilien II, beau-père de Charles IX, lui écrivit une lettre remplie de reproches.

Au lieu de couper la racine des troubles, comme l'avaient espéré

les auteurs du massacre, la Saint-Barthélemy ne servit qu'à rallumer les guerres civiles (1573-1574). Les protestants ne songèrent plus qu'à vendre chèrement leur vie, et la France fut de nouveau désolée par les massacres et les incendies. Au milieu de ces excès, n vit se former et grandir le parti des *politiques*. On désigna sous ce nom les Français qui condamnaient les violences des deux partis et qui auraient voulu, à l'exemple du chancelier de L'Hôpital, proclamer la tolérance et relever en France le parti national sacrifié aux influences anglaise et espagnole. Faible d'abord, ce parti finit par réunir tous les bons citoyens et triompha sous Henri IV. Le règne de Charles IX se termina en 1574. Depuis la Saint-Barthélemy, ce prince se croyait sans cesse poursuivi par les images sanglantes de ses victimes. Le sang lui sortait par tous les pores et on regarda comme une vengeance divine la mort prématurée dont il fut frappé. Ce fut cependant sous ce règne rempli de meurtres et d'horreurs que furent faites quelques-unes des lois les plus sages de l'ancienne monarchie, telles que l'ordonnance d'Orléans (1561) et l'ordonnance de Moulins (1566). On en fut redevable au chancelier de L'Hôpital, dont le nom doit vivre à jamais dans la mémoire des hommes qui aiment la justice. Il est en général à remarquer que ce siècle de troubles fut en France le beau siècle de la jurisprudence. On peut citer, à côté de L'Hôpital, Cujas, Dumoulin, de Thou, Gui Coquille, Barnabé Brisson, Loysel, Hottman, pour ne parler que des plus célèbres.

Henri III (1574-1589).—Henri III succéda à son frère Charles IX. Il s'était illustré par les victoires de Jarnac et de Moncontour, et avait été élu roi de Pologne en 1573. Il n'avait regardé cet honneur que comme un exil. Aussi dès qu'il apprit la mort de son frère, il s'évada de Pologne, comme on s'enfuit de prison. Il quittait un pays où les mœurs étaient dures, mais simples, et où l'ignorance et la pauvreté rendaient la vie triste, mais exempte de grands crimes. La cour de France était, au contraire, un mélange de luxe, d'intrigues, de galanteries, de débauches, de complots, de superstition et d'athéisme. Catherine de Médicis avait apporté d'Italie la ressource, utile pour un temps, et dangereuse pour toujours, de vendre les revenus de l'État à des partisans qui avançaient l'argent. La superstition de l'astrologie judiciaire, des enchantements et des sortilèges, était aussi un des fruits de sa patrie transplanté en France. Cette reine avait amené avec elle un astrologue, qui fut alors un personnage important. On croyait alors que la destinée des hommes était liée au cours des astres, et qu'on pouvait la prédire d'après l'étude des

constellations. Jamais la démenche des sortilèges ne fut plus en crédit. Il était commun de faire des figures de cire, qu'on piquait au cœur en prononçant des paroles inintelligibles. On s'imaginait par là faire périr ses ennemis et le mauvais succès ne détrompait pas. On fit subir la question au Florentin Cosme Ruggieri, accusé d'avoir attenté, par de tels sortilèges, à la vie de Charles IX. Cette cour, à moitié italienne, des derniers Valois présentait un étrange spectacle ; toutes les contradictions de l'espèce humaine s'y heurtaient. On peut lui appliquer ce qu'un historien a dit du xv^e siècle tout entier : c'est une robe d'or et de soie tachée de sang et de boue.

Le règne de Henri III porta à leur comble la corruption et les misères de cette époque. A peine rentré en France, il abandonna au duc de Savoie Pignerol et le marquisat de Saluces que la France avait conservés en Italie. Au lieu de chercher à ramener les protestants par une sage politique, il voulut les soumettre par la violence, et la guerre civile fut rallumée. Henri III y essuya de sanglants affronts. Quand il voulut entrer à main armée dans une petite ville du Dauphiné, nommée Livron (Drôme), on lui cria du haut des murs : « Approchez, assassins, vous ne nous trouverez pas endormis, comme l'amiral. » On accusait Henri III d'avoir été un des instigateurs de la Saint-Barthélemy, et le parti protestant l'avait en horreur. Le roi, qui n'avait pas d'argent pour payer une armée, fut obligé de s'éloigner. Il alla se faire sacrer à Reims et fit son entrée à Paris sous ces tristes auspices (1575). Il ne sut ni contenir les huguenots, ni contenter les catholiques, ni réprimer son frère, le duc d'Alençon, qui devint à cette époque duc d'Anjou, ni gouverner les finances ni discipliner une armée. Ses débauches honteuses le rendirent odieux ; ses superstitions l'avilirent ; les processions, dont il croyait couvrir ses scandales, les augmentèrent ; ses profusions, dans un temps où il fallait employer l'or pour avoir du fer, énervèrent son autorité. Nulle police, nulle justice ; on tuait, on assassinait ses favoris sous ses yeux, ou ils s'égorgeaient mutuellement dans leurs querelles. Son propre frère, le nouveau duc d'Anjou, catholique, s'unit contre lui (1575-1576) avec le prince Henri de Condé et le jeune roi de Navarre, calvinistes. Ils imposèrent à Henri III la paix de Beaulieu (1576), qui accordait aux protestants des conditions plus avantageuses qu'aucun des traités précédents. Outre le libre exercice de leur culte et des places de sûreté, les huguenots obtinrent dans les parlements des chambres mi-parties, c'est-à-dire, composées par moitié de catholiques et de protestants, pour juger les procès entre Français

de religion différente. Le roi désavouait la Saint-Barthélemy, réhabilitait la mémoire de l'amiral de Coligny, et, pour comble d'humiliation, il se soumit à payer les troupes allemandes du prince palatin, Casimir qui le forçaient à cette paix ; mais n'ayant pas l'argent nécessaire, il les laissa vivre à discrétion pendant trois mois dans la Bourgogne et dans la Champagne.

Au milieu de cette anarchie et de cette dégradation de la royauté, Henri, duc de Guise, fils de François, riche, puissant, devenu chef de la maison de Lorraine en France, ayant tout le crédit de son père, idolâtre du peuple, redouté de la cour, acquit une puissance exorbitante et forma un État dans l'État. Ce prince, qu'une blessure fit désigner sous le nom de *Balafré*, profita de l'indignation que la paix de Beaulieu avait excitée chez les catholiques pour former la Ligue projetée longtemps auparavant par son oncle le cardinal de Lorraine. Tout respirait alors les factions, et Henri de Guise était fait pour elles. Il avait les grandes qualités de son père, avec une ambition plus effrénée et plus artificieuse. Il enchantait comme lui tous les cœurs. On disait du père et du fils qu'après d'eux tous les autres princes paraissaient peuple. La Ligue fut signée d'abord, en 1576, à Péronne et dans la Picardie, dont le gouvernement avait été donné au prince de Condé, un des chefs du parti huguenot. Bientôt les autres provinces y entrèrent. Le roi d'Espagne, Philippe II, s'en déclara le protecteur. Henri III, pressé entre les calvinistes et les ligueurs, crut faire preuve d'habileté en signant lui-même la Ligue et en s'en déclarant le chef. Il se vantait d'avoir ainsi détrôné le roi de la Ligue ; mais il ne fit que se rendre plus odieux aux protestants, sans gagner la confiance des catholiques. Les états généraux réunis à Blois (1576-1577) et dominés par la Ligue le forcèrent de rompre la paix de Beaulieu ; mais ils ne lui accordèrent pas les subsides nécessaires pour cette guerre qu'ils lui imposaient. Il n'obtint pas même la permission de se ruiner en aliénant le domaine royal. Henri III parvint cependant à réunir quelques troupes ; les hostilités se renouvelèrent, mais sans aucun fait important, et la paix fut de nouveau signée à Poitiers (1577). Les troubles n'en continuèrent pas moins dans les provinces. Les ligueurs et les protestants se faisaient la guerre, malgré les édits du roi. Ce fut alors que Henri de Navarre se signala au siège de Cahors (1580). La paix de Fleix (1581), en Périgord, rendit pour quelques années la tranquillité au royaume, et lui permit d'intervenir dans les affaires étrangères.

Les Pays-Bas étaient alors en pleine révolte contre Philippe II, roi

d'Espagne, et avaient offert la souveraineté à François d'Anjou, duc d'Anjou. Ce prince, secrètement favorisé par la France, et ouvertement soutenu par l'Angleterre, obtint d'abord quelques succès. Il s'empara de Cambrai (1581) et fut proclamé duc de Brabant (1582); mais il ne se contenta pas d'être souverain d'un État libre, il voulut s'emparer des principales places de la Belgique, et entre autres d'Anvers (1583). L'entreprise échoua et le duc d'Anjou, chassé de la Belgique par ceux même qui l'avaient appelé, vint terminer en France une vie agitée et misérable (1584). La mort de ce prince, héritier présomptif de la couronne, eut de graves conséquences. L'héritier légitime du trône de France fut alors le protestant Henri de Navarre. La Ligue, soutenue par Philippe II, déclara qu'elle ne souffrirait jamais qu'un roi huguenot souillât le trône de saint Louis. Elle mit en avant le cardinal de Bourbon, archevêque de Rouen, et le proclama légitime héritier de la couronne; mais le véritable chef du parti était toujours le *Balafré*. Les Guises répandaient même secrètement une généalogie par laquelle ils remontaient jusqu'à Charlemagne et prétendaient avoir des droits supérieurs à ceux de la maison capétienne. Ce fut alors entre les Bourbons et les Guises que la lutte s'engagea; car Henri III, décrié par l'infamie de ses mœurs et la futilité de ses occupations, semblait avoir abdiqué la puissance royale. Il institua des confréries de pénitents, dirigeait lui-même des processions, et se faisait appeler *frère Henri*; mais cette dévotion puérile ou scandaleuse ne trompait personne. Les finances étaient dans un état déplorable. Les troupes n'étaient pas payées et le roi dépensait douze cent mille écus aux noces d'un de ses favoris, le duc de Joyeuse. Ainsi la royauté était avilie, et le pouvoir réel aux mains du *Balafré*, chef de la maison de Guise, contre lequel luttait Henri de Bourbon, roi de Navarre.

Les Bourbons et les Guises.—Les Bourbons descendaient en ligne directe de Robert de Clermont, sixième fils de saint Louis. Leurs droits à la couronne de France ne pouvaient être contestés que par l'esprit de faction et de révolte. La couronne de Navarre avait été apportée à leur famille par le mariage d'Antoine de Bourbon avec Jeanne d'Albret, héritière des anciens rois de Navarre. Henri de Bourbon, excommunié par le pape, attaqué par Philippe II et les ligueurs, vit encore se déclarer contre lui Henri III, qui aurait dû le défendre. Le roi de France signa avec la Ligue le traité de Nemours (1585), par lequel il s'engageait à envoyer une armée contre son parent. Il en confia le commandement au duc de Joyeuse, qui fut

vaincu à la journée de Coutras (1587). Le roi de Navarre y combattit en soldat à la tête de ses troupes, faisant des prisonniers de sa main, et montrant après la victoire autant d'humanité et de modestie que de valeur pendant la bataille. Dans le même temps, le duc de Guise dissipa une armée d'Allemands qui venait se joindre au roi de Navarre, et il fit voir, dans cette expédition, autant d'habileté que Henri de Bourbon avait déployé de courage. La défaite de Coutras et la victoire du duc de Guise furent deux nouvelles disgrâces pour le roi de France. La Ligue devenait de plus en plus menaçante ; il s'était formé dans Paris une assemblée composée de quarante-cinq membres députés par les seize quartiers de Paris, et qu'on appelait pour ce motif *le conseil des Seize*. C'était là que se prenaient les résolutions les plus violentes. Des prédicateurs passionnés exaltaient le peuple et jouaient le rôle de tribuns. Le roi était publiquement insulté et l'on opposait à sa conduite ignoble le rôle glorieux du duc de Guise, *du nouveau Machabée*. La Ligue appelait ce prince de tous ses vœux. Henri III, pour éviter les troubles qu'il prévoyait que son arrivée causerait dans Paris, fit défense au duc de Guise d'y venir ; mais il ne trouva pas dans l'épargne l'argent nécessaire pour envoyer un courrier, et le Balafré vint à Paris ayant pour excuse apparente qu'il n'avait pas reçu l'ordre du roi.

L'entrée de Henri de Guise fut un triomphe. La foule se précipitait sur ses pas, en criant : *Vive Guise ! vive le pilier de l'Église !* L'enthousiasme était à son comble, et un écrivain du temps dit avec raison que la *France était folle de cet homme-là*. Le duc de Guise alla braver Henri III jusque dans son Louvre, et le roi qui avait songé à le faire tuer n'osa donner le signal ; il se borna à faire entrer des Suisses dans Paris et irrita le peuple par un appareil menaçant. Au moment où tous les esprits étaient émus, un mot insolent prononcé par un Suisse suffit pour faire éclater la révolte (1588). Le peuple courut aux armes, éleva des barricades et massacra une partie des Suisses. On poussa les barricades jusqu'au Louvre, et Henri III allait être enveloppé dans son palais, lorsqu'il prit la fuite et se retira en toute hâte à Chartres. Cette *journée des Barricades* (4 mai 1588) rendit le duc de Guise maître de Paris ; mais il fut bientôt embarrassé de sa victoire. Le parlement restait fidèle au roi ; vainement le *Balafré* s'efforça de gagner le premier président, Achille de Harlay. Ce grave et loyal magistrat lui répondit : « Monsieur, c'est grand pitié, quand le valet chasse le maître ; au reste, mon âme est à Dieu ; mon cœur au roi, et mon corps entre les mains des méchants, qu'ils en fassent ce qu'ils

voudront. » Guise, entre une populace dont il redoutait les excès et les magistrats qui condamnaient sa conduite ne pouvait adopter qu'une de ces deux résolutions : pousser la révolte aux dernières conséquences et faire déposer le roi, ou se réconcilier avec lui. Il adopta ce dernier parti, et envoya une députation à Henri III. Le roi seignit de pardonner, et les états généraux furent convoqués à Blois pour la fin de l'année 1588. Le roi les ouvrit en personne (16 octobre), endormit le duc de Guise dans une fatale sécurité et le fit assassiner au moment où il entrait dans son cabinet (23 décembre). Le cardinal de Guise, frère du *Balafré*, fut arrêté et tué par ordre du roi. Un grand nombre de ligueurs furent emprisonnés ; mais le parti était loin d'être abattu, et ce coup d'État ne servit qu'à rendre toute réconciliation impossible. On raconte que lorsque Henri III annonça le meurtre du *Balafré* à sa mère Catherine de Médicis, cette reine, alors mourante, toujours indifférente au bien et au mal, et ne songeant qu'au succès, lui dit : « C'est bien coupé, mon fils ; mais il faut coudre. »

En apprenant l'assassinat des Guises, Paris se souleva. Les armoiries du roi furent brisées et foulées aux pieds. Le premier président Achille de Harlay fut emprisonné à la Bastille avec une grande partie des membres du parlement. La faculté de théologie, représentée par un petit nombre de docteurs des plus violents, déclara tous les sujets déliés du serment de fidélité envers leur roi. La chaire, changée en tribune politique, retentit des invectives les plus grossières contre Henri III, dont le nom *Henri de Valois* fut travesti en celui de *Vilain Hérode* ; je cite ce mauvais jeu de mots comme un des moins intolérables de cette époque. Mayenne, frère du *Balafré*, fut nommé lieutenant général du royaume et mis à la tête des troupes de la Ligue. La plupart des villes suivirent l'exemple de Paris, et surtout Orléans, Rouen, Lyon, Dijon, Toulouse. Henri III n'eut plus alors d'autre parti à prendre que de se rapprocher de Henri de Navarre, son héritier légitime et son allié naturel. L'entrevue eut lieu entre les deux rois près de Tours (1589). Henri de Navarre vint trouver le roi avec une confiance que beaucoup blâmaient. Il écrivit à Duplessis-Mornay : « La glace a été rompue, non sans beaucoup d'avertissements que, si j'y allais j'étais mort ; j'ai passé l'eau en me recommandant à Dieu. » Après avoir réuni leurs armées, les deux rois marchèrent sur Paris. On prétend que Henri III, apercevant cette ville des hauteurs de Saint-Cloud, prononça ces paroles qui annonçaient des projets sanguinaires : « Paris, tête trop grosse pour le corps, tu as besoin d'une saignée pour te guérir. » Ses ennemis le prévirent. Un moine

dominicain nommé Jacques Clément pénétra dans son camp et jusqu'à sa personne, à la faveur de lettres qu'on avait surprises à Achille de Harlay, et qui le faisaient regarder comme un partisan du roi. Pendant que Henri III lisait ces lettres, Jacques Clément le frappa d'un couteau qu'il avait caché dans la manche de sa robe, et lui fit une blessure mortelle (1^{er} août 1589). Avec Henri III s'éteignit la famille des Valois qui régnait en France depuis 1328. Il eut pour successeur Henri de Navarre, qui prit le nom de Henri IV. Mais ce prince protestant fut obligé de conquérir son royaume que lui disputaient la Ligue et Philippe II.

Pendant que la France était en décadence sous les derniers Valois, l'Angleterre et l'Espagne s'étaient élevées au premier rang parmi les puissances de l'Europe. La première, dirigée par Élisabeth, s'était mise à la tête du parti protestant et le soutenait partout, en France, en Allemagne, dans les Pays-Bas. La seconde, sous Philippe II, fils de Charles-Quint, dominait l'Italie et aspirait à la monarchie universelle.

XV

Élisabeth et Marie Stuart.

§ Angleterre et Écosse.—Élisabeth et Marie Stuart.—L'Armada de Philippe II; victoire d'Élisabeth.—Apogée de l'autorité royale en Angleterre.—Shakspeare et Bacon (1558-1603).

Angleterre et Écosse; Élisabeth et Marie Stuart.—En Angleterre et en Écosse, les luttes de la réforme se mêlèrent à la rivalité de deux femmes, de deux reines, Élisabeth et Marie Stuart. La première, fille de Henri VIII et d'Anne de Boleyn, était montée sur le trône, en 1558, à la mort de sa sœur Marie Tudor. Son premier soin fut de rétablir la religion protestante en Angleterre, et elle s'efforça en même temps de se créer un parti puissant en Écosse en soulevant les protestants de ce pays contre la régente Marie de Guise, mère de Marie Stuart. La reine d'Écosse était alors en France; elle y avait été transférée peu de temps après la mort de son père Jacques V (1541) et elle y avait épousé le dauphin qui devint roi sous le nom François II. A la mort de Marie Tudor, Marie Stuart avait pris les armes de reine d'Angleterre comme descendant d'une fille

de Henri VII et avait blessé mortellement Élisabeth. A partir de ce moment il y eut entre les deux reines une rivalité qu'envenimèrent encore leurs prétentions à l'esprit et à la beauté. Après la mort de François II, Marie Stuart s'arracha tristement à la France, échappa aux vaisseaux anglais qui la poursuivirent jusqu'aux côtes d'Écosse et aborda au port de Leith près d'Édimbourg (1561). L'Écosse était alors agitée par les passions religieuses qu'entretenaient le frère naturel de Marie Stuart, le comte de Murray et le célèbre ministre protestant J. Knox. Marie se conduisit d'abord avec prudence et habileté au milieu de ces factions hostiles; mais son mariage avec le jeune Henri Stuart de Darnley (1564) fut une première faute qui lui prépara de cruels malheurs. Darnley ne tarda pas à se montrer indigne d'une faveur qu'il ne devait qu'à de frivoles qualités. Dédaigné par Marie Stuart il attribua son changement à David Riccio, Italien, secrétaire de Marie, et il le fit poignarder sous les yeux de la reine (1565). Marie Stuart dissimula quelque temps son ressentiment. Mais bientôt on apprit que Darnley avait été assassiné dans un faubourg d'Édimbourg et que la maison qu'il habitait avait sauté par l'explosion de barils de poudre (1566). La voix publique accusa la reine, et elle confirma les soupçons en épousant le comte de Bothwell qu'on regardait comme le meurtrier de Darnley. Les partisans de Marie Stuart disent pour la justifier qu'elle ne céda qu'à la force et qu'elle fut enlevée par Bothwell. Quoi qu'il en soit, la noblesse écossaise se souleva contre la reine qui fut arrêtée et emprisonnée au château de Lochleven, pendant que Bothwell, poursuivi sur les mers et fait prisonnier par les Danois, allait terminer en prison son aventureuse carrière. L'ascendant qu'exerçaient l'esprit et la beauté de Marie Stuart était si irrésistible qu'elle trouva bientôt, parmi ses géôliers, des partisans dévoués. Elle s'échappa de Lochleven, grâce au jeune Douglas (1568) et se mit à la tête des Écossais qui lui étaient restés fideles; mais vaincue à Langside, elle chercha un asile en Angleterre où elle ne devait trouver qu'une longue captivité. Pendant dix-neuf ans, sa bonne sœur Élisabeth la fit traîner de prison en prison (1568-1587).

Élisabeth n'avait cessé d'encourager les rebelles d'Écosse et elle avait réussi à s'y former un parti assez puissant pour se considérer déjà comme souveraine du pays. Cependant Marie Stuart du fond de sa prison, tou hait les cœurs et provoquait des sentiments de pitié et de vengeance. Dès 1569, une conspiration fomentée par l'Espagne éclatait dans le nord de l'Angleterre; les plus grands seigneurs

Norfolk, Northumberland, Westmoreland y étaient impliqués. Le roi d'Espagne, Philippe II, ne cessait d'entretenir ces complots et de troubler l'Angleterre, dont il espérait un jour se rendre maître. La conspiration fut découverte et punie (1570), et à partir de cette époque Élisabeth, devenue l'ennemie implacable de Philippe, fournit des secours aux Pays-Bas révoltés, arma les protestants de France et d'Allemagne et fit au roi d'Espagne une guerre de négociations et d'intrigues qui l'empêcha de réaliser ses projets de monarchie universelle. Cependant elle poursuivait avant tout ses desseins contre l'Écosse et s'efforçait de dominer le jeune Jacques VI, pendant qu'elle retenait sa mère prisonnière. Elle n'y réussit pas immédiatement. Le fils de Marie Stuart, arrivé à l'âge d'homme, fit arrêter et punir de mort le comte de Morton (1580), chef du parti anglais en Écosse, et donna sa confiance à des favoris qui étaient dévoués aux Guises et à l'Espagne. Alors Élisabeth fomenta une révolte en Écosse, fit exiler les favoris de Jacques VI et séduisit ensuite ce prince, par l'espoir de succéder à la couronne d'Angleterre. Attribuant à l'influence de Marie Stuart les tentatives de Jacques VI pour échapper à l'influence anglaise, Élisabeth résolut de faire périr sa prisonnière et elle exécuta son projet avec astuce et cruauté. Marie Stuart fut entourée d'espions qui lui suggéraient des tentatives d'évasion et même des complots contre la vie d'Élisabeth. La reine d'Angleterre en était immédiatement informée. Ayant fait saisir, en 1586, la correspondance de Marie avec Babington, chef d'un de ces complots, elle traduisit Marie Stuart devant un tribunal composé de pairs d'Angleterre. Marie d'Écosse récusait vainement l'autorité de juges étrangers qui ne pouvaient prononcer sur le sort d'une reine; elle fut condamnée à mort et exécutée le 17 février 1587. Une longue captivité courageusement supportée et une noble résignation en présence de la mort ont effacé les fautes de ses premières années et assuré à Marie Stuart un rang glorieux dans l'histoire.

Armada de Philippe II (1588).—Élisabeth, qui avait cherché à rejeter hypocritement la mort de Marie Stuart sur ses ministres, eut bientôt à se défendre contre un ennemi redoutable. Le roi d'Espagne Philippe II s'annonçait comme le vengeur de Marie Stuart. Une flotte nombreuse, que l'on proclamait d'avance l'*invincible Armada*, était équipée dans les ports d'Espagne et devait transporter en Angleterre l'armée du prince de Parme, gouverneur des Pays-Bas. L'*invincible Armada* s'avança jusque dans la Manche (1588); mais assaillie par des tempêtes, harcelée par les vaisseaux anglais, la

flotte espagnole fut dispersée et il n'en revint en Angleterre que des débris. Philippe II accueillit l'amiral Medina-Sidonia avec sa gravité ordinaire. « Je vous avais envoyé combattre les Anglais, lui dit-il, et non la mer et les vents. » Élisabeth prit à son tour l'offensive. Ses amiraux ravagèrent les côtes d'Espagne et allèrent brûler jusque dans le port de Cadix les galions qui apportaient à Philippe II les trésors de l'Amérique (1589-1597). A cette époque, la marine d'Élisabeth prit des accroissements qui devaient rendre bientôt l'Angleterre la plus redoutable des puissances maritimes de l'Europe. Ce fut aussi sous Élisabeth que les Anglais fondèrent les premiers comptoirs dans la Virginie. Les amiraux anglais Drake, Walter Raleigh, Effingham sont au nombre des plus illustres marins du XVI^e siècle.

Apogée de l'autorité royale en Angleterre.—Le pouvoir royal parvint alors à son apogée en Angleterre. Les parlements se montrèrent dociles à toutes les volontés d'Élisabeth. L'institution du jury aurait pu entraver le despotisme ; on créa des tribunaux exceptionnels, tels que la *chambre étoilée* et la *cour de haute commission*. La première jugeait tous les procès de finances et pouvait ruiner les citoyens par des amendes ; la seconde avait été instituée pour assurer l'exercice de la suprématie spirituelle accordée aux rois d'Angleterre ; elle jugeait les procès en matière religieuse. Les Anglais acceptèrent avec enthousiasme le despotisme d'Élisabeth, parce qu'elle sut le voiler sous la gloire. Elle avait pris le rôle glorieux de défenseur de l'équilibre européen contre la maison d'Autriche ; et son influence s'étendait dans toute l'Europe : en France, en Allemagne, dans les Pays-Bas. Son énergie et son habileté balançaient partout la puissance espagnole, tandis que solidement affermie dans les îles britanniques elle y bravait les attaques de Philippe II. Aussi cette reine eut-elle une immense popularité. Les puritains eux-mêmes qui éprouvèrent souvent la rigueur de ses vengeances, témoignèrent leur admiration pour Élisabeth ; on connaît le trait de l'un d'eux, Stubb, auquel on venait de couper la main droite par ordre d'Élisabeth et qui saisissant son chapeau de la main gauche, s'écria en le levant en l'air : *Vive la reine*. C'est un témoin oculaire qui l'affirme. L'ambassadeur Michel de Castelnau, qui passa dix ans à la cour d'Élisabeth, atteste dans ses correspondances que les Anglais voyaient en elle le rempart de leur indépendance et le salut de leur nation. « Lorsqu'ils la rencontraient par les chemins, dit-il, ils lui souhaitaient mille bénédictions, les genoux en terre, avec diverses sortes de prières. »

On doit regretter que la mauvaise foi et la cruauté aient trop souvent terni les grandes qualités de cette reine.

Shakspeare; Bacon.—Ce qui ajouta encore à la gloire du règne d'Élisabeth, c'est qu'elle protégea les lettres avec une intelligente libéralité. Un des poètes de sa cour, Spencer, imita avec succès la littérature italienne dans sa *Reine des Fées*, pendant que Shakspeare (1564-1616) créait la véritable poésie anglaise. Ses drames historiques, depuis *Jean sans Terre* jusqu'à *Richard III*, popularisaient l'histoire nationale. Il peignait avec profondeur l'ambition dans *Macbeth*, la jalousie et ses fureurs dans *Othello*, l'amour dans *Roméo et Juliette*, etc. Son imagination reculant les limites du possible créait un monde fantastique dans la *Tempête* et le *Songe d'une nuit d'été*. Ses défauts mêmes, qui appartiennent surtout à son siècle, augmentaient sa popularité. Les Anglais du xvi^e siècle aimaient les grossières bouffonneries qui déparent les œuvres de ce puissant génie, et aujourd'hui encore elles n'excitent pas en Angleterre la même répugnance que sur le continent. La prose anglaise se forma aussi sous le règne d'Élisabeth. La gloire en appartient surtout à François Bacon (1564-1626), qui occupa déjà un rang élevé sous Élisabeth, et devint sous son successeur chancelier d'Angleterre. Il écrivit son *Histoire de Henri VII* en anglais, ainsi que son traité sur le *Progrès des sciences*, qu'il traduisit ensuite en latin (*De augmentis scientiarum*). Cet ouvrage et le *Novum Organum* ont renouvelé la philosophie. Ainsi, aucune gloire ne manqua au règne d'Élisabeth. Les faiblesses de la femme ne doivent pas faire oublier la grandeur de la reine. Elle ne laissa jamais ses orgueilleux favoris, tels que Leicester et Essex, gouverner en son nom. Essex paya de sa tête (1601) une tentative de révolte. Élisabeth ne lui survécut pas longtemps; elle mourut en 1603, et avec elle s'éteignit la dynastie des Tudors qui régnait en Angleterre depuis 1485. La couronne passa aux Stuarts qui descendaient d'une fille de Henri VII. Le fils de Marie Stuart, Jacques VI d'Écosse, Jacques I^{er} d'Angleterre, succéda à Élisabeth.

XVI

**Philippe II. — Soulèvement des Pays-Bas.
— Guillaume de Nassau.**

§ Espagne. — Vastes projets de Philippe II. — Soulèvement des Pays-Bas. — Les Gueux. — Guillaume de Nassau. — Indépendance des Provinces-Unies. — Décadence anticipée de l'Espagne, malgré la conquête du Portugal.

ESPAGNE. — L'Espagne, à l'avènement de Philippe II (1556), était l'État prépondérant en Europe. Elle possédait en Italie le royaume des Deux-Siciles et le Milanais ; les Médicis en Toscane, les Doria à Gènes, les ducs de Savoie n'étaient que des lieutenants du roi d'Espagne. Le pape Paul IV tentait vainement de faire respecter l'indépendance des États pontificaux. Les Pays-Bas n'étaient qu'une des provinces de la monarchie espagnole. Philippe II avait épousé Marie Tudor, reine d'Angleterre. En France et en Allemagne, un parti considérable lui était dévoué. Son père lui avait laissé les troupes de l'Europe les mieux disciplinées et les plus fières, commandées par les compagnons de ses victoires. L'Amérique lui envoyait chaque année ses *moissons dorées*. Ainsi les Espagnols de cette époque ont pu, sans trop d'exagération, adopter le proverbe qui ne paraît plus aujourd'hui qu'une ridicule sanfaronnade : *Quand l'Espagne remue, la terre tremble*. Si l'on ajoute les qualités personnelles de Philippe II, une activité prodigieuse, un travail assidu aux affaires générales, la surveillance continuelle sur ses ministres toujours accompagnée de défiance, l'attention de voir tout par soi-même autant que le peut un roi, l'application suivie à entretenir le trouble chez ses voisins et à maintenir l'Espagne en paix, des yeux toujours ouverts sur une grande partie du globe, depuis le Mexique jusqu'au fond de la Sicile, un front toujours composé et toujours sévère au milieu des chagrins de la politique et du trouble des passions, alors on aura une idée de la puissance de Philippe II et des inquiétudes qu'elle inspira à l'Europe.

Vastes projets de Philippe II. — Philippe II, qui a régné sur l'Espagne de 1556 à 1598, était aussi ambitieux que son père Charles-Quint. Il aspirait comme lui à dominer l'Europe. Son père lui avait légué une guerre contre la France, et il la poursuivit de concert avec l'Angleterre. La victoire de Saint-Quentin (1558) remportée par son lieutenant Philibert-Emmanuel, duc de Savoie, fut bientôt suivie de

la paix de Cateau-Cambrésis (1559) qui enleva à la France le Piémont pour le rendre à Philibert-Emmanuel, et assura de plus en plus la prépondérance espagnole dans l'Italie. Philippe II rentra alors dans l'Espagne dont il ne devait plus sortir, et enfermé dans le palais de l'Escorial qu'il fit bâtir en mémoire de la victoire de Saint-Quentin, il agita le monde entier. Compléter l'unité religieuse et politique de l'Espagne par la conversion des Maures et la conquête du Portugal, soutenir la lutte contre les musulmans en Afrique et en Grèce, combattre partout le protestantisme, en France par les Guises, en Angleterre en opposant Marie Stuart à Élisabeth, rétablir le catholicisme en Suède, et avec le concours de la Pologne régner sur la Baltique, tels furent les vastes projets que Philippe II poursuivit avec persévérance, et qu'il réalisa en partie. Le premier soin de Philippe II fut d'établir solidement son autorité dans l'Espagne, qui, animée de l'enthousiasme religieux et guerrier, devait être le principal instrument de sa vaste et ambitieuse politique. Il compléta l'œuvre de ses prédécesseurs en donnant à ce pays l'unité religieuse, politique et territoriale. Il existait dans la Vega de Grenade une population de Morisques ou descendants des Maures, qui, malgré une profession extérieure du christianisme, avaient gardé les usages et la religion de leurs ancêtres. Philippe II voulut les leur enlever ; il leur interdit leurs vêtements nationaux, l'usage des bains et des tombeaux ornés de fleurs et de verdure. De là une révolte des Morisques et une guerre de quatre années (1567-1571), à la suite de laquelle les usages arabes disparurent ; mais l'Espagne avait perdu par les massacres et les émigrations une population industrielle. Don Juan d'Autriche qui avait achevé cette guerre s'illustra par la victoire de Lépante qu'il remporta sur la flotte turque en 1571. Les Turcs avaient paru jusqu'alors invincibles. Don Juan détruisit le prestige, et la victoire de Lépante est restée un des grands événements du xv^e siècle. Le vainqueur s'empara ensuite d'une partie de l'Afrique septentrionale, et renouvela à Tunis la gloire de Charles-Quint (1573). Don Juan aurait voulu fonder un royaume chrétien sur la côte d'Afrique ; mais la jalousie de son frère ne le souffrit pas ; il l'arracha à ses conquêtes pour l'envoyer dans les Pays-Bas. En 1580, Philippe II s'empara du Portugal, où la maison d'Aviz venait de s'éteindre ; ainsi était complétée l'unité territoriale de la péninsule ibérique. En même temps, le Brésil, l'empire portugais aux grandes Indes, depuis la côte de Mozambique jusqu'à Macao, étaient ajoutés à l'empire colonial de Philippe II. On pouvait dire que le soleil ne se

couchait jamais sur ses États. Une ambassade du Japon vint solliciter son alliance (1584). L'Aragon qui avait conservé quelques libertés politiques, et entre autres un *justiza* ou grand juge indépendant du roi, s'en vit dépouillé, et le dernier *justiza* périt sur l'échafaud. A cette époque, la Ligue triomphait en France, et, dans les États Scandinaves, Sigismond Vasa, réunissant les couronnes de Suède et de Pologne, secondait la politique de Philippe II. Le roi d'Espagne était arrivé au comble de la puissance, et semblait toucher à la réalisation de ses vastes projets; mais il fut arrêté par plusieurs obstacles, d'abord par la résistance des Provinces-Unies, en second lieu par la politique d'Élisabeth qui se mit à la tête des protestants de l'Europe septentrionale contre le chef du catholicisme, enfin par le triomphe de Henri IV qui ruina la Ligue en France, et y détruisit l'influence espagnole.

Soulèvement des Pays-Bas.—Un banc de sable, un petit coin de terre, presque noyé par l'eau et qui ne subsistait que par la pêche du hareng, tint tête à Philippe II, dépouilla ses successeurs de tout ce qu'ils avaient dans les Indes orientales et finit par les précéder. En résumant dans ces lignes la guerre des Pays-Bas, Voltaire en marque l'importance. Les Pays-Bas se composaient de dix-sept provinces : sept au nord, habités par les Bataves, Hollande, Zélande, Frise, Groningue, Utrecht, Gueldre et Over-Yssel. Les dix provinces du sud, Brabant, les deux Flandres, Anvers, Hainaut, Artois, Namur, Liège, Limbourg, Luxembourg, étaient habitées par une population mixte, partie allemande, partie française. On la désignait sous le nom général de *Belges*. Les Bataves étaient en majorité protestants ; les Belges, pour la plupart, catholiques ; chez les premiers dominait la ténacité du caractère, un génie sombre et lourd, mais patient et obstiné. Les seconds avaient de la fougue, de l'imagination, mais sans constance et sans principes arrêtés. L'opposition des deux peuples se manifesta souvent dans la guerre d'indépendance des *Provinces-Unies*.

Charles-Quint, né à Gand, avait ménagé les Pays-Bas, et cependant il avait eu à réprimer des révoltes dans ce pays. Les communes flamandes avaient conservé un esprit d'indépendance qui ne fut étouffé qu'à la fin du xvi^e siècle. Philippe II les ménagea moins que son père. Il chargea le cardinal Granvelle, qu'il imposa à la gouvernante des Pays-Bas, Marguerite de Parme, d'y organiser l'inquisition et de changer la hiérarchie ecclésiastique de ce pays. Jusqu'alors l'archevêque de Reims était métropolitain de la plupart des évêques belges. Philippe II fit transférer cette dignité à l'archevêché de

nes qui fut institué en 1559, et auquel fut nommé Granvelle. Les Belges virent avec peine des changements qui substituaient à une église nationale et presque indépendante un clergé qui relevait surtout du roi d'Espagne. En même temps, la présence des troupes espagnoles excitait leur mécontentement ; Philippe fut obligé de les éloigner, puis de rappeler Granvelle (1564) ; mais l'esprit de ce ministre continua de présider au gouvernement dirigé par Viglius et Barlaimont. La noblesse irritée adressa ses plaintes à Marguerite de Parme (1566), et par son conseil envoya en Espagne deux députés pour s'efforcer de ramener Philippe II à la modération. Mais, dans les classes inférieures, la passion l'emporta sur la raison. Des bandes d'insurgés pillèrent les églises et brisèrent les statues des saints. A cette nouvelle, Philippe, exaspéré et convaincu que la modération ne faisait qu'enhardir les rebelles, s'écria : « qu'il tirerait vengeance de cette révolte de manière à faire tinter pendant plusieurs siècles les oreilles de la chrétienté. » (Schiller.) Il chargea le duc d'Albe du gouvernement des Pays-Bas. Ce politique sanginaire, grand capitaine et guerrier impitoyable, prit en Italie neuf mille fantassins et douze cents cavaliers de vieilles troupes et y joignit trois mille six cents auxiliaires d'Allemagne.

A la tête de cette armée, il entra dans les Pays-Bas en 1568, dispersa ses troupes dans les villes, éleva des citadelles pour contenir les habitants et institua le conseil des troubles, que les Belges appelèrent le *conseil de sang*. Lamoral, comte d'Egmont, et Philippe, comte de Horn, en furent les premières victimes. « Leur sang, dit Voltaire, fut le premier ciment de la république des Provinces-Unies. » Guillaume d'Orange, surnommé le Taciturne, s'était échappé. C'était le véritable type des Bataves, un de ces esprits fiers, profonds, d'une intrépidité tranquille et opiniâtre, qui s'irritent par les difficultés. Plus de cent mille Belges et Bataves suivirent l'exemple de Guillaume le Taciturne et cherchèrent un asile en Angleterre et en Allemagne. Beaucoup étaient des ouvriers industrieux ou de riches commerçants. Leur départ porta un coup funeste à la prospérité des Pays-Bas. Le duc d'Albe acheva de ruiner et d'exaspérer ces provinces en les accablant d'impôts. Une contribution du dixième de la valeur des biens meubles, du vingtième de la valeur des immeubles payable à chaque mutation, et un impôt du centième de la valeur de tous les biens, impôt qu'il fallait fournir sur-le-champ, donnèrent lieu à des mesures tyranniques et provoquèrent des révoltes.

Les Gueux.—Lorsqu'on voulut lever l'impôt à Bruxelles, tous les

marchands fermèrent leurs portes. Le duc d'Albe fit dresser soixante potences pour y pendre les plus mutins. Mais ces mesures violentes ne firent que jeter les Belges dans le désespoir et les pousser à la révolte. Beaucoup se firent brigands, et, sous le nom de *gueux de mer* et de *gueux des bois* parcoururent en armes les provinces maritimes de la Hollande et de la Zélande ou les forêts du Brabant. Les *gueux de mer* s'emparèrent, en 1570, du fort de la Brille à l'embouchure de la Meuse ; aussitôt les provinces de Hollande et de Zélande proclamèrent pour stathouder Guillaume le Taciturne ; elles s'unirent à Dordrecht avec les provinces de Frise et d'Utrecht ; à la tête de leur armée, Guillaume envahit le Brabant et s'empara de Malines et de Louvain, pendant que son frère, Louis de Nassau, parti de France à la tête d'une troupe de protestants, pénétrait dans le Hainaut et s'emparait de Mons. Le duc d'Albe fit aux Belges une guerre impitoyable. Malines et les villes du Brabant qui s'étaient soumises au prince d'Orange furent horriblement saccagées. Au siège d'Haarlem, les Espagnols jetèrent dans la place la tête d'un de leurs prisonniers. Les Hollandais répondirent aussitôt en lançant onze têtes de prisonniers ennemis avec cette inscription : « Dix têtes pour le paiement du dixième denier, et la onzième pour l'intérêt. » La ville fut prise et noyée dans le sang ; plus de quinze mille habitants furent égorgés. Cette férocité ne servit qu'à rendre la guerre plus acharnée. Au siège d'Alkmaar, les Espagnols furent repoussés (1573) ; ils furent vaincus la même année au combat naval du Zuyderzée. Philippe II rappela alors le duc d'Albe qui laissait les Pays-Bas exaspérés. Vainement son successeur Requesens (1573-1576) chercha à les ramener par un mélange habile de douceur et de fermeté ; il échoua. L'héroïsme de D. Juan d'Autriche (1576-1578) ne réussit pas mieux ; sa glorieuse réputation fut même ternie par des actes de déloyauté. Enfin Alexandre Farnèse (1579-1592) parvint à séparer les provinces belges des provinces bataves ; il soumit les premières ; mais il ne put empêcher les secondes de se constituer en république indépendante.

Guillaume de Nassau ; Indépendance des Provinces-Unies ; Union d'Utrecht (1579).—L'homme qui contribua le plus à assurer l'indépendance des Provinces-Unies fut Guillaume de Nassau, prince d'Orange, connu sous le nom de Guillaume le Taciturne. D'un esprit pénétrant et réfléchi, d'un caractère froid et opiniâtre, il eut une conduite sagement calculée. Plein de prudence et d'ardeur, avisé, patient, actif, fécond en ressources, inaccessible au découragement, on l'avait vu se dérober aux violences du duc d'Albe,

donner à ses compatriotes opprimés le signal de l'insurrection, lever des armées, reparaitre après des défaites sur le champ de bataille, s'adresser aux protestants de tous les pays, chercher des protecteurs auprès de tous les princes étrangers, et mettant à profit les excès des Espagnols ainsi que leurs fautes, provoquer, étendre et organiser la résistance des Pays-Bas. Après avoir défendu un peuple opprimé, il pouvait constituer un État libre ; car il avait les qualités audacieuses d'un chef de parti et l'habileté prévoyante d'un fondateur. Ce fut, en effet, par les soins du prince d'Orange que les sept provinces bataves contractèrent le 29 janvier 1579 une union qui paraissait fragile, et qui a duré plusieurs siècles. Les sept provinces restèrent toujours indépendantes l'une de l'autre, mais toujours aussi étroitement jointes par le grand intérêt de la liberté que l'était le faisceau de flèches qui formait leurs armoiries et leur emblème. L'union d'Utrecht, fondement de la république des Provinces-Unies, le fut aussi du stathoudérat. Guillaume fut déclaré chef des sept provinces sous le nom de capitaine et d'amiral général, ou, comme disaient les Hollandais, de *stathouder*. Philippe II, ne pouvant dompter le prince d'Orange, mis sa tête à prix (1580). Plusieurs tentatives de meurtre échouèrent ; enfin, en 1584, le Franc-Comtois Balthasar Gérard assassina le prince d'Orange.

Maurice de Nassau, fils de Guillaume le Taciturne, fut proclamé stathouder par les sept provinces, et il affermit l'édifice de la liberté fondé par son père. Cependant les succès du prince de Parme, Alexandre Farnèse, firent courir les plus grands dangers aux Provinces-Unies de 1584 à 1588. La nouvelle république fut obligée d'implorer le secours de la reine d'Angleterre. Cette princesse lui envoya quatre mille hommes commandés par le comte de Leicester. Le favori d'Élisabeth voulut s'emparer du pouvoir ; mais Maurice de Nassau ne laissa pas entamer son stathoudérat, et favorisé par les circonstances il parvint à assurer l'indépendance de sa patrie. L'expédition de l'*invincible Armada* (Voy. p. 171), pour laquelle devait s'embarquer le prince de Parme, le détourna de la guerre contre Maurice. Il fut ensuite envoyé deux fois en France (1590 et 1591) pour soutenir la Ligue. Il mourut, en 1592, des suites d'une blessure reçue dans la seconde de ces expéditions. Depuis cette époque les affaires de l'Espagne ne firent plus que décliner, et l'intervention de Henri IV victorieux força le successeur de Philippe II de proclamer l'indépendance des Provinces-Unies par la trêve de douze ans (1609). Cependant la république ne fut reconnue définitivement qu'à la paix de

Westphalie (1648). Le gouvernement des Provinces-Unies était partagé entre le stathouder et l'assemblée des députés, connus sous le nom d'États généraux. Le député de la province de Hollande portait le nom de grand pensionnaire. Dans la suite, il s'établit une lutte entre les stathouders, chefs militaires, s'appuyant sur la démocratie, et les grands pensionnaires que soutenait l'aristocratie commerciale des Provinces-Unies. Mais, à la fin du xv^e siècle, les deux partis avaient un but commun, la défense de l'indépendance nationale, menacée par l'Espagne, et les progrès du commerce et de la marine. Bientôt les flottes hollandaises le disputèrent à celles de l'Espagne et du Portugal, et leurs colonies s'enrichirent des dépouilles de ces deux puissances (Voy. n^o 57).

Décadence anticipée de l'Espagne, malgré la conquête du Portugal. — A la fin du xv^e siècle, et pendant les dix dernières années de Philippe II (1588-1598), l'Espagne tombe dans une décadence évidente. On en trouve la première cause dans l'immense étendue de la monarchie espagnole, qui s'accrut encore, en 1580, par la conquête du Portugal. Sébastien, roi du Portugal, arrière-petit-fils du grand Emmanuel, fut appelé en Afrique par un roi de Fez et de Maroc. Il débarqua, avec près de huit cents bâtiments, au royaume de Fez, dans la ville d'Arzilla, conquête de ses ancêtres. Son armée était de quinze mille hommes d'infanterie; mais il n'avait pas mille chevaux. Il fut vaincu par le vieux roi de Maroc (1578). Trois rois périrent dans cette bataille, les deux rois maures, l'oncle et le neveu, et le roi de Portugal. Sébastien ne laissait pas d'héritier direct. Il eut pour successeur son grand oncle, le cardinal don Henri, âgé de soixante et dix ans. Philippe II se prépara dès lors à lui succéder. Don Henri mourut, en 1580. Un chevalier de Malte, Antonio, prieur de Crato, prétendit au trône de Portugal; il était neveu de don Henri, du côté paternel, au lieu que Philippe II ne l'était que du côté de sa mère. Mais le roi d'Espagne avait une armée pour appuyer ses prétentions; il envoya le duc d'Albe en Portugal à la tête de vingt mille hommes. Antonio de Crato fut vaincu et mis en fuite. Philippe vint alors se faire couronner à Lisbonne, pendant que son rival se retirait en Angleterre (1581). Élisabeth n'était pas alors en état de faire la guerre pour le prieur de Crato: ennemie implacable, mais non déclarée de Philippe II, elle mettait toute son application à lui susciter secrètement des adversaires. Elle donna quel que argent à Antonio de Crato. Il vint en France, où il obtint un secours plus effectif. C'était le moment où Catherine de Médicis luttait contre

Philippe II, instigateur et protecteur de la Ligue. Les Français, qui vivaient avec allégresse le duc d'Anjou dans les Pays-Bas, ne montrèrent pas moins d'empressement pour aller combattre les Espagnols en Portugal. On donna à Antonio de Crato soixante petits navires et environ six mille hommes. Ils s'emparèrent d'abord d'une partie des îles Açores ; mais bientôt la flotte espagnole parut (1583) ; elle vainquit celle des Français, et la plupart des prisonniers français furent traités comme pirates et mis à mort. Philippe II fut alors maître du Portugal ; mais cet accroissement de puissance ne fut qu'un embarras de plus. C'est un vaisseau difficile à gouverner, dit un écrivain du XVII^e siècle, que celui qui a sa poupe dans l'océan Atlantique et sa proue dans les mers des Indes. Vers le même temps, Philippe II devint plus violent. Entraîné par un zèle religieux outré, ou par une ambition téméraire, il affaiblit à jamais l'Espagne en voulant l'agrandir démesurément. Il était obligé de disperser ses armées et ses trésors en Italie, en France, en Angleterre, en Allemagne et jusque dans les États scandinaves, aux grandes Indes et en Amérique. L'Espagne s'épuisa par ses efforts hors de proportion avec ses ressources. Au moment où il étendait sa domination au bout de l'Amérique et de l'Asie, Philippe II ne pouvait dompter la Hollande.

D'ailleurs l'Espagne, en comptant sur les richesses du nouveau monde, négligeait les trésors que le commerce et l'agriculture lui avaient longtemps prodigués. Les mines tarirent, et le maître du Pérou se trouva réduit à la pauvreté. On rapporte même qu'il fut contraint dans les dernières années de son règne de faire quêter aux portes des églises pour subvenir aux frais de la guerre. A la détresse intérieure vinrent se joindre les revers des armées espagnoles. Peu de temps avant sa mort (1598), Philippe II fut obligé de reconnaître Henri IV, et de signer avec lui la paix de Vervins. L'Angleterre triomphait sous Élisabeth, et, après avoir détruit l'*invincible armada*, brûlait dans les ports d'Espagne les galions de Philippe. L'Espagne fut alors comme un grand fleuve rentré dans son lit après avoir inondé les campagnes. Cependant elle dominait toujours en Italie, et elle conserva encore longtemps le prestige de sa puissance. Les Espagnols avaient à cette époque la supériorité intellectuelle aussi bien que la prééminence politique : leur langue se parlait à Paris, à Vienne, à Bruxelles, à Naples, à Milan, à Turin. Leurs poètes étaient en grande réputation : Lope de Vega et Caldéron donnaient le modèle d'une littérature dramatique, brillante et romanesque. D. Louis 'Ercilla chantait les victoires des Espagnols sur les Araucans, tribu

sauvage de l'Amérique; Cervantès écrivait avec une rare perfection la satire de la chevalerie dans la patrie du Cid. Les arts mêmes étaient cultivés avec éclat, et la peinture espagnole rivalisait avec les chefs-d'œuvre de l'Italie. On peut donc dire, avec vérité, que le règne de Philippe II marque l'apogée de la puissance espagnole.

XVII

Henri IV.—Ses victoires.—Son gouvernement.—Sully.

§ I. France. — Henri IV achève de ruiner par ses succès la prépondérance de l'Espagne, il termine en France les guerres de religion et rétablit le pouvoir royal.—Ses réformes; ses projets.—Sully.—Écoles littéraires de la France. — Montaigne.—Amyot.—Ronsard; Malherbe.

Henri IV (1589-1610). — Parmi les causes qui ont contribué à l'affaiblissement de l'Espagne, on ne doit pas oublier les victoires de Henri IV et le rôle glorieux que ce prince joua en Europe. Il parvint à relever la France de la décadence où l'avaient plongée les guerres de religion et la faiblesse des derniers Valois. Après avoir terminé les luttes religieuses qui avaient déchiré la France pendant près de quarante ans, Henri IV rendit à la royauté son éclat et sa puissance dans la politique européenne. Il répara, avec le concours de Sully, les désastres des finances, ranima le commerce et l'industrie, et donna une nouvelle impulsion aux lettres et aux arts. Il est nécessaire de rappeler en quelques mots les premières années de ce prince. Henri de Navarre, premier roi de la maison de Bourbon, avait été nourri dès son enfance dans les troubles et dans les malheurs. Il s'était trouvé à la bataille de Moncontour (1569). Il n'épousa la sœur de Charles IX (1572) que pour voir ses amis assassinés autour de lui, pour courir lui-même risque de la vie, et pour rester près de trois ans prisonnier d'État. Sorti de prison, il essuya toutes les fatigues et toutes les fortunes de la guerre, manquant souvent du nécessaire, n'ayant jamais de repos, s'exposant comme le plus hardi soldat, faisant des actions qui ne paraissent pas croyables et qui ne le deviennent que parce qu'il les a répétées; comme lorsqu'à la prise de Cahors, en 1580, il fut sous les armes pendant cinq jours, combattant de rue en rue sans presque prendre de repos. La victoire de

Coutras (1587) fut due principalement à son courage. Son humanité après la victoire devait lui gagner tous les cœurs.

Lemeurtre de Henri III (1589) l'avait fait roi de France (Voy. p. 169); mais la religion servit de prétexte à la moitié des chefs de l'armée pour l'abandonner, et à la Ligue pour ne pas le reconnaître. Elle choisit pour roi le cardinal de Bourbon, archevêque de Reuen; mais ce fantôme de roi n'avait qu'un pouvoir nominal. Le roi d'Espagne, Philippe II, maître de la Ligue par son argent, comptait déjà la France pour une de ses provinces. Le duc de Savoie, gendre de Philippe II, envahit la Provence et le Dauphiné. Plusieurs parlements, entre autres ceux de Toulouse et de Rouen, refusèrent de le reconnaître et déclarèrent ses adhérents *criminels de lèse-majesté divine et humaine*. Henri IV n'avait pour lui que son courage et un petit nombre d'amis dévoués. Ses armées se composaient de gentilshommes qui venaient tour à tour se ranger sous sa bannière, et s'en retournaient les uns après les autres au bout de quelques mois de service. Les Suisses, qu'à peine il pouvait payer, et quelques compagnies de lances faisaient le fond permanent de son armée. Il fallait courir de ville en ville, combattre et négocier sans relâche.

Trop faible pour continuer le siège de Paris après la défection des catholiques de l'armée de Henri III, il se retira en Normandie pour attendre les secours que lui avait promis Élisabeth, reine d'Angleterre. Henri IV battit, à la journée d'Arques, près de Dieppe (octobre 1589), l'armée du duc de Mayenne, forte de vingt mille hommes. C'est alors qu'il écrivit à Crillon ce billet célèbre : « Pends-toi, brave Crillon; nous avons combattu à Arques, et tu n'y étais pas. Adieu, mon ami, je vous aime à tort et à travers. » Henri IV revint alors à Paris, dont il brûla un faubourg; il ne lui manqua qu'assez de soldats pour prendre la ville. Les ligueurs paraissaient abattus. Le roi d'Espagne leur envoya (1590) quinze cents lances fournies, qui faisaient environ quatre mille cavaliers, et trois mille hommes de la vieille infanterie vallone, sous le comte d'Egmont, fils de cet Egmont à qui Philippe avait fait trancher la tête (Voy. p. 177). Alors Henri IV rassembla le peu de forces qu'il pouvait avoir, et ne se trouva pas à la tête de dix mille combattants. Il livra la fameuse bataille d'Ivry aux ligueurs commandés par le duc de Mayenne, et aux Espagnols très-supérieurs en nombre, eu artillerie, en tout ce qui peut entretenir une armée considérable. Il gagna cette bataille (1590), comme il avait gagné celle de Coutras, en se jetant dans les rangs ennemis au milieu d'une forêt de lances. On se souviendra dans tous les siècles de ces

paroles : « Si vous perdez vos enseignes, ralliez-vous à mon panache blanc ; vous le trouverez toujours au chemin de l'honneur et de la gloire. » *Sauvez les Français !* s'écria-t-il quand les vainqueurs s'acharnaient sur les vaincus. Ce n'est plus comme à Coutras, où à peine il était le maître. Il ne perd pas un moment pour profiter de la victoire. Son armée le suit avec allégresse ; elle est même renforcée ; mais enfin il n'avait pas quinze mille hommes, et avec ce peu de troupes il assiégea Paris, où il restait alors deux cent vingt mille habitants. Il est constant qu'il eût pris cette ville par la famine, s'il n'avait pas permis lui-même, par trop de pitié, que les assiégeants nourrissent les assiégés. En vain ses généraux publiaient sous ses ordres des défenses, sous peine de mort, de fournir des vivres aux Parisiens ; les soldats eux-mêmes leur en vendaient. Un jour que, pour faire un exemple, on allait pendre deux paysans qui avaient amené des charrettes de pain à une poterne, Henri les rencontra en allant visiter ses quartiers : ils se jetèrent à ses genoux et lui remontrèrent qu'ils n'avaient que cette ressource pour gagner leur vie. *Allez en paix*, leur dit le roi en leur donnant aussitôt l'argent qu'il avait sur lui. *Le Béarnais est pauvre*, ajouta-t-il ; *s'il avait davantage, il vous le donnerait*. On ne peut lire de pareils traits sans admiration.

Le prince de Parme, Alexandre Farnèse, fut envoyé par Philippe II au secours de Paris avec une puissante armée (1590). Henri IV alla lui présenter la bataille ; mais le prince de Parme ne l'accepta pas ; il n'était venu que pour secourir Paris et rendre la Ligue plus dépendante du roi d'Espagne. Il y réussit en s'emparant du cours de la Seine et en faisant pénétrer des vivres dans Paris. Assiéger cette grande ville avec si peu de monde, devant une armée supérieure, était chose impossible. Voilà donc encore la fortune de Henri IV retardée et ses victoires inutiles. Du moins il empêcha le prince de Parme de faire des conquêtes et il le força de rentrer en Flandre. Mais en se retirant, Alexandre Farnèse laissa huit mille soldats à Mayenne ; lui-même ne tarda pas à revenir pour défendre la ville de Rouen dont Henri IV faisait le siège (1594). A cette nouvelle Henri IV marcha en toute hâte contre le prince de Parme, et quoiqu'il n'eût que des troupes bien inférieures en nombre, il l'attaqua près d'Aumale. L'avantage resta aux Espagnols ; mais Alexandre Farnèse n'en profita pas comme il aurait pu. Ce grand tacticien ne voyait dans la guerre qu'une science méthodique, et il ne pouvait se persuader que le roi de France l'attaquât avec des troupes si peu nombreuses. Il le laissa donc se retirer et se consola en disant qu'il ne croyait pas faire

la guerre à un *carabin* (on appelait alors *carabins* la cavalerie légère qui formait l'avant-garde des armées). Farnèse, après avoir fait lever le siège de Rouen, s'avança dans le pays de Caux, et, après un combat douteux près d'Ivetot, il alla mettre le siège devant Caudebec. Lâché par Henri IV, il fit une retraite habile, jeta un pont sur la Seine et la traversa en présence de l'ennemi qui n'osa pas l'inquiéter (1592); mais peu de temps après, le prince de Parme mourut des suites d'une blessure qu'il avait reçue dans cette expédition.

Délivré de son plus dangereux adversaire, Henri IV avait encore à combattre la Ligue et Mayenne, soutenus par Philippe II. Heureusement la Ligue se perdait par ses propres fureurs. Les Seize, qui formaient le conseil permanent de ce parti, firent arrêter et pendre le président Brisson et plusieurs magistrats qui s'opposaient à leurs complots. Mayenne, craignant d'être accablé à son tour par les Seize, fit pendre quatre des plus séditieux ligueurs. Ce fut au milieu de ces divisions, après la mort du prétendu roi Charles X, que se tinrent à Paris les états généraux de la Ligue (1593). Philippe II voulait faire reconnaître pour reine de France sa fille, l'infante Claire-Eugénie. Elle était née de son mariage avec Élisabeth de France, fille de Henri II, et était petite-fille de ce prince. L'abolition de la loi salique lui aurait assuré le trône; aussi l'ambassadeur espagnol, duc de Féria, attaqua-t-il cette loi dans l'assemblée des états. Le parlement, malgré la terreur qu'inspiraient les Seize, rendit un arrêt par lequel il proclamait la *loi salique*, loi fondamentale de la France. La publication de la *Satire Ménippée*, vers la même époque, porta aux ligueurs un coup dont ils ne se relevèrent jamais. Les auteurs de ce pamphlet montrèrent, avec une ironie mordante, combien le parti de la Ligue était ridicule et odieux.

Pendant que la Ligue tenait dans Paris des états aussi tumultueux qu'irréguliers, Henri IV était aux portes et menaçait la ville. Il y comptait des partisans qui devenaient chaque jour plus nombreux. La plupart n'étaient arrêtés que par la différence de religion. Henri IV leva cet obstacle en abjurant le calvinisme et en embrassant la religion catholique en 1593. Dès ce moment la France lui appartint. Une trêve ayant été conclue avec la Ligue, le peuple, *affamé de voir un roi*, accourut en foule dans la ville de Saint-Denis qu'habitait le roi; On s'étonnait de la familiarité avec laquelle ses officiers se pressaient autour de lui : *Vous ne voyez rien*, dit Henri IV ; *ils me pressent bien autrement dans les batailles !* Peu de temps après, le roi se fit sacrer à Chartres (1594), et bientôt Meaux, Aix, Lyon,

Bourges, Orléans lui ouvrirent leurs portes. Mais ce qu'il fallait surtout à Henri IV c'était Paris; en l'obtenant, il enlevait à la Ligue son point d'appui et devenait enfin véritablement roi de France. Paris renfermait encore une garnison de plus de trois mille Espagnols; mais le duc de Brissac, gouverneur de la place, désespérait de résister longtemps à Henri IV qu'appelaient les vœux des habitants. Il entra en négociation avec le roi, et, le 12 mars 1594, il lui ouvrit les portes de Paris. Le roi pardonna à tout le monde. Il renvoya les étrangers qu'il pouvait retenir prisonniers; les ambassadeurs de Philippe II partirent le jour même; le roi, les voyant passer d'une fenêtre de son palais, leur dit : « Messieurs, mes compliments à votre maître; mais n'y revenez plus. »

Cependant la plupart des provinces étaient encore au pouvoir des grands. Le duc de Guise avait la Champagne; Mayenne, la Bourgogne; d'Épernon, la Provence; Mercœur (d'une branche cadette de la maison de Guise), la Bretagne. Henri employa tour à tour les armes, les négociations, l'argent et les promesses pour arracher la France de leurs mains. Villars, gouverneur de Rouen, livra cette ville à condition qu'il obtiendrait la dignité d'amiral de France. Les gouverneurs de Cambrai, de Beauvais et d'Amiens furent également achetés. Il fallut employer les armes pour réduire la ville de Laon; elle fut prise; mais sous ses murs périt un des plus vaillants capitaines de Henri IV, Givri. C'est à lui que le roi écrivit ce billet original : « Tes victoires m'empêchent de dormir. Adieu, Givri, voilà tes vanités payées. » Le jeune duc de Guise échangea le gouvernement de Champagne pour celui d'une des provinces de la France méridionale. Enfin Mayenne se soumit à Henri IV et avec lui toute la Bourgogne. Le roi ne tira du chef de la Ligue qu'une vengeance bien innocente : Mayenne était gros et pesant. Henri le lassa un jour dans une promenade. « Mon cousin, lui dit-il, voilà le seul mal que je vous ferai de ma vie, » et il lui tint parole. La province qui opposa la plus longue et la plus opiniâtre résistance fut, comme toujours, la Bretagne; le duc de Mercœur s'y maintint indépendant jusqu'en 1598. Sully, évaluant ce que coûtèrent au trésor toutes ces soumissions achetées, porte la somme totale à plus de trente-deux millions de monnaie du temps; ce qui équivaut à plus de cent millions de nos jours. Pendant que Henri IV rachetait ou conquérait son royaume, ses envoyés à Rome n'oubliaient rien pour obtenir du pape Clément VIII l'absolution du roi. Elle fut enfin accordée en 1595. On lit dans tous les recueils d'anecdotes que le pape fut décidé par l'avis

d'un de ses conseillers auquel il demandait ce qu'on pensait de sa conduite à l'égard du roi de France. « On dit, aurait répondu ce conseiller, que Clément VII a perdu l'Angleterre par trop de vivacité, et que Clément VIII perdra la France par trop de lenteur. »

Henri IV achève de ruiner par ses succès le parti espagnol; il termine en France les guerres de religion.—On peut considérer la guerre civile comme terminée dès 1595. A partir de cette époque, Henri IV tourna contre les Espagnols l'ardeur militaire de la nation et voulut venger la France des intrigues par lesquelles Philippe II y avait fomenté l'anarchie. Les Espagnols avaient pénétré en Bourgogne; Henri IV les vainquit, en 1595, à la journée de Fontaine-Française (Côte-d'Or). Mais pour continuer la guerre avec succès, il fallait rétablir de l'ordre dans les finances, qui étaient odieusement dilapidées. D'après les calculs exacts de Sully, on levait sur le peuple plus de cent cinquante millions, et il n'entraît pas trente millions dans le trésor public. Le reste était la proie des financiers. Le premier soin du roi fut de faire cesser ce pillage. Il convoqua à Rouen une assemblée de notables (1596), et l'ouvrit en personne par un discours qui mérite d'être conservé : « Déjà par la faveur du ciel, par les conseils de mes bons serviteurs et par l'épée de ma brave noblesse, dont je ne distingue point mes princes (la qualité de gentilhomme étant notre plus beau titre), j'ai tiré cet État de la servitude et de la ruine. Je veux lui rendre sa force et sa splendeur; participez à cette seconde gloire, comme vous avez eu part à la première. Je ne vous ai point appelés, comme faisaient mes prédécesseurs, pour vous obliger d'approuver aveuglément mes volontés, mais pour recevoir vos conseils, pour les croire, pour les suivre, pour me mettre en tutelle entre vos mains. C'est une envie qui ne prend guère aux rois, aux victorieux et aux barbes grises; mais l'amour que je porte à mes sujets me rend tout possible et tout honorable. » Cette éloquence du cœur dans un héros, dit Voltaire, est bien au-dessus de toutes les harangues de l'antiquité. Les décisions de l'assemblée des notables auraient sans doute été aussi stériles que celles de la plupart des réunions de cette nature, si peu de temps après Sully n'eût été chargé de la direction des finances. Cet habile ministre sut y rétablir l'ordre et donner à Henri IV les moyens d'entretenir une armée pour lutter contre l'Espagne.

Cependant la France essaya d'abord des revers. Les Espagnols, qui avaient une armée en Belgique, pénétrèrent en Picardie, et en une seule campagne enlevèrent à la France Calais, Ham, Guignes et

Ardres. Mais la perte qui affecta le plus vivement le roi fut celle d'Amiens. Les bourgeois avaient voulu, d'après leurs privilèges, se garder eux-mêmes. Ce funeste droit, dont ils se prévalurent si mal, ne servit qu'à faire piller leur ville, à exposer la Picardie entière et à ranimer les efforts de ceux qui voulaient démembrement la France. A la nouvelle de la prise d'Amiens, Henri s'écria : « C'est assez faire le roi de France, il est temps de redevenir roi de Navarre. » La noblesse convoquée accourut sous ses drapeaux, et, en 1597, il reprit Amiens sous les yeux de l'archiduc Albert, gouverneur des Pays-Bas. Ce succès de Henri IV et les approches de la mort déterminèrent Philippe II à conclure la paix avec la France. Elle fut signée à Vervins, en 1598. Philippe II renonçait à toutes ses prétentions sur la France; de part et d'autre les conquêtes furent rendues et la paix de Cateau-Cambrésis confirmée.

Le roi voulut terminer les troubles intérieurs en même temps que la guerre étrangère. Il savait que les protestants murmuraient de la faveur accordée aux catholiques, que les plus ambitieux, les Turenne, les La Trémouille méditaient des projets criminels. D'Aubigné, l'organe des protestants mécontents, accuse Henri d'avoir oublié ses anciens amis. « Montez les degrés, dit-il, entrez jusque dans son antichambre : vous entendrez des gentilshommes qui diront : J'ai mis ma vie tant de fois pour son service ; je l'ai tant de temps suivi ; j'ai été blessé ; j'ai été prisonnier ; j'y ai perdu mon fils, mon frère ou mon parent ; il ne me connaît plus. Ses effets parlent et disent en bon langage : *Mes amis, offensez-moi, je vous aimerai ; servez-moi, je vous haïrai.* Aucun de ces mécontents ne voulait apprécier la position critique de Henri, qui, placé entre les protestants et les catholiques, ne pouvait rester chef de parti en devenant roi. Pour terminer tous les différends et mettre un terme aux murmures des huguenots, le roi publia, en 1598, l'édit de Nantes. Cet édit se compose de deux parties : la première accorde aux protestants le libre exercice de leur culte, excepté dans les résidences royales ; ainsi le consistoire de Paris était à Charenton. La seconde leur donne une importance politique qui perpétua les troubles. On leur accordait des chambres mi-parties ou composées par moitié de protestants et de catholiques, et des places de sûreté, telles que la Rochelle, Cognac, Montauban, etc.

Réformes de Henri IV ; Sully.—La seconde partie du règne de Henri IV (1598-1610) fut consacrée à des réformes d'une haute importance. Il fut secondé dans l'administration intérieure du royaume par Maximilien de Béthune, marquis de Rosny, plus connu sous le

nom de duc de Sully. Ce ministre honnête, laborieux et d'une rare intelligence trouva les finances dans un état déplorable. La dette s'élevait à près de trois cents millions; les revenus étaient dilapidés et le peuple écrasé de charges qui ne profitaient pas au trésor public. Sully mit un terme à ces désordres, paya les dettes, diminua les impôts et amassa quarante millions qui furent enfermés dans les caves de la Bastille, et réservés pour les besoins urgents de l'État. Les paysans étaient protégés contre les gens de guerre dont ils avaient été longtemps victimes. Ils répètent encore aujourd'hui, dit Voltaire, que Henri IV voulait *qu'ils eussent une poule au pot tous les dimanches*. Le commerce et l'industrie furent encouragés. Les étoffes d'or et d'argent, prosrites d'abord par un édit somptuaire, dans le commencement d'un règne difficile et dans la pauvreté, reparurent avec plus d'éclat et enrichirent Lyon et la France. Henri IV établit des manufactures de tapisseries de haute lisse, en laine et en soie rehaussée d'or. On commença à faire de petites glaces dans le goût de Venise. C'est à lui seul qu'on doit les vers à soie, les plantations de mûriers, malgré l'opposition de Sully, plus estimable dans sa fidélité et dans l'art de gouverner et de conserver les finances, que capable de discerner les nouveautés utiles. Henri IV fit commencer le canal de Briare qui devait joindre la Seine et la Loire. Paris fut agrandi et embelli; la place Royale créée, les ponts restaurés. Le faubourg Saint-Germain ne tenait point à la ville; il n'était point pavé; le roi se chargea de tout. Il fit construire le pont Neuf, sur lequel s'élève encore aujourd'hui sa statue. Saint-Germain, Montceaux, Fontainebleau et surtout le Louvre furent augmentés. Les Tuileries furent bâties. Henri IV donna des logements dans le Louvre à des artistes qu'il encourageait souvent de ses regards comme par des récompenses. La Bibliothèque royale fut augmentée, et le collège de France établi sur la place Cambrai, où il existe encore aujourd'hui. Quand don Pèdre de Tolède fut envoyé par le roi d'Espagne, Philippe III, en ambassade auprès de Henri IV, il ne reconnut plus cette ville de Paris qu'il avait vue autrefois si malheureuse et si languissante. « C'est qu'alors le père de famille n'y était pas, lui dit Henri, et aujourd'hui qu'il a soin de ses enfants, ils prospèrent. » Les jeux, les fêtes, les bals, les ballets, introduits à la cour par Catherine de Médicis dans les temps de trouble, ornèrent, sous Henri IV, les temps de la paix et de la félicité.

Projets de Henri IV.—En faisant fleurir son État, Henri IV était l'arbitre des autres. Il fut le pacificateur de l'Italie et le médiateur

entre le pape Paul V et la république de Venise (1607). Il protégea la république naissante des Provinces-Unies, et négocia la trêve de douze ans (1609) par laquelle l'Espagne reconnaissait l'indépendance de la Hollande. Aucun de ses contemporains ne pouvait lui être comparé. L'empereur Rodolphe n'avait de réputation que chez les astrologues. Philippe II n'avait jamais commandé les armées; il n'était, après tout, qu'un despote laborieux, sombre et dissimulé; sa prudence ne pouvait entrer en comparaison avec la valeur et la franchise de Henri IV, qui, avec ses vivacités, était encore aussi politique que lui. Élisabeth acquit une grande réputation; mais n'ayant pas eu à surmonter les mêmes obstacles, elle ne pouvait avoir la même gloire. Celle qu'elle mérita fut obscurcie par les artifices de comédienne qu'on lui reprochait et souillée par le sang de Marie Stuart, dont rien ne la peut laver. Henri IV tenait la balance de l'Europe entière, et il se préparait à mettre le comble à sa gloire en abaissant la maison d'Autriche. Il avait signé des traités avec la plupart des princes italiens et avec une partie des princes allemands. Il allait attaquer l'Autriche à la tête de plus de quarante mille hommes. Quarante millions en réserve, des préparatifs immenses, des alliances sûres, d'habiles généraux formés sous lui, les princes protestants d'Allemagne, la nouvelle république des Provinces-Unies, prêts à le secourir, tout l'assurait d'un succès solide. On a prêté à Henri IV d'autres projets auxquels les Mémoires de Sully ont donné une certaine autorité, surtout le plan d'une paix perpétuelle et d'une grande république européenne divisée en quinze États. Henri IV, dont l'esprit était essentiellement pratique, ne s'arrêta probablement jamais à de pareilles chimères, et c'est surtout à Sully, écrivant ses Mémoires dans un âge avancé et loin des affaires, qu'il faut renvoyer ces utopies. S'il y avait jamais eu de négociation entamée pour un dessein si extraordinaire, on en aurait trouvé quelque trace en Angleterre, à Venise, en Hollande et chez les diverses puissances avec lesquelles on suppose que Henri avait préparé cette révolution; il n'y en a pas le moindre vestige. Les négociations qui nous sont parvenues prouvent, au contraire, que ce projet est une chimère, puisque Henri IV s'y occupe de l'organisation d'États qui devaient disparaître dans la prétendue république européenne. Henri IV se bornait à préparer l'abaissement de la maison d'Autriche et à consolider l'équilibre européen. Son assassinat par Ravaillac (14 mai 1610) suspendit pour plusieurs années l'exécution de ces glorieux desseins et livra la France aux désordres d'une minorité.

Écoles littéraires de la France : Montaigne ; Amyot ; Ronsard ; Malherbe.—L'influence de Henri IV ne fut pas moins sensible dans la littérature que dans la politique. La littérature, avant son règne, était tombée dans l'anarchie; les écoles qui avaient signalé la Renaissance en France (Voy. p. 142) étaient entachées de mauvais goût ou d'un scepticisme philosophique dont les conséquences étaient funestes. Sous Henri IV, tout rentra dans l'ordre. Malherbe débarrassa la langue française des formes grecques et latines qui l'avaient dénaturée, et il prépara la poésie pure et brillante du xvii^e siècle. Avant de parler avec détail de l'heureuse influence de cet écrivain, il est nécessaire de rappeler brièvement l'état de la littérature telle que l'avaient faite les poètes de la pléiade et les philosophes sceptiques du xvi^e siècle. Quelques-uns, et surtout Montaigne, avaient dû à l'originalité de leur génie de marquer leurs œuvres d'un caractère immortel, malgré la fausseté de leurs doctrines. Michel Montaigne, né à Bordeaux en 1533, et mort en 1592, tient le premier rang parmi les prosateurs français du xvi^e siècle. Il est inutile d'insister ici sur le scepticisme ou doute universel de ce philosophe. Il se résume dans ces mots : *que sais-je ?* Cette doctrine désolante qui condamne à l'impuissance les plus nobles facultés de l'homme est tellement contraire à notre nature que l'esprit ne peut s'y arrêter sérieusement. Ce n'est pas là qu'est le mérite de Montaigne; il faut le chercher dans un style dont il semble avoir seul le secret. Il excelle à peindre les hommes, leurs passions, leurs mœurs, et grave sa pensée par une expression pittoresque, qu'il a lui-même caractérisée lorsqu'il parle de *ces braves formes de s'exprimer si vives et si profondes*. Veut-il peindre la gloire de certaines défaites : « Il y a, dit-il, des pertes triomphantes à l'envi des victoires, et les quatre victoires sœurs, de Salamine, de Platée, de Mycale, de Sicile, n'osèrent opposer toute leur gloire ensemble à la gloire de la déconfiture du roi Léonidas et des siens au pas des Thermopyles. » Il montre *la vieillisse nous imprimant plus de rides à l'esprit qu'au visage*. Montaigne ne suit pas dans ses *Essais* une méthode didactique. Il passe rapidement d'un sujet à l'autre; il se compare lui-même aux abeilles *qui pillotent de çà et de là le miel qui est tout leur; ce n'est plus ni thym ni marjolaine*. Son étude, c'est l'homme; mais l'homme considéré comme individu et non le genre humain tout entier. « L'histoire, dit-il, est bonne, comme les voyages à frotter et à limer notre cervelle contre celle d'autrui; elle nous fait pratiquer toutes les grandes âmes des temps passés. Elle est dure à écrire, et surtout l'histoire contempo-

raïne. J'ai l'haleine courte et une narration étendue n'est point mon fait. Au demeurant, je me suis fait historien au petit pied. Je laisse aux autres le soin de coucher sur le papier le récit des guerres et des combats. Je me retire et me renferme en moi. Je raconte mes pensées et mes sentiments, devisant sur l'homme qui est un sujet ondoyant et divers ; voilà l'histoire telle que je me la suis faite, taillée à ma mesure, n'ayant ni chronologie ni date ni patrie. » Le système de Montaigne aurait dû le conduire à l'égoïsme ; mais il y échappe par le sentiment plus fort que ses théories. Personne n'a mieux parlé de l'amitié que ce philosophe. « Si on me presse de dire pourquoi je l'aimais, écrit-il en parlant de La Boétie, je répondrai : Parce que c'était lui, parce que c'était moi. Il y a au delà de tous mes discours et de ce que j'en puis dire plus particulièrement, je ne sais quelle force inexplicable et fatale médiatrice de cette union. Nous nous cherchions avant de nous être vus, je crois par quelque ordonnance du ciel. Nous nous embrassions par nos noms, et, à notre première rencontre, qui fut par hasard en une grande fête et compagnie en ville, nous nous trouvâmes si près, si connus, si obligés entre nous, que rien dès lors ne nous fut si proche que l'un à l'autre. »

Les autres prosateurs de cette époque sont loin d'égalier Montaigne. Cependant Amyot a contribué à former la langue et ses traductions sont restées célèbres. Jacques Amyot était né, en 1513, à Melun, de parents pauvres. Il triompha de tous les obstacles par sa persévérance, et finit par obtenir une chaire de grec et de latin dans l'Université. Ses traductions, et surtout celle de Plutarque, l'ont rendu célèbre ; elles manquent quelquefois d'exactitude, et Amyot a prêté à l'historien grec une naïveté dont tout le mérite revient au traducteur français. Malgré ce défaut ou plutôt à cause même de cette grâce naïve, l'œuvre d'Amyot est restée populaire et compte encore parmi les monuments de notre langue. Il a traduit beaucoup d'ouvrages, et entre autres les *Amours de Théugène et de Chariclée*, de *Daphnis et Chloé*. Nommé successivement abbé de Bellocane, grand aumônier de France et évêque d'Auxerre, Amyot vécut jusqu'à l'âge de quatre-vingts ans ; il mourut à Auxerre, en 1593. Étienne Pasquier, d'Aubigné (Théodore-Agrippa), Henri Estienne, Ramus ou Pierre de la Ramée, Passerat, Pithou et les autres auteurs de la *Satire Ménippée*, ont aussi contribué au progrès de la prose française. Tous ces hommes étaient savants et versés dans les littératures grecque et latine. C'est là surtout qu'ils ont pris leurs modèles. Un passage de Ramus

montre avec quelle passion ils cherchaient de nouvelles méthodes pour échapper aux entraves de la scolastique. « J'avais passé trois ans et plus, dit ce philosophe, à étudier la logique de l'école; j'étais maître ès arts et docteur, quand je m'avisai de chercher à quoi me servirait cette science. Alors je me remis à étudier les poètes et les orateurs, essayant de ramener l'éloquence et la poésie aux règles de la dialectique. Vains efforts! Je reconnus, à mon grand étonnement, que ni Virgile ni Cicéron n'avaient, en écrivant, tenu compte des lois d'Aristote. Enfin, un jour, lisant Galien, je vis qu'il appelait Platon le plus grand des dialecticiens. Surpris de plus en plus, je commençai à lire les dialogues de Platon avec cette nouvelle idée. Quel changement! ni règles subtiles ni argumentation méthodique. Socrate se contente de discuter avec bon sens et de rappeler les hommes à la liberté de jugement; il veut qu'on examine et qu'on s'en rapporte à la raison plutôt qu'à l'autorité, et moi-même, pensai-je alors, pourquoi ne pas *socratiser* un peu? »

Ronsard.—La poésie française avait aussi tenté de se rapprocher des anciens et d'avoir sa Renaissance (Voy. p. 444). Ronsard (1524-1585) a été le plus admiré et le plus critiqué des poètes de la pléiade. Comblé d'éloges par ses contemporains et exalté au-dessus de tous les écrivains de son temps, il a été décrié par l'école de Malherbe et traité avec le dernier mépris. On a surtout blâmé dans ses vers le mélange bizarre de formes grecques et latines. Ces reproches sont fondés; mais il vaut mieux chercher dans les poésies de Ronsard quelques exemples d'un style noble et élevé qui expliquent les éloges qui lui furent accordées, même par Montaigne et Pasquier. Lorsqu'il engage les chrétiens à délivrer l'Orient, il a des vers d'une excellente facture; le style est élevé et pompeux, comme le sujet le demandait :

• Là sont les vieux palais et les grandes rivières
 Qui vieilles de renom s'écoulent toutes fières;
 Là coulent l'Ilyssus, le Jourdain et le Nil,
 Là, sans le cultiver, le pays est fertile;
 Là le Caire et Damas, Memphis et Césarée,
 Tyr, Sidon, Antioche et la ville honorée
 Du grand nom d'Alexandre, élèvent jusqu'aux cieux
 De leurs superbes murs les fronts audacieux.

• • • • •
 Ce sont là les trésors que vous, soldats chrétiens,
 Devez ravir du sceptre et des mains des païens. »

Ses adieux à une forêt qu'on allait abattre ont un accent réellement poétique, qu'altère à peine la singularité de quelques expressions comme la *crinière des bois*, et les *langues de la lyre* :

« Forêt, haute maison des oiseaux bocagers,
 Plus le cerf solitaire et les chevreuils légers
 Ne paîtront sous ton ombre, et ta verte crinière
 Jamais des feux d'été ne rompra la lumière!
 Tout deviendra muet. Echo sera sans voix;
 Tu deviendras campagne, et, au lieu de tes bois
 Dont l'ombrage incertain lentement se remue,
 Tu sentiras le soc, le coutre, la charrue;
 Tu perdras ton silence et Satyres et Pans.
 Plus le cerf en ton sein ne cachera ses fans.
 Adieu, vieille forêt, le jouet du Zéphire,
 Où j'accordai jadis les langues de ma lyre!
 Où j'entendis d'abord les flèches résonner
 D'Apollon qui me vient tout le cœur étonner!
 Adieu, vieilles forêts, adieu, têtes sacrées,
 De tableaux et de fleurs en tout temps e tourées;
 Adieu, chênes, couronne aux vaillants citoyens, » etc.

Il serait facile de multiplier ces citations et de prouver par d'autres passages que Ronsard n'excellait pas moins dans la poésie légère que dans les sujets qui demandent de l'élévation; mais l'absence de goût, l'exagération du style figuré, l'ambition des tentatives sans proportion avec les forces de l'esprit, tout a contribué à faire avorter les essais de Ronsard et de son école. Ronsard ne voulait pas seulement imiter les lyriques grecs et latins; il se proposait de chanter dans une épopée les origines de la nation française, et il la rattachait au même berceau que Rome; il adoptait les traditions qui faisaient venir de Troie Francion, petit-fils d'Hector, fondateur du royaume des Francs. Ronsard n'a point achevé cette épopée, intitulée *la Franciade*. Les poètes de la pléiade s'occupèrent aussi du théâtre. L'un d'eux, Jodelle, se chargea de la poésie dramatique. Sa première tragédie était intitulée *Cléopâtre captive*. Elle eut un si grand succès, que Henri II gratifia l'auteur de cinq cents écus sur son épargne. Jodelle s'était rapproché du théâtre ancien, et Ronsard s'empressa de le mettre au-dessus de Sophocle et de Ménandre :

« Jodelle le premier, d'une plainte hardie,
 Françoisement sonna la grecque tragédie;

Puis, en changeant de ton, chanta devant nos rois
 La jeune comédie en langue françois,
 Et si bien les sonna que Sophocle et Ménandre,
 Tant fussent-ils savants, en eussent pu apprendre. »

Jodelle s'exerça, en effet, dans la comédie comme dans la tragédie. Un fait bizarre, et qui montre le caractère de cette époque et sa manie souvent ridicule d'imiter l'antiquité, c'est que les amis de Jodelle, pour fêter ses succès tragiques, lui conduisirent à Arcueil un bouc couronné de fleurs, comme autrefois les Grecs en immolaient dans les fêtes de Bacchus.

Cette imitation servile était funeste à la littérature française. La Bruyère a dit avec raison : « Ronsard et les auteurs contemporains ont plus nui au style qu'ils ne lui ont servi. Ils l'ont retardé dans le chemin de la perfection ; ils l'ont exposé à le manquer pour toujours et à n'y plus revenir. » Il fallut d'abord débarrasser la langue de ce fatras de mots grecs et latins, et une critique sévère dut précéder les nouveaux chefs-d'œuvre qu'enfanta la littérature française au xvii^e siècle. C'est surtout à Malherbe que l'on doit le retour au bon sens et au bon goût. Ce poète est considéré avec raison comme le premier qui traça la véritable voie à la muse française. C'est le jugement de Boileau et du bon sens :

« Enfin Malherbe vint, et, le premier en France,
 Fit sentir dans les vers une juste cadence,
 D'un mot mis en sa place enseigna le pouvoir,
 Et réduisit la muse aux règles du devoir. »

Malherbe (1555-1628).—L'apparition de Malherbe fut en effet un événement de la plus haute importance ; il mit un terme à l'anarchie du xvii^e siècle et commença le système dont la beauté pure et régulière brille de tout son éclat à l'époque de Louis XIV. Malherbe fit prompte et sévère justice de toutes les renommées contemporaines. Mathurin Régnier fut le seul qu'il épargnât ; il traita sans pitié Ronsard et Desportes. Son jugement exquis, son goût délicat, le sentiment vrai et profond de la langue française lui rendaient insupportable le jargon des poètes de la pléiade. Il bannit les mots bizarres dont ils avaient rempli leurs ouvrages. Il proscrivit les hiatus et les enjambements, établit la césure, donna plus de richesse à la rime et interdit celles qui ne sonnaient que pour l'oreille. Les inversions forcées disparurent. Le mérite particulier, et la gloire immor-

telle de Malherbe est d'avoir eu le premier, en France, le sentiment du style poétique, d'avoir compris que l'heureux choix des mots est, sinon le principe, du moins la condition de toute véritable poésie, et que la disposition harmonieuse des choses et des mots l'emportait souvent sur les mots et les choses mêmes. A la différence de Ronsard et des poètes de la pléiade, il travaillait lentement et polissait longtemps son vers. C'est surtout dans la poésie lyrique que s'est exercé Malherbe, et on le cite encore aujourd'hui comme un des modèles dans ce genre. Tout le monde connaît son ode à Duperrier sur la mort de sa fille; la précision et la beauté harmonieuse du style y relèvent l'exquise délicatesse de la pensée. Ces vers :

- Et, rose, elle a vécu ce que vivent les roses :
L'espace d'un matin »

sont restés dans toutes nos mémoires. Malherbe n'excelle pas moins dans le genre sublime ; le moins la paraphrase du psaume sur la vanité de la puissance des rois :

- Ont-ils rendu l'esprit, ce n'est plus que poussière
Que cette majesté si pompeuse et si fière,
Dont l'éclat orgueilleux étonnait l'univers;
Et dans ces grands tombeaux où leurs âmes hautaines
Font encore les vaines,
Ils sont rongés des vers

- Là se perdent les noms de maîtres de la terre,
D'arbitres de la paix, de foudres de la guerre;
Comme ils n'ont plus de sceptre, ils n'ont plus de flatteurs ;
Et tombent avec eux, d'une chute commune,
Tous ceux que la Fortune
Faisait leurs serviteurs. »

On pourrait encore citer dans le même genre l'ode adressée à Louis XIII partant pour le siège de la Rochelle. En un mot, l'élévation des pensées, la beauté des images, une sensibilité quelquefois exquise s'unissent à l'harmonie, à la précision et à l'éclat du style pour faire de Malherbe un des premiers poètes de la langue française.

VIII

**Jacques I^{er} d'Angleterre. — Charles I^{er} —
Révolution de 1648.—Cromwell.**

I. Angleterre (1603-1660). — L'autorité royale entre en lutte contre d'antiques traditions de liberté soutenues par l'esprit nouveau de la réforme. — Jacques I^{er}. — Règne de Charles I^{er} jusqu'à la convocation du long parlement (1603-1640). — § II. Angleterre. — Révolution de 1648. — Protectorat de Cromwell.

ANGLETERRE (1603-1660). — § I^{er}. *L'autorité royale entre en lutte contre d'antiques traditions de liberté soutenues par l'esprit nouveau de la réforme.* — Tandis que la France se relevait sous Henri IV et inaugurait une période de puissance et d'unité monarchique, l'Angleterre tomba après la mort d'Élisabeth (1603) dans une confusion qui dura près d'un siècle et enfanta des guerres et des révolutions. Si l'on recherche la cause de ces événements, on la trouve d'abord dans le despotisme des Tudors qui, depuis la fin du x^ve siècle, régnaient en Angleterre (Voy. p. 28). Sous Henri VIII et Élisabeth, ils avaient imposé silence aux parlements et fait accepter toutes leurs volontés par des assemblées serviles ; mais la gloire voilait ce despotisme et l'Angleterre se consolait de la perte de ses libertés en se voyant une des premières puissances du monde. Cependant il existait toujours dans ce pays d'anciennes traditions de liberté et même des institutions que la tyrannie des Tudors avait pu modifier et faire servir d'instruments à sa domination, mais qui, sous des rois plus faibles ou moins populaires, redevinrent des garanties d'indépendance ; tels étaient surtout le parlement et le jury. Lorsque le trône fut occupé par la race des Stuarts, qui irrita l'Angleterre en renonçant au rôle glorieux qu'Élisabeth avait joué en Europe, et qui la blessa en affichant des prétentions au pouvoir absolu, les parlements se relevèrent. La chambre des communes, composée de bourgeois qui s'étaient enrichis par le commerce, lutta énergiquement contre Jacques I^{er} et renversa son successeur. A cette première cause de troubles, il faut ajouter la réforme. Il y avait eu deux réformes en Angleterre, l'une imposée par la volonté de Henri VIII (Voy. p. 100) et qui fit des rois les papes de l'Angleterre, l'autre spontanée, ardente, prêchée par les disciples de Calvin et poussant leurs principes aux dernières conséquences. La persécution n'avait servi qu'à exalter les partisans de cette réforme. Des fanatiques, désignés sous

le nom de *puritains*, travestissaient le langage de la Bible et avaient recours aux armes pour décider les querelles religieuses. La royauté était à leurs yeux une abomination, et, dans leur style mystique, ils invoquaient le *règne des saints*, c'est-à-dire l'abolition de la monarchie et le bouleversement de l'Angleterre. La révolution préparée par ces causes religieuses et politiques, éclata sous Charles 1^{er}, triompha sous Cromwell, et, après un règne de courte durée, fit place à la restauration des Stuarts. Déjà sous Jacques 1^{er}, l'opposition nationale se manifesta avec énergie.

Jacques 1^{er} (1603-1625).—Jacques 1^{er}, qui régnait depuis longtemps en Écosse sous le nom de Jacques VI, était fils de Marie Stuart. Il tirait ses droits au trône d'Angleterre de son aieule Marguerite, fille de Henri VII. Cependant une partie des Anglais ne vit pas sans inquiétude le fils de la catholique Marie Stuart succéder à Élisabeth. Il y eut même des complots, dont le plus célèbre fut celui de Walter Raleigh, navigateur connu par ses découvertes maritimes. La conjuration échoua et dans la suite Raleigh paya de sa tête sa criminelle tentative pour renverser Jacques Stuart. De leur côté, les catholiques ne voyant pas leurs espérances se réaliser, étaient irrités. Quelques-uns d'entre eux tramèrent le complot fameux sous le nom de *conspiration des poudres*. (1605). Des barils de poudre furent placés sous la salle où se réunissait le parlement, et le jour où le roi en aurait fait l'ouverture, la salle devait sauter et ensevelir sous ses ruines Jacques, les lords et les membres des communes. Heureusement le complot fut découvert. Ce qui était plus redoutable que ces conspirations, c'était le mécontentement de la nation entière qui ne pardonnait pas à Jacques l'abandon de la politique d'Élisabeth. On lui reprochait de laisser à Henri IV le soin de protéger les Provinces-Unies, et de souffrir que son gendre l'électeur palatin fût dépouillé par l'empereur Ferdinand II ; il négociait quand il fallait combattre, trompé à la fois par la cour de Vienne et par celle de Madrid, envoyant toujours de célèbres ambassades, et n'ayant jamais d'alliés.

En Angleterre, Jacques contribua lui-même à affaiblir l'autorité royale, en voulant lui donner trop de poids et d'éclat, ne cessant de dire à son parlement que Dieu l'avait fait maître absolu, que tous leurs privilèges n'étaient que des concessions de la bonté des rois. Par là il excita les parlements à examiner les bornes de l'autorité royale et l'étendue des droits de la nation. On chercha dès lors à poser des limites qu'on ne connaissait pas bien encore. L'éloquence

du roi ne servit qu'à lui attirer des critiques, et à le faire appeler *maître Jacques*. Compromettant ses droits par de vains discours mal reçus, il n'obtint jamais l'argent qu'il demandait. Ses prodigalités et son indigence l'obligèrent, comme plusieurs autres princes, de vendre des dignités et des titres. Les Anglais étaient surtout irrités de la puissance de ses favoris et principalement de Georges Villiers, duc de Buckingham. Jacques le combla d'honneurs : il le fit grand amiral d'Angleterre et d'Irlande, gouverneur général des mers et vaisseaux, capitaine général des armées de terre, grand maître des écuries, juge des forêts et chasses royales, etc. On évaluait à plus de sept millions de monnaie du temps la valeur des domaines de la couronne que Jacques avait donnés à ce favori. Les prodigalités du roi furent vivement attaquées par les parlements. Ainsi le règne de Jacques, avili à l'extérieur et troublé à l'intérieur, prépara la révolution qui éclata sous le règne de son fils Charles I^{er}.

Charles I^{er} (1625-1648); règne de Charles I^{er} jusqu'à la convocation du long parlement.—A l'avènement de Charles I^{er}, en 1625, on crut à un rapprochement entre le roi et la nation. Un adversaire de la cour sous le dernier règne, Benjamin Rudyart, dit en plein parlement : « Nous pouvons tout espérer du prince qui nous gouverne pour le bonheur et la liberté de notre pays. » Mais ces espérances ne tardèrent pas à s'évanouir. Charles I^{er} avait convoqué un parlement auquel il demanda des subsides pour soutenir la guerre contre l'Espagne; le parlement, avant de les accorder, présenta un *bill des griefs*, où il insistait pour que les anciennes libertés de l'Angleterre fussent confirmées. Charles répondit par une dissolution du parlement. La guerre contre l'Espagne fut malheureuse, et le roi se vit obligé de convoquer un second parlement (1626). Cette assemblée s'attaqua directement à ceux qu'elle regardait comme les conseillers du prince, et les auteurs de tous les maux, principalement au duc de Buckingham, qui avait conservé près de Charles I^{er} le crédit que lui avait accordé Jacques I^{er}. Le roi, irrité de ces attaques, déclara qu'il ne souffrirait pas que l'on poursuivit un seul de ses serviteurs. S'adressant aux députés des communes, il leur dit : « Jadis on demandait : *que fera-t-on pour l'homme que le roi honore ?* Maintenant il y a des hommes qui se fatiguent à chercher ce qu'on fera contre l'homme que le roi juge à propos d'honorer. » Malgré la résistance du roi et les efforts de ceux qui lui étaient dévoués, le parlement persista dans l'accusation et fut dissous comme le précédent. Le roi et ses ministres cherchèrent à suppléer par des emprunts forcés aux subsides

que le parlement avait refusé de voter. Comme les magistrats de la ville de Londres faisaient des représentations et alléguaient les précédents, on leur répondit que *les précédents étaient l'obéissance et non des objections.*

Buckingham voulut se donner quelque popularité en soutenant les protestants de France que Richelieu tenait assiégés dans la Rochelle. Une flotte fut équipée et le commandement confié au favori du roi; mais elle échoua complètement et ce grief vint encore s'ajouter à tous les motifs qui irritaient les Anglais contre le ministre. Il fallut convoquer un troisième parlement (1628). Le garde du sceau, en faisant l'ouverture de cette assemblée, dit que « S. M., pour lever des subsides, avait cru devoir s'adresser au parlement, non comme au seul moyen, mais comme au plus convenable; non qu'elle n'en eût pas d'autres, mais parce que celui-là s'accordait mieux avec ses gracieuses intentions et le désir de ses sujets. Que s'il tardait à réussir, la nécessité et l'épée de l'ennemi forceraient le gouvernement d'entrer dans d'autres voies. » Le parlement vota les subsides; mais en même temps il présenta une *pétition des droits*, par laquelle il demandait la confirmation des anciennes prérogatives du parlement, telles que le vote de l'impôt, le droit de poursuivre les officiers royaux, etc. Le roi sanctionna la *pétition des droits* en prononçant l'ancienne formule : *Soit droit fait comme il est désiré.* Mais peu de temps après Buckingham ayant été assassiné par un fanatique nommé Felton (1629), le troisième parlement fut dissous comme les deux précédents, et Charles annonça hautement l'intention de gouverner sans se soumettre au contrôle des assemblées nationales. En effet, pendant dix années (1630-1640), il ne convoqua pas de parlement, et l'Angleterre parut se résigner au despotisme. Après avoir conclu la paix avec la France et l'Espagne, Charles I^{er} s'occupa exclusivement de l'administration intérieure, et fut secondé principalement par deux ministres, Strafford et Laud.

Strafford avait d'abord figuré dans l'opposition parlementaire sous le nom de sir Thomas Wentworth. Il s'y était fait remarquer par son éloquence et la vivacité de ses attaques. Il porta la même passion dans le service du roi. Ardent, impétueux même, décidé à bouleverser l'Angleterre pour établir l'autorité absolue, il gouverna, du moins, dans l'intérêt général de la royauté et déploya beaucoup d'habileté et de vigueur. Président des comités du Nord, puis gouverneur d'Irlande, chargé de l'administration militaire, il profita des instruments de tyrannie créés par les Tudors, et se servit de la *cour étoilée*

et de la *cour d'York* ou *cour du Nord* pour multiplier les taxes arbitraires et les monopoles. On créa des monopoles qui s'étendaient sur le sel, le savon, le charbon, le fer, le vin, le cuir, l'amidon, les plumes, les cartes et dés, le feutre, les dentelles, le tabac, les tonneaux, la bière, les liqueurs distillées, le pesage du foin et de la paille dans Londres et Westminster, les harengs saurs, le beurre, la potasse, les toiles, le chiffon à papier, le houblon, le salpêtre, la poudre à canon. Les amendes prononcées par la chambre étoilée s'élevèrent à plus de six millions. Enfin on préleva des impôts arbitraires, et entre autres une taxe de quarante schellings par tonneau de vin sur tous les aubergistes. Strafford fit revivre les anciens impôts autorisés par les traditions de l'Angleterre. Son collègue, Laud, d'abord évêque de Londres et ensuite archevêque de Cantorbéry, était grand trésorier et avait la direction des affaires religieuses. Son administration fut sévère et appliquée; il fit trop pour la cour et trop peu pour la nation. De là une double opposition contre laquelle le ministère eut à lutter. Laud se servit, comme Strafford, des tribunaux exceptionnels qui avaient été institués par Élisabeth (Voy. p. 172). La *cour de haute commission*, destinée à maintenir l'unité religieuse et liturgique en Angleterre, sévit avec violence. Les *non-conformistes*, c'est-à-dire les Anglais, qui ne se soumettaient pas à la suprématie religieuse de la royauté, furent expulsés de leurs cures et des autres bénéfices ecclésiastiques. Les prédicateurs accusés d'avoir enseigné des opinions erronées furent condamnés à des supplices infamants. Prynne eut les deux oreilles coupées pour avoir attaqué les spectacles. Workman, qui avait prêché contre la forme des vêtements du clergé, fut exclu de l'état ecclésiastique; on alla jusqu'à lui interdire l'enseignement et l'exercice de la médecine.

Pendant plusieurs années l'Angleterre supporta ces persécutions sans faire éclater son mécontentement. Les chefs les plus ardents de l'opposition émigrèrent, et cette circonstance contribua à doter l'Amérique de colons énergiques, zélés pour la liberté religieuse et politique. Le gouvernement finit par s'inquiéter du nombre des émigrants, et, en 1637, il s'opposa au départ des vaisseaux qui se préparaient à mettre à la voile pour transporter en Amérique les *non-conformistes*. Sur un de ces vaisseaux étaient Pym, Haslerig, Hampden et Olivier Cromwell. Dans le même temps, le procès d'Hampden pour la *taxe des vaisseaux* provoqua une vive émotion. Il existait en Angleterre un ancien usage qui permettait en cas de danger de lever une taxe pour l'entretien de la flotte sans vote du

parlement. Les ministres voulurent percevoir cette taxe quoiqu'il n'y eût aucun danger imminent; ils avaient l'espérance d'en faire un impôt permanent; mais alors commencèrent les résistances. Hampden déclara la taxe illégale et refusa de la payer. Il se laissa traîner devant les tribunaux. Pendant onze jours, la question fut débattue avec solennité. Hampden perdit son procès devant les juges (1637); mais il le gagna devant la nation. Strafford, armé de la décision des tribunaux, se proposait de lever une taxe semblable pour l'entretien d'une armée permanente, et tout faisait présumer qu'il réussirait, lorsqu'une tentative de Laud pour changer la liturgie écossaise précipita la crise et alluma une guerre entre l'Écosse et l'Angleterre.

L'Écosse était presbytérienne, c'est-à-dire qu'elle n'avait pas d'évêques comme l'Angleterre et n'admettait pas la suprématie religieuse du roi. Les ministres presbytériens nommés par l'assemblée des fidèles ne relevaient en rien du pouvoir temporel. Laud voulut imposer à l'Écosse la hiérarchie et la liturgie anglicanes. Mais la ville d'Édimbourg se souleva et chassa les ministres anglicans. Toute l'Écosse suivit cet exemple. Les Écossais s'engagèrent par un *covenant* ou pacte solennel (1638) à défendre le culte presbytérien. Les montagnards eux-mêmes prirent les armes, et la *croix de feu* portée de clan en clan appela aux armes la population tout entière. Voici en quoi consistait cet usage qui mérite d'être cité comme caractéristique. Lorsqu'un chef de montagnards écossais voulait convoquer son clan dans quelque circonstance subite et importante, il tuait une oie, faisait une croix de quelque bois léger, en allumait les quatre bouts et les éteignait dans le sang de l'animal. Cette croix s'appelait la *croix de feu* ou *croix de honte*, parce que celui qui refusait d'obéir à ce signal était noté d'infamie. La croix était remise entre les mains d'un messager agile et fidèle qui, courant avec rapidité au hameau le plus voisin, la présentait au premier de l'endroit, sans proférer une autre parole que le lieu du rendez-vous. Celui-ci devait l'envoyer avec une égale promptitude au plus prochain village; elle parcourait ainsi, avec la plus incroyable célérité, tout le district dépendant d'un même chef et passait à ses alliés et voisins si le danger leur était commun. A la vue de la *croix de feu*, tout homme de l'âge de seize à soixante ans et en état de porter les armes, était obligé de prendre ses meilleures armes et ses meilleurs vêtements et de se trouver au lieu du rendez-vous. Celui qui y manquait était exposé à voir ses terres mises à feu et à sang, péril dont la *croix de feu* était l'emblème.

En présence d'une opposition aussi énergique, Charles ne pouvait continuer la guerre sans convoquer un parlement pour en obtenir des subsides et se mettre en état d'entretenir une armée permanente. Il aima mieux ajourner ses projets de vengeance et signa la paix de Berwick (1639), qui abolissait la liturgie anglicane en Écosse; mais il s'occupa secrètement de réunir une armée afin de pouvoir imposer sa volonté aux Écossais. Strafford, avec sa violence ordinaire, écrivait qu'il fallait les faire rentrer à coups de fouet dans le devoir. Ces projets n'échappèrent pas aux Écossais qui s'adressèrent à la France et cherchèrent à renouer leur alliance séculaire avec cette puissance. Charles I^{er} reconnut enfin la nécessité de convoquer un parlement (1640); ce fut le quatrième de son règne, et on le désigna sous le nom de *court parlement*, parce qu'il fut dissous presque aussitôt après sa réunion pour avoir mis quelques conditions au vote des subsides. Les royalistes les plus sages s'en affligèrent. Clarendon, écrivain favorable aux Stuarts dont il fut plus tard le ministre, déplore la dissolution « d'un parlement si sage et qui, dans la confusion où était l'Angleterre, eût pu seul porter remède aux maux du pays. » Charles ne tarda pas à se repentir de cette mesure. La guerre se renouvela entre l'Angleterre et l'Écosse qui était soutenue par les chefs de l'opposition anglaise. Le roi fut alors forcé de convoquer un cinquième parlement qui est devenu célèbre dans l'histoire sous le nom de *long parlement*.

§ II. *Révolution d'Angleterre*. — Pendant treize années, ce parlement a exercé la véritable souveraineté en Angleterre. Composé d'éléments hétérogènes et qui devaient un jour lutter les uns contre les autres, il fut d'abord uni par la haine des abus et le désir de mettre un frein au despotisme des Stuarts. Les membres du *long parlement* furent unanimes pour demander la suppression des monopoles, de la taxe des vaisseaux, des arrestations arbitraires, des tribunaux exceptionnels, etc. La chambre étoilée, la cour de haute commission, la cour d'York furent abolies. En même temps, le *long parlement* attaqua les ministres qui avaient violé les libertés anglaises. Strafford et Laud furent mis en accusation. La défiance contre l'autorité royale était si profonde qu'en votant quelques subsides le parlement exigea que l'administration financière appartint à un comité qu'il désignerait. Il fut décidé que des parlements se réuniraient tous les trois ans; ils pouvaient s'assembler d'eux-mêmes, s'ils n'étaient pas convoqués dans le délai fixé. Le parlement instruit qu'une conjuration se tramait en faveur de la royauté absolue voulut

intimider les opposants en frappant un coup décisif. Le procès de Strafford fut pressé avec vivacité et ce ministre fut condamné à mort (1641). Il effaça par sa noble fermeté et son héroïque dévouement les fautes qu'il avait commises pendant son administration. Charles lui avait promis de ne pas *laisser tomber un cheveu de sa tête* et il se montrait disposé à le soutenir jusqu'à la dernière extrémité. Strafford lui écrivit pour lui offrir le sacrifice de sa vie et le supplier de l'accepter pour sauver sa couronne. Strafford périt sur l'échafaud; mais, bien loin d'apaiser les haines, ce sacrifice ne fit que les aigrir. Une partie de la nation se rapprocha du roi. L'Irlande se souleva et égorgea les protestants. Le parlement même se divisa. Les hommes modérés, satisfaits des réformes obtenues, voulaient respecter la royauté établie et l'Église anglicane; mais ils avaient pour adversaires les puritains et les indépendants. Les premiers demandaient l'abolition de l'épiscopat et voulaient annuler la royauté; les indépendants rejetaient tout pouvoir et se composaient de sectes fanatiques qui croyaient recevoir de Dieu une révélation immédiate et allaient prêchant et dogmatisant l'épée à la main.

Dans cette situation, Charles 1^{er}, appuyé par la majorité de la nation qui redoutait les excès d'une révolution et même par une grande partie du *long parlement*, choisit un ministère qui semblait propre à lui concilier les suffrages des hommes modérés. La nouvelle administration était dirigée par Colepepper, Clarendon, Falkland, etc., partisans des réformes nationales, mais en même temps défenseurs de la royauté. Malheureusement Charles n'accordait qu'une demi-confiance à son ministère, et il écoutait des conseils violents qui le portaient à une rupture éclatante avec le parlement, auquel il ne pardonnait pas de s'être emparé de l'administration financière et militaire. Il se rendit lui-même à l'assemblée des communes pour arrêter cinq membres qu'il accusait de trahison (1642); mais ils avaient été prévenus, et ce coup d'État ne servit qu'à prouver le peu de cas que faisait Charles des privilèges du parlement et de l'inviolabilité de ses membres. Il ne lui resta plus alors d'autre parti que la guerre civile; il sortit de Londres, et appela près de lui les *cavaliers* (c'était le nom qu'on donnait à ses partisans), pendant que le *long parlement* levait une armée dont il confiait le commandement à lord Essex.

Au commencement de la lutte (1642-1643), Charles eut généralement l'avantage. Les *cavaliers*, sans former une armée nombreuse et redoutable, étaient au moins habitués au maniement des armes, tandis que l'armée parlementaire se composait d'aventuriers, recrutés

au hasard, souvent dans la lie du peuple. Aussi Charles, après avoir battu les parlementaires dans quelques petits engagements, s'avantant-il jusqu'aux portes de Londres. La reine, Henriette de France, qui rappelait par son activité la célèbre Marguerite d'Anjou (Voy. p. 21), lui amena plusieurs fois des renforts. Tandis qu'Essex épuisait ses forces dans de petits combats, un membre jusqu'alors obscur de la chambre des communes, alla chercher la véritable armée parlementaire dans les campagnes, parmi les francs tenanciers, zélés pour le protestantisme et ardents pour la liberté. Il en forma une armée d'un fanatisme redoutable, d'une austérité sombre, s'enflammant à la lecture de la Bible et sachant concilier une sévère discipline avec l'enthousiasme de la liberté. Cromwell ne parvint d'abord à réunir qu'un régiment de cavalerie célèbre dans les guerres de cette époque, sous le nom des *côtes de fer*. Ce fut surtout à ce régiment que fut due, en 1644, la victoire de Marston-Moor (au nord d'York), la première grande victoire de cette guerre. Le prince Robert, neveu de Charles, et un des plus célèbres *cavaliers*, y fut vaincu. Les revers qu'Essex essayait dans le sud donnèrent un nouvel éclat aux succès de Cromwell. Il fut dès lors signalé par l'armée et par l'opinion publique comme le seul homme qui pût assurer le triomphe de la révolution. On lui attribua l'honneur de la victoire de Newbury (à l'ouest de Londres), quoiqu'il n'eût encore qu'un commandement subalterne. Enfin, en 1645, la bataille de Naseby (au nord-ouest de Northampton) fut encore gagnée par la cavalerie de Cromwell. Dès lors l'armée lui appartint et avec l'armée l'Angleterre. On peut, en effet, se représenter de quel poids redoutable était, au milieu d'une nation divisée, cette armée intrépide, disciplinée et fanatique tout ensemble, dirigée par un habile général, qui la dominait par l'ascendant religieux et militaire.

Mort de Charles I^{er}. — Charles, après avoir erré quelque temps en Angleterre, alla enfin se livrer aux Écossais (1646), qui le remirent bientôt entre les mains des commissaires du *long parlement*. Le roi n'avait pas encore perdu tout espoir. Il négociait avec les presbytériens du *long parlement* et avec les indépendants de l'armée. Il espérait les mettre aux prises et recouvrer ainsi sa puissance. Dans ses lettres à lord Digby il se flattait de les voir s'exterminer les uns les autres; alors, ajoutait-il, *je redeviendrai roi*. Mais tous ces projets furent déjoués par Cromwell; il enleva Charles aux commissaires du parlement (1647), puis marchant sur Londres, il chassa onze membres de cette assemblée. Dès lors l'Angleterre tomba sous la

tyrannie militaire. Elle la supporta avec indignation comme l'attesterent des soulèvements à Londres, dans le comté de Kent et dans les provinces du nord et de l'ouest (1648). Les Écossais prirent aussi les armes en faveur du roi qu'ils venaient de livrer au *long parlement*. Mais Cromwell fit face à tous les dangers. Les révoltes de Londres et des provinces furent étouffées, et les Écossais vaincus dans plusieurs batailles. L'armée victorieuse épura une seconde fois le *long parlement*, dont cent quarante-trois membres furent chassés. Un tribunal extraordinaire, présidé par Bradshaw, fut chargé de juger Charles I^{er}. Traduit devant cette commission révolutionnaire, Charles se défendit avec noblesse, et ses sympathies du peuple, que ne pouvait comprimer entièrement la terreur militaire, éclatèrent jusque devant le tribunal. Lorsque Bradshaw déclara que *Charles Stuart était amené pour répondre à une accusation de trahison et autres grands crimes présentés contre lui au nom du peuple d'Angleterre . . .* — *Pas de la moitié du peuple, s'écria une voix. Où est le peuple ? où est son consentement ?* La voix qui protestait contre la tyrannie militaire était celle d'une femme, de lady Fairfax, et elle trouva de l'écho dans toutes les parties de l'Angleterre. Charles I^{er} n'en fut pas moins condamné et exécuté en face de son palais (janvier 1649). Le *long parlement* proclama l'abolition de la chambre des lords ; tous les pouvoirs restèrent ainsi concentrés dans une seule assemblée qui était elle-même sous la domination de l'armée.

De 1649 à 1653, le *long parlement* conserva le pouvoir nominal. Un conseil d'État, où siégeaient Henri Vane pour la marine, Milton pour les relations extérieures, Bradshaw pour la justice, Olivier Cromwell pour la guerre, avait la direction suprême des affaires. Il fallait contenir les partis à l'intérieur et triompher à l'extérieur de l'Écosse et de l'Irlande. Ce fut encore Cromwell qui s'en chargea. L'Irlande, profondément agitée par une guerre à la fois politique et religieuse, fut la première envahie. Cromwell, à la tête de l'armée qu'il avait formée, passa dans ce pays (1650) ; il préludait aux victoires par des sermons puritains et par l'explication de certains textes de la Bible que préféraient ces sectes fanatiques. Les malheureux Irlandais, assimilés aux Philistins, furent, comme eux, passés au fil de l'épée. A Drogheda, à Wexford, à Limerick, ils furent impitoyablement massacrés. Les catholiques, relégués dans le Connaugh, y subirent une cruelle oppression. L'Écosse ne fut pas mieux traitée. Elle avait appelé Charles II. Les montagnards conduits par Montrose et les

presbytériens des basses terres furent quelque temps unis pour la défense des Stuarts; mais cette alliance dura peu. Montrose fut livré au supplice, et les presbytériens, restés seuls pour lutter contre Cromwell, furent vaincus à Dumbar (1650) et à Worcester (1651). L'Écosse, privée de ses privilèges, fut occupée militairement, pendant que Charles II, traqué de tous côtés, échappait par un bonheur merveilleux et au milieu des incidents les plus romanesques aux poursuites des troupes de Cromwell.

Ces succès avaient encore augmenté la puissance de ce général. Il ne voulait plus supporter l'autorité nominale du *long parlement*, et, à la tête de ses troupes, il dispersa l'assemblée (1653). Cette scène, telle que l'ont retracée les contemporains, montre et la grossièreté de ces temps et l'avidité où était tombé le pouvoir parlementaire. Cromwell apostropha en termes injurieux plusieurs des membres du parlement. Montrant Challoner, *voici un ivrogne*, dit-il; puis se tournant vers Martin et Wentworth, *voici deux débauchés*. S'adressant à différents membres l'un après l'autre, il les désigna comme des gens de mœurs corrompues, comme la honte et le scandale de tous ceux qui professaient l'Évangile. Enfin il se tourna vers les gardes, et leur ordonna de faire évacuer la chambre. A ces mots, le colonel Harrison prit le président par la main, et le fit descendre de son fauteuil. Algernon Sidney fut arraché de son siège. Les autres membres, à l'approche des soldats, se levèrent au nombre de quatre-vingts et se dirigèrent vers la porte. Alors Cromwell reprit son discours. « C'est vous, s'écria-t-il, qui me contraignez d'en agir ainsi; j'ai prié le Seigneur jour et nuit de me faire mourir plutôt que de me forcer à cette action. » L'alderman (juge) Aden saisit cette occasion pour dire qu'il n'était pas encore trop tard et qu'il pouvait défaire ce qu'il avait fait; mais aussitôt Cromwell l'accusa de malversation et le fit arrêter. Lorsque tous furent partis, fixant les yeux sur la masse d'armes, symbole de la puissance souveraine, placé devant l'orateur ou président du parlement, *que ferons-nous*, dit-il, *de ce hochet? Allons; ôtez-le*. Alors, prenant des mains du greffier l'acte de dissolution, il fit fermer les portes, et, accompagné de ses soldats, il retourna à Whitehall. Ainsi se termina, au milieu de scènes burlesques, de protestations hypocrites et de violences militaires, le règne de ce *long parlement* qui avait fait la révolution d'Angleterre. Il n'en devait reparaitre dans la suite qu'un débris mutilé, flétri par les Anglais du nom de *rump* ou *parlement crou- pion*.

Cromwell, avant de prendre ouvertement la direction des affaires, fit nommer un parlement composé des plus ardents fanatiques et appelé *parlement Barebone* (du nom d'un des principaux membres qui était un tapissier de Londres). Pour discréditer ce parti des *saints*, comme on l'appelait alors, il suffisait de le mettre au pouvoir. Aussi ignorant que fanatique, le parlement Barebone voulait appliquer à l'Angleterre les lois hébraïques et remonter jusqu'aux temps bibliques par les mœurs comme par le langage. Au milieu de ces projets extravagants, quelques avis plus sages se firent entendre. Tandis que pour les uns Cromwell était la *bête de l'Apocalypse*, l'*ancien serpent*, l'*homme du péché*, d'autres plus sensés proposèrent à cette assemblée impuissante d'abdiquer et de remettre l'autorité au seul homme capable de l'exercer, à Olivier Cromwell. Il fut, en effet, proclamé *lord protecteur*, en 1653.

Protectorat de Cromwell (1653-1658). — Olivier Cromwell était parvenu à la puissance suprême par un mélange de ruse et de fanatisme, de supériorité militaire et d'habileté politique; il s'appuyait sur l'armée, mais il en subissait l'ascendant. Orateur, tantôt diffus et bizarre, tantôt précis et énergique, il savait, avec une merveilleuse souplesse, cacher sa pensée sous des images bibliques ou lui donner une nouvelle énergie en s'inspirant de l'Écriture sainte. L'acte qui lui conféra le titre de *lord protecteur* déclara que la puissance législative résiderait dans le parlement et le protecteur; celui-ci ne pouvait dissoudre le parlement que de son consentement et après une session de cinq mois au moins. Le protecteur était investi du pouvoir exécutif, faisait la paix et la guerre, nommait les grands fonctionnaires, disposait des forces de terre et de mer, etc. Un pouvoir aussi limité ne convenait ni à la situation ni au caractère de Cromwell. Le premier parlement, convoqué en vertu de la constitution, fut bientôt dissous (1654), et Cromwell soumit de plus en plus l'Angleterre à l'autorité militaire. Le pays fut divisé en quatorze gouvernements qui étaient confiés à des *majors-généraux* investis du droit de lever des troupes, de percevoir les impôts et de faire arrêter toute personne suspecte. Armé de cette puissance illimitée, Cromwell était plus que roi. Cependant il voulait remplacer le titre de *protecteur* par celui de roi; il était sûr de l'assentiment du nouveau parlement élu, en 1656, sous son influence; mais l'opposition des troupes l'arrêta. Là était le principe de sa force; il ne voulut pas mécontenter l'armée. Aussi lorsque le parlement vint lui offrir la couronne, il la refusa. Mais la nouvelle constitution, proclamée en 1657, augmenta

encore son autorité. Le protecteur eut le pouvoir de désigner son successeur ; ce qui rétablissait l'hérédité ; la chambre des lords fut réorganisée pour balancer l'influence de la chambre des communes. Un corps d'élite fut attaché à la personne du protecteur et forma sa garde particulière.

C'est moins dans le gouvernement intérieur d'Olivier Cromwell que dans ses relations avec les principaux États de l'Europe que se montre la supériorité de son génie. Les Hollandais, qui disputaient à l'Angleterre l'empire des mers, furent vaincus, et un traité signé en 1653 contraignit les Provinces-Unies de chasser Charles II de leur territoire, de baisser pavillon devant les vaisseaux de la république d'Angleterre et d'indemniser la compagnie anglaise des grandes Indes de toutes les pertes qu'elle avait éprouvées. La France et l'Espagne alors en guerre recherchèrent l'alliance du protecteur. Il se déclara pour la France, parce qu'il espérait faire un plus riche butin en attaquant l'Espagne. Il lui enleva, en effet, la Jamaïque. Ses soldats contribuèrent à la victoire des Dunes et à la prise de Dunkerque ; mais il avait impérieusement exigé que la France lui cédât Dunkerque et Mardick comme compensation de la perte de Calais. Telle était la puissance de Cromwell en Europe qu'un mot de lui suffit pour protéger les Vaudois persécutés par le duc de Savoie (1656). Le protecteur était parvenu au plus haut point de sa puissance, et pouvait être considéré comme l'arbitre de l'Europe, lorsqu'il mourut en 1658.

Il avait désigné pour son successeur son fils Richard Cromwell. Mais le nouveau protecteur n'avait ni les vices ni la grandeur de son père. D'un caractère doux et honnête, il manquait des qualités brillantes qui entraînent les armées et les nations. Bientôt les généraux murmurèrent et aspirèrent eux-mêmes au rang suprême. Richard Cromwell, dégoûté d'une dignité qu'il n'avait jamais recherchée, abdiqua en 1659. Les chefs de l'armée rappelèrent alors les députés du *long parlement* ; soixante-dix membres de ce parlement se réunirent ; cette assemblée mutilée fut désignée sous le nom de *rump* (parlement croupion). Sans autorité légale ce parlement ne resta pas longtemps d'accord avec les généraux, qui aspiraient à jouer le rôle d'Olivier Cromwell, quoiqu'ils fussent loin d'avoir son génie. Dans la lutte qui s'engagea entre les généraux et l'assemblée, la victoire ne pouvait pas être douteuse. Le *rump* fut dissous, et l'Angleterre livrée à une tyrannie militaire d'autant plus odieuse qu'elle n'avait plus pour compensation la gloire extérieure, comme au temps d'Oli-

vier Cromwell. Au milieu de ces misères, les anciens cavaliers et les presbytériens abjurèrent leurs haines et s'unirent pour délivrer leur patrie de la tyrannie des Lambert et des Harrison. Heureusement pour ce parti national l'armée se divisa. Le général Monk, qui avait été chargé par Cromwell de commander en Écosse un corps d'armée, marcha sur Londres, y entra à la tête de ses troupes, et fit convoquer un nouveau parlement. Élu sous l'influence de la fusion qui venait de s'opérer entre les presbytériens et les royalistes, le nouveau parlement, qu'on désigna sous le nom de *parlement convention*, rappela Charles II en 1660.

XIX

Richelieu et Louis XIII. — Guerre de Trente ans. — Abaissement de la maison d'Autriche.

§ I. L'autorité royale conserve la prééminence en France. — Richelieu et Louis XIII. — Le protestantisme cesse d'être un parti politique. — Abaissement des grands. — Création des intendants. — Abaissement de la maison d'Autriche (1610-1643). — § II. Allemagne. — Guerre de Trente ans. — Traités de Westphalie. — L'Alsace reste à la France. — L'Allemagne, qui compte plus de trois cent soixante États, est de toutes parts ouverte à l'étranger, malgré l'autorité impériale qui n'est plus qu'un vain nom héréditaire dans la maison d'Autriche.

§ Ier. *L'autorité royale conserve la prééminence en France.* — Pendant que l'Angleterre était en proie aux révolutions, l'autorité monarchique s'affermissait en France, et élevait cette puissance au premier rang entre les États de l'Europe. Une suite d'hommes éminents, Richelieu, Mazarin et Louis XIV secondé par Colbert, Louvois, de Lyonne, Condé, Turenne, Vauban, Luxembourg, Catina, établirent solidement en France l'unité monarchique, fécondèrent l'industrie et le commerce, créèrent la marine, développèrent le système colonial, et assurèrent par les armes et la diplomatie la prépondérance française. Le XVII^e siècle est, dans l'histoire universelle, le siècle français par excellence.

Louis XIII (1610-1643). — L'assassinat de Henri IV compromit d'abord l'autorité monarchique. La couronne fut jetée sur la tête d'un enfant de dix ans; une reine étrangère, Marie de Médicis, se fit investir de la régence par le parlement, et accorda la principale autorité à un Florentin appelé Concini, qui fut nommé successive-

ment marquis, puis maréchal d'Ancre. Le gouvernement d'un enfant, d'une femme étrangère et d'un favori italien provoqua un vif mécontentement. Il se forma plusieurs coalitions de 1610 à 1613 pour renverser la régente. Concini chercha d'abord à gagner les grands en leur abandonnant une partie des trésors accumulés par Sully; mais les ressources pécuniaires furent bientôt épuisées, et les plaintes éclatèrent avec plus de vivacité que jamais. On accusa le ministère de renoncer à la politique nationale qu'avait si glorieusement soutenue Henri IV, et de livrer la France à l'influence espagnole. Comme sous le règne de Louis XI (Voy. p. 45), les grands couvrirent leur ambition du masque de l'intérêt public, et malheureusement la politique de la cour leur fournit un prétexte plausible. Un double mariage fut convenu entre les maisons de France et d'Espagne. Louis XIII devait épouser Anne d'Autriche, fille aînée du roi d'Espagne, Philippe III, et sa sœur, Élisabeth de France, fut destinée au prince des Asturies. Ces alliances, où l'intérêt national était sacrifié aux convenances de famille, excitèrent le mécontentement des nobles et surtout des protestants qui avaient à cette époque une organisation politique redoutable. Les grands en profitèrent : le prince de Condé, le comte de Soissons, le duc de Longueville, gouverneur de Picardie, le duc de Vendôme, gouverneur de Bretagne, et son frère, le grand prieur de France (chef de l'ordre de Malte en France), le duc de Bouillon, le duc de Nevers, le duc de La Trémouille, et beaucoup d'autres entrèrent dans cette nouvelle *ligue du bien public*. Après s'être concertés dans plusieurs entrevues (1612-1613), les coalisés publièrent à Mézières un manifeste où ils blâmaient la politique intérieure et extérieure de la régente. Marie, princesse médiocre d'esprit et de cœur, qui redoutait le péril autant qu'elle aimait l'agitation, trembla à la vue d'un danger qui devenait sérieux. Le conseil des ministres se divisa. Sully l'avait quitté presque aussitôt après la mort de Henri IV. Villeroy et Jeannin, anciens conseillers de ce roi, penchaient pour une répression énergique; mais le chancelier Brulard de Sillery et le maréchal d'Ancre se déclarèrent pour la paix, c'est-à-dire pour une soumission honteuse aux exigences des grands. Ce parti fut adopté par la régente, et le traité de Sainte-Menehould (Marne) signé en 1614. La régente s'engageait à convoquer les états généraux, à différer le mariage du roi jusqu'à sa majorité; du reste, elle prodiguait aux seigneurs coalisés gouvernements, dignités, pensions, et les encourageait par cette faiblesse à persister dans leur rébellion.

Les états généraux, convoqués en vertu de ce traité, s'ouvrirent à Paris le 27 octobre 1614. Suivant l'usage ils se divisèrent en trois chambres, clergé, noblesse et tiers état. Chaque ordre rédigea ses cahiers de doléances. Les trois ordres ne furent d'accord que sur un seul point la poursuite des financiers. Du reste, ils eurent les vœux les plus contradictoires. Le clergé et la noblesse demandaient que les offices de judicature ne fussent plus soumis à la *pauvette*, impôt que payaient les magistrats pour obtenir la propriété de leurs charges. La suppression de ce droit eût porté une grave atteinte à la puissance des parlements, et par conséquent du tiers état où ils se recrutaient. Le tiers état répondit en demandant la suppression des pensions et l'abolition des tailles, impôt qui portait exclusivement sur le peuple. Le clergé et la noblesse voulaient que le concile de Trente (Voy. p. 147) fût adopté et publié pour la partie disciplinaire aussi bien que pour la partie dogmatique. Le tiers état s'y opposa, et demanda que les ecclésiastiques fussent forcés d'enseigner qu'aucune autorité ne peut priver les rois de leur puissance temporelle. Le parlement soutint le tiers état, et la cour fomenta ces divisions qui annulaient l'influence de l'assemblée. Au lieu de profiter des vues élevées et souvent excellentes que renfermaient les cahiers du tiers état, Marie de Médicis et ses ministres ne cherchèrent qu'à éluder les réformes proposées par cette assemblée nationale. Elle se sépara, au commencement de l'année 1615, et il n'y eut plus d'assemblée d'états généraux avant 1789.

Le parlement provoqua alors une réunion générale des pairs du royaume, et prétendit que cette assemblée avait le droit de pourvoir au bien de l'État compromis par l'administration de la régente et les révoltes des grands. Cet arrêt fut cassé immédiatement par un arrêt du conseil d'État, et le chancelier Brulard de Sillery vint signifier au parlement la défense de s'occuper des affaires publiques. Les mécontents, et à leur tête le prince de Condé, s'autorisèrent de ces discussions entre la cour et le parlement pour reprendre les armes. Henri de Rohan, chef du parti protestant, se joignit à eux, et la guerre civile commença (1615). Elle se réduisit à quelques petits combats, et les mécontents ne purent s'opposer aux mariages espagnols qui s'accomplirent sous la protection d'une petite armée commandée par le maréchal d'Ancre. Le jeune roi Louis XIII se rendit à Bordeaux pour épouse. Anne d'Autriche, qu'il ramena à Paris, pendant qu'Élisabeth de France suivait en Espagne le prince des Asturies. Le traité de Loudun (Vienne), signé en 1616, termina cette guerre civile. Les

rebelle obtinrent une amnistie entière, et le prince de Condé entra en faveur. A la même époque, Armand du Plessis, évêque de Luçon, et plus tard cardinal de Richelieu, fut appelé au ministère, et sa présence fut immédiatement signalée par un acte de vigueur. Le prince de Condé fut arrêté et enfermé à Vincennes. Il se forma alors une nouvelle coalition des princes, et la guerre civile recommença en 1617. Le maréchal d'Ancre leva une armée pour s'opposer aux seigneurs rebelles; mais l'autorité excessive de cet étranger commençait à provoquer des plaintes. Un jeune favori de Louis XIII, qui avait gagné sa confiance en élevant des oiseaux pour la tauconnerie royale, lui représenta le danger d'avoir un ministre assez puissant pour mettre sur pied une armée. Louis XIII se laissa entraîner à frapper un coup décisif. Le maréchal d'Ancre fut tué par le capitaine des gardes, Vitry, qui fut récompensé de cet exploit par le bâton de maréchal de France (1617). La reine mère fut exilée, et Richelieu partagea sa disgrâce.

De Luynes devint alors connétable de France, quoiqu'il ne sût pas, dit un écrivain, ce que pesait une épée. Dans l'intervalle, de 1617 à 1624, la France fut encore en proie aux factions. Vainement de Luynes convoqua à Rouen (1617) une assemblée de notables pour se donner l'appui de l'opinion publique; il ne tint pas plus de compte des représentations des notables que le maréchal d'Ancre des cahiers des états de 1614. Les grands profitèrent de la faiblesse du gouvernement pour troubler de nouveau la France par des cabales. Les gouverneurs de provinces, d'Épernon en Guienne, Longueville en Normandie, s'agitèrent (1620); la reine mère s'échappa de Blois; les protestants prirent les armes dans les provinces méridionales, et la France retomba dans la confusion à laquelle elle avait été en proie pendant la régence de Marie de Médicis. De Luynes voulut réprimer les troubles par la force; il marcha à la tête d'une petite armée contre Montauban, capitale du parti protestant dans la France méridionale. Mais il échoua dans cette guerre (1621), et mourut la même année. Le roi conclut presque immédiatement la paix avec les protestants, et leur accorda l'édit de Montpellier (1622) qui confirmait les conditions de l'édit de Nantes (Voy. p. 188). Les protestants avaient toujours leurs places de sûreté, leurs assemblées, en un mot, leur organisation politique et militaire. Pendant trois ans le gouvernement fut encore abandonné à des mains débiles et troublé par de misérables intrigues. Le surintendant La Vieuville, qui avait la principale autorité dans le conseil, n'avait ni l'intelligence

ni le caractère nécessaire pour réprimer les factions et relever la France. Enfin, en 1624, le cardinal de Richelieu fut appelé pour la seconde fois au ministère, et, pendant dix-huit ans, il dirigea la politique intérieure et extérieure pour la gloire et la prospérité du royaume.

Richelieu (1624-1642). — Richelieu avait au plus haut degré les deux qualités qui font les grands hommes : l'étendue du génie et la force de volonté. Du premier coup d'œil il reconnut les causes des maux qui travaillaient la France, et dans un mémoire qu'il adressa au roi, il les signale avec cette netteté et cette précision qui étaient une des principales qualités de son esprit. « Lorsque V. M., disait-il à Louis XIII, se résolut de me donner en même temps et l'entrée de ses conseils et grande part en sa confiance pour la direction de ses affaires, je puis dire avec vérité que les huguenots partageaient l'État avec elle; que les grands se conduisaient comme s'ils n'eussent pas été ses sujets, et les plus puissants gouverneurs de provinces comme s'ils eussent été souverains en leurs charges. Je puis dire encore que les all'ances étrangères étaient méprisées, les intérêts particuliers préférés aux publics, en un mot la dignité de V. M. tellement ravalée qu'il était impossible de la reconnaître. Je promis à V. M. d'employer mes soins pour rabaisser l'orgueil des grands, ruiner les huguenots et relever son nom dans les nations étrangères. » A cette pénétration qui lui révélait les causes des troubles de la France, Richelieu joignait la vigueur nécessaire pour y porter remède. Un de ses contemporains qui le connaissait bien, l'archevêque de Toulouse, Monchals, lui prête ces paroles : « Je réfléchis longtemps avant de prendre une décision; mais, lorsque j'ai pris mon parti, je vais droit à mon but; je fauche tout, et je couvre tout de ma robe rouge. » Du reste, Richelieu s'élevait, dans le gouvernement de la France, au-dessus de ces petites intrigues et de ces intérêts misérables qui avaient été le mobile du maréchal d'Ancre et du connétable de Luynes. Il n'avait qu'un but, la force du pouvoir et la grandeur nationale, et lorsque sur son lit de mort il était exhorté par son confesseur à pardonner à ses ennemis, il répondit qu'*il n'avait jamais eu d'autres ennemis que ceux de la France*. Au milieu de la diversité des événements qui signalèrent ce ministère si glorieux et si utile, on peut distinguer trois faits principaux : 1^o la destruction du parti protestant comme corps politique; 2^o l'abaissement de la noblesse et des gouverneurs de provinces; 3^o le rôle de la France dans la guerre de Trente ans et son triomphe

sur la maison d'Autriche. Richelieu, après avoir complété l'unité de la France, inaugura, dans la politique extérieure, le glorieux système qui eut son couronnement dans les traités de Westphalie, des Pyrénées, d'Aix-la-Chapelle et de Nimègue.

Les protestants cessent de former en France un parti politique. —

Les protestants avaient, depuis l'édit de Nantes, une organisation politique qui les rendait redoutables; ils formaient un État dans l'État et aspiraient de plus en plus à établir un gouvernement républicain. Ils voulaient diviser la France en cercles qui auraient conservé leur indépendance pour l'administration intérieure et auraient été dirigés pour les affaires générales par l'assemblée centrale du parti protestant. Chaque fois que des troubles éclataient en France, ils se joignaient aux factieux, et leurs relations avec les puissances étrangères, avec l'Angleterre, la Hollande et même avec l'Espagne, les rendaient redoutables à la royauté. On ne pouvait consolider l'unité monarchique, d'où dépendait la puissance extérieure de la France, qu'en détruisant l'organisation politique des protestants. Richelieu l'entreprit et l'exécuta avec autant d'énergie que d'habileté. Il commença par créer une flotte. La France avait été obligée, en 1626, d'emprunter quelques vaisseaux à la Hollande pour attaquer les villes maritimes qui étaient au pouvoir des huguenots. Une assemblée des notables convoquée en 1626 approuva les projets de Richelieu pour l'organisation d'une marine. En moins d'une année, deux flottes, l'une sur l'Océan, l'autre sur la Méditerranée, dispensèrent la France de recourir à des secours étrangers. Les protestants se défendirent intrépidement dans la Rochelle qui les mettait en rapport avec l'Angleterre et les autres puissances maritimes (1627-1628). Les Rochellois avaient mis à leur tête un vaillant capitaine, nommé Guiton. Pressé d'accepter la dignité de maire : « J'accepte, leur dit-il, mais à condition d'enfoncer ce poignard dans le cœur du premier qui proposera de se rendre, qu'on s'en serve contre moi-même, si jamais je songe à capituler. » Le poignard de Guiton resta suspendu pendant toute la durée du siège dans l'hôtel de ville, comme une menace et un signe de résistance désespérée. Richelieu enveloppa la ville d'une nombreuse armée et dirigea lui-même les opérations du siège. Une digue de près de seize cents mètres fut élevée à l'entrée du port de la Rochelle pour en fermer l'accès aux Anglais et aux Hollandais qui auraient pu amener du secours. Renversée trois fois par les vents et les flots, la digue fut relevée trois fois par Richelieu, qu'on voyait, un Quinte Curce à la main, encou-

rager les ouvriers, et que semblait animer le souvenir glorieux d'Alexandre (Voy. *Histoire ancienne*, p. 78). Enfin le travail fut achevé. Vainement les Anglais, conduits par le duc de Buckingham, tentèrent de secourir la Rochelle; ils furent battus dans l'île de Ré (1628), et les Rochellois, réduits à la dernière extrémité, furent contraints d'ouvrir leurs portes. Après avoir vaincu les protestants, Richelieu les rassura et les gagna par sa magnanimité, il avait voulu abattre une faction et assurer l'unité de la France, mais sans pousser au désespoir un parti nombreux, qui pouvait enrichir le royaume par son activité industrielle autant qu'il l'avait troublé par son ambitieuse politique. Richelieu respecta la liberté religieuse, et l'édit d'Alais (Gard), signé en 1629, garantit aux protestants le libre exercice de leur religion et tous les avantages qui étaient compatibles avec l'unité de la France

Abaissement des grands et des gouverneurs de provinces.—Restaient les grands et les gouverneurs de provinces qui, depuis le commencement du règne de Louis XIII, n'avaient cessé de provoquer des troubles et d'agiter le royaume. D'Épernon en Guienne, Montmorency en Languedoc, Longueville en Normandie avaient usurpé l'autorité royale. Autour de Louis XIII et de son frère, Gaston d'Orléans s'agitaient des intrigues auxquelles le caractère du roi donnait encore plus de force. Louis XIII, faible d'esprit et de corps, se laissait dominer par des favoris qu'il brisait bientôt avec la capricieuse inconstance d'un enfant. Dominé par l'impérieux cardinal, il supportait son joug avec impatience, et, dans ses épanchements intimes, il provoquait les plaintes de ses favoris qu'il devait bientôt sacrifier à son ministre. Gaston d'Orléans, son frère, était, selon le cardinal de Retz, *l'homme du monde qui aimait le mieux le commencement de toutes choses*; mais, ajoute Retz, la faiblesse salit tout le cours de sa vie. Il fut de tous les complots contre le cardinal, et, après avoir compromis ses amis, il les abandonna à la vengeance de Richelieu. Le caractère de Louis XIII et de son frère contribua à perpétuer les conspirations contre l'autorité royale et força Richelieu à redoubler de sévérité. Il fut impitoyable dans la lutte contre les grands; mais il faut reconnaître que sa dureté tourna à l'avantage de la France. Dès 1626, le maréchal d'Ornano, gouverneur de Gaston, la duchesse de Chevreuse, favorite d'Anne d'Autriche, le jeune prince de Chalais de la maison de Talleyrand-Périgord, tramèrent un complot pour renverser le cardinal. Les Vendômes et le comte de Soissons, d'une branche cadette de la maison de Condé, y entrèrent. Richelieu fit

arrêter et emprisonner à Vincennes le maréchal d'Ornano qui y mourut peu de temps après. Les Vendômes eurent le même sort. La duchesse de Chevreuse et le comte de Soissons quittèrent la France. Chalais périt sur l'échafaud (1626). En même temps Richelieu réunit une assemblée de notables, devant laquelle il exposa ses projets pour la grandeur de la France : création d'une marine nationale, développement de l'industrie et du commerce, satisfaction accordée à toutes les réclamations légitimes des états de 1614. Les notables donnèrent à la politique de Richelieu une approbation que ratifia la partie la plus saine de la nation. L'assemblée s'était à peine séparée qu'un nouvel exemple prouva avec quelle vigueur Richelieu ferait exécuter les édits. Les duels étaient défendus sous peine de mort; mais, malgré cette prohibition, Montmorency-Bouteville, père du célèbre maréchal de Luxembourg, osa se battre en plein jour sur la place Royale. Il fut arrêté immédiatement, condamné à mort et exécuté. Jamais un sang aussi noble n'avait coulé pour une faute que les grands estimaient légère. Tous se sentirent menacés et ne négligèrent aucune intrigue pour renverser le redoutable ministre.

Gaston, que sa faiblesse livrait à tous les intrigants, quitta la France et se retira en Lorraine. Marie de Médicis, qui avait introduit Richelieu à la cour, se plaignit de l'ingratitude du ministre; elle usa de tout son crédit sur l'esprit du roi pour ruiner sa puissance. La jeune reine se joignit à elle. En même temps des scrupules religieux tourmentaient Louis XIII; on attaquait la politique de Richelieu comme trop favorable aux huguenots. On lui reprochait son alliance avec les protestants du Nord contre la maison d'Autriche et la tolérance qu'il avait accordée aux calvinistes de France. Les noms de *cardinal de la Rochelle*, de *pape des huguenots* lui furent appliqués par ses ennemis. Louis XIII, fatigué de la hauteur du cardinal, n'était plus retenu que par le sentiment de l'intérêt public. Le garde des sceaux, Michel de Marillac, et son frère le maréchal de Marillac lui furent présentés par la cabale hostile à Richelieu comme des hommes d'État capables de le remplacer. Le roi qui venait de se signaler au pas de Suze et qui avait prouvé qu'il avait du courage militaire, manqua, comme toujours, de courage d'esprit. Pendant une maladie qui le retint à Lyon au retour de son expédition d'Italie, il se laissa circonvenir par les deux reines et promit de sacrifier Richelieu à leur ressentiment. Le cardinal lui-même se croyait perdu, et déjà il faisait partir pour le Havre, dont il s'était réservé le gouvernement, des mulets chargés de ses effets les plus

précieux. On prétend que ce fut un capucin, le père Joseph du Tremblay, qui, dans ce péril, soutint et raffermi le courage du ministre. Richelieu demanda une entrevue à Louis XIII, et il lui suffit de quelques moments pour reprendre sur le roi l'ascendant que lui donnaient ses services et la supériorité de son génie. Un changement subit renversa ceux qui se croyaient au comble de la faveur. Cette *journée des dupes* (1630) fut un drame à la fois comique et tragique. On y vit les courtisans toujours adorateurs de la fortune flatter et abandonner tour à tour le ministre et la reine mère, jusqu'au moment où la victoire de Richelieu fut assurée. Aussitôt ils s'éloignèrent des deux Marillac ; le garde des sceaux fut exilé ; le maréchal, son frère, arrêté au milieu de son armée, fut traduit devant une commission militaire. On l'accusait de concussion et de dilapidation. Il s'indignait en entendant les griefs allégués contre lui. « Il n'est question dans mon procès, s'écriait-il, que de foin et de paille ; jamais on n'a condamné un homme de mon rang pour de pareilles misères. » Le maréchal n'en porta pas moins sa tête sur l'échafaud. Un autre maréchal de France, Bassompierre, fut enfermé à la Bastille où il resta jusqu'à la mort de Richelieu. La reine mère fut reléguée à Compiègne, d'où elle s'enfuit à Bruxelles. Gaston, retiré à Nancy, y épousa Marguerite, fille du duc de Lorraine, malgré la défense de Louis XIII. La Lorraine fut alors envahie par une armée royale, et Gaston réduit à chercher un asile à Bruxelles près de la reine mère.

Les malheurs de tant d'illustres victimes excitèrent un vif sentiment d'indignation dans une partie de la France. La noblesse déjà mécontente prit les armes et se joignit en Languedoc au gouverneur Henri de Montmorency qui se déclara ouvertement en faveur de Marie de Médicis et de Gaston d'Orléans (1632). Richelieu fit marcher contre lui le maréchal de Schomberg qui le vainquit à Castelnaudary (Aude). Montmorency chercha vainement la mort en combattant avec le courage du désespoir ; il fut fait prisonnier et condamné à mort par un tribunal extraordinaire qui avait été organisé par Richelieu. Les supplications des membres de son illustre famille ne purent fléchir la justice du cardinal. Henri de Montmorency eut la tête tranchée à Toulouse au pied de la statue de Henri IV, son parrain. Ainsi fut assuré l'abaissement des gouverneurs, qu'un écrivain du xvi^e siècle appelait *les rois des provinces*. Parmi les plus puissants était d'Épernon, gouverneur de Guienne. Richelieu l'humilia, en 1633, et le força de faire des excuses publiques à l'arche-

vêque de Bordeaux, Sourdis, qu'il avait insulté à la suite d'une violente querelle. En résumé, Richelieu avait successivement frappé les courtisans (Ornano et Chalais), les membres de la famille royale (Gaston d'Orléans et Marie de Médicis), enfin les gouverneurs des provinces (Montmorency et d'Épernon). Il ne restait plus en France de puissance capable de lutter contre l'autorité monarchique.

Création des intendants (1635).—Après avoir annulé les gouverneurs, Richelieu les remplaça par de nouveaux magistrats institués en 1635 et appelés intendants. On donna ce nom à des commissaires envoyés d'abord temporairement par les rois pour diriger les finances, les armées, la justice, la police, en un mot l'administration civile et militaire. On les appelait primitivement *intendants de justice, police et finances*. La plupart étaient choisis dans le corps des maîtres des requêtes, et avaient longtemps assisté aux séances du conseil d'État où se discutaient les questions principales de finances, d'administration générale de la justice, et de direction à donner à l'industrie, au commerce, aux travaux publics, en un mot à tout ce qui constitue dans le sens le plus vaste du mot, la *police d'un État*. Formés à la pensée de Richelieu, habitués à embrasser comme lui l'ensemble de la France et à rattacher les diverses parties au pouvoir central, les *intendants* furent les instruments les plus actifs de l'autorité absolue. Ils firent pénétrer avec rapidité la pensée du pouvoir central jusqu'aux extrémités du royaume. La même politique détermina Richelieu à faire raser les places fortes de l'intérieur qui, inutiles contre l'ennemi extérieur, offraient presque toujours un asile aux seigneurs rebelles et aux factions intérieures. Il augmentait en même temps les fortifications des villes frontières qui devaient couvrir la France d'un rempart inexpugnable. En résumé, Richelieu avait établi en France une vigoureuse unité par la destruction de la puissance politique des protestants et par l'abaissement des grands et des gouverneurs de provinces. Il lui restait à remporter une dernière victoire sur la maison d'Autriche. Pour comprendre les causes et les conséquences de la guerre qu'il soutint contre cette maison, il est nécessaire de se rendre compte de la situation de l'Allemagne à cette époque.

§ II. ALLEMAGNE. — L'Allemagne avait toujours été depuis le temps de Luther (Voy. p. 87) en proie à des querelles religieuses. La constitution anarchique, que lui avait léguée le moyen âge, contribuait encore à sa faiblesse. L'empire n'était qu'une fédération de princes à laquelle présidait l'empereur; et ces princes, ayant tous

des prétentions les uns contre les autres, entretenirent presque continuellement une guerre civile tantôt sourde, tantôt éclatante, nourrie par leurs intérêts opposés et par les trois religions de l'Allemagne plus opposées encore que les intérêts des princes. Ferdinand I^{er}, qui succéda en 1555 à son frère Charles-Quint, voulut en vain mettre un terme aux troubles religieux. Sous son règne, les discordes devinrent chaque jour plus acharnées. L'Allemagne perdit la Livonie, qui était réputée à cette époque province impériale ; elle fut cédée à la Pologne par les chevaliers teutoniques. Maximilien II (1564-1576), qui succéda dans la dignité impériale à son père Ferdinand, fut encore moins souverain que lui. La réforme pénétra, pendant son règne, dans la Bohême et la Hongrie, et ce fut plus tard une nouvelle cause de troubles. Rodolphe II, fils et successeur de Maximilien II, porta le titre d'empereur de 1576 à 1612 ; mais il se montra si incapable qu'il fut obligé d'abandonner à son frère Matthias une grande partie des États héréditaires de la maison d'Autriche (archiduché d'Autriche, Hongrie, Moravie, Bohême). Sous le faible Rodolphe, l'Allemagne fut plus que jamais déchirée par les discordes religieuses. L'archevêque de Cologne voulut séculariser ses États, et il en résulta une guerre (1582-1584), à la suite de laquelle il fut expulsé. L'évêché de Strasbourg fut aussi le théâtre d'une lutte entre les protestants et les catholiques (1592-1604). On vit alors en Allemagne ce qu'on venait de voir en France sous Henri III, une ligue catholique contre une ligue protestante, sans que le souverain pût arrêter les efforts ni de l'une ni de l'autre. La religion n'était plus qu'un prétexte. Il s'agissait avant tout de la succession aux duchés de Clèves et de Juliers qui venait de s'ouvrir (1609), et qui était réclamée par un grand nombre de maisons rivales. Henri IV se préparait à profiter des troubles de l'empire pour abaisser la maison d'Autriche, lorsqu'il périt assassiné (Voy. p. 490). La mort de Henri IV ne rendit pas Rodolphe plus puissant ; il se consolait de sa faiblesse en se livrant avec Tycho-Brahé à l'étude de l'astronomie. Mais il défigurait cette science par une superstition alors commune qui faisait dépendre la destinée des hommes du cours des astres ; aussi l'histoire l'a-t-elle désigné sous le nom de *Rodolphe l'astrologue*. Son frère Matthias, qui lui succéda comme empereur (1612-1619), suspendit pour quelque temps les hostilités ; mais vers la fin de son règne, la guerre éclata en Bohême (1618). Son cousin Ferdinand de Styrie, auquel il avait cédé ce royaume, fut accusé d'avoir violé les privilèges des Bohémiens. Le peuple de Prague envahit le

château où siégeait le conseil du roi et jeta par les fenêtres trois de ses conseillers. La guerre des hussites avait commencé par une violence semblable (Voy. *Moyen Age*, p. 204). Cette *désfenestration* fut le signal de la guerre de Trente ans.

Guerre de Trente ans (1618-1648). — La guerre de Trente ans se partage en quatre époques : la première est appelée *période palatine* (1618-1623), parce que les Bohémiens révoltés mirent à leur tête l'électeur palatin Frédéric V ; la seconde porte le nom de *période danoise* (1623-1629), parce que le roi de Danemark, Christian IV, soutint les protestants d'Allemagne ; la troisième (1629-1635) est la *période suédoise* signalée par les exploits du roi de Suède, Gustave-Adolphe ; Enfin la quatrième ou *période française* (1635-1648) est celle pendant laquelle Richelieu et Mazarin abaissèrent la maison d'Autriche, ajoutèrent plusieurs provinces à la France et établirent sa prépondérance en Europe.

Matthias étant mort dès le commencement de la guerre (1619), Ferdinand II fut proclamé empereur ; mais les Bohémiens ne se laissèrent point effrayer par sa nouvelle dignité ; ils le déposèrent et offrirent la couronne à l'électeur palatin, Frédéric V, gendre du roi d'Angleterre Jacques Ier. L'électeur accepta le trône (1620), sans avoir assez de forces pour s'y maintenir. D'abord tout parut lui réussir ; les Hongrois se joignirent aux Bohémiens et vinrent assiéger Vienne. Mais Ferdinand réussit à détacher les Hongrois du parti de Frédéric et fut soutenu par la ligue catholique d'Allemagne. Maximilien de Bavière, qui en était le chef, vint au secours de Vienne, et, après avoir délivré cette ville, poursuivit les Bohémiens jusqu'à Prague et les vainquit sous les murs de cette place. L'électeur palatin prit la fuite, et l'empereur confisqua ses États par un simple arrêt du conseil aulique (1621), quoique, d'après la constitution germanique, l'électeur ne fût justiciable que de la chambre impériale. L'arrêt fut exécuté par les Espagnols que commandait Spinola. Il ne resta bientôt à la maison palatine et à l'union protestante d'Allemagne d'autres secours que deux guerriers qui avaient chacun une petite armée vagabonde, comme les condottieri d'Italie : l'un était un prince de Brunswick qui n'avait pour tout État que l'administration ou l'usurpation de l'évêché d'Halberstadt ; il s'intitulait *ami de Dieu et ennemi des prêtres*, et méritait ce dernier titre, puisqu'il ne subsistait que du pillage des églises. L'autre soutien de ce parti, alors ruiné, était un aventurier de la maison de Mansfeld. Ces deux auxiliaires pouvaient bien servir à désoler une

partie de l'Allemagne; mais non pas à rétablir le palatin et l'équilibre des princes. L'empereur, affermi en Allemagne, assembla en 1623, une diète à Ratisbonne, dans laquelle il déclara que, l'électeur palatin s'étant rendu coupable de lèse-majesté, ses États, ses biens, ses dignités étaient dévolus au domaine impérial; mais que ne voulant pas diminuer le nombre des électeurs, il commandait et ordonnait que Maximilien de Bavière fût investi de l'électorat palatin. Ferdinand donna en effet cette investiture du haut du trône, et son vice-chancelier prononça que l'empereur conférait cette dignité de sa *pleine puissance*.

L'Union évangélique (nom sous lequel on désignait la Ligue protestante), près d'être écrasée, fit de nouveaux efforts pour prévenir sa ruine entière. Elle s'allia avec le roi de Danemark, Christian IV. L'Angleterre fournit quelque argent. Richelieu, qui venait de rentrer au ministère (1624), soutint secrètement les ennemis de l'Autriche; mais ni l'argent des Anglais, ni l'assistance de Richelieu, ni les troupes du Danemark, ni Brunswick, ni Mansfeld ne prévalurent contre l'empereur. Il en résulta seulement de nouvelles dévastations pour l'Allemagne. Tilly, général de la Ligue catholique, battit les Danois à Lutter (1626); mais ce fut surtout Waldstein qui s'illustra dans cette lutte. Ce général, qui ne relevait que de l'empereur, avait levé une nombreuse armée, et se l'était attachée en lui abandonnant le pillage de l'Allemagne septentrionale. Renommé entre tous les capitaines de ce temps par l'éclat et la rapidité de ses succès, imposant aux soldats par sa seule présence et par la sévérité de son silence, Waldstein devint la terreur des protestants; ils conquit en peu de temps le Mecklenbourg et obtint les titres de *duc de Friedland* et de *prince de la Baltique* (1627). Il disait publiquement que le temps était venu de réduire les électeurs à la condition des ducs et pairs de France, et les évêques à la qualité de chapelains de l'empereur. Cent cinquante mille soldats qui vivaient à discrétion en Allemagne rendaient la puissance de Ferdinand II absolue. Dans le même temps il proscrivait Charles de Nevers, duc de Mantoue, pour s'être mis en possession, sans ses ordres, d'un pays qui lui appartenait par les droits du sang. Les troupes impériales surprirent et saccagèrent Mantoue; elles répandirent la terreur en Italie. Ferdinand commençait à resserrer cette ancienne chaîne qui avait lié l'Italie à l'empire, et qui était relâchée depuis si longtemps.

L'empereur compromit sa puissance par l'usage qu'il en fit. Il voulut se mêler en maître des affaires de la Suède et de la Pologne,

et prendre parti contre le jeune Gustave-Adolphe, qui soutenait alors ses prétentions sur la Livonie contre le roi de Pologne Sigismond Vasa, son parent. Les Suédois s'en vengèrent en forçant Waldstein de lever le siège de Stralsund (1628). En même temps Ferdinand se crut assez puissant pour abaisser les deux partis qui divisaient l'Allemagne, pour enlever aux protestants toutes les concessions qu'ils avaient obtenues de Charles-Quint (Voy. p. 92), et pour détruire la Ligue catholique. Il voulait rétablir l'Église, mais pour en être le maître. Ces projets audacieux excitèrent contre lui une double opposition. Les princes protestants, réduits au désespoir par un édit qui leur enjoignit (1629) de rendre tous les évêchés et bénéfices ecclésiastiques dont ils s'étaient emparés, appelèrent à leur secours le roi de Suède, Gustave-Adolphe. Richelieu, qui venait de reconcilier les Suédois et les Polonais, contribua à susciter ce nouvel ennemi contre l'Autriche. En même temps, il envoyait à la diète de Ratisbonne le père Joseph du Tremblay, son confident intime, et excitait les seigneurs catholiques d'Allemagne contre l'empereur. Ces princes, et à leur tête Maximilien de Bavière, exigèrent le renvoi de Waldstein accusé d'avoir commis des cruautés et des déprédations horribles dans l'Allemagne septentrionale. Ainsi l'empereur perdit son meilleur général au moment où l'empire était menacé par un dangereux adversaire.

Gustave-Adolphe vint débarquer (1630) en Poméranie à la tête de quinze mille hommes; c'était une faible armée, mais admirablement disciplinée, pleine d'ardeur et d'enthousiasme. Elle contrastait avec ces troupes impériales que Richelieu appelle dans ses Mémoires, « déréglées, insolentes, désobéissantes à leurs chefs et outrageuses envers les peuples. » Gustave-Adolphe mérita et sut se concilier l'amour des Allemands *par sa sévérité inexorable envers les siens, sa douceur extraordinaire pour les peuples et une justice exacte en toutes les occasions.* Tel est le témoignage que lui rend Richelieu. Après s'être assuré de la Poméranie et du Mecklenbourg, le roi de Suède contraignit les électeurs protestants à sortir de la neutralité où ils tentèrent d'abord de s'enfermer; il obtint de l'électeur de Brandebourg la forteresse de Spandau, et de l'électeur de Saxe le commandement même de ses troupes pour le venger de Tilly. Ce général venait de prendre et de saccager Magdebourg avec une effroyable cruauté. Gustave-Adolphe le vainquit à Leipsig (1631). Il aurait pu marcher alors sur Vienne et porter la guerre au cœur même de l'Autriche; mais il préféra le titre de libérateur de l'Allemagne. Traver-

sant rapidement la Franconie, il passa le Rhin à Mayence, chassa les impériaux du Palatinat, ravagea l'électorat de Trèves et les possessions autrichiennes en Alsace, repassa le Rhin, triompha sur les bords du Lech, de Tilly, qui resta sur le champ de bataille (1632), s'empara d'Augsbourg, dévasta la Bavière et menaça les États héréditaires de la maison d'Autriche. L'empereur, tombé en moins d'une campagne de ce haut degré de grandeur qui avait paru si redoutable, fut réduit à s'humilier devant le général qu'il avait disgracié. Waldstein s'était retiré en Bohême où il vivait avec un faste royal. Il affectait le dédain des grandeurs, et ne reprit le commandement que sur les instances et les supplications de Ferdinand ; il dicta les conditions qui lui donnaient une autorité absolue dans l'armée et une principauté souveraine après la conclusion de la paix. Lui seul pouvait punir et récompenser ses soldats, et l'empereur était obligé de ratifier les confiscations qu'il aurait prononcées. A ces conditions, Waldstein consentit à reprendre le commandement de l'armée. Il ne se pressa pas de délivrer la Bavière qui appartenait à son ennemi, le duc Maximilien. Lorsqu'il le crut assez humilié et assez puni de son hostilité, il attaqua la Saxe. Gustave-Adolphe vint au secours de son allié, et les deux armées se rencontrèrent dans les plaines de Lützen (Saxe prussienne). Ce fut là que se livra (novembre 1632) une des batailles les plus célèbres de la guerre de Trente ans. Gustave-Adolphe, vainqueur à l'aile qu'il commandait, s'avança trop près d'un corps ennemi qu'il n'avait pas reconnu, et fut frappé d'une blessure mortelle. La mort de ce héros ralentit pour quelque temps les hostilités. Cependant les Suédois, dirigés par le chancelier Oxenstiern et soutenus par la France, resserrèrent leur alliance avec les princes protestants (1633), et se préparèrent à pousser la guerre avec vigueur. Waldstein, que l'empereur leur avait opposé, tenait depuis la mort de Gustave une conduite équivoque et semblait aspirer à se créer une principauté indépendante. Ferdinand, toujours immobile dans Vienne, craignit que ce grand général ne se servit contre lui-même du pouvoir sans bornes qu'il lui avait donné dans ses armées ; il le fit assassiner (1634) à Egra, en Bohême. La même année, ses lieutenants battirent les Suédois à Nordlingen (Bavière). Alors Oxenstiern et les protestants d'Allemagne furent obligés d'implorer le secours de Richelieu. Ce ministre n'avait cessé de les soutenir en secret ; mais il ne se déclara ouvertement qu'en 1635. A cette époque il commença la guerre contre les deux branches de la maison d'Autriche, affaiblies toutes les deux en Espagne et dans l'empire.

• Richelieu s'assura l'alliance de la Hollande et de la Savoie aussi bien que de celle de la Suède, et porta la guerre dans les Pays-Bas, sur les bords du Rhin, en Italie et aux Pyrénées. S'emparer de la Belgique et la partager avec les Hollandais, s'assurer la frontière du Rhin, occuper plusieurs places fortes qui commandaient les passages des Alpes et enfin le Roussillon dont la conquête devait compléter la frontière méridionale de la France, tels étaient les projets qu'il nourrissait. Il ne se laissa pas décourager par quelques revers que la France essaya dans les premiers temps et par l'invasion des Espagnols en Picardie (1635). Il mit sur pied cinq armées, et porta la guerre en Flandre, dans le Luxembourg, en Alsace, en Italie et aux Pyrénées. Pendant ce temps les Suédois, sous les ordres des lieutenants de Gustave-Adolphe, continuaient la guerre dans l'Allemagne. Établis en Poméranie, ils n'en sortirent plus, et de là se jetèrent plusieurs fois sur l'Allemagne centrale et méridionale. Banner, Torstenson et Wrangel ne cessèrent de tenir l'Autriche en échec. Ferdinand II mourut dans ces tristes circonstances (1637). Il laissait l'Allemagne dans un état déplorable, ravagée tour à tour par elle-même, par les Suédois et par les Français, en proie à la famine, et plongée dans la barbarie, suite inévitable d'une guerre si longue et si malheureuse. Cet empire déchiré, dont la France et l'Autriche se partageaient les dépouilles, passa à Ferdinand III, fils de Ferdinand II, déjà élu roi des Romains du vivant de son père. Bernard de Saxe-Weimar, un des lieutenants de Gustave-Adolphe, s'empara de l'Alsace, à la suite des victoires de Brisach et de Rhinfeld (1638-1639). Le conquérant mourut à trente-cinq ans; Richelieu se hâta d'acheter son armée et d'assurer l'Alsace à la France. Le maréchal de Guébriant, Turenne et Condé achevèrent ce que le duc de Weimar avait commencé (Voy. n° 57). Au nord de la France, Richelieu, le maréchal de la Meilleraye, neveu de Richelieu, s'empara d'Arras et finit par se rendre maître de l'Artois (1640); au sud, Richelieu fit la conquête du Roussillon (1641-1642) et assista en personne à la prise de Perpignan, pendant que le duc d'Harcourt remportait en Piémont les victoires de Casal, de Turin et d'Ivrée. La politique de Mazarin (Voy. n° 57) compléta l'œuvre commencée et glorieusement poursuivie par Richelieu. Ferdinand III, fatigué de tant de revers, fut enfin obligé de conclure la paix de Westphalie, signée dans les deux villes d'Osnabrück et de Munster (1648). Les négociations étaient ouvertes depuis longtemps, lorsque la prise de Prague par les ennemis décida l'empereur à signer le traité. L'Alsace resta à la

France. La Suède obtint la Poméranie, Brème, Verden et Wismar, trois voix aux diètes de l'empire et cinq millions d'écus. Les fils de l'électeur palatin Frédéric V recouvrèrent l'héritage de leur père. Un huitième électorat fut établi en faveur de la Bavière. L'Allemagne ne fut plus qu'une république aristocratique, composée de l'empereur dont la souveraineté était nominale, des électeurs, des princes et des villes impériales. Le luthéranisme et le calvinisme furent autorisés, et la chambre impériale composée de vingt-quatre membres protestants et de vingt-six catholiques ; l'empereur se vit obligé de recevoir six protestants jusque dans son conseil aulique à Vienne. Les Suédois et les Français furent, par ce fameux traité, les législateurs de l'Allemagne dans la politique et dans la religion. Ce pays, qui comptait plus de trois cent soixante États, resta de toutes parts ouvert aux influences de l'étranger.

La paix de Westphalie, quoique signée longtemps après la mort de Richelieu, peut être considérée comme l'œuvre de ce grand homme. Elle réalisa, en effet, une partie des projets qu'il avait formés, et plus tard, le traité des Pyrénées (Voy. n^o 57), en assurant à la France l'Artois et le Roussillon, fut encore une consécration glorieuse de la politique du cardinal. Dans les derniers temps de sa vie, ce ministre avait eu à lutter contre de nouveaux complots ; il était obligé, au milieu des soucis de la politique européenne, de déjouer des intrigues de cour qu'encourageait la faiblesse de Louis XIII. Le grand écuyer, Henri d'Effiat, marquis de Cinq-Mars, favori de Louis XIII, se crut en état de remplacer le cardinal de Richelieu et conspira pour y parvenir (1641). Ayant reconnu que Louis XIII ne sacrifierait pas volontairement son ministre, il voulut l'y contraindre et s'allia avec Gaston, le comte de Soissons, le duc de Bouillon et d'autres mécontents. Louis XIII et Richelieu, languissant tous deux de la maladie qui devait bientôt les conduire au tombeau, s'avançaient vers le Roussillon pour achever d'enlever cette province à la maison d'Autriche. Les conjurés n'hésitèrent pas à conclure un traité avec le comte-duc d'Oliverès pour introduire une armée espagnole en France. Richelieu parvint à se procurer une copie de ce traité (1642). Il en coûta la vie à Cinq-Mars. De Thou, à qui on ne reprochait que d'avoir su la conspiration sans l'avoir révélée, partagea le sort de son ami. Le duc de Bouillon sauva sa vie en sacrifiant sa principauté de Sedan. Pour Gaston, duc d'Orléans, il accusa ses complices à son ordinaire, s'humilia et obtint son pardon. Le cardinal déploya dans sa vengeance, autorisée de la justice, toute sa rigueur hautaine. On le

vit traîner le grand écuyer à sa suite, de Tarascon à Lyon, sur le Rhône, dans un bateau attaché au sien, frappé lui même à mort et triomphant de celui qui allait mourir par le dernier supplice. De là, le cardinal se fit porter à Paris, sur les épaules de ses gardes, dans une chambre de bois ornée de tentures rouges, où deux hommes pouvaient tenir à côté de son lit; ses gardes se relayaient. On abattait des pans de muraille pour le faire entrer plus commodément dans les villes. C'est ainsi qu'il alla mourir à Paris (décembre 1642) à cinquante-huit ans, laissant le roi satisfait de l'avoir perdu et embarrassé d'être le maître. Ce prince malade, triste, sombre, insupportable à lui-même, n'ayant pas un serviteur dont il fût aimé, hâï par son frère, trahi par ses favoris, était presque seul au milieu d'une cour qui n'attendait que sa mort. Elle arriva quelques mois après celle du cardinal (mai 1643). Au milieu de ces conspirations et de ces supplices, le royaume fleurit pourtant; le siècle de la politesse et des arts s'annonçait. L'Académie française fut établie par Richelieu (1637), et il fit représenter dans son palais des pièces auxquelles il travaillait lui-même. Les tragédies du cardinal sont oubliées; mais, dès 1636, Corneille inaugura par le *Cid* le siècle de Louis XIV. Balzac perfectionnait la prose française et lui donnait du nombre et de l'harmonie. Le traité de la *Méthode* par Descartes ouvrait une nouvelle ère pour la philosophie. Le Poussin et le Sueur rivalisaient avec les plus grands peintres de l'Italie. La sculpture fut bientôt perfectionnée par Girardon, et le mausolée même du cardinal en est une preuve. Il y eut, dans ce premier éveil du génie littéraire en France, une verve puissante que l'on ne retrouvera pas toujours aux époques où le goût aura plus de pureté et de délicatesse.

XX

Mazarin et la Fronde.

§ Mazarin et la Fronde.—Les traités de Westphalie et des Pyrénées préparent la grandeur de Louis XIV.—Situation de l'Europe et limites des États en 1661.—Décadence de l'Espagne, de l'Italie et de l'empire.—Épuisement de la Suède.—Décadence de la Pologne.—Divisions de l'Angleterre.—Richesses et puissance de la Hollande.

Louis XIV (1643-1661).—Louis XIV succéda, en 1643, à son père Louis XIII, et commença le règne le plus long et le plus glorieux de

la dynastie capétienne. Il devait occuper le trône pendant soixante-treize ans. Ce serait toutefois une étrange erreur de voir, pendant cette longue période si féconde en grands hommes et en grandes choses, Louis XIV planant sur le siècle entier et lui donnant un caractère de majestueuse unité. Les dix-huit premières années du règne de Louis XIV (1643-1661) appartiennent à Mazarin, héritier de la politique de Richelieu, et poursuivant comme lui l'abaissement de la maison d'Autriche. Après la mort de Mazarin (1661), commence le gouvernement personnel de Louis XIV qui a duré cinquante-quatre ans, mais qui présente aussi des phases très-diverses. Louis XIV, secondé par Colbert et Louvois, donna d'abord à toutes les branches d'administration une admirable impulsion : finances, lois, industrie, commerce, marine, armée, tout semblait sortir du chaos pour s'organiser sous l'œil du génie. En même temps, de Lyonne dirigeait les relations extérieures, et la France s'élevait au premier rang entre les puissances européennes. Elle acquit alors plusieurs provinces frontières, Artois, Roussillon, Flandre française, Franche-Comté. Jamais elle n'avait été plus prospère. Une littérature brillante et d'éminents artistes ajoutèrent encore à l'éclat de cette époque. Mais à partir de 1683, la mort de Colbert, la révocation de l'édit de Nantes, la révolution d'Angleterre qui enleva un allié à la France et donna un chef habile aux coalitions européennes, l'épuisement des finances, la mort de presque tous les hommes supérieurs qui avaient secondé Louis XIV, enfin les désastres de la guerre de succession d'Espagne, attristèrent la dernière partie de ce grand règne. Louis XIV supporta l'adversité avec une force admirable, et l'Europe coalisée ne put lui enlever les provinces conquises dans les époques antérieures. En résumé, le règne de Louis XIV se divise en trois périodes nettement tranchées : 1^o de 1643 à 1661, Mazarin prépare sa grandeur ; 2^o de 1661 à 1683, la France parvient à son apogée ; 3^o de 1683 à 1715, le déclin commence, mais il est plein de grandeur et de majesté, comme celui de l'astre que Louis XIV avait choisi pour emblème.

Anne d'Autriche, Mazarin. — Louis XIV n'avait que cinq ans à la mort de son père (mai 1643). Le parlement cassa l'ordonnance de Louis XIII qui établissait un conseil de régence, et donna l'autorité souveraine à la reine mère, Anne d'Autriche. Cette princesse espagnole choisit pour principal ministre l'Italien Jules Mazarin, qui s'était fait remarquer par son habileté diplomatique sous l'administration de Richelieu. Le caractère de Mazarin présentait un contraste

frappant avec celui de son prédécesseur. « On voyait, dit le cardinal de Retz, sur les degrés du trône d'où l'âpre et redoutable cardinal de Richelieu avait foudroyé plutôt que gouverné les humains, un successeur doux et benin, qui ne voulait rien, qui était au désespoir que sa dignité de cardinal ne lui permit pas de s'humilier, autant qu'il l'eût souhaité, devant tout le monde. » Mazarin n'était pas encore connu; sa prudence passa pour de la timidité et encouragea les complots. Les exilés revinrent; les intrigants s'agitèrent. L'ambitieuse duchesse de Chevreuse, favorite d'Anne d'Autriche sous le dernier règne, reparut à la cour, et se flatta de reprendre près de la régente l'empire qu'elle avait exercé sur la reine persécutée. Elle devint l'âme d'un parti désigné sous le nom de *cabale des importants*. Là figurait le duc de Beaufort, de la maison de Vendôme, remarquable par sa belle figure et par son audace, mais dépourvu d'esprit et de jugement. Ce *roi des Halles*, dit Retz, parlait et pensait comme le peuple, dont il fut l'idole quelque temps. Les *importants* avaient espéré dominer Anne d'Autriche; la voyant attachée à Mazarin, ils conspirèrent et s'attirèrent une juste disgrâce. Vainqueur de cette cabale, Mazarin saisit le pouvoir d'une main plus ferme, se concilia habilement Gaston d'Orléans en gagnant son favori, l'abbé de la Rivière, ménagea les parlements, et dirigea la politique européenne avec autant de fermeté et de grandeur que le cardinal de Richelieu. C'est là surtout qu'est la gloire de son ministère.

Mazarin, comme il le disait lui-même, avait le cœur plus français que le langage. Il tenta d'assurer à la France ses limites naturelles, et il y réussit en partie. Les Espagnols avaient voulu profiter des embarras d'une régence pour envahir le royaume, et don Francisco de Mellos s'était avancé jusqu'à Rocroy (Ardennes). Mais le jeune duc d'Enghien, qui devint le grand Condé, préluda à ses exploits par la victoire de Rocroy (1643), qui, selon l'expression de Retz, couronna de lauriers le berceau de Louis XIV. Condé y tailla en pièces l'infanterie espagnole regardée jusqu'alors comme invincible. La prise de Thionville suivit de près cette victoire. Condé fut appelé presque en même temps sur les bords du Rhin pour réparer un échec des armées françaises. Il triompha, en 1644, de l'armée impériale à la bataille de Fribourg en Brisgau (pays de Bade); il lui fallut combattre dans cette journée la nature comme les hommes. L'armée des impériaux, commandée par le Bavaurois Mercy, était retranchée sur les pentes de la forêt Noire, et ce ne fut qu'après trois jours d'efforts que Condé parvint à la chasser de cette position formidable. La

tradition représente le général français lançant son bâton de commandement au milieu des ennemis, et l'armée entière se précipitant pour le reprendre. La conquête d'une partie des provinces situées sur la rive droite du Rhin fut la conséquence de cette victoire. Une troisième bataille livrée, en 1645, à Nordlingen (Bavière), coûta la vie à Mercy, le digne adversaire de Condé. Le vainqueur lui fit élever un tombeau avec cette inscription : *Sta, viator ; heroem calcas ! (arrête-toi, voyageur ; tu foules la cendre d'un héros !)* La prise de Dunkerque et la conquête d'une partie de la Belgique en 1646 mirent le comble à la gloire de Condé. Turenne, d'abord moins heureux, pénétra en 1647 au cœur de l'Allemagne, triompha des impériaux à Sommershausen en 1648, et menaça l'Autriche jusque dans ses États héréditaires.

A cette époque, la France, où commençaient à éclater des divisions intestines, venait d'être abandonnée par les Hollandais. Ces derniers avaient signé une paix particulière avec l'Espagne dès le 30 janvier 1648. Alors les Espagnols, toujours maîtres de la Belgique, et pouvant disposer de toutes leurs forces contre la France, envahirent de nouveau l'Artois et la Picardie. Condé les vainquit à la journée de Lens (20 août 1648). Le Roussillon, l'Artois et l'Alsace conquis, le Portugal délivré, la Catalogne envahie, la Suède triomphante, la Hongrie détachée de l'Autriche, l'Italie secouant le joug de l'Espagne, enfin l'empire triomphant de l'empereur, tels furent les résultats de la glorieuse politique suivie par Richelieu et Mazarin. La paix de Westphalie que la France signa avec l'Allemagne, le 24 octobre 1648, consacra une partie de ces avantages (Voyez p. 226). Si le succès fut incomplet, il faut l'attribuer aux troubles que les grands et les parlements excitèrent alors contre Mazarin, et que l'on désigne sous le nom de Fronde.

Fronde (1648-1653).— On appelle *Fronde* les troubles et les guerres civiles qui ont déchiré la France pendant cinq années, chassé Louis XIV et Anne d'Autriche de leur capitale, forcé Mazarin de s'exiler deux fois, interrompu les glorieuses campagnes contre l'Autriche, et tourné contre la France l'épée victorieuse à Rocroy, à Fribourg, à Nordlingen et à Lens. Cette guerre civile, qui a tiré son nom d'un jeu d'enfants, et qui fut puérile dans ses causes, et souvent burlesque dans les scènes parlementaires, faillit devenir funeste à la France, en livrant à l'Espagne plusieurs villes importantes, et en lui donnant l'appui de nos plus grands généraux. On distingue ordinairement deux frondes : la première, appelée *fronde parlementaire*, dura de

1648 à 1649 ; la seconde est la fronde des princes, qui troubla la France de 1650 à 1653. Les causes de la première fronde furent les embarras financiers qui résultaient de la prolongation de la guerre et du mauvais système d'impôts adopté à cette époque. Mazarin avait chargé l'Italien Particelli Émery de l'administration des finances. Après avoir épuisé toutes les ressources, Émery voulut créer de nouvelles charges de judicature, et retenir une partie des gages des magistrats. Aussitôt, le parlement, la chambre des comptes, la cour des aides et le grand conseil signèrent l'*arrêt d'union* (1648), par lequel ces compagnies souveraines s'engageaient à défendre leurs privilèges. Mazarin crut les intimider par un coup d'État, et, le jour même où l'on chantait un *Te Deum* pour la victoire de Lens (26 août), plusieurs membres du parlement furent arrêtés. On remarquait surtout parmi eux Broussel, que ses cheveux blancs, l'austérité de sa vie privée et ses déclamations habituelles contre le gouvernement, avaient rendu cher au peuple.

L'arrestation des membres du parlement fut le signal d'une émeute connue sous le nom de *journée des barricades* (27 août). Le chancelier Pierre Séguier y courut les plus grands dangers, et la reine se vit forcée de relâcher les prisonniers. Le pouvoir fut avili par cette faiblesse, et Mazarin attaqué avec une violence chaque jour plus intolérable. Entre tous les hommes qui poursuivaient le ministre de leur haine et de leurs calomnies, on remarquait Paul de Gondi, co-adjuteur de l'archevêque de Paris, plus connu sous le nom de cardinal de Retz. La Rochefoucauld l'a caractérisé avec justesse. « Cet homme, dit-il, ayant joint à plusieurs belles qualités naturelles et acquises le défaut que la corruption des esprits fait passer pour vertu, était entaché d'une ambition extrême et d'un désir déréglé d'accroître sa réputation et sa fortune par toutes sortes de voies, si bien que la fermeté de son courage et son puissant génie trouvèrent un triste et malheureux objet, qui fut le trouble de l'État et la confusion de la ville capitale dont il était archevêque. » En effet, Retz disposant du clergé de Paris et très-influent dans le parlement, contribua à entretenir les discordes civiles. La cour fut obligée de subir les conditions que les parlementaires voulurent lui imposer, et de publier la déclaration du 24 octobre 1648, qui changeait la nature du gouvernement de la France. A côté de quelques mesures utiles, cette déclaration renfermait des dispositions funestes, et entre autres celle qui supprimait les *intendants* institués par Richelieu (Voy. page 219).

Il était impossible que la reine se résignât longtemps à cette hu-

miliation. Abreuvée d'affronts, elle résolut de punir une ville rebelle. Dès que Condé fut de retour à Paris, la régente s'assura de son épée, puis se retira à Saint-Germain (6 janvier 1649), et, fa, rendit une ordonnance qui transférait le parlement à Montargis. La guerre était déclarée, et Paris s'apprêta à la résistance. Le prince de Conti, frère de Condé, le duc de Longueville, son beau-frère, le duc de Beaufort et le duc d'Harcourt, prirent le commandement des milices bourgeoises. Des intrigues de femmes s'ajoutèrent encore à ces causes de troubles. Les duchesses de Longueville, de Chevreuse et de Montbazou excitaient les frondeurs. Le mélange d'écharpes bleues, de dames, de cuirasses, de violons dans les salles de l'hôtel de ville, le bruit des tambours et le son des trompettes sur la place donnaient, dit le cardinal de Retz, un spectacle que l'on voit plus dans les romans qu'ailleurs. La plupart des rencontres entre la petite armée de Condé et les milices nombreuses, mais peu aguerries, de la bourgeoisie parisienne, ne furent pas sérieuses. Il y eut cependant un combat assez sanglant à Charenton. Bientôt les vivres manquèrent dans Paris, et le parlement se vit dans la nécessité de traiter avec la cour ou avec l'Espagne. Les frondeurs exaltés aimaient mieux s'allier avec l'ennemi qu'avec le Mazarin. Ils introduisirent dans Paris et jusque dans le parlement un prétendu envoyé du roi d'Espagne Philippe III, pendant qu'ils refusaient d'entendre les propositions d'Anne d'Autriche. Heureusement il y avait dans le parlement un grand nombre de magistrats que ces excès révoltaient. A leur tête était le premier président Matthieu Molé. Son ennemi, le cardinal de Retz, n'a pu s'empêcher de louer son courage : « Si ce n'était pas une espèce de blasphème de dire qu'il y a eu quelqu'un dans notre siècle de plus intrépide que le grand Gustave et que M. le Prince (le prince de Condé), je dirais que ç'a été M. Molé, premier président. Il voulait le bien de l'État préférablement à toutes choses. » Déjà Molé s'était signalé par sa fermeté à la journée des barricades. Il montra encore plus d'énergie lorsque les princes soulevèrent la populace pour forcer le parlement de continuer la guerre civile. Il ouvrit des conférences avec la cour et signa le traité de Ruel (14 mars 1649), qui accordait amnistie pleine et entière pour tous les événements de la guerre civile. Les princes qui avaient résisté jusqu'alors, se hâtèrent de conclure des traités particuliers, et de faire acheter leur soumission au plus haut prix possible.

La paix de Ruel ne rendit pas au gouvernement l'autorité que les troubles lui avaient enlevée. Une régente étrangère, un ministre

odieux et méprisé, des factions hostiles et violentes, un prince victorieux et enivré de ses succès, tout contribuait à perpétuer les dissensions. Condé, qui s'attribuait tous les succès, traitait Mazarin et la régente avec une hauteur insolente. Bientôt son ambition ne connut plus de bornes et prépara sa ruine. Les frondeurs unirent leurs ressentiments à ceux de la cour, et l'arrestation de Condé fut résolue. Il fut emprisonné, le 18 janvier 1650, en même temps que son frère le prince de Conti et son beau-frère le duc de Longueville. Ce fut le signal d'une nouvelle guerre. M^{me} de Longueville, sœur du grand Condé, après avoir vainement tenté de soulever la Normandie se retira à Stenay où Turenne, qui s'était déclaré pour la Fronde, commandait une petite armée. La princesse de Condé, Claire-Clémence de Maillé-Brezé, souleva la Guienne et s'allia avec l'Espagne. Mazarin parvint à étouffer cette révolte; il mena le roi à Bordeaux, et imposa un traité de paix aux rebelles. Il marcha ensuite avec le maréchal du Plessis-Praslin contre Turenne qui avait pénétré en Champagne, et remporta un avantage décisif à Rethel (décembre 1650). Mais cette victoire ne fit que rendre ses ennemis plus nombreux et plus acharnés : la vieille Fronde s'unit à la nouvelle pour s'opposer à la toute-puissance du ministre. Gaston fut entraîné dans la coalition, et le parlement adressa des remontrances au roi pour obtenir la liberté des princes qui avaient été transférés au Havre. A la vue de ce déchaînement général, Mazarin sortit de Paris (1651) et alla lui-même délivrer les princes qu'il espérait détacher de la Fronde. N'ayant pu traiter avec eux, il se retira à Sedan, et ensuite à Brühl, château de l'électeur de Cologne. De là il ne cessa d'entretenir une correspondance active avec les ministres Le Tellier, de Lyonne et Servien qu'il avait placés auprès de la reine mère.

La retraite de Mazarin laissait en présence les deux frondes qui, rapprochées par la haine du ministre, ne tardèrent pas à se diviser de nouveau. Le prince de Condé, plus hautain et plus emporté que jamais, voulait imposer ses volontés au parlement. Gondi, qui dominait Gaston d'Orléans et disposait de la majorité du parlement, lui disputait le pouvoir. La lutte entre les deux frondes se prolongea quelque temps dans Paris; mais cette guerre de parole et de plume n'était pas celle qui convenait au prince de Condé. Il quitta Paris et se retira en Guienne où il s'allia avec l'Espagne, et recommença la guerre civile. Mazarin en profita pour revenir en France (1652) à la tête d'une petite armée qu'il avait levée à ses frais. Il fut rejoint par Turenne rentré en grâce. L'armée royale s'avança jusque dans

l'Orléanais qui fut le principal théâtre des hostilités. Mademoiselle de Montpensier, fille de Gaston d'Orléans, y commandait l'armée royale, et avait sous ses ordres les comtesses de Fiesque et de Frontenac, qu'elle appelait ses *aides de camp*. Turenne battit d'abord l'armée ennemie à Bleneau (Yonne); mais l'arrivée subite de Condé changea la face des affaires, et peu s'en fallut que ce prince n'enlevât la cour à Gien (Loiret). La prudence de Turenne sauva l'armée royale. Condé se dirigea alors vers Paris, et Turenne l'y suivit. La bataille de la porte Saint-Antoine assura le triomphe de la royauté, et si Mademoiselle de Montpensier n'eût pas fait tirer les canons de la Bastille contre les troupes de Louis XIV, l'armée de la Fronde eût été détruite. Condé ne réussit pas à se maintenir longtemps dans Paris. Vainement il souleva la populace contre les magistrats et la bourgeoisie. Le massacre de l'Hôtel de ville (4 juillet 1652) ne servit qu'à le rendre odieux. Il fut réduit à passer du côté des Espagnols. Mazarin, pour ôter tout prétexte à la guerre civile, s'éloigna une seconde fois et se retira à Sedan. Alors Paris rappela le roi avec de vives instances (septembre 1652). Louis XIV rentra dans sa capitale au milieu de l'enthousiasme général; son oncle, Gaston, fut exilé à Blois; le cardinal de Retz arrêté et enfermé à Vincennes, puis au château de Nantes. Enfin, Mazarin revint plus puissant que jamais (1653). Cette crise violente n'avait servi qu'à affermir l'autorité royale. La Fronde ne parut bientôt plus, comme dit Bossuet, « que le dernier effort d'une liberté remuante qui allait céder la place à l'autorité légitime, et comme un travail de la France prête à enfanter le règne miraculeux de Louis. »

Cependant la guerre civile avait eu des conséquences funestes pour la puissance extérieure de la France. Les Espagnols avaient repris Dunkerque, Casal, Barcelonne, et chassé les Français de la Catalogne. Ils avaient même pénétré en Artois, et assiégeaient Arras. Turenne força leurs lignes (1654) et les mit en fuite. Condé soutint seul les efforts de l'armée française, et le roi d'Espagne lui écrivit : *J'ai su que tout était perdu et que vous avez tout conservé*. On a remarqué avec raison que le sort de Turenne et de Condé fut toujours d'être vaincus quand ils combattirent à la tête des ennemis contre leur patrie. Arras sauvé, les lignes des ennemis forcées et l'archiduc Léopold mis en fuite comblèrent Turenne de gloire; il sauva devant Valenciennes l'armée française mise en déroute par Condé (1656), et fit tête partout à l'ennemi; il alla même un mois après assiéger et prendre la petite ville de la Capelle : c'était peut-être la première

fois qu'une armée battue avait osé faire un siège. Les négociations de Mazarin n'avaient pas moins de succès que les armes de Turenne. Il s'allia avec Cromwell dont l'amitié était également recherchée par la France et par l'Espagne. Il conclut avec une partie des princes allemands la *confédération du Rhin* qui donna à Louis XIV le protectorat de l'empire contre l'empereur (1657). Enfin, la victoire des Dunes (1658), assura le triomphe de la France sur l'Espagne. La ville de Dunkerque était assiégée par terre et par mer, par les Français et par les Anglais. Vingt vaisseaux anglais bloquaient le port, et six mille soldats de Cromwell étaient venus renforcer l'armée de Turenne. De leur côté, Condé et don Juan d'Autriche, ayant rassemblé toutes leurs troupes, se présentèrent pour secourir la place. Turenne les vainquit complètement à la journée des Dunes (14 juin 1658), et s'empara de la ville de Dunkerque, mais pour la rendre aux Anglais suivant les stipulations du traité conclu avec Cromwell.

Les Traités de Westphalie et des Pyrénées préparent la grandeur de Louis XIV.—La victoire des Dunes fut bientôt suivie de la paix des Pyrénées qui mit le comble à la gloire et à la puissance de Mazarin (1659). Ce traité, glorieux complément de la paix de Westphalie, prépara la grandeur du règne de Louis XIV en donnant à la France la prépondérance en Europe. Mazarin se rendit aux Pyrénées pour négocier avec don Louis de Haro, principal ministre de Philippe IV. Les conférences durèrent quatre mois. Mazarin et don Louis y déployèrent, dit Voltaire, toute leur politique : celle du cardinal était la finesse ; celle de don Louis, la lenteur. Celui-ci ne donnait presque jamais de paroles, et celui-là en donnait toujours d'équivoques. Le génie du ministre italien était de vouloir surprendre ; celui de l'espagnol était de s'empêcher d'être surpris. On prétend qu'il disait du cardinal : *Il a un grand défaut en politique, c'est qu'il veut toujours tromper.* La paix des Pyrénées assura à la France la possession de l'Artois et du Roussillon. Louis XIV épousa l'infante Marie-Thérèse, qui renonçait à toutes prétentions sur la succession d'Espagne, et devait apporter une dot de cinq cent mille écus d'or. Comme cette somme ne fut jamais payée, la renonciation à la succession d'Espagne fut annulée, et plus tard Louis XIV fit valoir les droits de Marie-Thérèse. Condé rentre en grâce et fut rétabli dans ses dignités. Mazarin était devenu l'arbitre de la France et de l'Europe ; mais il ne jouit pas longtemps de cette grandeur. Il mourut en 1661, laissant une fortune évaluée à plus de deux cents millions. Inférieur à Richelieu pour la vigueur du caractère et l'éten-

due de l'esprit, Mazarin eut du moins la gloire de rester fidèle à la politique de son prédécesseur, et d'assurer par ses négociations la supériorité de la France sur les nations voisines. Pour s'en convaincre, il suffit de jeter un coup d'œil sur la situation de l'Europe au moment de sa mort.

Situation de l'Europe et limites des États en 1661 ; décadence de l'Espagne. — Les États qui avaient fait partie de l'empire de Charles-Quint étaient en pleine décadence au milieu du xvii^e siècle. L'Espagne, si puissante sous Philippe II, avait perdu plusieurs provinces sous Philippe III et Philippe IV. Le premier, qui régna de 1598 à 1621, fut gouverné par des favoris, les ducs de Lerme et d'Uzèda. Il fut contraint de reconnaître l'indépendance des Provinces-Unies (1609) et se priva d'une population laborieuse en expulsant les Morisques. Ces restes des anciens vainqueurs de l'Espagne étaient la plupart désarmés, occupés du commerce et de la culture des terres, et bien moins formidables que les protestants ne l'étaient en France sous la régence de Marie de Médicis. Leur expulsion contribua à diminuer la population de l'Espagne déjà considérablement affaiblie par les émigrations du xvi^e siècle. La décadence⁴ de ce royaume fut encore plus sensible sous Philippe IV (1621-1665), fils et successeur de Philippe III. Son favori, le comte-duc d'Olivarès lui fit prendre le nom de Grand à son avènement. L'Europe et ses sujets lui refusèrent ce titre; et, quand il eut perdu depuis le Roussillon et l'Artois par la faiblesse de ses armes, le Portugal par sa négligence, la Catalogne par l'abus de son pouvoir, la voix publique lui donna pour devise un fossé, avec ses mots : « Plus on lui ôte, plus il est grand. » Les Hollandais, qui avaient recommencé la guerre, en 1621, à l'expiration de la trêve de douze ans, enlevèrent le Brésil à l'Espagne (1625); il leur en est resté Surinam et la Guyane hollandaise. Ils s'emparèrent aussi de Maëstricht et du Limbourg. Les armées espagnoles furent chassées du Piémont et de la Valteline par les Français, sans déclaration de guerre, et enfin, lorsque la guerre fut déclarée en 1635, Philippe IV fut malheureux de tous côtés. L'Artois et le Roussillon furent envahis et conquis par les Français (1639-1643). La Catalogne entière, jalouse de ses privilèges auxquels il attentait, se révolta et se donna à la France (1640). Enfin le Portugal secoua le joug de l'Espagne.

La révolution du Portugal (1640) fut conduite avec beaucoup d'habileté par Pinto, secrétaire du duc de Bragance. Olivarès avait eu l'imprudence de retirer une garnison espagnole de la forteresse de Lisbonne. Peu de troupes gardaient le royaume. Les Portugais étaient

irrités d'un nouvel impôt, et le premier ministre, qui croyait tromper le duc de Bragance, chef de la conspiration, lui avait donné le commandement des armées (11 décembre 1640). La duchesse de Mantoue, vice-reine, fut chassée, sans que personne prit sa défense. Un secrétaire d'État espagnol et un de ses commis furent les seules victimes immolées à la vengeance publique. Toutes les villes du Portugal imitèrent l'exemple de Lisbonne presque dans le même jour. Jean de Bragance fut partout proclamé roi sans le moindre tumulte; un fils ne succéda pas plus paisiblement à son père. Des vaisseaux partirent de Lisbonne pour toutes les villes de l'Asie et de l'Afrique, et pour toutes les îles qui appartenaient à la couronne de Portugal; il n'y en eut aucune qui hésitât à chasser les gouverneurs espagnols. Tout ce qui restait du Brésil, ce qui n'avait point été pris par les Hollandais sur les Espagnols, retourna aux Portugais, et enfin les Hollandais, unis avec le nouveau roi de Portugal, Jean de Bragance, lui rendirent ce qu'ils avaient enlevé à l'Espagne dans le Brésil, à l'exception de la Guyane hollandaise. Les îles Açores, Mozambique, Goa, Macao, furent animées du même esprit que Lisbonne. Il semblait que la conspiration eût été tramée dans toutes ces villes. On vit partout combien une domination étrangère est odieuse, et en même temps combien peu le ministère espagnol avait pris de mesures pour conserver tant d'États. On vit aussi comme on flatte les rois dans leurs malheurs, et comme on leur déguise de tristes vérités. La manière dont Olivarès annonça à Philippe IV la perte du Portugal est célèbre. « Je viens vous annoncer, lui dit-il, une heureuse nouvelle : Votre Majesté a gagné tous les biens du duc de Bragance; il s'est avisé de se faire proclamer roi, et la confiscation de ses terres vous est acquise par son crime. » La confiscation n'eut pas lieu : le Portugal devint un royaume indépendant et Olivarès fut disgracié (1643). Don Louis de Haro son neveu lui succéda dans le ministère; il reconnut définitivement par le traité signé avec les Provinces-Unies l'indépendance de cette république (1648) et abandonna à la France l'Artois et le Roussillon par la paix des Pyrénées (1659). Malgré toutes les pertes qu'avait faites la monarchie espagnole, il lui restait encore en Europe de vastes États en 1664, tels que le Milanais, la Flandre, la Franche-Comté, Naples et la Sicile; mais la domination de l'Espagne dans ces pays était fortement ébranlée.

Décadence de l'Italie.—L'Italie, asservie à l'Espagne depuis les règnes de Charles-Quint et de Philippe II, ne s'était pas relevée de la profonde décadence où elle était tombée au *xv^e* siècle. Les Es-

pagnols étaient toujours en possession du Milanais et des Deux-Sicules, et ils aspiraient à s'emparer du reste. La conjuration contre Venise (1618) n'eut pas d'autre but. Venise, déchue de sa puissance depuis la ligue de Cambrai (Voy. p. 58), et les découvertes maritimes des Espagnols et des Portugais, avait cependant des domaines considérables : elle possédait toujours Candie et quelques îles, l'Istrie, la Dalmatie, une partie de l'Albanie, et plusieurs provinces de l'Italie septentrionale qui confinaient au duché de Milan. Les arts étaient cultivés à Venise ; les spectacles y attiraient les étrangers, et elle était regardée comme la ville des divertissements. Au milieu de ses plaisirs elle fut sur le point d'être détruite par une conspiration qu'avaient tramée les Espagnols. Le duc d'Ossone, vice-roi de Naples, don Pèdre de Tolède, gouverneur de Milan, et le marquis de Bedmar, ambassadeur d'Espagne à Venise, s'unirent pour s'en emparer. Les mesures étaient si extraordinaires et le projet si hors de vraisemblance, que le sénat, tout vigilant et tout éclairé qu'il était, ne pouvait en concevoir de soupçon. Venise était gardée par sa situation et par les lagunes qui l'environnent. Elle avait une flotte formidable sur les côtes de l'Istrie. Bedmar ne se laissa pas décourager par les difficultés. Il rassembla jusqu'à cinq cents étrangers dans Venise, et, sans paraître lui-même, il s'assura de leurs services avec l'argent qu'il fournit aux principaux conjurés. On devait mettre le feu à la ville en plusieurs endroits à la fois ; des troupes du Milanais arriveraient par la terre ferme, pendant que des matelots gagnés montreraient le chemin à des barques chargées de soldats que le duc d'Ossone avait envoyées à quelques lieues de Venise. Le capitaine Pierre, un des conjurés, officier de marine au service de la république et qui commandait douze vaisseaux pour elle, s'était chargé d'incendier ces vaisseaux, et d'empêcher, par ce coup extraordinaire, le reste de la flotte de venir à temps au secours de la ville. Ce complot, où il avait fallu faire entrer tant de gens de nations différentes, fut enfin découvert. Le sénat fit noyer sur-le-champ dans les canaux de Venise tous les conjurés que l'on put saisir. On respecta dans Bedmar le caractère d'ambassadeur, et le sénat le fit sortir secrètement de la ville pour le dérober à la fureur du peuple. Venise échappée à ce danger fut dans un état florissant jusqu'à la prise de Candie. Elle soutint seule la guerre contre l'empire turc pendant près de trente ans, de 1644 à 1669. Le siège de Candie est un des plus longs et des plus mémorables dont l'histoire fasse mention ; il dura près de vingt ans, tantôt tourné en blocus, tantôt ralenti et

abandonné, puis recommencé à plusieurs reprises, fait enfin dans les formes, pendant deux ans et demi sans relâche, jusqu'à ce que ce monceau de cendres fût rendu aux Turcs avec l'île presque tout entière, en 1669. Affaiblie par cette longue guerre, Venise s'effaça de plus en plus et ne fit que languir jusqu'à l'époque où elle cessa d'exister comme État indépendant (Voy. n° 62, § II).

La décadence de Gênes était encore plus profonde; elle ne joue aucun rôle dans la politique européenne au xviii^e siècle et voit s'élever près d'elle la puissance de la maison de Savoie qui doit un jour l'absorber. La maison de Savoie, d'abord alliée de l'Espagne, s'était unie avec la France depuis que Christine, fille de Henri IV, avait épousé Victor-Amédée. Les victoires du maréchal d'Harcourt à Casal, à Turin et à Yvrée assurèrent l'influence prépondérante de la France dans l'Italie septentrionale. Elle avait établi à Mantoue la maison de Gonzague-Nevers, malgré l'empereur et le roi d'Espagne. Parme et Plaisance étaient toujours au pouvoir des Farnèse; mais ces princes étaient complètement annulés. La Toscane, où régnaient les Médicis, était paisible. Les chefs-d'œuvre, qu'elle devait aux grands artistes du xv^e siècle (Voy. p. 65), attiraient chez elle une multitude d'étrangers; mais elle n'avait plus que des souvenirs de son ancienne gloire. Le génie italien semblait épuisé pour les arts comme pour les lettres; les raffinements du bel esprit avaient succédé à la beauté qui caractérisait les productions des écoles romaine et florentine. La papauté se montrait toujours zélée pour les réformes utiles et pour l'embellissement de Rome; mais elle n'avait qu'un rôle secondaire dans les affaires politiques. Paul V (1605-1621) s'appliqua à rassembler à Rome de remarquables ouvrages de sculpture et de peinture. Rome lui doit ses plus belles fontaines, surtout celle qui fait jaillir l'eau d'un vase antique tiré des thermes de Vespasien, et celle qu'on appelle l'*Acqua Paola*, ancien ouvrage d'Auguste que Paul V rétablit; il y fit conduire l'eau par un aqueduc de trente-cinq mille pas, à l'exemple de Sixte-Quint. Il acheva le palais de Monte-Cavallo. Le palais Borgèse est un des monuments les plus considérables de cette époque. Rome était toujours le centre des arts, et c'est ce qui détermina Christine, reine de Suède, à y fixer son séjour. Les Deux-Siciles commençaient à supporter avec impatience la domination espagnole. Les Napolitains, accablés d'impôts, se révoltèrent et mirent à leur tête (juillet 1647) un pêcheur appelé Thomas Aniello, dont le nom a été changé en celui de Masaniello. Ce roi de la populace n'eut que quelques jours

de puissance et périt bientôt assassiné. Mais la violence de don Juan d'Autriche, fils naturel de Philippe IV, qui avait été envoyé à Naples pour réprimer l'insurrection, provoqua une nouvelle insurrection. Gennaro Anèse était un des chefs des Napolitains; il appela à Naples le duc de Guise, qui se trouvait alors à Rome et qui, toujours en quête d'aventures, n'hésita pas à se mettre à la tête des révoltés, et fut proclamé duc de la république napolitaine. Il se maintint pendant quelques mois; mais, en avril 1648, Gennaro, devenu l'ennemi du duc de Guise, livra Naples aux Espagnols, et l'insurrection fut étouffée. Néanmoins le pouvoir espagnol resta chancelant dans le sud de l'Italie, pendant que l'influence française s'affermissait dans le nord de la Péninsule.

Décadence de l'empire. — L'Allemagne, épuisée par la guerre de Trente ans et divisée entre plus de trois cents princes, était livrée aux influences étrangères et principalement à l'influence française. Mazarin en avait habilement profité pour affaiblir la maison d'Autriche. A la mort de l'empereur Ferdinand III (1657), il demanda la couronne impériale pour Louis XIV. La majorité des électeurs se prononça pour Léopold, fils de Ferdinand III (juillet 1658); mais, comme les princes de l'empire redoutaient toujours la puissance autrichienne, ils conclurent la *confédération du Rhin* qui annulait de plus en plus l'autorité impériale. Le 14 août 1658, les trois électeurs ecclésiastiques, archevêques de Mayence, Cologne et Trèves, l'évêque de Munster, le comte palatin du Rhin, le roi de Suède en qualité de prince allemand comme duc de Brême, les ducs de Brunswick et de Lunebourg, le landgrave de Hesse signèrent un traité pour assurer l'exécution de la paix de Westphalie, c'est-à-dire le triomphe de l'empire sur l'empereur. Le lendemain (15 août 1658), la France s'associa à cette ligue des princes du Rhin et s'engagea à la défendre, à condition que les confédérés ne laisseraient traverser leurs terres par aucunes troupes envoyées dans les Pays-Bas ou ailleurs contre le roi très-chrétien ou ses alliés. On peut juger par ce fait de la décadence d'un empire où les princes ne craignaient pas de se coaliser publiquement contre le souverain nominal. Louis XIV avait donc raison d'écrire dans ses *Mémoires* (I, 75) à cette même année 1661 : « On ne peut regarder les empereurs que comme les chefs ou les capitaines généraux d'une république d'Allemagne, assez nouvelle en comparaison de plusieurs autres États, et qui n'est ni si grande ni si puissante, qu'elle puisse prétendre aucune supériorité sur les nations voisines. Leurs

résolutions les plus importantes sont soumises aux délibérations des États de l'empire; on leur impose, en les élisant, les conditions qu'on veut. La plupart des membres de la république, c'est-à-dire les princes, ou les villes libres d'Allemagne, ne désèrent à leurs ordres qu'autant qu'il leur plaît. En cette qualité d'empereurs, ils n'ont que très-peu de revenu, et s'ils ne possédaient de leur chef d'autres États héréditaires, ils seraient réduits à n'avoir pour habitation, dans tout l'empire, que l'unique ville de Bamberg, que l'évêque, qui en est seigneur souverain, serait obligé de leur céder. »

Épuisement de la Suède. — La Suède avait joué un grand rôle depuis l'avènement de la maison de Vasa (Voy. p. 95). Elle avait conquis l'Ingrie et la Carélie (province de Saint-Petersbourg), l'Esthonie, la Poméranie, la Scanie, la Bleckingie et la province d'Åland; elle disputait la Livonie à la Pologne, dominait sur la Baltique et influait sur les diètes d'Allemagne où le roi de Suède avait droit de vote comme souverain de Brême, Verden et Wismar; mais elle s'affaiblissait par l'extension même de sa puissance et par les efforts qu'elle avait faits pour maintenir une si vaste domination avec une population peu considérable. Cependant cette période de l'histoire de la Suède est brillante, et il est nécessaire d'en tracer un tableau rapide. La Suède, à l'époque où Gustave Vasa rompit l'union de Calmar (Voy. p. 94), était un royaume libre. Les quatre états, composés de mille gentilshommes, de cent ecclésiastiques, de cent cinquante bourgeois et d'environ deux cent cinquante paysans, faisaient les lois du royaume. On n'y connaissait, non plus qu'en Danemark et en Norvège, aucun des titres de noblesse si communs dans le reste de l'Europe. Ce fut le roi Érick XIV, fils de Gustave Vasa, qui les introduisit vers l'an 1561. Érick était pourtant bien loin de régner avec un pouvoir absolu, et il laissa au monde un nouvel exemple de l'indépendance de la Suède. Le fils du restaurateur de la monarchie suédoise fut accusé, en 1569, de plusieurs crimes par-devant les états de la nation, et déposé par une sentence unanime, comme le roi Christian II l'avait été en Danemark (Voy. p. 94). On le condamna à une prison perpétuelle, et on donna la couronne à Jean son frère (1569-1592). Jean tenta d'abord de rétablir le catholicisme en Suède; mais il rencontra une si vive opposition qu'il renonça à son projet. Ce roi avait quelque teinture des lettres dans un pays encore barbare. Il s'efforça, mais avec peu de succès, d'éveiller le goût des études à l'université d'Upsal. Cependant la Suède était alors puis-

sante. Sigismond Vasa, fils de Jean, fut appelé, en 1587, au trône de Pologne, et, en 1592, il réunit les couronnes de Suède et de Pologne. Il s'empara de la Finlande et de l'Esthonie (1600), et tenta de conquérir la Moscovie qui était plongée dans l'anarchie; mais les troubles de la Suède entravèrent ses projets. Comme il était catholique et la Suède luthérienne, il fut déposé par les états (1604), ainsi que l'avait été son oncle Érick. Les Suédois choisirent pour roi un autre de ses trois oncles, troisième fils de Gustave Vasa, et père de Gustave-Adolphe. Le nouveau roi prit le nom de Charles IX et occupa le trône de 1604 à 1611. Son règne fut troublé par les guerres et les conspirations qui accompagnent toujours de pareils changements. Charles IX était regardé comme un usurpateur par les princes alliés de Sigismond; mais en Suède il était roi légitime.

Gustave-Adolphe, son fils, lui succéda sans aucun obstacle et régna de 1611 à 1632. Les Suédois ne possédaient point alors la Scanie, la plus belle de leurs provinces; elle avait été cédée au Danemark dès le xiv^e siècle, de sorte que le territoire de Suède était presque toujours le théâtre des guerres entre les Suédois et les Danois. La première chose que fit Gustave-Adolphe, ce fut d'entrer dans cette province de Scanie; mais il ne put s'en emparer. Ses premières guerres furent infructueuses, et il se vit contraint de faire la paix avec le Danemark (1618). Dès qu'il fut délivré des Danois, il alla attaquer les Moscovites au delà de la Neva, et s'assura de l'Ingrie et de la Carélie (province de Saint-Pétersbourg). Ensuite il se jeta sur la Livonie qui appartenait alors aux Polonais; et, attaquant partout Sigismond Vasa, son cousin, il pénétra jusqu'en Lithuanie. L'empereur Ferdinand II était allié de Sigismond et craignait Gustave-Adolphe. Il envoya quelques troupes contre lui; ce fut là une des causes qui armèrent le roi de Suède contre l'Autriche. Richelieu qui l'excitait à intervenir dans la guerre de Trente ans fit conclure une trêve entre la Suède et la Pologne (1629). Ce fut alors que Gustave-Adolphe ébranla le trône de Ferdinand, et mourut à la fleur de l'âge, au milieu de ses victoires (Voy. p. 224). Sa fille, Christine, lui succéda (1632-1654). Les lieutenants de Gustave-Adolphe et son chancelier Oxenstiern soutinrent la gloire de la Suède et imposèrent à l'Autriche les traités de Westphalie (1648) qui donnaient à la Suède la Poméranie et plusieurs villes d'Allemagne. Christine, au comble de la gloire, étonna l'Europe par son abdication à l'âge de vingt-sept ans (1654). Les états de Suède lu

donnèrent pour successeur son cousin Charles X ou Charles-Gustave, qui fut un guerrier illustre (1654-1660). Il envahit la Pologne, la conquit avec une extrême rapidité (1656) et la perdit de même. Les Danois, alors défenseurs de la Pologne, parce qu'ils étaient ennemis de la Suède, se coalisèrent avec les Russes et les Allemands pour sauver le royaume menacé. Charles X fut forcé d'évacuer la Pologne; mais il envahit le Danemark, marcha sur la mer glacée, d'île en île, jusqu'à Copenhague (1658). Cet événement prodigieux fit enfin conclure une paix qui rendit à la Suède les provinces de Scanie, de Bleckingie et d'Aland, cédées depuis plusieurs siècles au Danemark. Les puissances vaincues voulurent en vain disputer ces avantages à la Suède. Même après la mort de Charles X (1660) et pendant la minorité de son fils Charles XI, un nouveau traité signé à Copenhague (1660) confirma les cessions faites à la Suède par les Danois. Ainsi, en 1661, la Suède était la puissance prépondérante dans l'Europe septentrionale. Le traité d'Oliva conclu, en 1660, avec la Pologne, et celui de Kardis (1661) avec la Russie lui assurèrent la Livonie et l'Esthonie, c'est-à-dire la domination sur la Baltique. Toutefois ces longues et sanglantes guerres avaient épuisé le royaume de Suède dont la population n'était pas en proportion avec ses projets ambitieux et sa vaste domination.

Décadence de la Pologne.—La Pologne avait été pendant plusieurs siècles le principal État du Nord; mais sa constitution anarchique et les progrès de la Suède l'avaient considérablement affaiblie. La famille des Jagellons qui avait régné avec gloire sur ce pays s'était éteinte en 1571. La noblesse polonaise, dont la puissance était déjà excessive, s'arrogea le droit d'élire les rois: Henri de Valois (1572-1573), Étienne Barthory (1573-1587) et Sigismond Vasa (1587-1632) furent les premiers rois électifs. Sous le dernier de ces princes, la Pologne s'engagea dans une longue guerre contre la Suède, parce que le roi Sigismond avait été dépossédé de la couronne de ce pays. Ce prince vit ses États envahis par les Suédois, et perdit l'occasion de s'emparer de la Russie qui était en proie à l'anarchie. A sa mort, en 1632, la diète polonaise lui donna pour successeur son fils Wladislas Vasa (1632-1648). Sous ce roi commença, en 1637, la fatale défection des Cosaques, qui, après avoir été longtemps le rempart de la Pologne, se donnèrent enfin à la Russie. Ces peuples, qu'il faut distinguer des Cosaques du Don (Tanais), habitaient les deux rives du Dniester (Borysthène). Leur vie était entièrement semblable à celle des anciens Scythes et des Tartares du

Pont-Euxin. Toute cette partie de l'Europe était encore sauvage. Les seigneurs polonais des palatinats qui touchent à l'Ukraine voulaient traiter quelques Cosaques comme leurs vassaux, c'est-à-dire comme des serfs. Les Cosaques qui n'avaient de bien que leur liberté, se soulevèrent unanimement, et désolèrent longtemps les terres de la Pologne. Le roi Wladislas Vasa leur fit la guerre sans pouvoir les soumettre. Il mourut en 1648, ne laissant pas d'enfants de sa femme, Marie de Gonzague, fille du duc de Nevers. La diète lui donna pour successeur son frère Jean-Casimir (1648-1668). Pendant vingt années, Jean-Casimir vit son royaume troublé par les factions, dévasté tantôt par le roi de Suède, Charles-Gustave, tantôt par les Moscovites et par les Cosaques. Il fut obligé par le traité d'Oliva (1660) de renoncer à toutes ses prétentions sur la couronne de Suède, et d'abandonner la Livonie à ce royaume. Dégouté du pouvoir, Jean-Casimir abdiqua en 1668, se fit moine et mourut abbé de Saint-Germain des Prés. Ainsi la Pologne, quoique possédant encore un vaste territoire, était en décadence : le peuple était serf, la noblesse brave et factieuse, les rois électifs et impuissants; point de villes fortifiées; presque point de commerce. Toujours en guerre avec les Suédois, les Moscovites et les Turcs, la Pologne perpétuait au milieu des temps modernes l'anarchie du moyen âge. Ce fut la cause de ses malheurs, et plus tard de sa ruine. Bien loin de consentir à la réforme d'une constitution vicieuse, les nobles de Pologne venaient d'arracher une nouvelle concession à la faiblesse de Jean-Casimir (1652). Il avait été stipulé que chaque noble aurait le *liberum veto*, c'est-à-dire qu'un seul pouvait s'opposer à la volonté de tous, et paralyser les résolutions adoptées par la diète.

Divisions de l'Angleterre.—L'Angleterre, si puissante sous Cromwell, commençait à être troublée par les divisions qui pendant près de trente ans annulèrent son influence extérieure. Charles II, qu'elle venait de rappeler, était un prince faible, voluptueux et insouciant, qui ne tarda pas à mécontenter une grande partie de la nation (Voy. p. 272). Il vendit à la France Mardick et Dunkerque, conquêtes de Cromwell, signa un traité honteux avec la Hollande, et finit par livrer l'Angleterre à Louis XIV. Sous un pareil prince, la Grande-Bretagne ne pouvait balancer la puissance française. Les efforts de la nation étaient trahis par son roi.

Richesses et puissance de la Hollande.—Un seul pays, avec la France, s'était élevé progressivement depuis la fin du xvi^e siècle, et avait grandi en richesses et en puissance. C'était un État d'une espèce

nouvelle, devenu puissant sans posséder presque aucun terrain, riche en n'ayant pas de son fonds de quoi nourrir la vingtième partie de ses habitants, et considérable en Europe par ses travaux au bout de l'Asie. La Hollande avait conquis l'indépendance par la trêve de Douze ans (Voy. p. 179). Le travail et la sobriété furent les premiers gardiens de cette liberté. On raconte que le marquis de Spinola et le président Richardot, allant à la Haye, en 1608, pour négocier chez les Hollandais mêmes cette première trêve, virent sur leur chemin sortir d'un petit bateau huit ou dix personnes qui s'assirent sur l'herbe, et firent un repas de pain, de fromage et de bière, chacun portant soi-même ce qui lui était nécessaire. Les ambassadeurs espagnols demandèrent à un paysan qui étaient ces voyageurs. Le paysan répondit : *Ce sont les députés des États, nos souverains seigneurs et maîtres*. En général, les particuliers de ces provinces étaient pauvres alors, et l'État était riche, au lieu que depuis les citoyens sont devenus riches et l'État pauvre. C'est qu'alors les premiers fruits du commerce avaient été consacrés à la défense publique.

Dès la fin du xvii^e siècle, les Hollandais, auxquels les Espagnols, maîtres du Portugal, voulaient interdire toute relation avec les grandes Indes, avaient pénétré dans l'Océan Indien et dans la mer Pacifique ; ils s'emparèrent des Moluques et fondèrent des établissements à Java. La compagnie des Indes orientales, instituée en 1602, avait doublé son capital dès 1609. Elle bâtit, en 1618, Batavia dans l'île de Java, malgré les rois du pays et malgré les Anglais qui vinrent attaquer ce nouvel établissement. La Hollande, marécageuse et stérile dans une partie de son territoire européen, se faisait sous le cinquième degré de latitude septentrionale, un royaume dans une des contrées les plus fertiles de la terre, où les campagnes sont couvertes de riz, de poivre, de cannelle, et où la vigne porte deux fois l'année. Elle s'empara depuis de Bentam, dans la même île, et en chassa les Anglais. Cette seule compagnie eut huit grands gouvernements dans les Indes, en y comptant le cap de Bonne-Espérance, poste important qu'elle enleva aux Portugais en 1653. Dans le même temps que les Hollandais s'établissaient ainsi aux extrémités de l'Orient, ils commencèrent à étendre leurs conquêtes du côté de l'Occident, en Amérique. Après l'expiration de la trêve de douze années avec l'Espagne, la compagnie d'Occident se rendit maîtresse de presque tout le Brésil, de 1623 à 1636. On vit avec étonnement, par les registres de cette compagnie, qu'elle avait, dans ce court espace de temps, équipé huit cents vaisseaux, tant pour la guerre

que pour le commerce, et qu'elle en avait enlevé cinq cent quarante-cinq aux Espagnols. La république des Provinces-Unies soutint, pendant près de soixante-dix ans, une guerre acharnée dans les Pays-Bas, dans les grandes Indes et dans le nouveau monde, et elle fut assez puissante pour conclure une paix avantageuse à Munster, en 1648, indépendamment de la France son alliée et longtemps sa protectrice, sans laquelle elle avait promis de ne pas traiter. Bientôt après, en 1652, et dans les années suivantes, elle ne craignit pas de rompre avec l'Angleterre, son ancienne alliée. Elle avait autant de vaisseaux qu'elle; son amiral Tromp ne céda au fameux amiral Blake qu'en mourant dans une bataille. La Hollande secourut ensuite (1660) le roi de Danemark, assiégé dans Copenhague par le roi de Suède, Charles-Gustave. La flotte hollandaise, commandée par l'amiral Obdam, battit la flotte suédoise et délivra Copenhague. Ainsi, en 1661, les Provinces-Unies avaient une des marines les plus puissantes du monde, et tenaient le premier rang entre les nations commerçantes.

Cependant, au milieu de ses prospérités, la Hollande avait un principe de décadence : elle était divisée en deux partis à la fois religieux et politiques ; d'un côté, l'aristocratie commerciale, qui se forma dès le commencement du xvii^e siècle, donna tous ses soins à la marine, et cherchait à entretenir la paix comme le plus sûr moyen d'enrichir la république et de s'enrichir elle-même ; de l'autre, les chefs militaires ou stathouders de la maison de Nassau, soutenus par le parti démocratique, regardaient la guerre comme un moyen de succès et de puissance. A ces rivalités politiques se joignirent des querelles religieuses : deux ministres protestants, Gomar et Herman ou Arminius, divisèrent la Hollande sur les questions de la grâce et du libre arbitre. Le prince d'Orange, Maurice de Nassau, se déclara pour les gomaristes ; le grand pensionnaire de Hollande ou principal député de la province de Hollande à l'assemblée des états généraux, Old-Barnevelt, soutint les arminiens. Maurice fit assembler, en 1618, un synode à Dordrecht, et y réunit les députés de la plupart des églises calvinistes. Le synode condamna la doctrine des arminiens, et plus de cent ministres protestants qui appartenaient à ce parti furent bannis des Provinces-Unies. Maurice tira du corps de la noblesse et des magistrats vingt-six commissaires pour juger le grand pensionnaire Barnevelt, le célèbre Grotius et quelques autres arminiens, ils furent condamnés. Barnevelt eut la tête tranchée (1619). C'était un vieillard de soixante-douze ans, qui avait servi quarante ans la

république dans toutes les affaires politiques, avec autant de succès que Maurice et ses frères en avaient eu par les armes. Grotius, depuis ambassadeur de Suède en France, et plus illustre par ses ouvrages que par son ambassade, fut condamné à une prison perpétuelle, dont sa femme eut la hardiesse et le bonheur de le tirer. Les violences du parti gomariste provoquèrent de nouvelles conspirations qui donnèrent lieu à de nouveaux supplices. Le stathoudérat prévalut tant que la Hollande fut en guerre avec l'Espagne ; mais après la conclusion de la paix de Munster, le parti des grands pensionnaires l'emporta. Dans le traité qu'en 1653 le grand pensionnaire, Jean de Witt, signa avec Cromwell, il fut stipulé qu'il n'y aurait plus de stathouder. Jean de Witt dirigeait toujours la république des Provinces-Unies en 1664 ; c'était un homme infatigable dans le travail, plein d'ordre, de sagesse, d'industrie dans les affaires, excellent citoyen et grand politique, assujetti à la frugalité et à la modestie de la république, il n'avait qu'un laquais et une servante, et allait à pied dans la Haye, tandis que, dans les négociations de l'Europe, son nom était compté avec les noms des plus puissants rois. Jean de Witt désirait maintenir la paix, surtout avec la France, l'ancienne alliée et longtemps la protectrice de la Hollande.

Ce tableau des principales puissances de l'Europe prouve que la France y tenait le premier rang à la mort de Mazarin. Elle avait vaincu et humilié les deux branches de la maison d'Autriche ; elle avait pour alliés les États qui dominaient dans le Nord et sur les mers, la Suède, la Pologne et la Hollande ; elle s'était créé un parti puissant en Italie et dans l'empire d'Allemagne. L'Angleterre était divisée et vénale. En un mot, tout était préparé pour le règne glorieux de Louis XIV.

X

Louis XIV et son siècle.

§ I. Louis XIV.—Ministère de Colbert.—Administration intérieure : industrie.—Commerce.—Marine marchande et militaire; les classes.—Législation.—Époque la plus glorieuse des lettres françaises.—§ II. XIV. Influence prépondérante de Louvois.—Organisation militaire.—Guerre avec l'Espagne.—Traité d'Aix-la-Chapelle.—Invasion de la Hollande.—Coalition générale.—Traité de Nimègue.—Turenne, Condé, Vauban, Duquesne.—Conquête de la Flandre et de la Franche-Comté (1661-1679).

Louis XIV et son siècle.—Louis XIV domine le xvii^e siècle, qu'on a même désigné sous le nom de *siècle de Louis XIV*, quoiqu'il faille distinguer plusieurs phases dans cette époque (Voy. p. 228). D'ailleurs, en rendant justice à ce prince, on ne doit pas méconnaître la part des hommes éminents qui contribuèrent à la prospérité et à l'éclat de son règne. Saint-Simon a dit avec vérité : « Sa première entrée dans le monde fut heureuse en esprits distingués de toute espèce. Ses ministres au dedans et au dehors étaient alors les plus forts de l'Europe; ses généraux, les plus grands; leurs seconds, les meilleurs. Les mouvements dont l'État avait été si furieusement agité au dedans et au dehors, depuis la mort de Louis XIII, avaient formé une quantité d'hommes qui composaient une cour d'habiles et d'illustres personnages et de courtisans raffinés. » Louis XIV eut le mérite de discerner la capacité de ces hommes éminents, de comprendre leurs pensées et de faire concourir à la grandeur de la France la diversité de leurs talents et souvent même l'opposition de leurs caractères et de leur ambition. Il avait vingt-trois ans, lorsqu'à la mort de Mazarin il ne voulut plus de premier ministre. Ses grandes qualités n'étaient pas encore altérées par l'orgueil; il avait une volonté forte et persévérante; un profond sentiment des devoirs que son rang lui imposait, une application assidue aux affaires, une dignité majestueuse en toutes choses; enfin, un instinct supérieur du bon et du beau qui suppléait souvent à l'imperfection de son éducation. Il savait discerner le mérite et le récompenser. Pénétré de la nécessité du travail, il voulut tout connaître par lui-même, finances, justice, guerre, politique extérieure, et il s'y appliqua avec un zèle qui se soutint pendant cinquante-quatre ans (1664-1715).

Mais imbu de l'idée de sa toute-puissance et presque de son in-

faillibilité, Louis XIV ne voyait que lui dans l'État. « La volonté de Dieu, dit-il dans ses *Mémoires*, est que quiconque est né sujet obéisse sans discernement. » Il ne parlait qu'avec indignation des monarchies où le roi est forcé de se soumettre à la volonté nationale : « L'assujettissement qui met le souverain dans la nécessité de prendre la loi de ses peuples, est la dernière calamité où puisse tomber un homme de notre rang. » Il dit ailleurs : « Ces corps formés de tant de têtes n'ont point de cœur qui puisse être échauffé par le feu des belles passions. » Pénétré de ces principes, Louis XIV ne convoqua jamais les états généraux ni les notables. Il imposa silence au parlement qui voulait faire entendre quelques remontrances : en un mot, il concentra toute la puissance en lui-même, et, si le mot célèbre, *l'État, c'est moi*, ne fut pas prononcé, on peut affirmer du moins qu'il résume parfaitement la pensée du roi. Il ne voulait de grandeur, comme dit Saint-Simon, que par émanation de la sienne : de là l'exclusion systématique de la noblesse qu'il éloigna de toutes les fonctions administratives. « Il n'était pas de mon intérêt, dit-il lui-même, de prendre (pour ministres) des hommes d'une qualité éminente. Il fallait, avant toutes choses, faire connaître au public, par le rang même où je les prenais, que mon dessein n'était pas de partager mon autorité avec eux. Il m'importait qu'ils ne conçussent pas d'eux-mêmes de plus hautes espérances que celles qu'il me plairait de leur donner. Ce qui est difficile aux gens d'une grande naissance. »

Louis XIV n'appela d'abord dans son conseil intime que trois ministres : Michel Le Tellier, connu depuis plus de vingt ans par un dévouement à toute épreuve ; de Lyonne, formé par Mazarin à la politique extérieure, et parfaitement instruit de la situation de l'Europe ; enfin, le surintendant Fouquet, dont le roi soupçonnait les dilapidations, mais dont il ne pouvait encore se passer. Heureusement, Mazarin mourant avait légué à Louis XIV son intendant Jean-Baptiste Colbert. Louis XIV chargea Colbert de surveiller Fouquet, et bientôt il eut la preuve des exactions du surintendant, qui affichait un luxe insolent et se croyait plus puissant que jamais. Fouquet donna à Louis XIV une fête splendide dans son château de Vaux, où il avait dépensé plus de dix-huit millions de monnaie de cette époque. Louis XIV eut un instant la pensée de le faire arrêter au milieu de ces magnificences ; mais il se contint par le conseil de sa mère. Peu de temps après, Fouquet fut arrêté à Nantes, où il s'était rendu avec la cour (septembre 1661). Le surintendant fut livré à une chambre de justice chargée de poursuivre les prévarications des financiers.

Son proces dura jusqu'en 1664. La longueur des débats, l'acharnement de ses ennemis, la pitié qui s'attache toujours au malheur, le dévouement de quelques amis, tels que La Fontaine, Pellisson, M^{me} de Sévigné, inspirèrent une vive sympathie pour Fouquet. L'opinion publique, d'abord déchainée contre lui, applaudit à la sentence qui lui sauva la vie. La chambre de justice l'avait condamné à un bannissement perpétuel avec confiscation des biens. Louis XIV aggrava la peine, qu'il changea en un emprisonnement perpétuel dans la citadelle de Pignerol.

Ministère de Colbert (1661-1683); administration intérieure; finances.—Après l'arrestation de Fouquet, Louis XIV supprima la place de surintendant. Il en prit pour lui-même les fonctions, et s'adjoignit un conseil de finances, composé du maréchal de Villeroy, des deux conseillers d'État, d'Aligre et de Sève, et d'un contrôleur général qui fut Colbert. « C'est dans ce conseil, dit Louis XIV, que j'ai travaillé continuellement depuis à démêler la terrible confusion qu'on avait mise dans mes finances. » La gloire de ces réformes financières revient surtout à Colbert, que Louis XIV daigne à peine nommer, et seulement comme l'exécuteur de ses volontés. Peut-être le roi fut-il dupe, comme le prétend Saint-Simon, de l'adresse de Colbert, qui saisit « seul toute l'autorité des finances, et lui faisait accroire qu'elle passait toute entre ses mains par les signatures dont il l'accabla, à la place de celles que faisait le surintendant. » Travailleur infatigable, dur à lui-même et aux autres, homme de marbre (*vir marmoreus*), comme l'appelle Gui Patin, Colbert opposait un front impassible aux sollicitations des courtisans et aux plaintes des mécontents. Il procéda à la réforme des finances avec une vigueur systématique que ne lassèrent ni les pamphlets de ses ennemis ni l'ingratitude de ceux pour qui il travaillait. Quelques mesures violentes, comme la suppression d'une partie des rentes, en 1662, et le remboursement forcé, en 1664, ne doivent pas faire oublier les services rendus par Colbert. Le rapprochement de quelques chiffres est plus significatif, en matière de finances, que tous les éloges. En 1661, on percevait 84 222 096 livres, d'après les *Recherches sur les finances* par Forbonnais, et il n'entraît dans le trésor public que 34 844 924 livres. Les dépenses s'élevaient annuellement à 53 377 172 livres. Il y avait donc chaque année un déficit considérable. Les traitants et autres financiers, qui avaient la ferme des impôts, détournaient à leur profit une partie de l'argent levé sur le peuple, et ils s'en servaient pour faire des prêts au trésor à un taux

exorbitant; ainsi, ils volaient doublement l'État. Dès 1667, Colbert avait augmenté le revenu et diminué les charges. Le revenu s'élevait à 95 571 73 livres; il entraît au trésor 63 016 826 livres; les dépenses n'étaient plus que 32 554 913 livres. Il y avait donc un excédant de 31 171 902 livres de recettes sur les dépenses. En peu d'années, Colbert put acquitter les dettes, et consacrer des sommes considérables au commerce, à la marine et à ces grandes constructions qu'admire encore la postérité. Cette administration ferme et habile donna le moyen d'accomplir les conquêtes qui ont étendu le territoire de la France. En un mot elle a été le principe et la cause des grandes choses accomplies sous ce règne. Il est donc nécessaire de s'y arrêter. Colbert parvint à ces résultats en exerçant sur les comptables une surveillance minutieuse, en diminuant le nombre des offices et les rentes qui grevaient le trésor public, et surtout en développant la richesse nationale par l'industrie et le commerce.

La chambre de justice, qui poursuivit dans toute la France les financiers prévaricateurs, leur fit rendre cent dix millions de monnaie du temps. Elle inspira une salutaire terreur à tous ceux qui avaient le maniement des deniers publics en leur prouvant qu'à l'avenir leurs fautes ne resteraient plus impunies. Colbert réduisit le droit qu'ils prélevaient pour le recouvrement de l'impôt de cinq sous à quinze deniers. Les offices de finances étaient devenus héréditaires, comme les offices de judicature; il les rendit viagers, et souvent même les transforma en simples commissions révocables à volonté. Les receveurs généraux furent astreints à signer des obligations à quinze mois, qui rendaient toujours disponible le revenu public. Les fermes de tous les impôts furent de nouveau mises aux enchères, et cette opération assura au trésor un bénéfice de trois millions. Un budget dressé chaque année fit connaître au roi, avec une minutieuse exactitude, l'état des recettes et des dépenses. L'assiette de l'impôt fut modifiée : Colbert diminua les tailles qui grevaient surtout les classes inférieures et accrut les aides qui frappaient les objets de consommation et pesaient par conséquent sur tous les Français. Il allégea la gabelle ou impôt sur le sel, qui était onéreux principalement au peuple. La fabrication des monnaies ne fut plus affermée, mais exercée directement par l'État. Les douanes, qui variaient de province à province, furent soumises à un tarif uniforme. Un grand nombre de privilégiés avaient cherché à se soustraire à l'impôt en achetant des offices ou en usurpant des titres de noblesse. Le trésor et le peuple souffraient de ces abus; le premier

voyait diminuer ses ressources, et le second augmenter les charges qu'il supportait. Une ordonnance de 1665 réduisit le nombre des offices de judicature, en fixant le prix des charges et l'âge auquel on pourrait les obtenir. Quant aux usurpateurs des titres de noblesse, Colbert les soumit à la taille avec une juste rigueur. Enfin il fit commencer un cadastre, qui devait rendre plus équitable la répartition de l'impôt territorial. Les domaines usurpés ou aliénés furent repris ou rachetés.

Colbert évita, dans ses réformes financières, d'engager l'avenir par des emprunts. Cette ressource lui paraissait désastreuse sous un prince ami du faste et des grands monuments. Gourville prétend même qu'il avait fait rendre un édit portant peine de mort contre quiconque prêterait de l'argent au roi. Mais pendant la guerre de Hollande, les instances de Louvois triomphèrent de l'opposition de Colbert. Le premier président de Lamoignon appuya l'avis du ministre de la guerre et le fit adopter par le conseil. « Vous triomphez, lui dit Colbert, vous pensez avoir fait l'action d'un homme de bien ; eh ! ne savais-je pas comme vous que le roi trouverait de l'argent à emprunter ? mais je me gardais avec soin de le dire. Voilà donc la voie des emprunts ouverte. Quel moyen restera-t-il désormais d'arrêter le roi dans ses dépenses ? Après les emprunts, il faudra les impôts pour les payer, et, si les emprunts n'ont point de bornes, les impôts n'en auront pas davantage. » Colbert réussit, du moins, à atténuer le mal qu'il n'avait pu complètement empêcher. Il emprunta à un taux modéré, et conseilla à Louis XIV de diminuer les dépenses de luxe. Enfin, aussitôt après la conclusion de la paix de Nimègue, il s'occupa de rembourser les créanciers de l'État. Cet esprit austère et opiniâtre avait des élans d'enthousiasme, quand il s'agissait de l'honneur et de la puissance de la France. « Un repas inutile de mille écus me fait une peine incroyable, écrivait-il à Louis XIV, et, lorsqu'il est question de millions d'or pour la Pologne, je vendrais tout mon bien ; j'engagerais ma femme et mes enfants, et j'irais à pied toute ma vie pour y fournir, si c'était nécessaire. »

On a reproché à Colbert d'avoir négligé l'agriculture. Il est certain qu'il maintint quelques mesures prohibitives qu'on a justement critiquées. Ainsi, le transport des grains d'une province à l'autre fut interdit. Mais on ne peut rendre Colbert responsable de ces prohibitions qui remontaient à une époque fort ancienne. Il en adoucissait même la rigueur dans plusieurs circonstances. Il défendit de saisir les bestiaux pour le paiement des impôts. Enfin ce qui valut

mieux que les plus sages ordonnances, ce fut l'ordre rétabli dans la France, la diminution des tailles qui pesaient principalement sur les paysans, et la protection assurée au laboureur contre la violence des gens de guerre. Aussi, un observateur éclairé, qui visita la France pendant le ministère de Colbert, a-t-il signalé avec admiration l'abondance des produits agricoles de ce royaume. « La richesse de la France, dit William Temple, qui est la cause de sa puissance, résulte de la consommation prodigieuse faite par les pays qui l'environnent des produits si nombreux et si riches de son sol et de son climat ou du travail ingénieux de ses habitants. Au moyen de leurs vins, de leurs sels, de leurs modes d'habillement et d'équipages, les Français font venir de grosses sommes d'argent dans ce fertile et noble royaume, le plus favorisé par la nature, suivant mon opinion, de tous ceux qui sont au monde. »

Industrie; commerce — Le progrès de l'industrie et du commerce est un des plus glorieux titres de Colbert à la reconnaissance et à l'admiration de la postérité. A peine arrivé au pouvoir, il consulta les principaux commerçants de la France sur les moyens de ranimer le commerce et l'industrie. Chaque port de commerce, chaque ville industrielle, désignèrent deux notables, entre lesquels Colbert choisit les conseillers qu'il appela « Paris pour s'éclairer de leurs avis. En 1665, il réorganisa le conseil de commerce, qui avait été institué en 1604 par Henri IV et était tombé en désuétude sous le ministère de Mazarin. Colbert, en s'entourant de toutes les lumières, conservait seul la haute direction du commerce. Il indique nettement sa pensée dans le préambule d'une des ordonnances. Il voulait « mettre le royaume en état de se passer de recourir aux étrangers pour les choses nécessaires à l'usage et à la commodité des Français. » Il attira des ouvriers habiles de Flandre, d'Italie et d'Angleterre, et déroba aux Anglais le secret de la trempe de l'acier. Le Hollandais Van Robais fut appelé en France et établit à Abbeville, en 1664, une célèbre manufacture de draps. Les porcelaines de Sèvres furent bientôt renommées dans toute l'Europe. La manufacture des Gobelins, qui remontait à Henri IV, reçut une nouvelle impulsion, fut placée sous la direction du célèbre peintre Lebrun et éclipsa par la magnificence de ses produits tous les établissements étrangers. Glaces de Venise, points d'Angleterre, bas au métier, draps fins de Louviers, de Sedan, d'Abbeville; draps communs d'Elbeuf; feutres de Caudebec; soieries de Tours et de Lyon, tapisseries de la Savonnerie, de Beauvais, d'Aubusson; perfectionnement de l'horlogerie; culture de

la garance; produits variés, du fer, de l'acier, du cuir, des terres argileuses, en un mot toutes les branches d'industrie reçurent de Colbert une seconde impulsion. Il s'efforça de porter vers l'industrie et le commerce les capitaux qu'absorbaient les prêt à intérêt et le prix exorbitant des offices. Il avait réduit l'intérêt de l'argent du denier dix-huit au denier vingt (de 5,55 à 5 p. 0/0), et fixé, en le diminuant, le prix des charges de judicature. Plusieurs ordonnances furent rendues pour encourager le développement de la population; elles accordaient des exemptions de taille et assuraient même des pensions aux chefs de famille qui avaient dix ou douze enfants.

Le mauvais état des routes « empêchait notablement le transport des marchandises, » dit une ordonnance de 1664. Colbert prescrivit aux intendants d'améliorer les voies de communication, et c'est de cette époque que datent la plupart des grandes routes de la France. Leur beauté changeait les voyages en promenades. M^{me} de Sévigné, qui se rendait de la Charité à Nevers, écrivait à sa famille : « C'est une chose extraordinaire que la beauté des routes; on n'arrête pas un seul moment; ce sont des mails et des promenades partout, toutes les montagnes aplanies; la rue d'Enfer un chemin de paradis; mais non : car on dit que le chemin en est étroit et laborieux, et celui-ci est large, agréable et délicieux. Les intendants ont fait merveilles, et nous n'avons pas cessé de leur donner des louanges. » Des coches d'eau établis sur la Seine facilitèrent l'approvisionnement de Paris, et multiplièrent les moyens de communication. Le canal du Languedoc, après d'immenses travaux, admirables à toute époque, et surtout dans l'enfance des sciences mécaniques, unit les deux mers qui baignent la France et mérita d'être chanté par Corneille et par Boileau. Le canal d'Orléans fut décrété un peu plus tard, et l'exécution confiée à Monsieur, frère de Louis XIV, moyennant la jouissance perpétuelle des droits de navigation, justice et seigneurie. Ainsi se compléta le canal de Briare qui avait été commencé sous Henri IV et achevé par Richelieu.

C'était beaucoup de vaincre les obstacles opposés par la nature et d'ouvrir au commerce de nouvelles voies de communication; mais il était encore plus urgent d'abaisser les barrières que le système féodal avait multipliées à l'intérieur du royaume. Déjà du temps de Henri V, on se plaignait de ces douanes provinciales qui rompaient les veines et les artères de la France. Malheureusement ces entraves du commerce étaient maintenues par des préjugés opiniâtres et par l'intérêt de quelques provinces. Colbert parvint cependant à dimi-

nuer le nombre des douanes intérieures : douze provinces, qu'on appela les *cinq grosses fermes*, consentirent à ouvrir de libres communications entre elles. C'étaient l'Île-de-France, la Normandie, la Picardie, la Champagne, la Bourgogne, la Bresse et le Bugey, le Bourbonnais, le Poitou, l'Aunis, l'Anjou, le Maine et la Touraine : elles purent commercer entre elles avec une entière liberté. Le reste des provinces fut divisé en deux catégories : les unes étaient réputées *provinces étrangères*, les autres traitées comme *pays étrangers*. Les premières, qui étaient la Bretagne, l'Angoumois, la Marche, le Périgord, l'Auvergne, la Guienne, le Languedoc, la Provence, le Dauphiné, la Flandre, l'Artois, le Hainaut et la Franche-Comté, n'avaient pas voulu se soumettre au tarif établi par Colbert pour les *cinq grosses fermes* ; elles avaient conservé leurs douanes intérieures. Les secondes étaient l'Alsace, la Lorraine, les Trois-Évêchés (Toul, Metz et Verdun), le pays de Gex, les villes de Marseille, Dunkerque, Bayonne et Lorient. Libres dans leurs relations avec l'étranger, ces provinces étaient traitées par le reste de la France comme pays étrangers pour l'importation et l'exportation. Colbert fut obligé de subir cette division bizarre, créée surtout par le régime féodal, dont la France portait encore les traces ; mais, du moins, il atténua les inconvénients de ces entraves artificielles. Il fit pour douze provinces de la France ce que, de nos jours, le *zollverein* ou union douanière a accompli pour une partie de l'Allemagne.

Colbert s'efforça d'ouvrir au commerce français des débouchés extérieurs : il déclara Dunkerque et Marseille ports de France, afin d'y attirer les étrangers. Il envoya le chevalier de Clerville dans les ports de Normandie et de Picardie pour consulter les marchands et négociants les plus habiles sur les moyens de rétablir le commerce « qu'il avait trouvé, disait-il dans ses instructions, entièrement ruiné. » Partout on répondit à l'envoyé de Colbert « qu'il ne fallait que de l'ordre et puis encore de l'ordre. » Sans dédaigner ce conseil, qui répondait à ses idées de régularité administrative, Colbert fit preuve de vues plus neuves et plus hardies pour étendre le commerce extérieur de la France. Il demanda à tous les consuls des rapports détaillés sur les produits du pays qu'ils habitaient, sur la nature des importations, sur les contrées d'où on les tirait et sur les moyens d'enrichir la France de ce commerce. Ce fut surtout par le développement du système colonial que Colbert ouvrit de nouveaux débouchés à l'industrie française. Le commerce de mer fut anobli, et une ordonnance royale permit aux gentilshommes de s'y livrer sans déro-

ger. La France eut des compagnies de commerce, à l'imitation de la Hollande et de l'Angleterre. Cinq compagnies s'organisèrent successivement, sous les auspices de Colbert, pour le commerce des Indes orientales et occidentales, du Levant, du Nord et de l'Afrique (Sénégal). Jamais les colonies françaises ne furent plus florissantes. Le Canada, l'Acadie, Terre-Neuve, Saint-Pierre et Miquelon formaient la *Nouvelle-France*, dans l'Amérique septentrionale. La Louisiane recevait une colonie française. Saint-Domingue, la Martinique, la Guadeloupe, Tabago, la Barbade, etc., formaient aux Antilles un empire français dont il ne nous reste que de faibles débris. Cayenne dans la Guyane, Fort-Louis au Sénégal, Pondichéry aux grandes Indes, Bourbon et Madagascar sur la côte orientale d'Afrique étaient les entrepôts d'un commerce qui luttait sans désavantage contre la concurrence de la Hollande et de l'Angleterre.

Marine marchande et militaire ; les classes. — Une puissante marine protégeait ces colonies ; la France en dut surtout l'organisation à Colbert. A la mort de Mazarin, la marine française était dans un état déplorable. Il n'y avait dans les ports que dix-huit vaisseaux de trente à soixante-dix canons. Dès 1662 on répara les vieux vaisseaux ; on en acheta trente-deux des Provinces-Unies, et on en fit construire douze en France. Une fonderie de canons fut établie à Amsterdam pour le compte de la France ; on attira des constructeurs hollandais, des tisserands et des cordiers de Hambourg, de Dantzic et Riga ; trente mille marins furent classés, le port de Brest agrandi, celui de Toulon creusé. Dès 1665, le duc de Beaufort parcourut la Méditerranée à la tête d'une flotte française et détruisit les flottes de Tunis et d'Alger. En 1666, il commanda sur l'Océan une flotte de trente-quatre vaisseaux montés par dix mille cinq cent cinquante-six hommes. Cependant la marine française ne prit tout son essor qu'à l'époque où elle passa entièrement sous la direction de Colbert (1669). En trois années, de 1669 à 1672, le nombre des vaisseaux de guerre s'éleva à cent quatre-vingt-seize, dont cent dix-neuf gros vaisseaux, vingt-deux frégates et cinquante-cinq bâtiments légers. Cent soixante mille matelots furent classés ou inscrits sur les contrôles de l'État pour servir en cas de guerre ; l'École des gardes marines fut établie et le port de Rochefort creusé. Colbert obtint, en 1672, que son fils Seignelay lui fût adjoint au département de la marine, avec droit de survivance. Il avait pris le plus grand soin de l'éducation de ce fils, et il surveilla constamment son administration. Un conseil de marine et un conseil de constructions navales furent

institués à Paris pour éclairer le ministre de leurs avis. Dans les ports, l'administration fut séparée du commandement militaire et confiée à deux intendants qui résidaient, l'un à Rochefort pour l'Océan et l'autre à Toulon pour la Méditerranée. L'unité de poids et de mesures fut établie dans les arsenaux de la marine. Les officiers, qui étaient nommés antérieurement par le grand amiral, reçurent directement leur commission du roi. Un des derniers actes et des plus importants de Colbert fut la célèbre ordonnance de la marine publiée en 1681 ; elle forme un véritable code maritime et traite toutes les questions qui pouvaient donner lieu à des procès devant les amirautes ou tribunaux maritimes. Cette ordonnance a été presque entièrement copiée par l'amirauté anglaise ; c'est le plus bel éloge qu'on puisse en faire. Sous l'impulsion puissante de Colbert et de Seignelay, la marine française devint la première du monde : Duquesne triompha de Ruyter, et les vaisseaux français, non contents de refuser le salut aux autres nations, l'exigèrent des Espagnols, bombardèrent Gênes et forcèrent Alger de rendre les prisonniers français. A la mort de Colbert (1683), le nombre des vaisseaux de guerre de tout rang s'élevait à deux cent soixante-seize. Seignelay continua l'œuvre de son père, et, lorsqu'il mourut en 1690, la France avait sept cent soixante-trois bâtiments de guerre, de toute grandeur, en mer ou sur les chantiers.

Législation.—La réforme des lois a été un des actes les plus glorieux et les plus utiles de l'administration de Louis XIV. Une série d'ordonnances, qui sont de véritables codes, améliorèrent la procédure civile et criminelle, et coordonnèrent en les réformant les règlements relatifs aux eaux et forêts, au commerce et aux colonies. Là encore nous retrouvons le génie pratique et universel de Colbert. Dès le 15 mai 1665, il avait remis à Louis XIV un mémoire, dans lequel il lui exposait ses idées, qu'il présentait adroitement comme venant du roi lui-même. Il y insistait sur la gloire d'une réforme complète qui établirait dans toute la France *une même loi, un même poids et une même mesure*. Il insistait sur la nécessité « de rendre ce corps d'ordonnances aussi complet que celui de Justinien pour le droit romain. » Suppression de la vénalité des charges, réorganisation des parlements, des chambres des comptes, des cours des aides, du grand conseil et de la cour des monnaies ; gratuité de la justice ; diminution du nombre des juges et des moines ; nécessité d'encourager les professions des marchands, des laboureurs, des artisans et des soldats : telles sont les vues exposées par Colbert. Elles étaient

trop supérieures à son siècle, elles froissaient trop de préjugés et d'intérêts pour être complètement adoptées ; mais, du moins, on s'occupa de la réforme des lois. Louis XIV nomma une commission composée de conseillers d'État et de maîtres des requêtes où se fit surtout remarquer l'oncle de Colbert, Henri Pussort. Pendant deux ans la commission prépara l'*ordonnance civile* et en discuta les articles. Louis XIV prit souvent part à ces travaux législatifs. Lorsque le travail de la commission fut terminé, des conférences s'ouvrirent entre les commissaires et des députés du parlement qui avaient à leur tête le premier président, Guillaume de Lamoignon. Enfin, le 20 avril 1667, Louis XIV fit enregistrer en sa présence l'*ordonnance civile* par le parlement de Paris.

Cette ordonnance, qui prit le nom de *code Louis*, réforma des abus invétérés, prescrivit la tenue régulière des actes de l'état civil et leur dépôt au greffe de chaque tribunal ; elle hâta l'expédition des affaires et établit une procédure uniforme obligatoire pour tous les tribunaux. C'était un progrès, quoique l'unité législative fût loin d'être complète et que chaque province continuât de suivre sa coutume. En 1669, deux nouvelles ordonnances contribuèrent encore à la réforme et à l'amélioration des lois. L'une limitait les évocations qui enlevaient la décision des procès aux juges naturels pour la confier à un tribunal exceptionnel ; l'autre réglait l'administration compliquée des eaux et forêts. Au mois d'août 1670, parut l'*ordonnance criminelle* qui fixait la compétence des divers tribunaux en matière criminelle, ainsi que les formes de procédure. L'*ordonnance du commerce* (1673) embrassa toutes les questions commerciales : tenue des livres de commerce, mode de payement, lettres et billets de change, contrainte par corps, faillites, banqueroutes, juridiction des tribunaux de commerce, etc. Les corporations d'arts et métiers étaient conservées, mais soumises à une organisation uniforme. Le *code noir* ou code colonial, qui parut en 1685, compléta les travaux législatifs de Louis XIV. Malgré la dureté de plusieurs dispositions du *code noir*, on ne peut y méconnaître une tendance à améliorer le sort des esclaves dans les colonies françaises. Louis XIV y manifesta, dès le début, sa sollicitude pour tous ses sujets : « Encore qu'ils habitent des climats infiniment éloignés, nous leur sommes toujours présent, non-seulement par l'étendue de notre puissance, mais encore par la promptitude de notre application à les secourir dans leurs besoins. »

Époque la plus glorieuse des lettres françaises.—Les vingt-deux

années du ministère de Colbert (1664-1683), qui furent si fécondes pour les finances, le commerce, l'industrie, la marine et la législation, furent aussi l'époque la plus glorieuse des lettres françaises. Bossuet est le génie qui les domine et les dirige. Ses sermons, la plupart de ses oraisons funèbres ; son Discours sur l'histoire universelle (1681), sa politique tirée de l'Écriture sainte datent de cette époque. L'éloquence chrétienne atteint une hauteur où elle ne s'était jamais élevée ; mais en même temps qu'elle donne des leçons aux rois comme aux autres hommes, elle soutient et consacre leur puissance. Elle répète avec Bossuet, dans sa *politique sacrée* : « Dieu a fait les rois et les princes ses lieutenants sur la terre, afin de rendre leur autorité sacrée et inviolable. » Fléchier, Mascaron, Bourdaloue sont, avec Bossuet, d'illustres représentants de l'éloquence de la chaire. M^{me} de Sévigné écrit ses Lettres, qui sont restées le tableau le plus fidèle, le plus animé et le plus amusant d'une société spirituelle et élégante, où le vice même avait un caractère séduisant. Une autre femme, M^{me} de la Fayette, donnait un premier modèle de l'analyse du cœur humain, encadré dans d'ingénieuses fictions ; la *princesse de Clèves* et *Zayde* annoncent cette littérature légère qui n'était encore qu'une distraction agréable et dont l'évêque d'Avranches, le savant Huet, ne craignait pas d'écrire l'histoire. La philosophie de Descartes se conciliait avec la foi chrétienne dans la *Connaissance de Dieu et de soi-même* de Bossuet, dans le *Traité de l'existence de Dieu* de Fénelon et dans la *Recherche de la vérité* de Malebranche. La Bruyère traçait avec une ingénieuse sagacité les caractères de tous les temps et de tous les hommes, en étudiant et en peignant son siècle. Si l'histoire manquait alors d'indépendance et par conséquent de dignité et de vérité, les *mémoires* étaient quelquefois de véritables chefs-d'œuvre où le tableau dramatique des événements publics s'alliait aux scènes de la vie intime, le charme de la narration à l'authenticité des faits, le mérite du style à l'intérêt historique. Sous la plume d'un cardinal de Retz, les *mémoires* devinrent des œuvres littéraires.

La poésie excellait dans tous les genres. La Fontaine rappelle et surpasse de beaucoup la naïveté de nos vieux fabliaux ; sa langue sait allier avec toute la délicatesse et la pureté du siècle de Louis XIV les tours simples et pittoresques des poètes du moyen âge ; son observation fine et railleuse, sa philosophie satirique se voilent sous les ingénieuses allégories de la fable. Molière unissait à la connaissance la plus profonde du cœur humain une verve comique

qui flagellait impitoyablement les ridicules et les vices. Boileau faisait justice du mauvais goût et des réputations usurpées, louait le grand roi avec délicatesse et donnait dans son *Art poétique* le modèle en même temps que le précepte de cette poésie sobre sans sécheresse, hardie sans témérité, spirituelle sans recherche, qui semble l'idéal du génie français. Racine, doué d'une imagination plus riche et plus variée, concevait et réalisait une tragédie qui peint avec vérité et grandeur les passions humaines. Ce ne sont pas seulement des Grecques et des Romaines qu'il met en scène, sous les noms d'Andromaque, d'Hermione, de Phèdre, d'Agrippine, ce sont d'admirables types de la nature humaine qui, revêtus de costumes imités avec fidélité, expriment les inquiétudes et le dévouement de l'amour maternel, les fureurs de la jalousie, les transports d'un amour criminel et les tourments de l'ambition. Que l'on donne pour auditeurs à ces orateurs, à ces poètes, une cour où l'esprit était vif et délicat, le goût sûr et difficile; que l'on se rappelle Henriette d'Angleterre, d'un esprit si gracieux et si orné, proposant une lutte poétique à Corneille et à Racine; Louis XIV écoutant Bossuet ou Bourdaloue, et l'on aura une idée de cette belle littérature, dont la langue était simple sans bassesse, élevée sans prétention et où la dignité et la grandeur s'alliaient à une piquante originalité.

L'accord entre le roi et la nation, cette heureuse harmonie qui est si rare et qui, lorsqu'elle se rencontre, donne tant de force au pouvoir, trouva un écho dans ces écrivains qui entouraient Louis XIV. Interprètes des générations nouvelles, ils exaltaient à l'envi ce prince qui commençait comme Auguste avait fini. « Il n'est pas étonnant, écrivait Racine dans l'*Épître dédicatoire de sa tragédie d'Alexandre* de voir un jeune homme gagner des batailles, de le voir mettre le feu par toute la terre. Il n'est pas impossible que la jeunesse et la fortune l'emportent victorieux jusqu'au fond des Indes. L'histoire est pleine de jeunes conquérants; et l'on sait avec quelle ardeur V. M. elle-même a cherché les occasions de se signaler dans un âge où Alexandre ne faisait encore que pleurer sur les victoires de son père. Mais elle me permettra de lui dire que, devant elle, on n'a point vu de roi qui, à l'âge d'Alexandre, ait fait paraître la conduite d'Auguste; qui, sans s'éloigner presque du centre du royaume, ait répandu la lumière jusqu'au bout du monde et qui ait commencé sa carrière par où les plus grands princes ont tâché d'achever la leur. » Boileau se joignait à Racine pour célébrer un roi qui unissait les bienfaits des réformes pacifiques à l'éclat des conquêtes. Il rappe-

lait, dans son *épître première*, avec une heureuse précision, les institutions nouvelles que la France devait à Louis XIV. Molière n'avait que des éloges pour ce prince *ennemi de la fraude*. Grâce à sa royale protection, il pouvait donner un libre cours à son génie et travailler à la réforme des mœurs et de la société. Parmi ceux même qui avaient vu la Fronde et respiré ce souffle de liberté et de licence dont on garde longtemps l'enivrement, la plupart comprenaient l'avantage des réformes récemment accomplies, et applaudissaient à la tranquillité, au bonheur, à la gloire de la France régénérée. La duchesse de Nemours commence ses Mémoires sur la Fronde par l'éloge de la situation nouvelle que Louis XIV avait faite à la France. « En voyant aujourd'hui, dit-elle, la France si calme et si triomphante, et gouvernée avec tant de sagesse et une puissance si absolue, on a peine à s'imaginer qu'elle ait été réduite au point où nous l'avons vue, au temps de la régence d'Anne d'Autriche, mère du roi. » Bossuet, l'organe le plus éloquent et le plus accrédité du siècle, ne faisait qu'exprimer l'opinion publique en disant : « La sévère justice de Louis, jointe à ses inclinations bienfaisantes, fait aimer à la France l'autorité sous laquelle heureusement réunie elle est tranquille et victorieuse. » Il s'écoulera de nombreuses années, le despotisme et l'orgueil accumuleront bien des fautes avant que la nation se détache d'un roi qui lui avait donné une grandeur et une prospérité inouïes.

Louis XIV se borna d'abord à faire respecter partout le nom français et à consolider la prépondérance de la France en Europe. Son ambassadeur en Angleterre ayant été insulté par l'ambassadeur espagnol (1661), Louis XIV exigea une réparation publique et l'engagement formel pris par le gouvernement espagnol de céder partout le pas aux représentants de la France. Louis XIV, dit Voltaire, acquit alors par sa fermeté une supériorité réelle dans l'Europe, en faisant voir combien il était à craindre. Il montra la même hauteur dans ses relations avec le pape, Alexandre VII. Le duc de Créquy, ambassadeur français à Rome, avait été outragé (1662) ; un de ses pages avait été tué et plusieurs domestiques blessés par les gardes corses. Louis XIV obtint une éclatante satisfaction : la garde corse fut cassée, et le cardinal Chigi, neveu du pape, envoyé en France pour implorer le pardon du roi. Une pyramide avec une inscription fut élevée à Rome pour perpétuer le souvenir de cette réparation. L'acquisition de Mardick et de Dunkerque que le roi d'Angleterre vendit à la France (1662), moyennant six millions de monnaie du temps, fut une nouvelle preuve de la prospérité du royaume admi-

nistré par Colbert. Ainsi Louis XIV étendait ses États même pendant la paix, et il était assez puissant pour intervenir dans les affaires des nations voisines. L'élite de la noblesse française alla défendre la chrétienté qui paraissait menacée par les Turcs (1664), et prit part à la victoire de Saint-Gothard, au bord du Raab. Louis XIV envoya des secours aux Portugais menacés par les Espagnols, et quatre mille auxiliaires français contribuèrent à la victoire de Villa-Viciosa (1665) qui assura l'indépendance du Portugal et affermit la maison de Bragance sur le trône. Lorsque la guerre éclata entre l'Angleterre et les Provinces-Unies, la France, quoique alliée de la Hollande, laissa les deux puissances s'épuiser, et profita de leurs désastres pour fortifier sa marine. Il songeait déjà à des conquêtes et s'y préparait en organisant ses armées de terre et de mer.

Organisation militaire; Louvois.— Dès 1662, Louis XIV avait supprimé la charge de colonel général de l'infanterie française, et en même temps il s'était attaché à relever l'infanterie qui jusqu'alors était moins estimée que la cavalerie. « Je déclarai, dit-il dans ses Mémoires, que je ne donnerais plus d'emploi dans la cavalerie qu'à ceux qui auraient servi dans l'infanterie. » Afin de tenir tous les corps en haleine, le roi passa de fréquentes revues. Mais ce fut surtout, après l'entrée de Louvois au ministère, que l'organisation de l'armée fit de rapides progrès. Il fut associé, en 1666, à son père Michel Le Tellier, qui, depuis longues années, avait le département de la guerre. Louvois était, suivant l'historien Vittorio Siri, *le plus grand et le plus brutal des commis*. Saint-Simon a dit, dans le même sens, que c'était le ministre le plus éminent pour les projets et pour les exécutions, et le plus funeste pour diriger en premier. Il porta dans l'administration un caractère ardent et un zèle impétueux, stimulés par l'ambition et soutenus par une infatigable activité. Centralisation et amélioration de toutes les parties du service militaire, telles furent les deux pensées qui dirigèrent Louvois et qu'il parvint à réaliser. Tout fut subordonné au roi et à son ministre. Les divers régiments qui portaient antérieurement les couleurs de leurs colonels furent assujettis à l'uniforme. Des inspecteurs spéciaux imposèrent les volontés du pouvoir central à tous les corps d'armées dispersés dans les provinces et surveillèrent la conduite des chefs et la tenue des troupes. Ils étaient perpétuellement changés dans la crainte qu'ils ne prissent trop d'autorité. Tous les officiers, maréchaux de France, lieutenants généraux, brigadiers (généraux de brigade créés en 1668), colonels, relevèrent de la direction cen-

trale; aucune autorité ne s'interposa, comme par le passé, entre le roi et l'armée. Cette organisation eut, dans la suite, des inconvénients : elle fit souvent dépendre le sort d'une campagne d'un ministre et de ses commis. Rien ne fut plus funeste, lorsque l'autorité tomba aux mains d'un Chamillart qui se croyait le génie de Louvois, parce qu'il avait sa puissance. Mais, dans les premières années de l'administration de Louvois, la vigueur de la centralisation produisit d'excellents résultats. La discipline la plus sévère remplaça l'ancienne licence des armées. Peine de mort prononcée contre les déserteurs, défense de s'écarter des garnisons, répression énergique des désordres, fixation précise de ce que pouvaient exiger les troupes en marche, prescriptions minutieuses sur l'ordre des campements, sur le matériel et les approvisionnements militaires, rien ne fut négligé pour établir la régularité la plus parfaite, protéger les bourgeois et les paysans contre les violences de la soldatesque et contribuer au bien-être des troupes. Un ennemi déclaré de Louvois, Saint-Simon, n'hésite pas à reconnaître et à proclamer l'habileté de ce ministre pour l'organisation et l'entretien de l'armée. « Il distribuait, dit-il, les troupes avec grande connaissance, suivant leurs besoins, en des lieux où le soldat gagnait sa vie et le cavalier se recommandait. Il avait la même attention et les mêmes ménagements pour les officiers qu'il rétablissait de même par les avantages des postes ou des quartiers d'hiver. C'est ce qu'il réglait lui-même et sans y paraître le moins du monde que par des ordres secrets aux intendants. Il avait l'œil attentif à une exécution précise. »

Écoles des cadets ; Vauban.—La noblesse, trop longtemps accoutumée à obtenir d'emblée les dignités militaires, apprit à obéir avant de commander. Des écoles de *cadets* la préparèrent au métier de la guerre. Saint-Simon critique cette institution et on voit par ses Mémoires que la noblesse ne se soumit pas sans peine à cette éducation militaire; mais, aux yeux de la postérité, les mesures que nous venons de rappeler sont un des principaux mérites de l'administration de Louvois. L'avancement militaire fut aussi assujéti à des règles invariables. L'ancienneté, ou, comme on disait alors, *l'ordre du tableau*, l'emporta sur la naissance. La noblesse, soumise à des épreuves sérieuses et à un avancement régulièrement déterminé, fut nue dans une stricte dépendance. Louvois ne toléra plus la négligence de ces colonels de cour qui connaissaient à peine le régiment acheté en leur nom. Mais en même temps la carrière des armes était plus que jamais honorée et la fondation de l'hôtel

des Invalides (1674) ouvrait un magnifique asile aux soldats mutilés. Toutes les armes étaient perfectionnées sous l'administration vigilante de Louvois. La baïonnette placée à l'extrémité du fusil remplaça la pique, dont l'usage avait été conservé jusqu'à cette époque dans les corps d'infanterie. Chaque régiment eut ses compagnies d'élite. Les haras assurèrent la remonte de la cavalerie; des escadrons de cuirassiers et de grenadiers à cheval furent établis. Le corps des dragons fut augmenté et placé sous les ordres d'un colonel-général. La France emprunta aux étrangers le nom et l'arme des hussards. Des écoles d'artillerie furent fondées à Douai, à Metz et à Strasbourg. Le régiment d'artillerie se remplit bientôt d'officiers presque tous capables de conduire un siège. Si l'on ajoute que la France comptait alors parmi ses généraux Turenne et Condé, déjà illustrés par de glorieuses campagnes, Vauban qui construisit ou répara cent cinquante places fortes, et organisa le corps des ingénieurs, on aura une idée des ressources préparées pour les conquêtes que méditait Louis XIV. La mort de son beau-père Philippe IV (1665) lui fournit bientôt l'occasion d'expéditions utiles et glorieuses.

Guerre avec l'Espagne (1667-1668); conquête de la Flandre; traité d'Aix-la-Chapelle (1668).—Le roi d'Espagne laissait la couronne à son fils Charles II, né d'un second mariage. Louis XIV qui avait épousé Marie-Thérèse, sœur aînée de Charles II, prétendit que les Pays-Bas espagnols (Belgique) devaient lui revenir en vertu du *droit de dévolution*. On appelait ainsi un droit particulier à la Flandre qui, dans les successions privées, donnait la préférence aux filles nées d'un premier mariage sur les fils du second lit. Vainement on objecta que le *droit de dévolution* ne pouvait s'appliquer à la couronne et ne concernait que les héritages des particuliers : Louis XIV, qui songeait dès cette époque au partage de la monarchie d'Espagne; comme le prouvent ses négociations avec l'empereur Léopold, entra en Flandre (1667) à la tête de trente-cinq mille hommes. Turenne commandait sous ses ordres. Colbert et Louvois avaient préparé toutes les ressources financières et militaires avec une prévoyance et un zèle que stimulaient l'ambition et la jalousie déjà excitée entre ces ministres. Cette campagne ne fut qu'une marche triomphale. Il suffit à Louis XIV de se présenter devant les places. Charleroi, Ath, Tournai, Furnes, Armentières, Courtrai ouvrirent immédiatement leurs portes (juin 1667). Douai et Lille n'opposèrent pas une sérieuse résistance. Lille, la ville la plus florissante de ces pays, la seule bien fortifiée et qui avait une garnison de six mille hommes, capitula après

neuf jours de siège (25 août 1667). Vauban fortifia cette place, en construisit la citadelle et fit de Lille une des forteresses les plus redoutables de la France. Il était d'usage à cette époque de suspendre les hostilités pendant l'hiver, et Louis XIV revint de Flandre jouir des acclamations des peuples, des adorations des courtisans et des fêtes qu'il donna à Saint-Germain.

On était plongé dans ces divertissements, lorsqu'au cœur de l'hiver (1668), Louis XIV, après avoir concentré ses troupes en Bourgogne, attaqua la Franche-Comté qui appartenait à l'Espagne. Il partit de Saint-Germain le 2 février et arriva le 8 à Dijon, pendant que le grand Condé, à la tête de vingt mille hommes entra en Franche-Comté. Besançon, Salins, Dôle, Gray, en un mot toute la Franche-Comté, furent conquis, en moins de vingt jours. Le 22 février le roi était de retour à Saint-Germain. On prétend que le conseil d'Espagne, indigné du peu de résistance opposé aux Français, écrivait à cette occasion : « Le roi de France aurait dû envoyer ses laquais prendre possession de ce pays, au lieu d'y aller en personne. » La rapidité des conquêtes de Louis XIV effraya les puissances voisines ; les Hollandais surtout s'inquiétèrent des projets ambitieux de ce monarque et formèrent une coalition avec la Suède et l'Angleterre pour s'y opposer. Charles II fut entraîné par son parlement et la Suède par le sénat qui dominait pendant la minorité de Charles XI. Cette coalition, désignée sous le nom de *Triple alliance* (1668), décida Louis XIV à conclure la paix d'Aix-la-Chapelle (2 mai 1668) ; il rendit à l'Espagne la Franche-Comté ; mais il garda la Flandre, et principalement les villes de Charleroi, Binch, Ath, Douai, Tournai, Oudenarde ou Audenarde, Lille, Armentières, Courtrai, Bergues et Furnes avec leur territoire.

Louis XIV attribua aux Hollandais l'obstacle qui avait arrêté sa marche victorieuse, et il résolut de s'en venger. Pendant qu'il paraissait tout occupé de plaisirs et de fêtes, il détacha de la Hollande l'Angleterre et la Suède. Il envoya en Suède Arnauld de Pomponne qui ramena Charles XI à l'ancienne et loyale alliance de la France. Sa belle-sœur, Henriette d'Angleterre, duchesse d'Orléans, passa en Angleterre, sous prétexte de visiter son frère Charles II ; ce prince vénalement se laissa aisément séduire par l'or de Louis XIV, et signa le traité de Douvres (1670) qui séparait l'Angleterre des ennemis de la France. Louis XIV, après avoir isolé la Hollande, lui déclara la guerre, en 1672. Les prétextes étaient futiles. Le roi se plaignait de pamphlets imprimés contre son autorité dans un pays où la presse

était libre. Il avait été surtout blessé d'une médaille, où le bourgmestre d'Amsterdam, Van-Beuningen, était représenté arrêtant le soleil, emblème de Louis XIV, avec cette légende : *In conspectu meo stetit sol (le soleil s'est arrêté en ma présence)*. On prêtait au même bourgmestre des paroles qui avaient offensé le roi. « Je ne considère pas, aurait dit Van-Beuningen, ce que veut le roi; mais ce qu'il peut. »

Invasion en Hollande (1672). — Louis XIV s'avança vers le Rhin à la tête de plus de cent mille hommes; il avait sous ses ordres Condé, Turenne, Luxembourg et Vauban. Le passage du Rhin, chanté par Boileau, présenta peu de difficultés et ne coûta que quelques hommes à la France. Les Provinces-Unies découragées cherchèrent à désarmer Louis XIV en lui offrant les conditions les plus avantageuses; elles proposaient de lui abandonner Maëstricht, Bois-le-Duc, Breda, Ravenstein et Berg-op-Zoom. Louvois fit rejeter ces conditions, et poussa les Hollandais à une résistance désespérée. Ils percèrent leurs digues, et Ruyter vint ranger sa flotte autour d'Amsterdam. En même temps la fureur du peuple éclata contre le grand pensionnaire, Jean de Witt, qui avait demandé la paix; il fut égorgé avec son frère Corneille de Witt (1672). Tous deux montrèrent une constance admirable; mais rien ne put arrêter une multitude furieuse. Au milieu de ces excès, la république des Provinces-Unies donna l'exemple d'une résolution héroïque. Les magistrats d'Amsterdam payèrent avec les trésors de la banque les dettes de l'État, et résolurent, si le dernier rempart de la liberté était forcé, de partir pour Batavia. Le prince d'Orange, plus tard roi d'Angleterre sous le nom de Guillaume III, fut nommé stathouder et prit les mesures nécessaires pour assurer l'indépendance des Provinces-Unies. Il forma, par ses négociations secrètes, une ligue formidable contre Louis XIV : l'empereur Léopold, l'électeur de Brandebourg, Frédéric-Guillaume, le roi d'Espagne Charles II et plusieurs autres princes entrèrent dans cette coalition. Louis XIV, qui ne pouvait plus faire de conquêtes dans un pays inondé, retourna en France, et bientôt après les troupes qu'il avait laissées en Hollande évacuèrent ce pays (1673).

Coalition générale contre la France; Condé, Turenne, Duquesne; traité de Nimègue, acquisition de la Franche-Comté (1673-1678). — La France menacée par la coalition de tant de souverains, leur opposa partout des généraux et des armées capables de protéger ses frontières. Pendant que Louis XIV s'emparait en personne de la Franche-Comté, Condé tenait tête aux Hollandais et aux Espagnols

en Flandre, et Turenne portait la guerre en Allemagne. Condé, qui avait vingt mille hommes de moins que le prince d'Orange, eut la gloire de l'arrêter et de le vaincre, en 1674, à Senef (Hainaut). Ce fut la dernière grande bataille de Condé; elle termina glorieusement une carrière militaire illustrée par les victoires de Rocroy, de Fribourg, de Nordlingen et de Lens (Voy. p. 229). Turenne, de son côté, s'illustrait dans le Palatinat et en Alsace. Il avait d'abord pris l'offensive et battu les ennemis à Sintzheim près de Heidelberg dans le Palatinat (1674). Mais l'arrivée du grand électeur, Frédéric-Guillaume, à la tête de dix-neuf mille hommes et du général impérial Beurnonville qui en commandait plus de trente mille, força Turenne à repasser le Rhin; il fut obligé de se retirer derrière les Vosges, pendant que les Prussiens et les impériaux prenaient leurs quartiers d'hiver en Alsace. Ayant reçu quelques renforts il entreprit au milieu de l'hiver une des campagnes les plus hardies et les plus glorieuses. Il rentra en Alsace par le col de Békfort (Haut-Rhin), surprit les ennemis dispersés, les battit près de Mulhouse et de Turekheim (Haut-Rhin), et les força de repasser le Rhin (1674). En même temps, le grand électeur était rappelé dans ses États par une invasion des Suédois alliés de Louis XIV (1675). Turenne, qui avait poursuivi les impériaux au delà du Rhin, n'avait plus devant lui que le général Montecuculli, son digne adversaire. Les dispositions de Turenne étaient prises pour une brillante campagne, lorsqu'un coup de canon tiré au hasard l'emporta, le 27 juillet 1674, à Salzbach (duché de Bade). La mort de ce grand homme changea complètement la situation des affaires. L'armée française repassa le Rhin, et Condé, envoyé en toute hâte pour en prendre le commandement, ne put que se tenir sur la défensive et protéger l'Alsace. Bientôt après il se retira à Chantilly et ne prit plus part aux opérations militaires. Cependant la France, privée de ces deux généraux, continua ses succès. Les villes de Condé, de Bouchain, Valenciennes, Saint-Omer furent prises (1676-1677). La victoire du duc d'Orléans, frère de Louis XIV, à Cassel (1677), ouvrit aux Français la Belgique où ils s'emparèrent d'Ypres, d'Oudenarde et de Gand (1678). La guerre maritime ne fut pas moins glorieuse.

Coibert et son fils Seignelay avaient donné à la France une marine militaire (Voy. p. 256); Duquesne lui assura l'empire de la mer, pendant que Turenne et Condé triomphaient sur terre. Abraham Duquesne, né à Dieppe en 1610, avait pris part aux expéditions maritimes de l'époque de Richelieu, et après sa mort avait commandé les

flottes de la Suède. La guerre contre la Hollande et l'Espagne lui fournit une occasion de se signaler par de nouveaux services rendus à sa patrie. Il fut chargé par Louis XIV de soutenir les habitants de Massinè qui s'étaient révoltés contre l'Espagne et reçut, en 1676, le titre de lieutenant général. Il avait pour adversaire le célèbre amiral hollandais Ruyter, sur lequel il remporta plusieurs avantages. Vainqueur dans une première rencontre aux îles Lipari, il gagna une bataille décisive près de Catane. Ruyter fut mortellement blessé dans l'action. La flotte espagnole fut détruite dans un troisième combat. Les succès de Duquesne et les avantages obtenus sur terre par les armées françaises déterminèrent les puissances coalisées à signer la paix de Nimègue (1678). La France conservait la Franche-Comté et la Flandre. L'Allemagne lui livrait Fribourg en Brisgau (duché de Bade) qui lui assurait le passage de la forêt Noire. La Hollande recouvrait toutes ses possessions, ainsi que l'allié de Louis XIV, le roi de Suède, dont les États avaient été envahis par l'électeur de Brandebourg et par le roi de Danemark.

Influence prépondérante de Louvois (1678-1691).—C'est surtout pendant la guerre de Hollande que l'influence de Louvois devint prépondérante, et que, pour le malheur de la France, elle l'emporta sur celle de Colbert. Dès l'origine ces deux ministres avaient été rivaux de puissance; mais leur jalousie s'était d'abord manifestée par une émulation de zèle et d'activité. Louis XIV tenait entre eux la balance égale. S'il donnait au frère de Louvois la dignité d'archevêque-duc de Reims et à son père Michel Le Tellier celle de chancelier de France, il accordait à Seignelay, fils de Colbert, la direction de la marine et à Colbert de Croissy, frère du contrôleur général, le ministère des affaires étrangères. Ainsi Colbert, en possession de plusieurs ministères par lui-même ou par sa famille, soutenu par ses deux gendres les ducs de Chevreuse et de Beauvilliers qui avaient un grand crédit dans les conseils de Louis XIV, balançait longtemps la faveur de Louvois. Quoique son influence eût diminué dans ses dernières années et que ses services ne fussent pas récompensés comme ils l'auraient mérité, il conserva un pouvoir considérable jusqu'à sa mort en 1683. Louvois, délivré de ce rival, disposa de toute l'autorité : il fit donner les finances à Claude Le Pelletier, homme honnête, mais fort court de génie, dit Saint-Simon, et dont le principal mérite était un dévouement absolu à la famille Le Tellier. Louvois s'empara des postes, dont le secret fut odieusement violé. La direction des bâtiments publics, qui des mains de Colbert passa dans les

siennes, lui fut encore un moyen de flatter et de gouverner Louis XIV: il excita la passion du roi pour de somptueux monuments, et le précipita dans de folles et ruineuses dépenses. Par jalousie contre Seignelay, il enleva à la marine l'argent nécessaire pour ce service et l'engloutit dans des fêtes somptueuses, dont il avait la direction. Mais ce qu'il y eut de plus funeste, c'est qu'afin de se rendre nécessaire il alluma de nouvelles guerres. Aussitôt après la paix de Nimègue, Louvois avait fait établir les chambres de réunion de Metz, de Besançon et de Brisach qui, en s'appuyant sur d'anciens droits féodaux, s'emparèrent de plusieurs États. La chambre de Metz adjugea au roi le comté de Vaudemont, Deux-Ponts, Saarbrück, Saarwerden, Saarbouurg, Hombouurg, Salm et une partie du duché de Luxembourg; celle de Besançon, le comté de Montbéliard qui appartenait à la maison de Wurtemberg; enfin celle de Brisach, l'Alsace inférieure, Wissembouurg et Strasbouurg. Louvois alla en personne prendre possession (1681) de Strasbouurg dont l'acquisition était d'une haute importance. En même temps les flottes françaises bombardaient Alger et Gênes. Le doge de cette dernière ville était forcé de venir s'humilier devant Louis XIV (1683). Huningue, construite à la porte de la Suisse, pouvait lancer ses boulets jusque dans Bâle. L'Allemagne, dépouillée en pleine paix fit retentir l'Europe entière de ses plaintes et forma la ligue d'Augsbouurg avec le prince d'Orange et la république des Provinces-Unies (1686); mais Louis XIV pouvait braver leurs efforts, tant qu'il était sûr de l'Angleterre. La révolution de 1688, en lui enlevant cette alliée et en plaçant Guillaume III à la tête des coalitions européennes, prépara la décadence de Louis XIV.

XXII

Restauration de Charles II en Angleterre.— Jacques II. — Révolution de 1688. — Le prince d'Orange.

§ I. Révocation de l'édit de Nantes et politique de Louis XIV à l'égard de l'Angleterre.—Charles II.—Jacques II.—Opposition de l'aristocratie et du clergé anglais.—Révolution de 1688 avec l'aide de la Hollande.—Guillaume de Nassau.—Locke.—Nouveau droit politique (1679-1688).—§ II. Suites de la révolution de 1688 pour la politique générale de l'Europe.—Traité de Ryswick.—Guerre de la succession d'Espagne.—Traités d'Utrecht et de Rastadt (1688-1715).—Luxembourg, Villars, Catinat, Vendôme, Berwick, Tourville.—§ III. Coup d'œil sur le XVII^e siècle.—Progrès général des sciences, des lettres et des arts.

§ I^{er}. Révocation de l'édit de Nantes (1685); politique de Louis XIV à l'égard de l'Angleterre.—Parmi les causes qui ont amené la rupture entre la France et l'Angleterre, une des principales a été la révocation de l'édit de Nantes et la persécution dirigée contre les protestants. Les calvinistes avaient cessé depuis longtemps de former un parti politique; ils s'occupaient principalement d'industrie et de commerce; aussi Colbert les avait-il constamment protégés. Leur nombre d'ailleurs diminuait progressivement et l'on pouvait espérer de les ramener par la persuasion, lorsque la persécution vint ranimer les querelles religieuses et provoquer des guerres civiles. Louis XIV crut affermir sa puissance par la conversion des protestants; et il la pressa avec l'impétuosité de son ambition et la dureté de son caractère. Les *missions bottées* ou dragonnades furent l'œuvre de ce ministre. Du reste, il faut reconnaître qu'à cette époque l'opinion publique, manifestée par les plus puissants génies, applaudissait à une mesure que l'on regardait comme utile et nationale. M^{me} de Sévigné et La Bruyère approuvèrent aussi bien que Bossuet et Fléchier la révocation de l'édit de Nantes. On voyait dans les protestants des ennemis de la France, toujours disposés à s'appuyer sur la Hollande ou l'Angleterre pour fomenter les troubles dans l'intérieur du royaume. Louis XIV ne fit que partager l'opinion de son temps, lorsqu'en 1685 il révoqua les privilèges consacrés par l'édit de Nantes. Mais on vit bientôt les funestes conséquences de cette mesure. Les protestants allèrent porter à l'étranger leur industrie et leurs richesses et exci-

tèrent par leurs plaintes une indignation générale contre le roi de France. La Hollande, l'Angleterre, la Prusse et beaucoup d'autres contrées s'enrichirent des dépouilles de la France, et se préparèrent à combattre avec d'autant plus d'énergie l'ambition de Louis XIV que la liberté de conscience était intéressée dans cette lutte.

Louis se croyait toujours maître de l'Angleterre, dont le roi Jacques II recevait de lui une pension, comme antérieurement son frère Charles II. La politique de Louis XIV à l'égard de l'Angleterre avait été constamment d'y entretenir des divisions et d'annuler son influence en mettant en opposition les rois et les parlements. C'est ce qui résulte avec la dernière évidence de la correspondance des ambassadeurs français en Angleterre. On voit qu'ils excitaient et soutenaient même payaient les chefs de l'opposition parlementaire pour résister aux Stuarts, pendant que Louis XIV fournissait des subsides au roi pour le mettre en état de lutter contre le parlement. Cette politique avait réussi à paralyser tous les efforts de l'Angleterre et à la tenir dans la dépendance de la France; mais il arriva enfin un moment où la conduite des Stuarts révolta la nation, et la révolution de 1688, en les renversant du trône, affranchit l'Angleterre du joug de la France. Pour comprendre les causes de cette révolution qui a eu une si grande influence sur la politique européenne tout entière, il faut remonter jusqu'à l'époque de la restauration des Stuarts et en exposer l'histoire de 1660 à 1688.

Restauration des Stuarts.—La restauration des Stuarts s'accomplit par un mouvement national qu'avait provoqué la haine de la tyrannie militaire (Voy. p. 210). Charles II lui-même en était étonné. Voyant la multitude qui se prosternait à ses pieds et l'accueillait avec des acclamations enthousiastes, il dit à ceux qui l'entouraient : « Je crois en vérité que c'est notre faute, si nous ne sommes pas revenus plus tôt. » Mais cet enthousiasme ne dura pas longtemps. Les fautes de Charles II, la corruption de ses mœurs, le caractère des hommes qu'il employa, la vénéralité de son gouvernement qui sacrifia à la France les intérêts de l'Angleterre, les violences téméraires de Jacques II, enfin l'excitation de l'opinion publique poussée aux dernières limites, tout contribua à provoquer une réaction violente contre les Stuarts, et la révolution de 1688 en fut la conséquence. Le prince d'Orange, qui fut alors proclamé roi d'Angleterre sous le nom de Guillaume III, donna à la politique anglaise un caractère national et soutint vigoureusement la lutte contre la France. Telle fut aussi la conduite de la reine Anne et de ses ministres whigs. De son règne

date surtout la prospérité commerciale de l'Angleterre qui devait se développer avec une rapidité inouïe pendant le xviii^e siècle.

Charles II (1660-1685). — Charles II composa son ministère d'hommes modérés, dont le plus éminent était le chancelier HyJe, connu sous le nom de lord Clarendon. Malheureusement ce ministère fut moins occupé d'effacer les traces de division et de donner un caractère national au gouvernement de Charles II, que de satisfaire des sentiments de vengeance politique. Ainsi on poursuivit les régicides, et on s'acharna même contre les restes de ceux qui étaient morts. Harrison et Coke, qui avaient siégé parmi les juges de Charles I^{er}, furent livrés au dernier supplice. Les cadavres de Cromwell, d'Ireton et de Bradshaw furent exhumés et jetés à la voirie. Le ministère ne faisait, du reste, que suivre dans ces tristes repréailles l'opinion publique. Le parlement convoqué en 1662 était plus ardent dans son royalisme que le roi et ses ministres, et son zèle eut besoin d'être tempéré par la modération de Clarendon. La plupart des lois qu'il vota furent empreintes d'un esprit de réaction. Il persécuta les *non-conformistes*, puritains, presbytériens, indépendants, qui ne se soumettaient pas à la liturgie anglicane. Charles II, en rentrant en Angleterre, leur avait dit : « Je vous rendrai aussi heureux que je le suis moi-même. » Son ministère et le parlement les dépouillèrent de tous bénéfices ecclésiastiques, et les exclurent des universités et de toutes les fonctions de l'enseignement. Deux mille presbytériens furent ainsi réduits à la misère. En même temps, Charles II sacrifiait les conquêtes de Cromwell si chères à l'orgueil national ; il vendait à Louis XIV Dunkerque et Mardick (1662). Une guerre malheureuse contre la Hollande (1664-1665) contribua encore à dépopulariser le gouvernement. L'amiral hollandais Ruyter vainquit les Anglais à la hauteur de Dunkerque (1666), pénétra dans la Tamise, et brûla les vaisseaux anglais en face de Londres. Après ces désastres, l'Angleterre signa la paix de Bréda (1667), par laquelle elle renonçait à tous les avantages que lui avait assurés le traité imposé par Cromwell à la Hollande (Voy. p. 209). On attribua dès lors au ministère toutes les calamités qui affligèrent l'Angleterre, même celles dont il était le plus innocent. Ainsi, en 1666, l'Angleterre fut désolée par une peste qui enleva plus de cent mille âmes ; on accusa le ministère d'incurie. En 1667, un effroyable incendie dévora une partie de Londres ; plus de treize mille maisons furent brûlées en trois jours. Le peuple de Londres accusa les catholiques d'avoir allumé cet incendie ; encore aujourd'hui une co-

bonne élevée à Londres, et nommée le *Monument*, rappelle cette odieuse calomnie. On prétendit que le ministère était d'accord avec les catholiques pour brûler la capitale de l'Angleterre. Clarendon, sur lequel retombaient principalement ces accusations, blessait par sa hauteur les courtisans aussi bien que le parlement. Tous s'unirent pour le renverser (1667); il fut banni par une sentence d'exil perpétuel, et se retira sur le continent, où il écrivit des mémoires précieux pour l'histoire de cette époque.

Il y eut, après la chute de Clarendon, une tentative assez habile faite par William Temple pour donner une direction nationale à la politique anglaise. Il fit entrer Charles II dans la *triple alliance* (1668) pour arrêter les conquêtes de Louis XIV. Cette politique réussit et imposa au roi le traité d'Aix-la-Chapelle, qui sauva les Pays-Bas espagnols (Voy. p. 265). Mais Charles II ne resta pas longtemps fidèle à cette conduite. Sa sœur Henriette, duchesse d'Orléans, vint en Angleterre (1670), et lui fit signer le traité secret de Douvres, par lequel le roi d'Angleterre s'engageait à soutenir les intérêts de la France et à embrasser le catholicisme, quand les circonstances paraîtraient favorables. Louis XIV promettait, de son côté, de payer à Charles II des subsides qui lui permettraient de s'affranchir de la tutelle de son parlement. Charles avait alors pour ministres des hommes corrompus, et dont le gouvernement a été désigné sous le nom de *cabal*, parce que les cinq initiales de leurs noms formaient ce mot qui caractérisait leur politique. Ils s'appelaient Clifford, Arlington, Buckingham, Ashley et Lauderdale. Charles II ne révéla qu'à deux d'entre eux tous les articles du traité de Douvres. Du reste, le ministère de la *cabal* se montra disposé à suivre le roi dans cette politique de corruption qui consistait à acheter les votes du parlement, ou à se dispenser des subsides réguliers en vendant l'Angleterre à une puissance étrangère. Lorsqu'en 1672 Louis XIV déclara la guerre à la Hollande, Charles II se joignit à lui, malgré l'opposition du parlement. Il eut recours, pour subvenir aux frais de la guerre, à un acte odieux : il saisit l'argent que les orfèvres de Londres, qui étaient en même temps banquiers, avaient déposé dans le trésor public, sous la garantie de l'État (1672-1673). Vers le même temps, une loi équitable devint, aux yeux des ennemis du gouvernement, une preuve manifeste que Charles II favorisait le catholicisme, et excita le mécontentement d'une population fanatique. Le duc d'York, frère du roi, venait d'embrasser ouvertement le catholicisme, Charles publia une *déclaration d'indulgence*,

qui suspendait les peines portées contre les *non-conformistes*, et accordait une véritable tolérance religieuse. Le parlement, qui se réunit dans ces circonstances (1673), se montra très-irrité de la *déclaration d'indulgence* ; il exigea qu'elle fût rapportée, et dès lors le ministère de la *cabal* commença à se dissoudre ; un des membres les plus habiles, Ashley Cooper, plus connu sous le nom de lord Shaftesbury, passa dans les rangs de l'opposition, et ne tarda pas à en devenir un des chefs. Le parlement vota la même année le bill du *Test* ou pierre de touche, qui atteste à quel point était portée en Angleterre l'intolérance religieuse. On exigeait que tous les officiers de terre ou de mer, tous les fonctionnaires publics communiassent publiquement dans les églises protestantes, en déclarant qu'ils ne croyaient pas à la transsubstantiation. Le duc d'York se démit de la charge de grand amiral d'Angleterre pour ne pas se soumettre au *Test*. Clifford, qui était catholique, se retira du ministère, et dès lors la *cabal* fut dissoute. Charles II conclut la paix avec la Hollande (1674), et parut vouloir adopter une politique plus nationale.

Le ministre auquel Charles II confia la principale direction du gouvernement fut lord Danby, dont les principes étaient aussi relâchés que ceux des membres de la *cabal* ; seulement il était hostile à la France et au catholicisme, et flattait ainsi deux des passions les plus ardentes des Anglais. Ce fut sous son administration qu'eut lieu le scandaleux procès suscité aux catholiques par Titus Oates (1678). Ce calomniateur les accusa d'avoir assassiné un des magistrats de Londres ; des témoins corrompus soutinrent cette calomnie, et des juges prévaricateurs eurent la lâcheté de condamner à mort des catholiques dont l'innocence leur était démontrée. Lord Danby, malgré ces honteuses concessions à des passions iniques, n'en fut pas moins renversé comme les ministres de la *cabal*. Il fut accusé et emprisonné à la Tour. Charles II, qui semblait vouloir user tous les partis pour dégoûter les Anglais du gouvernement parlementaire, choisit alors un ministère dans l'opposition (1678-1679) ; il y appela Essex, Halifax, Sunderland, et d'autres hommes unis pour l'attaque, mais peu d'accord sur les principes du gouvernement. Aussi vit-on bientôt éclater entre eux des divisions que fomentait Charles II. Il ne faut pas toutefois oublier qu'au milieu de ces misérables intrigues fut voté le bill d'*habeas corpus* destiné à protéger la liberté individuelle en Angleterre (26 mai 1679). Il donna une nouvelle sanction à une des plus vieilles libertés anglaises garanties par la grande charte. L'abolition de la censure et la liberté de la presse datent de la

même époque. Essex quitta le ministère en 1679, parce qu'il était devenu évident à ses yeux que le roi n'agissait pas avec loyauté, et que les projets de l'opposition ne pourraient triompher. Charles II conserva dans le ministère quelques-uns des anciens membres, et y appela plusieurs partisans zélés de l'autorité monarchique, entre autres Laurent Hyde, fils de lord Clarendon. Un nouveau parlement fut convoqué et se réunit en 1680.

La lutte pour les élections avait été très-vive entre les partisans des Stuarts et ceux de l'opposition. Ce fut à cette occasion que l'on adopta comme signes de ralliement deux expressions injurieuses, qui sont restées depuis cette époque dans la langue parlementaire de la Grande-Bretagne, les mots *whigs* et *tories*. Le premier était un terme écossais employé pour désigner des bandits ; le second avait le même sens en irlandais. On appela d'abord *whigs* les membres de l'opposition qui demandaient l'exclusion du duc d'York, et *tories* les défenseurs des Stuarts. Dans la suite, ces deux expressions ont désigné des partis politiques. On a appelé *whigs* les Anglais qui demandent des réformes progressives dans la constitution, et *tories* ceux qui veulent la maintenir sans changements. Les premiers inclinent vers l'autorité parlementaire ; les seconds soutiennent la prérogative royale. Les uns s'appuient sur l'aristocratie commerçante, les autres sur l'aristocratie territoriale ; mais les deux partis se sont montrés animés d'un zèle ardent pour la prospérité de l'Angleterre, et toujours prêts à sacrifier leurs passions aux intérêts nationaux. A peine réuni, le parlement se montra très-hostile au duc d'York, et la chambre des communes adopta le bill qui l'excluait de la succession au trône comme catholique (1680). Les lords rejetèrent le bill d'exclusion, et Charles profita de l'opposition qui se manifesta entre les deux chambres pour dissoudre le troisième parlement (1681). Il en convoqua un quatrième qui dura à peine quelques jours. Il prit alors la résolution de gouverner sans parlement, avec l'aide des subsides que lui fournissait Louis XIV. Quelques conspirations troublèrent cette dernière partie du règne de Charles II (1681-1685), et coûtèrent la vie à d'anciens ministres, tels qu'Essex, qui se tua à la Tour, et Russel, qui périt sur l'échafaud. Sous ce règne, l'Écosse fut troublée par le fanatisme des puritains. Ils assassinèrent l'archevêque de Saint-André, primat de ce pays, et abusant du langage biblique, se comparèrent à Jabel et Aod. Glasgow tomba entre leurs mains. Le roi fut obligé d'envoyer contre ces fanatiques le duc de Monmouth, son fils naturel, qui les vainquit et rétablit la paix par

sa modération. La cour de Charles présentait le contraste le plus complet avec l'exaltation sauvage des puritains. L'esprit français qui y régnait la rendit aimable et brillante; mais en l'assujettissant à des mœurs nouvelles, elle l'asservit aux intérêts de Louis XIV. Charles II mourut en 1685, sans laisser d'héritier direct. La couronne passa au duc d'York, son frère, qui prit le nom de Jacques II.

Jacques II (1685-1688). — Jacques voulut d'abord rassurer les protestants qui voyaient avec inquiétude l'avènement d'un catholique au trône d'Angleterre. Il promit de respecter la religion dominante et conserva le ministère qui avait gouverné pendant les dernières années de Charles II. Aussi le premier parlement qu'il convoqua se montra-t-il favorable à la royauté. Des impôts considérables furent votés pour toute la vie de Jacques II, et des lois spéciales d'une grande sévérité destinées à le protéger contre les conspirations. Jacques redoutait surtout le duc de Monmouth, qui prit en effet les armes, et tenta de s'emparer de l'Angleterre, pendant que le chef du clan des Campbell, le duc d'Argyle, soulevait l'Écosse. Monmouth fut vaincu au combat de Sedgemoor (1685), dans le comté de Somerset. Argyle échoua également et fut décapité à Édimbourg, pendant que Monmouth subissait le même sort à Londres. La victoire remportée sur les conspirateurs affermit Jacques II, et il commença à manifester des projets dangereux pour les libertés anglaises. Il voulut avoir à sa disposition une armée permanente; ce qui avait toujours été refusé par les parlements aux rois d'Angleterre. Il s'entoura d'officiers catholiques, renvoya du ministère, en 1686, le duc de Rochester, qui ne paraissait pas assez dévoué à ses projets, et fit célébrer publiquement les cérémonies de son culte dans le palais de White-Hall. Alors le clergé anglican, qui était lié étroitement avec l'aristocratie anglaise, se jeta dans l'opposition.

Opposition de l'aristocratie et du clergé anglais. — Un des curés de Londres, le docteur Sharp, attaqua publiquement le roi. L'évêque de Londres ayant refusé de l'interdire, fut cité devant un tribunal exceptionnel ou *commission ecclésiastique*, qui avait pour mission de poursuivre tous les crimes et délits commis contre la personne du roi par les membres des universités et des corporations ecclésiastiques. L'évêque de Londres ne comparut pas et fut suspendu de ses fonctions. En même temps Jacques II envoyait à Rome une ambassade solennelle pour réconcilier l'Angleterre avec le saint-siège. L'opposition, qui devenait chaque jour plus menaçante, fit un crime à ce prince des mesures les plus équitables, telles que la loi

de tolérance absolue qu'il proposa en 1687. Les évêques anglicans, ayant à leur tête Sancroft, archevêque de Cantorbéry, présentèrent au parlement une pétition pour faire rejeter ce bill. Ils furent accusés devant la commission ecclésiastique et absous aux applaudissements de l'Angleterre. Ces procès politiques et religieux entretenaient l'agitation de l'opinion publique, et préparaient la crise de 1688. La naissance du prince de Galles contribua à la faire éclater. Les chefs de l'aristocratie, Halifax, Nottingham, Danby, étaient depuis longtemps en relation avec Guillaume de Nassau, prince d'Orange, et stathouder de Hollande. Ils pressaient ce prince, qui avait épousé une fille de Jacques II, de se rendre en Angleterre. Guillaume, dont l'ambition était réglée par la prudence, attendit une occasion favorable. Lorsqu'il la crut arrivée, il démasqua ses projets et détrôna son beau-père.

Révolution de 1688 avec l'aide de la Hollande; Guillaume de Nassau. — Guillaume de Nassau, déjà illustre pour avoir défendu la Hollande contre Louis XIV, avait préparé une flotte sous prétexte de faire la guerre à la France. Il s'y embarqua avec seize mille hommes et se dirigea vers l'Angleterre. On lisait sur ses étendards ces mots : *Pour la religion protestante et la liberté anglaise*. La devise : *Je maintiendrai*, annonçait hautement le projet de garantir les privilèges religieux et politiques de l'Angleterre. Aussi Guillaume fut-il accueilli avec empressement par la plus grande partie de la nation, lorsqu'il débarqua à Torbay (5 novembre 1688). Jacques II ne tenta pas de défendre sa couronne. Tout lui manqua à la fois comme il se manqua à lui-même. Il comptait sur sa flotte; mais ses vaisseaux laissèrent passer ceux de son ennemi. Il pouvait au moins se défendre sur terre : il avait une armée de vingt mille hommes, et, s'il les avait menés au combat sans leur donner le temps de la réflexion, il est à croire qu'ils eussent combattu; mais il leur laissa le loisir de se déterminer. Plusieurs officiers généraux l'abandonnèrent, entre autres ce fameux Churchill, aussi fatal depuis à Louis qu'à Jacques, et devenu illustre sous le nom de Marlborough. Il passa dans le camp de Guillaume de Nassau. Le prince de Danemark, gendre de Jacques, enfin sa propre fille, la princesse Anne, l'abandonnèrent. Alors, se voyant attaqué et poursuivi par un de ses gendres, trahi par l'autre; ayant contre lui ses deux filles, ses propres amis; ha des sujets mêmes qui soutenaient encore sa cause, il désespéra de sa fortune. La fuite, dernière ressource d'un prince vaincu, fut le parti qu'il prit sans combattre. Après avoir été arrêté dans sa fuite

par la populace, maltraité par elle, reconduit à Londres ; après avoir reçu paisiblement les ordres du prince d'Orange dans son propre palais ; après avoir vu sa garde relevée, sans coup férir, par celle de son gendre ; chassé de sa maison, prisonnier à Rochester, il profita de la liberté qu'on lui donnait d'abandonner son royaume, et alla chercher un asile en France. Louis XIV l'y accueillit avec une magnifique hospitalité.

La révolution de 1688, accomplie avec tant de rapidité et de facilité, marque l'époque de la vraie liberté en Angleterre. La nation, représentée par son parlement, fixa les bornes si longtemps contestées des droits du roi et de ceux du peuple. Guillaume, ayant accepté et ratifié ces conditions par la célèbre *Déclaration des droits*, fut proclamé roi d'Angleterre, conjointement avec sa femme Marie, fille du roi Jacques. La *Déclaration des droits* ne fut pas une constitution nouvelle, mais une simple confirmation des anciennes libertés de l'Angleterre ; elle reconnaissait au parlement le droit exclusif de voter l'impôt et de veiller à l'exécution des lois. Les rois ne pouvaient avoir une armée en temps de paix sans vote de l'assemblée. Les discussions étaient libres et l'indépendance des membres garantie. Aucun tribunal exceptionnel ne pouvait être institué, et le jury était seul chargé de prononcer sur la culpabilité des Anglais. Le germe de toutes ces libertés se trouve déjà dans les anciennes chartes anglaises. Il n'y eut qu'un développement naturel des privilèges nationaux sans secousse violente. Guillaume de Nassau, qui, à partir de cette époque, fut désigné sous le nom de Guillaume III, respecta la constitution anglaise ; il appela au ministère les chefs de l'ancienne opposition parlementaire, Halifax, Nottingham, Danby, Churchill, etc., et gouverna avec fermeté et prudence. Quoique l'élu de la nation, il eut souvent à lutter contre les inquiétudes et la jalousie des parlements ; tout-puissant en Hollande, il n'avait qu'une autorité limitée en Angleterre. Aussi, disait-on de lui, qu'il était *roi de Hollande et stathouder d'Angleterre*. Quelques révoltes eurent lieu en Écosse et en Irlande ; mais elles furent aisément comprimées. Guillaume s'affirma sur le trône en devenant le chef des coalitions européennes contre Louis XIV et en rendant à l'Angleterre le rôle glorieux qu'elle avait joué sous Élisabeth. Il persévéra dans cette politique jusqu'à sa mort (1702), et la reine Anne, sa belle-sœur, qui régna après lui de 1702 à 1714, suivit la même conduite. Pendant ces deux règnes la prospérité de l'Angleterre s'accrut rapidement. La création de la banque de

London par Guillaume III contribua à faciliter les relations commerciales. En même temps la littérature anglaise, qui avait perdu tout caractère national sous les derniers Stuarts, redevint originale avec plus de pureté. Swift, Pope, Addison et beaucoup d'autres illustrèrent cette renaissance littéraire de l'Angleterre, à l'époque où Locke donnait une nouvelle direction aux études philosophiques et politiques.

Locke : nouveau droit politique. — Locke, né à Wrington, dans le comté de Bristol, en 1632, prit une part active à la révolution de 1688 ; il était depuis longtemps dans la familiarité du comte de Shaftesbury, un des chefs de l'opposition contre les Stuarts, et avait été exilé comme ayant pris part à la révolte de Monmouth. Il se retira en Hollande et ne revint en Angleterre qu'après la révolution qui plaça Guillaume III sur le trône. Il publia, en 1690, son *Essai sur l'entendement humain*, où se trouve en germe la philosophie matérialiste du XVIII^e siècle. Il faut cependant reconnaître que Locke était loin d'admettre toutes les conséquences qu'on devait un jour tirer de sa doctrine. Un autre traité du même philosophe parut aussi, en 1690, sous le titre d'*Essai sur le gouvernement civil*. Locke s'y proposait surtout de justifier la révolution de 1688, en montrant qu'elle avait obtenu l'adhésion et la sanction de la nation anglaise. Généralisant ces principes, il admettait que la société avait le droit de déléguer le pouvoir et plaçait ainsi la souveraineté dans la nation. Cette théorie a été en grande partie reproduite dans le *Contrat social* de Jean-Jacques Rousseau.

§ II. *Suites de la révolution de 1688 pour la politique générale de l'Europe ; l'amiral de Tourville ; Luxembourg ; Catinat.* — La révolution d'Angleterre a exercé une grande influence sur la politique générale de l'Europe en faisant de Guillaume III le chef et l'âme des coalitions dirigées contre la France. Il arma contre Louis XIV l'empereur Léopold, le roi d'Espagne Charles II, le pape Innocent XI, le roi de Danemark et le duc de Savoie Victor-Amédée, qui par différents motifs redoutaient Louis XIV et voulaient abaisser la France. Louis XIV, reconnaissant que le danger venait de l'Angleterre, porta les premiers coups de ce côté. L'Irlande catholique était dévouée à Jacques. Louis XIV lui donna une flotte et une armée pour débarquer dans ce pays (1689). Bientôt il lui envoya des renforts par l'amiral de Tourville, un des plus illustres successeurs de Duquesne, qui gagna la bataille navale de Dieppe (1690) sur les flottes anglaise et hollandaise réunies. Malheureu-

sement Jacques, au lieu de profiter du dévouement des Irlandais et de l'enthousiasme que leur inspirèrent les premiers succès, perdit un temps précieux au siège de Londonderry et laissa Guillaume rassembler ses forces et passer en Irlande. Jacques, vaincu à la bataille de Drogheda ou de la Boyne (1690), fut obligé de quitter l'Irlande. Louis XIV ordonna à Tourville de faire une nouvelle tentative et d'attaquer les Anglais. Tourville n'avait que quarante-trois vaisseaux et la flotte ennemie en comptait près de cent (1691). Cependant, sur l'ordre exprès de Louis XIV, il lui livra la bataille de la Hogue (Manche). Il tint toute la journée l'ennemi en échec; mais le nombre finit par l'emporter; la flotte française fut en grande partie détruite, et l'Angleterre définitivement perdue pour Jacques II et pour Louis XIV. La mer cessa d'être le principal théâtre de la guerre, qui se fit principalement sur les bords du Rhin, en Belgique et en Italie.

Luxembourg. — Sur les bords du Rhin, Louvois avait fait dévaster le Palatinat avec une barbarie qui révolta l'Allemagne entière. Heidelberg, Mannheim, Worms, Spire avaient été brûlés; les tombeaux des électeurs violés et leurs cendres jetées au vent. Dans les Pays-Bas, le maréchal de Luxembourg s'illustra par les trois victoires de Fleurus, de Steinkerque et de Nerwinden. Élève et ami du grand Condé, le maréchal de Luxembourg avait comme lui une impétuosité qui entraînait les armées et un coup d'œil rapide et sûr pour discerner les mesures qui pouvaient assurer la victoire. En 1690, il battit le prince de Waldeck et lui tua six mille hommes dans ces plaines de Fleurus que devaient illustrer plusieurs triomphes des armées françaises. Louis XIV vint alors assister à la prise de Mons (1691) et de Namur (1692). Luxembourg continua la conquête des Pays-Bas espagnols que Guillaume III défendit avec courage et habileté. Peu s'en fallut que Luxembourg ne fût vaincu à Steinkerque, il était malade et son armée fut surprise pendant le sommeil par les ennemis; mais tout fut réparé par la présence d'esprit du général et par l'habileté des officiers. Les Français triomphèrent encore à Steinkerque (1692) et tuèrent sept mille hommes aux ennemis. Une troisième bataille se livra, en 1695, à Nerwinden près de Bruxelles. Le succès fut disputé. Douze mille ennemis restèrent sur le champ de bataille; mais Luxembourg y laissa huit mille des siens. Cependant les brillantes victoires de ce général produisirent peu de résultats. Guillaume III, comme son aïeul Guillaume le Taciturne, était malheureux dans les batailles, mais admirable

dans les retraites. Il disputa pied à pied les Pays-Bas à Luxembourg, et, après la mort de ce grand général (1695), il reprit Namur et la plupart des villes conquises par les Français.

Catinat.— En Italie, le maréchal Catinat dirigea les opérations de l'armée française. Aussi méthodique que Luxembourg était impétueux, il gardait le calme d'un philosophe au milieu des combats. Il rappelait Turenne comme Luxembourg rappelait Condé. En 1690, il gagna la bataille de Staffarde près de Saluces et s'empara de toute la Savoie, à l'exception de Montmélian. Louvois, qui ne trouvait pas Catinat assez docile, lui écrivit après cette glorieuse expédition : « Quoique vous ayez fort mal servi le roi pendant cette campagne, Sa Majesté veut bien vous conserver votre gratification ordinaire. » Catinat répondit par de nouveaux services. Il envahit le Piémont (1692) et ne laissa à Victor-Amédée que la ville de Turin. Enfin, en 1693, la victoire de la Marsaille mit le comble à sa gloire. Les succès de Catinat déterminèrent Victor-Amédée à se détacher de la coalition. Il signa un traité particulier avec Louis XIV à Turin (1696), recouvra ses États et maria une de ses filles au duc de Bourgogne, petit-fils de Louis XIV. Le traité de Turin détermina les autres puissances coalisées à signer la paix.

Traité de Ryswick (1697).— Les négociations furent entamées au château de Ryswick près de la Haye. Quoique la France eût obtenu des succès dans cette guerre, les conditions ne furent pas à son avantage : elle rendit à l'Espagne Luxembourg, Mons, Ath, Courtrai et reconnut pour roi légitime d'Angleterre Guillaume III qu'elle avait jusqu'alors traité d'usurpateur et de tyran. Les terres confisquées en vertu des sentences rendues par les chambres de reunion (Voy. p. 269) furent restituées pour la plupart. L'empire recouvra Fribourg, Brisach, Kehl et Philippsbourg. Louis XIV se soumit à raser une partie des fortifications élevées par Vauban. Enfin le duc de Lorraine rentra dans ses États. Pour expliquer comment Louis XIV s'était résigné à un traité aussi désavantageux, on a prétendu qu'il songeait dès cette époque à la succession d'Espagne et se préparait à recueillir l'héritage du roi Charles II dont la santé affaiblie annonçait la fin prochaine. En effet Charles II mourut peu de temps après (1700) laissant un testament qui instituait pour son héritier le duc d'Anjou, petit-fils de Louis XIV. Quelques années auparavant, les puissances qui prétendaient à la succession de la monarchie espagnole, la France et l'Autriche, avaient fait plusieurs projets de partage. Charles II, indigné que

l'on songeât au démembrement de ses États, voulut les léguer tout entiers au prince qui était le plus capable de les défendre et il les donna à Philippe d'Anjou. Le testament ne fut accepté qu'à la suite d'une discussion solennelle, dans laquelle Louis XIV écouta les avis de ses conseillers sans se prononcer. Après avoir pesé les raisons de part et d'autre, il proclama l'acceptation, et, en prenant congé de son petit-fils, lui adressa les mots célèbres : *Adieu, mon fils; il n'y a plus de Pyrénées.*

Guerre de la Succession (1701-1713). — Accepter la succession d'Espagne c'était provoquer une coalition de l'Europe qui ne pouvait voir sans inquiétude les Pays Bas, le Milanais, le royaume des Deux-Siciles, l'Espagne entière et ses colonies passer à un petit-fils de Louis XIV. Cependant Philippe V fut d'abord proclamé à Bruxelles, à Milan et à Naples, aussi bien qu'à Madrid, et reconnu par la plupart des puissances de l'Europe. L'Autriche seule prit immédiatement les armes pour soutenir les droits de l'archiduc Charles, et déclara la guerre à Louis XIV; mais l'empereur Léopold était alors menacé par une révolte des Hongrois, et l'Allemagne était agitée par la création d'un neuvième électorat en faveur de la maison de Hanovre. Malheureusement Louis XIV, qui aurait dû chercher à entretenir les bonnes relations de la France avec les princes voisins, eut l'imprudence de les provoquer et de les jeter dans les intérêts de l'Autriche. Il réserva par des lettres patentes les droits de son petit-fils à la couronne de France, tandis qu'aux termes mêmes du testament de Charles II, les deux couronnes de France et d'Espagne devaient rester séparées. Il fit occuper les places des Pays-Bas espagnols par des garnisons françaises, et détermina ainsi la Hollande à prendre les armes contre la France. Enfin, en 1701, à la mort de Jacques II, il reconnut pour roi d'Angleterre son fils Jacques III, et provoqua Guillaume III qui se mit aussitôt à la tête d'une nouvelle coalition contre la France. L'Angleterre, l'Autriche et la Hollande formèrent une première ligue, à laquelle accédèrent bientôt la Prusse, le Portugal et la Savoie.

Villars.—La France eut d'abord l'avantage. Pendant que Catinat et Vendôme tenaient tête aux Autrichiens en Italie, Villars se signalait par de brillants succès en Allemagne. Il vainquit, en 1702, Louis de Bade à la journée de Friedlingen, près de Bâle. Ses soldats, auxquels il inspirait sa confiance et son ardeur, le saluèrent maréchal de France sur le champ de bataille, et Louis XIV lui confirma cette dignité. Villars se rendit alors en Bavière, où il opéra sa jonc-

tion avec l'électeur, fidèle allié de Louis XIV. Ils vainquirent les impériaux à Hochstedt, près de Donawerth (1703) ; mais des dissensions s'étant élevées entre l'électeur et Villars, ce dernier fut rappelé et remplacé par Tallard et Marsin qui ne scutinent pas l'honneur des armes françaises. Les ennemis avaient, au contraire, à leur tête d'habiles généraux, l'Anglais Marlborough et le prince Eugène de Savoie. Le premier commandait les Anglo-Hollandais et avait la confiance du cabinet whig qui gouvernait sous la reine Anne ; le second disposait de toutes les forces militaires de l'Autriche. Ils attaquèrent Tallard et Marsin, en 1704, dans ces mêmes plaines d'Hochstedt où Villars avait battu les impériaux, et ils tirent essuyer à ses successeurs une sanglante défaite. L'armée française eut douze mille morts et quatorze mille prisonniers ; elle perdit tout son canon, les tentes, les équipages et un nombre prodigieux d'étendards et de drapeaux. A la suite de ce désastre il fallut évacuer l'Allemagne. La guerre eut alors pour principaux théâtres la Belgique et l'Italie. Le maréchal de Villeroy, qui commandait l'armée de Flandre, fut battu en 1706 par Marlborough à Ramillies (Brabant méridional), et perdit près de vingt mille hommes. Louis XIV, qui aimait Villeroy, se borna, lorsqu'il le revit, à lui adresser ces paroles : « Monsieur le maréchal, on n'est pas heureux à notre âge. » Il appela d'Italie Vendôme pour réparer le désastre de Ramillies et prendre le commandement de l'armée de Belgique.

Vendôme et Berwick.—Vendôme était un des plus habiles généraux de cette époque ; arrière-petit-fils de Henri IV, il avait la bravoure et la vivacité de son aïeul ; il avait pris Barcelonne dans la guerre précédente (1695), et hâté par cet exploit la conclusion de la paix de Ryswick. Au commencement de la guerre de succession d'Espagne, il avait réparé en Italie les fautes de Villeroy, et deux fois balancé la fortune du prince Eugène. On reprochait à Vendôme sa mollesse et son imprévoyance ; mais sur le champ de bataille il retrouvait toutes ses qualités, la sûreté du coup d'œil et la promptitude de l'exécution. Après son départ, l'armée d'Italie qui faisait le siège de Turin sous les ordres de Marsin fut attaquée par le prince Eugène (1706) et complètement vaincue. Les Français furent alors chassés de l'Italie, comme antérieurement de l'Allemagne. La situation de l'Espagne n'était pas plus favorable ; les Anglais s'y étaient emparés de Gibraltar. L'archiduc Charles s'était rendu maître de la Catalogne et de l'Aragon ; il avait été proclamé à Madrid (1706) pendant que Philippe V se retirait à Pampelune. Tout parut si déses-

péré pour ce prince, qu'il songea à se retirer dans les possessions espagnoles d'Amérique. Le maréchal de Berwick, fils naturel de Jacques II, releva sa fortune. Il gagna, en 1707, la bataille d'Almanza, qui rendit le royaume de Valence à Philippe V. Après avoir rétabli les affaires d'Espagne, Berwick alla rejoindre Vendôme en Flandre, où il fut associé au commandement sous l'autorité supérieure du duc de Bourgogne, petit-fils de Louis XIV. Les généraux n'étaient pas d'accord, et ils avaient en tête Eugène et Marlborough; aussi la campagne fut-elle malheureuse. Les Français furent battus à Oudenarde (1708), et se replièrent sur Lille qui fut assiégée par les impériaux. Le maréchal de Boufflers défendit cette place avec un courage héroïque; mais il fut enfin contraint de capituler.

La France, épuisée d'hommes et d'argent, menacée sur ses frontières, eut encore à souffrir d'une famine pendant l'hiver désastreux de 1709. Louis XIV demanda vainement la paix; les ennemis, enflés de leurs succès et fiers d'humilier le grand roi, voulurent lui imposer des conditions inacceptables. Ils demandaient, entre autres choses, que Louis XIV détrônât lui-même son petit-fils. « S'il faut faire la guerre, répondit le roi; j'aime mieux la faire à mes ennemis qu'à mes enfants. » Il adressa en même temps un appel à la nation qui se montra digne de la magnanimité de son roi. Villars, qui prit le commandement de l'armée du Nord, arrêta les ennemis, en 1709, à la journée meurtrière et indécise de Malplaquet (département du Nord). Une blessure força Villars de quitter le champ de bataille qui était jonché de près de trente mille morts ou mourants. A partir de cette époque, plusieurs circonstances relevèrent la France qui était dans une position presque désespérée. Le maréchal de Vendôme remporta en Espagne, à Villa Viciosa (1710), une victoire éclatante, et fit coucher Philippe V sur un lit de drapeaux. Vers le même temps, les whigs perdirent le pouvoir en Angleterre, et Marlborough, qui tenait à cette faction, fut rappelé. Le parti des tories qui parvint au pouvoir désirait la paix, et travailla à la préparer. L'Angleterre avait voulu abaisser la France et non la détruire. Elle craignait que l'Autriche ne devint trop puissante et ne renouvelât la monarchie de Charles-Quint. En effet, en 1711, l'empereur Joseph étant mort son frère, Charles VI, fut élu en sa place. S'il eût réuni la couronne d'Espagne, les Deux-Siciles, le Milanais, la Belgique, aux possessions héréditaires de l'Autriche en Allemagne, il eût menacé l'équilibre européen. La Hollande, dirigée par le grand pensionnaire Heinsius, et l'Angleterre par les tories, cessèrent de sou-

tenir les prétentions de l'Autriche et écoutèrent les propositions de Louis XIV. Enfin la victoire de Denain remportée par Villars sur le prince Eugène (24 juillet 1712) détermina la conclusion de la paix.

Traité d'Utrecht et de Rastadt (1713 et 1714).—La paix fut d'abord signée à Utrecht (1713), entre la France, l'Espagne, l'Angleterre et la Hollande. L'année suivante, l'Autriche, à laquelle Villars avait fait essayer de nouveaux revers, conclut le traité de Rastadt. La France abandonnait Terre-Neuve et l'Acadie aux Anglais, et s'engageait à combler le port de Dunkerque. Philippe V gardait l'Espagne et ses colonies; mais il abandonnait Gibraltar aux Anglais ainsi que l'île de Minorque. L'Autriche obtenait la Belgique, le Milanais, Naples et la Sardaigne. Victor-Amédée eut la Sicile avec le titre de roi. On reconnaissait dans ces traités, qui réglèrent la situation politique de la plupart des États, le royaume de Prusse nouvellement établi, le neuvième électorat institué en Allemagne en faveur de la maison de Hanovre, et les droits de cette maison à la succession d'Angleterre. Louis XIV ne survécut pas longtemps aux traités d'Utrecht et de Rastadt; il avait vu descendre au tombeau presque tous les hommes qui avaient fait la gloire de son règne. Sa famille elle-même avait été cruellement frappée: son fils, le grand dauphin, deux de ses petits-fils, les ducs de Bourgogne et de Berry, la duchesse de Bourgogne qui charmait par son esprit et sa grâce cette cour vieillie et attristée, le duc de Bretagne, arrière-petit-fils de Louis XIV, avaient été enlevés en peu de temps. Le roi, qui avait supporté tous ces malheurs avec fermeté, ne voyait plus près de lui qu'un enfant de quatre ans, d'une santé débile. La France était menacée d'une minorité, pendant laquelle la régence reviendrait au duc d'Orléans, prince doué de qualités brillantes, mais sans religion, sans mœurs, vrai représentant de cette société frivole et licencieuse qui déjà remplaçait le grand siècle. Louis XIV voulut limiter une autorité dont le duc d'Orléans aurait pu abuser, et il institua par son testament un conseil de régence. Il mourut l'année suivante (1^{er} septembre 1715), après avoir adressé de sages conseils à l'enfant qui allait lui succéder. « Ne m'imites pas, lui dit-il, dans le goût que j'ai eu pour les bâtiments et pour la guerre: c'est la ruine des peuples. »

§ III. *Coup d'œil sur le xvii^e siècle.*— Le xvii^e siècle n'a pas été moins fécond pour le progrès de l'esprit humain que pour les finances, l'art militaire et la législation (Voy. p. 250 et suiv.). Mais il faut, en embrassant cette brillante époque d'un seul coup d'œil, dis-

tinguer plusieurs périodes comme on l'a fait pour l'histoire politique (Voy. p. 228). L'époque où brillèrent Corneille et Pascal est profondément différente de celle qui vit la gloire de Racine et de Boileau. Les dernières années de Louis XIV furent attristées par des attaques contre la politique qu'il avait fait prévaloir. Ainsi, on peut distinguer trois âges dans l'histoire littéraire comme dans l'histoire politique de ce règne. Le premier est surtout remarquable par la vigueur de l'inspiration et par l'élévation des esprits; Corneille, Pascal, La Rochefoucauld, le cardinal de Retz sont les plus illustres représentants de cette littérature. On y reconnaît la liberté, et quelquefois même la licence de la Fronde; le goût manque souvent de pureté. Molière, La Fontaine, M^{me} de Sévigné, forment la transition entre la première période et la seconde, où domine exclusivement l'influence de Louis XIV. Avec le gouvernement personnel du roi un nouvel âge a commencé: le goût s'est perfectionné; les pensées d'ordre et de régularité prévalent dans la littérature comme dans le gouvernement. Racine, Boileau, Bossuet, La Bruyère, pour ne citer que les noms les plus illustres, sont pénétrés d'une admiration profonde pour ce règne glorieux qui élève la France au premier rang entre les nations. Poètes et prosateurs rivalisent d'éloges. Mais, lorsque les désastres de la guerre de succession d'Espagne eurent couvert la France de honte et de tristesse, l'opinion publique s'irrita contre un gouvernement dont on aperçut, en les exagérant, les vices et la tyrannie. La littérature tourna alors à la satire et au pamphlet: les écrits de Fénelon, de Fontenelle, de La Motte-Houdart, de J. B. Rousseau, et de Saint-Simon portent l'empreinte de cette disposition des esprits. Aux éloges excessifs et presque à l'apothéose du grand roi succède la critique le plus souvent déguisée, mais cependant très-sensible, de l'esprit et des actes de son gouvernement. Toutefois, en signalant les variations du goût et de l'opinion publique pendant le règne de Louis XIV, on doit reconnaître qu'il s'accomplit alors un grand progrès dans les sciences, les lettres et les arts.

Progrès général des sciences. — Les sciences morales reçurent de Descartes et de son école une puissante impulsion. Descartes enseigna aux philosophes à s'étudier eux-mêmes. Malebranche, en exagérant son système, écrivit cependant des pages remarquables sur la *Recherche de la vérité*. Arnauld, Bossuet, Fénelon recueillirent dans l'école cartésienne des principes d'une vérité éternelle démontrés par une nouvelle méthode: l'existence de Dieu, la spiritualité de l'âme, la supériorité sur le corps, les devoirs et la desti-

née future de l'homme. Les méthodes de raisonnement furent éclairées d'une nouvelle lumière dans *la Logique* de Port-Royal, dans *la Connaissance de Dieu et de soi-même*, par Bossuet, enfin dans le traité *De l'existence de Dieu* par Fénelon. Cette philosophie religieuse montra de plus en plus l'accord de la raison et de la foi. L'école cartésienne ne fut pas aussi heureuse dans les sciences naturelles. Cependant plusieurs découvertes importantes datent de cette époque. Descartes est l'inventeur de la branche des mathématiques appelée *analyse*. Torricelli et Pascal démontrèrent la pesanteur de l'air. Galilée avait découvert les lois de la chute des corps et le mouvement de la terre; Newton reconnut l'attraction et en détermina les lois. L'Académie des sciences fut instituée par Colbert en 1666. Ce ministre attira en France l'Italien Dominique Cassini, le Hollandais Huyghens, et le Danois Roëmer. Huyghens découvrit l'anneau et un des satellites de Saturne, et Cassini les quatre autres; Roëmer la vitesse des rayons solaires. L'Observatoire fut construit et placé sous la direction de Cassini. On doit à Huyghens, sinon la première invention des horloges à pendule, du moins les vrais principes de la régularité de leurs mouvements. Papin, disciple de Huyguens, enseigna un des premiers la puissance de la vapeur dont les applications à l'industrie devaient être si fécondes. La géographie reçut des accroissements étonnants. L'Observatoire était à peine construit, lorsque Dominique Cassini et Picard commencèrent, en 1669, une méridienne; elle fut continuée en 1683 vers le nord par Lahire, et enfin Cassini la prolongea en 1700 jusqu'à l'extrémité du Roussillon. En 1672 des physiciens furent envoyés à Cayenne, et leurs observations donnèrent une première connaissance de l'aplatissement de la terre qui a été démontré par Newton. En 1700, Tournefort alla recueillir dans le Levant des plantes qui enrichirent le jardin Royal (aujourd'hui jardin des Plantes). Les voyages de Chardin en Perse, de Bernier et de Tavernier dans les Indes, encouragés par Louis XIV, dissipèrent des erreurs et ajoutèrent aux connaissances positives.

Progrès des lettres. — La prose française, quoique déjà perfectionnée par Balzac et Voiture, date réellement de l'époque de Louis XIV. Les *Provinciales* de Pascal, qui parurent en 1656, sont considérées comme notre premier chef-d'œuvre en prose. Les *Maximes* de La Rochefoucauld accoutumèrent à renfermer ses pensées dans un tour vif, précis et délicat. L'éloquence de la chaire s'éleva jusqu'au sublime. Quelques sermons et la plupart des orais-

sons funèbres de Bossuet sont cités comme des chefs-d'œuvre. Ce grand homme, orateur, historien, théologien, controversiste de premier ordre, domina ses contemporains qui le regardaient comme un père de l'Église. Son *Discours sur l'histoire universelle* n'a eu ni modèle ni imitateurs. On y admire cette force majestueuse dont il décrit les mœurs, le gouvernement, l'accroissement et la chute des grands empires, et les traits rapides d'une vérité énergique dont il juge les nations. Bourdaloue étala dans la chaire une raison toujours éloquente, il y a eu après lui d'autres orateurs chrétiens, qui, comme Massillon, ont répandu dans leurs discours plus de grâces, des peintures plus fines et plus élégantes des mœurs du siècle; mais aucun ne l'a fait oublier. Dans son style plus nerveux que fleuri, sans aucune imagination dans l'expression, il paraît vouloir plutôt convaincre que toucher, et jamais il ne songe à plaire.

L'histoire resta inférieure à l'éloquence. Si l'on excepte le *Discours sur l'histoire universelle* qui appartient plutôt au genre oratoire qu'à l'histoire proprement dite, on ne trouve que des ouvrages d'un mérite secondaire. Mezeray a écrit *l'histoire de France* avec un talent fort inégal. L'énergie, qui donne de l'intérêt et de l'éclat à quelques passages de son ouvrage, ne se soutient pas; il manque d'ailleurs de science et d'impartialité. Daniel est plus savant, mais sans style. Saint-Réal a imité Salluste dans sa *Conjuration de Venise*, dont les détails sont romanesques. Si l'on voulait trouver les véritables œuvres historiques de cette époque, il faudrait les chercher dans les Mémoires du cardinal de Retz et de Saint-Simon. D'admirables portraits et des scènes décrites avec une verve saisissante donnent à ces ouvrages un mérite littéraire du premier ordre; mais l'ensemble laisse à désirer et d'ailleurs ils manquent des qualités indispensables à l'historien. Ce siècle est donc resté au-dessous de l'antiquité pour les œuvres historiques; il n'a eu ni Tite Live ni Tacite, mais il a créé des genres nouveaux. Les *Caractères* de La Bruyère peuvent être regardés comme une production d'une espèce unique quoique Théophraste eût aussi composé un traité de morale sous le même titre. Le livre de La Bruyère se distingue surtout par un style rapide, concis, nerveux, par des expressions pittoresques et par un usage tout nouveau de la langue, dont cependant les règles sont respectées. Le *Télémaque* est aussi un ouvrage d'un genre inconnu à l'antiquité. Fénelon, le disciple, l'ami de Bossuet, et depuis devenu son rival et son adversaire, composa ce livre singulier, qui tient à la fois du roman et du poème, et qui substitue une prose

cadencée à la versification. Il a donné au roman une dignité et des charmes inconnus, et il a su tirer de ces fictions une morale utile au genre humain, morale entièrement négligée dans presque toutes les inventions fabuleuses. On crut voir dans le *Télémaque* une critique indirecte du gouvernement de Louis XIV. Sésostris, qui triomphait avec trop de faste ; Idoménée, qui établissait le luxe dans Salente et qui oubliait le nécessaire, parurent des portraits du roi ; mais Fénelon repoussa ces prétendues allusions comme une imputation calomnieuse.

Il est peu d'ouvrages qui aient plus de charmes et d'originalité que les Lettres de M^{me} de Sévigné. La Bruyère les a caractérisées, lorsqu'il parle du mérite des femmes dans le style épistolaire : « Elles trouvent sous leur plume des tours et des expressions qui souvent en nous ne sont l'effet que d'un long travail et d'une pénible recherche : elles sont heureuses dans le choix des termes, qu'elles placent si juste, que, tout connus qu'ils sont, ils ont le charme de la nouveauté, et semblent être faits seulement pour l'usage où elles les mettent. Il n'appartient qu'à elles de faire lire dans un seul mot tout un sentiment, et de rendre délicatement une pensée qui est délicate. Elles ont un enchaînement de discours inimitable qui se suit naturellement et qui n'est lié que par le sens. Si les femmes étaient toujours correctes, j'oserais dire que, quelques-unes d'entre elles seraient peut-être ce que nous avons dans notre langue de mieux écrit. » Il est impossible d'apprécier avec plus de vérité et de délicatesse le mérite de M^{me} de Sévigné.

Jamais la poésie française n'a réuni dans une mesure plus parfaite le goût et l'inspiration. Corneille, Racine, Molière, La Fontaine et Boileau ont donné les modèles de la tragédie, de la comédie, de la fable et de l'épître en vers. Corneille est au premier rang pour l'élévation des sentiments et l'énergique précision du style. Le *Cid*, *Horace*, *Cinna*, *Polyeucte* resteront comme un type sublime de beauté et d'héroïsme. Condé versait des larmes en entendant ces paroles d'Auguste :

« Je suis maître de moi comme de l'Univers.
Je le suis, je veux l'être ; » etc.

Le grand Corneille faisant pleurer le grand Condé d'admiration est une époque bien célèbre dans l'histoire de l'esprit humain. Racine, par des qualités différentes, balança la réputation de Corneille. La

connaissance du cœur humain, l'intelligence des passions, la douce harmonie de la poésie et les grâces de la parole ont été portées, dans ses tragédies, au plus haut point où elles puissent parvenir. Ces qualités brillent surtout dans *Andromaque*, *Britannicus*, *Iphigénie* et *Phèdre*. *Athalie* est un chef-d'œuvre à part, dont son siècle ne comprit pas l'admirable beauté. Corneille avait créé la comédie aussi bien que la tragédie. Le *Menteur*, emprunté, comme le *Cid*, au théâtre espagnol, est une comédie à la fois de caractère et d'intrigue. Mais Molière laissa loin derrière lui tous les autres poètes comiques. Observateur profond et ingénieux il unit à la verve comique la plus franche et la plus naturelle une connaissance admirable du cœur humain. Il sut peindre les hommes de tous les temps en même temps qu'il livrait à la risée publique les travers de son siècle. *L'Avare*, le *Tartuffe*, le *Misanthrope* sont devenus des types où tous les siècles reconnaissent leurs vices et leurs ridicules, en même temps que les *Précieuses ridicules*, les *Femmes savantes*, le *Malade imaginaire*, etc., rappellent l'affectation et le pédantisme de diverses classes de cette époque. Les prétentions de certains marquis qui portaient jusqu'au dernier ridicule l'air avantageux et l'envie de se faire valoir ont encore fourni à Molière l'occasion de corriger son siècle en l'amusant.

La Fontaine, unique dans sa naïveté et par les grâces qui lui sont propres, se mit au rang des plus grands poètes et éleva les petits sujets jusqu'au sublime. Les *Satires* de Boileau, ses *Épîtres*, son *Art poétique*, et les premiers chants de son *Lutrin* l'ont placé au niveau de tant de grands hommes. C'était, dit Voltaire, un temps digne de l'attention des temps à venir que celui où les héros de Corneille et de Racine, les personnages de Molière, les symphonies de Lulli, les voix des Bossuet et des Bourdaloue se faisaient entendre à Louis XIV, à Madame (Henriette d'Angleterre, duchesse d'Orléans), si célèbre par son goût, à un Condé, à un Turenne, à un Colbert, et à cette foule d'hommes supérieurs qui parurent en tout genre. Ce temps ne se retrouvera plus, où un duc de La Rochefoucauld, l'auteur des *Maximes*, au sortir de la conversation d'un Pascal et d'un Arnauld, allait au théâtre de Corneille.

Progrès des arts. — Les arts, musique, architecture, peinture, sculpture, ont fait, au xvii^e siècle, des progrès non moins rapides que les sciences et les lettres. Avant Lulli, quelques chansons, quelques airs de violon, de guitare et de tiorbe, la plupart même composés en Espagne, étaient tout ce qu'on connaissait. Les vingt-quatre violons du roi étaient toute la musique de la France. Lulli étonna

par son goût et par sa science. La France avait eu des architectes éminents dès le *xvii^e* siècle (Voy. p. 446). Sous la régence de Marie de Médicis, de Brosse, qui avait élevé le portail de Saint-Gervais, construisit, dans le goût toscan, le palais du Luxembourg Richelieu fit bâtir le Palais-Cardinal, qui est devenu le Palais-Royal. Colbert forma une académie d'architecture, en 1671, et encouragea d'abord la passion que Louis XIV montrait pour les grands monuments. « Rien ne marque davantage, lui écrivait-il, la grandeur et l'esprit des princes que les bâtiments, et toujours la postérité les mesure à l'aune de ces superbes machines qu'ils ont élevées pendant leur vie. » Louis XIV n'était que trop disposé à suivre ces conseils. Paris et la France durent à sa passion, secondée par Le Nôtre, Mansard et Perrault, les magnificences de Versailles et Marly, la colonnade du Louvre, les Invalides, les jardins des Tuileries, les boulevards extérieurs de Paris, et les portes triomphales de Saint-Denis et de Saint-Martin. « Il n'y avait rien de grand ni de magnifique qu'il ne se proposât d'exécuter, » dit Perrault, un de ceux qui ont contribué à orner la France de monuments remarquables.

La peinture française produisit à cette époque ses chefs-d'œuvre. Le Poussin, qui avait étudié les écoles italiennes, en imita la beauté idéale. Lesueur rivalisa avec lui. Lebrun égala les Italiens dans le dessin et la composition; il mérita d'être placé à la tête de l'école de peinture et de sculpture que Louis XIV établit à Rome, dès 1667, pour former de jeunes artistes français, école qui existe encore aujourd'hui. Une académie de peinture fut fondée à Paris par le même ministre. Des peintres, tels que Rigaud, Mignard, Noël Coypel, Jouvenet, étaient dignes de siéger à côté de Lebrun. L'art de multiplier les tableaux au moyen de planches en cuivre fut cultivé en France avec beaucoup de succès. Les travaux des Callot, des Audran, des Edelinck, des Nanteuil et des Drevet sont restés justement célèbres. La France n'excella pas moins dans la sculpture, témoin les cariatides qui soutiennent l'horloge du Louvre par Sarazin, le tombeau du cardinal de Richelieu par Girardon et les *bains d'Apollon* du même artiste; le *Neptune* et l'*Amphitrîte* de Coysevox; l'*Andromède* et le *Milon* de Puget, etc. On pourrait aisément multiplier les noms en parlant d'une époque si féconde en hommes éminents. Le tableau qu'on vient de tracer suffit pour justifier ce que Voltaire dit de ce siècle : Il sera difficile que ce siècle soit surpassé; et, s'il l'est en quelques genres, il restera le modèle des âges encore plus fortunés qu'il aura fait naître. »

XXIII

La Régence et Louis XV. — Frédéric II et Marie-Thérèse. — Charles XII et Pierre le Grand. — Partage de la Pologne.

§ I. La Régence et Louis XV. — Law. — Ministère de Fleury. — Guerre de la succession d'Autriche et guerre de Sept ans. — Traité de Paris. — Perte des colonies françaises (1715-1763). — § II. Création du royaume de Prusse — Rivalité de la Prusse et de la maison d'Autriche. — Frédéric II et Marie-Thérèse. (1701-1786). — § III. Dernier effort de la Suède ; Charles XII. — Grandeur de la Russie. — Pierre le Grand et Catherine II. — Fondation de Saint-Petersbourg. — Victoires sur les Turcs. — Partage de la Pologne (1689-1789). — § IV. Grandeur maritime et coloniale de l'Angleterre. — Conquêtes aux Indes orientales. — Progrès et soulèvement des colonies d'Amérique. — Guerre d'Amérique (1688-1789).

§ I^{er}. *Louis XV* (1715-1774). — Louis XV, arrière-petit-fils de Louis XIV, monta sur le trône à l'âge de cinq ans. Il était fils du duc de Bourgogne et d'Adélaïde de Savoie, si renommée par les grâces de sa personne et de son esprit. Son règne se divise naturellement en deux époques : 1^o la régence du duc d'Orléans, de 1715 à 1722 ; 2^o le gouvernement de Louis XV ou plutôt de ses ministres Fleury, Bernis, Choiseul, d'Aiguillon (1722-1774).

Régence (1715-1722). — Le testament par lequel Louis XIV avait limité la puissance du duc d'Orléans fut cassé par le parlement de Paris dès le lendemain de la mort du grand roi ; le duc d'Orléans fut investi de la régence absolue, c'est-à-dire de la plénitude du pouvoir royal. Philippe d'Orléans avait des qualités brillantes, l'esprit vif, la conception prompte, l'élocution facile, de la générosité et de la bravoure ; mais la paresse, l'insouciance, le scepticisme et la corruption changèrent ces qualités en défauts. La situation politique présentait de sérieuses difficultés à la mort de Louis XIV. Une dette énorme pesait sur la France. Plusieurs moyens furent essayés pour combler le déficit : poursuite des financiers, refonte des monnaies, révision des titres de créance ; mais toutes ces mesures furent insuffisantes, et le régent, qui aimait les nouveautés, prêta l'oreille au système d'un Écossais nommé Law. Ce banquier proposait de remplacer les valeurs métalliques par un papier-monnaie qui devait avoir cours dans tout le royaume, et favoriser les transactions commerciales.

Law (1716-1721). — Une banque, fondée sur les principes de Law,

fut instituée en 1716 avec un capital de six millions représenté par douze cents actions de cinq mille livres chacune. Elle devait se borner à l'échange des valeurs contre des billets qu'elle payait à terme, sans se livrer à aucune opération commerciale. Cette banque réussit parfaitement. Le succès conduisit à une autre opération : ce fut la fusion de la banque avec une compagnie de commerce qu'on appela *compagnie d'Occident* et qui avait pour but l'exploitation des mines de la Louisiane, sur les bords du Mississipi. On exagéra prodigieusement la valeur de ces terres, et les actions de la compagnie d'Occident acquirent un prix excessif. On s'empressa d'échanger l'or et l'argent pour ces actions qui devinrent l'objet d'une spéculation effrénée ; elles étaient primitivement de cinq cents livres et montèrent jusqu'à dix-neuf mille. La compagnie d'Occident se fit adjuger le commerce du Canada, la traite des noirs au Sénégal, la navigation et le commerce du Levant, la ferme du tabac et la perception des impôts. Il résulta de cette rapide circulation du numéraire et de sa concentration entre les mains de Law une assez vive impulsion pour le commerce et l'industrie. La Nouvelle-Orléans fut fondée à l'embouchure du Mississipi. Mais on ne tarda pas à être détrompé sur la valeur assignée aux terres de la Louisiane, et le prix des actions commença à baisser. Law, qui s'était fait nommer contrôleur général des finances en 1720, voulut soutenir son papier-monnaie et fit rendre une ordonnance qui défendait à tout particulier de garder chez lui plus de cinq cents livres en numéraire ; mais cette mesure acheva de discréditer le système. On en vint bientôt à la banqueroute. Law s'enfuit à Venise, laissant les finances plus embarrassées que jamais. Quelques spéculateurs avaient fait des fortunes énormes en achetant des actions au pair pour les revendre lorsque leur valeur était dévaluée ; mais des milliers de familles avaient été ruinées. L'erreur capitale du système de Law fut l'émission d'une énorme quantité de papier-monnaie hors de toute proportion avec les valeurs métalliques répandues en France.

Ces événements avaient troublé la régence et donné aux ennemis du duc d'Orléans quelque espérance de lui enlever le pouvoir. Les princes légitimés (on appelait ainsi les fils légitimés de Louis XIV, le duc du Maine et le comte de Toulouse), et à leur tête le duc du Maine, conspirèrent avec l'ambassadeur d'Espagne, Cellamare. On devait enlever le régent et donner la direction du gouvernement aux princes légitimés. Le cardinal Alberoni, ministre de Philippe V, était le fauteur de ce complot. Il avait conçu la pensée de relever la puis-

sance espagnole, telle que l'avaient faite Charles-Quint et Philippe II. Renverser le régent, reconquérir l'Italie, rendre l'Angleterre aux Stuarts, tels étaient les projets ou plutôt les rêves d'Alberoni. Dubois, ancien précepteur du duc d'Orléans, devenu son ministre, découvrit la conjuration de Cellamare (1718) et en prévint l'explosion. Cellamare fut chassé de France, le duc du Maine arrêté et quelques-uns de ses complices punis de mort. Un traité signé entre la France, l'Angleterre, la Hollande (triple alliance), menaça l'Espagne. L'Autriche accéda bientôt à cette coalition qui prit le nom de *quadruple alliance*. Il en résulta une guerre où les Espagnols furent vaincus; ils avaient tenté de s'emparer de la Sicile; mais ils perdirent une bataille navale près du cap Passaro. Les Français s'emparèrent alors de Saint-Sébastien et de Fontarabie. Enfin le traité de Madrid (1720) stipula le renvoi d'Alberoni et la cession de la Sicile à l'empereur. On donna en échange au duc de Savoie la Sardaigne, dont il se fit un royaume. Peu de temps après (1722), Louis XV, ayant atteint sa quatorzième année, fut proclamé majeur. Dubois, devenu cardinal, resta premier ministre jusqu'à sa mort qui eut lieu en 1723. Le duc d'Orléans, qui avait repris la direction des affaires après sa mort, ne lui survécut que quelques mois. Le pouvoir passa alors au duc de Bourbon, qui ne montra ni habileté ni humanité pendant sa courte administration (1723-1726). Il fut remplacé par le cardinal de Fleury, ancien précepteur du roi.

Ministère de Fleury (1726-1743).—Ce ministre, âgé de soixante-treize ans, s'efforça de réconcilier les partis à l'intérieur, et de réparer par une économie réglée et persévérante le désordre des finances. Il maintint avec assez d'habileté l'intelligence entre la France, l'Angleterre, l'Espagne et l'Autriche et s'efforça de terminer par des négociations les discussions relatives à la succession d'Espagne. Le premier événement qui troubla la paix de ce long ministère fut la guerre de succession de Pologne (1733). Frédéric-Auguste I^{er} ou Auguste II, roi de Pologne et électeur de Saxe, venait de mourir. Les suffrages des Polonais se partagèrent entre deux candidats, Stanislas Leczinski, beau-père de Louis XV, et le nouvel électeur de Saxe, Frédéric-Auguste II. Le premier était appuyé par la France et avait pour lui les vœux de la Pologne; mais le second, soutenu par les Autrichiens et les Russes, l'emporta. La guerre devint alors inévitable. Fleury s'assura de la neutralité de l'Angleterre et de l'alliance de l'Espagne; il ne pouvait espérer de l'emporter en Pologne où les armées russes et autrichiennes occupaient les places fortes; mais il

porta la guerre en Italie. Les victoires des Français à Parme et à Guastalla (1734) forcèrent les impériaux d'évacuer les duchés de Parme et de Plaisance. Un des fils de Philippe V, l'infam don Carlos, s'empara du royaume de Naples, après avoir gagné, en 1734, sur les Autrichiens, la bataille de Bitonto (terre de Bari). La Sicile tomba également au pouvoir de don Carlos, et il se fit couronner à Palerme le 3 juillet 1735. Ces revers déterminèrent l'empereur Charles VI à signer la paix de Vienne (1738). Il abandonnait les Deux-Siciles à l'infant don Carlos, et recouvrait Parme et Plaisance. Stanislas Leczinski perdait définitivement la Pologne; on lui donnait en compensation le duché de Lorraine qui devait revenir à la France après sa mort. Ainsi la maison de Bourbon obtenait un royaume en Italie, et la France l'expectative d'une province importante. Fleury qui avait habilement dirigé les négociations, désirait maintenir la paix qui venait d'être rétablie en 1738; mais il se laissa entraîner quelques années plus tard dans la guerre de succession d'Autriche, où la France n'avait pas d'intérêt direct.

Guerre de la succession d'Autriche (1741-1748). — L'empereur Charles VI était mort en 1740, après avoir fait signer aux principales puissances de l'Europe la *pragmatique* qui garantissait à sa fille, Marie-Thérèse, la succession intégrale de la monarchie autrichienne. Mais cette pragmatique ne fut pas respectée. Le roi de Prusse, Frédéric II, envahit et conquiert la Silésie (1741). La France, ancienne ennemie de l'Autriche, voulut aussi avoir part à ses dépouilles; Fleury tenta de résister à cette politique ambitieuse; mais deux petits-fils de Fouquet, le comte et le maréchal de Belle-Isle, entraînèrent Louis XV et son ministre. La position de Marie-Thérèse semblait alors désespérée: l'électeur de Bavière, proclamé empereur sous le nom de Charles VII, s'unit à la France et à la Prusse. Les Français envahirent la Bohême, et les Bavares l'Autriche, pendant que Frédéric II achevait la conquête de la Silésie. Marie-Thérèse ne s'abandonna pas dans cette situation périlleuse; elle chercha un asile au milieu de la nation hongroise, et, à la diète de Presbourg, elle présenta son fils Joseph à l'assemblée des magnats. Les nobles hongrois répondirent à ses paroles par les mots célèbres: *Moriumur pro rege nostro Maria Theresia* (Mourons pour notre roi Marie-Thérèse). A l'époque même où l'enthousiasme des Hongrois lui donnait une armée, la Hollande et l'Angleterre se déclaraient en sa faveur (1742). Les Français furent obligés de battre en retraite. Attaqués par l'armée anglo-hanovrienne que com-

mandait le roi d'Angleterre Georges II, ils essayèrent une défaite à Dettingen, sur les bords du Mein (1743). La même année, Fleury mourut, laissant la France engagée dans une guerre dangereuse. Louis XV voulut commander son armée en personne, et alla défendre l'Alsace menacée par les impériaux. Ce fut pendant cette campagne (1744) qu'il tomba grièvement malade à Metz. La consternation fut générale à cette nouvelle, et, lorsque le roi eut recouvré la santé, la joie qui éclata dans toute la France lui fit donner le nom de *Bien-Aimé*.

Malheureusement Louis XV ne se montra pas longtemps digne de l'amour de la France. Il abandonna l'armée pour se plonger dans les désordres, et laissa une de ses maîtresses, M^{me} de Pompadour, exercer une influence honteuse, pendant qu'un général étranger, le maréchal de Saxe, soutenait l'honneur des armes françaises. La victoire de Fontenoy (11 mai 1745) fut le fait d'armes le plus éclatant de cette guerre. L'armée anglo-hollandaise, commandée par le duc de Cumberland, formait une redoutable colonne qui s'ouvrait pour lancer la décharge de l'artillerie; elle rompaît tous les obstacles et semblait devoir assurer l'avantage aux ennemis. Il fallut la faire attaquer par la maison du roi qui perça la colonne anglaise et détermina le succès de la journée. Une partie de la Belgique fut conquise à la suite de cette bataille. Bientôt après, le maréchal de Saxe vainquit les impériaux à Raucox (1746), entre Liège et Maestricht. Enfin, la victoire de Lawfeldt (1747), près de Maestricht, mit le comble à la gloire de ce général. Les Français avaient été moins heureux sur les autres points; ils avaient été chassés de l'Italie, et les impériaux avaient même pénétré en Provence. L'invasion de Charles-Édouard en Angleterre n'avait eu qu'un succès de courte durée, et s'était terminée par la défaite de Culloden. Les Russes s'avançaient au secours de la Hollande et touchaient au Rhin. Ainsi les avantages et les revers se balançaient. La paix d'Aix-la-Chapelle, conclue en 1748, termina la guerre; elle assura à Marie-Thérèse la succession d'Autriche, moins la Silésie qui resta à Frédéric II, et enleva à la France toutes ses conquêtes dans les Pays-Bas. La restitution de quelques colonies et l'abandon du duché de Parme et de Plaisance à l'infant d'Espagne, don Philippe, furent une bien faible compensation pour les sacrifices d'hommes et d'argent que cette guerre avait imposés à la France.

Guerre de Sept ans (1756-1763).—La guerre de Sept ans fut plus funeste encore. L'Angleterre qui voyait avec jalousie la marine fran-

caise se relever, en profita pour la ruiner et pour s'emparer de nos principales colonies. Les hostilités commencèrent sur la frontière du Canada par l'assassinat d'un officier français nommé Jumonville. L'Angleterre, sans déclaration de guerre, donna l'ordre de capturer les navires français; plus de trois cents furent pris et les colonies bloquées. La France se vengea en envoyant le maréchal de Richelieu s'emparer de Minorque (1756). Au moment où éclatait cette lutte dangereuse, la France eut le tort de s'engager dans une guerre continentale. Elle s'unit avec l'Autriche, alliée suspecte, contre la Prusse, qui ne pouvait être pour elle une rivale menaçante. L'invasion du Hanovre par le maréchal d'Estrées en 1757, la victoire d'Hastenbeck (Hanovre) et la capitulation de Closter-Severn (Hanovre) qui força l'armée anglo-hanovrienne de mettre bas les armes, ouvrirent avec assez d'éclat la campagne de 1757; mais une partie de l'armée française, sous les ordres du prince de Soubise, s'étant détachée pour accabler le roi de Prusse qui était alors attaqué par les Russes, les Autrichiens et les Saxons, essuya une défaite sanglante à Rosbach (Saxe). L'année suivante (1758), les Français furent chassés du Hanovre et battus à Crevelt (Westphalie). La guerre se prolongea jusqu'en 1763 sur les bords du Rhin avec des succès variés. Vainqueurs à Berghen (1759), près de Francfort, les Français essayèrent un nouvel échec à Minden (Westphalie). Quelques traits héroïques, comme celui du chevalier d'Assas, ne purent compenser tant de défaites. On ne doit pas cependant oublier le dévouement sublime de cet officier. Entouré par les ennemis qui le menaçaient de mort s'il poussait un seul cri, d'Assas n'hésita pas. « A moi, Auvergne, s'écria-t-il, voilà l'ennemi. » Il tomba percé de coups (1760), et l'armée française fut sauvée.

Perte des colonies françaises; paix de Paris (1763).—Sur mer et dans les colonies, la guerre fut presque toujours désastreuse. L'amiral de La Clue fut vaincu à la hauteur de Lagos (1759), et l'amiral de Conflans sur les côtes de Bretagne. Les Anglais s'emparèrent de la Guadeloupe et du Canada. Pondichéri, aux grandes Indes, tomba en leur pouvoir. Choiseul, qui avait pris depuis 1758 la direction de la politique extérieure, conclut avec l'Espagne, en 1761, le *pacte de famille* qui réunissait plus étroitement les quatre branches de la maison de Bourbon, France, Espagne, Naples, Parme et Plaisance; mais ce traité ne fit qu'attirer sur la marine et les colonies de l'Espagne les désastres qui avaient frappé les possessions françaises. Heureusement la mort de Georges II, roi d'Angleterre, et l'avène-

ment de son petit-fils, Georges III, donnèrent une nouvelle direction à la politique anglaise. L'autorité passa aux tories, favorables à la paix, et le traité fut signé à Paris (1763). La France y subissait des conditions fort onéreuses : elle ne conservait de ses colonies, aux grandes Indes, que la ville de Pondichéri qui était détruite, et Chandernagor qu'elle s'engageait à ne pas fortifier ; en Amérique, la Guadeloupe, la Martinique, Marie-Galante et la Nouvelle-Orléans. Elle abandonnait le Canada aux Anglais ; donnait la Louisiane à l'Espagne en compensation de la Floride dont les Anglais s'étaient emparés, et cédait le Sénégal à l'Angleterre. Le roi de Prusse, qui avait eu le principal honneur de cette guerre, garda la Silésie qu'il avait enlevée précédemment à l'Autriche. A partir de cette époque, la Prusse, malgré sa date récente, devint une des puissances prépondérantes de l'Europe.

§ II. FRÉDÉRIC II ET MARIE-THÉRÈSE (1701-1786). — *Création du royaume de Prusse (1701-1786)*. — Le royaume de Prusse datait du commencement du XVIII^e siècle. L'empereur Léopold, qui avait besoin de s'assurer des alliés dans le collège électoral, accorda à l'électeur de Brandebourg, Frédéric I^{er}, le titre de roi (1701). Dès le XVII^e siècle le Brandebourg s'était considérablement agrandi par la réunion de cette province et de la Prusse orientale (1648). Le grand électeur, Frédéric-Guillaume, qui avait joué un rôle glorieux dans la lutte de l'Allemagne contre Louis XIV, s'était emparé, en 1666, de Clèves, de la Mark, et de Ravensberg sur les bords du Rhin ; quelques années plus tard il avait acquis l'archevêché de Magdebourg (1680). Ce prince avait été le véritable fondateur de la grandeur de la Prusse et avait mérité le titre de roi qu'obtint son fils Frédéric I^{er}. Frédéric-Guillaume, second roi de Prusse (1713-1740), profita de la chute de la monarchie suédoise pour étendre sa puissance. Il s'empara d'une partie de la Poméranie par la paix de Nystadt (1721), et pendant la paix il organisa la puissance militaire et financière de la Prusse. Son successeur, Frédéric II (1741-1786) se signala entre tous les capitaines des temps modernes. La première partie de son règne fut consacrée à fonder par les armes la grandeur de la Prusse, la seconde servit à réparer les désastres de la guerre et à doter ses États de ressources pour l'avenir.

Rivalité de la Prusse et de la maison d'Autriche. — La première occasion d'agrandissement que saisit Frédéric II fut la mort de l'empereur Charles VI et l'avènement de sa fille, Marie-Thérèse. L'Europe entière était jalouse de la puissance de la maison d'Au-

triche. La ligne masculine de la maison de Habsbourg s'étant éteinte dans la personne de Charles VI, une coalition se forma aussitôt pour démembler ses États. Frédéric II envahit la Silésie (1741) et trouva de nombreux partisans dans cette province remplie de Luthériens. Vainqueur à Molwitz (Silésie), il s'empara de toute la province, pendant que le feld-maréchal Schwérin pénétrait en Moravie et en faisait la conquête. L'Autriche paraissait accablée : l'électeur de Bavière était proclamé empereur sous le nom de Charles VII et Marie-Thérèse réduite à chercher un asile dans les provinces qui avaient si longtemps résisté à la maison d'Autriche, principalement dans la Hongrie. Elle y trouva de fidèles défenseurs (Voy. p. 295). En même temps, l'Angleterre et la Hollande se déclaraient en faveur de l'Autriche. Marie-Thérèse s'efforça, par le conseil de l'Angleterre, de désarmer le roi de Prusse et signa avec lui le traité de Berlin qui lui abandonnait la Silésie (1742). Les Autrichiens reprirent alors l'avantage : ils chassèrent les Français de la Bohême, envahirent et conquièrent la Bavière. La victoire de Dettingen (Bavière) remportée en 1743 sur les Français par une armée formée d'Anglais, de Hessois et de Hanovriens, assura le triomphe de la cause autrichienne. Frédéric II craignant que l'Autriche ne redevînt trop puissante et ne voulût reprendre la Silésie, forma l'union de Francfort (1744) avec la France, l'électeur palatin, le landgrave de Hesse et l'empereur Charles VII, pour faire reconnaître ce dernier et le rétablir dans ses domaines héréditaires. Frédéric II envahit aussitôt la Bohême, et força les impériaux qui menaçaient l'Alsace de songer à la défense de leurs États. L'année suivante, 1745, pendant que les Français se signalaient à Fontenoy (Voy. p. 296), Frédéric remporta sur les impériaux la victoire de Hohenfriedberg en Silésie, où six mille Autrichiens furent tués et plus de sept mille faits prisonniers. Une seconde victoire à Sorr en Bohême, et une troisième à Kesselsdorf (Saxe) mirent le comble à la gloire de Frédéric II et forcèrent Marie-Thérèse de lui abandonner définitivement la Silésie par la paix de Dresde (1745). La guerre continua entre la France, l'Autriche, l'Angleterre, et se termina, en 1748, par la paix d'Aix-la-Chapelle (Voy. p. 296).

La politique habile de Marie-Thérèse, la jalousie des puissances septentrionales contre la Prusse et surtout l'imprudenc de Frédéric qui avait blessé par ses railleries mordantes plusieurs souverains et entre autres Élisabeth de Russie, suscitèrent contre la Prusse une puissante coalition et donnèrent lieu à la guerre de Sept ans (1756-

1763). Marie-Thérèse parvint à faire entrer dans cette ligue la France, la Russie, la Saxe, la Suède et une partie des cercles de l'Allemagne. La ruine de la Prusse semblait inévitable et le plus beau titre de gloire pour Frédéric est d'avoir su disputer pied à pied son royaume aux puissants ennemis qui l'enveloppaient, le reconquérir après une lutte acharnée et enfin signer un traité qui en maintenait l'intégrité. Le roi de Prusse n'avait pour lui que l'Angleterre, toujours fidèle à son système de guerre continentale à la faveur duquel elle entretenait des divisions dans l'Europe, pendant qu'elle étendait sa puissance maritime. Frédéric n'attendit pas que ses ennemis vinssent l'attaquer; avec sa rapidité ordinaire, il se jeta sur la Saxe et fit poser les armes aux Saxons à Pirna (1756); il attaqua ensuite les Autrichiens en Bohême et les vainquit à Prague (1757). Mais, malgré son activité merveilleuse, Frédéric ne pouvait faire face aux ennemis de tous côtés. Les Russes avaient passé le Niémen, pénétré dans la Prusse orientale et battu un de ses lieutenants à Jøgerndorf. Les Autrichiens revenus avec de nouvelles forces en Bohême triomphèrent de Frédéric à Kolin. En même temps, l'armée française avait vaincu dans le Hanovre, à la journée d'Hastenbeck, les Anglo-Hanovriens et leur avait imposé la capitulation de Closter-Severn qui les désarmait; elle pouvait désormais se joindre aux nombreux ennemis de Frédéric pour l'accabler. A son approche, le roi de Prusse passa en Saxe, et, dans un moment de désespoir, il songea à se tuer. Cependant la force d'âme, dont il avait donné tant de preuves, le soutint; il reprit courage, et entouré d'ennemis continua de combattre et d'écrire. Ce fut dans ces circonstances critiques qu'il composa une épître où l'on remarque les vers suivants :

Pour moi, menacé du naufrage,
Je dois, en affrontant l'orage,
Penser, vivre et mourir en roi.

La victoire de Rosbach (1757) le releva. Il triompha près de cette ville de l'armée française commandée par le prince de Soubise et réunie à l'armée des cercles de l'empire. Trois mille Français furent tués et sept mille restèrent prisonniers; on trouva dans le camp des cuisiniers, des comédiens et tout l'appareil de luxe que la noblesse traînait à sa suite. Une colonne rappela le souvenir du désastre de Rosbach jusqu'au moment où Napoléon l'effaça par la victoire d'Iéna, et renversa le trophée élevé par les Prussiens. Frédéric avait à peine

repuisé les Français qu'il vola à la défense de la Silésie envahie par les Autrichiens. Vaincu à Breslau, il répara ce désastre à Lissa où avec trente mille hommes il en battit plus de quatre-vingt mille. Mais ces victoires mêmes affaiblissaient son armée, et le cercle d'ennemis qui l'entourait se resserrait de plus en plus. Les Russes, après avoir conquis la Prusse orientale, marchaient sur Berlin, dont ils s'emparèrent en 1759. Frédéric n'avait plus d'autre asile que son camp : pendant plusieurs mois, il porta du poison sur lui dans la crainte de tomber vivant aux mains de ses ennemis. Enfin la victoire de son frère Henri à Leignitz (1760) et surtout la mort de l'impératrice de Russie, Élisabeth, relevèrent la fortune de la Prusse. Le successeur d'Élisabeth, Pierre III, était un admirateur passionné de Frédéric; il se hâta de signer la paix avec lui, et bientôt l'Autriche, la France et la Saxe conclurent avec Frédéric, en 1763, le traité d'Hubertsbourg (Saxe) qui garantissait l'intégrité de la monarchie prussienne.

Frédéric avait fait la guerre pendant plus de vingt ans, et passait avec raison pour le plus grand capitaine de son siècle. Mais, comme Gustave-Adolphe, il pouvait écrire : *Dulce bellum inexperto* (la guerre n'a de charmes que pour ceux qui ne la connaissent pas); il resta en paix les vingt-trois dernières années de son règne (1763-1786), et s'occupa de la prospérité de son royaume. A son avènement, le royaume de Prusse n'avait pas trois millions d'habitants; il en comptait plus de six millions à sa mort. Il avait fait bâtir cinq cent trente-neuf villages, attiré plus de quarante mille familles des pays étrangers; rendu à la fertilité plus de cent mille acres de terre qui étaient convertis par les eaux. Un code de lois, où l'on remarque l'abolition de la torture maintenue dans la plupart des États, une tolérance générale, les progrès de l'instruction publique encouragés, signalèrent l'administration intérieure de Frédéric II. A l'extérieur, il resta un des arbitres de l'Allemagne et de l'Europe. Le partage de la Pologne (1772) fut une des iniquités de sa politique; mais du moins il en prit la meilleure part en se réservant la Prusse occidentale et le duché de Posen. La Russie fut loin d'obtenir à ce premier partage des conditions aussi avantageuses. Lorsqu'en 1777 l'empereur Joseph II voulut démembler la Bavière, Frédéric s'avança à la tête d'une armée, agita l'Europe, et força l'Autriche à signer le traité de Teschen par lequel elle renonçait à ses prétentions. Ainsi, sans faire la guerre, Frédéric, par l'ascendant de son génie et de ses victoires, restait réellement l'arbitre de l'Europe. Il mourut en 1786, laissant à son

neveu Frédéric-Guillaume II un État florissant qui, malgré sa faible population et sa création récente, balançait l'influence des plus anciennes et des plus puissantes monarchies.

§ III. CHARLES XII ET PIERRE LE GRAND.—PARTAGE DE LA POLOGNE.—*Dernier effort de la Suède ; Charles XII (1697-1718).*—La Suède avait eu longtemps le premier rang entre les puissances de l'Europe septentrionale (Voy. p. 242). Depuis que Gustave Vasa l'avait affranchie de la domination du Danemark, elle avait conquis l'Ingrie, la Carélie, la Livonie, qui lui donnaient la côte orientale de la Baltique ; Gustave-Adolphe s'était emparé de la Poméranie et de plusieurs villes d'Allemagne, dont la paix de Westphalie avait confirmé la possession à la Suède. Un de ses successeurs, Charles-Gustave (1654-1660), avait été un instant maître de la Pologne et avait menacé Copenhague (Voy. p. 243). Charles XI (1660-1697), après avoir été l'allié fidèle de Louis XIV, s'était vu dans ses dernières années médiateur entre les principales puissances de l'Europe. Il laissa, en 1697, la couronne à son fils Charles XII, qui était encore mineur. La Russie, le Danemark et la Pologne, jaloux de la grandeur de la Suède, profitèrent de cette circonstance pour l'attaquer. Les Danois envahirent le Sleswick, qui appartenait au duc de Holstein-Gottorp, beau-frère de Charles XII, pendant que le roi de Pologne, Frédéric-Auguste, et le czar Pierre I^{er}, pénétraient en Livonie. Charles XII montra, dans ce pressant danger, beaucoup d'énergie et d'habileté. A l'âge de dix-huit ans, il prit le commandement de ses armées, et vint attaquer Copenhague à la tête de trente vaisseaux de ligne, auxquels se joignirent quelques bâtiments anglais et hollandais. Il débarqua dans l'île de Seeland, et y établit son camp. Copenhague allait être assiégée, lorsque la paix négociée à Traventhal fut signée (8 août 1700), et rendit au duc de Holstein-Gottorp les places que lui avait enlevées les Danois. Ainsi se termina, au bout de quelques mois, la première expédition de Charles XII ; il y avait montré beaucoup d'intelligence et de courage. On remarqua aussi son désintéressement. Il ne demanda rien pour lui-même, et protégea les Danois contre les excès de son armée. Sa table était frugale, et son habillement d'une grande simplicité. Un seul habit bleu avec des boutons de cuivre formait toute sa garde-robe ; il ne portait que des gants de buffle et de grandes bottes couvrant le genou. Le vin était banni de sa table ; il se contentait ordinairement d'un pain grossier, et dormait souvent sur la terre enveloppé de son manteau.

A peine la guerre de Danemark était-elle terminée que Char-

les XII fit passer vingt mille Suédois en Livonie, et attaqua quatre-vingt mille Russes retranchés dans un camp sous les murs de Narva (novembre 1700). Les Russes furent vaincus, malgré leur supériorité numérique, et laissèrent trente mille hommes sur le champ de bataille. Vainqueur du czar, Charles XII marcha contre le roi de Pologne, le battit sur les bords de la Duna du sud (1701), le poursuivit en Pologne, occupa ce royaume, et fit déposer Frédéric-Auguste par la diète polonoise (1703). Il désigna au choix des électeurs Stanislas Leczinski, qui fut proclamé roi et couronné solennellement dans Varsovie. Charles XII ne s'arrêta pas avant d'avoir accablé Frédéric-Auguste; il le poursuivit jusqu'en Saxe, et lui imposa un traité par lequel ce prince renonçait à la couronne de Pologne (1706).

Après avoir vaincu et détrôné Auguste, Charles XII marcha contre le czar qui était alors en Lithuanie (1707). Il l'en chassa et le rejeta au delà du Dniéper (Borysthène). Vainqueur à Smolensk, Charles XII s'enfonça dans l'Ukraine (1708), vaste contrée occupée par les Tartares. Leur chef ou hetman était alors Mazeppa, qui avait fait un traité secret avec le roi de Suède; mais, chassé par les Russes, il ne put fournir à Charles XII les secours qu'il lui avait promis. Les rigueurs de l'hiver de 1709, encore plus terribles au milieu des steppes de l'Ukraine, et la famine, firent périr une grande partie de l'armée suédoise. Ce fut alors que Pierre le Grand vint l'attaquer près de Pultava ou Poltava (1709), et remporta une victoire décisive. Charles XII, réduit à fuir, se retira chez les Turcs, et trouva un asile à Bender, ville de la Bessarabie. Il parvint à armer les Turcs contre les Russes, et dans une guerre de deux ans (1711-1713) la Russie courut de sérieux dangers; mais le traité du Pruth suspendit les hostilités en 1713, et Charles XII fut transféré, malgré sa résistance désespérée, de Bender à Andrinople. Il parvint à s'échapper de cette ville en 1714, et vola au secours de la Suède qui était menacée par une coalition de la Russie, du Danemark, de la Pologne et de la Prusse (1715). Charles XII n'avait rien perdu de son audace. Attaqué de toutes parts, il méditait un bouleversement de l'Europe. Il voulait s'allier avec Alberoni, les Stuarts et les princes légitimés de France, pour changer la situation des États telle que l'avaient faite les traités d'Utrecht et de Rastadt. C'était toujours le même génie aspirant aux grandes choses, sans tenir compte des obstacles, et prenant la témérité pour du courage. Charles XII périt au siège de Friedrichshall en Norvège (1718), laissant la Suède épuisée de ce dernier et gigantesque effort. Ulrich-Éléonore, qui succéda à son

frère, fut forcée de signer avec les puissances coalisées la paix de Nystadt (1721). Elle céda au Hanovre Brême et Verden, conquêtes de Gustave-Adolphe; à la Prusse, Stettin et une partie de la Poméranie, à la Russie, la Livonie, l'Esthonie, l'Ingrie et la Carélie (province de Saint-Petersbourg).

Grandeur de la Russie.—La Russie devint, à partir de cette époque, l'État prépondérant dans l'Europe septentrionale. On la regardait à peine, avant ce siècle, comme une nation européenne. Dominée au moyen âge par les Tartares de la horde d'Or, elle ne s'était affranchie qu'à la fin du x^ve siècle, sous le règne d'Yvan ou Jean III (1462-1505). Elle avait alors pour capitale Moscou. Yvan IV (1533-1584) soumit les Tartares de Kasan et d'Astrakhan, débris de la horde d'Or; le port d'Arkhangel fut fondé sur la mer Blanche (1555), et la Sibérie découverte (1577). Plongée dans l'anarchie après l'extinction de la maison de Rurik (1598), la Russie n'en sortit qu'à l'avènement des Romanow (1613). Cette dernière dynastie, qui règne encore aujourd'hui, est celle qui a fondé la grandeur de la Russie, et en a fait une monarchie européenne. La Russie, sous Pierre le Grand et Catherine II, s'est enrichie des dépouilles de la Suède, de la Pologne et de la Turquie, et a fondé des ports sur les quatre mers qui la baignent (mer Baltique, mer Blanche, mer Noire, mer Caspienne).

Pierre le Grand (1689-1725). — Pierre le Grand avait succédé dès 1682 à son frère Fédor ou Théodore II; mais ce fut seulement en 1689 qu'à la tête des troupes régulières récemment organisées, il parvint à enlever le pouvoir à sa sœur Sophie, et devint le véritable souverain de la Russie. Il voulut donner à ce pays une marine, et se fit lui-même marin; il s'embarqua sur la mer Blanche et y navigua pendant plusieurs mois (1692). Il entra, en 1695, dans la coalition que la Pologne, l'Autriche et Venise avaient formée contre la Turquie, et lui enleva Azoff (1696). L'année suivante, Pierre le Grand commença les voyages qui avaient pour but d'initier la Russie à la civilisation européenne; il visita la Prusse et la Hollande (1697), s'arrêta surtout dans ce dernier pays, et travailla lui-même dans les chantiers de Saardam. De là il passa en Angleterre, où il resta trois mois (1698), étudiant avec soin la marine, l'industrie et le commerce, qui faisaient déjà de cette contrée une des premières puissances du monde. Après avoir visité l'Angleterre, Pierre le Grand se rendit à Vienne, d'où il comptait passer en Italie; mais une révolte des strélitz le rappela en Russie. Cette garde des czars prétendait, comme les prétoriens de Rome et les janissaires de Turquie, impo-

ser ses volontés aux souverains. Ils redoutaient les réformes de Pierre qui voulait introduire la discipline dans les armées, en même temps que l'ordre et la grandeur dans l'État. Le czar réprima cruellement les excès des strélitz, et abattit de sa main la tête de plusieurs d'entre eux. Les principaux nobles, que les Russes appellent boyards, furent forcés de suivre son exemple. Dès lors Pierre le Grand marcha avec plus d'énergie dans la voie des réformes. Il changea le calendrier (1699) pour le mettre en harmonie avec celui des nations européennes : l'année russe commençait au 4^{er} septembre; Pierre le Grand en fixa le commencement au 4^{er} janvier. Les longues barbes des Moscovites et les robes flottantes qui rappelaient l'Asie furent frappées d'un impôt. Ces réformes rencontrèrent souvent des obstacles et provoquèrent même des révoltes; mais Pierre le Grand avait la force de volonté qui triomphe des difficultés. D'ailleurs ses succès dans la lutte contre Charles XII (1700-1718) contribuèrent à dompter toutes les résistances. Ce fut pendant cette guerre que Pierre donna une nouvelle capitale à la Russie et fonda Saint-Petersbourg.

Fondation de Saint-Petersbourg (1703).—Dès le commencement du xvi^e siècle, les Russes avaient tenté de s'ouvrir le chemin de la Baltique et de fonder sur cette mer une ville qui les rapprochât des nations européennes; mais Yvan III, vaincu par les chevaliers teutoniques n'avait pu réaliser ce projet. Pierre le Grand, après avoir conquis l'Ingrie et la Carélie, jeta les fondements d'un port sur la Baltique (1703), et bientôt le village de Kantzi devint une ville considérable sous le nom de Saint-Petersbourg. En peu d'années, cette ville où Pierre le Grand introduisit le luxe et les arts de l'Europe rivalisa avec les plus brillantes cités. Elle fut éclairée comme Paris et soumise à une active surveillance qui y entretint la sûreté et la propreté. Des Français y établirent des manufactures de glaces et y établirent des tapisseries à l'imitation de celles des Gobelins. Dans son second voyage en Europe (1716-1717), le czar visita le nord de l'Allemagne, le Danemark et la France. Il témoigna, dans ce dernier pays, son admiration pour Richelieu. A la vue de la statue de ce ministre dans l'église de la Sorbonne, il s'écria : « Grand homme, je t'aurais donné la moitié de mon royaume pour apprendre de toi à gouverner l'autre. » A la Monnaie, on frappa en sa présence une médaille dont la légende empruntée à Virgile était une allusion ingénieuse aux résultats féconds de tant de voyages : *Vires acquirit eundo* (il acquiert des forces en parcourant le monde).

Pierre fut encore rappelé dans ses États par une révolte. Son fils Alexis s'était laissé entraîner par le parti rétrograde qui blâmait les réformes du czar. Alexis tenta vainement de se dérober par la fuite au ressentiment de son père. Il s'était réfugié à Vienne, puis à Naples. Il en fut enlevé par ordre de Pierre, ramené en Russie et condamné à mort. La sentence fut exécutée (1718), et Pierre prouva une fois de plus que la civilisation européenne n'avait pas effacé en lui la barbarie du Tartare. La paix de Nystadt (1721) qui assura à la Russie la possession de la côte orientale de la Baltique porta à son comble la gloire et la puissance de Pierre le Grand. Tout lui devint possible : il supprima la dignité de patriarche (1721) et le czar devint le chef de la religion dans ses États. Il se fit donner le droit de désigner son successeur (1722). Enfin, dans une guerre contre la Perse, il s'empara de Derbent sur la mer Caspienne (1722) et prépara la domination russe sur les provinces du Caucase. Pierre le Grand mourut en 1725, laissant deux filles, Anne et Élisabeth. Malgré les actes de cruauté qui souillent son histoire, la postérité lui a décerné le nom de Grand, parce qu'il imposa à la Russie une civilisation supérieure, lui donna l'empire de la Baltique et organisa la marine, l'armée, les écoles, les manufactures, les finances. Il fut, en un mot, le véritable créateur de la puissance russe.

Catherine II (1762-1796).—Entre Pierre le Grand et Catherine II, dans un intervalle de trente-sept ans, les czars continuèrent à développer la puissance russe. Sous la czarine Anne (1730-1740), ils s'emparèrent d'Azoff que les Turcs avait repris en 1713 et fondèrent le port d'Oczakoff sur la mer Noire. Élisabeth, qui régna de 1741 à 1762, enleva aux Suédois une partie de la Finlande et joua un rôle important dans la guerre de Sept ans (Voy. p. 299). Enfin Catherine II, s'étant emparée du pouvoir après le meurtre de son mari (1762), démembra la Pologne et enleva à la Turquie la Crimée et les côtes septentrionales de la mer Noire.

Partage de la Pologne.—La Pologne était depuis longtemps affaiblie par une constitution anarchique. Elle avait eu à la fin du xviii^e siècle un héros, Jean Sobieski; mais il lui manqua un législateur qui modifiât ses institutions et fortifiât le pouvoir. Catherine II profita de cette anarchie pour imposer à la Pologne un de ses favoris, Stanislas Poniatowski, qu'elle fit reconnaître roi à la mort de Frédéric-Auguste II (1763). La soumission du nouveau roi aux volontés de la Russie excita l'indignation d'une partie des nobles polonais; ils formèrent une confédération pour rendre à la Pologne la

puissance et la liberté. Les Russes profitèrent des troubles qu'ils avaient fomentés en Pologne pour l'envahir, et, en 1771, Souwarow s'empara de ce pays. La Prusse et l'Autriche s'entendirent avec la Russie pour démembrer la Pologne (1772). On fit quatre parts de ce malheureux royaume : l'Autriche eut la Gallicie ; la Prusse, le duché de Posen et la province de Prusse occidentale avec le port de Dantzig ; la Russie se contenta d'une partie de la Lithuanie (provinces de Polosk et de Witepsk). La quatrième partie, sous le nom de *royaume de Pologne*, fut laissée à Stanislas Poniatowski avec une constitution qui devait y perpétuer l'anarchie et en préparer la ruine. Les puissances, qui venaient d'accomplir cette iniquité, forcèrent la diète de Varsovie de ratifier le partage de la Pologne. Les troubles ne cessèrent de désoler ce royaume et furent suivis de deux nouveaux démembrements (1793 et 1795), dans lesquels la Russie, profitant de ce que la Prusse et l'Autriche étaient engagées dans une guerre contre la révolution française, prit la part la plus considérable. Toute l'ancienne Lithuanie fut incorporée à son empire.

Guerres contre la Turquie. — Une seule puissance tenta de défendre la Pologne ; ce fut la Turquie. Elle déclara la guerre aux Russes en 1769 ; mais elle n'était pas en état de lutter contre eux. Le général russe Romanzoff envahit la Moldavie et la Valachie, pendant qu'une flotte russe pénétrait dans la mer Méditerranée, soulevait la Morée contre les Turcs et brûlait les vaisseaux du sultan dans l'Archipel. L'intervention de l'Autriche fit conclure, en 1774, la paix de Kaynardgi près de Silistria (Bulgarie). La Russie conservait par ce traité Azoff et quelques places sur la mer Noire ; l'indépendance des Tartares de Crimée était reconnue, et les Russes pouvaient naviguer librement sur la mer Noire et dans l'Archipel. La Russie ne fit qu'ajourner ses projets de conquête. En 1784, elle s'empara de la Crimée dont le traité de Kaynardgi avait proclamé l'indépendance. Potenkim soumit cette contrée, et, en 1787, Catherine II alla en prendre possession. Reçue par le roi de Pologne, par l'empereur d'Allemagne Joseph II, marchant au milieu des acclamations de vingt peuples réunis à la hâte sur son passage, la czarine s'avança jusqu'à Kherson. Une inscription placée sur la route qu'elle parcourait portait ces mots significatifs *Route de Byzance*. Les Turcs s'inquiétèrent avec raison et renouvelèrent la guerre contre la Russie (1787-1791). Ils avaient pour allié le roi de Suède, Gustave III, qui s'alarmait aussi des progrès de Cartheine. Les Russes furent vainqueurs sur tous les points : ils enlevèrent la Finlande à la Suède (1788-1790), et après plusieurs victoires

sur les Turcs ils leur imposèrent, en 1791, la paix de Szistowa (Bulgarie), par laquelle ils conservaient la Crimée et les bords de la mer Noire, entre autres les ports de Kherson, d'Oczakoff et d'Odessa. Le Dniester devint la limite de la Russie et de la Turquie. Si l'on ajoute la réunion de la Courlande (1793), de toute l'ancienne Lithuanie par le troisième partage de la Pologne (1795), les progrès des Russes du côté de la Géorgie, le développement du commerce et de l'industrie, l'ouverture d'un canal pour réunir la Baltique et la Caspienne, des relations chaque jour plus fréquentes avec l'Europe, les voyages de découverte dans l'Asie septentrionale et dans les mers glaciales, l'établissement de caravanes avec la Perse et la Chine, on aura une idée des vastes progrès accomplis par la Russie à la fin du XVIII^e siècle. La czarine Catherine II y avait puissamment contribué par l'énergie de son caractère et l'étendue de son esprit. Elle correspondait avec les philosophes français, alors arbitres de l'opinion publique et cherchait à les séduire par ses flatteries. Elle y réussit, et ils ont contribué à faire oublier les désordres de cette princesse, le crime qui l'avait élevée au trône, et l'iniquité du partage de la Pologne. Catherine mourut en 1796 et fut remplacée par son fils Paul I^{er}.

§ IV. ANGLETERRE. — *Grandeur maritime et coloniale.* — L'Angleterre est, avec la Russie, la puissance qui s'est le plus agrandie au XVIII^e siècle. Sous Guillaume III (1688-1702), sous la reine Anne (1702-1714), et pendant les règnes des premiers souverains de la maison de Hanovre, Georges I^{er} (1714-1727) et Georges II (1727-1760), elle profita des guerres du continent pour étendre son système colonial, donner à sa marine des proportions gigantesques, fonder un empire aux grandes Indes et enlever à la France, à l'Espagne, à la Hollande une partie de leurs colonies; mais au moment où elle paraissait toucher au faite de la grandeur, le soulèvement des colonies de l'Amérique septentrionale lui donna une rivale qui devait un jour lui disputer l'empire des mers. Dès le temps de la reine Anne (1702-1714), l'Angleterre avait plus de deux cents vaisseaux de guerre qui portaient près de dix mille canons et de cinquante mille hommes. Elle s'était emparée de Gibraltar à l'entrée de la Méditerranée (1704); elle possédait en Amérique une partie des Antilles et principalement la Jamaïque, les îles de Bahama, la plupart des contrées qui forment maintenant les États-Unis; elle avait enlevé à la France Terre-Neuve et l'Acadie (Nouvelle-Écosse); sur la côte d'Afrique, elle avait conquis le Sénégal qu'elle conserva pendant près de vingt années; enfin, aux grandes Indes, les Anglais avaient plusieurs comptoirs, Surate et Bom-

bay sur la côte de Malabar, Madras sur la côte de Coromandel, Calcuta au Bengale et le fort de Bencoolen dans l'île de Sumatra. La décadence de l'empire du Grand Mogol et la ruine de la marine française dans la guerre de Sept ans assurèrent le triomphe de l'Angleterre aux grandes Indes, et elle y fonda un vaste empire, pendant la seconde moitié du XVIII^e siècle.

Conquêtes des Anglais aux grandes Indes.—Les Anglais s'emparèrent en 1760 de Masulipatam et en 1764 de Pondichéri, principale colonie française sur la côte de Coromandel. Ces conquêtes ne pouvaient être avantageuses que s'ils s'établissaient solidement dans les vastes contrées qui s'étendent à l'embouchure du Gange. Ils y possédaient déjà Calcuta et le fort William; profitant d'une attaque du nabah ou roi indien du Bengale, lord Clive, qui commandait les forces anglaises sur la côte de Coromandel, envahit le Bengale, triompha avec quelques milliers d'hommes des nombreuses armées des nabahs indiens (1757-1763) et soumit une grande partie de l'Indoustan; mais il souilla ces succès par des actes odieux. Il fit périr par la famine trois millions d'Indiens. Dans la suite, Warren Hastings, un des successeurs de lord Clive dans le gouvernement des grandes Indes souleva aussi l'indignation par des actes de cruauté et par d'odieuses exactions; il en résulta un procès qui montra combien était oppressif le système colonial des Anglais. Ces excès provoquèrent des résistances énergiques. Hyder-Ali, sultan de Mysore, s'unit en 1768 avec les nabahs du Dekhan pour combattre les Anglais et alla dicter la paix aux portes de Madras. Elle ne fut pas de longue durée. La guerre s'étant renouvelée en 1774, Hyder-Ali s'allia avec les Mahrattes et peu de temps après avec la France et la Hollande pour défendre l'indépendance des Indes. L'Angleterre, alors en guerre avec les Américains, essuya des revers, et se vit sur le point de perdre ses possessions de la côte de Coromandel et du Bengale. Elle finit cependant par diviser ses ennemis, et après la mort d'Hyder-Ali elle signa avec Tippoo-Saëb, son fils et successeur, le traité de Mangalore (1784). Libre du côté du Mysore, elle enleva aux Hollandais la ville de Négapatam et elle l'a conservée depuis cette époque.

Lorsque la paix conclue avec les Américains, la France et les autres puissances européennes permit à l'Angleterre de disposer de toutes ses forces contre le royaume de Mysore, elle rompit le traité de Mangalore, enleva à Tippoo-Saëb la moitié de ses États (1792) et finit par s'emparer de Seringapatam, capitale de son royaume. Tippoo-Saëb périt en défendant son royaume (1799). Restaient les

Mahrattes, dont la résistance était favorisée par les montagnes du Dekhan; ils n'ont été soumis qu'en 1817. Les Anglais n'ont plus rencontré, depuis la soumission des Mahrattes d'ennemis redoutables dans l'Indoustan proprement dit. Leur vaste empire, dont Calcuta est la capitale, a pour sujets et pour tributaires presque toutes les populations des Indes orientales. Ils ont établi une chaîne de comptoirs depuis l'Arabie jusqu'aux côtes de la Chine et dominent ainsi l'entrée de toutes les mers et des grands fleuves qui sont les principales voies du commerce asiatique.

Progrès des colonies anglaises en Amérique.—Les premières colonies anglaises en Amérique remontent à la fin du xvi^e siècle. Walter Raleigh et d'autres navigateurs anglais parcoururent sous le règne d'Élisabeth l'Amérique septentrionale. De cette époque date la colonisation de la Virginie qui tira son nom de la *reine vierge* (Élisabeth). Il se forma bientôt une compagnie anglaise pour le commerce des Indes occidentales. Plusieurs villes furent fondées, en 1606, James-Town dans la baie de Chesapeake, Boston en 1627, et Annapolis en 1632. Les colons anglais avaient un caractère particulier qui a puissamment contribué à la prospérité de leurs établissements. La plupart émigraient pour trouver en Amérique la liberté religieuse que leur refusait l'Angleterre; ces hommes laborieux et austères dans leurs principes différaient profondément des colons espagnols et portugais (Voy. p. 79); ils ne cherchaient pas comme eux à s'enrichir par une exploitation rapide du pays pour aller jouir ensuite en Europe de l'opulence acquise dans les comptoirs d'Amérique ou des Indes orientales. Les Anglais considéraient l'Amérique comme leur patrie, la fécondaient de leurs sueurs, défrichaient les forêts et conquéraient à la civilisation les terres enlevées aux tribus sauvages. Ainsi se forma une population religieuse, zélée pour le travail et la liberté. Elle fit de rapides progrès. La Caroline reçut des colons dès 1663, et tira son nom de Charles II qui régnait alors en Angleterre; elle fut plus tard divisée en Caroline du Nord et Caroline du Sud. Le philosophe Locke (Voy. p. 279) fut chargé de rédiger la constitution de cet État. La Pensylvanie fut ainsi nommée, en 1682, de Guillaume Penn, chef des quakers, secte qui avait adopté d'étranges principes, mais qui se distinguait par ses habitudes morales et laborieuses. Le New-Hampshire (1691) fut séparé de l'État de Massachusetts. La Nouvelle-Écosse (Acadie) fut cédée par la France en 1713, ainsi que l'île de Terre-Neuve. L'Angleterre avait déjà enlevé la Jamaïque aux Espagnols (1655). La guerre de Sept

ans lui livra la plupart des Antilles (Voy. p. 298), une partie de la Guyane, la Floride et le Canada.

Soulèvement des colonies anglaises de l'Amérique septentrionale.

—Il était impossible que ces colonies, surtout celles qu'avaient fondées les puritains bannis de l'Angleterre, ne revendiquassent pas une part de liberté et d'influence dans un gouvernement parlementaire comme celui de la Grande-Bretagne. Enrichies par le commerce, puissantes par la marine, elles voulurent, comme les provinces européennes, voter l'impôt auquel elles étaient soumises. Le gouvernement anglais, dirigé depuis l'avènement de Georges III (1760) par les tories, repoussa les demandes des Américains. En 1765, l'impôt du timbre excita un vif mécontentement. Les Américains devaient, d'après cette loi, se servir pour toutes leurs transactions de papier timbré sur lequel le gouvernement anglais prélevait un droit. Les Américains firent entendre d'énergiques réclamations qui furent soutenues par l'opposition parlementaire. Le célèbre William Pitt, plus connu sous le nom de lord Chatham, fut un des orateurs qui plaidèrent avec le plus de chaleur la cause des Américains. Le gouvernement, qui s'était avancé avec imprudence, recula avec faiblesse. Il révoqua l'acte du timbre (1766); mais il le remplaça bientôt par une taxe sur le thé (1767). Les Américains résolurent de s'abstenir de cette denrée plutôt que de se soumettre au nouvel impôt, et, en 1773, trois vaisseaux chargés de thé étant arrivés à Boston, la population se souleva et jeta la cargaison à la mer. Ce fut le signal de la révolte des colonies anglaises contre leur métropole.

Guerre d'Amérique (1774-1784).—Les Anglais voulurent réprimer ce soulèvement par la force. Lord North, chef du ministère tory, envoya des troupes qui ne furent pas en état de soumettre les Américains, et ne servirent qu'à les exaspérer. Les Américains réunirent un congrès à Philadelphie, et mirent à leur tête un planteur de la Virginie, nommé Georges Washington. Il délivra Boston, dont les Anglais avaient fait le blocus (1775); mais il ne put les empêcher de brûler Charlestown. Cet acte de violence décida le congrès américain à rompre définitivement avec l'Angleterre et à se constituer en république indépendante. L'acte fédératif, rédigé en 1776 par Adams, Jefferson et Franklin, comprenait treize États, New-Hampshire, Massachusetts, Rhode-Island, Connecticut, New-York, New-Jersey, Pensylvanie, Delaware, Maryland, Virginie, deux Carolines et Géorgie. La nouvelle république prit le titre d'*États-Unis de l'Amérique septentrionale*. Chaque État conserva sa constitution particu-

lière. Quant aux questions d'intérêt général, telles que la guerre, la paix, les ambassades, les impôts, les postes, les différends entre les États de l'Union, etc., elles furent réservées au congrès qui représentait la république tout entière. A partir de ce moment, la guerre prit un caractère particulier d'acharnement. Les généraux anglais Clinton et Cornwallis attaquèrent la Caroline du Sud, pendant que l'amiral Howe menaçait les provinces orientales et que Burgoyne dirigeait les troupes du Canada. Les Anglais eurent d'abord l'avantage. Howe s'empara de New-York, de New-Jersey et de Rhode-Island. Washington, que les Américains lui avaient opposé, n'avait que des troupes peu habituées au métier de la guerre. Cependant il réussit à défendre la province de Delaware, et obtint un léger avantage à Trenton et à Princetown (1777) ; mais il ne put empêcher les Anglais de prendre Philadelphie. Ce revers fut compensé par la défaite de Burgoyne qui s'était avancé jusqu'à Saratoga, dans l'État de New-York. Là, il fut enveloppé par les Américains, et huit mille Anglais mirent bas les armes. Cette capitulation de Saratoga (1777) eut un grand retentissement, et détermina plusieurs puissances à se déclarer en faveur des Américains.

Les États-Unis avaient envoyé en France Franklin, que la l'invention du paratonnerre a immortalisé. Ses découvertes savantes et son courage politique ont été caractérisés avec autant de justesse que de précision dans le vers suivant :

Eripuit cælo fulmen sceptrumque tyrannis.

(Ravit la foudre au ciel et le sceptre aux tyrans).

Franklin fut accueilli en France avec enthousiasme, et conclut un traité avec Louis XVI (1778). L'année suivante l'Espagne se déclara aussi en faveur des Américains. Le combat naval d'Ouessant où l'amiral d'Orvilliers balança la puissance maritime de l'Angleterre (1778), l'arrivée d'un grand nombre de Français commandés par Rochambeau et La Fayette, les succès des amiraux de Grasse et d'Estaing en Amérique, du bailli de Suffren dans les Indes orientales, la formation de la ligue appelée *Neutralité armée* (1780) par laquelle la Russie, la Suède, le Danemark, la Prusse, la Hollande s'unissaient pour résister à la domination tyrannique que les Anglais prétendaient exercer sur les mers, enfin, en 1781, la capitulation d'York-Town (Virginie) qui força Cornwallis à déposer les armes avec un corps d'armée de sept à huit mille hommes, assurèrent l'in-

dépendance des États-Unis. L'Angleterre la reconnut par les traités de 1782 et 1784. Elle rendit en même temps la Floride à l'Espagne, et plusieurs Antilles à la France. Depuis cette époque la république des *États-Unis de l'Amérique septentrionale* n'a cessé d'étendre sa puissance. Indépendants pour leur administration particulière, les États sont gouvernés par un congrès composé d'un sénat et d'une chambre des représentants, et par un président chargé du pouvoir exécutif. Leur marine et leur commerce s'accroissent chaque jour et forment dans l'équilibre des États un contre-poids utile à la paix maritime de l'Angleterre.

XXIV

Esprit de réforme du XVIII^e siècle

§ I. Esprit de réforme popularisé dans toute l'Europe par les philosophes (Voltaire, Montesquieu, Rousseau...) et par les économistes (Vauban, Quesnay, Adam Smith). — Pombal et Joseph I^{er} en Portugal. — Ferdinand VI, Charles III et Aranda en Espagne. — Tanucci et Charles VII à Naples; Léopold en Toscane. — Joseph II en Autriche. — Frédéric en Prusse. — Choiseul, Louis XVI, Turgot, Malesherbes et Necker en France. — § II. Découvertes scientifiques et géographiques au XVIII^e siècle: Franklin, Lavoisier, Linnée, Buffon, Laplace, Lagrange, Volta, Cook et Bougainville. — Géographie de l'Europe en 1789.

§ 1^{er}. *Esprit de réforme popularisé dans toute l'Europe par les philosophes.* — La France avait perdu au XVIII^e siècle la prépondérance politique que Louis XIV lui avait donnée en Europe; mais elle restait à la tête des nations par l'influence qu'exerçaient ses écrivains. Au premier rang se placent Voltaire, Montesquieu et J. J. Rousseau. Ces philosophes ne cherchaient plus seulement dans la littérature un exercice agréable de l'esprit, un moyen de plaire et de toucher, d'éveiller les idées du beau et du sublime. La littérature était devenue entre leurs mains une puissance politique; ils s'étaient élevé une tribune du haut de laquelle ils s'adressaient à l'Europe entière et l'agitaient par leurs écrits, mélange le vérités et d'erreurs, de principes utiles et de dangereux paradoxes.

Voltaire. (1694-1778). — Voltaire a été surtout occupé de détruire; il a sapé les fondements de la morale, de la religion et de toute autorité, en même temps qu'il attaquait des abus invétérés. Ses relations avec l'Angleterre où dominait une philosophie sceptique

et matérialiste contribuèrent à le précipiter dans les abîmes du doute où ne le portait que trop la nature de son esprit. Il resta fidèle par le goût et la pureté du style au siècle de Louis XIV ; mais il s'efforça d'en ruiner les doctrines. Doué d'un esprit vif, d'une conception rapide et d'une merveilleuse imagination, il embrassa toutes les parties de la littérature, poésie épique et dramatique, épîtres philosophiques, poésie didactique, histoire, philosophie, roman, genre épistolaire. Les sciences mêmes furent popularisées par ce génie universel. Son style limpide et brillant charme par des qualités essentiellement françaises. Quand Voltaire n'est pas égaré par la passion, il unit le sens le plus ferme et le plus droit à une verve rapide et étincelante. Il séduit et entraîne. Des réclamations généreuses en faveur de l'humanité et de la tolérance se mêlent aux attaques perpétuelles de son scepticisme. Ainsi il défendit Calas, Sirven, La Barre, Lally-Tollendal, victimes d'injustes persécutions. Il contribua à faire abolir la torture et les lois portées contre les protestants ; mais l'influence de Voltaire n'en a pas moins été funeste. Il accoutuma les Français, portés naturellement à la raillerie, à livrer au ridicule les principes les plus sacrés. Tous les sentiments élevés, d'où naissent le dévouement et les actions héroïques, furent tournés en plaisanterie. « Il y a eu de notre temps, dit Montesquieu, une grande décadence de l'admiration. » Ce mot condamne Voltaire qui contribua plus qu'aucun autre écrivain à propager le scepticisme.

Montesquieu (1689-1755).—Montesquieu d'un esprit plus grave, se laissa cependant entraîner dans ses premiers écrits par le caractère dominant de son siècle. Les *Lettres persanes* (1721) se ressentent des mœurs de la Régence, et le *Temple de Gnide* (1725) n'annonce pas l'auteur de l'*Esprit des lois*. Mais ensuite mûri par des études approfondies et par des voyages, Montesquieu donna à son génie une direction plus utile. La *Grandeur et décadence des Romains* (1734) est un modèle d'histoire philosophique. L'*Esprit des lois* (1748) est le chef-d'œuvre de Montesquieu. Si l'on peut blâmer la concision un peu affectée du style et une théorie exagérée de l'influence des climats, on admire la profondeur avec laquelle l'auteur analyse et juge les constitutions des différents peuples. Des idées vraies sur la nature des lois et sur la nécessité de mettre le droit positif en harmonie avec la justice éternelle donnèrent à l'ouvrage de Montesquieu un caractère d'utilité pratique. Ces théories se répandirent dans l'Europe entière et contribuèrent à faire disparaître des codes des coutumes iniques et barbares.

J. J. Rousseau. (1712-1778). — J. J. Rousseau n'avait ni la science profonde de Montesquieu ni le bon sens railleur de Voltaire. Sorti du peuple, né à Genève, dans une république, il se forma seul par la lecture des Vies de Plutarque et de quelques ouvrages romanesques. Le contraste entre les idées qui fermentaient dans cet esprit puissant et étrange avec les vices d'une société polie et corrompue, le spectacle de tant d'erreurs et de misères joint à son infériorité sociale au milieu d'un monde qu'il méprisait, firent de Jean-Jacques un misanthrope chagrin. Ses premiers ouvrages portent l'empreinte de cette haine contre la société telle que l'avait faite le XVIII^e siècle. Son discours sur les progrès des sciences et des arts est une protestation énergique contre l'influence des gens de lettres. Il en vient à dire que *l'homme qui pense est un être dégradé*. Dans son discours sur l'inégalité des conditions on voit se manifester l'espérance d'une égalité chimérique entre tous les hommes. Les principaux ouvrages de J. J. Rousseau, *la Nouvelle Héloïse* (1759), *l'Émile* (1762), le *Contrat social* (1763), attestent tous le désir de substituer aux idées reçues des théories paradoxales sur la morale, l'éducation et la nature des gouvernements. Les erreurs de Rousseau étaient revêtues d'un style séduisant et mêlées de quelques vérités qu'il savait rendre plus attrayantes par les charmes de son imagination. Il eut des admirateurs passionnés et des disciples qui ne furent que trop zélés pour l'application de ses théories.

Esprit de réforme popularisé par les économistes ; Vauban. — En même temps que les philosophes propageaient l'esprit de réforme, il se formait une école plus pratique, celle des économistes, qui répandait des idées nouvelles sur la nature et la répartition des impôts, sur la création et la distribution des richesses. Au commencement du XVIII^e siècle, Vauban, célèbre par les fortifications dont il entoura Lille, Strasbourg et tant d'autres places, avait publié un ouvrage intitulé *la Dîme royale*, où il proposait de substituer un impôt unique aux taxes multipliées dont la France était écrasée. La dîme royale devait varier, suivant une échelle proportionnelle, du vingtième au dixième du revenu. Vauban, en présentant son livre à Louis XIV, en 1707, insistait principalement sur les dangers de l'inégalité en matière d'impôts et sur l'inconvénient de ces taxes nombreuses et de nature si diverse que le moyen âge avait léguées au XVIII^e siècle et qui souvent variaient de province à province. Louis XIV accueillit mal les idées de Vauban; son livre fut prohibé et l'auteur disgracié. « De ce moment, dit Saint-Simon,

ses services, sa capacité militaire unique en son genre, l'affection que le roi y avait mise jusqu'à croire se couronner de lauriers en l'élevant, tout disparut à l'instant à ses yeux ; il ne vit plus en lui qu'un insensé pour l'amour du bien public et qu'un criminel qui attentait à l'autorité de ses ministres, par conséquent à la sienne. Le malheureux maréchal, porté dans tous les cœurs français, ne put survivre aux bonnes grâces de son maître ; il mourut peu de mois après. » Les idées généreuses de Vauban et de quelques-uns de ses contemporains restèrent longtemps sans application. Enfin, dans la seconde moitié du XVIII^e siècle, l'école des économistes chercha à fonder la science de la richesse qui devait améliorer le sort des peuples en accroissant l'opulence des États.

Quesnay (1694-1774). — *Adam Smith.* François Quesnay, médecin de Louis XV, fut un des premiers propagateurs de l'économie politique. Il s'était occupé dès sa jeunesse des habitants des campagnes, et son but constant fut de rendre leur condition plus tolérable. Plusieurs articles de l'*Encyclopédie* écrits par Quesnay, et entre autres, les articles *Grains*, *Fermiers*, etc., attestent son zèle pour l'agriculture. Il y voyait la principale source de la richesse nationale. Il eut un grand nombre de disciples parmi lesquels on remarque Turgot. D'autres économistes, tels que Gournay, plaidèrent la cause du commerce et de l'industrie et réclamèrent une entière liberté pour les transactions commerciales. Ils attaquaient les corporations industrielles, utiles au moyen âge, mais devenues un obstacle à tous les progrès et entretenant un monopole nuisible aux consommateurs. Enfin l'Écossais Adam Smith (1723-1790) résuma avec plus de netteté les idées des économistes dans ses *Recherches sur la nature et les causes de la richesse des nations* (1776). Il plaça la source principale des richesses dans le travail, et demanda, comme les économistes français, qu'il fût affranchi des entraves que la routine et la fiscalité lui avaient imposées. Ces théories qui ont été l'objet de justes critiques, eurent, à cette époque, l'avantage de signaler les abus et de provoquer des réformes. En France et dans la plupart des nations voisines, on se préoccupa de la nécessité de détruire les institutions qui faisaient porter l'impôt sur la classe la plus pauvre et qui entravaient le commerce et l'industrie. La plupart des États, Portugal, Espagne, Italie, Autriche, Prusse, tentèrent aussi d'appliquer les théories des économistes.

Pombal et Joseph I^{er} en Portugal. — Le Portugal, sous Joseph I^{er} (1750-1777), fut une des nations les plus ardentes pour les réformes. La principale autorité était alors entre les mains de Sébastien-Joseph de

Carvalho, depuis marquis de Pombal. Ce ministre avait commencé sa carrière par une mission diplomatique près du cabinet anglais qui exerçait une influence prépondérante en Portugal depuis le commencement du XVIII^e siècle. Pombal fut attristé de la décadence de son pays et dans la suite il s'efforça de relever le commerce du Portugal. Il montra l'énergie de son caractère à l'occasion du fameux tremblement de terre, qui, en 1755, détruisit une partie de Lisbonne, ensevelit dix-huit mille habitants sous les ruines de cette ville et força la cour de camper hors des murs. Pombal seul conserva de la fermeté dans ce désastre. « Il faut enterrer les morts, dit-il au roi, et songer aux vivants. » Lisbonne fut reconstruite, et une police rigoureuse établie. Pombal organisa des compagnies de commerce pour la Chine et l'Amérique, afin de ranimer l'activité commerciale et industrielle du Portugal; mais il fut arrêté dans ses utiles réformes par les menaces du cabinet anglais. A l'intérieur, il diminua les privilèges de la noblesse et du clergé qui étaient exorbitants, ôta à l'inquisition la censure des livres et chercha à propager en Portugal les théories répandues par les philosophes français. La puissance des moines portugais était un obstacle aux projets de Pombal; il les soumit à une réforme et attaqua surtout l'ordre le plus puissant, celui des jésuites. Accusés d'avoir trempé dans un complot contre la vie du roi, les jésuites furent expulsés du Portugal en 1759. On ne peut refuser de grandes qualités à Pombal, et surtout la vigueur et la promptitude dans les actes administratifs; mais il avait voulu imposer au Portugal des réformes religieuses et politiques qui n'étaient pas toutes en rapport avec le caractère national et les besoins du pays. Elles ne survécurent pas à la puissance du ministre qui disparut avec Joseph I^{er} (1777). Attaqué après la mort du roi par la noblesse et le clergé, Pombal fut banni en 1782.

Ferdinand VI, Charles III et d'Aranda en Espagne.—Les mêmes réformes furent tentées en Espagne et ne durèrent pas plus longtemps. Après la mort de Philippe V (1746), son fils Ferdinand VI régna sans gloire de 1746 à 1759; il rappela les troupes espagnoles d'Italie, livra Gênes à l'Autriche, et se déclara contre la maison de Bourbon, qu'il était de son devoir et de son intérêt de soutenir. Il laissa un musicien italien, Farinelli, gouverner sous son nom. Charles III, qui succéda à son frère Ferdinand VI en 1759, et gouverna l'Espagne jusqu'en 1788, suivit une politique toute différente. Il signa, en 1761, le *pacte de famille*, qui réunissait les diverses branches de la maison de Bourbon, et s'efforça, mais en vain, d'enlever

Gibraltar à l'Angleterre. Il reprit du moins Minorque, qui, depuis cette époque, est restée à l'Espagne. Mais ce qu'il y eut de plus remarquable, ce fut l'administration intérieure de Charles III, et les efforts qu'il fit pour réformer les abus du gouvernement espagnol. Il prit pour ministres principaux d'Aranda et Campomanès, qui étaient imbus des idées des philosophes français, et qui s'efforcèrent de les appliquer à l'Espagne. Ils s'occupèrent surtout de réformer les coutumes, et de limiter le pouvoir de l'inquisition. Les jésuites furent chassés d'Espagne en 1767. Les ministres rencontrèrent plus de résistance, lorsqu'ils voulurent modifier le costume, et faire disparaître le manteau et le vaste chapeau appelé *sombrero*. Une émeute les força d'abandonner ce projet. Florida Blanca, qui les remplaça en 1774, rendit de véritables services à l'Espagne en fondant de nombreuses fabriques, en creusant des canaux, ouvrant des voies de communication, et établissant un service de voitures publiques entre Bayonne, Madrid et Cadix. La banque royale fut instituée en 1782, et un magnifique jardin botanique établi au Prado. Après la mort de Charles III (1788), sous le règne du faible Charles IV, son fils, la plupart de ces utiles réformes furent abandonnées, et l'Espagne retomba dans l'apathie à laquelle Charles III et ses ministres avaient voulu l'arracher.

Tanucci et Charles VII à Naples; Léopold en Toscane.—L'Italie eut aussi ses réformateurs formés à l'école des philosophes français. Plusieurs écrivains italiens, et, entre autres, Filangieri et Beccaria, disciples de Montesquieu, demandèrent une nouvelle législation qui proportionnât les peines aux délits. Le règne de la maison de Bourbon à Naples contribua à favoriser la propagation des idées françaises. Les principales réformes dans ce royaume furent accomplies sous don Carlos, fils de Philippe V, qui régna sous le nom de Charles VII de 1738 à 1759, et prit pour ministre le Toscan Bernardo Tanucci. Le royaume de Naples était alors dans un état déplorable : l'agriculture et le commerce, entravés par des obstacles de toute nature, présentaient le plus triste spectacle. Tanucci attaqua les privilèges de la noblesse, et força les barons de répondre aux plaintes de leurs vassaux. Le clergé ne fut pas plus ménagé. Tanucci diminua les taxes imposées par la chancellerie romaine, interdit aux corporations ecclésiastiques les acquisitions de biens que l'on appelait biens de *mainmorte*. Il limita la juridiction des évêques, et enleva au nonce du pape le droit de prononcer des arrêts dans le royaume de Naples et de les faire exécuter sous les yeux mêmes du souverain. Le tribunal de l'inquisition fut réduit à l'impuissance. Ces réformes furent

entreprises avec plus d'ardeur que de prudence; l'ordre ancien fut compromis sans que le nouveau fût consolidé. Tanucci chargea plusieurs jurisconsultes éminents de travailler à la réforme des lois; mais cette réforme resta aussi stérile que les précédentes. Tanucci n'en conserva pas moins la réputation d'un réformateur habile que lui avaient faite les philosophes; mais on peut dire de lui, comme de Pombal, de Campomanès, de d'Aranda, qu'ils ne surent pas approprier leurs lois aux mœurs et aux institutions du peuple qu'ils entreprenaient de transformer, et que, par une aveugle précipitation, ils compromirent leurs institutions. Lorsque don Carlos fut appelé au trône d'Espagne (1759), Tanucci fut un des membres du conseil de régence qui gouvernèrent sous le nom de Ferdinand IV, fils et successeur de don Carlos. Il ne tarda pas à occuper la première place dans ce conseil; mais l'influence du cabinet autrichien le renversa en 1776, et avec lui disparurent la plupart des réformes qu'il avait essayé de faire prévaloir.

La Toscane tenta des réformes analogues sous le grand-duc Léopold Ier (1765-1790). Il appartenait à la maison de Lorraine-Autriche qui avait été appelée, à l'extinction des Médicis (1737), au gouvernement de ce pays. Le premier grand-duc de cette maison, François, devint bientôt empereur, et ne fit rien de remarquable en Toscane; mais son fils, l'archiduc Léopold, fut un des princes qui adoptèrent les idées répandues par les économistes français. Il diminua les impôts, favorisa le commerce et l'industrie, s'efforça de mettre les lois en harmonie avec l'équité, et de proportionner les peines aux délits; il alla même, entraîné par une imprudente générosité, jusqu'à abolir la peine de mort. Les privilèges féodaux furent restreints ainsi que l'autorité du clergé. Il eut quelque temps pour ministre le Florentin Scipion Ricci, évêque de Pistoie, qui entreprit de changer la discipline ecclésiastique. Ces tentatives conduisaient au schisme; mais, en 1790, Léopold ayant été appelé au trône impérial, les réformes de Scipion Ricci furent abandonnées. Elles n'avaient servi qu'à compromettre les généreux efforts de Léopold pour améliorer la situation de la Toscane, et donner une nouvelle impulsion à l'industrie et au commerce.

Joseph II en Autriche.—L'empereur Joseph II, qui régna en Allemagne de 1765 à 1790, poussa les réformes plus loin qu'aucun autre prince de cette époque. Il ne commença à troubler l'Autriche qu'après la mort de sa mère Marie-Thérèse (1780). Cette princesse lui avait laissé une puissance solidement affermie et des exemples de sa

gesse dont il ne sut pas profiter. Il y eut cependant, dans les réformes de Joseph II, des mesures utiles, telles que l'établissement d'un impôt unique, l'abolition des droits féodaux les plus onéreux, et l'organisation d'une administration régulière qui protégeait les paysans contre les vexations de leurs seigneurs. La tolérance religieuse fut étendue même aux juifs, et la peine de mort disparut des codes autrichiens. Joseph II voulut aussi réformer la discipline ecclésiastique. Non content d'avoir expulsé les jésuites (1773), il abolit un grand nombre d'ordres religieux, chartreux, camaldules, carmélites, etc. Trois cents couvents furent supprimés et leurs biens confisqués. Joseph II limita en même temps la puissance du pape, et défendit de publier les brefs sans la permission de l'empereur. Il alla plus loin encore en faisant de sa propre autorité une nouvelle circonscription des diocèses, et en supprimant le culte des images. Le pape Pie VI, justement alarmé de ces empiétements sur l'autorité ecclésiastique, se rendit à Vienne (1782); mais il ne put rien obtenir de l'empereur qui paraissait décidé à soustraire entièrement ses États à la puissance du souverain pontife. Joseph s'efforça d'étendre ses réformes civiles et ecclésiastiques aux Pays-Bas autrichiens (Belgique); mais il y rencontra une résistance énergique; des révoltes éclatèrent en 1787 et n'étaient pas étouffées lorsque Joseph mourut en 1790. Les réformes ecclésiastiques qu'il avait si imprudemment entreprises furent abandonnées par son frère Léopold, qui lui succéda et régna de 1790 à 1792; mais une partie de l'organisation administrative que Joseph II avait substituée au régime féodal s'est maintenue jusqu'à nos jours.

Frédéric II en Prusse. — Dans la dernière partie de son règne (1763-1786), Frédéric II, qui venait de reconquérir la Prusse (Voy. p. 301), se montra habilement réformateur. Il n'entreprit pas, comme la plupart des souverains dont nous venons de parler, d'imposer à ses peuples des lois qui n'étaient en rapport ni avec leurs idées ni avec leurs besoins. Quoiqu'il fût plus qu'aucun autre prince lié avec les philosophes et qu'il partageât leurs principes, il se tint en garde contre les utopies, et n'appliqua au gouvernement que les réformes qui pouvaient être immédiatement réalisées. Cependant comme il créait un État entièrement nouveau, il pouvait sans inconvénient remanier toutes les lois et en faire un code général. Il fit un appel aux jurisconsultes, et leur demanda des indications pour l'amélioration des institutions législatives, et il résulta de ce travail un code supérieur à tous ceux qui régissaient l'Europe à la même époque. La torture et la question y étaient abolies. Frédéric proclama

la tolérance en matière religieuse, et reçut dans ses États les jésuites que l'on chassait de la plupart des pays catholiques. Il favorisa le commerce en adoptant, suivant l'usage de son temps, un système prohibitif qui excluait de la Prusse les produits des manufactures étrangères, ou les frappait d'un droit équivalent à l'exclusion. L'instruction publique fut encouragée avec le plus grand zèle. Frédéric se servait habituellement dans ses écrits de la langue française; cependant il ne négligea pas l'allemand; il prévoyait que bientôt l'Allemagne aurait sa littérature: « Nous aurons des auteurs classiques, écrivait-il; nos voisins apprendront l'allemand, et il pourra arriver que notre langue, polie et perfectionnée, s'étende, en faveur de nos bons écrivains, d'un bout de l'Europe à l'autre. Ces beaux jours de notre littérature ne sont pas encore venus, mais ils approchent. Je vous les annonce; ils vont paraître; je ne les verrai pas, mon âge m'en interdit l'espérance. Je suis comme Moïse, je vois de loin la terre promise; mais je n'y entrerai pas. » Frédéric II avait donné à la littérature allemande mieux que des encouragements: il lui avait donné de grands exemples et l'inspiration qu'éveillent toujours les actions héroïques.

France; Choiseul. — La France, d'où était parti l'esprit de réforme, ne réussit guère dans les innovations politiques tentées à la fin du règne de Louis XV et dans les premières années de celui de Louis XVI. Parmi les ministres partisans des philosophes, le duc de Choiseul se place au premier rang. Après avoir servi la France dans les armées et les ambassades, il devint ministre dirigeant en 1757 et réunit pendant quelque temps le département de la guerre à celui des affaires étrangères. Il tenta de relever la France par la conclusion du *pacte de famille* (Voy. p. 297); mais il n'en fut pas moins forcé de signer le honteux traité de Paris qui termina, en 1763, la guerre de Sept ans (Voy. p. 298). Il chercha à détourner l'esprit public de ces tristes événements par le procès des jésuites. Cet ordre célèbre, dont nous avons vu l'origine au xv^e siècle (p. 150), avait fait de rapides progrès. Les courageuses missions des jésuites en Chine, la création au Paraguay d'un État modèle qui subsistait depuis 1556, leurs études profondes, leurs écrits toujours au niveau et souvent à la tête des sciences et des lettres, la solidité des études qu'ils dirigeaient, l'émulation même qu'ils inspiroient à l'Université et aux ordres religieux voués à l'enseignement, avaient répandu sur eux un éclat qui pouvait exciter l'envie, mais qui forçait l'admiration. Aux mérites incontestables de cette société se mêlaient un désir de gouverner et une in-

fluence politique qui lui avaient suscité de nombreux ennemis. Déjà frappés en Portugal, ils étaient menacés en France par un parti puissant composé de jansénistes et de philosophes; ils avaient contre eux Choiseul et Mme de Pompadour. Le parlement de Paris profita pour les ruiner d'un procès intenté au père Lavalette qui avait établi une maison de commerce à la Martinique et qui venait de faire une faillite considérable. Louis XV aurait voulu maintenir les jésuites en France, moyennant la réforme de quelques articles de leurs constitutions; mais le père Ricci, général de l'ordre, répondit ces paroles célèbres : *Sint ut sunt, aut non sint* (qu'ils soient comme ils sont ou qu'ils ne soient plus). Louis XV les abandonna alors à la vengeance des parlements qui prononcèrent l'abolition de l'ordre des jésuites en France (1762); un édit du 26 novembre 1764 confirma cet arrêt.

Choiseul honora les dernières années de son ministère par la réunion de la Lorraine et de la Corse à la France. La Lorraine revint à la France à la mort du roi de Pologne, Stanislas Leczinski (1765). La Corse, qui appartenait à la république de Gênes, était depuis longtemps en révolte contre elle. Enfin, en 1768, un traité livra cette île à la France; elle opposa une vigoureuse résistance dirigée par Pascal Paoli. La Corse venait à peine d'être soumise, lorsque Napoléon Bonaparte naquit à Ajaccio (15 août 1769). Choiseul dirigeait avec habileté la diplomatie française; tant qu'il fut au pouvoir, la Russie ne parvint pas à démembrer la Pologne. Louis XV, qui avait sacrifié ce ministre, lui rendit une justice tardive. « Si Choiseul eût été ici, dit-il en apprenant le démembrement de la Pologne, le partage n'aurait pas eu lieu. » Une cabale de cour avait renversé ce ministre en 1770. Il eut pour successeurs des hommes qui contribuèrent à le faire regretter, Maupeou, Terray et le duc d'Aiguillon. Le dernier, qui dirigeait les affaires étrangères, ne sut ni prévoir ni empêcher le partage de la Pologne. L'abbé Terray, chargé des finances, ne fit qu'augmenter les impôts et réduire les rentes. Enfin Maupeou, fatigué de l'opposition des parlements, supprima ces corporations puissantes et populaires et les remplaça par des conseils supérieurs. Ses efforts pour établir l'administration gratuite de la justice et faire disparaître la vénalité des charges étaient utiles; mais l'impopularité du ministre compromit d'excellentes réformes. Le règne de Louis XV se termina, en 1774, au milieu de ces événements qui excitaient le mécontentement public; il eut pour successeur son petit-fils Louis XVI.

Louis XVI (1774-1789); *Turgot*; *Malesherbes*. — Louis XVI avait vingt ans à son avènement au trône; il était animé d'excel-

lentes intentions pour le bien du peuple et la prospérité du royaume ; mais son caractère ne fut pas assez ferme pour déraciner des abus invétérés et pour prévenir une révolution par une réforme. Il confia la principale autorité au comte de Maurepas qui avait été ministre sous le règne de Louis XV et que M^{me} de Pompadour avait fait disgracier. Ce choix fut malheureux. Maurepas, d'une frivolité d'esprit impardonnable à son âge, ne comprenait pas la gravité de la situation, et il parut uniquement appliqué à paralyser les réformes que tentèrent quelques-uns des ministres, et principalement Turgot, Malesherbes et Necker. Le premier avait adopté une partie des théories des économistes (Voy. p. 316) ; il aurait voulu surtout établir l'égalité des impôts et soumettre les classes privilégiées aux mêmes charges que le peuple. Liberté du commerce, suppression des maîtrises et corporations industrielles, tolérance universelle, organisation de l'instruction publique, réforme des monastères, modification dans les administrations provinciales, tels étaient les projets de Turgot. Pour les réaliser, il eût fallu de longues années et une persévérance énergique soutenue par l'autorité royale. Louis XVI, qui approuvait les idées de Turgot, n'eut pas la force de le soutenir. Il le renvoya en disant : « Il n'y a que deux hommes en France qui aiment réellement le peuple, M. Turgot et moi. » Malesherbes, qui avait été appelé au ministère de la justice en même temps que Turgot à celui des finances, partageait ses principes ; mais il ne conserva pas longtemps l'espoir de les voir triompher, et il donna sa démission. Turgot plus ferme attendit qu'on le renvoyât du ministère (1776).

Necker.— Après un court intervalle, la direction des finances fut confiée au Génois Necker, qui s'était fait une grande réputation par ses écrits et surtout par ses succès comme banquier. Le premier ministère de Necker dura de 1776 à 1784 ; il eut recours aux emprunts et trouva d'abord des ressources dans le crédit public. Il fournit aux dépenses de la guerre d'Amérique qui releva la marine française (Voy. p. 312) ; mais les frais de cette guerre augmentèrent le déficit des finances. Après avoir épuisé toutes les ressources du crédit public, Necker en vint, comme Turgot, à demander l'égalité de répartition des impôts et la suppression des privilèges. Il fut alors attaqué avec la même violence que Turgot et obligé de donner sa démission (1781). La même année mourut le comte de Maurepas. Calonne, qui succéda bientôt à Necker, fit un instant illusion à la France ; sa maxime était que la cour devait dépenser beaucoup pour donner une impulsion féconde au commerce et à l'industrie. Ce système accrut prodigieusement la

dette publique, et il fallut encore revenir au projet d'égale répartition de l'impôt. Le roi s'adressa aux privilégiés et convoqua une assemblée de notables (1787). Elle se fit rendre compte de l'état des finances et reconnut que la dette s'élevait à plus de seize cents millions. De Calonne fut renvoyé. Il eut pour successeur Loménie de Brienne, archevêque de Toulouse. Ce ministre voulut établir de nouveaux impôts et entre autres l'impôt du timbre. Le parlement refusa l'enregistrement de l'édit et demanda la convocation des états généraux (1788). La cour résista d'abord et exila le parlement; mais elle finit par céder, rappela Necker et convoqua les états généraux. Une assemblée des notables fut réunie pour régler la forme des états et décida que le tiers aurait à lui seul autant de députés que le clergé et la noblesse. Bientôt après (5 mai 1789) l'assemblée des états généraux se réunit à Paris, et avec elle commença pour la France une ère nouvelle.

§ II. *Découvertes scientifiques au XVIII^e siècle : Franklin.* — Un des caractères principaux du XVIII^e siècle est d'avoir donné une puissante impulsion aux découvertes scientifiques. La méthode d'observation et d'expérimentation, dont Bacon avait tracé les règles, fut rigoureusement appliquée, et produisit d'admirables résultats. Il y eut des sciences créées, comme la chimie; d'autres, comme l'histoire naturelle et la physique, firent d'immenses progrès. Benjamin Franklin (1706-1790), dont le rôle politique a été indiqué plus haut (Voy. p. 312), se fit un nom glorieux dans les sciences. Il reconnut et démontra, par des expériences certaines, la distribution de l'électricité sur les deux surfaces, intérieure et extérieure, des bouteilles de Leyde. Il constata, le premier, le pouvoir qu'ont les pointes de déterminer lentement et à distance l'écoulement de l'électricité, et conçut le projet de faire descendre ainsi sur la terre l'électricité des nuages, si toutefois les éclairs et la foudre étaient les effets de l'électricité. Un jeu d'enfant lui servit à résoudre ce hardi problème. Il lança un cerf-volant par un temps d'orage, suspendit une clef au bas de la corde, et essaya d'en tirer des étincelles. D'abord ses tentatives furent inutiles; enfin une petite pluie, étant survenue, mouilla la corde, lui donna ainsi un faible degré de conductibilité, et, à la grande joie de Franklin, le phénomène eut lieu comme il l'avait espéré; si la corde avait été plus humide ou le nuage plus intense, il aurait été tué et sa découverte périssait probablement avec lui. Franklin comprit le parti qu'on pouvait tirer de cette découverte pour préserver les édifices de la foudre. Ainsi naquirent les para-

tonnerres qui furent en peu de temps adoptés en Amérique et en Europe.

Lavoisier.—Lavoisier (1743-1794) est considéré avec raison comme le créateur de la chimie. Après de nombreuses expériences, il reconnut que les combustions sont le produit de l'air essentiellement respirable avec les corps, et que l'air fixe en particulier est le produit de son union avec le charbon; combinant cette idée avec les découvertes de Black et de Wilke sur la chaleur latente, il considéra la chaleur qui se manifeste dans les combustions comme étant dégagée de cet air respirable qu'elle était auparavant employée à maintenir à l'état élastique. Ces deux propositions, dit Cuvier (Éloge de Lavoisier), constituent ce qui appartient en propre à Lavoisier dans la nouvelle théorie chimique, et sont en même temps la base et le caractère fondamental de cette théorie. La première fut nettement énoncée, en 1775, dans un mémoire lu à l'Académie des sciences; l'auteur développa par degrés la seconde pendant les deux années suivantes, et il les appliqua successivement l'une et l'autre à la théorie de la formation des acides et de la respiration des animaux. La nouvelle chimie était créée; il fallait, par un enseignement méthodique, la mettre à la portée de tous. Tel fut le but de l'ouvrage intitulé : *Méthode de nomenclature chimique*, que Lavoisier publia en 1787. Une terminologie simple et claire fut substituée aux termes bizarres et mystérieux que la chimie ancienne avait empruntés de l'alchimie. Enfin, ce qui contribua le plus à la propagation de la doctrine nouvelle, ce fut le *Traité élémentaire de chimie* par Lavoisier, qui parut en 1789. Ce chimiste fut une des victimes de la terreur révolutionnaire. Il était fermier général, et sa fortune devint un crime. Il fut condamné à mort par le tribunal révolutionnaire, et périt sur l'échafaud le 8 mai 1794.

Linnée et Buffon.—Les sciences naturelles eurent leur législateur dans Linnée, leur maître et leur historien dans Buffon. Linnée, né en Suède (1707) publia, dès 1735, un ouvrage latin intitulé : *Systema naturæ* (Système de la nature). Il y classait dans un ordre méthodique les trois règnes de la nature. Le règne minéral, placé le premier, se divisait en pierres, comprenant les sels, les combustibles et les métaux, et en fossiles, dans lesquels se rangeaient les terres, les concrétions et les pétrifications. Le règne végétal y était divisé d'après le nombre des pistils et des étamines. Enfin le règne animal se partageait en quadrupèdes, oiseaux, reptiles, poissons, insectes et vers. Linnée ne cessa de perfectionner et d'étendre ce plan du *Système de*

la nature. Ce fut surtout à la botanique que le naturaliste suédois appliqua la sagacité de son esprit. Il publia, en 1736, un petit volume intitulé : *Fundamenta botanica* (Fondements de la botanique). Il contenait, en soixante-cinq aphorismes, toutes les règles qui devaient conduire à une botanique plus régulière qu'il n'en avait existé jusque-là. La *Bibliothèque botanique*, publiée également en latin (1736), et la Classification des plantes (*Classes plantarum*, 1738), préparèrent la *Philosophie de la botanique* (*Philosophia botanica*) qui ne parut qu'en 1751. On trouve dans ce dernier ouvrage, dit G. Cuvier, des preuves de la finesse d'esprit la plus rare et de la profondeur d'observation la plus étonnante. Il est devenu en quelque sorte une loi fondamentale, reconnue de tous les botanistes, et à laquelle ils se conforment avec soin pour leurs descriptions, pour l'emploi de leurs termes et jusque dans le choix des noms qu'ils sont sans cesse obligés de créer pour désigner les plantes que Linnée n'a point connues. Linnée mourut en 1778.

Buffon (1707-1788), né à Montbard, en Bourgogne, n'est pas moins célèbre par la beauté de son style que par ses recherches en histoire naturelle. Il débuta dans les sciences par la traduction de la *Statique des végétaux* de Haller, et le *Traité des fluxions* de Newton. Il fut nommé membre de l'Académie des sciences dès 1733, et chargé en 1739 de la direction du jardin du Roi. Dès ce moment il s'occupa avec zèle de l'histoire naturelle qui n'avait été écrite, dans les temps modernes, que par des compilateurs sans talent. Il résolut de réunir l'exactitude et le détail des observations des modernes au plan vaste et à l'éloquence de Pline, aux vues profondes et philosophiques d'Aristote. Il se sentait la force de tête propre à embrasser ce vaste ensemble, et l'imagination nécessaire pour le peindre ; mais il n'avait ni la patience ni les organes physiques convenables pour observer et pour décrire des objets si nombreux et souvent si minutieux. Il s'attacha un de ses compatriotes, Daubenton, en qui il avait reconnu dès l'enfance les qualités qui lui manquaient à lui-même, et, après dix années d'un travail opiniâtre, ils firent paraître les trois premiers volumes de l'*Histoire naturelle*. De 1749 à 1767, ils publièrent successivement les quinze premiers volumes, qui traitent de la théorie de la terre, de la nature des animaux, de l'histoire de l'homme, et de celle des quadrupèdes vivipares. Buffon y déploya la magnificence de son style. Il ne cessa de travailler à ce grand ouvrage jusqu'à sa mort, sans pouvoir le terminer. Les parties qu'il avait achevées ont suffi pour l'immortali-

ser. L'élévation des idées, la pompe et la majesté des images, la noble gravité de l'expression, l'harmonie soutenue du style, ont obtenu d'unanimes éloges. On a justement critiqué quelques-unes des théories de Buffon; mais son mérite comme écrivain est resté incontesté. Buffon a popularisé les sciences naturelles et élevé un des plus beaux monuments de la littérature française.

Laplace et Lagrange.—Dans les sciences mathématiques, Laplace et Lagrange se sont montrés les dignes successeurs de Descartes et de Newton. Laplace (1749-1827), né à Beaumont, en Normandie, se signala de bonne heure par son génie pour les mathématiques, et spécialement pour l'astronomie mathématique. Les mémoires qu'il lut à l'Académie des sciences le firent admettre dans cette compagnie savante en 1773. Il s'associait en même temps à Lavoisier pour des recherches sur le calorique et sur la théorie des vapeurs et de l'électricité, à Condorcet pour des travaux de statistique. Pendant la révolution, il commença son plus grand ouvrage, la *Mécanique celeste* (1799-1825). L'*Exposition du système du monde* (1796) et plusieurs traités de mathématiques attestent le génie puissant et fécond de cet astronome.—Lagrange (1736-1813), né à Turin, mais de parents français d'origine, ne se distingua pas moins que Laplace dans les sciences mathématiques. Avant vingt-trois ans, il avait remporté cinq fois le grand prix proposé par l'Académie des sciences de Paris sur les questions les plus difficiles. Euler le désigna, à cette époque, pour le remplacer à l'Académie de Berlin. Il habita la Prusse pendant vingt ans, et y publia un grand nombre de mémoires. Après la mort de Frédéric II (1786), Lagrange vint s'établir en France, et y resta jusqu'à sa mort. Il a laissé beaucoup d'ouvrages fort estimés, et entre autres un *Traité de mécanique analytique* (1787), la *Théorie des fonctions analytiques* (1797), la *Résolution des équations numériques* (1798), des *Leçons sur le calcul des fonctions*, etc. Lagrange fut, comme Laplace, comblé d'honneurs par Napoléon; il fut nommé successivement sénateur, grand officier de la Légion d'honneur, comte de l'empire. Il mourut à Paris le 40 avril 1813.

Volta (1745-1826).—Le physicien Volta, né à Côme, s'est immortalisé par la découverte de l'appareil électromoteur connu sous le nom de *Pile de Volta*. Il fut conduit par les travaux de Galvani à rechercher comment l'électricité se développait par le contact des corps. Galvani, professeur de physique à Bologne, faisant des expériences sur l'excitabilité des organes musculaires par l'électricité en

mouvement, employait à cet usage des grenouilles récemment tuées et écorchées, dont il coupait la colonne dorsale pour isoler et mettre à nu les nerfs lombaires; il réunissait ensuite ces nerfs par un fil métallique, recourbé en crochet, pour suspendre le tout aux conducteurs de la machine électrique. Ayant un jour suspendu plusieurs des grenouilles écorchées au balcon de fer d'une terrasse, il remarqua que leurs pieds et leurs jambes dépouillés entrèrent en convulsion spontanée. Il en conclut l'existence d'une électricité particulière qu'il appela *électricité animale*. Volta, qui étudiait depuis longtemps les actions électriques, répéta les expériences de Galvani, et reconnut que le principe d'excitation résidait dans les métaux, et il en vint à constater que le développement de l'électricité par le simple contact ne s'appliquait pas seulement aux métaux, mais à tous les corps hétérogènes, quoique avec des degrés d'intensité différents. Ce principe général le conduisit à la construction de la pile ou appareil électromoteur, qui a pour but d'exciter un courant électrique continu à travers les corps conducteurs que l'on place entre ses pôles. Ce courant est devenu l'agent de décomposition et de composition le plus actif que la chimie ait jamais possédé et a été fécond en découvertes scientifiques et en applications industrielles. L'expérience de Galvani avait eu lieu en 1789. Volta adressa, en 1792, à la société royale de Londres ses premières observations sur le développement de l'électricité dans le contact des corps, et, en 1800, il fit part à la même société de la découverte de l'appareil électromoteur. En 1801, Bonaparte, maître de l'Italie, appela Volta à Paris, et dans la suite il le nomma sénateur et comte. En 1802, l'Académie des sciences admit Volta au nombre de ses membres. Ce physicien a vécu jusqu'en 1826.

Découvertes géographiques; Cook. — Les découvertes géographiques reculèrent, au xviii^e siècle, les limites du monde connu. Le capitaine anglais Cook (1728-1779) a été un des intrépides navigateurs de cette époque et un de ceux qui ont le plus contribué à faire connaître l'Océanie. Il entreprit son premier voyage de découvertes en 1768, et, après avoir relâché à Madère et au Brésil, il doubla le cap Horn et entra dans le grand Océan ou océan Pacifique. Il reconnut plusieurs fles de la Polynésie et relâcha à Otaïti (1769). Il s'établit sur le rivage pour faire les observations astronomiques, dont l'avait chargé la société royale de Londres. Lorsqu'il les eut terminées, il quitta Otaïti, laissant à cette île et au groupe dont elle fait partie le nom d'*îles de la Société*, parce que les indigènes avaient montré un caractère doux et sociable. Cook visita ensuite la Nouvelle-Zélande,

traversa le détroit qui la sépare en deux îles et qui a pris le nom de *détroit de Cook*, reconnut le canal situé entre la Nouvelle-Hollande et la terre de Van-Diémen, parcourut les côtes de la Nouvelle-Hollande et de la Nouvelle-Guinée, puis entra dans l'océan Indien et relâcha à Batavia (1770). Enfin, après avoir doublé le cap de Bonne-Espérance, il revint en Angleterre en 1771. Il en partit l'année suivante pour un second voyage qui dura trois ans. Après avoir visité les mers australes, il relâcha à la Nouvelle-Zélande, aux îles de la Société et à celle des Amis; il découvrit la Nouvelle-Calédonie, visita la terre de la Roche et les îles Sandwich, et revint en Angleterre en 1775. Il entreprit un troisième voyage de découvertes en 1776, toucha à la terre de Van-Diémen et à la Nouvelle-Zélande, visita de nouveau les îles de la Société et les îles Sandwich, et se dirigea vers la côte nord-ouest de l'Amérique septentrionale dans l'espérance de trouver un passage entre l'océan Pacifique et la mer d'Hudson. Après plusieurs tentatives, Cook fut arrêté par les glaces et obligé de revenir vers les îles Sandwich. Il périt assassiné, en 1779, par les indigènes d'Owhihée, une des îles de cet archipel.

Bougainville. — Les navigateurs français eurent aussi leur part dans les découvertes géographiques de cette époque. A leur tête se place Bougainville (1729-1811). Après s'être distingué dans les guerres que la France soutint contre l'Angleterre au XVIII^e siècle, Bougainville entreprit, avant le capitaine Cook, un voyage de découvertes qui l'a immortalisé. Il pénétra dans l'océan Pacifique par le détroit de Magellan, reconnut le premier le groupe d'îles auquel il donna le nom d'*archipel Dangereux*, entre le 17^e degré et le 19^e et demi de latitude sud. De là il se rendit à Otaïti, où il relâcha. Il découvrit ensuite l'archipel des Navigateurs, traversa les îles qu'on a nommées dans la suite les *Nouvelles-Hébrides*, reconnut les îles de la Louisiade, de Salomon et la grande île qui a conservé le nom de *Bougainville*. Enfin, après avoir longé les côtes de la Nouvelle-Irlande et de la Nouvelle-Guinée, il entra dans l'océan Indien, relâcha à Batavia et revint en France en doublant le cap de Bonne-Espérance. Il arriva à Saint-Malo en 1769, et publia, dès 1771, son *Voyage autour du monde*, qui eut un succès prodigieux. Son caractère s'y peint avec vérité; marin intrépide, il conservait son sang-froid au milieu des périls et montrait une gaieté et une vivacité qui se communiquaient à ses compagnons. Nommé, en 1795, membre de l'Institut pour la section des sciences, Bougainville vécut jusqu'en 1811, toujours exempt d'infirmités et conservant jusque dans une extrême

vieillesse la vivacité et les charmes de l'esprit. On ne peut oublier en parlant des navigateurs français au xviii^e siècle l'infortuné Lapérouse, qui, après avoir enrichi la science géographique de nombreuses découvertes, périt en 1788, sur les récifs de Vanikoro. Louis XVI, qui montra un zèle éclairé pour les expéditions maritimes, avait lui-même examiné et annoté les instructions données à Lapérouse.

Géographie de l'Europe en 1789.—L'année 1789 ouvre une ère nouvelle dans l'histoire de l'Europe; il est nécessaire de s'y arrêter et d'étudier sommairement la situation des principaux États à cette époque. Cinq puissances étaient au premier rang : la France, l'Autriche, la Prusse, l'Angleterre et la Russie. La France avait à peu près la même étendue que de nos jours; il lui manquait le comtat Venaissin ou comté d'Avignon, qui avait été cédé au saint-siège, la principauté de Montbéliard qui appartenait à la maison de Wurtemberg et la ville de Mulhouse qui dépendait de la confédération helvétique. Elle possédait sur la frontière septentrionale plusieurs villes que les traités de 1648 lui ont enlevées, telles que Philippeville, Mariembourg, Bouillon, Sarrelouis (Prusse rhénane) et Landau (Bavière rhénane). La France était divisée en trente-deux gouvernements qui avaient leurs coutumes et leur administration particulières. Ces gouvernements étaient l'Ile-de-France, la Picardie, l'Artois, la Flandre, la Normandie, la Champagne, la Lorraine, l'Alsace, la Franche-Comté, la Bourgogne, le Lyonnais, le Dauphiné, la Provence, l'Auvergne, le Languedoc, la Guienne, le Béarn, le Roussillon, le comté de Foix, le Limousin, le Poitou, l'Aunis, la Saintonge, la Bretagne, le Maine, l'Anjou, la Touraine, le Berry, le Bourbonnais, l'Orléanais, la Marche et le Nivernais. Il y avait de plus sept gouvernements particuliers pour des villes que leur importance politique ou d'anciens usages soumettaient à une autorité spéciale : Paris, Sedan, Saumur, le Havre, Boulogne, Dunkerque et les trois évêchés (Toul, Metz et Verdun) qui ne comptaient que pour un gouvernement, complétaient les trente-neuf gouvernements de la France. Douze parlements siégeaient à Paris, Rouen, Rennes, Bordeaux, Pau, Toulouse, Aix, Grenoble, Besançon, Dijon, Metz et Douai. L'Alsace et l'Artois avaient leurs conseils souverains résidant à Colmar et à Arras.

L'Angleterre comprenait les trois royaumes d'Angleterre proprement dite, d'Écosse et d'Irlande. Les Hébrides, les Orcades, les Shetland et les îles normandes de Jersey, Guernesey et Aurigny dépendaient aussi de ce royaume. Gibraltar lui appartenait depuis 1704, et par ce port elle dominait l'entrée de la Méditerranée; mais

sa puissance consistait surtout dans ses richesses, son commerce, sa marine et ses colonies situées hors de l'Europe. Les villes principales étaient en Angleterre, Londres capitale, Cantorbéry siège de l'archevêque primat, York la ville alors la plus importante de l'Angleterre septentrionale, Oxford et Cambridge célèbres par leurs universités. Manchester, Birmingham et Liverpool n'avaient pas encore pris le développement industriel et commercial qui leur a donné une si haute importance. Plymouth et Portsmouth étaient les principaux ports pour la marine militaire. L'Écosse avait pour villes principales Édimbourg, Glasgow, Berwick, Aberdeen et Perth. En Irlande, Dublin, Cork, Waterford, Limerick, Kilkenny, Armagh, Londonderry, Galway tenaient le premier rang.

L'Autriche s'était considérablement agrandie à la fin du xviii^e siècle et pendant le xviii^e. Outre l'archiduché (capitale Vienne), la Styrie, la Carinthie, la Carniole, le Frioul, le Tyrol, l'Illyrie (Trieste) et une partie de la Dalmatie, l'Autriche possédait la Bohême et la Hongrie, la Moravie et une partie de la Silésie. Elle avait enlevé à la Turquie l'Esclavonie (cap. Essek), la Croatie, la Transylvanie et la Buchowine; elle avait obtenu la Gallicie à l'époque du démembrement de la Pologne. A l'autre extrémité de son empire, l'Autriche possédait une partie de la Souabe, les villes et territoire de Constance, de Brisach et de Fribourg en Brisgau (duché de Bade). Les Pays-Bas cédés à l'Autriche par la paix de Rastadt comprenaient le Brabant (villes principales Bruxelles, Malines et Louvain), les provinces de Limbourg (en partie), de Luxembourg et de Gueldre (en partie), d'Anvers, de Namur, de Hainaut et de Flandre. Ces Pays-Bas autrichiens portaient encore le nom de cercle de Bourgogne. Les réformes entreprises par Joseph II (Voy. p. 320) et la fermeture du port d'Anvers que les Hollandais avaient stipulée en faveur d'Amsterdam avaient excité en Belgique un mécontentement qui dégénéra en révolte. L'Autriche possédait encore en Italie les duchés de Milan et de Mantoue.

La Prusse était loin d'avoir la même étendue territoriale que l'Autriche. Elle ne datait comme royaume que du xviii^e siècle, et elle avait dû au génie de Frédéric II de prendre place parmi les principaux États de l'Europe. Elle comprenait le Brandebourg (capitale Berlin; Potsdam était la résidence royale), une grande partie de la Poméranie et de la Pologne prussienne, le duché de Posen, la Prusse orientale (capitale Königsberg), la Silésie (capitale Breslau), les provinces de Magdebourg, Halberstadt, Mansfeld, Quedlinbourg,

Minden, l'Ostfrise, les comtés de la Mark, de Ravensberg, de Clèves, la province de Crevelt et une partie de la Gueldre. La Prusse s'étendait du Nièmen au Rhin; mais son territoire était loin de présenter une masse compacte. Le Brandebourg n'était rattaché aux provinces prussiennes de Clèves, de la Mark et de Ravensberg que par une chaîne de forteresses : la Prusse et l'Autriche dominaient l'Allemagne, toujours divisée en une multitude de principautés.

L'Allemagne avait alors neuf électeurs : le huitième (électeur de Bavière) avait été créé à l'époque de la guerre de Trente ans et confirmé par la paix de Westphalie. Le neuvième était l'électeur de Hanovre établi par l'empereur Léopold (Voy. p. 282). Du reste la division en dix cercles établie par l'empereur Maximilien subsistait toujours. Ces cercles étaient, au nord, le cercle de Bourgogne comprenant les Bays-Bas autrichiens (Voy. p. 334); le cercle de Westphalie qui renfermait une partie des provinces prussiennes du Rhin, le duché d'Oldenbourg, les comtés de Lippe-Detmold et de Schaumbourg-Lippe, les évêchés souverains de Munster, de Paderborn et de Liège, les villes libres de Cologne, d'Aix-la-Chapelle et de Dortmund; enfin les deux cercles de haute et basse Saxe. La basse Saxe renfermait le Holstein qui appartenait au Danemark, le Mecklenbourg, le Brunswick, le Hanovre et les villes hanséatiques de Brême, Lübeck et Hambourg. Dans la haute Saxe étaient compris le Brandebourg, les principautés d'Anhalt, de Saxe, de Reuss et de Schwartzbourg. Au centre, le cercle du haut Rhin renfermait les Hesses, la principauté de Waldeck, les duchés de Nassau et de Deux-Ponts, le bas Rhin, les électorats ecclésiastiques de Cologne, Mayence et Trèves, le Palatinat (capitale Heidelberg), et les duchés de Juliers et de Berg; enfin dans le cercle de Franconie se trouvaient les margraviats d'Anspach et de Bayreuth, les évêchés de Bamberg, de Würzbourg et d'Eichstadt, la principauté de Schwartzemberg et la ville libre de Nüremberg. Au sud de l'Allemagne, étaient les trois cercles de Souabe, de Bavière et d'Autriche; le premier comprenait le Wurtemberg, le duché de Bade, les évêchés d'Ausbourg et de Constance, plusieurs abbayes et les villes libres d'Ulm et d'Esslingen. Dans le cercle de Bavière étaient renfermées la haute Bavière (Munich, Ingolstadt, Donawerth), la basse Bavière (Landshut) et les principautés de Soultzbach et de Neubourg. Le cercle d'Autriche se composait de l'archiduché d'Autriche, du Tyrol, de la Styrie, de la Carniole, de la Carinthie et de la Moravie.

La cinquième des grandes puissances, la Russie d'Europe, était

limitée au nord par la mer Blanche, à l'ouest par la Baltique, la Laponie danoise, la Suède et le Niémen, au sud par la Turquie, la mer Noire, la mer d'Azoff et le Caucase, enfin à l'est par les monts Ourals et la mer Caspienne. Elle s'était emparée d'une partie de la Lithuanie et se préparait à compléter le démembrement de la Pologne (Voy. p. 307); elle avait enlevé à la Suède une partie de la Finlande, et à la Turquie, la Crimée, Azoff et une partie des côtes de la mer Noire. Les villes principales de la Russie étaient Saint-Pétersbourg, Revel, Riga sur la Baltique; Arkhangel sur la mer Blanche; Azoff sur la mer du même nom; Kherson sur la mer Noire; Astrakhan sur la mer Caspienne; Cassa en Crimée. Dans l'intérieur des terres, Moscou, Smolensk, Wladimir, Kiow étaient les places les plus importantes.

Les États secondaires de l'Europe en 1789 étaient l'Espagne, le Portugal, la Hollande, l'Italie, la Suisse, le Danemark, la Suède, la Pologne et la Turquie. L'Espagne, qui avait longtemps tenu le premier rang entre les États européens, n'avait plus qu'une médiocre importance; cependant elle comprenait la Galice, les Asturies, la Biscaye, la Navarre, l'Aragon, la Catalogne, les Deux-Castilles, le royaume de Léon, l'Estrémadure, l'Andalousie, Murcie, Valence, Majorque, Iviça, Formentera. Les Anglais lui avaient enlevé Gibraltar, en 1704; mais elle possédait encore d'importantes colonies en Amérique, en Asie et en Afrique. La capitale de l'Espagne était Madrid et les villes principales Séville, Saragosse, Grenade, Cadix, Badajoz, Burgos, Tolède, Pampelune, Saint-Jacques de Compostelle. Le Portugal avait la même étendue que de nos jours; la capitale était Lisbonne, et les villes principales, Bragance, Lamego, Coïmbre, Evora, Tavira. Le Portugal avait encore de vastes colonies en Amérique, en Asie et en Afrique; mais, depuis le traité de Methuen qui fut conclu en 1704 et qui tira son nom de Paul Methuen, ambassadeur d'Angleterre, le Portugal était soumis à l'influence britannique qui s'était changée peu à peu en un protectorat despotique. La Hollande avait aussi perdu la puissance qui en avait fait au xvii^e siècle l'arbitre de l'Europe. Elle se composait des Provinces-Unies de Hollande, Zélande, Brabant septentrional, Utrecht, Gueldre (en partie), Over-Yssel, Drenthe, Frise, Groningue, Limbourg (en partie) et Brabant (partie septentrionale). Les villes principales étaient Amsterdam, Rotterdam, La Haye, Leyde, Alkmar, Nimègue, Deventer, Leuwarden, Bois-le-Duc, Gertruydenberg, Berg-op-Zoom, Bréda et Maestricht.

L'Italie depuis longtemps en décadence était dominée au nord par l'influence autrichienne et au sud par l'influence française; l'Autriche

avait les duchés de Milan et de Mantoue ; un prince autrichien régnait à Florence ; la maison de Bourbon possédait le royaume des Deux-Siciles et les duchés de Parme, Plaisance et Guastalla. D'ailleurs, comme on l'a vu plus haut (p. 318), les idées françaises dominaient dans une partie de l'Italie. Les principaux États de la péninsule étaient le royaume de Sardaigne qui avait pour capitale Turin et comprenait la Sardaigne, le Piémont, la Savoie, le Montferrat, le val d'Aoste et les provinces de Novarre, d'Alexandrie et Tortone. La république de Gênes, menacée par le royaume de Sardaigne et hors d'état de défendre ses propres possessions, avait vendu en 1768 la Corse à la France. Les petites principautés de Monaco, de Lucques, de Massa et Carrara étaient sans importance. Le duché de Parme et de Plaisance appartenait depuis 1748 à la maison de Bourbon. Modène avait ses ducs particuliers. Le Mantouan et le Milanais dépendaient de l'Autriche. Venise, qui avait perdu Candie au xviii^e siècle et avait un instant enlevé la Morée aux Turcs (1699-1718), était bien affaiblie ; elle ne prit part à aucune des grandes guerres du xviii^e siècle, et sa politique consista surtout à s'effacer. Cependant elle possédait encore, outre le Dogado qui comprenait Venise et les îles voisines, la ville et le territoire de Padoue, la Polésine ou territoire de Rovigo, Vicence, Vérone, Brescia, Bergame, Crème, Trévise, Cadore, avec le territoire environnant, une partie du Frioul, de l'Istrie et de la Dalmatie, les îles de Corfou, Sainte-Maure, Zante et Céphalonie. La Toscane avait pour capitale Florence et pour villes principales Pise, Sienne, Pistoie, Volterra, Fiésole et Livourne ; elle possédait une partie de l'île d'Elbe. Les États de l'Église renfermaient le Patrimoine de Saint-Pierre (cap. Rome), le Bolonais, le Ferrarais, la Romagne (Ravenne), le duché d'Urbino, Ancône, Spolète, le duché de Bénévent, et hors de l'Italie le comtat Venaissin. La république de Saint-Marin était enclavée dans la Romagne. Le royaume des Deux-Siciles (cap. Naples) avait la même étendue que de nos jours, et de plus possédait en Toscane et dans l'île d'Elbe Orbitello, Porto-Ercole, Montefilippo, Porto-Santo-Stéfano, Telamone, Porto-Longone. L'île de Malte avait été détachée par Charles-Quint du royaume des Deux-Siciles et donnée aux chevaliers de Saint-Jean de Jérusalem qui l'occupaient encore en 1789.

La Suisse formait une république fédérative composée de treize cantons : Schwitz, Uri, Unterwalden, Glaris, Zug, Appenzel, Bâle, Berne, Zurich, Schaffhouse, Soleure, Fribourg, Lucerne. La ville de Genève et le pays de Thurgovie étaient alliés avec les Suisses sans

faire partie de *leurs ligues*. Il en était de même du Valais. L'abbaye de Saint-Gall formait une principauté, ainsi que le pays de Neuchâtel qui appartenait à la Prusse. Les *Ligues grises* (cap. Coire) avaient aussi leur confédération particulière.

Dans le nord de l'Europe, la Suède avait perdu le premier rang, et, quoiqu'elle luttât encore contre la Russie (Voy. p. 107), elle était en décadence. Il ne lui restait que la Suède proprement dite, une partie de la Laponie, les deux Bothnies, la Gothie, une partie de la Finlande et quelques villes de la Poméranie. Stockholm, capitale, Upsal et Gothenbourg étaient les villes principales de la Suède. Le Danemark possédait toujours la Norvège; il se divisait en partie continentale et archipel danois. Les îles étaient Seeland qui renfermait Copenhague capitale du Danemark, Fionie, Langeland, Laland, Falster, Bornholm, les îles Feroë et l'Island. La presqu'île appelée par les anciens Chersonèse cimbrique se divisait en Jutland, Sleswig et Holstein. Les principales villes étaient, outre la capitale, Odensée, Elsenour sur le Sund, Aarhus, Aalborg, Viborg, Ripen, Glückstadt, Kiel, Altona. En Norvège, on remarquait Drontheim, Bergen, Christiania et Christiansand. Le royaume de Pologne, quoique ayant subi un premier démembrement, existait toujours; il se composait de la grande Pologne, cap. Varsovie; de la petite Pologne, cap. Cracovie; de la Podolie, cap. Kaminiék, et d'une partie de la Lithuanie, cap. Wilna. La Turquie occupait encore un vaste territoire en Europe et en Asie. Les provinces européennes se divisaient en quatre gouvernements: 1^o pachalik de Roumilie, comprenant la Roumilie proprement dite (villes principales Constantinople, capitale de tout l'empire, et Andrinople), la Bulgarie, la Macédoine ou province de Saloniki, la Thessalie, l'Albanie, la Livadie et la Morée; 2^o pachalik de Servie; 3^o pachalik de Bosnie qui comprenait, outre la Bosnie, une partie de la Dalmatie, l'île de Candie et Cérigo (Cythère); 4^o le gouvernement du capitán pacha qui embrassait toutes les îles de l'archipel (Négrepont, Cyclades, Sporades, etc.). Les provinces de Moldavie et de Valachie gouvernées par des princes particuliers, nommés hospodars, dépendaient aussi de la Porte ottomane, ainsi que la Bessarabie au nord du Pruth et la province d'Oczakoff sur la mer Noire; la Turquie ne perdit Oczakoff qu'en 1792 par le traité d'Yassy et elle a conservé la Bessarabie jusqu'en 1812.

Telle était la situation de l'Europe lorsque éclata la Révolution qui allait changer les relations des peuples, menacer l'équilibre européen et provoquer pendant plus de vingt ans des luttes sanglantes.

Révolution française. — Assemblée constituante. — Assemblée législative. — Convention nationale. — Directoire. — Le Consulat. — L'Empire.

§ I. Assemblée constituante. — Assemblée législative. — Journée du 10 août. — Convention nationale. — Procès et mort de Louis XVI. — La Terreur. — Journée du 9 thermidor. — Journée du 13 vendémiaire. — § II. Directoire. — Premières campagnes de Napoléon en Italie. — Traité de Campo-Formio. — Expédition d'Égypte. — Retour de Bonaparte. — Journée du 18 brumaire. — Constitution consulaire. — Concordat. — Code civil. — § III. Napoléon empereur. — Géographie de l'Europe en 1810. — Guerre de Russie. — Campagne d'Allemagne. — Campagne de France. — Abdication de l'empereur. — Retour de l'île d'Elbe. — Les Cent-Jours. — Waterloo. — Sainte-Hélène. — Traités de 1815.

§ I^{er}. ASSEMBLÉE CONSTITUANTE. — Les états généraux se réunirent le 5 mai 1789. Ils étaient, suivant l'usage, divisés en trois ordres : noblesse, clergé et tiers état. Ce dernier ordre avait obtenu pour lui seul autant de représentants qu'en avaient ensemble les deux ordres privilégiés ; mais cet avantage eût été nul, si les états généraux avaient voté par ordre et non par tête. Aussi la discussion s'engagea-t-elle d'abord sur ce point. Comme les deux ordres privilégiés refusaient de se joindre au tiers état pour la vérification des pouvoirs, il tenta de se constituer seul en *assemblée nationale*. La cour fit fermer le lieu où les députés se réunissaient à Versailles, sous prétexte des préparatifs de la séance royale. Les membres du tiers état s'assemblèrent alors au Jeu de Paume, vaste salle destinée aux plaisirs de la cour. Là fut prêté, le 20 juin 1789, le célèbre serment du *Jeu de Paume*. Tous les députés, tête nue, la main levée, répétèrent le serment prononcé par leur président Bailly de ne point se séparer avant d'avoir donné une constitution à la France.

La cour s'émut de l'énergique résolution du tiers état, et trois jours après (23 juin 1789), Louis XVI tint une séance royale et lut une déclaration qui accordait quelques libertés au peuple. En terminant, le roi ordonna à l'assemblée de se séparer ; mais le tiers état resta en séance ; et lorsque le grand maître des cérémonies, le marquis de Dreux-Brézé, vint répéter à l'assemblée les ordres du roi, Mirabeau lui fit la réponse célèbre : « Allez dire à votre maître que

nous sommes ici par la volonté du peuple, et que nous n'en sortirons que par la force des baïonnettes. » Sieyès ajouta : « Nous sommes aujourd'hui ce que nous étions hier ; délibérons. » La plus grande partie du clergé et la minorité de la noblesse se joignirent au tiers état, qui prit dès lors le nom d'*assemblée nationale constituante*. Un de ses premiers actes fut de voter l'inviolabilité des députés de la nation.

L'assemblée constituante, à peine organisée, se divisa en plusieurs partis. Le côté droit, dévoué à la cour, avait pour principaux orateurs Cazalès et l'abbé Maury. L'opinion dominante dans l'assemblée était celle des hommes modérés qui voulaient une royauté constitutionnelle, mais sans être d'accord sur les principes de la constitution. Les uns, comme Mounier et Lally-Tollendal, inclinaient vers la monarchie anglaise. D'autres, comme La Fayette, étaient remplis des souvenirs de la liberté américaine. Quelques-uns, entre lesquels on remarquait Barnave, Duport, les Lameth, réduisaient la royauté à une simple présidence. Les partisans de la république pure, Pétion et Robespierre, se perdaient dans l'ombre. Au-dessus de tous les partis s'élevait Mirabeau, l'orateur le plus éloquent de la constituante. Si sa vie n'eût pas été souillée par le vice, il eût pu diriger cette assemblée ; mais l'immoralité de sa conduite nuisait à la puissance de sa parole. Un autre homme, Sièyès, avait aussi beaucoup d'influence ; mais ce penseur profond n'avait pas le don de l'éloquence.

La majorité de la constituante se trouva d'accord pour limiter l'autorité royale, et détruire les abus féodaux qui subsistaient encore ; ce fut la son œuvre durable. La cour tenta de résister à ces innovations, et rassembla des troupes pour effrayer l'assemblée ; le peuple de Paris s'émut. Un soulèvement provoqué par des bruits sinistres éclata le 14 juillet ; les gardes françaises se joignirent au peuple, et la Bastille fut prise et ruinée. Malheureusement cette victoire, qui détruisait une prison trop fameuse, fut souillée par des excès : le gouverneur de la Bastille, Delaunay, et le prévôt des marchands, Flesselles, furent égorgés. La cocarde tricolore, qui unissait les trois couleurs nationales, blanc de France, bleu de Navarre et rouge de Paris, fut adoptée vers la même époque. La cour recula devant cette manifestation populaire : les troupes furent renvoyées, Bailly nommé maire de Paris, et La Fayette commandant de la garde nationale. Quelques princes et une partie de la noblesse commencèrent alors à désespérer de la royauté, et donnèrent le signal de l'émigration.

L'assemblée constituante venait de vaincre la royauté absolue ; elle

se hâta de consacrer sa victoire par la rédaction d'une constitution. Il fallut d'abord supprimer les abus de l'ancien régime. La séance du 4 août 1789 est célèbre par l'abolition des droits féodaux. Sur la proposition du duc de Noailles, les droits de chasse, de colombier, de garenne, les corvées, le servage furent abolis. Le principe de l'égalité de tous les Français devant la loi était une conséquence de ce premier acte. On fut moins d'accord lorsqu'il s'agit d'imposer des limites à la royauté. L'assemblée ne voulait laisser au roi qu'un *veto suspensif*. C'était lui enlever l'autorité souveraine pour la transférer à l'assemblée. La cour résista, et appela de nouveau des troupes à Versailles. Le repas des gardes du corps (4^{er} octobre 1789) donna lieu à des manifestations imprudentes. La cocarde tricolore fut foulée aux pieds par les gardes que la présence du roi et de la reine avait exaltés, et dont l'enthousiasme allait jusqu'à l'ivresse. Ces excès en provoquèrent d'autres bien plus terribles. Le peuple de Paris, tourmenté par la famine, imputa à la cour les maux qu'il souffrait, marcha sur Versailles (5 et 6 octobre), envahit le château et égorga deux gardes du corps. La reine, Marie-Antoinette, contre laquelle on avait surtout excité la haine, n'échappa qu'avec peine à la fureur de cette populace. Le roi, la reine, le dauphin et toute la cour, ainsi que l'assemblée nationale, vinrent alors demeurer à Paris. Le maire, Bailly, en recevant Louis XVI à son entrée dans la capitale, lui adressa ces paroles mémorables : « Henri IV avait reconquis Paris; aujourd'hui c'est Paris qui a reconquis son roi. »

La Constituante s'occupa, en 1790, de l'organisation de la France, qu'elle divisa en départements; il y en eut d'abord quatre-vingt-trois, et plus tard quatre-vingt-six; on les subdivisa en districts et en municipalités, qui répondent aux circonscriptions qu'on a appelées dans la suite arrondissements et communes. La suppression des parlements et une nouvelle organisation des tribunaux, la constitution civile du clergé qui livrait à l'État tous les biens ecclésiastiques, et qui provoqua une vive opposition, les discussions pour fixer la limite de la puissance du roi et de l'assemblée remplirent une partie de l'année 1790. La *fête de la Fédération* (14 juillet 1790), où des députations de tous les départements se rendirent à Paris, et assistèrent à la solennité du Champ de Mars, sembla réconcilier un instant les divers partis; mais ce fut pour peu de temps; les divisions devenaient de plus en plus profondes. Le roi refusait sa sanction aux décrets relatifs aux biens du clergé; l'émigration augmentait chaque jour. Mirabeau lui-même, effrayé de la marche rapide des événe-

ments et gagné par la cour, aurait voulu arrêter la révolution ; mais sa mort (2 avril 1791), en enlevant à Louis XVI son dernier espoir dans l'assemblée, le poussa à une résolution dangereuse ; il sortit clandestinement de Paris pour aller rejoindre l'armée concentrée sur la frontière de la Lorraine. Il fut arrêté à Varennes (Meuse), et ramené à Paris par les commissaires de l'assemblée. Le roi prisonnier et accusé de trahison avait perdu tout son prestige. La déclaration de Pilnitz, qui parut le 27 août 1791, et dans laquelle le roi de Prusse Frédéric-Guillaume II et l'empereur Léopold II menaçaient de réunir leurs efforts pour délivrer Louis XVI, excita de plus en plus les passions populaires. Déjà, le 17 juillet 1791, le Champ de Mars avait été le théâtre d'une sanglante collision. La garde nationale, conduite par La Fayette, avait employé la force pour dissiper les attroupements, et tué un certain nombre de factieux. L'assemblée constituante, qui avait alors terminé sa mission, se sépara le 30 septembre, après avoir déclaré, par une résolution plus patriotique que judicieuse, qu'aucun de ses membres ne pourrait siéger dans l'assemblée législative qui allait lui succéder.

ASSEMBLÉE LÉGISLATIVE (1^{er} octobre 1791 - 20 septembre 1792).
— La nouvelle assemblée se composait en majorité de membres hostiles à la royauté constitutionnelle. A leur tête étaient les Girondins, ainsi nommés parce que les principaux membres de ce parti étaient du département de la Gironde. Leur orateur le plus célèbre était Vergniaud. La lutte ne tarda pas à s'engager entre l'assemblée et la royauté. Louis XVI refusa de sanctionner les décrets contre les émigrés et les prêtres qui ne voulaient pas prêter serment à la constitution civile du clergé. Mais il finit par céder sur quelques points, et prit ses ministres dans le parti dominant. Dumouriez, qui dirigeait la nouvelle administration, conseilla au roi de faire la guerre pour occuper l'activité de la nation et la détourner des affaires intérieures. L'Autriche fut sommée de disperser les rassemblements d'émigrés qui se formaient près des frontières de la France, et, sur son refus, la guerre lui fut déclarée le 20 avril 1792. Mais Rochambeau, qui commandait un des corps de l'armée française, ayant essuyé un léger échec, Louis XVI fut accusé de trahison ; le ministère girondin se retira ; la populace soulevée envahit les Tuileries (20 juin), et vint demander, avec des clameurs furieuses, la sanction des décrets. Louis XVI opposa à ces violences un courage et un sang-froid admirables. Entouré, pressé par la populace, il se retira dans l'embrasure d'une fenêtre. Comme on lui criait de ne rien craindre, il prit la

main d'un grenadier et la posa sur son cœur en disant : « Voyez s'il bat plus fort que de coutume. »

Journée du 10 août.—Cependant la guerre devenait dangereuse. Les armées françaises étaient en pleine déroute, au moment où le duc de Brunswick publiait (25 juillet) un manifeste menaçant et annonçait l'intention de détruire Paris si Louis XVI ne recouvrait pas la plénitude de sa puissance. Dans ce péril, l'assemblée fit un appel aux gardes nationales et l'on vit bientôt arriver à Paris des bataillons de fédérés exaltés par le danger de la patrie. Un comité insurrectionnel s'organisa pour renverser la royauté qu'on accusait de connivence avec l'Autriche et la Prusse. Le 10 août, dès trois heures du matin, le tocsin appela aux armes les fédérés marseillais et les membres des clubs révolutionnaires. Une municipalité provisoire s'établit à l'hôtel de ville, retint prisonnier le maire Pétion et dirigea le mouvement populaire. Les fédérés et les insurgés des faubourgs marchèrent sur les Tuileries. Quelques bataillons de la garde nationale et les Suisses veillaient à la défense de ce palais ; mais le général Mandat, qui avait le commandement supérieur de ces troupes, ayant été assassiné, les gardes nationales passèrent du côté des insurgés. Louis XVI se retira avec sa famille dans l'assemblée nationale, pendant que les Suisses tentaient une résistance inutile et se faisaient égorger dans les Tuileries. L'assemblée nationale suspendit immédiatement l'exercice du pouvoir royal, fit enfermer Louis XVI au Temple et convoqua une convention nationale pour donner une nouvelle constitution à la France. Dès lors l'assemblée fut annulée par le comité insurrectionnel et par les clubs. On répandit le bruit que les ennemis qui menaçaient la frontière avaient des complices dans Paris. Des bandes de furieux se chargèrent de délivrer la patrie de ce danger, forcèrent les prisons, et, dans les journées des 2 et 3 septembre, massacrèrent un grand nombre de prêtres et de nobles. Ces journées figurent parmi les plus horribles de la révolution et les auteurs des massacres ont été justement flétris du nom de *septembriseurs*.

Il faut détourner les yeux de ces horreurs et chercher dans les armées le véritable peuple français. Les Prussiens avaient pris Verdun le 2 septembre et ils s'avançaient vers Châlons (Marne) par la forêt de l'Argonne. Déjà un des corps de l'armée ennemie avait traversé cette forêt, lorsque Kellerman l'arrêta, le 20 septembre, à Vaüny (Marne) et le força de rétrograder. Ce fut la première victoire de la France nouvelle, et la retraite des Prussiens donna à cette action une éclat-

tanve célébrité. Le jour même du combat de Valmy, la convention nationale se réunissait aux Tuileries.

CONVENTION NATIONALE (20 septembre 1792-26 octobre 1795).—La Convention se partagea bientôt en plusieurs partis : les Girondins, qui, après avoir attaqué violemment la royauté et enfermé Louis XVI au Temple, auraient voulu le sauver, formaient la droite de la nouvelle assemblée ; la Montagne, ainsi nommée parce que les membres de ce parti occupaient les bancs les plus élevés de la Convention, poussait aux mesures les plus violentes ; enfin la Plaine ou parti intermédiaire, flottait entre la Gironde et la Montagne. Le premier acte de cette assemblée fut de prononcer l'abolition de la royauté (21 septembre). Réunis pour ce vote, les membres de la Convention ne tardèrent pas à se diviser. Les Girondins attaquèrent Marat qui s'était fait une hideuse célébrité ; mais ils ne purent obtenir sa condamnation, et Marat sortit de cette lutte plus puissant et plus populaire que jamais. Pendant que ces scènes révolutionnaires agitaient Paris et la France entière, les armées, après avoir délivré la patrie, triomphaient des Autrichiens à Jemmapes (6 novembre), sous la conduite de Dumouriez, et s'emparaient d'une partie de la Belgique. Le jour même de la victoire de Jemmapes, le procès de Louis XVI commençait à Paris.

Procès et mort de Louis XVI.—Louis XVI, enfermé au Temple avec sa famille depuis le 10 août, y avait montré une admirable résignation. Soutenu par la religion, il s'était consacré à l'éducation du dauphin et avait consolé sa famille par son courage et ses vertus. Traduit à la barre de la Convention et accusé de trahison envers la France, il répondit avec une noble fermeté et se retrancha derrière la constitution de 1791 qui rejetait la responsabilité sur les ministres et mettait le roi à l'abri de toute poursuite. Il demanda et obtint des défenseurs ; il choisit Tronchet. Un des anciens ministres de Louis XVI, Lamoignon de Malesherbes, brigua le périlleux honneur d'être associé à Tronchet. Ils s'adjoignirent l'avocat Desèze, qui fut chargé de porter la parole. Après avoir réfuté (26 décembre) tous les griefs allégués contre Louis XVI, il termina par ces mots : « Citoyens, je m'arrête devant l'histoire ; songez qu'elle jugera votre jugement et que le sien sera celui des siècles. » Les questions qui furent posées à la Convention étaient les suivantes : Louis Capet est-il coupable de conspiration contre la liberté de la nation et d'attentat contre la sûreté générale de l'État ? Le jugement quel qu'il soit sera-t-il renvoyé à la sanction du peuple ? Quelle peine lui sera in-

fligée ? L'assemblée se composait de sept cent quarante-neuf votants. Sur la première question, six cent quatre-vingt-trois membres se prononcèrent pour l'affirmative. Sur la seconde, quatre cent vingt-trois rejetèrent l'appel à la nation. Ces deux votes furent prononcés le 15 janvier 1792. Le 16, on décida que la simple majorité suffirait pour décider la peine, tandis qu'on exigeait ordinairement les deux tiers des voix pour les jugements en matière criminelle. Dans la nuit du 19 au 20, la Convention vota sur la peine au milieu des menaces d'une populace exaltée qui accueillait par des huées et des cris de fureur les opinions favorables à Louis XVI. Il y eut cinq voix de majorité pour la mort. Les défenseurs de Louis XVI demandèrent vainement un sursis. Louis XVI montra dans ses derniers moments le courage d'un roi martyr. Il consola sa famille, dont la douleur était déchirante, monta d'un pas ferme sur l'échafaud, protesta de son innocence et reçut le coup fatal (21 janvier 1793), pendant que le prêtre qui l'avait accompagné prononçait, dit-on, ces belles paroles : « Fils de saint Louis, montez au ciel. »

La Terreur.—La mort de Louis XVI eut des conséquences terribles : à l'extérieur, l'Angleterre et l'Espagne se joignirent à la coalition formée contre la France ; nos armées désorganisées furent chassées de la Belgique. A l'intérieur, la guerre civile éclata en Vendée et en Bretagne. Pour lutter contre tant d'ennemis on établit un gouvernement d'une tyrannie effroyable bien caractérisé par le nom de *Terreur* que l'histoire lui a imposé. Robespierre, Marat et Danton, qui dirigeaient la Montagne, firent instituer un *comité de salut public*, investi d'un pouvoir dictatorial. Les Girondins tentèrent vainement de lutter contre cette tyrannie. Ils furent proscrits (2 juin). Vainement Lyon, Caen et d'autres villes se soulevèrent ; vainement Charlotte Corday poignarda Marat (13 juillet). La Montagne triompha de toutes les oppositions : Lyon fut écrasé ; Toulon repris sur les Anglais. La Vendée avait d'abord obtenu des succès, pris Saumur et menacé Nantes ; mais elle finit par être accablée. Sur la frontière, les ennemis furent arrêtés par les combats d'Hondschoote et de Wattignies, et bientôt poursuivis en Belgique. Mais, à l'intérieur, la guillotine était en permanence ; la reine Marie-Antoinette fut une des victimes (16 octobre). On abolit le culte catholique que l'on remplaça par les saturnales impies du *culte de la Raison*. Les tombeaux des rois furent violés et leurs restes mortels profanés. Une ère nouvelle, l'ère républicaine, remplaça l'ancien calendrier et data du 22 septembre 1792. Les douze mois de ce calendrier étaient *vendémiaire, bru-*

maire, frimaire, nivôse, pluviôse, ventôse, germinal, floral, prairial, messidor, thermidor, fructidor. Chaque mois avait trente jours divisés en décades. On ajoutait à la fin de l'année plusieurs jours complémentaires.

La Montagne elle-même finit par se diviser : Robespierre, soutenu par Couthon, Saint-Just, Le Bas et par les Jacobins, dont les clubs couvraient la France, aspirait à la dictature. Il envoyait dans les départements des proconsuls qui exécutaient et souvent même dépassaient ses ordres. Lebon à Arras, Carrier à Nantes, faisaient régner une terreur plus effroyable que celle qui pesait sur Paris. Danton, Camille Desmoulins et quelques autres membres de la Montagne tentèrent de mettre un terme à cet odieux régime ; ils furent condamnés par le tribunal révolutionnaire et guillotines. En même temps Robespierre frappait les membres de la commune, partisans du culte de la Raison et fauteurs de l'anarchie, tels que Chaumette, Anacharsis Clootz et Hébert qui s'était fait une si triste célébrité sous le nom de *Père Duchesne*. Robespierre fit décréter par la Convention que le peuple français reconnaissait l'existence d'un être suprême et l'immortalité de l'âme ; lui-même présida, le 8 juin 1794, une fête destinée à consacrer cette profession de foi nationale. Aspirant au pouvoir, il voulait, comme tous les législateurs, asseoir la société sur la base de la religion ; mais ce vague symbole, proclamé au milieu des proscriptions et lorsque chaque jour le nombre des victimes augmentait, semblait une dérision de la Divinité. D'ailleurs la plupart des montagnards voyaient avec inquiétude Robespierre aspirer à la dictature ; un parti nombreux se forma contre lui au sein même de la Convention et éclata le 9 thermidor (27 juillet 1794).

Journée du 9 thermidor (27 juillet 1794).—La journée du 9 thermidor, qui vit tomber Robespierre et ses satellites, est une des plus remarquables de l'histoire de la Révolution. Elle mit un terme au régime de la terreur et marqua le commencement de la réaction contre l'anarchie révolutionnaire. Attaqué par Tallien, par Billaud-Varenes et par d'autres montagnards, Robespierre chercha vainement à se défendre ; son arrestation fut décrétée par la Convention en même temps que celle de son frère Robespierre jeune, de Couthon, de Le Bas et de Saint-Just. Ils furent livrés à la gendarmerie et enfermés dans diverses prisons ; mais, pendant ce temps, la commune ou pouvoir municipal de Paris avait organisé une émeute contre la Convention. Henriot, chef de la garde nationale, délivra Robespierre et ses complices, marcha sur la Convention et fit pointer les canons contre

l'assemblée; elle ne dut son salut qu'à la résistance des canoniers qui refusèrent de tirer. Henriot les ramena à l'hôtel de ville, centre de l'insurrection. Alors la Convention, soutenue par les bataillons des sections, qui se composaient de la bourgeoisie, mit les insurgés hors la loi, nomma Barras chef de l'armée constitutionnelle et le chargea de marcher contre l'hôtel de ville, où s'étaient réunis les deux Robespierre, Couthon, Le Bas et Saint-Just. Abandonnés par la populace qui les avait délivrés, les conspirateurs furent arrêtés. Le Bas se tua; d'autres tentèrent de l'imiter, mais sans succès. Le lendemain ils furent conduits à la place de la Révolution, appelée autrefois place Louis XV et aujourd'hui place de la Concorde. Dans ce lieu qu'ils avaient inondé de sang, ils reçurent la récompense de leurs crimes. Une foule immense s'empressait autour de l'échafaud; on se félicitait; on s'embrassait; le règne de la Terreur était fini.

Journée du 13 vendémiaire.—La Convention, après le 9 thermidor, eut à combattre deux partis opposés, d'un côté la populace des faubourgs qui regrettait Robespierre, de l'autre les royalistes qui se vengeaient sur les partisans du système de la Terreur des barbaries dont ils avaient été victimes et organisaient des *compagnies de Jéhu* pour les exterminer. Le 1^{er} prairial (20 mai 1795), la Convention eut à lutter contre la populace des faubourgs qui demandait du pain et la constitution de 1793. Un jeune député, Ferraud, fut égorgé par ces bandes féroces; sa tête, placée au bout d'une pique, fut présentée au président, Boissy-d'Anglas, qui la salua avec respect et résista avec une admirable fermeté aux menaces de ces furieux. L'arrivée des sections délivra la Convention, et l'émeute populaire fut vaincue. Le parti royaliste en conçut de grandes espérances; il avait toujours une armée en Vendée; il tenta de soulever la Bretagne. Les Anglais qui fomentaient les discordes et les guerres civiles de la France débarquèrent un corps d'émigrés à Quiberon (Morbihan); mais cette petite armée fut enveloppée et massacrée (juin 1795). La Convention, victorieuse à l'intérieur, avait aussi obtenu des avantages signalés à l'extérieur et forcé deux des puissances coalisées, la Prusse et l'Espagne, de déposer les armes (traités de Bâle). Elle décréta alors la constitution de l'AN III destinée à affermir le gouvernement républicain, confiée à cinq directeurs et à deux conseils élus par la nation. Elle décida en même temps que les deux tiers de ses membres siègeraient de droit dans le nouveau corps législatif. Les royalistes, qui dominaient dans les sections, s'insurgèrent contre une mesure qui

ajournait leurs espérances, et, le 13 vendémiaire (4 octobre 1795), ils marchèrent contre la Convention. Cette assemblée avait investi Barras du commandement de la force armée et lui avait adjoint un jeune officier d'artillerie, Napoléon Bonaparte, qui s'était signalé au siège de Toulon. Ce fut Bonaparte qui joua le principal rôle dans cette journée; il s'assura de tous les passages qui conduisaient aux Tuileries où siégeait la Convention nationale et foudroya de son artillerie les sectionnaires qui s'avançaient par la rue Saint-Honoré. Ils furent écrasés près de Saint-Roch. Peu de jours après, la Convention déclara que sa mission était terminée et se sépara (26 octobre 1795). Dans les derniers mois de son gouvernement, cette assemblée avait fondé l'Institut de France, l'École polytechnique, l'École normale, les Écoles de droit et de médecine, l'École vétérinaire, les Écoles centrales, les Écoles primaires, et établi dans toute la France l'unité de poids et de mesures.

§ II. DIRECTOIRE. — On appelle *Directoire* le gouvernement qui régna la France du 27 octobre 1795 au 9 novembre 1799. Le pouvoir exécutif était confié à cinq directeurs, qui furent nommés pour la première fois par la Convention, et qui devaient se renouveler chaque année par cinquième. Le sort désignait celui des directeurs qui sortirait de charge; le conseil des Cinq-Cents présentait les candidats parmi lesquels les Anciens choisissaient le nouveau directeur. Le Directoire avait la disposition des armées, l'administration des finances, le soin de la politique extérieure, et la nomination des fonctionnaires publics. Il était responsable de ses actes. Le pouvoir législatif appartenait aux deux conseils des Anciens et des Cinq-Cents; le premier comprenait deux cent cinquante membres âgés d'au moins quarante ans, le second cinq cents membres âgés d'au moins trente ans. Les Cinq-Cents proposaient et discutaient les lois; les Anciens pouvaient opposer leur veto aux lois adoptées par les Cinq-Cents. La Convention avait nommé les deux tiers des nouveaux législateurs et les avait tirés de son sein. Elle s'était aussi réservée l'élection des cinq directeurs, et elle avait fait choix de Barras, Rewbelle, Le Tourneur, La Réveillère-Lepeaux et Carnot. L'époque du Directoire fut toujours troublée par des conspirations, les unes démocratiques, les autres royalistes. Le club ou *société du Panthéon*, dirigé par Gracchus Babeuf, voulait un gouvernement purement démocratique, et dont le but fût le *bonheur commun*. Sous ces apparences de bienveillance universelle se cachaient des idées de bouleversement et de nivellement de toute la société. Les *babouvistes*

présentaient le partage des biens comme le moyen le plus sûr d'arriver à l'égalité et au bonheur universels. Ils tentèrent de gagner les troupes du camp de Grenelle ; mais ils furent arrêtés (13 fructidor-29 août 1796) et condamnés par la haute cour de Vendôme à laquelle était réservé le jugement des crimes politiques. Babeuf et la plupart de ses complices prévinrent, par une mort volontaire, le châtement qu'ils avaient mérité.

Le Directoire, après avoir vaincu le parti démocratique, se vit menacé par la réaction royaliste. Les élections de l'an v (mai 1797) envoyèrent dans les conseils un grand nombre de royalistes. Barthélemy, nommé directeur à la place de Le Tourneur, appartenait lui-même à ce parti. Carnot s'y rattacha, et le Directoire fut divisé en deux camps : d'un côté Barras, Rewbell et La Réveillère-Lepeaux ; de l'autre Barthélemy et Carnot. La division n'était pas moins grande dans les conseils, où l'on conspirait ouvertement pour renverser un gouvernement qui ne donnait à la France ni ordre ni liberté. La majorité du Directoire sortit de cette position dangereuse par un coup d'État. Elle appela à Paris Augereau et un corps d'armée, quoique la constitution défendit aux troupes de franchir la limite constitutionnelle qui s'étendait à douze lieues autour de Paris. Le 48 fructidor (4 septembre 1798), les deux directeurs Barthélemy et Carnot furent arrêtés, ainsi que le général Pichegru. Un grand nombre de membres des deux conseils eurent le même sort et furent condamnés à la déportation. Le parti royaliste comprimé par la force parut écrasé ; Mermé de Douai et François de Neufchâteau remplacèrent Carnot et Barthélemy ; mais le gouvernement directorial n'en resta pas moins faible et divisé à l'intérieur. Il n'eut de force et d'éclat que dans les glorieuses campagnes d'Italie et d'Égypte.

Premières campagnes de Bonaparte en Italie (1796-1797). — La Savoie avait été conquise par la France dès l'année 1793 ; le Piémont, uni avec l'Autriche, se préparait à tenter un vigoureux effort. Le Directoire opposa aux Austro-Sardes le jeune général qui avait repris Toulon aux Anglais et vaincu l'émeute au 13 vendémiaire (Voy. p. 345). Napoléon Bonaparte, né à Ajaccio en 1769, fut chargé de la guerre d'Italie. A son arrivée il trouva une armée de trente mille hommes, sans argent, sans vivres, et presque sans vêtements. Il lui montra l'Italie comme la terre qui lui fournirait tout ce dont elle manquait. Les Alpes furent tournées, les Apennins escaladés (12 avril 1796), et les ennemis vaincus à Montenotte, à Millesimo, à Dego et à Mondovi dans les États sardes. Les Piémontais écrasés

dépôtèrent les armes, et Bonaparte marcha vers le Pô, le passa le 7 mai, et s'avança jusqu'à Lodi sur l'Adda. L'armée autrichienne, commandée par Beaulieu, lui disputa vivement le passage. Le pont de Lodi fut enlevé le 9 mai, Milan pris le 15, le Mincio passé le 28, et les Autrichiens de nouveau vaincus à Borghetto. La ligne de l'Adige fut alors conquise par les Français, L'armée de Beaulieu était presque entièrement détruite. Bonaparte imposa un traité à Venise et au pape Pie VI, qui lui céda Bologne et Ferrare. Deux armées autrichiennes s'avançaient pour reconquérir la Lombardie. Bonaparte vola à leur rencontre, parvint à les séparer, battit l'une à Lonato (3 août), l'autre à Castiglione (5 août). Remontant l'Adige, il poursuivit jusque dans les montagnes du Tyrol l'armée autrichienne, la vainquit à Roveredo, à Bassano sur la Brenta, et à Saint-Georges. L'armée de Wurmser, qui avait succédé à Beaulieu, fut alors dispersée, et ce général réduit à s'enfermer dans Mantoue.

Cependant une nouvelle armée autrichienne, conduite par Alvinzi, s'avançait au secours de Wurmser. Elle fut vaincue à Arcole, près de Vérone (17 novembre), après trois jours de combats. Ce fut dans une de ces journées meurtrières que l'on vit Bonaparte s'élancer, un drapeau à la main, sur le pont d'Arcole, braver les décharges de l'artillerie, et décider la victoire par son intrépidité. Cependant l'armée ennemie, qui était toujours plus considérable que celle de la France, s'avançait le long de l'Adige. Bonaparte, retranché sur le plateau de Rivoli, au nord de Vérone, triompha, le 14 janvier, de troupes deux fois plus nombreuses que les siennes, et, sans laisser aux ennemis le temps de se reconnaître, il revint en toute hâte vers Mantoue, battit à la Favorite (16 janvier 1797), près de cette ville, un corps d'armée qui arrivait au secours de Wurmser, et força ce général à capituler. Avant de poursuivre ses victoires contre l'Autriche, Bonaparte imposa au pape le traité de Tolentino, qui donna à la France plusieurs millions et de nombreux objets d'art. Ne craignant plus d'ennemis en Italie, Bonaparte se dirigea vers le nord, battit au Tagliamento (16 mars) les Autrichiens commandés par l'archiduc Charles, et remporta une nouvelle victoire (19 mars) au col de Tarwis, entre les sources de la Save et de la Drave, au milieu des neiges et des nuages. Bonaparte marcha alors rapidement vers l'Autriche pour opérer sa jonction avec l'armée d'Allemagne, et dicter dans Vienne la paix à l'empereur. Déjà il avait franchi la Drave, pris Klagenfurth, triomphé des derniers corps autrichiens à Neumark (1^{er} avril), et atteint Leoben à vingt-cinq lieues de Vienne, lorsque

les Autrichiens demandèrent la paix. Les préliminaires furent signés à Leoben (18 avril 1797), et bientôt changés en un traité définitif à Campo-Formio.

Traité de Campo-Formio (17 octobre 1797).—Entre la signature des préliminaires de Leoben et le traité de Campo-Formio, Venise eut l'imprudence de provoquer les Français en soulevant contre eux les villes de sa dépendance. Le massacre des Français à Vérone, connu sous le nom de *Paques véronaises*, fut suivi d'une déclaration de guerre à Venise. Cette république en décadence ne pouvait arrêter longtemps le vainqueur de l'Italie. Elle fut sacrifiée par Bonaparte et effacée du rang des nations; le traité de Campo-Formio l'abandonna à l'Autriche en échange des nombreuses provinces cédées à la France. L'Autriche eut le Frioul, l'Istrie et la Dalmatie; mais elle abandonna à la France les Pays-Bas autrichiens, et la limite du Rhin avec la forteresse de Mayence. Les îles Ioniennes, ancienne possession de Venise, furent aussi cédées à la France. La république cisalpine, reconnue par le traité de Campo-Formio, comprit la Lombardie, Mantoue, Modène, Reggio, Bologne et Ferrare enlevées au pape, ainsi que Brescia et Bergame qui avaient fait partie des États vénitiens. Ce traité mit le comble à la gloire de Bonaparte. Quelle différence entre ce héros de vingt-huit ans, vainqueur de l'Italie, pacificateur de l'Europe, et le Directoire, qui ne savait ni assurer la liberté ni maintenir l'ordre! Bonaparte fut reçu en France avec un enthousiasme qui inquiéta les directeurs. Ils se hâtèrent de l'éloigner en lui ouvrant une nouvelle carrière de gloire. Bonaparte saisit l'occasion de s'illustrer sur un autre théâtre, et consentit à partir pour l'Orient, où ses pareils, Alexandre et César, avaient conquis leur renommée. D'ailleurs il croyait que, pour vaincre l'Angleterre, il fallait l'attaquer sur la Méditerranée, en Égypte, dans l'Inde. « La Méditerranée, disait-il, est un lac français. » L'expédition d'Égypte fut résolue, et Bonaparte chargé de la diriger.

Expédition d'Égypte (1798-1799).—Bonaparte partit de Toulon le 19 mai 1798; il cingla droit vers Malte où il s'était ménagé des intelligences, et s'en empara. L'ordre de Malte fut alors dispersé et réduit à implorer la protection de l'empereur de Russie. La flotte française se dirigea ensuite vers Alexandrie, et le débarquement s'effectua près de cette ville. L'Égypte dépendait de la Turquie et était soumise à un pacha envoyé par le sultan; mais le pacha lui-même tremblait devant la cavalerie des mameluks qui avait ses chefs ou beys indépendants et dominait en Égypte, comme au temps de

saint Louis. Les Arabes et les Coptes étaient asservis par cette race conquérante, mais nourrissaient contre elle une haine profonde dont Bonaparte sut habilement profiter. Il s'empara d'Alexandrie, et fit respecter les propriétés et la religion des musulmans. Il marcha ensuite vers le Caire, franchit en quelques jours le Delta où l'armée de saint Louis avait été arrêtée pendant plusieurs mois, et le 21 juillet il arriva près du Caire, où il trouva, rangée en bataille, l'armée des mameluks. Il ordonna sur-le-champ l'attaque. « Du haut de ces pyramides, quarante siècles vous contemplant ! » dit-il à ses soldats émerveillés à la vue de ces monuments gigantesques. Après une victoire complète (21 juillet 1798), Bonaparte entra au Caire où il fonda l'Institut d'Égypte. Malheureusement, vers cette époque, la flotte française fut attaquée, dans la rade d'Aboukir, par l'amiral anglais Nelson, et détruite ou dispersée. L'amiral français Brueys périt dans la bataille. L'armée de Bonaparte, forte d'environ quarante mille hommes, se trouvait ainsi séparée de sa patrie et ne pouvait échapper à la ruine que par la victoire.

Bonaparte, menacé par la Porte Ottomane, résolut de la prévenir. Il laissa à Desaix le soin d'achever la conquête de l'Égypte, et porta la guerre en Syrie ; il traversa sur un dromadaire, comme le calife Omar, ce désert de Syrie qui rappelait tant de noms célèbres, Moïse, les pharaons, Alexandre et les conquérants arabes ; il prit El-Arish (l'ancienne Rhinocolura), Gaza, Jaffa et al'la mettre le siège devant l'antique Ptolémaïs, Saint-Jean d'Acre, pleine du souvenir des croisades, de Richard Cœur de Lion et des chevaliers de Saint-Jean de Jérusalem. La ville fut défendue par les Anglais, et l'approche d'une armée turque força Bonaparte de s'en éloigner pour quelque temps. Il triompha des Turcs (16 avril 1799) auprès de ce mont Thabor auquel sont attachés de si merveilleux souvenirs. Il revint ensuite presser le siège de Saint-Jean d'Acre, mais il ne put s'en emparer, et, après plusieurs assauts meurtriers, il fut obligé de lever le siège le 20 mai. A son retour en Égypte il gagna sur les Turcs qui venaient de débarquer près d'Alexandrie la bataille d'Aboukir (25 juillet), près de la côte qui avait vu le désastre de la flotte française. L'armée était enthousiaste de son jeune général, et Kléber, un des héros de cette guerre, pressant Bonaparte dans ses bras, s'écria : « Général, vous êtes grand comme le monde. » Cependant les nouvelles arrivées de France étaient loin d'être favorables ; on apprenait que la république était menacée par une formidable coalition et déchirée par des discordes intestines. La famille de Bonaparte et les amis qu'il avait

France appelaient son retour comme le seul événement qui pût sauver la patrie.

Retour de Bonaparte. — Bonaparte céda à leurs conseils, quitta l'Égypte le 22 août 1799, arriva le 1^{er} octobre à Ajaccio où les vents contraires le retinrent pendant plusieurs jours, traversa heureusement les croisières anglaises, débarqua à Fréjus le 9 octobre et courut immédiatement à Paris. On le reçut comme un libérateur. Pendant son absence, la France avait vu se former contre elle une ligue redoutable. L'Autriche avait repris les armes; la Russie qui avait achevé le démembrement de la Pologne et où Paul I^{er} avait succédé à Catherine II en 1796, s'était unie aux Russes et aux Anglais pour enlever à la France ses conquêtes. La lutte s'était engagée à la fois en Italie, en Suisse, en Hollande et sur le Rhin. La Hollande avait été transformée en république *batave* sous le protectorat de la France; l'Italie avait vu s'élever les républiques *ligurienne* (pays de Gènes), *romaine* dans les États pontificaux et *parthénopeenne* (royaume de Naples). L'ancienne constitution de la Suisse avait été modifiée. Dans tous ces pays, la république française avait des ennemis qui secondaient les puissances coalisées. Les Autro-Russes avaient reconquis la Lombardie. Les Français, après avoir évacué le royaume de Naples et les États pontificaux, venaient d'être chassés du Piémont et rejetés au delà du Var. En Allemagne, Jourdan avait essuyé des revers. Brune avait arrêté les Anglais en Hollande et Masséna avait vaincu les Russes à Zurich (25 et 26 septembre); mais la situation n'en était pas moins critique, lorsque le général Bonaparte arriva d'Égypte. Tous les regards se tournèrent vers lui et il devint immédiatement le centre des intrigues politiques. Il ne restait plus de l'ancien directoire que Barras. Ses collègues étaient alors Sieyès, Roger-Ducos, Gohier et le général Moulins. Bonaparte endormit Barras et gagna Sieyès et Ducos; il avait pour lui l'armée, la majorité du conseil des Anciens et enfin l'opinion nationale qui voulait un gouvernement fort à l'intérieur et glorieux à l'extérieur. Il fut décidé qu'un coup d'État renverserait le Directoire et que trois consuls provisoires, Bonaparte, Sieyès et Ducos, investis d'une autorité dictatoriale, donneraient à la France une nouvelle constitution.

Journées du 18 brumaire (9 novembre 1799). — Ce fut le 18 brumaire (9 novembre 1799) que fut exécuté le coup d'État. Le conseil des Anciens convoqué dès le matin ordonna la translation de l'assemblée législative à Saint-Cloud et investit le général Bonaparte du commandement de toutes les forces militaires. Sieyès et Ducos dépo-

sèrent leur démission entre les mains de Bonaparte, Barras cédant aux sollicitations de ce général, envoya la sienne. Gohier et Moulins qui résistèrent furent bloqués au Luxembourg. Le lendemain, 10 novembre, les deux conseils se réunirent à Saint-Cloud. Bonaparte se présenta au conseil des Anciens, et, sous prétexte de repousser les calomnies dont il était l'objet, il attaqua la conduite du Directoire et rappela les nombreuses atteintes portées à la constitution. « La constitution de l'an III, dit-il, vous n'en avez plus; elle est invoquée de toutes les factions, et elle a été violée par toutes; elle ne peut être pour nous un moyen de salut, parce qu'elle n'obtient plus le respect de personne. La constitution violée, il faut un autre pacte, de nouvelles garanties. » Le conseil applaudit aux reproches que lui adressait Bonaparte, et se leva en signe d'approbation.

La victoire ne fut pas aussi facile au conseil des Cinq-Cents. Bonaparte fut accueilli par les cris : *Hors la loi ! à bas le dictateur !* Il fut environné et menacé par les membres de l'assemblée; les grenadiers, qui lui avaient servi d'escorte, l'enlevèrent dans leurs bras. Son frère Lucien, qui était président des Cinq-Cents, quitta l'assemblée avec quelques députés dévoués à son parti, harangua les troupes et leur dit qu'on avait voulu assassiner leur général. Aussitôt l'ordre fut donné de faire évacuer la salle des Cinq-Cents; la salle fut envahie et les grenadiers, la baïonnette en avant, forcèrent les législateurs de prendre la fuite. Cromwell avait de même dispersé le Long Parlement pour s'emparer de la dictature militaire (Voy. p. 207). Les députés du parti de Bonaparte déclarèrent alors que l'assemblée législative était suspendue et que trois consuls, Bonaparte, Sieyès et Ducos, seraient investis d'une dictature provisoire pour donner une *nouvelle constitution* à la France. Ce décret fut sanctionné par les Anciens. Les consuls s'occupèrent immédiatement de préparer la nouvelle constitution de concert avec deux commissions législatives. Elle fut publiée le 24 décembre 1799 et est connue dans l'histoire sous le nom de constitution de l'an III ou constitution consulaire.

Constitution consulaire (24 décembre 1799). — La constitution consulaire séparait nettement le pouvoir exécutif et le pouvoir législatif. Le pouvoir exécutif était confié à trois consuls, dont deux étaient élus pour dix ans et le troisième pour cinq ans. Le premier consul nommait à toutes les fonctions administratives, à tous les grades de l'armée et aux principales dignités de la magistrature; il promulguait les lois. Le pouvoir législatif était partagé entre plusieurs assemblées : le conseil d'État préparait les lois et nommait des ora-

teurs pour les soutenir ; le corps législatif, composé de trois cents membres choisis par le sénat sur une liste de candidats, votait les lois, sans les discuter ; le tribunal, composé de cent membre-élus de la même manière, était chargé de discuter les lois devant le corps législatif, contradictoirement avec les orateurs du conseil d'État. Enfin un sénat conservateur veillait au maintien de la constitution ; il se composait de quatre-vingts membres qui se recrutaient eux-mêmes, et étaient chargés de veiller au maintien de la constitution et de choisir sur une liste de candidats les membres du tribunal et du corps législatif. Sieyès et Ducos se retirèrent après avoir nommé la majorité du sénat ; à son tour, cette majorité nomma les autres sénateurs qui choisirent les trois cents membres du corps législatif. Napoléon Bonaparte resta premier consul et eut pour collègues Cambacérès et Lebrun.

La réorganisation administrative de la France fut l'œuvre du premier consul et du conseil d'État, composé de jurisconsultes et d'administrateurs d'un mérite éminent : préfetures, tribunaux, lois, finances, instruction publique, cultes, tout reçut une merveilleuse impulsion. Le premier consul, en présence d'une redoutable coalition, ne cessa de s'occuper de ces détails administratifs. Il assistait aux délibérations du conseil d'État, et résolvait par la vigueur de son esprit les plus sérieuses difficultés. La France, après une longue anarchie, avait surtout besoin d'ordre. Bonaparte établit une hiérarchie administrative qui faisait pénétrer rapidement les volontés du gouvernement dans toutes les parties de la république française. Chaque département fut dirigé par un préfet nommé par le premier consul, et relevant exclusivement du pouvoir central. Les arrondissements ou subdivisions des départements furent administrés par des sous-préfets subordonnés aux préfets. Dans l'ordre judiciaire, le tribunal de cassation fut maintenu au sommet de la hiérarchie pour fixer la jurisprudence et annuler les arrêts contraires à la loi. Plusieurs départements formèrent la circonscription d'un tribunal d'appel. Chaque arrondissement eut son tribunal de première instance, et chaque canton son juge de paix. La nomination de tous les juges appartint au premier consul. L'organisation financière était également d'une grande simplicité. Tous les percepteurs d'impôts directs ou indirects versaient les sommes qu'ils recevaient dans la caisse du receveur général de chaque département, et le receveur général en rendait compte à l'administration centrale. Cette organisation administrative, judiciaire et financière, qui substituait la simplicité et l'unité à la multiplicité des anciennes coutumes et aux rouages compliqués des anciennes adminis-

trations, est encore en vigueur. Le temps et l'expérience ont prouvé avec quelle sagesse le premier consul avait organisé la France.

Concordat. — Les affaires religieuses appelèrent aussi l'attention du nouveau gouvernement, et il prouva encore dans cette question délicate avec quel bon sens pratique il savait concilier les traditions du passé et les conquêtes des temps modernes. La France était catholique; la presque totalité de la nation demandait que les églises fussent ouvertes, et que le culte y fût publiquement célébré. Le premier consul entama des négociations avec le saint-siège, et conclut le concordat le 45 juillet 1804 avec le pape Pie VII; les églises furent rendues au culte catholique, et une dotation assurée au clergé. Le chef de l'État nommait les archevêques et évêques, qui recevaient du pape l'institution canonique. La nomination des curés appartenait aux évêques; mais elle devait être approuvée par le gouvernement. L'article 13 du concordat garantit la sécurité des acquéreurs de biens ecclésiastiques. De nouvelles circonscriptions épiscopales furent établies, d'accord avec le saint-siège, et le nombre des diocèses fut restreint. Bonaparte consacra en même temps la liberté des cultes et le droit de surveillance exercé par l'État. Les ministres protestants et les rabbins juifs furent reconnus par le gouvernement et en reçurent un traitement.

Code civil. — Une des œuvres les plus glorieuses du premier consul fut le code civil. Les anciennes coutumes avaient été abolies, et l'unité de loi proclamée; mais pour la faire passer dans la pratique, il fallait choisir dans les coutumes traditionnelles ce qui pouvait être conservé, et l'approprié à la nouvelle situation de la France. En 1800, le premier consul nomma une commission composée de Tronchet, Bigot-Préamereu, Portalis et Malleville pour préparer le Code civil; elle acheva son travail en quatre mois. Le projet de code fut alors soumis au tribunal de cassation et à tous les tribunaux d'appel, puis renvoyé à l'examen du conseil d'État. Ce fut surtout dans les longues et profondes discussions de ce conseil que s'élabora le Code civil; le premier consul prit une part très-active à ces discussions. Un des jurisconsultes les plus éminents de notre époque, M. Troplong, écrivait il y a déjà longtemps : « Si le Code civil opéra la fusion des idées anciennes avec les idées de la Révolution, c'est principalement à Napoléon qu'il faut en attribuer l'honneur; son esprit de conciliation prudente brille dans le code, comme dans la réunion des partis politiques qui déchiraient l'État. » Pour que le nouveau code eût force de loi, il fallait un vote du corps législatif.

Les attaques très-vives du tribunal et les dispositions peu favorables d'une partie du corps législatif firent ajourner le vote jusqu'au 20 mars 1804. Le Code civil fut promulgué à cette époque, et prit bientôt le nom de *code Napoléon* qu'il porte encore aujourd'hui.

Ces importantes réformes dans les lois et l'organisation administrative de la France furent accomplies en face de la coalition qui menaçait la France, et au milieu des soucis et des fatigues de la guerre. Le premier consul avait à reconquérir l'Italie et à repousser les Autrichiens qui menaçaient le territoire français. Il rassembla une armée à Dijon (1800), traversa les Alpes au Grand-Saint-Bernard, et le 1^{er} juin fit son entrée à Milan. Le 9 il passa le Pô, battit les Autrichiens à Montebello, où le général Lannes conquit ses titres de noble. Le 14, il livra une bataille décisive dans les vastes plaines de Marengo, près d'Alexandrie. La victoire, longtemps disputée, finit par se déclarer pour les Français. Desaix, qui avait contribué à la décider, tomba mortellement blessé; le même jour, son compagnon de gloire en Égypte, Kléber, expirait au Caire sous le poignard d'un assassin. La victoire remportée par Moreau à Hohenlinden (Bavière) couronna dignement la campagne de 1800. Cette campagne décida les Autrichiens à signer la paix de Lunéville (9 février 1801), qui assurait à la France la Belgique et tous les pays situés sur la rive gauche du Rhin, reconnaissait les républiques batave, helvétique, ligurienne et cisalpine, et fixait l'Adige pour limite des États autrichiens en Italie. La Russie s'était déjà réconciliée avec la France. Restait l'Angleterre. Le premier consul signa avec cette puissance le traité d'Amiens (25 mars 1802), qui proclamait la liberté des mers, restituait à la France et à ses alliés les possessions conquises par les Anglais, excepté la Trinité et Ceylan. L'Égypte devait être rendue à la Porte Ottomane; Malte, dont les Anglais s'étaient récemment emparés, revenait aux chevaliers de Saint-Jean de Jérusalem. Les Français devaient évacuer les États romains et le royaume de Naples; les Anglais, les ports de la Méditerranée qu'ils occupaient.

Le traité d'Amiens pacifia l'Europe troublée depuis si longtemps par la guerre. Le premier consul profita de ce repos pour fonder d'utiles institutions : les lycées furent organisés pour l'éducation de la jeunesse, et l'ordre de la Légion d'honneur institué (19 mai 1802). On attaqua cette dernière mesure comme une atteinte portée à l'égalité; mais, ainsi que l'a dit avec raison un historien moderne, cette création était le triomphe le plus éclatant de l'égalité même, non de celle qui égalise les hommes en les abaissant, mais de celle qui les

égalise en les élevant, puisqu'elle plaçait sur la poitrine du simple soldat et du savant modeste la même décoration qui devait figurer sur la poitrine des chefs d'armée, des princes et des rois. Tant de services rendus par le premier consul montraient en lui l'homme nécessaire à la France. Un odieux complot tramé contre sa vie, et l'explosion de la machine infernale ne firent que le rendre plus cher à la nation. Il fut nommé consul à vie (1802) par plus de trois millions de suffrages, et ce ne fut que l'acheminement à une plus haute puissance. Le renouvellement des hostilités rendit bientôt nécessaire une plus forte concentration du pouvoir. La paix d'Amiens fut rompue le 28 mai 1803; l'Angleterre, qui n'avait pas voulu évacuer Malte, mit immédiatement l'embargo sur tous les navires français qui stationnaient dans ses ports. Le premier consul songeait à une vengeance éclatante, et prépara une descente en Angleterre. Une armée fut réunie à Boulogne (1804), et ce lieu indiqué comme point de départ de l'invasion générale. Ce fut à cette époque qu'un tribun proposa de nommer Napoléon empereur, et de rendre le pouvoir héréditaire dans sa famille. Le corps législatif applaudit à cette motion, et la constitution impériale fut promulguée par le sénat le 18 mai 1804. Napoléon accepta, et l'empire succéda au consulat.

§ III. NAPOLEON EMPEREUR (1804-1815). — Le pape Pie VII vint sacrer Napoléon le 2 décembre 1804. La république cisalpine s'empressa d'offrir à l'empereur la couronne d'Italie; il l'accepta le 17 mars 1805, fut couronné à Milan le 26 mars et confia la vice-royauté à Eugène de Beauharnais, fils de l'impératrice Joséphine et de son premier mari, le comte de Beauharnais. La république ligurienne (État de Gênes) et le Piémont furent incorporés à la France. La Toscane devint le royaume d'Étrurie, gouverné sous le protectorat de la France, par l'ancien duc de Parme et de Plaisance. Les États pontificaux et le royaume de Naples étaient aussi dans la dépendance de la France. La Sicile seule résistait soutenue par les Anglais dont Napoléon rencontrait partout la formidable opposition. Il était sur le point de porter la guerre jusque dans leur île et venait de visiter le camp de Boulogne, lorsque l'Angleterre parvint à organiser la troisième coalition contre la France (1805). L'Espagne, la Russie, l'Autriche et la Suède y accédèrent successivement. Les Autrichiens envahirent la Bavière sans déclaration de guerre (août 1805); et l'archiduc Charles entra en Italie. L'empereur lui opposa Masséna, pendant que lui-même, abandonnant le projet de descente en Angleterre, franchissait le Rhin (1^{er} octobre), soumettait en quelques jours

le duché de Bade et de Wurtemberg, entra en Bavière (6 octobre), battait le général Mack à Wertingen près de Donawerth, enfin l'accablait et le forçait de déposer les armes à la bataille d'Ulm (15 octobre). L'armée autrichienne fut désorganisée et mise en fuite par une suite de combats et de revers, et le 15 novembre Napoléon entra victorieux dans la capitale de l'Autriche, pendant que l'archiduc Charles était chassé du Tyrol par Masséna. Les deux armées d'Allemagne et d'Italie opérèrent leur jonction à Klagenfurth (Carinthie), et l'empereur d'Autriche François fut forcé de se retirer à Olmütz (Moravie) avec les débris de son armée. Là, il s'unit aux Russes qu'amenait l'empereur Alexandre. Napoléon n'attendit pas les ennemis ; il passa le Danube, et se trouva bientôt en présence des Austro-Russes dans les plaines d'Austerlitz (2 décembre 1805). Les ennemis avaient quatre-vingt-quinze mille hommes ; les Français quatre-vingt mille. Napoléon illustra à jamais l'anniversaire de son couronnement par la victoire d'Austerlitz. Les conséquences en furent immenses : elle mit les Russes en fuite ; retint la Prusse qui allait se déclarer contre la France, et imposa à l'Autriche la paix de Presbourg (26 décembre). L'empereur François abandonna les États vénitiens au royaume d'Italie, l'Istrie et la Dalmatie à l'empire français. La Bavière fut érigée en royaume et obtint le Tyrol avec quelques principautés voisines. Le Wurtemberg devint également un royaume et fut agrandi de la Souabe autrichienne ; enfin le margraviat de Bade fut transformé en grand-duché.

Les brillants et rapides succès de Napoléon furent attristés par la défaite de la flotte française à Trafalgar (20 octobre 1805). Cependant la domination de l'empereur sur le continent n'en fut pas ébranlée. Il avait réussi à isoler l'Autriche de l'Italie en lui enlevant les provinces qui touchaient à ce royaume ; il avait remanié l'Allemagne du sud et créé deux royaumes et un grand-duché intéressés à la prospérité de la France. Il disposa, en 1806, des couronnes de Naples et de Hollande en faveur de ses frères, Joseph et Louis, nomma son beau-frère Murat grand-duc de Berg (15 mars 1806), et Berthier, un de ses généraux, prince de Neuchâtel en Suisse. Enfin la confédération du Rhin (12 juillet), comprenant la Bavière, le Wurtemberg, les grands-duchés de Berg, de Bade et de Darmstadt, et d'autres pays moins importants, forma, dans l'empire, un État indépendant, qui reconnut Napoléon pour protecteur. Dès lors le titre d'empereur d'Allemagne devenait dérisoire ; François y renonça. Ainsi se termina, en 1806, l'empire germanique fondé, au x^e siècle, par Othon le Grand (Voy.

Histoire du moyen âge, p. 123). Ce remaniement de l'Allemagne ne pouvait s'accomplir sans blesser un grand nombre d'intérêts. La Prusse surtout en avait souffert. Napoléon lui avait enlevé le Clèves-Berg, la principauté de Neuchâtel en Suisse et le margraviat d'Anspach qui avait été donné à la Bavière.

Cédant aux excitations de l'Angleterre et de la Russie, la Prusse forma avec ces puissances la quatrième coalition (octobre 1806). La bataille d'Iéna (14 octobre 1806) fut une glorieuse revanche de la journée de Rosbach (Voy. p. 300). Cinquante mille Prussiens furent tués ou pris, et Napoléon fit détruire la colonne élevée à Rosbach par Frédéric en 1757. Le 25 octobre, l'armée française entra à Berlin. Napoléon n'emporta de Potsdam que l'épée du grand Frédéric. « J'aime mieux cela que vingt millions, » disait le vainqueur d'Austerlitz et d'Iéna. Bientôt toute la Prusse jusqu'à la Vistule et la Silésie furent occupés. Les Français ne tardèrent pas à se trouver en présence des Russes qui venaient soutenir leur allié Frédéric-Guillaume. La bataille d'Eylau qui se livra sur un sol glacé et au milieu de tourbillons de neige (8 février 1807) fut une des plus sanglantes de cette guerre. Huit mille Russes restèrent sur le champ de bataille; mais les Français avaient chèrement acheté la victoire. La bataille de Friedland (14 juin 1807) fut plus décisive. Les Russes y perdirent quarante mille hommes, tués ou faits prisonniers. Deux jours après les Français entrèrent dans Kœnigsberg, capitale de la Prusse orientale, et bientôt Napoléon arriva sur les bords du Niémen. L'empereur Alexandre lui fit demander une entrevue qui eut lieu sur un radeau construit au milieu du fleuve. Les deux empereurs y convinrent des conditions de la paix qui fut signée à Tilsitt, le 7 juillet 1807. La Prusse y perdit une partie de ses États; les provinces polonaises lui furent enlevées et données au roi de Saxe qui devint grand-duc de Varsovie. A l'autre extrémité de la Prusse, les provinces situées entre le Rhin et l'Elbe formèrent, avec la Hesse, le Brunswick et une partie du Hanovre, le royaume de Westphalie, dont le souverain fut Jérôme Bonaparte, un des frères de l'empereur. Dantzic fut déclarée ville libre. La Russie s'engagea à évacuer la Valachie et la Moldavie, et reconnut la confédération du Rhin ainsi que les nouveaux royaumes. Napoléon remaniant l'Allemagne du nord comme l'Allemagne du sud, créait contre la Prusse les royaumes de Saxe, de Westphalie et le grand-duché de Berg, de même qu'il avait élevé contre l'Autriche les royaumes de Bavière, de Wurtemberg et le grand-duché de Bade.

Ce fut pendant cette guerre que Napoléon, par un décret daté de

Berlin (24 novembre 1806), proclama le blocus continental. Tous les ports de la Grande-Bretagne étaient déclarés en état de blocus; tout commerce était interdit avec eux; toute marchandise appartenant à l'Angleterre était déclarée de bonne prise; aucun bâtiment anglais ne pouvait être reçu dans les ports de France, etc. Pour appliquer le blocus continental dans toute sa rigueur, Napoléon se trouva entraîné à des mesures violentes : il enleva Stralsund (6 août 1807) aux Suédois qui refusaient de fermer leurs ports à l'Angleterre. Le Portugal résistait également. Napoléon le fit envahir (novembre 1807) par Junot qui s'en empara en quelques jours et fut nommé duc d'Abrantès et gouverneur général. La famille royale de Portugal se retira au Brésil. La conquête du Portugal conduisit à celle de l'Espagne. L'anarchie régnait à la cour de Madrid qui était dominée par le favori de Charles IV, don Manuel Godoi, prince de la Paix. Napoléon se rendit à Bayonne (mars 1808) et força Charles IV et son fils Ferdinand à abdiquer en sa faveur. Il donna ensuite la couronne d'Espagne à son frère Joseph Bonaparte, roi de Naples; mais la nation espagnole ne se résigna pas à subir une domination étrangère. Une junte ou assemblée d'états se réunit à Séville et proclama roi Ferdinand VII; des insurrections éclatèrent à Valence, à Saragosse, à Cadix, etc. Il fallut envoyer une armée française en Espagne et commencer une guerre que la nature du pays coupé de montagnes, le fanatisme intrépide des habitants et les secours de l'Angleterre devaient rendre longue et désastreuse. Dès le commencement des hostilités, le général Dupont capitula à Baylen (Andalousie), le 22 juillet 1808. Quelques jours après, Wellington, qui s'appelait alors Arthur Wellesley, débarquait, à la tête d'une armée, en Portugal et forçait les Français d'évacuer ce royaume.

Les Anglais entrèrent alors en Espagne et en enlevèrent une grande partie aux Français. Il fallait se hâter de concentrer des forces dans ce pays et d'y frapper des coups décisifs. Napoléon s'y rendit en personne (novembre 1808), battit les Espagnols en Galice, en Castille, entra victorieux à Madrid (4 décembre) et chercha vainement à gagner les Espagnols par une proclamation où il se présentait non comme un maître, mais comme un libérateur. Les Anglais furent chassés de l'Espagne et Joseph Bonaparte ramené dans sa capitale (22 janvier 1809). Cependant la résistance fut énergique; Saragosse se fit remarquer entre toutes les villes de l'Espagne par son intrépidité. Lorsque les Français s'en emparèrent le 21 février, elle n'était plus qu'un monceau de cendres. L'Espagne entière semblait sur le point d'être

domptée; mais une diversion menaçante de l'Autriche appela Napoléon à l'autre extrémité de son empire.

L'Autriche venait de lever plus de cinq cent mille hommes; l'Italie et la Prusse étaient chancelantes, la Westphalie en pleine révolte, la Bavière envahie. Napoléon marcha contre l'Autriche et pressa la guerre avec sa rapidité ordinaire; il délivra la Bavière par la journée d'Abensberg (20 avril) et par les victoires de Landshut et d'Eckmühl (24 et 22 avril). Vienne tomba au pouvoir des Français dès le 13 mai. Napoléon poursuivit les ennemis au delà du Danube, et, malgré les pertes essuyées dans l'île Lobau et à la journée d'Essling, il remporta une victoire décisive, quoique vigoureusement disputée, à Wagram au nord d'Essling, et imposa aux Autrichiens la paix de Vienne qui termina la quatrième coalition. L'Autriche cédait Salzbourg et son territoire à la confédération du Rhin. La France obtenait l'Istrie, la Croatie, la Carniole, le littoral hongrois; la Saxe, quelques parties de la Bohême et Cracovie avec la Nouvelle-Gallicie. A cette époque, l'empire de Napoléon était parvenu à son apogée. Il força le roi de Suède Gustave IV à abdiquer, parce qu'il ne secondait pas activement sa politique. Le pape fut enlevé, transféré à Grenoble et ses États réunis à l'empire français. La Hollande, que Napoléon avait érigée en royaume en faveur de son frère Louis, fut incorporée à l'empire. Le Valais et les villes hanséatiques (Brême, Hambourg, Lübeck) furent occupés, ainsi que le duché d'Oldenbourg.

Géographie de l'Europe en 1840. — En 1840, l'empire français était borné au nord par la mer du Nord et le Danemark; il touchait à la Baltique par Lübeck. A l'ouest, il avait pour limite l'océan Atlantique; au sud, les Pyrénées et la mer Méditerranée. A l'est, il touchait au Mecklenbourg, au royaume de Westphalie; au grand-duché de Berg et à la confédération du Rhin dont il était séparé par le Rhin. Le Doubs, le Jura et le Rhône le séparaient de la Suisse; le Pô, du royaume d'Italie; il s'étendait, en Italie, jusqu'au royaume de Naples et comprenait la Corse. Une partie des provinces qui longent la mer Adriatique, la Carinthie, l'Istrie, la Croatie, la Dalmatie et les îles Ioniennes faisaient partie de l'empire; ainsi, il renfermait outre l'ancienne France, la Belgique, la Hollande, le Valais, les provinces allemandes de la rive gauche du Rhin, une partie du Hanovre, le duché d'Oldenbourg, et les villes hanséatiques de Brême, Hambourg et Lübeck, une partie considérable de l'Italie (Savoie, Piémont, Parme et Plaisance, Toscane, États pontificaux et les provinces illyriennes); il dominait les embouchures de l'Escaut, de la Meuse, du

Rhin, du Weser et de l'Elbe, et formait cent trente départements administrés par des préfets qui relevaient directement de l'empereur et de ses ministres. La population était de plus de cent millions d'habitants. Ce n'était là cependant qu'une faible partie des États qui dépendaient de Napoléon : le royaume d'Italie, la confédération helvétique dont il était *médiateur*, la confédération du Rhin qui le reconnaissait pour *protecteur*, le royaume d'Espagne qui avait pour souverain Joseph Bonaparte son frère, le royaume de Naples qu'il avait donné à Joachim Murat, son beau-frère, la Westphalie, la Bavière, le Wurtemberg, la Saxe et le grand-duché de Varsovie étaient en réalité des provinces françaises. Le Danemark, qui comprenait la Norvège, était tout dévoué à Napoléon. La Suède venait de reconnaître (1808) pour prince héréditaire un de ses lieutenants, le prince de Ponte-Corvo (Bernadotte). On n'avait pas vu depuis l'empire romain une puissance aussi colossale.

L'Angleterre, l'adversaire implacable de Napoléon, avait en son pouvoir, outre les îles Britanniques, Gibraltar, Malte, Helgoland sur les côtes du Danemark ; elle régnait sur les mers et dans les colonies. Elle occupait la Sicile, le Portugal et une partie de l'Espagne, et souvoyait les puissances européennes qui soutenaient contre Napoléon une lutte acharnée. L'Allemagne, tant de fois remaniée par l'empereur, se divisait en quatre royaumes et plusieurs grands-duchés. Les royaumes étaient la Westphalie, la Saxe, le Wurtemberg et la Bavière. Le royaume de Westphalie comprenait une partie du Hanovre avec la ville du même nom, le duché de Brunswick, et une partie de la Hesse. Le royaume de Saxe, qui avait Dresde pour capitale, possédait la province actuelle de Saxe prussienne (Magdebourg) et le grand-duché de Varsovie. Le Wurtemberg avait à peu près l'étendue actuelle. La Bavière occupait le Tyrol et l'archevêché de Salzbourg. Le grand-duché de Berg avait pour capitale Dusseldorf et correspondait à une partie de la Prusse rhénane. Stralsund et Danzig avaient été déclarés villes libres. Le Mecklenbourg, Bade, Nassau, Weimar, Gotha, la Hesse étaient les principaux duchés. La Prusse n'avait conservé que le Brandebourg, la Poméranie, la Silésie et la Prusse proprement dite. Le duché de Posen lui avait été enlevé et réuni au grand-duché de Varsovie. L'empire d'Autriche se composait de l'Autriche proprement dite, de la Bohême, de la Styrie, de la Moravie, de l'Esclavonie, de la Hongrie, de la Gallicie, de la Transylvanie et des confins militaires. La Russie était l'empire le plus vaste après celui de Napoléon. Elle s'étendait de l'océan Glacial à la mer Noire, de la

Baltique au Caucase, des monts Ourals au Pruth et au Niémen. Le traité de Tilsitt lui avait imposé l'obligation d'évacuer les provinces de Moldavie et de Valachie; mais elle en conservait le protectorat, et menaçait toujours la Turquie. Cette dernière puissance possédait encore en Europe les provinces qui s'étendent du Danube à l'extrémité de la Morée, l'île de Candie et les îles de l'Archipel.

Des divers États de l'Europe, il n'y avait que l'Angleterre et la Russie qui fussent en état de lutter contre l'empire français. La première avait soutenu une guerre acharnée contre Napoléon; elle n'avait déposé les armes qu'un instant après la paix d'Amiens. La seconde, trois fois vaincue, semblait, depuis la paix de Tilsitt, disposée à marcher d'accord avec la France. L'Autriche était encore redoutable. Napoléon crut la gagner en épousant l'archiduchesse Marie-Louise (1^{er} avril 1810). La naissance d'un fils (20 mars 1811), qui reçut le titre de *roi de Rome*, sembla encore consolider sa puissance. Cependant l'Espagne résistait toujours et se défendait avec la double énergie du patriotisme et de l'enthousiasme religieux. Il fallait lever les villes l'une après l'autre. Les maréchaux Suchet, Soult, Mortier, Ney et le général Sébastiani poussèrent vivement cette guerre pendant les années 1810 et 1811 et s'emparèrent de plusieurs provinces. La junte, chassée de Séville, s'enferma dans Cadix qui fut assiégé; mais le Portugal resta au pouvoir des Anglais, malgré les efforts de Masséna. Enfin la Russie, qui voyait avec inquiétude les progrès immenses de l'empire français, se rapprocha de l'Angleterre. Dès 1810, l'empereur Alexandre avait ouvert les ports de la Russie aux denrées coloniales; c'était rompre avec Napoléon, et depuis ce moment l'invasion de la Russie fut résolue.

Guerre de Russie (1812). — Napoléon obtint pour cette guerre l'assistance de la Prusse et de l'Autriche; la première s'engagea à fournir vingt mille hommes, la seconde quinze mille. Le 9 mars il quitta Paris et se rendit à Dresde où il fut entouré d'une véritable cour de rois. L'empereur d'Autriche François, le roi de Prusse Frédéric-Guillaume III et tous les souverains de l'Allemagne vinrent s'incliner devant sa puissance. La guerre fut déclarée à la Russie le 22 juin dans une proclamation où Napoléon disait que les *destinées de cette puissance allaient s'accomplir*. Le 24 il passa le Niémen, s'empara de Wilna, capitale de l'ancienne Lithuanie, et s'y arrêta dix-sept jours. Le 19 juillet, il franchit la Dwina, et occupa Witepsk, pendant que le maréchal Macdonald prenait possession de la Courlande. L'armée russe, commandée par le prince Bagration et ensuite par Kutusow,

tenta inutilement d'arrêter les Français à Mohilow et à Smolensk ; elle fut vaincue. Les généraux russes adoptèrent alors un nouveau système de défense ; ils incendièrent les villes, dévastèrent les provinces et opposèrent un désert aux Français. Smolensk, Wiasma, Mojaïsk et beaucoup d'autres villes et villages furent brûlés. Moscou eut bientôt le même sort. Les Français, après avoir remporté une nouvelle victoire à la Moscowa, s'étaient emparés de Moscou le 14 septembre. Les Russes avaient abandonné cette ancienne capitale de leur empire, où l'on admirait huit cents églises, mille clochers et d'innombrables coupôles. En évacuant Moscou, le gouverneur Rostopchin y mit le feu, et l'incendie, éclatant en même temps au bazar et à la Bourse, dévora cette ville où Napoléon avait compté passer l'hiver pour recommencer la campagne au printemps et dicter des lois à la Russie. L'hiver approchait, et Napoléon, après avoir séjourné six semaines à Moscou, se vit forcé de commencer la retraite le 19 octobre. L'armée eut cruellement à souffrir du froid, de la faim et des attaques perpétuelles des Cosaques. Cependant la retraite se fit avec quelque ordre jusqu'à la Bérézina (25 novembre) ; mais à partir de la Bérézina, ce ne fut plus qu'une vaste déroute et la plus grande partie de cette armée de cinq cent mille hommes resta ensvelie dans les neiges et les glaces de la Russie. L'empereur ne se sépara pas de l'armée avant d'avoir atteint la Lithuanie. Arrivé à Smorgoni près de Wilna (5 décembre), il partit sur un traîneau et revint en toute hâte à Paris où une conspiration avait éclaté en son absence. Le chef du complot était le général Mallet, qui avait conçu la pensée de changer la forme de gouvernement en répandant le bruit de la mort de l'empereur et en arrêtant les principaux fonctionnaires. Le complot échoua, et les chefs furent mis à mort. Mais le prestige de l'empire s'était évanoui. L'Europe entière s'ébranlait ; l'Espagne échappait de plus en plus à la France, et l'Allemagne se préparait à secouer le joug. La Russie l'appelait aux armes, et l'empereur Alexandre disait dans une proclamation datée de Breslau (15 mars 1813) : « Je jure de ne déposer les armes que quand l'Allemagne sera délivrée des Français. » La Prusse répondit la première à cet appel, et bientôt l'Autriche et la Bavière suivirent son exemple. La Suède entra aussi dans la coalition contre la France

Campagne d'Allemagne (1813).— L'empereur résolut de porter la guerre dans le pays ennemi et dirigea les opérations avec sa célérité et sa vigueur ordinaires. Dès le 2 mai 1813, il gagna avec des conscrits la bataille de Lützen, occupa Dresde le 8 mai et remporta une nou

velle victoire à Bautzen (20 mai). Les hostilités furent quelque temps suspendues par des négociations ; mais on ne tarda pas à reconnaître l'impossibilité d'une solution pacifique. Napoléon, dont l'armée n'était que de deux cent quatre-vingt mille hommes, avait à combattre cinq cent mille ennemis. Son plan était de rejeter les coalisés derrière l'Elbe et de dissoudre leur ligue par la vigueur et la rapidité de ses coups. La fortune parut d'abord le seconder. Il triompha à Dresde de l'armée coalisée (27 août) ; mais plusieurs de ses lieutenants furent défaits : Macdonald en Silésie, Vandamme en Pologne, Ney près de Berlin. Il fallut songer à la retraite et s'assurer la route de la France. L'empereur rétrograda sur Leipsig. Là se livra une bataille de trois jours (16, 18 et 19 octobre), dans laquelle Napoléon, quoique abandonné au moment même de l'action par les Saxons et les Wurtembergeois, disputa longtemps la victoire. Il fut enfin obligé de se replier vers le Rhin. Les Bavares, qui venaient de se joindre à la coalition, voulurent fermer la retraite aux Français. Mais Napoléon les battit à Hanau (30 octobre) et rentra sur le territoire de l'empire.

Campagne de France (1814). — La France se vit alors attaquée dans ses propres limites. Quatre armées la menaçaient au sud, à l'est et au nord. Les Anglais, qui s'étaient emparés de l'Espagne entière, avaient passé la Bidassoa sous Wellington et marchaient sur Bordeaux. A l'est, la grande armée coalisée, commandée par Schwartzemberg et forte de cent cinquante mille hommes, avait débouché par la Suisse ; celle de Silésie, sous les ordres de Blücher, s'avancait par Francfort ; elle comptait cent trente mille hommes ; enfin l'armée du nord, conduite par Bernadotte et forte de cent mille hommes, avait envahi la Hollande et menaçait la Belgique. Napoléon était loin d'avoir des forces égales à celles des coalisés ; néanmoins il défendit avec une admirable énergie le sol de la France. Pendant que Soult arrêta les Anglais et que le général Maison était opposé à Bernadotte, l'empereur marcha en personne contre les armées de Schwartzemberg et de Blücher. Il se plaça entre ces deux généraux dont le premier descendait la Seine et le second la Marne. Il courut de l'un à l'autre et les battit tour à tour. Blücher fut vaincu à Brienne (28 janvier 1814), à Champ-Aubert (10 février), à Montmirail (11 février) et à Vauchamps (14 février). Vainqueur des Russes et des Prussiens, Napoléon revint sur la Seine et triompha des Autrichiens à Montereau (17 février). Tout en combattant, Napoléon négociait à Châtillon ; mais il fut impossible de s'entendre. Cependant l'ennemi gagnait du terrain partout où l'empereur ne combattait pas en personne. Les Anglais étaient maîtres de

Bordeaux; les Autrichiens occupaient Lyon; la Belgique était envahie. Napoléon tenta alors une tactique hardie; il se porta sur Saint-Dizier pour fermer aux ennemis la sortie de la France, espérant par ce plan audacieux changer leur marche et les entraîner à sa suite vers la frontière. Mais les princes confédérés avaient des intelligences secrètes dans Paris; ils continuèrent de s'avancer vers la capitale. Il y eut quelques tentatives de résistance; on se battit le 30 mars sous les murs de Paris; mais, le 31, une capitulation ouvrit aux armées coalisées les portes de cette ville.

Abdication de l'empereur.—A cette nouvelle, Napoléon se rendit avec son armée à Fontainebleau. Il disposait encore d'environ soixante mille hommes, et songeait à marcher au secours de Paris à la tête de cette armée; mais la défection de plusieurs de ses lieutenants lui fit abandonner ce projet. Il se décida à abdiquer, et le 4 avril il signa un acte d'abdication en faveur de son fils. Il envoya le duc de Vicence (Caulaincourt), le prince de la Moscowa (Ney) et le duc de Tarente (Macdonald), porter cet acte à Paris; mais les princes coalisés refusèrent d'entamer avec eux aucune négociation. Ils exigèrent de Napoléon une abdication pure et simple; il la donna le 11 avril et reçut la souveraineté de l'île d'Elbe en échange de son vaste empire. Le 20 avril, après avoir fait de touchants adieux à ses soldats, Napoléon partit pour sa nouvelle principauté; le 28 avril, il quitta le sol de la France.

Dès le 6 avril, un décret du sénat avait appelé au trône de France Louis-Stanislas-Xavier de France, frère de Louis XVI. Le nouveau roi fut reconnu sous le nom de Louis XVIII. Le comte d'Artois, son frère, vint le premier prendre possession du royaume en qualité de lieutenant général. Il signa, le 23 avril, la convention de Paris qui réduisit le territoire de la France aux limites qu'elle avait le 1^{er} janvier 1792. Le 24 avril, Louis XVIII débarqua à Calais; le 2 mai, il publia la déclaration de Saint-Ouen, qui établissait en France un gouvernement représentatif, et le 3 il fit son entrée solennelle à Paris. La charte, publiée le 4 juin, consacra les principes de la déclaration de Saint-Ouen. Cependant la présence des armées étrangères, l'abandon des conquêtes de la révolution et de l'empire, enfin plusieurs mesures imprudentes qui firent craindre le retour des abus de l'ancien régime, avaient irrité la France et préparé le retour de Napoléon.

Retour de l'île d'Elbe; les Cent-Jours; Waterloo; Sainte-Hélène.—Napoléon, instruit de l'état de l'opinion publique, quitta l'île d'Elbe, vint débarquer à Cannes (Var), le 1^{er} mars 1815, marcha sur Gre-

noble, puis sur Lyon qui lui ouvrirent leurs portes sans tenter aucune résistance, et le 20 mars 1815, il entra dans Paris. Louis XVIII et sa famille avaient quitté cette ville la veille pour se retirer à Gand. On appelle *Cent-Jours* la période historique qui commence à l'époque où Napoléon rentra dans Paris (20 mars 1815) et qui se termine au jour où Louis XVIII reprit possession de la capitale (8 juillet). L'empereur voulut se concilier la France en faisant quelques concessions à la liberté. Dans ce but il publia (23 avril) l'*acte additionnel aux constitutions de l'empire* ; il y maintenait la plupart des garanties accordées par la charte de Louis XVIII. Le pouvoir législatif devait être exercé par l'empereur et par deux chambres appelées chambre des pairs et chambre des représentants ; les membres de la première étaient nommés par l'empereur et leur dignité était héréditaire. Les représentants étaient élus par la nation. Le vote de l'impôt par les chambres, la responsabilité ministérielle, l'organisation du pouvoir judiciaire, la liberté personnelle, la liberté des cultes, etc., étaient garantis par l'*acte additionnel*. Napoléon jura d'observer cette loi dans l'assemblée solennelle du *Champ de Mai* (1er juin 1815), et peu de jours après il partit pour combattre les puissances coalisées qui avaient rassemblé huit cent mille hommes et menaçaient les frontières de la France.

Napoléon avait réuni en Belgique une armée de cent dix-huit mille hommes, composée en grande partie de recrues. Le plan de l'empereur était d'attaquer et de battre séparément les armées de Blücher et de Wellington. Le premier avait son quartier général à Namur ; le second, à Bruxelles. Le 16 juin, les deux armées ennemies furent attaquées et vaincues, l'armée prussienne dans les plaines de Ligny ou de Fleurus par l'empereur en personne, l'armée anglo-batave par le maréchal Ney aux Quatre-Bras ; mais ces succès ne furent pas décisifs. La bataille générale ne s'engagea que le 18 juin dans les plaines de Waterloo près de Bruxelles. Napoléon n'avait que soixante-dix mille hommes contre cent quarante. Malgré l'infériorité du nombre, il eut l'avantage jusqu'au soir ; il comptait pour décider la victoire sur l'arrivée d'un corps d'armée commandé par le maréchal Grouchy ; mais, au lieu des Français, on vit arriver à sept heures du soir quarante mille Prussiens commandés par Blücher. Cet événement changea l'avantage qu'avait obtenu Napoléon en une déroute complète. La garde impériale opposa une héroïque résistance. Le mot prêté à son chef : *La garde meurt et ne se rend pas*, résume la pensée héroïque de ces vieux soldats. Dix-neuf mille Français restèrent sur le champ

de bataille, et huit mille furent faits prisonniers. Les ennemis avaient perdu plus de trente mille hommes.

Après le désastre de Waterloo, la lutte contre les puissances coalisées était devenue impossible, surtout en présence d'une chambre des représentants hostile à l'empereur. Napoléon abdiqua pour la seconde fois en faveur de son fils (22 juin), et partit pour Rochefort. Son intention était de se retirer aux États-Unis ; mais déjà le passage était intercepté par les vaisseaux anglais. Napoléon, trop confiant dans la loyauté et la générosité britanniques, vint chercher un asile sur le vaisseau anglais le *Bellérophon* (15 juillet). La veille, il avait écrit au prince régent d'Angleterre une lettre mémorable, où il se comparait à Thémistocle allant s'asseoir au foyer de ses ennemis. La politique anglaise ne se montra pas digne de cette magnanimité ; elle ordonna de transporter à Sainte-Hélène, sous un climat meurtrier, l'homme qui avait rempli le monde de sa gloire et de sa puissance. A cette nouvelle, Napoléon rédigea, contre la violence qu'il subissait, une protestation qui se terminait en ces termes : « J'en appelle à l'histoire : elle dira que l'homme qui fit longtemps la guerre au peuple anglais vint librement, dans son infortune, chercher un asile sous ses lois. Quelle plus éclatante preuve pouvait-il lui donner de son estime et de sa confiance ! Mais comment répondit-on en Angleterre à une pareille magnanimité ? On feignit de tendre une main hospitalière à cet ennemi, et, quand il se fut livré de bonne foi, on l'immola. » Napoléon fut transporté à Sainte-Hélène sur le vaisseau le *Northumberland*, et y arriva le 18 octobre. L'empereur, que les généraux Bertrand, Gourgaud, Montholon et le comte de Las-Cases avaient accompagné dans son exil, vécut jusqu'en 1821. Il mourut le 5 mai de cette année à l'âge de cinquante et un ans.

Traité de 1815.—Pendant que l'empereur était relégué à Sainte-Hélène, les principaux souverains de l'Europe ou leurs représentants réunis à Vienne déterminaient les limites des États, et élevaient contre la France de redoutables barrières. Il est nécessaire d'insister sur ces traités de Vienne qui ont fixé la géographie de l'Europe, telle à peu près qu'elle est encore de nos jours. La France, qui venait d'être vaincue, subit les principales pertes ; elle ne conserva même pas tout le territoire qu'elle possédait avant la Révolution. On lui enleva Landau, Saarlouis, et plusieurs autres places qui avaient appartenu à l'ancienne France. Elle conserva cependant Mullhouse, Avignon et le comtat Venaissin, conquêtes de la Révolution. La Hollande, la Prusse, la Suisse, le Piémont furent agrandis à ses dé-

pens La Hollande et la Belgique réunies furent érigées en royaume des Pays-Bas en faveur de la maison de Nassau, et les places de guerre de ce royaume sur la frontière septentrionale de la France furent fortifiées avec un soin particulier. La Prusse ne recouvra pas seulement les provinces que Napoléon lui avaient enlevées; elle obtint une partie considérable de la Saxe, la Poméranie suédoise, la Westphalie et sur les bords du Rhin le Clèves-Berg et le duché du Rhin qui s'étend jusqu'aux frontières de la France. Elle hérita de presque tout ce qui avait appartenu aux électors ecclésiastiques de Cologne et de Trèves. La Suisse recouvra le Porentruy, le Valais, et obtint le pays de Genève et des Grisons. La confédération helvétique se composa alors des vingt-deux cantons de Zurich, Berne, Lucerne, Uri, Schwitz, Unterwalden, Glaris, Zug, Fribourg, Soleure, Bâle, Schaffhouse, Appenzell, Saint Gall, Grisons, Argovie, Turgovie, Tésin, Vaud, Valais, Neuchâtel et Genève. Le royaume de Sardaigne fut reconstitué et comprit la Savoie, le Piémont, le comté de Nice, le Montferrat, le val d'Aoste, les provinces de Novare, d'Alexandrie et l'île de Sardaigne. Pendant qu'on resserrait ainsi les frontières de la France, on lui enlevait une partie de ses colonies. L'Angleterre gardait Sainte-Lucie et Tabago; Saint-Domingue s'était rendue indépendante. La France ne recouvra que la Martinique, la Guadeloupe, Marie-Galande, la Désirade, les Saintes, avec une portion de Saint-Martin et de la Guyane; on lui rendit en Afrique, le Sénégalais et l'île Bourbon, enfin, dans les Indes, Pondichéry, Mahé de Chandernagor.

Les puissances qui avaient combattu la France obtinrent des accroissements de territoire considérables. A leur tête il faut placer l'Angleterre. L'acquisition de Malte, des îles Ioniennes placées sous le nom de protectorat, de Helgoland sur les côtes du Danemark, contribua à consolider son empire dans la Méditerranée et la mer du Nord; en Amérique, elle conserva Sainte-Lucie, Tabago et Surinam, dont elle s'était emparée; enfin, dans les Indes orientales, elle garda l'île de France (île Maurice), Cochin, et les contrées enlevées aux Maharrattes. L'empire d'Autriche s'étendit de nouveau sur l'Italie; elle y obtint, sous le titre de royaume lombard-vénitien, toutes les contrées entre le Tésin, le Pô et la mer Adriatique, avec la Valteline et Chiavenna, la partie du duché de Mantoue située au sud du Pô, et le droit d'entretenir garnison à Ferrare. Des princes de la maison d'Autriche furent établis à Modène, à Parme et Plaisance, et en Toscane. L'Autriche recouvra les provinces illyriennes qui prirent le nom de royaume d'Illyrie, la Dalmatie vénitienne avec Raguse et les îles de

cette côte jusqu'aux bouches du Cattaro. La Bavière lui rendit le Tyrol et l'archevêché de Salzbourg; la Russie, une partie de la Gallicie. Le royaume de Bavière obtint, sur la rive gauche du Rhin, Landau, Spire, Deux-Ponts, Kaiserslautern, etc. Le Hanovre fut élevé à la dignité de royaume, et acquit Hildesheim, l'Ost-Frise et quelques autres contrées.

L'Allemagne, qui avait été tant de fois remaniée par Napoléon, redevint une puissance fédérative, mais avec une diminution considérable dans le nombre des États. Elle en compta trente-huit, très-inégaux en étendue et en influence, Autriche, Prusse, Bavière, Saxe, Hanovre, Wurtemberg, Bade, Hesse électorale, Hesse ducale, Danemark pour le Holstein, Pays-Bas pour le Luxembourg, Brunswick, Mecklenbourg-Schwerin, Nassau, Saxe-Weimar, Saxe-Gotha, Saxe-Cobourg, Saxe-Meinungen, Saxe-Hildbourghausen, Mecklenbourg-Strelitz, Holstein-Oldenbourg, Anhalt-Dessau, Anhalt-Bernbourg, Anhalt-Cœthen, Schwartzbourg-Sonderhausen, Schwartzbourg-Rüddolstadt, Hohenzollern-Hechingen, Lichtenstein, Hohenzollern-Sigmaringen, Waldeck, Reuss (branche aînée), Reuss (branche cadette), Schaumbourg-Lippe, Lippe-Detmold, les villes libres de Lübeck, Francfort, Brême et Hambourg. Une diète composée de dix-sept membres et résidant à Francfort-sur-le-Mein, fut chargée du gouvernement de la confédération. L'Autriche eut la présidence de la diète. Quand il s'agissait d'additions ou de modifications aux lois fondamentales de la confédération, la diète devait se composer de soixante-neuf suffrages, dont la répartition était réglée par la nouvelle constitution. Tous les membres de la confédération s'engageaient à défendre non-seulement l'Allemagne entière, mais encore les États de la confédération qui seraient attaqués. Le contingent que devait fournir chaque État était déterminé.

En Italie, le royaume des Deux-Siciles fut rétabli en faveur de la maison de Bourbon. Le saint-siège recouvra ses anciennes provinces, moins le comtat Venaissin, qui resta définitivement incorporé à la France. La maison de Bourbon remonta sur le trône d'Espagne; mais la plupart des colonies espagnoles restèrent indépendantes. Le Portugal fut rendu à la maison de Bragance. Dans l'Europe septentrionale, le Danemark, qui était resté allié fidèle de la France, fut privé de la Norvège, et n'obtint qu'une compensation insuffisante par la concession du duché de Lauenbourg. La Norvège fut donnée à la Suède, mais elle conserva sa constitution particulière. La Finlande, enlevée à la Suède, passa à la Russie. Cette dernière puissance ac-

quit en même temps la Bessarabie, une partie de la Moldavie et du grand-duché de Varsovie. Les traités de Vienne rétablirent un royaume de Pologne, mais pour le donner à la Russie. La ville de Cracovie forma une république indépendante. La Turquie, qui venait de perdre la Bessarabie et une partie de la Moldavie, conservait la Grèce et ses autres provinces d'Europe, d'Asie et d'Afrique. La république des îles Ioniennes, qui comprenait Corfou, Céphalonie, Zante, Sainte-Maure, Ithaque, Paxos et Cérigo, était placée, comme nous l'avons dit, sous le protectorat de l'Angleterre.

Telle fut la nouvelle délimitation des États européens fixée par les plénipotentiaires de Vienne. Il se forma à cette époque une aristocratie de puissances qui s'est maintenue au milieu de toutes les vicissitudes de la politique. La France, l'Angleterre, la Russie, l'Autriche et la Prusse, malgré la diversité de leurs intérêts et de leurs institutions, occupèrent le premier rang en Europe, et l'ont conservé jusqu'à nos jours ainsi que la direction de la politique générale de ce continent. Depuis 1815, les principaux changements qui ont modifié la géographie de l'Europe ont été : 1^o l'affranchissement de la Grèce et l'organisation de cette nouvelle puissance sous le protectorat de la France, de l'Angleterre et de la Russie (1827); 2^o la séparation de la Hollande et de la Belgique qui a été suivie de l'établissement du royaume de Belgique sous le protectorat de la France et de l'Angleterre (1830-1834).

	Pages
XV. — Elisabeth et Marie Stuart.....	169-174
XVI. — Philippe II. — Soulèvement des Pays-Bas. — Guillaume de Nassau.....	174-182
XVII. — Henri IV. — Ses victoires. — Son gouvernement. — Sully.....	182-196
XVIII. — Jacques I ^{er} d'Angleterre. — Charles I ^{er} . — Révolution de 1648. — Cromwell.....	197-210
XIX. — Richelieu et Louis XIII. — Guerre de Trente ans. Abaissement de la maison d'Autriche.....	210-227
XX. — Mazarin et la Fronde.....	227-247
XXI. — Louis XIV et son siècle.....	248-269
XXII. — Restauration de Charles II en Angleterre. — Jacques II. — Révolution de 1688. — Le prince d'Orange.....	270-291
XXIII. — La Régence et Louis XV. — Frédéric II et Marie-Thérèse. — Charles XII et Pierre le Grand. — Partage de la Pologne.....	292-313
XXIV. — Esprit de réforme au xviii ^e siècle.....	313-335
XXV. — Révolution française. — Assemblée constituante. — Assemblée législative. — Convention nationale. — Directoire. — Le Consulat. — L'Empire....	336-369

FIM

AMPS.

Acidez
de
Carbopoz

1908-09

090
D377h

A LA MÊME LIBRAIRIE.

DICTIONNAIRE GÉNÉRAL
DES LETTRES, DES BEAUX-ARTS
ET
DES SCIENCES MORALES ET POLITIQUES

CONTENANT

Pour les Lettres :

La Grammaire ; la Linguistique ; la Poétique et la Versification ; la Critique ; — la Théorie et l'Histoire des différents genres de Littérature ; — l'Histoire des Littératures anciennes et modernes ; — des Notices analytiques sur les grands ouvrages littéraires ; — la Paléographie et la Diplomatie, etc. ;

Pour les Beaux-Arts :

L'Architecture . Constructions civiles, religieuses, hydrauliques, militaires et navales ; — la Sculpture, la Peinture, la Musique, la Gravure, avec leur histoire ; — la Numismatique ; — le Dessin, la Lithographie, la Photographie ; — La Description des monuments fameux ; — les divers Arts et Jeux d'agrément, de force, d'adresse, ou de combinaison, etc. ;

Pour les Sciences morales et politiques :

La Philosophie : Psychologie, Logique, Morale, Métaphysique, Théodicée, Histoire des Systèmes philosophiques ; — les Religions, les Cultes et la Liturgie de tous les peuples ; — la Jurisprudence usuelle : Droit civil, politique, pénal et international ; Législation militaire, maritime, industrielle, commerciale et agricole ; — la Science politique : Théorie et Histoire des gouvernements ; — la Science de l'Administration et l'Histoire des institutions administratives ; — les Études historiques et géographiques ; — le Blason ; — l'Économie politique et sociale : Institutions de Credit et de Charité, Banques, Bienfaisance publique, Hospices, Salles d'asile ; Statistique ; — la Pédagogie et l'Éducation, etc. ;

PAR TH. BACHELET

ET

CH. DEZOBRY

Auteurs du Dictionnaire de Biographie, d'Histoire, de Géographie, etc. :

ET UNE SOCIÉTÉ

DE LITTÉRATEURS, D'ARTISTES, DE PUBLICISTES ET DE SAVANTS.

1 vol. grand in-8 Jésus à 2 colonnes, d'environ 2,000 pages, divisé en 2 tomes, et enrichi de belles vignettes intercalées dans le texte.

Prix, broché (es 2 tomes), 25 fr.